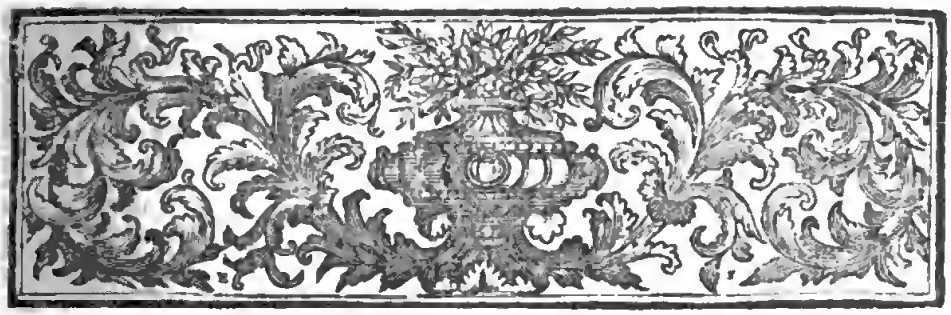

PREFACE
SUR
L'APOCALYPSE.

ARTICLE PREMIER.

Idée générale de l'Apocalypse; son éloge, son obscurité; difficulté de la bien expliquer.

ON a porté sur l'Apocalypse des Jugemens fort divers. Les uns (*a*) l'ont méprisée, & rejettée comme un Livre inutile, à cause de son obscurité. D'autres (*b*) ont prétendu qu'il étoit superflu d'entreprendre de l'éclaircir par des Commentaires, qu'on n'en entendroit jamais la meilleure partie, qu'il falloit attendre la fin du monde pour voir le dénouëment de toutes ses difficultez, & l'explication de toutes ses figures. Mais les plus sages en ont jugé plus favorablement. Saint Denys d'Aléxandrie (*c*) qui vi-

(*a*) *Quidam apud Dionys. Alex apud Euseb. lib. 7. cap. 25. Καθ' ἕκαστον κεφάλαιον διαβάλλοντες, ἀγνοοῦντες καὶ ἀσυνιόγνωτον ἀποφαίνοντες.*

(*b*) *Castalio, & alii quidam. Dionys. Alex apud Euseb. lib 7. cap. 25. de Dionys. Alexand. Ἐπὶ τούτοις τῶν ὅλων τῆς Ἀποκαλύψεως βασανίσας γραφὴν, ἀδυνάτον δὲ αὐτὴν κατὰ τὸν παρόντα χρόνον ἀποδείξας τοῦσθαι διάνοιαν, ἐπιφέρει λέγων, &c.*

(*c*) *Dionys Alexand. apud Euseb. lib. 7. Histor. Eccles. cap. 25. Ἐγὼ δὲ ἀθετήσαι μὲν οὐκ τολμῶ τὸ βιβλίον. μείζονα δὲ τῆς ἐμαυτοῦ φρονήσεως τὴν ὑπόληψιν τῶν περὶ αὐτοῦ λαμβάνων ἀκριβεστέρῳ εἶναί τινα καὶ θαυμαστότερον τῶν καθ' ἕκαστον ἐκδεχόμενον ὑπολαμβάνω, καὶ γὰρ εἰ μὴ συνίημι, ἀλλ' ὑποτοῦ γε νοῦν τινα βαθύτερον ἐγκεῖσθαι τοῖς ῥήμασι. Οὐκ ἰδίῳ λόγῳ μετρῶν καὶ κρίνων λογισμῷ, πίστει δὲ πλείονι νέμων, ὑψηλοτέραν ἡ ὑπ' ἐμαυτοῦ καταληφθῆναι νενόμικα. Καὶ οὐκ ἀποδεικνύω λόγῳ ὁ μὴ συνῆκα, θαυμάζω δὲ μᾶλλον ὅτι καὶ μὴ εἶδον.*

voit au troisiéme siécle, disoit que ce Livre n'étoit pas moins admirable qu'il étoit obscur : Car encore, ajoutoit il, que je n'en entende pas les paroles, je crois néanmoins qu'il n'y en a aucune qui ne renferme de grands sens sous leur obscurité, & leur profondeur, & que si je ne les entens pas, c'est que je ne suis pas capable de les entendre. Je ne me rends pas juge de ces véritez, & je ne les mesure point par la petitesse de mon esprit ; mais donnant plus à la foi qu'à la raison, je les regarde comme si élevées au-dessus de moi, qu'il ne m'est pas possible d'y atteindre. Ainsi je ne les estime pas moins, lors même que je ne les puis comprendre ; mais au contraire je les révére d'autant plus, que je ne les comprens pas.

Saint Jérôme (*a*) en étoit aussi pénétré d'estime que saint Denys d'Aléxandrie. Toutes les paroles de l'Apocalypse sont, dit-il, autant de mystéres. C'est encore parler trop foiblement d'un Livre si estimable. Tout ce qu'on en peut dire est au-dessous de ce qu'il mérite ; & il n'y a point de mots qui ne renferment plusieurs sens, si nous sommes capables de les y trouver : *Apocalypsis Joannis tot habet sacramenta quot verba. Parum dixi ; & pro merito voluminis laus omnis inferior est. In verbis singulis multiplices latent intelligentiæ.* Nos plus judicieux Critiques en ont porté à peu prés le même jugement. Ils prétendent que ce divin Livre est d'une trés grande utilité, & que son obscurité même, au lieu de le rendre méprisable, doit lui attirer du respect, (*b*) & qu'on doit lui appliquer ce que dit Socrate (*c*) aprés qu'il eut lû le Livre d'Héraclite : *Tout ce que j'en ai compris, m'en a paru trés-beau, & trés-fort ; & je crois que tout ce que je n'en ai pû comprendre est de même : Mais il lui faudroit quelque habile plongeur, pour en pénétrer toute la profondeur.*

Malgré les obscuritez de ce Livre, on y ressent en le lisant, une impression si douce, & tout ensemble si magnifique de la Majesté de Dieu, il y paroît des idées si hautes du mystére de JESUS CHRIST, de si nobles images de ses victoires, & de son regne, & des effets si terribles de son jugement, que l'ame en est toute émuë, & toute pénétrée. Toutes les beautez de l'Ecriture sont ramassées dans ce Livre. (*d*) Tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus vif, & de plus majestueux dans la Loi, & dans les Prophétes, y reçoit un nouvel éclat.

L'Apocalypse étant un Ouvrage prophétique, il n'est pas surprenant qu'il soit environné de ténébres. Il est en quelque sorte de l'essence des Prophéties d'être obscures, sur tout avant l'événement, & dans le tems

(*a*) *Ieronym Ep. ad Paulin.*
(*b*) *Perer. in Apoc.*
(*c*) *Socrat. apud Laërt. lib. 2. seg. 22.* Ἃ μὲν συνῆκα σφόδρα, ἔμοιγε δοκεῖ καὶ ἃ μὴ συνῆκα. Πολλὴ δεῖται γὰρ τοῦτο δύβρεως κολυμβητοῦ.
(*d*) Bossuet, Preface sur l'Apocalypse.

même qu'elles s'accomplissent. Ce n'est qu'aprés coup, & lorsqu'on réfléchit sur ce qui avoit été prédit, & qu'on compare l'événement avec la prédiction, que les Prophéties deviennent claires. Celles de l'ancien Testament avant la venuë de JESUS-CHRIST, étoient un Livre scêllé. Les Juifs savoient en général que le Messie leur y étoit promis : mais les contrariétez apparentes qu'ils remarquoient dans la peinture que les Prophétes faisoient du Messie, répandoient sur cette matiére un nuage, qui n'a été dissipé qu'aprés la mort, & la résurrection du Sauveur. Il en étoit de même de l'Apocalypse à l'égard des Peres qui ont vêcu dans les cinq, ou six premiers siécles de l'Eglise. Les uns tout occupez des dangers présens de l'Eglise, ne portoient pas leurs vûës plus loin, & ne faisoient pas attention que par-là s'éxécutoient les prédictions de ce Livre. Les autres s'y figuroient des mystéres, & des profondeurs impénétrables, & dont on ne devoit voir l'accomplissement qu'à la fin des siécles. D'autres enfin désespérant d'en découvrir les sens cachez, se jettoient dans des sens allégoriques, & tiroient de tout des instructions morales.

Saint Augustin (4) nous avertit que l'Apocalypse est une prophétie de ce qui doit arriver à l'Eglise depuis l'Ascension de JESUS-CHRIST, jusqu'à son second avénement. Ainsi comme il y a déja prés de dix sept siécles que cette prophétie est publiée, on ne doit pas douter que la plus grande partie des choses qui y sont prédites, ne soit à présent accomplie. L'Histoire de l'Eglise, & celle de l'Empire Romain nous sont plus connuës que jamais ; nous avons sur cela plus de secours que n'en ont eu tous ceux qui nous ont précédez. Il semble donc que nous sommes plus à portée de réüssir dans l'explication de ce Livre, que ne l'étoient les anciens Peres, & les anciens Commentateurs. Il n'y a qu'à chercher dans les siécles qui se sont écoulez depuis saint Jean jusqu'à nous, de quoi vérifier ses prophéties ; & c'est à quoi nous nous sommes principalement appliquez dans ce Commentaire. Le Lecteur jugera si nous y avons réüssi.

D'abord nous avions envisagé ce Livre comme absolument inexplicable ; & sans l'engagement où nous nous trouvons d'écrire sur tous les Livres du nouveau Testament, nous ne nous serions pas hasardé de travailler sur celui-ci, tant l'entreprise nous en paroissoit difficile. Le peu de succés qu'ont eu la plûpart des Commentaires qu'on a faits sur l'Apocalypse, étoit encore une nouvelle raison qui augmentoit nos craintes, & nos répugnances, &, si je l'ose dire, nôtre désespoir.

Mais envisageant la chose de plus prés, & encouragé par l'éxemple de

(4) *August. de Civit. lib. 2. cap. 8. Liber Apocalypsis totum hoc tempus complectitur, quod à primo adventu Christi, usque in seculi finem, quo erit secundus ejus adventus, excurrit.*

quelques grands Hommes, qui de nos jours ont entrepris de l'expliquer d'une maniére purement historique, nous l'avons essayé à leur imitation, & insensiblement les monstres qui nous avoient d'abord effrayé, se sont évanoüis, & les difficultez qui nous avoient paru insurmontables, se sont trouvées heureusement applanies. D'où nous avons conclu que ce qui avoit jusqu'ici empêché la réüssite des Ouvrages qu'on a entrepris sur l'Apocalypse, étoit ou le peu de connoissance qu'on a eu jusqu'au dernier siécle, de l'Histoire Ecclésiastique; ou le peu d'usage qu'on en a fait dans l'explication de ce Livre; ou enfin un respect mal-entendu pour ceux qui l'ont voulu expliquer avant nous, & qui ayant vécu, les uns avant l'accomplissement de ces prophéties, & par conséquent dans un tems où il leur étoit impossible de l'interpréter historiquement; & les autres dans des tems d'ignorance, où l'on n'avoit ni les Livres, ni les secours nécessaires pout débroüiller les faits, & pour fixer les dattes de l'Histoire, ont été obligez de recourir à des sens mystiques, & moraux; ou nous ont rejetté dans de plus grands embarras, en renvoyant l'accomplissement de tout ceci à la fin du monde; ou se sont appliquez à nous débiter des conjectures, qui par elles-mêmes ne sont nullement propres à nous donner l'intelligence d'un Livre de la nature de celui-ci.

L'Eglise persécutée, puis victorieuse, & paisible, est certainement la vraye clef de l'Apocalypse. Tout se rapporte à cela. Il n'y a qu'à dépoüiller les figures de l'Apocalypse de leur air prophétique, & énigmaque, & donner aux choses leur véritable nom, & leur face naturelle, pour faire de l'Apocalyse une véritable histoire. L'Ancien des jours, l'Alpha & l'Oméga, celui qui est, qui a été, & qui sera, est Dieu le Pere; l'Agneau est le Fils; la terre est l'Empire Romain; la bête à sept têtes sont les sept Empereurs persécuteurs de l'Eglise; le dragon qui poursuit la femme prête à accoucher, sont les mêmes persécuteurs qui poursuivent l'Eglise; la bête qui a des cornes semblables à celles de l'Agneau, est Julien l'Apostat; la grande prostituée, la Babylone mystique, est Rome; les trois ans & demi marquez tantôt par le nombre de quarante-deux mois, & tantôt par celui de douze cens soixante jours, ou par *des tems, un tems, & la moitié d'un tems*, ou par *trois jours & demi*, désignent la durée de la persécution. La chûte de Babylone, la mort de la bête, & celle de la grande prostituée, signifient la perte des persécuteurs, & la chûte de Rome idolâtre. Les différens fleaux dont Dieu afflige la terre, & les coupes de sa colére qu'il y fait répandre, sont les malheurs dont l'Empire Romain fut affligé, sur tout depuis la persécution de Dioclétien.

On ne doit pas s'attacher ici à la minutie, ni chercher du mystére par tout. Il peut y en avoir: mais sans une révélation particuliére, qui pourra le découvrir? Vouloir raisonner sur le nom, & sur les propriétez de chaque pierre précieuse, sur la couleur des habits des Anges, & sur

la figure des Chérubins, c'est abuser de son loisir. Du moins si on le fait, ce doit être avec beaucoup de réserve, & sans prétendre élever ses conjectures au rang des choses certaines. Dans cette prophétie, comme dans toutes celles de l'ancien Testament, tout n'est pas prophétique. Ce que saint Jean vit dans le Ciel de l'appareil de la Majesté de Dieu, des vingt-quatre vieillards qui l'adorent, des quatre animaux qui supportent son trône, du livre scêllé présenté à l'Agneau, & diverses autres choses de cette nature, sont des objets que Dieu présente à l'imagination du Prophéte, pour lui inspirer un respect profond envers la Majesté divine, & pour fixer son attention, & celle de son Lecteur: Mais cela ne fait qu'indirectement au principal objet de la prophétie. Cela nous marque le pouvoir infini de Dieu, sa grandeur, sa puissance. Le livre scêllé représente la profondeur de ses décrets inconnus aux hommes; le même livre ouvert par l'Agneau, ses desseins révélez par JESUS-CHRIST à saint Jean dans l'Apocalypse. Les Anges envoyez du trône de Dieu avec des trompettes, & des coupes, nous font voir que ce qui est arrivé dans l'Empire, & les maux dont Rome a été accablée, ne sont pas des choses casuelles; mais que Dieu les a ordonnées, & conduites par sa puissance, & par sa justice infinie.

Ces idées générales ne sont point de l'invention des Commentateurs; elles sont fondées sur le Texte de ce Livre. Saint Jean lui-même, ou l'Ange qui lui parle, nous en développent les plus importantes. Ils donnent à l'Agneau des caractéres qui ne conviennent qu'à JESUS-CHRIST. Ils décrivent l'Ancien des jours d'une maniére qui ne convient qu'au Pere. La femme qui fuit le dragon, & qui enfante dans le désert, malgré les poursuittes de cet ennemi, est visiblement l'Eglise. La Babylone mystique, Rome, est désignée par sa situation sur sept montagnes. Cela n'est pas fondé sur le caprice d'un Interpréte; c'est l'Ange même qui le découvre à saint Jean.

Que ce qui est dit dans l'Apocalyse, regarde des événemens futurs, & dont l'accomplissement n'est pas fort éloigné, c'est encore une chose dont on ne peut pas douter, puisque saint Jean en avertit en plusieurs endroits, & qu'il nous assûre que l'éxécution en est prochaine. *Le tems est proche*, nous dit-il; (*a*) *je viendrai bien-tôt pour rendre à chacun selon ses œuvres.* Dans l'ancien Testament, lorsque les prédictions regardoient des événemens éloignez, le Seigneur ordonnoit à ses Prophétes de les scêller: (*b*) Mais pour l'Apocalypse, il défend d'y mettre le sceau, parce qu'elle devoit bien-tôt s'accomplir: (*c*) *Ne scêllez point vôtre*

(*a*) *Apoc.* XXII. 7. 10. 12.
(*b*) *Dan.* VIII. 26. *Tu autem visionem signa, quia post multos dies erit. Item Dan.* XII. 4. 5. *Isai.* VIII. 16.
(*c*) *Apoc.* XXII. 10.

prophétie ; car le tems est proche. Or il y a plus de seize cens ans que ce Livre est écrit ; il en faut donc chercher l'accomplissement, au moins de la plus grande partie, dans les siécles qui nous ont précédez.

ARTICLE II.

Méthode des Commentateurs de l'Apocalypse.

ON peut partager les Commentateurs de l'Apocalypse en quatre classes. Les uns expliquent toutes les visions de l'Apocalypse du Jugement dernier. Selon eux, la bête à sept têtes est l'Ante-Christ, les deux témoins sont Hénoch, & Elie, le regne de mille ans est le regne des Justes sur la terre aprés le Jugement dernier. Les sept trompettes, & les sept coupes de la colére de Dieu versées sur la terre, désignent les malheurs qui précéderont la fin du monde.

La seconde classe est de ceux qui l'entendent de ce qui est arrivé à l'Eglise dans les tems de persécutions : mais ces Auteurs ne sont nullement d'accord entre eux, quand il s'agit de faire l'application des termes de l'Apocalypse aux événemens particuliers.

La troisiéme classe est de plusieurs Commentateurs Protestans, qui voulant justifier leur séparation de l'Eglise Romaine, ont fait tous leurs efforts pour la rendre odieuse, & dans cette vûë lui ont imputé tous les caractéres les plus horribles que saint Jean attribuë à la bête, à Babylone, à la prostituée. Le Pape, selon leur systême, est l'Ante-Christ ; Rome Catholique, ou l'Eglise Romaine, est celle contre qui sont faites les ménaces qui doivent tomber sur Rome idolâtre. Il s'en est même trouvé parmi eux d'assez téméraires, pour fixer les années, & les momens de sa prétenduë destruction. Mais malgré leur prédiction, l'Eglise Romaine & Catholique subsiste, & subsistera jusqu'à la fin des siécles.

Enfin la quatriéme classe est de ceux qui ont donné à tout ce Livre des explications morales, & édifiantes. Il semble que ç'ait été la méthode de Tychonius Donatiste habile, dont Gennade dit qu'il expliquoit l'Apocalypse d'une maniére spirituelle. Ambroise Autpert Abbé de S. Vincent de Voltorne en Italie, a gardé la même méthode, de même que le P. Viégas, & quelques autres.

La plûpart des anciens Peres, & des premiers Commentateurs de l'Apocalypse ont suivi le sistême qui explique tout ce Livre du Jugement dernier. C'est ainsi que saint Justin, saint Irénée, saint Victorin de Petavv, ville de l'ancienne Pannonie, située sur la Drave en Styrie, qui vivoit sur la fin du troisiéme siécle de l'Eglise ; que saint Hippolyte

Evêque de Porto, au commencement du troisiéme siécle, dans son Livre de la fin du monde; que les Millénaires, que Papias, que Nepos Evêque d'Egypte, qu'André de Césarée, & Arétas Evêque de la même ville, au sixiéme siécle; que Primasius Evêque d'Adrumet, ville de la Province Bizacéce; que le Vénérable Béde, que saint Ambroise, ou plûtôt Bérengaud, imprimé sous le nom de saint Ambroise; que saint Anselme, ou l'Auteur que l'on cite sous son nom, & plusieurs nouveaux, ont tout, ou presque tout rapporté au Jugement dernier. J'en excepte les trois premiers Chapitres, que les Interprétes expliquent d'ordinaire à la lettre des sept Eglises d'Asie.

Nous n'avons pas jugé à propos sur chaque verset de nôtre Commentaire de donner à mesure les explications de chacun de ces Auteurs. Ce détail auroit été presque impossible dans la foule de tous ces Interprétes, dont les vûës, & la méthode sont si différentes. Il nous a paru plus convenable d'exposer ici en gros les divers systêmes qu'on y a suivis, & de prouver en général, comme nous avons fait dans le premier article, que celui que nous avons embrassé est le meilleur, & le seul que l'on doive suivre dans un Commentaire littéral; que de charger nôtre Ouvrage d'une infinité d'opinions que l'on n'auroit pû lire qu'avec dégoût, & qui n'auroient servi de rien ni à l'éclaircissement de ce Livre, ni à nôtre dessein. Si quelqu'un souhaite de voir ces opinions ramassées, il peut consulter la Synopse des Critiques pour les nouveaux, & principalement les Protestans; & Cornelius à Lapide pour les anciens, & les nouveaux Commentateurs Catholiques. L'expérience fait voir que l'exposé de ces variétez d'explications ne produit d'ordinaire que de la confusion dans les idées d'un Lecteur, & de l'incertitude dans son esprit. On veut être fixé; c'est à l'Auteur de prendre sur soi le travail de l'examen, & du discernement des opinions.

Les Commentaires Moraux n'entrent point dans nôtre dessein, & les explications des Protestans sont pour la plûpart si extraordinaires, qu'elles ne méritent pas d'être relevées. Aussi Grotius & Hammond, plus judicieux & de meilleure foi que la plûpart de leurs confreres, ont pris le parti d'expliquer l'Apocalypse d'une maniére historique. Ils entendent presque tout ce qui y est dit depuis le Chapitre troisiéme, des maux que souffrit l'Eglise de Judée sous l'Empire de Néron, & sous celui de Vespasien. Ce qui les a engagé dans ce systême, est une erreur de chronologie, où ils sont tombez en suivant saint Epiphane, (a) qui place l'exil de saint Jean dans l'Isle de Patmos, sous le regne de Claude; au lieu que saint Irénée, (b) Eusébe, (c) & une infinité d'autres le mettent unanimement, sous

(a) *Epiphan. haref. 51.*
(b) *Iren. lib. 5. cap. 30.*
(c) *Euseb in Chronic. ad an. 14. Domitian. & Hist. lib. 3. cap. 18.*

l'Empire de Domitien, vers l'an 94. de JESUS-CHRIST.

M. Bossuet Evêque de Meaux, dans son fameux Ouvrage sur l'Apocalypse, a réformé le plan de Grorius, & a prétendu que saint Jean dans l'Apocalypse, aprés les trois premiers Chapitres qui regardent les sept Eglises d'Asie, avoir voulu prédire les persécutions que l'Eglise devoit souffrir sous les Empereurs payens, jusqu'à la paix de l'Eglise sous Constantin; & ensuite celles que lui fit souffrir Julien l'Apostat; les Victoires que l'Eglise remporta sur ses persécuteurs, la vengeance que Dieu exerça contre l'Empire Romain, & contre Rome, par des fleaux envoyez de sa main, & par les armes des peuples barbares, qui inondérent l'Empire au quatriéme & cinquiéme siécle.

Malgré le peu d'estime que certaines gens ont fait de cet Ouvrage, on doit convenir que personne jusqu'ici n'a pris une route plus sûre, & n'a porté plus loin les découvertes que l'on peut faire sur cet ouvrage. L'Auteur peut n'avoir pas toûjours été heureux dans les applications qu'il a faites des faits historiques, aux figures de l'Apocalypse: mais en gros son systême paroît certainement le plus soutenable de tous ceux qu'on a proposez jusqu'ici; & je suis persuadé que pour donner quelque chose de raisonnable sur ce Livre, il en faudra toûjours revenir à sa méthode, quoiqu'on n'adopte pas tous ses sentimens en particulier.

M. de la Chetardye Curé de saint Sulpice de Paris, a composé une explication de l'Apocalypse, où il a suivi la même méthode que le Prélat dont nous venons de parler; je veux dire, qu'il s'est appliqué à nous donner un Commentaire historique de ce divin Livre. Aprés l'explication des trois premiers Chapitres, qui regardent les Eglises de l'Asie Mineure, qui subsistoient du tems de saint Jean, & qui ne font point de difficulté, parce qu'on convient qu'elles ne concernent point l'état de l'Eglise universelle, il montre que les Chapitres IV. & V. ne sont qu'une espéce de préparatif aux visions suivantes. Saint Jean y décrit ce qui lui parut dans le Ciel de la gloire de Dieu, & de ce qui l'accompagne. Aux Chapitres VI. VII. VIII. IX. X. XI. il prétend que les sept sceaux qui sont ouverts, marquent les sept âges de l'Eglise. Le premier âge est figuré par la grêle mêlée de sang & de feu. C'est le tems des Martyrs, qui dura depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à Constantin. Le second sceau marqué par un cavalier ayant un glaive à la main, & qui met tout le monde en guerre, & en dissension, désigne les hérésies, qui ont succédé aux persécutions. Le troisiéme sceau, & la troisiéme trompette, qui nous représentent un cavalier monté sur un cheval noir, & suivi de la famine; marque le troisiéme âge de l'Eglise, où les nations barbares quittent leurs demeures, attaquent l'Empire Romain, & en ravagent les Provinces.

Le quatriéme sceau, ou la quatriéme trompette, font paroître un homme comme mort, monté sur un cheval pâle, suivi de l'enfer, qui porte dans les

les quatre parties du monde la guerre, la peste, & la famine; c'est le quatriéme âge de l'Eglise, qui renferme le Mahométisme, & le schisme de l'Eglise Grecque. A l'ouverture du cinquiéme sceau, & au son de la cinquiéme trompette, une étoile du Ciel tombe; c'est le symbole de la chûte & de l'apostasie de Luther, Prêtre & Religieux, dont la révolte contre l'Eglise est suivie d'une infinité de guerres, d'hérésies, & de malheurs. La sixiéme trompette sonne, & une infinité d'ennemis désolent l'univers, & font périr la troisiéme partie des hommes. L'Auteur n'entreprend point d'expliquer cette prophétie, parce qu'il la croit future, & regardant le sixiéme âge de l'Eglise, pendant lequel au Chapitre VII. l'Ange découvre à saint Jean la conversion des Juifs. Au Chapitre X. un Ange lui annonce la fin du monde; & au Chapitre XI. la venuë d'Hénoch, & d'Elie, & le regne de l'Ante-Christ, qui fait mourir ces deux Prophétes. Enfin le dernier sceau s'ouvre, & la septiéme trompette retentit; & voilà le Jugement dernier, & JESUS-CHRIST qui descend du Ciel, accompagné des Anges, & des Saints, Chap. XI. 15. & suiv.

Voilà, selon cet Auteur, l'objet général de l'Apocalypse. Saint Jean au Chap. XII. & dans les suivans, revient à la premiére partie de sa prophétie, qui regarde l'établissement de l'Eglise, les persécutions qu'elle devoit souffrir, & sa victoire contre les persécuteurs. Une femme revêtuë du soleil, & ayant la lune sous ses pieds, représente l'Eglise. Le dragon à sept têtes & à dix cornes, traînant avec sa queuë la troisiéme partie des étoiles du Ciel, est le démon, qui assisté de sept Empereurs Romains, marquez par les sept têtes, & de dix persécutions, désignées par les dix cornes, prétend engloutir la femme & son fruit, l'Eglise & ses enfans, par les persécutions qu'il leur suscite. Mais le dragon est défait par saint Michel. Constantin devient seul maître de l'Empire, par la perte de six Tyrans. Il en restoit un septiéme, qui ne devoit paroître qu'aprés lui; c'est Julien l'Apostat, dont la persécution est décrite aux Chap. XIII. & XIV. Mais enfin le tems de la vengeance arrive; les nations barbares ravagent & démembrent l'Empire Romain. Sept Anges par l'effusion de sept phioles, vont faire tomber toutes sortes de malheurs sur Rome, & sur l'Empire. C'est ce qu'on voit dans les Chap. XV. XVI. XVII. & XVIII.

Aprés la chûte de l'Empire Romain, les nôces de l'Agneau se célébrent, & l'ancien serpent est enchaîné. C'est l'état de l'Eglise, jusqu'à la venuë de l'Ante-Christ. On nous décrit ses persécutions au Chap. XIX mais Dieu vient au secours de son Eglise; JESUS-CHRIST paroît dans les airs, le Jugement arrive, la bête est précipitée dans l'enfer; aprés quoi les Saints vont regner dans le Ciel avec JESUS-CHRIST, dont l'empire est décrit dans toute sa gloire aux Chap. XXI. & XXII. de ce Livre. Tel

est le plan historique que M. de la Chetardye a formé sur l'Apocalypse. Je crains qu'on ne trouve que cette distribution des tems de l'Eglise en six âges, ne paroisse un peu trop arbitraire, & que le retour qu'il fait du Chap. XI. qui, selon lui, marque le Jugemenr dernier, à l'établissement de l'Eglise, exprimée, suivant son systeme, dans le Chapitre XII. & dans les suivans, ne semble un peu trop éloigné. Enfin la durée du quatriéme âge de l'Eglise, qu'il fait aller depuis Mahomet jusqu'à Luther, me paroit bien longue, en comparaison des autres; il contient environ mille ans d'interval. Je n'entre point dans l'examen de ses explications particuliéres, cela meneroit trop loin.

M. l'Abbé du Pin, qui a travaillé depuis peu sur l'Apocalypse, a pris un champ plus vaste que ni M. Bossuet Evêque de Meaux, ni M. de la Chetardye. Il ne s'attache point à chercher dans l'Histoire des faits détaillez, pour y trouver l'accomplissement des Prophéties de saint Jean, il se contente de dire en général, que les trois premiers Chapitres de l'Apocalypse, regardent des Eglises particuliéres d'Asie; & les trois derniers, la fin du monde, le Jugement dernier, & le bonheur des Saints dans le Ciel. Tout le reste prédit en général les persécutions que les Fidéles avoient à souffrir; la punition des persécuteurs, & la ruine de l'idolâtrie. Saint Jean pour consoler les Fidéles affligez, leur représente le même objet sous un grand nombre de figures diverses, qui vont toutes au même but, & représentent la même chose.

Il prétend que ceux qui veulent appliquer chaque vision à un événement particulier, entreprennent une chose, non-seulement impossible, mais même contraire à l'intention de S. Jean; & que toutes ces visions, à le bien prendre, n'ont pas plus de rapport à un événement qu'à un autre. Il croit que les sept têtes de la bête, marquent les sept Empereurs idolâtres, qui ont été les auteurs de la derniére persécution contre l'Eglise; savoir, Dioclétien, Maximien, Galére, Sévére, Maxime, Maximin, & Licinius; & encore ne donne-t'il cette explication que comme une conjecture, tant il craint d'avancer des choses douteuses.

Cette méthode est aisée, & tranche tout d'un coup une foule de difficultez. Elle n'engage pas à de grandes recherches historiques, ni à des détails embarrassans; elle n'est poinr sujette à l'inconvénient de proposer des conjectures douteuses, & à faire des suppositions incertaines. Elle est fondée sur l'Histoire; elle la suppose, quoiqu'elle n'entre pas assez avant dans l'éxamen des faits, pour vérifier toutes les particularitez de la Prophétie. Mais s'il m'est permis d'en dire ici ce que j'en pense; elle laisse l'esprit trop vuide, & trop flottant; ses explications sont trop vagues. Nous croyons que l'Apocalypse de même que toutes les aurres prophéties, a son objet général & son objet particulier. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel nous parlent en plusieurs endroits de la ruine de Jéru-

salem, de la captivité de Juda, & du retour de la captivité. Ils nous parlent aussi de la ruine de Babylone, de la chûte de l'Empire des Chaldéens. Daniel nous a décrit sous plusieurs figures la persécution d'Antiochus Epiphane contre les Juifs. Ces Prophétes ne se contentent pas de nous prédire l'avénement en général, ils nous en marquent la datte, la durée, les circonstances, les auteurs; & tout cela enveloppé de figures. Les Commentateurs ne se croyent pas dispensez de vérifier ces particularitez par l'Histoire; ils cherchent le sens des figures; ils fixent les événemens prédits, par la chronologie: & l'essai qu'on en a fait par exemple sur Daniel, dans lequel nous trouvons une histoire presqu'aussi circonstanciée que dans les Historiens mêmes; en sorte que Porphyre soutenoit que cette prophétie avoit été composée aprés coup, fait voir que la chose n'est pas impossible, & que si l'on ne peut justifier de même chaque partie des anciennes prophéties contre Ninive, Babylone, & l'Egypte; c'est que l'histoire de ces tems-là nous manque. On ne peut pas dire la même chose de l'Apocalypse. Nous savons trés-certainement que la plus grande partie de ce qu'elle a prédit est arrivé; & nous connoissons l'histoire du tems dont elle a voulu parler. Pourquoi donc ne pas appliquer les faits particuliers de cette histoire, aux figures de cette prophétie? Pourquoi ne pas travailler à développer les figures, à relever les circonstances, à vérifier les événemens marquez dans la prophétie, par l'Histoire Romaine, & par celle de l'Eglise?

Mais on risque de se méprendre quelquefois, & de débiter des conjectures incertaines. On l'avouë; & les Lecteurs ne doivent pas s'en plaindre, si l'Auteur ne donne ses pensées que pour ce qu'elles sont; je veux dire, s'il se contente de proposer modestement à son Lecteur, ce qu'il rencontre dans l'Histoire, qui paroît conforme à ce qui est prédit dans la prophétie, en lui en laissant le jugement. Le public a droit, ce me semble, d'éxiger d'un Commentateur, qu'il se charge de ce travail, & qu'il coure le risque de ne pas rencontrer sûrement ce qu'il cherche. On ne lui pardonne pas de ne l'avoir pas cherché. Il seroit injuste de demander ici des démonstrations, & des preuves indubitables. On doit être content, lorsque l'application que l'on fait, est juste, probable, & ne renferme rien de contraire à l'esprit, & à l'intention du Prophéte. Lorsqu'on ne lui fait pas prédire ce qui est arrivé avant lui, ou ce qui n'a nul rapport à son but général, qu'il ne manque jamais de marquer par des traits bien sensibles, & ausquels il est mal-aisé de se méprendre. C'est la méthode qu'ont suivie les meilleurs Interprétes des Prophéties de l'ancien Testament; & c'est celle que nous avons crû devoir suivre dans ce Commentaire sur l'Apocalypse. Il n'est pas croyable que saint Jean n'air rien voulu exprimer de particulier, par tant de détails, de circonstances, de nombres, de dattes, de peintures. Et si tout cela

est significatif, & doit se vérifier par l'Histoire; pourquoi ne pas faire ses efforts pour en montrer l'éxécution littérale & historique?

ARTICLE III.

De l'Auteur de l'Apocalypse, & de sa canonicité.

L'On a douté autrefois que saint Jean fût Auteur de l'Apocalypse. On l'a attribuée à Cérinthe, fameux héréfiarque de la fin du premier siécle, qui l'avoit, disoit-on, composée, pour autoriser ses rêveries. Il est certain que Cérinthe avoit écrit une Apocalypse, (*a*) & Baronius croit qu'il l'avoit publiée sous le nom de saint Jean. Mais ce qu'on en trouve dans les Anciens, fait voir qu'elle étoit différente de celle que nous avons de cet Apôtre. (*b*)

L'obscurité de la vraye Apocalypse, qui la rendoit inintelligible à la plûpart des Lecteurs, ne contribua pas peu à la faire considérer comme apocryphe. (*c*) Les Prophéties avant l'éxécution, sont toûjours trés-obscures; & tandis qu'on n'en a point la clef, elles demeurent fermées & inutiles à nôtre égard. Grotius conjecture qu'une autre raison qui l'a fait rejetter par quelques Eglises pendant quelques siécles, est qu'elle étoit fort rare, & que les Evêques la tenoient cachée, de peur d'irriter les Empereurs, dont elle parloit d'une maniére énigmatique à la vérité; mais pourtant assez claire, si l'on se fût avisé de vouloir l'éxaminer. De plus, comme l'Auteur y parle de Gog & de Magog, du regne de mille ans, d'une premiére résurrection, d'une Jérusalem nouvelle; choses dont les Cérinthiens, & quelques Chrétiens hébraïzans abusoient; on n'en conseilloit pas indifféremment la lecture, & on la conservoit dans les archives des Eglises, avec beaucoup de réserve.

Dés le second siécle Marcion, & Cerdon rejettérent l'Apocalypse. Caïus Prêtre de l'Eglise Romaine, au troisiéme siécle, dans sa dispute contre Procle chef des Cataphryges, ayant entrepris de détruire l'erreur des Millénaires, dont les défenseurs s'appuyoient principalement de l'autorité de ce Livre, prétendit que l'Apocalypse n'étoit pas de saint Jean; mais de l'héréfiarque Cérinthe. Son sentiment fut suivi par plu-

(*a*) *Theodoret. haretic. fabul. lib. 2. cap. 3.*

(*b*) Voyez M. de Tillemont, Note 3. sur les Cérinthiens.

(*c*) *Dionys. Alexand. apud Euseb. lib. 7. cap. 25. Hist. Eccles.* Τινὲς μὲν πρὸ ἡμῶν ἀθετήσαντες καὶ ἀπτοκόψαντες ἅπασαν τὴν βίβλον, καθ' ἕκαστον κεφάλαιον διελθόντες ἄγνοιάν τε καὶ ἀπαιδευσίαν ἀποφαίνοντες. Ψευδεπιγράφῳ τε τῷ ἐπιγραφῇ, κηρύττοντες δὲ τὸν τοῦ ἀπ' αὐτῶν κληθέντα ἀνεπιφάνειαν κρύπτειν, &c.

sieurs Catholiques, comme le remarque saint Denys d'Aléxandrie. Mais ce dernier, (a) qui vivoit au milieu du troisiéme siécle, ne doutoit pas que ce Livre ne fût d'un homme Saint & inspiré, qui portoit le nom de Jean, ainsi qu'on le lit dans plus d'un endroit de l'Apocalypse; mais il doutoit qu'il fût de saint Jean l'Evangéliste. Le style, & l'esprit de l'Auteur de ce Livre, lui paroissoient différent de celui de l'Evangéliste, dans son Evangile, & dans sa premiére Epître. Il n'y trouvoit pas la même pureté de style, ni la même correction de langage, que dans ces autres ouvrages, qui sont sûrement de saint Jean. Il aimoit mieux l'attribuer à Jean Marc, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres; ou à un autre Jean, dont on voyoit le tombeau à Ephése, avec celui de saint Jean l'Evangéliste.

Au quatriéme siécle, les Aloges, sorte d'Arriens dont parle saint Epiphane, (b) la rejettoient aussi; parce que S. Jean y donne au Fils de Dieu le nom de *Verbe*, ainsi que dans l'Evangile, qu'ils rejettoient de même. Ils objectoient contre l'Apocalypse, qu'il y étoit parlé de l'Eglise de Thyatires, qui n'avoit jamais été, disoient-ils. Il est vrai que de leur tems elle étoit toute infectée du Manichéïsme; mais elle étoit Catholique du tems de saint Jean: & peu de tems aprés les Aloges, elle retourna à l'Eglise, & renonça à l'erreur. Les difficultez qu'on formoit contre cet Ouvrage, n'étoient point encore terminées au cinquiéme siécle. Saint Jérôme (c) dit que de son tems les Grecs ne le recevoient point encore; & en effet il n'est point dans le Catalogue dressé par le Concile de Laodicée, (d) ni dans celui de saint Cyrille de Jérusalem, (e) ni dans saint Grégoire de Nazianze. (f) Saint Amphiloque dit que quelques-uns le reçoivent; mais que la plûpart le rejettent: (g) & saint Epiphane (h) qui le reçoit, n'ose condamner ceux qui ne le reçoivent pas.

Un Auteur imprimé mal-à-propos sous le nom de saint Jérôme, mais qui vivoit vers le tems de ce Pere, dans son explication du premier Pseaume, (i) dit que de son tems le Livre de l'Apocalypse n'étoit point reçû dans les Provinces où il écrivoit; or il vivoit apparemment dans la Palestine; mais que dans tout l'Occident, & dans les autres Provinces

(a) *Dionys. Alexand. loco citato* Ἐγὼ δὲ ἀθετῆσαι μὲν οὐκ ἀποτολμήσαιμι τὸ βιβλίον, πολλῶν αὐτὸ διὰ σπουδῆς ἐχόντων ἀδελφῶν . . . Καταλέσθαι μὲν αὐτὸν Ἰωάννου, καὶ ἀναγνῶναι γνήσιον Ἰωάννου βούλομαι, οὐκ ἀντιρῶ. Ἀγνὸς μὲν γὰρ ἴσως τοῦτο καὶ θεοπνεύστου σωμάτων, ὁ μὲν βαθὺς ἂν συνδοίμην, τοῦτον εἶναι τὸν Ἀπόστολον.

(b) *Epiphan. haref. 51. cap. 3. pag. 423.*

(c) *Ieronym. Ep. 129. ad Dardan. Quod si Epistolam ad Hebraos Latinorum consuetudo non recipit inter Scripturas canonicas, nec Græcorum quidem Ecclesiæ Apocalypsis Joannis eadem libertate suscipiunt, & tamen nos utraque suscipimus, nequaquam hujus temporis consuetudinem, sed veterum Scriptorum authoritatem sequentes, qui plerumque utrinsque abutantur testimoniis.*

(d) *Laodicen. Concil. c. 60.*

(e) *Cyrill. Jerosol. Cathech. 4.*

(f) *Gregor. Nazianz. cap. 34.*

(g) *Amphiloc. in Catalog.*

(h) *Epiphan. haref. 51. cap. 33.*

(i) *In nov. Edit. S. Ieronym. pag. 526.*

de la Phénicie, & dans l'Egypte, il étoit reçû comme canonique, & que les anciens Auteurs Ecclésiastiques, comme saint Irénée, saint Polycarpe, saint Denys d'Aléxandrie, & saint Cyprien, l'avoient cité, reçû, & expliqué. Depuis le cinquiéme siécle, il semble qu'il a été reconnu unanimement pour canonique, jusqu'au tems des derniéres hérésies : car Calvin, Luther, & quelques autres l'ont retranché du Canon.

M. Mille (*a*) soutient qu'avant l'an 210. personne n'avoit contesté l'authenticité de l'Apocalypse, & n'en avoit disputé la possession à saint Jean ; si ce n'est Marcion, qui méprisoit presque toutes les Ecritures du nouveau Testament. Ce fut Caius Prêtre de l'Eglise Romaine, qui le premier fit naître du doute sur cela, quoique sans mauvaise intention. Comme il avoit à combattre l'erreur des Millenaires, il crut devoir ruiner tout d'un coup leur édifice, en l'attaquant par le fondement, & en niant l'autorité d'un Livre, qui leur fournissoit la principale de leurs preuves. Il l'attribua à Cérinthe, trompé peut être par le titre d'un Livre de cet Hérésiarque, qui portoit comme celui-ci, le nom d'Apocalypse.

Maint saint Justin, (*b*) & saint Irénée (*c*) plus anciens que Caïus, reconnoissent sans difficulté qu'elle est de saint Jean Apôtre de JESUS-CHRIST. Tertullien, (*d*) saint Hippolyte, (*e*) Origénes, (*f*) saint Victorin, (*g*) Eusébe, (*h*) saint Athanase, (*i*) saint Hilaire, (*k*) saint Basile, (*l*) saint Grégoire de Nysse, (*m*) saint Ambroise, (*n*) saint Paulin, (*o*) saint Epiphane, (*p*) saint Jérôme, (*q*) saint Augustin, (*r*) & divers autres la citent comme de saint Jean, & comme Ecriture canonique. Plusieurs autres la citent aussi comme Ecriture sainte, mais sans en nommer l'Auteur ; comme saint Clément d'Aléxandrie, (*s*) saint Cyprien, (*t*) Firmicus Maternus, (*u*) saint Macaire d'Egypte, (*x*) saint Pacien, (*y*) & quelques autres. Enfin d'autres l'attribuënt à saint Jean,

---

(*a*) *Mill. Prolog. in Apocal.*

(*b*) *Justin. Dialogo cum Tryph.* Παρ' ἡμῖν ἀνὴρ τις ὀνόματι Ἰωάννης εἷς τῶν Ἀποστόλων τοῦ Χριστοῦ ἐν Ἀποκαλύψει προφητεύσας ἀνῆκε.

(*c*) *Iren. lib. 5. cap. 3. & apud Eusib. lib. 5. cap 8. &c.*

(*d*) *Tertull. Scorpiac. c. 12. contra Marcion lib. 3. cap 14. Præscript. cap. 33.*

(*e*) *Hippolyt. Tract. contra Noët. Bibl. PP. tom 15 pag 623. & de Anti-Christo, p 48.*

(*f*) *Origen. homil. 7. in Josue. Et Præfat. in Evang. Joan. p. 5.*

(*g*) *Victorin. in Apoc. Bibl. PP. tom. 1. pag 576.*

(*h*) *Eusib. Chronic. anno 14. Domitiani.*

(*i*) *Athanas. in Synopsi.*

(*k*) *Hilar. lib. 6. de Trinit. pag. 44.*

(*l*) *Basil. in Eunom lib. 2.*

(*m*) *Nyssen homil. de Ordinat. sua.*

(*n*) *Ambros. in Symbol. cap. 27. & Ep. Chromat.*

(*o*) *Paulin. Ep 24.*

(*p*) *Epiphan. haeres. 51. cap. 32*

(*q*) *Ieronym. in Catalogo. Et in Ezech. XLIII.*

(*r*) *Aug Tract. 13. & 36 in Joan.*

(*s*) *Clem Alex. Padag. lib. 2. cap. 10.*

(*t*) *Cyprian. Ep. 63.*

(*u*) *Firmic. Mater. contra Idol. cap. 20.*

(*x*) *Macar. homil 30.*

(*y*) *Pacian. Ep. 1. Bibl. PP. tom. 3.*

sans s'expliquer davantage ; comme Théophile Evêque d'Antioche, saint Clément d'Aléxandrie dans le sixiéme Livre des Stromates, Apollonius, (*a*) l'Auteur du Traité contre les Novatiens, parmi les Oeuvres de saint Cyprien, saint Méthode, (*b*) saint Athanase, (*c*) saint Phébade d'Agen, (*d*) saint Grégoire de Nazianze, (*e*) Rufin, (*f*) le troisiéme Concile de Carthage, (*g*) & le Pape Innocent I. (*h*) Aprés cela peut-on douter que cette piéce ne soit de saint Jean l'Evangéliste, & qu'elle ne soit Ecriture canonique ?

Les Protestans mêmes, nonobstant le doute de leurs premiers Chefs, la reçoivent aujourd'hui sans difficulté ; & Beze l'a soutenuë avec force, & a répondu à toutes les difficultez qu'on formoit contre elle. Les raisons que saint Denys d'Aléxandrie rapporte pour faire douter qu'elle soit de saint Jean, ne sont pas sans réplique. La différence du style n'est pas fort grande, & ne vient apparemment que de la diversité de la matiére. Sulpice Sévére (*i*) croyoit si peu qu'on pût douter de son authenticité, qu'il ne feint pas de dire que ceux qui ne la reçoivent pas, sont des foux, ou des impies : *A plerisque aut stultè, aut impiè non recipitur.* Saint Jean s'y désigne en plus d'un endroit par des traits qui ne conviennent qu'à lui seul : (*k*) *Moi Jean, ai été dans l'Isle de Patmos, pour la parole de Dieu, & pour le témoignage de Jesus.* Il dit aussi (*l*) *qu'il a rendu témoignage à la parole de Dieu, & à Jesus-Christ dans tout ce qu'il a vû.* Caractéres qui désignent saint Jean l'Evangéliste, qui dit de lui-même dans son Evangile : (*m*) *Celui qui a vû ces choses, en rend témoignage, & son témoignage est vrai.* Enfin on remarque ici des termes qui lui sont propres, comme ceux d'*Agneau*, (*n*) & de *Verbe*, (*o*) donnez au Fils de Dieu.

Il est inutile de réfuter l'opinion qui vouloit l'attribuer à Cérinthe, puisque les erreurs de cet Hérésiarque y sont trés-solidement réfutées. Le titre de *Théologien* (*p*) que l'on donne à l'Auteur de cet Ouvrage, prouve encore que c'est S. Jean. Ce surnom lui a été consacré par l'antiquité, principalement à cause de l'élévation du premier Chapitre de son Evangile, & de la maniére sublime dont il parle de la Divinité. La Vulgate

---

(*a*) *Apollon lib. 5. cap. 18.*
(*b*) *Meth. apud Phot. cod. 234.*
(*c*) *Athanas. orat. 3 contra Arianos.*
(*d*) *Phebad. contra Arianos, lib. 4. Bibl. PP. pag. 175.*
(*e*) *Nazianz. orat. 32.*
(*f*) *Rufin. Exposit. Symb. apud Cyprian. pag. 541.*
(*g*) *Concil. 3. Carthag. an. 397. can. 47.*
(*h*) *Innocent. I. Ep. 3. cap. 7.*
(*i*) *Sulpit. Sever. Hist. lib. 2.*
(*k*) *Apoc. I. 9.*
(*l*) *Apoc. I. 2.*
(*m*) *Joan. XIX. 35.*
(*n*) *Apoc. v. 7. 8. &c. Confer Joan. I. 29. 36.*
(*o*) *Apocal. XIX. 13. Confer Joan. I. 1. & 1. Joan. I. 1. v. 7.*
(*p*) *Titul. in editis.* Ἀποκάλυψις Ἰωάνου τοῦ Θεολόγου. *Alii :* Θεολόγου καὶ Εὐαγγελιστοῦ. *Complut.* Τοῦ Ἁγίου Ἀποστόλου καὶ Εὐαγγελιστοῦ Ἰωάνου τοῦ Θεολόγου.

ne lui donne que le titre d'Apôtre ; & les Exemplaires Grecs varient sur le titre. Quelques-uns ajoutent le nom d'Apôtre, & d'Evangéliste à celui de Théologien. Enfin ce Livre porte en lui-même tous les caractéres de Divinité qu'on peut désirer, dans la pureté, & dans l'excellence de sa doctrine, & dans les prophéties sur l'état futur de l'Eglise, desquelles l'événement a pleinement justifié la vérité. Or il n'y a point de preuve plus certaine à nôtre égard de la Divinité, & de l'inspiration d'un Ouvrage, que la prédiction de l'avenir, (*a*) lorsqu'elle est suivie de l'effet. On ne trouve ici rien qui démente le caractére de la vie, de la doctrine, & des sentimens de saint Jean. Il y parle comme Chef, & Apôtre des Eglises d'Asie. (*b*) On y remarque ses hauts sentimens de la Divinité, & une profonde connoissance des prophéties, & des usages des Juifs.

ARTICLE IV.

En quel tems, en quel lieu, en quelle Langue, l'Apocalypse a-t'elle été écrite? Jugement sur son style.

L'Auteur de l'Apocalypse nous apprend lui-même qu'il la composa dans l'Isle de Patmos, *où il avoit été relégué pour la parole de Dieu, & pour le témoignage qu'il rendoit à Jesus-Christ.* (*c*) Ceux qui l'ont attribuée à Cérinthe, ont crû apparemment que cet Hérésiarque l'avoit feinte sous le nom de saint Jean : Car pour Cérinthe, on sait qu'il n'a jamais été éxilé à Patmos ; & toute l'antiquité parle de l'exil de saint Jean dans la même Isle. Saint Irénée, (*d*) Eusébe, (*e*) saint Jérôme, (*f*) saint Victorin, (*g*) & les autres en font foi. On ne connoît que saint Epiphane qui ne mette pas son éxil sous l'Empire de Domitien. Il le place sous celui de Claude, & il est suivi par Grotius, comme nous l'avons déja vû. Ligfoot, & Hammond ont embrassé le sentiment de Grotius. Salmeron, Hentenius, & le P. Possines ont prétendu aussi qu'il l'avoit écrite avant la ruine de Jérusalem. Mais la foule des Interprétes anciens, & modernes placent l'Apocalypse entre l'an 94. & 96. de

---

(*a*) *Isai.* XLI. 23. *Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, & sciemus quia Dei estis vos.*

(*b*) *Ieronym. in Catalogo, in Joanne*

(*c*) *Apocal* I. 9. *Ego Joannes fui in insula, quæ appellatur Patmos, propter verbum Dei, & testimonium Jesu, fui in Spiritu in Dominica die.*

(*d*) *Iren. lib.* 5. *cap.* 30.

(*e*) *Euseb. in Chronic. ad an.* 14. *Domit.*

(*f*) *Ieronym. in Catal.*

(*g*) *Victorin. in Apocal.*

JESUS-

JESUS-CHRIST. La premiére datte est celle de son exil sous Domitien ; & la seconde est celle de son rappel aprés la mort de ce Prince. Grotius avance qu'Eusébe dit que saint Jean composa son Apocalypse à Ephése. Je ne trouve rien de cela dans Eusébe : Mais saint Victorin Evêque de Petavv, croit que ce ne fut qu'au retour de son éxil, qu'il donna, & publia cet Ouvrage. (*a*)

Scaliger (*b*) a crû que l'Apocalypse avoit été écrite en Hébreu. C'est un paradoxe qui n'a été suivi de personne. Tout le monde dit, ou suppose qu'elle a été composée en Grec ; & le Texte même en est une preuve. Dieu y dit en plus d'un endroit : Je suis *l'Alpha*, & *l'Omega* : Ce qui ne pourroit s'entendre en Hébreu, *l'omega* n'en étant pas la derniére lettre, & n'entrant pas même dans l'Alphabet Hébreu. S. Denys d'Aléxandrie (*c*) remarquoit une grande différence de style entre l'Evangile, & la premiére Epître de S. Jean, comparées à son Apocalypse. Il trouve de l'élégance dans l'arrangement des termes, & de la pureté dans le langage de l'Evangile, & de la premiére Epître de saint Jean. On n'y voit, dit-il, ni barbarisme, ni solécisme, ni même idiotisme. Le Seigneur ayant accordé à son Disciple bien-aimé, le double don de la science, & de l'éloquence. Mais pour l'Apocalypse, il trouvoit que la diction n'en étoit pas bien grecque, & qu'elle étoit quelquefois gâtée par des solécismes, ou des barbarismes. Il s'abstient, dit-il, par respect, d'en produire des exemples, n'en ayant même parlé que pour montrer qu'il avoit éxaminé la chose, & que le style de ces ouvrages n'étoit pas le même.

Il est certain que si la diversité du style étoit toûjours un argument décisif, pour prouver qu'un ouvrage n'est pas d'un Auteur ; on auroit lieu de douter que l'Apocalypse fût de saint Jean. Mais plusieurs choses peuvent causer de la variété dans le style de la même personne.. L'âge, les circonstances du tems, la disposition de l'esprit, la nature du sujet que l'on traite. Salomon est fort différent de lui-même dans les trois ouvrages que l'on a de lui. Dans les Proverbes il est sérieux, & ne parle que par sentences. Dans l'Ecclésiaste, il marche par raisonnemens, & par preuves. Il est doux, tendre, passionné, dans le Cantique des Cantiques. D'ailleurs saint Jean à Patmos n'avoit pas les mêmes secours qu'à Ephése, pour faire revoir ses Ouvrages, & pour en faire châtier le style, par des personnes habiles, & polies. Je parle dans le sentiment commun, qui veut qu'il l'ait écrite à Patmos.

(*a*) *Victorin. Petav. in Apoc. p. 579. D.*

(*b*) *Scaligerana.*

(*c*) *Dionys. Alexand. apud Euseb. Histor. Eccles. lib. 7. cap. 25.* Πολλῶν γὰρ δεῖ βάρβαρόν τινα φθέγγον ἢ σολοικοῦντα, ἢ ὅλως ἰδιοτισμὸν τὸ αὐτοῖς ὁριθῆναι . . . . τὸ Ἀποκαλυψὶ δὲ διάλεκτον καὶ γλῶσσαν οὐκ ἀκριβῶς ἐλληνίζουσαν αὐτῷ βλέπω. Ἀλλ' ἰδιώμασι μὲν βαρβαρικοῖς χρώμενον, καὶ ἔνια καὶ σολοικίζοντα, &c.

De fort habiles Critiques admirent l'art, & la beauté de cet Ouvrage. On a vû au commencement les éloges que saint Jérôme lui a donnez. Saint Denys d'Aléxandrie ne parle qu'avec admiration du fond de l'Ouvrage. Henry Morus (*a*) croit qu'il n'y eut jamais d'ouvrage écrit avec plus d'art, & de beauté; tout y est pesé, & mis en sa place dans la derniére justesse. M. l'Abbé du Pin (*b*) dit que le style de l'Apocalypse est élevé & prophétique, que toutes les narrations & descriptions de ce Livre, sont grandes, sublimes, & exprimées en termes pathétiques. Qu'il est écrit avec beaucoup d'art, & d'élévation. Les figures de l'ancien Testament y sont appliquées d'une maniére trés-juste; & les expressions des anciens Prophétes y sont employées trés-à-propos. Le Ciel & la terre sont le théatre de toutes les visions. Le Seigneur, l'Agneau, les Anges, les puissances infernales, les Rois de la terre, l'idolâtrie, en sont les acteurs; & ce qu'ils représentent, est représenté d'une maniére vive & naïve, qui frappe, & qui touche sensiblement l'esprit des Lecteurs. La narration en est simple & naturelle; mais en même-tems grande & élevée, & les expressions en sont nobles & magnifiques. S'il y a quelque obscurité, elle n'est point dans les termes, mais dans les choses.

S'il m'est permis de joindre ma pensée à celle de ces grands Hommes, je reconnoîtrai ingénuëment, que lorsque je commençai à travailler sur ce Livre, je n'étois nullement prévenu en sa faveur. Je le considérois comme un énigme, dont l'explication étoit impossible aux hommes, sans une révélation particuliére. Je regardois tous les Commentateurs qui ont entrepris de l'expliquer, comme des gens, qui au milieu des ténébres, vont au hazard, où les porte leur bonne ou mauvaise fortune. Mais en éxaminant cet Ouvrage avec plus de soin, j'y ai remarqué des beautez comparables à tout ce qu'il y a de plus pompeux, de plus grand dans les Prophéties d'Isaïe, de Daniel, de Jérémie, d'Ezéchiel. J'y ai admiré l'ordre, l'arrangement, le choix des faits, la lumiére répanduë à propos sur certains endroits obscurs; les faits noblement enveloppez sous des figures naïves, & expressives. Une infinité d'allusions magnifiques à ce qu'il y a de plus brillant dans les Prophétes, & à ce qui se pratiquoit de plus pompeux dans le Temple. Des peintures grandes, & propres à inspirer du respect, & de la frayeur, lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention du Lecteur sur quelque objet important. La majesté de Dieu, son pouvoir infini, son autorité absoluë sur les Empires, sur les Rois, sur les choses du monde, marquées par des traits vifs, & perçants. Le

(*a*) *Henric. Morus, Vision. Apoc. lib. 5. cap. 15. in Synopsi pag. 1661. Nullus umquam liber majori cum artificio scriptus est, unoquoque verbo velut in bilance pensitato.*

(*b*) *Du Pin, Apocalyps. pag. 253. 254.*

récit y est soutenu, vif, varié, léger, interessant. Je n'ai point vû de poësie plus animée; car tout y agit, & tout y parle, & les caractéres y sont admirablement conservez. Et quand on a une fois saisi le fil de l'histoire, à laquelle il fait allusion; il vous semble lire une histoire écrite en figure, ou embellie par les ornemens de la poësie.

ARTICLE V.

Sujet de l'Apocalypse. Précis de ce Livre.

ON peut fort naturellement partager l'Apocalypse en trois parties: La premiére contenuë dans les trois premiers Chapitres, regarde les sept Eglises d'Asie, dont saint Jean prenoit un soin particulier, & qu'il gouvernoit de son Isle de Patmos, où il étoit relégué. La seconde partie, qui tient depuis le Chapitre IV. jusqu'au XIX. inclus, comprend la guerre que l'Eglise a soutenuë de la part de ses persécuteurs; les maux qu'elle a soufferts, la victoire qu'elle a remportée sur eux, les châtimens dont Dieu a frappé ses ennemis, & la vengeance qu'il a tirée du sang des Martyrs. Enfin la troisiéme, qui comprend les trois derniers Chapitres, est proprement le triomphe du Fils de Dieu, & la description du bonheur des Martyrs dans la Béatitude; le Jugement dernier, la Résurrection des morts, la demeure des Bienheureux dans le Ciel.

Tout le monde convient que la premiére partie est une instruction prophétique, adressée aux Eglises d'Ephése, de Smirne, de Pergame, de Thiatyre, de Sardes, de Philadelphie, & de Laodicée: Quoique plusieurs Interprétes y cherchent aussi du mystére, & prétendent que les avis donnez aux sept Eglises, regardent des choses futures, & qui ont rapport à toute l'Eglise. On convient aussi que la troisiéme partie regarde la fin du monde, & la félicité des Saints dans le Ciel. Toute la difficulté de l'interprétation roule sur la seconde partie, & consiste à montrer dans l'Histoire, non seulement en général; car sur cela on est encore assez d'accord: mais aussi en particulier, que les prédictions de saint Jean se sont accomplies depuis l'an 303. qui est la premiére année de la grande persécution suscitée par Dioclétien & Galére, jusqu'à l'année 410. qui est celle de la prise de Rome par Alaric. Les persécutions qui ont précédé, tant de la part des Juifs, que de la part des Empereurs Romains, ou des Gouverneurs & peuples idolâtres, n'étant, pour ainsi dire, que des préludes de celle-ci.

Le Chapitre IV. n'est qu'un préambule, où l'on décrit la Majesté de

leur lumiére. On l'explique ou des premiéres hérésies, qui causérent tant d'obscurcissement dans l'Eglise; ou des disgraces de la nation Juïve; ou des malheurs de l'Empire Romain. Aprés ces quatre trompettes, un aigle annonce de grands malheurs sur la terre, qui doivent arriver au son des quatre trompettes qui n'avoient pas encore sonné. A la cinquiéme trompette, (Chap. IX.) une étoile tombée du Ciel, ouvre l'entrée de l'abîme, d'où il sort une infinité de sauterelles, qui ravagent toute la terre. Ces sauterelles désignoient les peuples barbares qui se jettérent dans l'Empire Romain, aprés la mort de Constantin, & de ses enfans. Tous les caractéres de ces peuples sont admirablement exprimez sous les figures de ces sauterelles. Les Prophétes pour rélever la Majesté de Dieu, aiment à employer ces maniéres de parler figurées: *Je sifflerai, & je ferai venir la mouche de l'Egypte, & l'abeille de l'Assyrie; & elles viendront se reposer sur la terre d'Israël*, dit le Seigneur dans Isaïe. (*a*) Il veut marquer les armées d'Egypte, & d'Assyrie.

Au son de la sixiéme trompette, on donne ordre de délier les quatre Anges qui gardoient la frontiére des deux Empires des Parthes, & des Romains. Ce sont les garnisons des deux Empires, qui étoient demeurées en paix depuis l'an 320. jusqu'en 337. Sapor rompit la trêve. Constantin mourut avant que de pouvoir commencer la guerre. Constance la soutint sans souffrir aucune perte considérable: mais Julien y périt, & son armée faillit à y périr aussi par l'imprudence, & la témérité de cet Empereur. Avant que la septiéme trompette sonnât, il parût (Chap. X.) un Ange qui tenoit en main un petit Livre. Saint Jean le mangea, & l'avalla. Cela veut dire qu'il apprit par révélation quels étoient les desseins de Dieu sur son Eglise.

En même tems on lui ordonne (Ch. XI.) de mesurer le Temple, de laisser les parvis extérieurs, & la ville de Jérusalem, sans les toiser; parce qu'ils sont abandonnez aux Gentils, qui la fouleront aux pieds pendant quarante-deux mois, ou douze cens soixante jours, ou trois ans & demi. C'est la durée de la persécution de Dioclétien. Pendant ce tems l'Eglise de Jesus-Christ, & son Temple saint dans ce qu'il avoit d'extérieur, furent en quelque sorte livrez aux Idolâtres. Ils démolirent les Eglises, ils persécutérent les Fidéles, & furent cause de l'apostasie d'une infinité de Chrétiens foibles, ou téméraires; mais aussi ils procurérent la couronne du martyre à un nombre innombrable de Chrétiens fidéles, marquez par les deux témoins, qui aprés une infinité de miracles, furent mis à mort par les ennemis de Jesus-Christ. A cette tempête succéda la tranquillité. Constantin étant demeuré seul maître de l'Empire,

(*a*) *Isai.* VIII. 18.

la paix fut renduë à l'Eglise, & les Martyrs reçûrent dans le Ciel, & sur la terre les honneurs qui leur étoient dûs. Mais pour parvenir à cette paix, Constantin fut obligé de soutenir, & d'entreprendre bien des guerres, désignées dans la prophétie sous le symbole d'un tremblement de terre, dans lequel la dixiéme partie de la ville tomba.

Ce qui est rapporté dans les Chapitres X. & XI. dont nous venons de donner le précis, n'est que comme un interméde, pour répandre la lumiére sur ce qui étoit désigné plus obscurément par les six Anges qui avoient sonné de la trompette. Ces deux Chapitres nous fournissent le dénouëment de ces prédictions, en nous montrant ce qui a attiré sur l'Empire tant de disgraces, & de malheurs. Le septiéme Ange (Ch. XI.) ayant donc sonné de la trompette, on entendit que la victoire, & le regne avoient été donnez au Fils de Dieu. Voilà la paix de l'Eglise procurée par Constantin.

Les persécutions de l'Eglise n'avoient été représentées qu'en gros dans les figures des sept sceaux, & des sept trompettes : Voici quelque chose de plus exprés. L'Eglise de JESUS-CHRIST est figurée sous l'idée d'une femme revêtuë du soleil, (Chap. XII.) prête à accoucher, qu'un dragon à sept têtes ménace de dévorer avec son fruit. Les sept têtes du dragon sont les sept Empereurs persécuteurs de l'Eglise; Dioclétien, Maximien, Hercules Galere, Maximin, Sévére, Maxence, & Licinius. L'Eglise enfanta heureusement malgré les persécutions; mais elle fut obligée de se retirer pendant quelque tems dans le désert, pour laisser passer le fort de la persécution. Le dragon l'y poursuivit; mais il ne put l'atteindre.

Pour imprimer la même chose plus fortement dans l'esprit de saint Jean, & de ses Lecteurs, le Saint Esprit lui fait voir au Chap. XIII. une bête à sept têtes qui sort de la mer, & à laquelle le dragon donne toute sa puissance. Cette bête est la ville de Rome, ou l'Empire Romain. Des sept têtes de la bête, il en tombe d'abord cinq. Dioclétien, Maximien, Galere, Sévére, Maxence ne durérent que peu de tems. Mais Maximin en Orient fit de trés grands maux à l'Eglise. Aprés la chûte de cette sixiéme tête, il en parut une septiéme, mais qui ne dura pas long-tems; c'est Licinius. Enfin il en vint une huitiéme, qui est Julien l'Apostat, désigné dans ce même Chapitre sous le nom de bête qui a deux cornes comme celles de l'Agneau. De tous les traits dont saint Jean le dépeint, il n'y en a pas un qui ne se vérifie admirablement par l'histoire. Il faut comparer ce Chap. XIII. avec le XVII. qui en est comme le Commentaire.

Au Chap. XIV. on voit la victoire de JESUS-CHRIST, & de ses Martyrs, & l'établissement de l'Evangile éternel par tout le monde; la vengeance exercée contre Rome idolâtre, sous la figure d'une moisson, & d'une vendange. Au Chap. XV. sept Anges ayant chacun une coupe

pleine du vin de la colére de Dieu, les répandirent sur la terre, sur les ennemis de JESUS-CHRIST, & de son Eglise. (Chap. XVI.) Ce sont apparemment les malheurs qui arrivérent dans l'Empire depuis la mort de Constantin, & de ses fils. Il faut voir ces sortes de détails dans le Commentaire. Le Chap. XVII. nous représente Rome, & l'Empire Romain sous la figure d'une grande prostituée, maîtresse des Rois de la terre, bâtie sur sept montagnes, teinte du sang des Martyrs, & nommée Babylone dans le sens mystique, & qui a enyvré du vin de sa prostitution tous les peuples du monde. Il est évident que tous ces caractéres ne conviennent qu'à Rome idolâtre, comme Capitale de l'Empire Romain. Cette grande prostituée est assise sur la bête à sept têtes. La bête est mise à mort, & ses sept têtes désignant les sept Empereurs persécuteurs, & la huitiéme, qui est Julien l'Apostat, sont abattuës. Dix cornes leur succédent; ce sont les Rois des nations barbares qui s'établirent dans l'Empire Romain. Leur dessein étoit d'y vivre suivant la Religion, & les Loix Romaines; ils firent même d'abord la guerre à l'Agneau, & à son Eglise: mais enfin ils furent vaincus, ils se convertirent, & adorérent celui qu'ils avoient persécuté.

Le Chap. XVIII. est comme la conclusion de toutes les guerres, & de toutes les ménaces qu'on a vûës jusqu'ici. Babylone est abatruë, le peuple du Seigneur en sort, les nations, & les Rois éloignez pleurent sa chûte; les autres la maudissent, & insultent à son malheur. Les Saints, & les Martyrs sont vengez dans la prise de Rome par Alaric. Le Chap. XIX. nous dépeint en gros la victoire de JESUS-CHRIST sur ses ennemis, la vengeance exercée contre Rome, & contre les Empereurs Romains; enfin les nôces de l'Agneau, & le bonheur des Saints qui sont invitez à cette nôce.

Les Ch. XX. XXI. & XXII. regardent l'autre vie, & ce qui se passera à la fin du monde. Le regne de l'idolâtrie étant détruit, & le sang des Martyrs vengé, un Ange enchaîne le dragon, ou le diable, & l'enferme dans l'abîme pour mille ans, aprés lesquels il sera délié de nouveau, & susciterа Gog & Magog contre JESUS-CHRIST, & contre son Eglise: mais le feu du Ciel les dévorera. Cela regarde la venuë de l'Ante-Christ à la fin du monde. Aprés cela le souverain Juge fera comparoître devant son tribunal tous les hommes, pour recevoir chacun selon ses œuvres.

Le Ciel, & la terre étant renouvellez, (Chap. XXI.) l'Epouse de JESUS-CHRIST, la nouvelle Jérusalem, l'Eglise Chrétienne descend du Ciel, vient trouver son Epoux; on célébre ses nôces. Rien de plus pompeux, de plus riche, de plus beau que cette nouvelle Epouse. Tous les Elûs se trouvent au festin. Au milieu de la ville, (Chap. XXII.) est un fleuve de délices; & sur le fleuve il y a plusieurs arbres qui donnent l'immortalité. Ces figures pompeuses ne marquent autre chose que la souve-

raine félicité des bienheureux dans le Ciel, aprés la résurrection générale. Voilà toute l'économie de ce Livre.

ARTICLE VI.

Apocalypses apocryphes attribuées aux Apôtres S. Jean, S. Pierre, S. Paul, S. Thomas, S. Etienne, &c.

LEs imposteurs qui ont forgé de faux Evangiles, de faux Actes, & de fausses Epîtres sous le nom des Apôtres, ont aussi attribué de fausses Apocalypses, ou de fausses révélations à ces Hommes si respectables en toutes maniéres. On trouve dans la Bibliothéque de l'Empereur (*a*) un Livre Grec manuscrit, qui a pour titre: *Apocalypse de saint Jean le Théologien, & touchant l'Ante-Christ. Aprés l'Ascension de nôtre Seigneur Jesus-Christ, comme j'étois seul, moi Jean, sur le mont Thabor, &c.* Mais ce Livre est inconnu aux Anciens, & ne mérite aucune considération.

La fausse Apocalypse de saint Pierre est plus fameuse, & bien plus ancienne, puisque Théodote, qui vivoit au deuxiéme siécle, & qui est cité dans saint Clément d'Aléxandrie, (*b*) & saint Clément d'Aléxandrie lui-même, (*c*) Eusébe, (*d*) saint Jérôme, (*e*) & d'autres Anciens en ont fait mention. Sozoméne (*f*) dit qu'on la lisoit tous les ans une fois dans les Eglises de la Palestine le jour du Vendredi saint, où tout le peuple jeûnoit fort religieusement en mémoire de la Passion de nôtre Seigneur. On dit (*g*) que ce Livre est encore aujourd'hui en honneur dans l'Egypte, & qu'on l'y lit dans les Eglises: mais cela n'est nullement certain. Jacque de Vitry Ecrivain du treiziéme siécle, cite une Apocalypse de saint Pierre, qui avoit pour tirre: *Révélations du bienheureux Apôtre saint Pierre, réduites en un volume par son Disciple saint Clément;* où l'Auteur dit que saint Pierre parloit de la destruction de la Loi des Agareniens, ou des Turcs, & de la prochaine ruine du Paganisme. Il y a toute apparence que cette derniére Apocalypse est beaucoup plus récente, que celle qui est citée par les Anciens; & elle mérite encore moins de respect, & de créance.

(*a*) *Apud Lambec. Cod.* CXIX. *fol.* 108. 115.
(*b*) *Vide Grabe Spicileg tom.* 1. *pag.* 74.
(*c*) *Vide Euseb lib.* 6. *cap.* 14.
(*d*) *Vide Euseb. lib.* 3. *Hist. cap.* 3.
(*e*) *Ieron. Catalog. Scriptor. Eccl. de S. Petro.*
(*f*) *Sozomen lib.* 7. *cap.* 19. *Vide & Nicephor. lib.* 12. *cap.* 34.
(*g*) *Prateolus Blanch. haref. pag.* 138. *Petr. de Luxembourg Catalog. haref. lib.* 2.

Saint

Saint Paul (*a*) nous apprend qu'il fut ravi jusqu'au troisiéme Ciel, jusques dans le paradis, où il oüir des merveilles ineffables, & qu'il n'est pas permis à l'homme de rapporter. A l'occasion de ce ravissement de saint Paul, les hérétiques Caïnites (*b*) composérent un Livre infâme, qu'ils attribuoient à saint Paul, & dont les Gnostiques se servoient aussi. Il avoit pour titre : *Elévation de saint Paul.*

Saint Augustin (*c*) parle encore d'une fausse Apocalypse de saint Paul, qui étoit pleine de fables, & où l'on prétendoit rapporter les merveilles que l'Apôtre dit être ineffables. Sozoméne (*d*) assûre que beaucoup de Moines faisoient grand état d'une Apocalypse de saint Paul au siécle où il vivoit, c'est-à-dire, au cinquiéme siécle, & ils disoient que ce Livre avoit été trouvé par une révélation divine, dans la maison de saint Paul à Tharse en Cilicie, sous l'Empire de Théodose I. dans un coffre de marbre. Sozoméne eut la curiosité de vouloir s'informer de la vérité du fait. Il consulta un vieillard vénérable, Prêtre de l'Eglise de Tharse, qui lui dit qu'il n'en avoit aucune connoissance, & qu'il soupçonnoit les hérétiques d'avoir supposé cet Ouvrage. Le même Auteur dit que les Anciens n'avoient point connu cet Ecrit. Ainsi il étoit différent de l'Ascension, ou de l'Apocalypse de saint Paul, dont parlent saint Epiphane, & saint Augustin. Et certes il seroit mal-aisé de croire que les Religieux du tems de Sozoméne en fissent un si grand cas, s'il eût été aussi méchant que le disent ces Peres.

M. Grabe (*e*) a trouvé à Oxfort dans la Bibliothéque du Collége de Metton, un Manuscrit intitulé : La révélation de saint Paul, qui contient ce qu'il vit pendant les trois jours qui suivirent sa conversion ; où saint Michel lui fit voir les peines du purgatoire, & de l'enfer. On y lit que l'Apôtre obtint de Dieu le pardon pour les ames qui se trouveroient dans le purgatoire tous les jours de Dimanche dans toute la suite des tems. Mais cette seule circonstance suffit pour prouver tout à la fois & la nouveauté, & la fausseté de cet Ouvrage.

Cérinthe fameux hérésiarque du premier siécle, avoit aussi écrit une Apocalypse, (*f*) dans laquelle il feignoit avoir reçû d'un Ange de sublimes révélations, comme s'il eût été un grand Apôtre. Il disoit en particulier qu'aprés la résurrection, il y auroit un regne terrestre de JESUS-CHRIST à Jérusalem, où les hommes seroient de nouveau assujettis

(*a*) 2. *Cor.* XII. 1. 2. 4.

(*b*) *Epiphan. Haeres.* 38. *cap.* 2. *pag.* 277. Ἀναβάσεις Παύλου.

(*c*) *August. in Joan. homil.* 98.

(*d*) *Sozomen. lib* 7. *cap.* 19.

(*e*) *Grabe Spicileg. Patr. tom* 1. *pag* 85. *ex Biblioth. Merton. cod* 13. *n.* 2. *art. fol.* 77.

(*f*) *Euseb. Hist. Eccles. lib* 3. *cap.* 28. *ex Caïo Romano Eccl. Presbytero.* Ἀλλὰ καὶ Κήρινθος δι' Ἀποκαλύψεως ὡς ὑπ' Ἀποστόλου μεγάλα γεγραμμένων τερατολογίας ἡμῖν, ὡς δι' Ἀγγέλου αὐτῷ δεδειγμένας ψευδόμενος ἐπιτάττει, *Theodoret. haeret. lib.* 2. *cap.* 3. Οὗτος Ἀποκαλύψεώς τινὰς, ὡς αὐτὸς διανοούμενος ἐπλάσατο.

aux vices, & à la concupiscence sous lesquels nous gémissons aujourd'hui; & que ce regne dureroit mille ans, accompagné des plaisirs des sens, du boire, & du manger. Et c'est peut-être pour cela que quelques Anciens (*a*) ont attribué la vraye Apocalypse de saint Jean à Cérinthe, & que d'autres (*b*) ont douté que saint Jean en fût le véritable Auteur. L'abus que les hérétiques faisoient de ce qui est dit dans la vraye Apocalypse du regne de mille ans, fit douter de la canonicité de l'Ouvrage; & la conformité que ce Livre saint paroissoit avoir en cela avec la fausse Apocalypse de Cérinthe, faisoit craindre de les confondre, & de recevoir pour un Ouvrage de saint Jean, celui qui n'étoit que de l'invention de Cérinthe.

En 1595. on trouva, dit-on, sur la montagne de Grenade en Espagne une nouvelle Apocalypse écrite sur des lames de plomb, & différente de toutes celles dont nous venons de parler. Quelques Auteurs Espagnols l'attribuënt à Cecilius Disciple de S. Jacque le Majeur, qu'ils qualifient Apôtre d'Espagne. (*c*) Cecilius qui souffrit le martyre la seconde année de Néron, la traduisit, disent-ils, en Espagnol, & l'éclaircit par ses Commentaires. On y trouve plusieurs prophéties sur l'empire de Mahomet, & sur les ravages que les sectateurs de ce faux Prophéte devoient faire en Espagne. Mais comment saint Cecilius put il écrire en Espagnol tant d'années avant que cette Langue fût formée? C'est, dit François Bivarius, (*d*) que ce Saint reçut par l'inspiration de Dieu le don de connoître une Langue nouvelle, étrangére, & non encore formée; ou, selon Grégoire Lopez, (*e*) que dés le tems de JESUS-CHRIST, & des Apôtres, la Langue Espagnole étoit déja en usage, & que depuis ce tems elle a été corrompuë par le mélange de quantité de termes Arabes. Mais laissons ces rêveries méprisées même par les Espagnols les plus sensez, & condamnées par les Bulles des Papes. (*f*)

L'Apocalypse prétenduë de saint Thomas est rejettée par le Décret de Gélase, de même que l'Apocalypse de saint Etienne, premier Martyr. Les Manichéens faisoient si grand cas de ce dernier Ouvrage, qu'ils le portoient enfermé sous la peau de leurs cuisses, si l'on en croit Sérapion cité par Sixte de Sienne; (*g*) quoiqu'on ne trouve pas cette particularité dans les Exemplaires imprimez que nous avons de cet Ecrivain.

(*a*) *Vide Philastr. haref. 69 & Epiphan. haref. 50. Quidam apud Dionys. Alex. apud Eusel. lib. 7. cap. 25.*

(*b*) *Dionys. Alex. apud Eusb. ibidem. Eusb. lib. 1. cap. 39. Alii.*

(*c*) *Vide Bivarium, Michaël de Luna, Bern. de Aldrede, &c. apud Fabric. tom. 2. de apocryph. pag. 963.*

(*d*) *Bivarius Cisterniens. Monach. Comment. in Pseudo-dextri Chronic. an. 54 pag. 110.*

(*e*) *Greg. Lopes Apolog. pro vera Sancti Montis Granat antiquitate.*

(*f*) *Vide apud Bolland. tom 1. Februar. p 10. & tom. 7. Maii. pag 285.*

(*g*) *Sixt. Sen. Bibliot. lib. 2. Ex Serapionis opere contra Manichaos.*

COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'APOCALYPSE DE SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

L'Apocalypse dictée par JESUS-CHRIST, *envoyée de l'Isle de Patmos aux sept Eglises d'Asie. Sept chandeliers d'or, marquant les sept Eglises.* JESUS-CHRIST *tenant en sa main sept étoiles, qui représentent les sept Evêques de ces sept Eglises.*

℣. 1. *APocalypsis Jesu Christi, quam dedit illi Deus palàm facere servis suis, quæ oportet fieri citò; & significavit, mittens per Angelum suum servo suo Joanni.*

℣. 1. LA révélation de JESUS-CHRIST, qu'il a reçûë de Dieu, pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bien tôt, & qu'il a manifestées par le moyen de son Ange, envoyé à Jean son serviteur;

COMMENTAIRE.

℣. 1.

POCALYPSIS JESU-CHRISTI. *La révélation de Jesus-Christ qu'il a reçûë de Dieu.* Le nom d'*Apocalypse* en Grec, signifie révélation. Les saints Evangiles contiennent le récit de ce que JESUS-CHRIST a fait durant sa vie mortelle; l'Apocalypse nous aprend ce qu'il fait dans son Eglise aprés son Ascension dans le Ciel. Les Evangélistes nous décrivent les commencemens du Royaume de Dieu

que JESUS-CHRIST est venu établir sur la terre ; l'Apocalypse nous dépeint les persécutions que ce nouveau regne eut à soufrir de la part des idolâtres, la victoire qu'il remporta sur eux ; & enfin la consommation de cet empire à la fin du monde, & au Jugement dernier. Les autres Prophétes commençoient ordinairement leurs prophéties par ces mots : *Paroles de Jérémie fils d'Helcias : Vision d'Isaïe fils d'Amos ; &c.* Ou : *La parole de Dieu se fit entendre à Ezéchiel, à Jonas, à Joël, &c.* Mais ici c'est JESUS-CHRIST même qui apparoît à saint Jean, & qui lui parle ; saint Jean n'est pas l'Auteur, il n'est que l'Ecrivain de cette prophétie que JESUS-CHRIST lui dicte.

Le Fils a reçû cette révélation du Pere : *Quam dedit illi Deus ;* il l'a reçûë non comme Dieu, puisqu'en cette qualité tout est à lui, & qu'il fait tout ; mais comme homme, qui a reçû de Dieu toute lumiére, & toute grace dans le moment de l'union hypostatique du Verbe à la nature humaine. Il est dit qu'il la reçoit dans le tems qu'il la découvre à saint Jean ; parce qu'auparavant elle étoit cachée, & inconnuë ; & qu'à nôtre égard le Fils ne l'a reçûë, & ne nous l'a révélée que dans cette circonstance du tems.

PALAM FACERE SERVIS SUIS QUÆ OPORTET FIERI CITO. *Pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bien-tôt.* Cette prophétie est adressée aux Chrétiens, aux serviteurs de Dieu ; elle est toute en leur faveur, & pour leur consolation ; & elle contient des choses qui doivent arriver bien-tôt. Ainsi & ceux qui l'entendent des disgraces, & de la dispersion des Juifs arrivées sous Vespasien ; & ceux qui l'expliquent toute entiére de ce qui doit arriver à la fin du monde, & au Jugement dernier, n'entrent point dans le vrai sens de l'Apôtre. Il parle de choses qui intéressent les serviteurs de Dieu à qui il parle, & dont l'événement n'est point éloigné. (*a*) Ce qui regarde la fin du monde, est marqué par des caractéres particuliers, qui le distinguent du reste de la prophétie, comme on le verra sur les Chapitres 20. 21. 22.

SIGNIFICAVIT, MITTENS PER ANGELUM SUUM SERVO SUO JOANNI. *Qu'il a manifestées par le moyen de son Ange envoyé à Jean son serviteur.* Il semble par cet endroit, que lorsqu'il est dit que JESUS-CHRIST apparut à Jean, on doive entendre qu'il lui parla au nom de JESUS-CHRIST ; (*b*) de même que l'Ange du Seigneur qui parle à Moyse, lui parle toûjours comme s'il étoit Dieu même. JESUS-CHRIST, à proprement parler, est le Prophéte, & l'Auteur de cet Ouvrage ; l'Ange en est le porteur, le médiateur, & le ministre ; & saint Jean en est l'Ecrivain, & le dépositaire.

(*a*) *Vide infra* ℣. 3. & XXII. 10.

(*b*) *Grot. Cornel. Bossuet, Du Pin.*

2. *Qui testimonium perhibuit verbo Dei, & testimonium Jesu Christi, quæcumque vidit.*

3. *Beatus qui legit & audit verba Prophetiæ hujus: & servat ea, quæ in ea scripta sunt: tempus enim propè est.*

2. Qui a rendu témoignage à la parole de Dieu, & à tout ce qu'il a vû de JESUS-CHRIST.

3. Heureux celui qui lit, & qui écoute les paroles de cette prophétie, & qui garde les choses qui y sont écrites : car le tems est proche.

COMMENTAIRE.

℣. 2. QUI TESTIMONIUM PERHIBUIT VERBO DEI. *Qui a rendu témoignage à la parole de Dieu, & à tout ce qu'il a vû de Jesus-Christ.* (*a*) Je ne vous dis rien dont je ne sois assûré ; j'ai vû, j'ai connu, j'ai parlé ; & je rends témoignage à ce que je sai, à ce que Dieu m'a révélé, & à ce qu'il m'a ordonné d'annoncer de sa part aux hommes. Saint Jean se désigne ordinairement par ces caractéres : (*b*) *Nous vous annonçons*, dit-il dans sa premiére Epître, *ce que nous avons vû de nos yeux, ce que nous avons considéré attentivement, & ce que nous avons touché de nos mains, touchant la parole de vie.* Et ailleurs : (*c*) *Celui qui l'a vû, en a rendu témoignage, & nous savons que son témoignage est vrai.* Il n'avoit pas encore écrit son Evangile ; mais il avoit prêché l'Evangile dans plusieurs villes d'Asie, il y étoit connu pour sa droiture, & sa candeur. Il ne craignoit point qu'on le démentît, lorsqu'il disoit que son témoignage étoit vrai, & qu'il ne disoit rien dans son Apocalypse, non plus que dans ses Sermons, dont il ne fût trés assûré.

℣. 3. BEATUS QUI LEGIT. *Heureux celui qui lit, & qui écoute* (*d*) *cette prophétie.* Ne considérez point ceci comme une chose indifférente, & qui ne vous regarde point ; comme une prophétie de choses éloignées, & ausquelles vous n'aurez aucune part ; je vais vous annoncer des choses prochaines, & trés intéressantes, qui regardent le regne de JESUS-CHRIST, & l'état de son Eglise, qui doivent vous être plus chers que vôtre vie, que vôtre honneur, que tout ce qui vous touche de plus prés. Ainsi si ce Livre tombe entre vos mains, ne le rejettez point ; lisez-le avec attention, avec respect, avec frayeur ; c'est la parole de JESUS-CHRIST même. Heureux si vous l'entendez. Priez afin que vous l'entendiez ; adorez ce que vous n'entendrez pas.

ET SERVAT EA QUÆ IN EA SCRIPTA SUNT. *Et qui garde les*

(*a*) Quelques Exemplaires Grecs ajoutent : Καὶ ἃ τυγχάνει, καὶ ἃ χρὴ γενέσθαι μετὰ ταῦτα. Ita Steph. a. Pet. 3. Barb. 1. Cov. 2. Arab. D'autres : Καὶ ὅσα ἤκουσε, καὶ ἃ τυγχάνει, καὶ ἃ χρὴ γενέσθαι μετὰ ταῦτα.

(*b*) 1. *Joan.* I. 1.

(*c*) *Joan.* XIX. 35.

(*d*) Le Grec : *Celui qui lit, & ceux qui écoutent.* Ὁ ἀναγινώσκων, καὶ οἱ ἀκούοντες. *Alii plures :* Ὁ ἀναγινώσκων, καὶ ὁ ἀκούων. Barb. 1. *Vulg. Æth. Velez.*

4. *Joannes septem Ecclesiis quæ sunt in Asia. Gratia vobis, & pax ab eo, qui est, & qui erat, & qui venturus est; & à septem spiritibus, qui in conspectu throni ejus sunt.*

4. Jean aux sept Eglises qui sont en Asie: La grace & la paix soient avec vous, par celui qui est, qui é oit, & qui doit venir; & par les sept Esprits qui sont devant son trône;

COMMENTAIRE.

choses qui y sont écrites; qui les garde dans sa mémoire, (*a*) qui en fait son profit, qui les médite, qui les étudie, qui les croit, qui s'y soumet; enfin qui observe ce qu'il y a de propre à édifier les mœurs; par exemple, ce qui est dit aux sept Eglises, & ce qui s'y rencontre contre l'idolâtrie.

TEMPUS ENIM PROPE EST. *Car le tems est proche.* Les anciens Prophétes ne vous parloient guéres que de choses éloignées: ceci arrivera aux derniers jours, dans les derniers tems, disent-ils. *Scéllez la prophétie*, dit le Seigneur à Daniel; (*b*) *car le tems est éloigné.* Ici la chose est différente; le tems est proche, l'affaire vous touche de prés; bien-tôt vous verrez au moins le commencement des choses que je vous prédis. C'étoit-là attirer leur attention par tous les motifs les plus pressans.

℣. 4. JOANNES SEPTEM ECCLESIIS QUÆ SUNT IN ASIA. *Jean aux sept Eglises qui sont en Asie.* Ces sept Eglises sont Ephése, Smyrne, Pergame, Thiatyre, Sardes, Philadelphie, & Laodicée. (*c*) Elles étoient toutes dans l'Asie Mineure, ou dans la Province Proconsulaire d'Asie. Il y avoit sans doute plusieurs autres Eglises dans ce pays, & l'Ouvrage de saint Jean regardoit toutes les Eglises du monde: mais comme les avis qu'il donne de la part de JESUS-CHRIST à la tête de l'Apocalypse, regardent principalement ces sept Eglises, il ne nomme qu'elles seules en cet endroit. Les autres Eglises ou n'avoient pas besoin de ces instructions, ou n'étoient pas si particuliérement sous sa conduite: Car, comme on l'a dit dans la Préface, il gouvernoit de l'Isle de Patmos, où il étoit télégué, les Eglises d'Asie, qui étoient à sa portée, & ausquelles apparemment il avoit donné des Evêques.

PAX AB EO QUI EST, ET QUI ERAT, ET QUI VENTURUS EST. *Par celui qui est, qui étoit, & qui doit venir;* ou plûtôt, de l'Etre éternel, qui renferme le passé, le présent, & le futur. (*d*) S. Jean a voulu exprimer la force des termes Hébreux dont l'Ange se sert dans l'Exode, pour marquer le nom de Dieu: (*e*) *Ego sum qui sum.* Ou, selon l'Hébreu: *Je serai celui qui sera;* & : *Celui qui est m'a envoyé vers vous.* Le nom

(*a*) *Grot. Cornel. Piscat. du Pin. Alii passim.*
(*b*) *Dan.* VIII. 26. XII. 4. 9.
(*c*) *Infra* ℣. 11.
(*d*) *Vide Perer. Riber. Cornel. Grot. Alios.*
(*e*) *Exod.* III. 14. אהיה אשר אהיה

5. *Et à Jesu Christo, qui est testis fidelis, primogenitus mortuorum, & Princeps Regum terræ: qui dilexit nos, & lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo.*

5. Et par JESUS-CHRIST, qui est le témoin fidéle, le premier-né d'entre les morts, & le Prince des Rois de la terre, qui nous a aimez, & nous a lavez de nos péchez dans son sang;

COMMENTAIRE.

de *Jehovah*, qui est le nom propre, & incommunicable de Dieu, comprend les trois tems, le présent, le passé, & le futur; il exprime l'éternité, & l'immutabilité de Dieu. Dans Dieu il n'y a proprement ni passé, ni futur; tout est présent. Mais selon nôtre maniére imparfaite de concevoir, nous lui attribuons les trois tems, pour exclure toute variété, toute succession, toute inconstance. Au Chapitre III. ℣. 1. saint Jean attribuë à JESUS-CHRIST ce qui est dit ici du Pere.

ET A SEPTEM SPIRITIBUS QUI IN CONSPECTU THRONI EIUS SUNT. *Et par les sept Esprits qui sont devant son trône.* Dans l'ancien Testament on nous représente assez souvent le trône de Dieu comme environné d'une infinité d'Esprits bienheureux, (*a*) entre lesquels il y en a sept principaux, (*b*) qu'on peut appeller Archanges, ou premiers ministres du Seigneur. Cette idée est prise de ce qui se voyoit dans la Cour des Rois de Perse, (*c*) les plus magnifiques, & les plus puissans de tout l'Orient, où il y avoit sept principaux Officiers qui voyoient la face du Roi, & qui approchoient de sa personne, & qu'on appelloit les yeux, & les oreilles du Roi. Saint Jean nous représente donc ici le Seigneur assisté de ses sept principaux Anges, qui souhaite la paix à ceux ausquels il écrit. Les saintes Ecritures sont comme des Lettres que nous recevons de la part de Dieu: (*d*) *Venerunt ad nos Litteræ de patria nostra.*

Plusieurs Anciens (*e*) ont pris en cet endroit *septem Spiritus*, pour le Saint Esprit; en sorte que dans ce verset l'on trouve toute la trés-sainte Trinité; le Pere marqué par ces mots, *ab eo qui est, & qui erat, & qui venturus est*; le Fils, *& à Jesu Christo*; & enfin le Saint Esprit, *& à septem spiritibus.* On lui donne le nombre de sept, à cause des sept dons qu'il fait aux hommes. Mais l'explication qui l'entend des Anges, est plus littérale. Voyez ci-aprés *Apoc.* IV. 5. V. 6. VIII. 2.

℣. 5. ET A JESU CHRISTO. *Et par Jesus-Christ, qui est le témoin fidéle.* Pourquoi les sept Anges, dont il vient de parler, sont-ils mis

(*a*) *Dan.* VII. 10. *Confer* 3. *Reg.* XXII. 19. & *Job* I. 6. *&c.*

(*b*) Voyez Tobie XII. 15. *Raphael ex septem qui astamus ante Dominum.* Voyez aussi *Zach.* IV. 10. *Septem isti oculi sunt Domini.*

(*c*) *Esth.* I. 10. 14. *Septem Duces Persarum, atque Medorum, qui videbant faciem Regis.* 1. *Esdr.* VII 14. 3. *Esdr.* VIII. 11.

(*d*) *August. in Psal.* XC. *Enarr.* 2. *n.* 1. & *in Psal.* CXLI. *n.* 5.

(*e*) *Ambrosiast. Andreas Cæsar. Primas. Rupert. Vide Perer. Ribir. Alios.*

avant JESUS-CHRIST? C'est que dans la suite S. Jean ayant à faire parler JESUS-CHRIST aux Eglises, il a crû le devoir mettre le dernier, pour n'être pas obligé de répéter son nom. De plus il n'y a rien de contraire au souverain respect qui est dû à JESUS-CHRIST, en parlant du Pere, de décrire en même-tems ce qui accompagne sa majesté, pour aprés cela parler du Fils dans les termes qui conviennent à sa souveraine grandeur. Il est vrai que saint Jean souhaite la paix aux Fidéles de la part des sept Anges, comme de la part du Pere, & du Fils; ce qui sembleroit en quelque sorte les égaler aux Personnes divines: mais quoiqu'il n'y ait point de différence dans les termes, & dans la maniére dont il souhaite la paix de la part des Anges, & de la part de Dieu, il y en a beaucoup dans le fond de la chose. Les Anges peuvent nous la souhaiter, ils peuvent la demander pour nous, ils peuvent nous l'annoncer de la part de Dieu; mais il n'y a que Dieu seul qui puisse la donner en Maître. Les Anges sont ministres, & instrumens; Dieu seul est cause, & principe, & dispensateur tout puissant & absolu de ses graces.

Saint Jean dit que JESUS-CHRIST *est le témoin fidéle*, dont il est parlé dans Isaïe, (*a*) & qui dit de lui-même dans l'Evangile: (*b*) *Je suis venu dans le monde, pour rendre témoignage à la vérité.* Il n'est point comme les Prophétes qui rendoient témoignage aux véritez que Dieu leur révéloit; JESUS-CHRIST est la vérité même, qui nous annonce ce qu'il a vû, ce qu'il a sû de toute éternité. (*c*) Lors donc que vous lirez cette prophétie, qu'il ne vous vienne pas dans l'esprit de dire: C'est un homme qui me parle; quelle assûrance ai-je de la vérité de ses paroles? C'est JESUS-CHRIST même, le témoin fidéle, & la vérité éternelle qui vous instruit par ma bouche.

PRIMOGENITUS MORTUORUM. *Le premier né d'entre les morts.* (*d*) Le premier de tous ceux qui sont ressuscitez pour ne plus mourir, & qui sont ressuscitez par leur propre force. Quelques-uns avant JESUS-CHRIST avoient été ressuscitez; nous connoissons ce que l'Ecriture nous dit de l'enfant de la veuve ressuscité par Elisée, (*e*) & du mort qui ressuscita par l'attouchement de ses os, (*f*) & de Lazare ressuscité par JESUS-CHRIST: (*g*) mais nul de ceux-là n'est ressuscité pour ne plus mourir, nul ne s'est rendu la vie par sa propre vertu. Quand je dis que je vous envoye une révélation qui m'a été dictée par

(*a*) *Isai.* XLIII. 10. & LV. 4. *Ecce testem populis dedi eum.*

(*b*) *Joan.* XVIII. 37. *Vide* & 1. *Timot.* VI. 13.

(*c*) *Joan.* III. 11. 30. V. 20.

(*d*) Ὁ πρωτότοκος ἐκ τῶν νεκρῶν. *Plures omittunt*: ἐκ. *Vide Mill.*

(*e*) 4 *Reg* IV. 33.

(*f*) 4 *Reg.* XIII. 21.

(*g*) *Joan.* XI. 39. & *seqq.*

JESUS-

6. Et fecit nos regnum & Sacerdotes Deo & Patri suo : ipsi gloria, & imperium in secula seculorum. Amen.

6. Et nous a fait être le Royaume & les Prêtres de Dieu son Pere : A lui soit la gloire, & l'empire dans les siécles des siécles. Amen.

COMMENTAIRE.

JESUS-CHRIST, qu'il ne vous vienne pas en pensée que le Sauveur étant mort, ne revient plus pour parler aux hommes ; il est ressuscité, & il doit nous ressusciter un jour avec lui ; il est le premier-né d'entre les morts ; il est comme nôtre frere aîné ; sa résurrection est le gage, & la preuve de la nôtre ; il est ressuscité pour nous mériter la gloire, & la grace de la résurrection.

Dans l'Ecriture le nom de *premier-né*, se prend souvent pour le plus grand, le plus illustre, le plus remarquable en bien, ou en mal. Ainsi on dit, (*a*) *le premier-né des Rois de la terre*, (*b*) *la mort premiere-née*, (*c*) *le premier-né des pauvres*. Et saint Paul en parlant de JESUS-CHRIST, dit qu'il est (*d*) *le premier-né de plusieurs freres*, (*e*) *le premier-né de toutes les créatures* ; & saint Jean en cet endroit, *le premier-né d'entre les morts*. On peut donc traduire : JESUS, qui est le témoin fidéle, & le plus glorieux, le plus illustre de tous ceux qui sont ressuscitez, puisque sa résurrection est le commencement d'une vie immortelle, qu'il est ressuscité par sa propre vertu, & qu'il nous procure par sa résurrection l'espérance de ressusciter un jour, & d'avoir part à sa gloire.

PRINCEPS REGUM TERRÆ. *Prince des Rois de la terre*. Roi des Rois, & Seigneur des Seigneurs. Ainsi recevez ce que je vous dis de sa part, avec le respect convenable. Cette épithéte, *Roi des Rois*, est propre à Dieu, comme on le voit dans Daniel. (*f*) Saint Jean veut marquer par là la Divinité de JESUS-CHRIST.

QUI DILEXIT NOS. *Qui nous a aimez, & nous a lavez de nos péchez dans son sang*. Les Exemplaires Grecs varient en cet endroit. (*g*) Les uns lisent que JESUS-CHRIST *nous a lavez* ; & les autres, *qu'il nous a déliez de nos péchez* ; & d'autres joignent les deux Leçons. L'amour que JESUS-CHRIST nous a porté, & la rédemption qu'il nous a procurée par son sang, sont marquez par des traits ineffaçables dans toutes les pages du nouveau Testament.

(*a*) *Psal.* LXXVIII. 28.
(*b*) *Job.* XVIII. 13.
(*c*) *Isai.* XIV. 30.
(*d*) *Rom.* VIII. 29.
(*e*) *Colos.* I. 15.
(*f*) *Dan.* IV. 17.
(*g*) Τῷ ἀγαπήσαντι ἡμᾶς καὶ λύσαντι ἡμᾶς ἀπὸ τῶν ἁμαρτιῶν ἡμῶν ἐν τῷ αἵματι αὐτοῦ *Alii legunt :* Ἀγαπήσαντι καὶ λύσαντι. *Alex. Covel.* 2. *Baroc. Syr. Alii quidam,* Ἀγαπήσαντι ἡμᾶς καὶ λύσαντι, καὶ ἀπὸ τῶν τῶν ἁμαρτιῶν κηλίδων λύσαντι τῇ σφαγῇ τοῦ ζωοποιοῦ αἵματος καὶ ὕδατος, ποιήσαντι ἡμᾶς βασίλειον ἱεράτευμα, Καὶ λύσαντι ἡμᾶς ἀπὸ τῶν ἁμαρτιῶν, &c. *Ita Aretas & Arab.*

7. *Ecce venit cum nubibus, & videbit eum omnis oculus, & qui eum pupugerunt. Et plangent se super eum omnes tribus terræ. Etiam. Amen.*

7. Le voici qui vient sur les nuées. Tout œil le verra, & ceux-mêmes qui l'ont percé, & tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine en le voyant. Il n'y a rien de plus vrai. Amen.

COMMENTAIRE.

℣. 6. ET FECIT NOS REGNUM. *Il nous a fait être le Royaume, & les Prêtres de son Pere.* Tous les Chrétiens comme membres, comme freres, comme cohéritiers de JESUS-CHRIST, sont vraiment Rois. Ils ont part à sa Royauté, à sa gloire, & à l'empire qu'il éxerce contre la mort, le péché, & le démon; puisqu'eux-mêmes éxercent cet empire avec sa grace contre les ennemis de leur salut. Ils sont aussi *Prêtres*, en ce qu'avec lui ils offrent au Pere le sacrifice non sanglant de l'Autel, où JESUS-CHRIST est à la fois le Prêtre, & l'hostie; ils s'offrent eux-mêmes en sacrifice au Pere Eternel, ils lui offrent des hosties de loüanges d'un cœur contrit, & humilié; (*a*) des priéres, que l'Ecriture appelle, *vitulos labiorum.* (*b*) Comparez ce passage à l'Exode, XIX. 6. *Eritis mihi in Regnum Sacerdotale*; & à saint Pierre: (*c*) *Vos genus electum, Regale Sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis.* Au lieu de: *Il nous a fait Royaume, & Prêtres*, le Grec imprimé lit, (*d*) *Rois, & Prêtres.* Mais plusieurs anciens Manuscrits sont tout conformes à la Vulgate. D'autres lisent: *Il nous a fait Royaume, & Prêtrise.* Tout cela revient au même.

℣. 7. ECCE VENIT CUM NUBIBUS. *Le voici qui vient sur les nuës.* La plûpart des anciens, & même des nouveaux Interprétes entendent ceci de l'avénement de JESUS-CHRIST au jour de sa colére, au Jugement dernier. Mais on peut croire avec plusieurs autres, que saint Jean veut marquer la vengeance que JESUS-CHRIST doit éxercer contre les persécuteurs de son Eglise, & principalement contre l'Empire Romain. L'Ecriture voulant exprimer une vengeance extraordinaire de la part de Dieu, employe communément ces expressions figurées, que le Seigneur vient avec son armée, accompagné de sa gloire, & de sa majesté; qu'il ébranle le Ciel, & la terre; qu'il couvre de ténébres le soleil, & la lune; que les étoiles tombent du Ciel; qu'il fait marcher les élémens, les animaux de la campagne, & les peuples les plus reculez pour exterminer ses ennemis; qu'il fait fuir la mer; qu'il fait fondre les montagnes; & autres maniéres de parler hyperboliques, que tous les Interprétes conviennent ne devoir pas être prises à la lettre.

(*a*) *Psal.* L. 19.
(*b*) *Osee* XIV. 3. *Hebr.* XIII. 15.
(*c*) 1. *Petri.* II. 9.

(*d*) Καὶ ἐποίησεν ἡμᾶς βασιλεῖς καὶ ἱερεῖς *Alii:* βασιλείαν καὶ ἱερεῖς *Alii:* βασιλείαν καὶ ἱεράτευμα. *Alii:* βασιλείαν ἱεράτευμα. Ex 1. *Petri* II. 5.

Par exemple, Habacuc décrivant le Seigneur qui vient de Sina, & de Séïr, pour exterminer les peuples de Canaan; (a) & l'Auteur du Pseaume LXVII. (b) représentant la même marche du Seigneur; & David parlant des secours extraordinaires qu'il avoit reçû de Dieu durant son regne; (c) & Joël dans la description qu'il fait de la famine, & des maux causez dans la Judée par une armée de sauterelles; (d) & Ezéchiel (e) parlant de la défaite de Gog; & nôtre Sauveur dans l'Evangile, lorsqu'il prédit la derniére guerre des Romains contre les Juifs, se servent de ces maniéres de parler. On pourroit en ramasser plusieurs autres exemples: mais il est bon de faire ici cette remarque générale, qui doit avoir lieu dans plus d'un endroit de ce Livre, qui est dans le style des Prophétes les plus élevez, & les plus figurez.

VIDEBIT EUM OMNIS OCULUS, ET QUI EUM PUPUGERUNT. *Tout œil le verra, & ceux même qui l'ont percé.* Lorsque JESUS-CHRIST vient sur la terre pour exterminer ses ennemis, il ne s'y fait pas voir d'une maniére visible aux yeux du corps; mais il appésantit son bras sur eux d'une maniére qui leur fait bien avoüer, que le doigt de Dieu y est, & que le Tout-puissant s'en mêle. *Ceux qui ont percé Jesus-Christ*, sont les Juifs, & les Romains, ministres de la cruauté des Juifs, qui l'ont percé de cloux en l'attachant à la Croix, & qui ont percé son côté d'un coup de lance. Ce sont les impies, qui ont blasphêmé son nom. En Hébreu (f) le terme qui signifie blasphêmer, prophaner, outrager, se prend aussi pour *percer*. Enfin ceux qui l'ont percé, sont les persécuteurs de son Eglise, de ses Apôtres, & de ses Fidéles. Ils verront un jour le Fils de Dieu armé pour venger le sang de ses amis, & pour exterminer ceux qui ont déclaré la guerre à la vérité, & à la Religion. (g)

ET PLANGENT SE SUPER EUM OMNES TRIBUS TERRÆ. *Tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine en le voyant.* Les peuples Idolâtres, & les Juifs qui sont demeurez dans l'endurcissement, verront alors la main de Dieu appésantie sur eux; ils reconnoîtront, mais trop tard, qu'ils se sont attaquez au Tout-puissant, croyant n'avoir à faire qu'à des personnes foibles, & sans défense. C'est ce qui s'est vû en effet non une seule fois, mais vingt fois depuis la résurrection de nôtre Sauveur, jusqu'à l'entier établissement de l'Eglise de JESUS-CHRIST sous Constantin, & ses successeurs. Les personnes intelligentes n'ont pû s'empêcher de reconnoître que les maux qui sont tombez sur les Juifs, par

(a) *Habac.* III. 3. 6. 7. *& sequ.*
(b) *Psal.* LXVII. 8. *& suiv.*
(c) *Psal.* XVII. 8. *& suiv.*
(d) *Joel* II. 10. 11.
(e) *Ezech.* XXXVIII. XXXIX.
(f) חלל *Profanavit, perforavit, maledixit.*
(g) *Vide Joan.* VII. 34. *& Chrysost. Theophyl. Leont. Euthym. in eum loc.*

8. *Ego sum Alpha & Omega, principium & finis, dicit Dominus Deus, qui est, & qui erat, & qui venturus est Omnipotens.*

8. Je suis l'Alpha & l'Oméga, le commencement & la fin, dit le Seigneur, qui est, qui étoit, & qui doit venir, le Tout-puissant.

COMMENTAIRE.

exemple, à la premiére guerre que les Romains leur firent sous Vespasien, & ensuite dans celle qu'ils souffrirent à l'occasion de la révolte de Barcochébas sous Adrien, ne fussent des coups de la main de Dieu. Ce qui est arrivé à Néron, à Domitien, à Sévére, à Dioclétien, à Maximien, à Licinius, à Julien l'Apostat, & les maux dont l'Empire fut attaqué à diverses reprises, furent regardez de même comme des marques éclattantes de la justice de Dieu; & si les peuples ne connoissoient pas distinctement JESUS-CHRIST, ils connoissoient au moins que Dieu étoit irrité contre eux; ce qui suffit pour vérifier ce que dit ici saint Jean. Pour peu qu'ils voulussent faire de réflexion, il leur étoit aisé de comprendre que les persécutions qu'on faisoit contre les Chrétiens étoient injustes. Saint Jean fait allusion à Zacharie XII. 10. où il s'agit de toute autre chose.

On applique aussi trés-naturellement cet endroit au jour du second avénement du Sauveur; & c'est le sens qui est le plus suivi par les Peres, & par les nouveaux Commentateurs. En ce sens tout doit s'entendre à la lettre, & dans la rigueur; au lieu que suivant la premiére explication, la plûpart des termes doivent s'expliquer dans un sens figuré, & allégorique.

ETIAM. AMEN. *Il n'y a rien de plus vrai. Amen.* Il affirme ce qu'il vient de dire, parce que c'étoit une vérité importante, & difficile à croire. Que les maux présens, que la haine, & les persécutions des hommes ne vous effrayent point; le tems viendra, & il n'est point éloigné, que le Fils de Dieu fera certainement éclatter contre vos ennemis toute la rigueur de sa colére.

℣. 8. EGO SUM ALPHA, ET OMEGA. (*a*) *Je suis l'Alpha, & l'Oméga*, la premiére, & la derniére Lettre de l'Alphabet Grec, *le commencement, & la fin.* C'est Dieu le Pere, ou JESUS-CHRIST (*b*) qui parle. Il vaut mieux l'entendre du Pere, (*c*) à cause de ce qui suit: *Dit le Seigneur, qui est, qui étoit, & qui doit venir; le Tout-puissant.* Quoique tout cela convienne au Fils comme au Pere, il est plus ordinaire dans l'Ecri-

(*a*) Ἐγὼ εἰμι Α. καὶ Ω. *Quidam τὸ ἄλφα, καὶ ω. Plures omittunt: Principium & finis, ἀρχὴ καὶ τέλος. Ita Alex. Pet. 2. Hunt. 1. Covel. 2. Complut. Æthiop. Syr. Areth. Alii.*

(*b*) *Ita Patres quidam apud Alcasar, & Cornel. hic.*

(*c*) *Ita Primas. Rupert, Cornelius, alii plures.*

9. *Ego Joannes, frater vester, & particeps in tribulatione, & regno, & patientia in Christo Jesu; fui in insula, quæ appellatur Patmos, propter verbum Dei, & testimonium Jesu.*

10. *Fui in spiritu in Dominica die, & audivi post me vocem magnam tamquam tuba,*

9. Moi Jean, qui suis vôtre frere, & qui ai part avec vous à la tribulation, au royaume, & à la patience en JESUS-CHRIST, j'ai été dans l'Isle nommée Patmos, pour la parole du Seigneur, & pour le témoignage que j'ai rendu à Jesus.

10. Un Dimanche, je fus *ravi* en esprit, & j'entendis derriére moi une voix forte, & éclatante comme une trompette,

COMMENTAIRE.

ture de l'attribuer au Pere. C'est lui qui ménace les méchans de la venuë de son Fils. Dieu est l'Alpha, & l'Oméga, le commencement, & la fin; il est la cause, la source, le principe, & la fin de tous les êtres créez; il enferme dans son éternité le présent, le passé, & l'avenir; tout vient de lui, & tout retourne à lui.

℣. 9. EGO JOANNES, FRATER VESTER. *Moi Jean, qui suis vôtre frere, j'ai été en l'Isle de Patmos.* On peut voir ce que nous avons dit dans la Préface sur l'exil de saint Jean dans l'Isle de Patmos. Il y fut relégué, comme il le dit ici, *pour la parole du Seigneur, & pour le témoignage qu'il avoit rendu à Jesus-Christ.* Cela ne lui est que glorieux. S. Victorin Evêque de Petavv, & Primasius disent qu'il y fut envoyé pour travailler aux mines. Il n'étoit guéres en état d'y servir à l'âge qu'il avoit; & je ne sai s'il y avoit des mines à Patmos. Il se qualifie le frere de ceux à qui il écrit, & le compagnon de leur peine, & de leur patience en JESUS-CHRIST. Ce sont-là ses titres d'honneur. Ainsi il commence sa révélation.

℣. 10. FUI IN SPIRITU IN DOMINICA DIE. *Un Dimanche je fus ravi en esprit.* On voit par cet endroit l'antiquité de l'observation du Dimanche parmi les Chrétiens, en mémoire de la résurrection de nôtre Seigneur. Saint Barnabé (*a*) dit que nous célébrons le huitiéme jour dans la joye, parce que c'est le jour que JESUS-CHRIST est ressuscité, & est monté au Ciel. Saint Ignace le Martyr (*b*) veut aussi que nous célébrions ce jour du Seigneur, ce jour de la résurrection, ce jour, le premier, & le plus excellent des jours. Saint Justin le Martyr (*c*) dit que les

(*a*) *Barnaba Ep. pag. 56.* Ἀρχὴν ἡμέρας ὀγδόης ἡμέρας ποιοῦμεν, ἐν ᾗ καὶ ἀνέστη ἐκ νεκρῶν, καὶ φανερωθεὶς ἀνέβη εἰς τοὺς οὐρανούς.

(*b*) *Ignat. Epist. ad Magnes.* Μετὰ τὸν σαββατισμὸν ἑορτάζετε πᾶς φιλοχριστὸς τὴν κυριακὴν, τὴν ἀναστάσιμον, τὴν βασιλίδα, τὴν ὑπατον πασῶν ἡμερῶν.

(*c*) *Justin. Mart. Apolog. 2. ad fin. m.* Τὴν τοῦ ἡλίου ἡμέραν κοινῇ πάντες τὴν συνέλευσιν ποιούμεθα, ἐπειδὴ πρώτη ἐστὶν ἡμέρα, ἐν ᾗ ὁ θεὸς τὸ σκότος, καὶ τὴν ὕλην τρέψας κόσμον ἐποίησε. Καὶ ὁ Ἰησοῦς Χριστὸς ὁ ἡμέτερος σωτὴρ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἐκ νεκρῶν ἀνέστη.

11. *Dicentis : Quod vides, scribe in libro : & mitte septem Ecclesiis, quæ sunt in Asia, Ephesо, & Smyrnæ, & Pergamo, & Thyatiræ, & Sardis, & Philadelphiæ, & Laodiceæ.*

11. Qui disoit : Ecrivez dans un Livre ce que vous voyez, & envoyez le aux sept Eglises qui sont dans l'Asie, à Ephése, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphe, & à Laodicée.

COMMENTAIRE.

Chrétiens s'assembloient tous ensemble ce jour-là, comme en celui auquel Dieu commença à créer le monde, & auquel JESUS-CHRIST nôtre Sauveur ressuscita des morts. On voit la même chose dans Tertullien, (*a*) dans saint Irénée, (*b*) dans Origénes, (*c*) dans les Constitutions attribuées à saint Clément Pape, & dans les anciens Conciles.

On demande si saint Jean a écrit toute cette prophétie de suite, & sans interruption, le jour de Dimanche qui est marqué ici ; ou s'il l'a écrite par reprises en différens jours, & en différens lieux ? Les Interprétes sont partagez sur cette question. Les uns (*d*) soutiennent qu'elle a été écrite, ou au moins révélée en un seul jour, quoique saint Jean ait pû la rédiger dans la suite plus à loisir. Le Texte de cet endroit favorise ce sentiment, puisque saint Jean nous dit qu'étant ravi en extase, *in spiritu*, dans l'Isle de Patmos, un jour de Dimanche, il eut les visions qu'il raconte de suite, sans leur donner aucune datte nouvelle. De plus on voit un enchaînement, & une continuation de ces prophéties, qui sont liées l'une à l'autre sans aucune interruption. Le Livre qui les contient lui fut montré cachetté de sept sceaux, qui furent ouverts en trés-peu de tems. Enfin saint Jean reçoit ordre d'écrire en même tems les avis qui regardoient les sept Eglises, *quæ sunt*, & les prophéties qui regardoient les tems éloignez, *& quæ oportet fieri post hæc.* (*e*)

Ceux qui soutiennent l'opinion contraire, (*f*) croyent remarquer dans le Texte même de saint Jean des preuves de la distance, & des intervales qu'il y eut entre chaque prophétie. Il se sert quelquefois de ces mots, *post hæc*, aprés cela. Ailleurs il dit qu'il a été ravi au Ciel ; (*g*) ailleurs qu'il étoit sur le bord de la mer ; (*h*) ailleurs dans un lieu désert, (*i*) ou simplement dans l'Isle de Patmos, lorsqu'il a eu certaines visions. De plus ç'auroit été trop fatiguer le Prophéte de lui découvrir tout à la fois tant de mystéres. Grotius croit que saint Jean ayant été exilé sous l'empire de Claude dans l'Isle de Patmos, y eut d'abord quelques visions ; & qu'ensuite étant

(*a*) *Tertull. Apologet. & de Anima.*
(*b*) *Irena. apud Scriptor. Respons. ad Orthodox.*
(*c*) *Origen. homil. 6. in Exod. Vide Grot. Perer. Ribet. hic.*
(*d*) *Perer. in Apocal. Brightman. anonym.*
(*e*) *Apoc.* I. 19.
(*f*) *Paraus, hic & Grotius.* I. 9. & XVII 9.
(*g*) *Apoc.* IV. 1. 2.
(*h*) *Apoc.* X. 2. 5. & *seq.*
(*i*) *Apoc.* XVII. 3.

12. *Et conversus sum, ut viderem vocem quæ loquebatur mecum: Et conversus vidi septem candelabra aurea.*

12. Aussi tôt je me tournai pour voir de qui étoit la voix qui me parloit; & étant tourné, je vis sept chandeliers d'or.

COMMENTAIRE.

de retour à Ephése, il y en eut encore d'autres, sous l'empire de Vespasien. Mais le sentiment qui veut qu'il ait eu toutes ces révélations en un seul jour, nous paroît mieux fondé. Nous ne sommes point forcez de dire qu'il les écrivit le même jour. Comme il en avoit l'esprit occupé, il put les mettre en écrit à loisir dans les jours suivans.

℣. 11. SCRIBE IN LIBRO, ET MITTE SEPTEM ECCLESIIS. (*a*) *Ecrivez dans un Livre ce que vous voyez, & envoyez-le aux sept Eglises.* Il n'écrivit pas apparemment de suite, & à la fois tout ce Livre, comme nous le venons de dire; il attendit qu'il eût vû tout ce que Dieu vouloit lui découvrir. Quelques-uns croyent qu'il ne fut occupé qu'à écrire, & que JESUS-CHRIST même le lui dicta: mais la suite du récit ne permet pas qu'on l'entende ainsi, au moins de tout le Livre. Les sept Eglises marquées ici, étoient dans l'Asie Mineure. On peut voir leur situation dans la Carte que l'on a mise à la tête des Actes des Apôtres.

℣. 12. ET CONVERSUS SUM, (*b*) UT VIDEREM VOCEM. *Je me tournai, pour voir de qui étoit la voix qui me parloit;* à la lettre, *pour voir la voix.* Les Hébreux se servent assez souvent du verbe *voir*, pour oüir: *Tout le peuple voyoit les voix, & les tonnerres*, dit Moyse. (*c*) Tout ce que saint Jean nous raconte dans ce Livre, se passa en esprit, & il ne se passa rien au dehors de pareil à ce qu'il voyoit, & à ce qu'il entendoit dans son extase.

VIDI SEPTEM CANDELABRA AUREA. *Je vis sept chandeliers d'or.* Il y avoit dans le Temple de Jérusalem un chandelier d'or à sept branches. (*d*) Saint Jean parlant de l'Eglise Chrétienne, fait souvent allusion à ce qui se voyoit dans le Temple de Jérusalem. Ce chandelier à sept branches étoit placé dans le Saint, & le Prêtre de semaine entroit tous les jours dans ce saint Lieu pour allumer les lampes au soir, & pour les éteindre au matin, & pour offrir au Seigneur le parfum sur l'Autel d'or. Ici il y a sept chandeliers, qui marquent les sept Evêques des sept Eglises qu'on vient de voir; & JESUS-CHRIST qui paroît au milieu de ces sept chandeliers, est comme le Prêtre qui entroit dans le Saint, pour les fonctions dont nous avons parlé.

(*a*) *Græc.* Ταῖς Ἐκκλησίαις. *Alii plures:* Τοῖς ἐν τῇ ἐκκλησίαις. *Ita Steph. a. 11. 15. Alex. Pesit. Syr. Arab. Æth. Alii, &c.*

(*b*) Καὶ ἐπιστρέψας: *Alii:* Ἐπὶ ἐπιστρέψα. *Ibi conversus sum.*

(*c*) *Exod.* XX. 18.

(*d*) *Grot. Cornel. Alii.*

13. *Et in medio septem candelabrorum aureorum similem Filio hominis, vestitum podêre, & precinctum ad mammillas zona aurea.*

13. Et au milieu des chandeliers d'or, je vis quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, & ceint au dessous des mammelles d'une ceinture d'or.

COMMENTAIRE.

℣. 13. ET IN MEDIO SEPTEM CANDELABRORUM AUREORUM, SIMILEM FILIO HOMINIS. *Et au milieu des sept chandeliers d'or, je vis quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme;* à JESUS CHRIST, qui se désigne si souvent dans l'Ecriture sous le nom de Fils de l'homme. On doute si ce fut véritablement JESUS-CHRIST, ou seulement un Ange sous sa forme, qui apparut à saint Jean. Ce dernier sentiment nous paroît le plus simple; (*a*) & saint Jean lui-même l'insinuë, lorsqu'il dit qu'il a vû, non le Fils de l'homme, mais quelqu'un qui lui ressembloit. Saint Jean fait ici visiblement allusion à ce passage de Daniel: (*b*) *Je vis pendant la nuit comme le Fils de l'homme qui venoit sur les nuës.... Il arriva jusqu'à l'Ancien des jours, & on le lui présenta;* & le Fils de l'homme reçut *la puissance, l'honneur, & le regne; & toutes les nations, & les tribus, selon leurs différentes Langues, lui seront assujetties.*

VESTITUM PODERE. (*c*) *Revêtu d'une robbe longue*, & traînante, *& ceint d'une ceinture d'or.* L'habit long, & traînant marquoit ou la Royauté, ou le Sacerdoce de JESUS-CHRIST; & la ceinture d'or, l'autorité, & la majesté royale. La ceinture d'or étoit un ornement que portoient les Rois. (*d*) L'Archange saint Michel parut de même à Daniel avec une ceinture d'or; (*e*) & ci-aprés Chap. XV. 6. les Anges sont représentez avec des habits de lin d'une blancheur éclattante, & des ceintures d'or. Dans les Textes de l'ancien Testament, où se trouve la robbe traînante dans la Vulgate, d'ordinaire dans l'Hébreu on lit *badim*, (*f*) c'est-à-dire, le lin le plus fin. On peut réünir ici les deux Versions, en disant que cet Ange qui représentoit le Fils de l'homme, étoit couvert d'un habit traînant, & d'une blancheur éblouïssante. (*g*) Le Grand-Prêtre, & les autres Pontifes portoient de ces sortes de tuniques de lin traînantes: mais celle du Grand-Prêtre dans les grandes cérémonies, étoit plus précieuse. (*h*)

℣. 14. CAPUT EJUS, ET CAPILLI. *Sa tête, & ses cheveux étoient blancs comme la laine blanche.* Les cheveux de l'Ange qui représentoit

(*a*) *Ribera. Cornel. Bossuet, Grot. Alii.*
(*b*) *Dan* VII. 13.
(*c*) Ἐνδεδυμένον ποδήρη.
(*d*) *Job.* XII. 18. *Isai.* XI. 5.
(*e*) *Dan* X. 5.
(*f*) *Ezech.* IX. 2. *Dan.* X. 5. בדים
(*g*) *Vide Grot. Alcaz. Perer. Riber.*
(*h*) *Exod.* XXVIII. 4.

JESUS-

14. *Caput autem ejus & capilli erant candidi tamquam lana alba, & tamquam nix, & oculi ejus tamquam flamma ignis.*

15. *Et pedes ejus similes aurichalco, sicut in camino ardenti: & vox illius tamquam vox aquarum multarum.*

14. Sa tête & ses cheveux étoient blancs, comme de la laine blanche, & comme de la neige; & ses yeux paroissoient comme une flamme de feu.

15. Ses pieds étoient semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente; & sa voix égaloit le bruit des grandes eaux.

COMMENTAIRE.

JESUS-CHRIST, étoient blancs comme la laine la plus blanche. *Caput* est mis ici comme synonime à *Capilli*: Sa tête, ou sa chevelure étoient d'un blanc éclattant. Cela peut marquer son éternité. La blancheur des cheveux marque la vieillesse. Voyez Daniel: (*a*) *L'Ancien des jours s'assit; ses vêtemens étoient blancs comme la neige, & les cheveux de sa tête comme la laine la plus blanche.* Saint Jean aime à imiter les expressions des anciens Prophétes.

OCULI EIUS TAMQUAM FLAMMA IGNIS. *Ses yeux paroissoient comme une flamme de feu.* Ils étoient vifs, & étincellans comme la flamme. On voit la même description dans Ezéchiel, (*b*) en parlant de la Majesté de Dieu; & dans Daniel, (*c*) en décrivant l'Ange saint Michel. Voyez aussi ci-aprés XIX. 12. Ces caractéres peuvent marquer la pénétration, & la science infinie de Dieu.

℣. 15. PEDES EIUS SIMILES AURICHALCO. *Ses pieds étoient semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente.* Le Grec lit: (*d*) *Ses pieds étoient semblables à l'airain du Liban*; ou, selon Tichonius, *aurichalcho Libani.* Or l'*aurichalcum*, ou l'*orichalchum*, étoit une sorte d'airain, ou de lairon, plus précieux que l'ordinaire. Il tiroit sur le blanc; & on disoit qu'il étoit composé d'or, d'argent, & d'airain, qui se trouvérent mêlez ensemble, lorsque la ville de Corinthe fut brûlée par Lucius Mummius: Alors plusieurs statuës de ces trois métaux ayant été fonduës, il en résulta ce métal, que les Anciens égaloient presque à l'or. (*e*) Mais ce qu'on dit sur cela est fort suspect. Pline lui-même (*f*) remarque que les fameux ouvriers qui fabriquoient les vases de l'airain qu'on appelle de Corinthe, avoient cessé cent ans avant la prise & la destruction de Corinthe par Mummius. Joseph (*g*) assure que Salomon fit d'un cui-

(*a*) *Dan.* VII 9.
(*b*) *Ezech.* I. 27.
(*c*) *Dan* X. 6
(*d*) Οἱ πόδες αὐτοῦ ὅμοιοι χαλκολιβάνῳ.
(*e*) *Plin. lib.* 34. *cap.* 2. *Flor. lib.* 2. *cap.* 16. *Quicquid Corinthii aris toto orbe laudatur, Corinthi incendio superfuisse comperimus; nam aris notam pretiosiorem ipsa opulentissima urbis facit injuria; quia incendio perustis plurimis statuis atque simulacris aris, auri, argentique una in commune confluxère.*
(*f*) *Plin. loco citato.*
(*g*) *Joseph Antiq. lib.* 7. *cap.* 6.

vre plus précieux que l'or, les vases d'airain qui étoient dans le Temple. Esdras (*a*) dit qu'au retour de la captivité, on consacra au Seigneur deux vases d'airain, aussi précieux que l'or. Enfin Ezéchiel (*b*) parle déja de ce précieux métal, sous le nom Hébreu de *Chasmal*.

Pour revenir au Texte de saint Jean, on remarque (*c*) qu'il y a de trois sortes d'*Electrum*, ou *Aurichalchum*; l'un où l'argent domine, qui tire sur le blanc: L'autre où l'or est dominant, qui est plus jaune; & enfin le dernier plus rouge, où le cuivre est en plus grande quantité. Il y a beaucoup d'apparence que saint Jean s'étant servi du terme Grec *Chalcholibanon*, a voulu marquer le cuivre, qui tiroit sur le blanc, & où l'argent dominoit, semblable à celui dont parle Virgile. (*d*)

. . . . . Auro squalentem, alboque orichalco,
Circumdat loricam humeris.

L'ancien Scoliaste d'Hésiode (*e*) reconnoît aussi de ce métal tirant sur le blanc; & Tzetzez (*f*) en parle comme d'une composition dont les Chymistes avoient le secret. Ceux qui suivent cette opinion, croyent que le terme Grec *Libanos*, est imité de l'Hébreu *Laban*, qui signifie blanc: Et peut être que l'Apôtre en cet endroit a moins fait attention à la couleur naturelle du métal dont il parle, qu'à la couleur qu'il a dans le creuset, lorsqu'il est fondu, & en quelque sorte tout en feu: Car alors il est d'un blanc ardent, étincellant, & dont l'œil a peine à supporter l'éclat.

D'autres veulent que *Chalcholibanon* signifie de l'airain du mont Liban. (*g*) On s'efforce de prouver que cette montagne produisoit autrefois de ce métal, par ce qui est dit dans le Deutéronome, (*h*) en parlant d'Aser: *Ses souliez sont de fer & d'airain.* De plus, David ayant vaincu Adarézer Roi de Syrie, prit dans les villes de Béroth, & de Béthach beaucoup de cuivre. (*i*) Ces villes étoient voisines du mont Liban. Homére donne à Sidon ville voisine de la même montagne, le nom de *Polychalcos*, riche en airain. Sarepta ville située prés Sidon, prend son nom des métaux qu'on y fondoit. C'est ce qu'on dit pour soutenir ce sentiment. Mais on n'a jamais bien prouvé que le Liban fût riche en mines de cuivre; & tout ce qu'on vient d'apporter ne le prouve pas certainement.

(*a*) 1. *Esdr* VIII. 27.
(*b*) *Ezech.* I. 7. חשמל
(*c*) *Vide Bochart. de Animal. Sacr. tom.* 2. *lib.* 6. *cap* 16. *pag.* 879. *edit. Ludg. Bavav.*
(*d*) *Virgil. Æneid.* 10.
(*e*) *Scoliast. Hesiod.* Ὀρείχαλκος, τὸ λευκὸν χάλκωμα.
(*f*) *Tzetzez in Hesiod.* Οὗτος δὲ κατασκευὴ τοῦ γνήσιου χαλκοῦ λευκοῦ, φύσει πυρρὸς ὤν.
(*g*) Χαλκολίβανον, τὸν χαλκὸν τὸν τοῦ Λιβάνου ὄρους μεταλλεύομενον. *Ita Andreas, & Arethas Cæsariens. Syr. Æthiop. Alii plures.*
(*h*) *Deut.* XXXIII. 25.
(*i*) 2. *Reg.* VIII. 8. Comparé à 1. *Par.* XVIII. 8.

16. *Et habebat in dextera sua stellas septem : & de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat : & facies ejus sicut sol lucet in virtute sua.*

16. Il avoit en sa main droite sept étoiles, & de sa bouche sortoit une épée à deux tranchans; & son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force.

COMMENTAIRE.

Bochart a soupçonné que *Chalcholibanon*, étoit une sorte de cuivre nommée par Pline, (*a*) *Æs Livianum*, qui étoit fort précieux, & qui se trouvoit dans les Gaules. On lui avoit donné le surnom de *Livianum*, à cause de l'Impératrice Livie, épouse d'Auguste. Mais le même Auteur détruit lui-même sa conjecture, en remarquant, aprés Pline, que cette sorte d'airain ne se trouvoit qu'en trés-petite quantité : *Quod certè admodum exiguum invenitur*, & par conséquent qu'il n'est pas fort croyable que sa réputation fût allée jusqu'en Orient, où écrivoit saint Jean l'Evangéliste.

Nebrissensis (*b*) a crû que sous le nom de *Chalcholibanos*, saint Jean avoit voulu marquer de l'encens fort & odorant, tel que celui que les Médecins appellent *masculum thus*, de l'encens mâle. Il cite un Auteur anonyme, rapporté par Saumaise sur Solin, (*c*) qui porte que l'on appelle de l'encens mâle le *Chalcholibanos*, qui brille comme la flamme, & qui est jaune, en tirant sur le roux. Mais il ne s'agit point ici d'une chose qui ait simplement une couleur tirant sur le jaune, ou qui rende une bonne odeur. Saint Jean parle d'un métal qui dure, & qui brille au milieu du feu : en sorte qu'il faut s'en tenir à l'opinion qui l'explique de l'airain blanc, soit qu'il tire sur cette couleur, à cause du mélange de l'argent, ou à cause du feu dans lequel il est fondu.

VOX ILLIUS TAMQUAM VOX AQUARUM MULTARUM. *Sa voix égaloit le bruit des grandes eaux ;* comme celles de la mer en colére, qui vient briser ses flots contre les rochers ; ou comme ces fleuves qui tombent des rochers, & qui se froissent contre une digue. Ou enfin, comme la pluye d'une tempête, qui tombe avec fureur, poussée par les vents, & par l'orage. Tout cet appareil étoit tout-à-fait propre à remplir de frayeur, & de respect l'esprit de saint Jean. Comparez Ezéchiel, XLIII. 2. *Vox erat ei quasi vox aquarum multarum.*

℣. 16. ET HABEBAT IN DEXTERA SUA STELLAS SEPTEM. *Il avoit dans sa main droite sept étoiles.* Ces sept étoiles sont la même chose, quant à leur signification, que les sept chandeliers, au milieu des-

(*a*) *Plin. lib. 34. cap 2. Successit ei (sallustiano avi) Livianum in Gallia, &c.*

(*b*) *Anton. Nebriss. Quinquagen. 3. cap. 4.*

(*c*) *Anonym. de Thure apud Salmas. in Solin. pag. 1151.* Καὶ ὁ μὲν ἄρρην ἀνομάζεται χαλκολίβανος· ἡλιοειδὴς, καὶ πυρὶ ἐοικὼς, ἤγουν ξανθός.

17. *Et cùm vidissem eum, cecidi ad pedes ejus tamquam mortuus. Et posuit dexteram suam super me, dicens: Noli timere: ego sum primus, & novissimus;*

18. *Et vivus, & fui mortuus; & ecce sum vivens in secula seculorum, & habeo claves mortis, & inferni.*

17. Au moment que je l'apperçûs, je tombai comme mort à ses pieds; mais il mit sur moi sa main droite, & me dit: Ne craignez point, je suis le premier, & le dernier,

18. Et celui qui vis. Car j'ai été mort, mais maintenant je suis vivant dans les siecles des siécles, & j'ai les clefs de la mort & de l'enfer.

COMMENTAIRE.

quels le Fils de l'homme a paru. Elles marquent les Evêques des sept Eglises, dont on a parlé; (*a*) ou ces sept Eglises mêmes. JESUS-CHRIST les tient dans sa main droite, pour marquer le soin qu'il en a, & le cas qu'il en fait. Voyez le ℣. 20.

DE ORE EIUS GLADIUS UTRAQUE PARTE ACUTUS. *De sa bouche sortoit une épée à deux tranchans.* Cette épée signifioit ou la vengeance de Dieu, prête à frapper ceux qui n'écouteroient pas les avis qu'il alloit leur donner; ou la parole de Dieu, (*b*) qui est comparée par saint Paul, (*c*) à une épée tranchante, qui perce jusqu'au fond du cœur, qui porte la mort aux méchans, & aux incrédules; & qui donne la vie, & le salut aux ames fidelles, & soumises à Dieu.

FACIES EIUS SICUT SOL. *Son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force.* On a vû ci-devant ℣. 14. que sa tête, ou sa chevelure étoit blanche comme la laine. Ici il ne parle que de son visage. Il étoit d'un éclat que l'œil ne pouvoit soutenir, semblable à celui du soleil en plein midi. Cela marquoit la gloire de l'humanité sainte de JESUS-CHRIST. On dit ci-aprés Chap. X. ℣. 10. la même chose d'un Ange; ce qui confirme ce que nous avons dit ci-devant, que ce fut un Ange qui apparut à saint Jean sous la forme de JESUS-CHRIST glorieux, autant qu'un mortel étoit capable de le considérer; supposé toutefois que ceci se soit passé réellement, & non pas seulement en esprit.

CECIDI AD PEDES EIUS TAMQUAM MORTUUS. *Je tombai comme mort à ses pieds.* Je fus saisi d'une frayeur si excessive, que je tombai sans connoissance. La vûë de cette majesté, soit qu'elle ait été réelle, ou simplement en esprit, fit sur les sens, & sur l'imagination du Prophéte une impression qui le priva de l'usage de ses sens. Mais l'Ange pour le consoler, & pour le rassûrer, le toucha de sa main droite, & lui dit de ne rien craindre; *parce que je suis*, dit-il, *le premier, & le dernier*,

(*a*) *Ambrosiast. Tichoni Victorin. Haymo, Beda, Cornel. Vide Grot. Glass. Durham. Cornel.*

(*b*) *Tichon. Primas. Areth. Haymo. Ansel. Hug. Victor. Alcazar. &c.*

(*c*) *Hebr.* IV. 12. *Ephes.* VI. 17.

19. *Scribe ergo quæ vidisti, & quæ sunt, & quæ oportet fieri post hæc.*

20. *Sacramentum septem stellarum, quas vidisti in dextera mea, & septem candelabra aurea. Septem stellæ, Angeli sunt septem Ecclesiarum: & candelabra septem, septem Ecclesiæ sunt.*

19. Ecrivez donc les choses que vous avez vûës, & celles qui sont, & celles qui doivent arriver ensuite.

20. Voici le mystére des sept étoiles que vous avez vûës dans ma main droite, & des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les sept Anges des sept Eglises: & les sept chandeliers, sont les sept Eglises.

COMMENTAIRE.

& celui qui vit. Je représente JESUS-CHRIST vivant, & ressuscité, Dieu, & homme, &c. Voyez ci-devant ℣. 8.

℣. 18. HABEO CLAVES MORTIS, ET INFERNI. (*a*) *J'ai les clefs de la mort, & de l'enfer.* Je puis en ouvrir, ou en fermer les portes; je puis ressusciter ceux qui sont morts, & faire mourir ceux qui sont en vie. (*b*) Que les méchans tremblent sous ma main puissante, & que les justes espérent tout de ma bonté; j'ai en main de quoi châtier les uns, & de quoi récompenser les autres; non-seulement pour cette vie, mais aussi pour l'éternité. (*c*)

℣. 19. SCRIBE ERGO. *Ecrivez donc les choses que vous avez vûës;* ce que je viens de vous faire voir, ce que vous verrez ci-aprés; *celles qui sont*, qui doivent arriver bien-tôt; comme ce qui regarde les sept Eglises de l'Asie Mineure; *& celles qui doivent arriver ensuite;* celles qui regardent des tems plus éloignez, comme ce qui concerne la délivrance de l'Eglise, & le Jugement dernier. (*d*)

℣. 20. SACRAMENTUM SEPTEM STELLARUM. *Voici le mystére des sept étoiles*, que vous avez vûës ℣. 16. dans la main du Fils de l'homme. Ces sept étoiles marquent les Anges, ou les Evêques des sept Eglises d'Asie; & *les sept chandeliers d'or*, au milieu desquels il a paru, ℣. 12. marquent les sept Eglises dont je viens de parler. ℣. 11. il compare les Evêques aux *Anges*, à cause de la proportion qu'il y a entre les uns, & les autres. L'Ange est le ministre du Seigneur, qui porte ses ordres, & déclare ses volontez aux hommes. L'Evêque fait les mêmes fonctions à l'égard de ceux qui lui sont confiez; il les instruit, les corrige, les reprend, leur déclare les volontez de Dieu. Chez les Hébreux on donnoit le nom d'*Ange du Seigneur* aux Prophétes, (*e*) au Grand-Prêtre, (*f*)

(*a*) Ἔχω τὰς κλεῖς τοῦ ᾅδου καὶ τοῦ θανάτου. *Alii:* Τοῦ θανάτου καὶ τοῦ ᾅδου. *Ita Alex. Cov. 2. Hunt. 1. Barec Petit. 2. Complut. Syr. Arab. Æthiop. Alii plures.*

(*b*) *Areth. Perer. Lyran. Alii.*

(*c*) *Andra. Richard. à Sancto Victore.*

(*d*) *Ita Ambrosiast. Rupert. Anselm. Riber. Perer. Alii.*

(*e*) *Judic.* II. 1. *Agg.* I. 13. *Malach.* I.

(*f*) *Kimchi apud Grot. & Hamm. Malach.* II. 7.

aux Rois mêmes. (a) Les Evêques doivent avoir le zéle, la pureté, la lumiére, la sagesse, la vigilance des Anges, autant que l'infirmité humaine en est capable.

CHAPITRE II.

Loüanges de l'Evêque d'Ephése; ses défauts; il doit faire pénitence; il hait les Nicolaïtes. Persécutions que l'Evêque de Smirne doit endurer. Avis à l'Evêque de Pergame, qui souffre les Nicolaïtes. Instruction pour l'Evêque de Thyatire.

℣. 1. *ANgelo Ephesi Ecclesiæ scribe: Hæc dicit, qui tenet septem stellas in dextera sua, qui ambulat in medio septem candelabrorum aureorum.*

℣. 1. ECrivez à l'Ange de l'Eglise d'Ephése: Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main; qui marche au milieu des sept chandeliers d'or.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ANGELO EPHESI ECCLESIÆ SCRIBE. *Ecrivez à l'Ange de l'Eglise d'Ephése;* à l'Evêque qui gouvernoit alors cette Eglise. Ce ne pouvoit être que saint Timothée, (b) qui en fut établi Evêque par saint Paul, avant même que saint Jean eût fixé sa demeure en Asie, & qui la gouverna jusqu'à l'an 97. de JESUS CHRIST, qu'il fut martyrisé, fort peu de tems avant le retour de saint Jean de son éxil de Patmos; car ce saint Apôtre fut rélégué en l'an 93. & il demeura à Patmos jusqu'aprés la mort de Domitien, arrivée en l'an 96. de JESUS-CHRIST. Il revint à Ephése l'an 97. On ne doit pas imputer sans doute à saint Timothée les défauts que saint Jean reproche ci-aprés à l'Ange d'Ephése; ce qu'il dit regarde d'autres ministres, ou d'autres membres de cette Eglise; & il faut dire la même chose à proportion des autres ausquels il écrit. C'est moins à leur personne qu'à leur Eglise que s'adresse ce qu'il leur annonce. (c)

HÆC DICIT QUI TENET SEPTEM STELLAS. *Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles.* Il parle à la maniére des anciens Prophétes:

(a) *Vide* 1. *Reg.* XXIX. 9. 2. *Reg.* XIV. 17. 20 XIX 27.
(b) *Ita Perer. Grot. Viegas, Alcasar. Aureolus, Cornel. Bossuet, Du Pin, &c.*
(c) *Ita Interpp. plerique.*

2. *Scio opera tua, & laborem, & patientiam tuam, & quia non potes sustinere malos: & tentasti eos, qui se dicunt Apostolos esse, & non sunt: & invenisti eos mendaces;*

2. Je sai quelles sont vos œuvres, vôtre travail, & vôtre patience; que vous ne pouvez souffrir les méchans, & qu'ayant éprouvé ceux qui se disent Apôtres, & ne le sont point, vous les avez trouvez menteurs:

3. *Et patientiam habes, & sustinuisti propter nomen meum, & non defecisti.*

3. Que vous êtes patient: que vous avez souffert pour mon nom, & que vous ne vous êtes point découragé.

COMMENTAIRE.

Hæc dicit Dominus: Voici ce que dit le Seigneur; voici ce que dit le Dieu des Hébreux. Ici c'est JESUS-CHRIST qui parle par la bouche de saint Jean. Comme il leur envoya non-seulement ce qui est dans ce Chapitre, & dans les suivans, mais aussi ce qu'il a dit dans le précédent, ils savoient qui étoit celui qu'il désignoit par ces mots: *Celui qui tient en main les sept étoiles, & qui marche au milieu des sept chandeliers d'or.*

℣. 2. SCIO OPERA TUA, ET LABOREM. *Je sai quelles sont vos œuvres, vôtre travail, & vôtre patience.* Je sai le bien, & le mal que vous faites, vos travaux, & les persécutions que vous souffrez; *je sai que vous ne pouvez supporter les méchans*, les hérétiques, les faux freres, les mauvais Docteurs, *& qu'ayant éprouvé ceux qui se disent Apôtres, vous les avez trouvez menteurs*, ou vous les avez convaincus de mensonge. Non-seulement vous ne les avez pas reçûs, ni admis dans vôtre société; mais vous les avez chassez, & chargez de confusion. Ces gens *qui se disoient Apôtres, & qui ne l'étoient pas*, sont les mêmes dont on a si souvent parlé dans le Commentaire sur les Epîtres de saint Jean, de saint Pierre, & de saint Jude; les Simoniens, les Nicolaïtes, les Gnostiques, & autres, qui ruinoient la Religion par les fondemens, en niant la résurrection, & la nécessité des bonnes œuvres, & la Divinité de JESUS-CHRIST. Saint Timothée à qui saint Jean adresse ceci, étoit mieux informé que personne du caractére de ces mauvais esprits. Saint Paul l'avoit précautionné long-tems auparavant sur cela dans ses Epîtres; (*a*) il lui en avoit tracé un portrait fort ressemblant; il les avoit aussi prédits aux Ephésiens plusieurs années avant ceci. (*b*)

℣. 3. ET PATIENTIAM HABES; ET SUSTINUISTI, ... ET NON DEFECISTI. *Vous êtes patient; vous avez souffert pour mon nom, & vous ne vous êtes point découragé.* Cette Version est assez semblable à la

(*a*) *Vide* 1. *Timoth.* I. 3. IV. 1. 2. 3. *& seq.* & 2. *Timoth.* III. 1. *& sequ.*

(*b*) *Act.* XX. 29. 30.

4. *Sed habeo adversum te, quòd charitatem tuam primam reliquisti.*

4. Mais j'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de vôtre première charité.

COMMENTAIRE.

Leçon de quelques Manuscrits Grecs, (*a*) & de quelques Editions en la même Langue; si ce n'est qu'au lieu de, *vous ne vous êtes point découragé*, ils lisent, *vous ne vous êtes point fatigué.* Mais d'autres Exemplaires Grecs, le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien lisent: (*b*) *Vous avez souffert, vous avez la patience; & pour l'amour de mon nom vous avez souffert, & vous ne vous êtes point laissé aller au découragement.* Saint Timothée se souvenoit toûjours de cette parole que saint Paul lui avoit dite un peu avant sa mort: (*c*) *Travaillez comme un bon soldat de Jesus-Christ. Celui qui combat pour Dieu, ne se mêle point des affaires du siécle.* Et ailleurs: (*d*) *Je vous recommande ceci, mon cher fils Timothée, afin que vous combattiez en bon soldat, selon ce qui a été autrefois prédit de vous.*

℣. 4. SED HABEO ADVERSUM TE, &c. *J'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de vôtre première charité.* On ne comprend pas que ceci puisse regarder saint Timothée, qui persévéra dans la foi, & dans la charité jusqu'à la fin, & jusqu'à donner sa vie pour JESUS-CHRIST. Mais il pouvoit y avoir dans les Ministres subalternes de l'Eglise, ou dans les Fidéles d'Ephése quelque refroidissement de la charité envers le prochain. On négligeoit l'aumône, l'hospitalité, le secours des malades; ou l'on se relâchoit dans les éxercices de la piété, de la prédication, de la conversion des infidéles. Ces sortes de défauts peuvent se rencontrer dans les Eglises les mieux réglées parmi des Ministres subalternes, sans qu'on puisse toûjours en rigueur les imputer au Pasteur: mais lorsque cela arrive, & qu'on en avertit l'Evêque, on lui parle comme étant lui même responsable de ce que font ceux qu'il employe. Sa vigilance doit être attentive à tout, comme devant rendre compte non-seulement de sa propre conduite, mais aussi de celle de ses Ministres. La vertu de saint Timothée n'est pas incompatible avec ces inadvertances, ausquelles tout homme est sujet. Les plus grands Saints ne sont point à l'épreuve des erreurs, où l'on peut tomber dans le choix des personnes qu'on met en place. D'ailleurs la docilité du troupeau ne répond pas toûjours au zéle, aux instructions, aux exemples du Pasteur.

(*a*) *Alii plures:* Καὶ ὑπομονὴν ἔχεις, καὶ ἐβάστασας διὰ τὸ ὄνομά μου, καὶ οὐ κεκοπίακας. *Quidam:* Καὶ ἐβασίλευσας με, pro ἐβάστασας. *Ita Ald. & duæ priores edit. Erasmi.*

(*b*) Καὶ ἐβάστασας, καὶ ὑπομονὴν ἔχεις, καὶ διὰ τὸ ὄνομά μου κεκοπίακας καὶ οὐ κεκμηκας.

(*c*) 2. *Timoth.* II. 3.

(*d*) 1. *Timoth.* I. 18.

Enfin

5. Memor esto itaque unde excideris: & age pœnitentiam, & prima opera fac. Sin autem, venio tibi, & movebo candelabrum tuum de loco suo, nisi pœnitentiam egeris.

5. Souvenez-vous donc de l'état d'où vous êtes déchû, & faites en pénitence, & rentrez dans la pratique de vos premiéres œuvres. Sinon, je viendrai à vous; & j'ôterai vôtre chandelier de sa place, si vous ne faites pénitence.

COMMENTAIRE.

Enfin il y a des Interprétes (*a*) qui ne croyent pas faire tort à ce grand Saint, en disant qu'il s'étoit un peu relâché de sa premiére ferveur; soit que l'âge, ou la fatigue l'ayent rendu moins actif, & moins ardent; ou qu'il lui soit arrivé ce qui arrive aux plus gens de bien, de tomber dans quelque tiédeur. Mais il sut si bien profiter de l'avis de saint Jean, que l'annee suivante il donna sa vie pour JESUS-CHRIST, en souffrant généreusement le martyre.

℣. 5. MEMOR ESTO UNDE EXCIDERIS. *Souvenez-vous de l'état d'où vous êtes déchû, & faites en pénitence.* Souvenez vous de vôtre ancienne ferveur, de ce zéle qui vous dévoroit; faites pénitence de la langueur où vous êtes tombé. Reprenez cette premiére vigueur apostolique, & prêchez comme autrefois avec instance, à tems, à contre-tems; reprenez, conjurez, corrigez avec patience, sans cesser jamais d'instruire: (*b*) *Prædica verbum, insta opportunè, importunè; argue, obsecra, increpa in omni patientia, & doctrina.*

SIN AUTEM, VENIO TIBI. *Sinon, je viens à vous, & j'ôterai vôtre chandelier de sa place.* (*c*) Si je ne vois dans vous un prompt changement de conduite; si vous ne rallumez vôtre premiére charité, je viendrai dans ma colére, & je changerai de place le chandelier qui représente vôtre Eglise. Vous êtes au premier lieu, & en réputation de la plus sainte, & de la plus pure Eglise d'Asie; je donnerai la préférence à une autre, ou je permettrai à l'hérésie, à la division, à la persécution de s'emparer de vous, de vous dissiper, de vous agiter, de vous perdre. (*d*) Souvent les maux qui arrivent à l'Eglise, les hérésies, les schismes, les scandales, les divisions, sont des peines envoyées de Dieu pour châtier la négligence des Pasteurs, ou l'indocilité des peuples. Dieu se retire de ceux qui abandonnent leur premiére ferveur, & qui manquent à la fidélité qu'ils lui doivent; & souvent sa colére éclatte par des calamitez sensibles, & par la chûte de quelques colomnes de son Eglise.

(*a*) *Ribera Perer. Alcazar. Cornel.*

(*b*) 2. *Timot.* IV. 2.

(*c*) Εἰ δὲ μὴ, ἔρχομαι σοι, ταχύ. *Illud* ταχύ. *Deest in Alex. Velez. Æthiop. Vulg. Alii:* Ἔρχομαι σοι ταχύ. *Edit. Sixti V. an.* 1590. *Veniam tibi citò.*

(*d*) *Victorin. Andra. Cazarienf. Alcazar. Lyran. Cornel. Alii.*

6. Sed hoc habes quia odisti facta Nicolaïtarum, quæ & ego odi.

6. Mais vous avez ceci *de bon*, que vous haïssez les actions des Nicolaïtes, comme je les haï moi-même.

COMMENTAIRE.

℣. 6. ODISTI FACTA NICOLAITARUM. (*a*) *Vous haïssez les actions des Nicolaïtes.* J'ai parlé de Nicolas, que l'on fait Chef des Nicolaïtes, ou du moins duquel les Nicolaïtes ont pris leur nom, sur le Chap. VI. 5. des Actes. Voici quelles étoient leurs principales erreurs. Outre la communauté des femmes, dit saint Augustin, (*b*) ils ne mettent aucune différence entre les viandes immolées aux Idoles, & les viandes ordinaires. Saint Irénée dit qu'ils mangeoient de ce qui avoit été offert aux Idoles, aprés l'avoir éxorcisé. (*c*) Ils ne faisoient nul scrupule de toutes les superstitions du Paganisme; ils regardoient l'adultére, & la fornication, & les plus honteuses abominations, comme choses indifférentes. Les deux caractéres de cette secte étoient l'impureté, & l'extravagance. On n'ose même rapporter leurs actions honteuses; elles font horreur aux personnes qui ont quelque pudeur.

Ils contoient je ne sai quelles fables sur la création, & la disposition du monde, mêlant à cela des noms d'Anges, & de Puissances, pour donner de la terreur, & inspirer du respect à leurs auditeurs. Tout cela ne tendoit qu'à faire croire que le monde n'avoit pas été créé de Dieu, mais qu'il étoit l'ouvrage de certaines Intelligences, qui sont toutes de leur invention. Ils s'autorisoient d'un certain Livre, dont saint Clément d'Aléxandrie (*d*) rapporte quelques traits, par lesquels on voit qu'ils attribuoient leurs infamies à Dieu même.

Tertullien (*e*) dit qu'ils passérent dans la secte des Caïnistes, lesquels reconnoissoient une vertu supérieure à celle du Créateur. (*f*) Ils attribuoient au Créateur les Justes, & les Patriarches de l'ancien Testament; mais ils donnoient à la vertu supérieure, qu'ils appelloient *Sagesse*, tous ceux qui sont blâmez dans l'ancien Testament, comme Caïn, Esaü, Coré, les Sodomites, & Judas même; & se mettoient eux-mêmes au rang de ces derniers. Ils enseignoient que Judas seul avoit sçû avant eux, tous ces mystéres; ce qui le porta à livrer JESUS-CHRIST. Ils blasphémoient contre la Loi, & contre le Dieu de la Loi, & nioient la résurrection. (*g*) Ils soutenoient que pour être sauvé, il falloit faire

(*a*) Τὰ ἔργα τῶν Νικολαϊτῶν. *Tertull. Præscript. cap. 46. Doctrinam Nicolaïtarum, quam & ego odi.*
(*b*) *August. de hæresib. 5. pag. 7.*
(*c*) *Iren. lib. 1. cap. 27. Vide Philastr. & Theodoret de hæres. Epiphan. hæres. 25.*
(*d*) *Clem. Alex. lib. 3. Stromat. pag. 437.*
(*e*) *Tertull. Præscript. cap. 33.*
(*f*) *Iren. lib. 1. cap. 35.*
(*g*) *August. de hæres. 18.*

7. *Quid habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in Paradiso Dei mei.*

7. Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je donnerai au victorieux à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est au milieu du Paradis de mon Dieu.

8. *Et Angelo Smyrnæ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit Primus, & novissimus, qui fuit mortuus, & vivit.*

8. Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Smyrne: Voici ce que dit celui qui est le premier & le dernier; qui a été mort, & qui est vivant.

COMMENTAIRE.

toutes sortes d'actions; & ils mettoient la perfection de la lumiére à commettre hardiment les œuvres de ténébres, que la pudeur défend de nommer. (*a*) Ils disoient de plus que chaque action a un Ange qui lui préside, & ils invoquoient cet Ange en la faisant. Voilà qui étoient les Nicolaïtes, condamnez par JESUS-CHRIST même, & combattus par les premiers Peres de l'Eglise.

℣. 7. QUID SPIRITUS DICAT ECCLESIIS. (*b*) *Ce que l'Esprit dit aux Eglises.* Ce que l'Esprit saint, l'Esprit de JESUS-CHRIST qui parle dans moi, dit non-seulement à l'Eglise d'Ephése, mais à toutes les autres, & en particulier aux sept Eglises ausquelles il écrit. Et que leur dit-il? *Je donnerai au victorieux à manger du pain de l'arbre de vie, qui est au milieu du paradis de mon Dieu.* JESUS-CHRIST promet par la bouche de saint Jean à celui qui sera victorieux des Nicolaïtes, & des autres hérétiques semblables, & qui s'opposera avec zéle à l'idolâtrie, au relâchement, & à la corruption des mœurs; il lui promet *le fruit de l'arbre de vie*; c'est-à-dire, l'immortalité, & le bonheur éternel dans l'autre vie; (*c*) la grace, la lumiére surnaturelle, la sagesse, la justice dans cette vie. Il fait allusion à l'arbre de vie qui étoit au milieu du paradis terrestre, & qui est appellé *arbre de vie*, parce qu'il devoit conserver la vie, la santé, & l'immortalité à Adam; & *arbre de la science du bien, & du mal*, parce qu'il devoit lui ouvrir les yeux, s'il en mangeoit, pour comprendre la faute qu'il avoit faite, & le malheur où il s'étoit jetté. Quelques Anciens, & quelques Modernes (*d*) entendent par *le fruit de l'arbre de vie*, la sainte Eucharistie, qui donne, qui augmente, & qui conserve la vie de la grace à ceux qui la reçoivent dignement, & qui sont victorieux du monde, de la chair, & du démon.

℣. 8. ANGELO SMYRNÆ. *Ecrivez à l'Ange de Smyrne*; à l'Evêque

(*a*) *Iren lib. 1. cap. 35.*
(*b*) *Mss. Alex.* Τοῖς ἐκκλησίαις.
(*c*) *Cornel. Men. Ribet. Alii.*
(*d*) *Rupert. hic. Anastas. Sinaïta, lib. 2. Hexaëmer. Paschas. Radbert. de Corpore & Sang. Christi. cap. 7. & 8. Alcazar. &c.*

9. Scio tribulationem tuam, & paupertatem tuam, sed dives es: & blasphemaris ab his, qui se dicunt Judæos esse, & non sunt, sed sunt synagoga satanæ.

9. Je sai quelle est vôtre affliction, & quelle est vôtre pauvreté; mais vous êtes riche, & vous êtes noirci par les calomnies de ceux qui se disent Juifs, & ne le sont pas, mais qui sont la synagogue de satan.

COMMENTAIRE.

qui gouvernoit alors cette Eglise. C'étoit, selon l'opinion de plusieurs, (*a*) saint Polycarpe, qui fut fait Evêque de Smyrne par les Apôtres, & nommément par saint Jean l'Evangéliste, ainsi que nous l'apprenons de saint Irénée, de Tertullien, & de quelques autres Anciens. (*b*) Il eut le bonheur de vivre avec saint Jean l'Evangéliste, & d'avoir pour Disciple saint Ignace, & Papias. On ne sait pas l'année dans laquelle il fut fait Evêque de Smyrne. Mais s'il a été établi par saint Jean, & si c'est lui auquel il adresse ce qu'on lit ici pour l'Ange de Smyrne, il devoit être Evêque dés l'an 95. ou 96. de JESUS-CHRIST, qui est l'époque de l'Apocalypse, & avant l'année centiéme de JESUS-CHRIST, qui est celle de la mort de saint Jean. Les éloges que le Saint Esprit donne à cet Ange de Smyrne, conviennent trés-bien à saint Polycarpe; & il est remarquable qu'il n'y a pas un mot de reproches.

La ville de Smyrne, lorsque saint Polycarpe en fut fait Evêque, étoit une des plus illustres de l'Empire, sur tout pour l'étude des Lettres, & pour l'éloquence, qui y attiroient de toutes parts un grand nombre de personnes. Elle disputoit même à Ephése le titre de Métropole, ou de Capitale d'Asie; & on marque qu'elle l'emportoit quelquefois. (*c*)

℣. 9. SCIO TRIBULATIONEM TUAM, ET PAUPERTATEM. *Je sai quelle est vôtre affliction, & vôtre pauvreté.* Le Grec: (*d*) *Je sai vos œuvres, vôtre affliction, & vôtre pauvreté.* Mais le Manuscrit Alexandrin, & la Version Ethiopienne omettent, *vos œuvres.* Le Saint Esprit dit donc qu'il connoît les bonnes œuvres, la bonne conduite de l'Evêque de Smyrne, les persécutions, & les afflictions ausquelles il est exposé; la pauvreté où il est réduit, pour ce qui est des biens de la fortune: Mais, ajoute-t'il, *vous êtes riche;* vous avez dans vous-même un trésor infiniment plus précieux que tout ce que le monde estime; (*e*) je veux dire, la foi, l'espérance, la charité, JESUS-CHRIST même, qui

(*a*) *Aureolus, Ribera, Perer. Alcazar. Lyr. Cornel. Men. Tir. Est Pata &c.*

(*b*) *Iren. lib. 3. cap. 3. Tertull. Præscript. c. 32. Iron. de Viris Illustr. cap. 17. Chronic. Alexandr.*

(*c*) Voyez M. Tillemont, tom. 2. S. Polycarpe, pag. 357.

(*d*) Οἶδα σου τὰ ἔργα, καὶ τὴν θλῖψιν, καὶ τὴν πτωχείαν. Omittunt, τὰ ἔργά σου. *Alexan. Vulg. Æthiop.*

(*e*) *Arethas hic.* Πλούσιος δὲ ἐν τοῖς πνευματικοῖς, τὸν θησαυρὸν ἔχων κεκρυμμένον ἐν τῷ ἀγρῷ τῆς καρδίας σου, ὃς ἐστὶ Χριστός, δι' οὗ καὶ πλούσιος εἶ, &c.

vous enrichit de ses dons, & qui vous rend d'autant plus riche des biens du Ciel, que vôtre dénuëment des biens de la terre est plus entier, & plus volontaire.

ET BLASPHEMARIS AB HIS QUI SE DICUNT JUDÆOS ESSE. *Vous êtes noirci par les calomnies de ceux qui se disent Juifs, & ne le sont pas; mais qui sont la synagogue de satan.* Les plus grands adversaires qu'ait eu l'Eglise dans ses commencemens, furent les Juifs incrédules, qui répandirent par toute la terre plusieurs calomnies contre les Chrétiens, (*a*) pour les rendre odieux aux Princes, aux Magistrats, & aux peuples. Il y en eut plusieurs de cette nation qui se dispersérent dans les Provinces, & qui jettérent le trouble dans plusieurs Eglises, prétendant que les Gentils qui embrassoient le Christianisme, devoient aussi recevoir la circoncision, & se soumettre à toutes les autres observations de la Loi. Saint Paul s'éléve souvent contre ces mauvais Docteurs, & sur tout dans son Epître aux Galates. Ce n'est pas qu'ils se missent en peine de la Loi, puisque la plûpart ne la suivoient point, (*b*) & ne cherchoient qu'à contenter leur avarice, ou leur gourmandise, en courant ainsi d'Eglise en Eglise, & en détruisant autant qu'ils pouvoient par leurs calomnies, dans l'esprit des Fidéles, les vrais Apôtres du Seigneur. Pour eux, ils n'étoient proprement ni Juifs, ni Chrétiens; n'obéissant point aux Loix de Moyse, & ne prêchant point JESUS-CHRIST crucifié: mais ils avoient grand soin de se mettre à couvert des persécutions tant de la part des Payens, que de la part des Juifs. (*c*) A ceux-ci ils disoient: Nous sommes des vôtres, puisque nous sommes circoncis, & disciples de Moyse. Aux autres ils disoient: Nous ne sommes point Chrétiens; nôtre Religion n'est point nouvelle; elle est soufferte dans l'Empire; elle est autorisée par les Loix des Empereurs; c'est la Religion des Juifs que nous professons.

L'histoire du martyre de saint Polycarpe, qui est des plus authentique, puisqu'elle est tirée d'une Lettre que l'Eglise de Smyrne écrivit peu de tems aprés sa mort, (*d*) nous raconte que ce Saint ayant été condamné au feu, les Juifs qui étoient en grand nombre dans la ville de Smyrne, furent des plus zélez à ramasser le bois, & à dresser le bucher où ce Saint devoit consommer son martyre. Cela nous insinuë ce que dit ici saint

(*a*) *Justin. Dialog. cum Tryph. & Apolog.* 2. *Origen homil.* 18. *Grat. in ferem. Euseb. Ieronym. in Isai.* XVIII.

(*b*) *Galat.* IV. 12. 13. *Quicumque volunt placere in carne, hi cogunt vos circumcidi, tantùm ut crucis Christi persecutionem non patiantur. Neque enim qui circumciduntur legem custodiunt, &c.*

(*c*) *Galat.* IV. 17. V. 11. *Ego autem, fratres, si circumcisionem adhuc prædico, quid adhuc persecutionem patior? Ergo evacuatum est scandalum crucis. Vide & Galat.* VI. 12. *Philipp.* III. 18.

(*d*) *Apud Euseb. lib.* 4. *c.* 15.

10. *Nihil horum timeas quæ passurus es. Ecce missurus est diabolus aliquos ex vobis in carcerem ut tentemini : & habebitis tribulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad mortem, & dabo tibi coronam vitæ.*

10. Ne craignez rien de ce qu'on vous fera souffrir. Le diable fera mettre quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvez ; & vous aurez à souffrir pendant dix jours. Soyez fidéle jusqu'à la mort, & je vous donnerai la couronne de vie.

COMMENTAIRE.

Jean, que les mauvais Juifs regardoient ce saint Evêque comme un de leurs plus grands ennemis, & nous donne lieu de croire qu'ils ne manquérent pas de le décrier par leurs calomnies, & leurs médisances.

℣. 10. MISSURUS EST DIABOLUS ALIQUOS EX VOBIS IN CARCEREM. *Le diable fera mettre quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvez.* Saint Jean semble prédire le martyre de saint Germanique, & de dix ou onze autres Chrétiens, qui furent exposez aux bêtes à Smyrne, peu de tems avant le martyre de saint Polycarpe. (a). Cela arriva l'an 166. de JESUS-CHRIST.

ET HABEBITIS TRIBULATIONEM DIEBUS DECEM. *Vous aurez à souffrir pendant dix jours ;* & aprés ce terme, il ne lui promet pas d'être délivré de la persécution ; il insinuë au contraire qu'il y perdra la vie : *Soyez fidéle jusqu'à la mort, & je vous donnerai la couronne de vie.* En effet saint Polycarpe fut martyrisé à Smyrne dans la même persécution de Marc Auréle, qui enleva tant d'autres Chrétiens. L'Histoire ne nous a pas distinctement marqué le nombre de dix jours : mais en comparant les circonstances qui nous sont connuës, on n'en peut guéres mettre moins. Les Actes que nous avons de son martyre, nous en donnent la datte : mais les Savans y trouvent de la difficulté. M. de Tillemont qui l'a éxaminée aprés plusieurs autres, (b) croit que saint Polycarpe mourut le Samedi 23. Février de l'an 166. de JESUS-CHRIST, qui est le sixiéme de l'empire de Marc Auréle, & de Lucius Verus. La persécution commença par le martyre de quelques Fidéles de Smyrne, qui souffrirent différens supplices avant saint Polycarpe. Un nommé Quintus Phrygien, qui s'étoit imprudemment présenté au martyre, succomba, & sacrifia aux Idoles. Saint Polycarpe voyant ce qui se passoit, céda aux priéres de ses amis, qui l'obligérent à se retirer à la campagne. Il y demeura quelques jours : & trois jours avant sa mort, il eut une vision qui lui fit juger qu'il seroit brûlé vif. En effet trois jours aprés il fut pris, & amené devant le Proconsul, qui le livra au peuple pour être brûlé.

(a) *Vide Euseb. ibidem. Ribet. Hammond. Men. Alios.*

(a) Voyez la Note 5. de M. de Tillemont, sur S. Polycarpe.

11. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis : Qui vicerit, non ladetur à morte secunda.*

12. *Et Angelo Pergami Ecclesiæ scribe : Hæc dicit qui habet romphæam utraque parte acutam :*

13. *Scio ubi habitas, ubi sedes est satanæ : & tenes nomen meum, & non negasti fidem meam. Et in diebus illis Antipas testis meus fidelis, qui occisus est apud vos, ubi satanas habitat.*

11. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : Celui qui sera victorieux, ne recevra point d'atteinte de la seconde mort.

12. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Pergame : Voici ce que dit celui qui tient une épée à deux tranchans.

13. Je sai que vous habitez où est le trône de satan, que vous avez conservé mon nom, & n'avez point renoncé ma foi, lors même qu'Antipas mon témoin fidéle, a souffert la mort parmi vous, où satan habite.

COMMENTAIRE.

℣. 11. QUI VICERIT, NON LÆDETUR A MORTE SECUNDA. *Celui qui sera victorieux, ne recevra point d'atteinte de la seconde mort.* La premiére mort est celle du corps; la seconde est celle de l'ame. (*a*) Nos ennemis peuvent nous ravir la vie animale; ils peuvent détruire ce corps, où nous demeurons comme dans une tente : mais ils ne peuvent rien contre nôtre ame; Dieu la comblera de gloire, & de bonheur dans l'éternité. Cette maniére de parler, *la seconde mort*, se trouve encore ci-aprés Chap. XX. 6. 14. où il dit que l'enfer est la seconde mort. On la voit aussi dans les Paraphrastes Caldéens; (*b*) & il y a des Rabbins (*c*) qui ont avancé que dans l'autre vie les ames des impies seroient anéanties.

℣. 12. ANGELO PERGAMI. *Ecrivez à l'Ange de Pergame.* Quelques uns (*d*) ont crû que saint Carpe étoit l'Evêque de Pergame auquel ceci est adressé. Mais quoiqu'on sache que saint Carpe est mort à Pergame, (*e*) on n'a aucune preuve qu'il en ait été Evêque. Pergame étoit dans la Troade; c'étoit une ville ancienne, & considérable en ce temslà.

HÆC DICIT QUI HABET ROMPHÆAM. *Voici ce que dit celui qui tient l'épée à deux tranchans.* C'est à-dire JESUS-CHRIST, ou l'Ange qui le représente, ayant dans sa bouche un glaive à deux tranchans. Voyez ci-devant Chap. I. ℣. 16. Cela marquoit la vengeance qu'il devoit éxercer contre les méchans. Ci-aprés ℣. 16.

℣. 13. SCIO UBI HABITAS, UBI SEDES EST SATANÆ. *Je sai*

(*a*) *Victorin. Andreas, Beda, Lyran. Haymo. Cornel. Riber. Men. Alii.*

(*b*) *Paraphrast. ad Deut.* XXXIII. 6. & *Isai.* XXII. 14.

(*c*) *Dav. Kimchi & alii quidam. Vide Grot. hic, & Muis ad Psal.* 1.

(*d*) *Aureolus, Liran.*

(*e*) *Euseb. Hist. Eccl. lib.* 4. *cap.* 15.

14. *Sed habeo adversùs te pauca: quia habes illic tenentes doctrinam Balaam, qui docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israël, edere, & fornicari.*

14. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignoit à Balac à mettre comme des pierres d'achoppement devant les enfans d'Israël, pour leur faire manger de ce qui a été offert aux idoles, & les faire tomber dans la fornication.

COMMENTAIRE.

que vous habitez où est le trône de satan. Il faut que Pergame ait été une ville fort corrompuë, sur tout par le culte des Idoles. (*a*) Le Grec lit : *Je sai quelles sont vos œuvres, & où vous habitez, dans un lieu où est le trône de satan.* Mais ni le Manuscrit Alexandrin, ni la Version Ethiopienne ne lisent point : *Je connois quelles sont vos œuvres.*

ANTIPAS, TESTIS MEUS FIDELIS. *Vous n'avez point renoncé la foi, lors même qu'Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous.* Antipas souffrit le martyre à Pergame sous la persécution de Domitien. (*b*) Les Actes que nous avons de lui, lui donnent la qualité d'Evêque de Pergame, & disent qu'il fut enfermé dans un taureau d'airain tout brûlant. Quoi qu'André, & Arétas, tous deux Evêques de Césarée en Cappadoce, & célébres Commentateurs de l'Apocalypse, parlent de ses Actes, ils ne passent pas pour bien authentiques. Grotius remarque que le supplice d'un taureau de cuivre tout brûlant, étoit inconnu aux Loix Romaines, que l'on suivoit en ce tems-là à Pergame. Le terme Grec, (*c*) *il a été tué*, lui fait croire qu'Antipas fut apparemment tué dans quelque émotion populaire, à l'instigation des Prêtres d'Esculape, qui étoit la Divinité particuliére de Pergame. Le tourment d'Antipas n'avoit point ébranlé l'Evêque de Pergame, quoiqu'il fût continuellement exposé au danger d'un pareil traitement.

℣. 14. HABEO ADVERSUS TE PAUCA. *Mais j'ai quelque chose à vous reprocher.* Il y a dans vôtre Eglise un abus que vous n'y devriez pas souffrir ; c'est *qu'il y a des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam*, ce mauvais Prophéte, qui ayant été appellé par Balac Roi de Moab, pour donner sa malédiction aux Enfans d'Israël, (*d*) & voyant qu'il ne pouvoit réüssir à les maudire, parce que le Seigneur mettoit dans sa bouche des bénédictions, au lieu de malédictions, donna à Balac, & à ceux qui

(*a*) *Areth.* Θεῶρον τὸν Σατανᾶ τῷ Πέργαμῳ καλῶ, ὡς κατοικοῦντα ἐκεῖ, ἐπὶ τῷ Ἀσίας πόλει. *Ita Grot. Gagn. Cluver. Alii.*

(*b*) *Vide apud Bolland.* 1. *April. pag.* 5. Et M. de Tillemont, persécution de Domitien, tom. 2. pag. 130. & Note 2.

(*c*) Ἀπεκτάνθη.

(*d*) *Num.* XXII. XXIII. XXV. 17. XXXI. 16. *Mich.* VI. 5. 2. *Petr.* II. 15. *Jude.* 11.

l'avoient

15. *Ita habes & tu tenentes doctrinam Nicolaïtarum.*

16. *Similiter pœnitentiam age : si quo minùs veniam tibi citò, & pugnabo cum illis in gladio oris mei.*

15. Vous en avez aussi parmi vous, qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes.

16. Faites pareillement pénitence. Que si vous y manquez, je viendrai bien-tôt à vous, & je combattrai contr'eux avec l'épée de ma bouche.

COMMENTAIRE.

l'avoient été chercher, un conseil pernicieux, qui fut d'envoyer de leurs filles dans le camp d'Israël, pour engager les Hebreux dans l'impudicité, & ensuite dans l'idolâtrie. De cette sorte *il mit des pierres d'achoppement devant les Enfans d'Israël, pour leur faire manger de ce qui avoit été offert aux Idoles, & pour les faire tomber dans la fornication.* Voyez *Num.* XXIV. 14. & XXXI. 16. Il va nous dire qui sont ces Docteurs semblables à Balaam.

℣. 15. ITA HABES ET TU. *Vous en avez aussi parmi vous qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes*, & qui à l'éxemple du malheureux Balaam, cherchent à engager les Fidéles dans l'impureté, & dans l'idolâtrie. On a vû sur le verset 6. quelles étoient les abominations de ces hérétiques.

℣. 16. SIMILITER POENITENTIAM AGE. *Faites pareillement pénitence.* Le Grec (*a*) ne lit pas *pareillement ;* mais à la fin du verset précédent il porte, *que je hais*, de cette sorte : La Doctrine des Nicolaïtes, *ce que je hais ; faites pénitence.* D'autres Exemplaires : *Vous avez des personnes qui tiennent pareillement la doctrine des Nicolaïtes ; faites donc pénitence.* De même que Balaam mit des pierres d'achoppement devant les Enfans d'Israël ; ainsi il y a dans Pergame des gens qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes. C'est à vous à veiller sur cela, & à réprimer ces dangereux ennemis. Si vous ne le faites, *je viendrai moi même contre vous, & je les combattrai avec l'épée qui sort de ma bouche.* Mon épée à deux tranchans les frappera, & les fera périr, comme Balaam tomba sous le glaive des Hébreux. (*b*) Ce glaive marque ou la vengeance divine, ou la parole de Dieu. Je susciterai contre eux des vengeurs, qui les extermineront ; ou des Prophétes, & des Prédicateurs puissans en paroles, qui les couvriront de honte, en révélant leurs infames mystéres.

℣. 17. VINCENTI DABO MANNA ABSCONDITUM. *Je donnerai au victorieux la manne cachée.* Celui d'entre vous qui combattra les Nicolaïtes, & qui remportera sur eux la victoire, sera nourri de la manne

(*a*) ℣. 15. Τῶν διδαχὴν τῶν Νικολαϊτῶν, ὃ μισῶ. 16. Μετανόησον. *Plures leguntur :* Τῶν Νικολαϊτῶν ὁμοίως. 17. Μετανόησον οὖν. *Ita Steph. n. Alex. Pet. 2. 3. Hunt. 1. Sin. Barot. Cov. 2. Berb. 2. Areth. Alii :* Ὁμοίως μετανόησον. *Ita Vulg. Syr. Compl.*

(*b*) *Num.* XXXI. 8. *Josue* XIII. 22. *Grot. Rober.*

17. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis : Vincenti dabo manna absconditum, & dabo illi calculum candidum : & in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit.*

17. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises : Je donnerai au victorieux la manne cachée, & je lui donnerai encore une pierre blanche, sur laquelle sera écrit un nom nouveau, que nul ne connoît que celui qui le reçoit.

COMMENTAIRE.

spirituelle, de cette nourriture céleste, que JESUS-CHRIST est venu apporter dans le monde ; c'est-à-dire, la connoissance des véritez du salut, & des desseins de la Providence sur les hommes ; la grace, & les dons du Saint Esprit ; son corps, & son sang précieux dans l'Eucharistie ; les douceurs, & les consolations célestes. Tout cela est nommé *la manne cachée*, parce qu'elle est inconnuë aux Juifs charnels, & qu'elle est réservée aux Fidéles, qui combattent continuellement la chair, le monde, le démon, & l'erreur. Quelques-uns croyent (*a*) que saint Jean fait allusion au gomor de manne que Moyse mit à part, & qu'il serra dans le Sanctuaire à côté de l'Arche. (*b*)

ET DABO ILLI CALCULUM CANDIDUM. *Je lui donnerai une pierre blanche, sur laquelle est écrit un nom nouveau.* Dans les jugemens criminels les Juges donnoient d'ordinaire leurs suffrages avec des pierres. Les blanches étoient pour absoudre, & les noires pour condamner : (*c*)

Mos erat antiquis niveis, atrisque lapillis,
His damnare reos, illis absolvere culpæ.

La plûpart des Commentateurs (*d*) croyent que saint Jean fait ici allusion à cet ancien usage. Arétas dit que c'étoit aussi la coutume de donner une pierre blanche aux vainqueurs dans les jeux publics. JESUS-CHRIST dit donc qu'il donnera au vainqueur & la manne cachée, & la pierre blanche : La première, pour le sustenter, & le consoler ; & la seconde, pour l'absoudre, & le déclarer vainqueur.

De fort habiles Critiques veulent qu'en cet endroit saint Jean ait en vûë d'autres usages de l'antiquité. Toute la suite de son discours fait voir qu'il fait allusion aux récompenses que l'on donnoit aux vainqueurs dans les jeux publics. Or on leur assignoit ordinairement certaines rétributions en froment, & en autres fruits, qu'ils recevoient des greniers publics, en représentant leurs méreaux, qui marquoient & leur nom, &

(*a*) *Capell. Cotter. Para.*
(*b*) *Exod.* XVI. 32.
(*c*) *Ovid.* XV. *Metamorph.*
(*d*) *Ita Riber. Cornel. Men. Tir. Para. Pisc. Cluver. Durham. Cotter. &c.*

18. *Et Angelo Thyatiræ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit Filius Dei, qui habet oculos tamquam flammam ignis, & pedes ejus similes aurichalco.*

18. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Thyatire: Voici ce que dit le Fils de Dieu, dont les yeux sont comme une flamme de feu, & les pieds semblables à l'airain le plus fin.

COMMENTAIRE.

leur qualité, & la quantité de froment qu'ils devoient recevoir. (*a*) Les Empereurs Romains quelquefois dans les jeux publics jettoient au peuple des méreaux, où étoit portée une certaine quantité de bled, ou d'argent, ou d'autre chose, que ceux qui les attrapoient, alloient recevoir au trésor de l'épargne, en rendant leur marque. Il y avoit aussi certains repas publics, & sacrez, où l'on n'admettoit que ceux qui présentoient leur méreau, ou leur marque, qui fit voir qu'ils avoient droit d'y entrer.

Hammond croit que c'est à peu prés la même chose que ce que nous voyons dans les Lotteries, où les bons billets viennent au hasard, & représentent *un nom nouveau*, & inconnu à celui qui le tire, & connu seulement de celui qui a mis le billet. Ici saint Jean dit que le vainqueur aura un bon billet, un bon lot, avec le nom de JESUS-CHRIST; *ce nom nouveau, que nul ne connoît que celui qui le reçoit*; la récompense éternelle, la gloire du Ciel, mystére inconnu aux mondains, méprisé de ceux qui ne le connoissent point; mais connu, & estimé des Fidéles, qui savent le mérite, & l'excellence des biens que Dieu a promis à ceux qui l'aiment.

℣. 18. ANGELO THYATIRÆ ECCLESIÆ. *Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Thyatire.* Thyatire est attribuée tantôt à la Mysie, & tantôt à la Lydie. Elle étoit sur la frontiére des deux Provinces. Quelques Martyrologes donnent pour Evêque à Thyatire saint Carpe, dont on a déja parlé sur le ℣. 12. D'autres (*b*) y mettent saint Irénée: Mais le premier est trés-douteux; & le second n'a aucun fondement. Saint Epiphane (*c*) parle de certains hérétiques qui nioient l'authenticité de l'Apocalypse, sur ce que de leur tems il n'y avoit point d'Eglise à Thyatire. Ce qui a fait dire à quelques-uns que saint Jean prédit qu'il devoit y en avoir une quelque jour; & à d'autres, que celle qui y étoit, fut toute pervertie par les Caraphryges. Grotius dit qu'il y en avoit une composée simplement de Juifs convertis. Il y a assez d'apparence que cette Eglise, à laquelle ceci est adressé, n'ayant pas profité des avis que saint Jean lui donne, tomba dans les malheurs dont elle est ménacée ci-aprés, & qu'elle fut

(*a*) *Vide Vitruv. Præfat. lib. 9. & Plin Ep. 119. & 120. Just n. ad Zenam. Grot. & Hamm. hic. & Petit. Var. Lect. cap. 8.*

(*b*) *Aureolus hic.*

(*c*) *Epiphan. hæresi 51.*

19. *Novi opera tua, & fidem, & charitatem tuam, & ministerium, & patientiam tuam, & opera tua novissima plura prioribus.*

20. *Sed habeo adversùs te pauca: quia permittis mulierem Jezabel, quæ se dicit prophetem, docere, & seducere servos meos, fornicari, & manducare de idolothytis.*

19. Je sai quelles sont vos œuvres, vôtre foi, vôtre charité, l'assistance que vous rendez aux pauvres, vôtre patience, & que vos derniéres œuvres ont surpassé les premiéres.

20. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous souffrez que Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne, & séduise mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication, & leur faire manger de ce qui est sacrifié aux idoles.

COMMENTAIRE.

ou entiérement dissipée par la persécution, ou pervertie par les hérétiques, puisque sur la fin du second, ou au commencement du troisiéme siécle, il n'y avoit plus d'Eglise Catholique dans cette ville.

QUI HABET OCULOS TAMQUAM FLAMMAM IGNIS. *Dont les yeux sont comme une flamme de feu.* Voyez ci-devant Chap. I. ℣. 14. Dont les yeux étincellans marquent la colére, ou la pénétration infinie.

℣. 19. ET OPERA TUA NOVISSIMA PLURA PRIORIBUS. *Et que vos derniéres œuvres ont surpassé les premiéres.* C'est une loüange bien rare que celle-là, de ne s'être point démenti dans sa ferveur, & de s'être toûjours avancé de plus en plus dans la pratique de la vertu: (*a*) *Rara avis in terris est, qui de gradu quem in Religione foriè semel attigerit, vel parùm ascendat.*

℣. 20. PERMITTIS MULIEREM JEZABEL. *Vous souffrez que Jézabel, cette femme qui se dit Prophétesse, enseigne* dans vôtre Eglise, & séduise plusieurs. De même qu'aux versets 14. & 15. il a appellé doctrine de Balaam, celle des Nicolaïtes; ainsi il donne ici à une fausse Prophétesse de Thyathire, le nom de Jézabel. On ne sait point qui étoit cette femme. Quelques-uns (*b*) ont crû que c'étoit l'épouse même de l'Evêque; & il y a plusieurs Manuscrits Grecs (*c*) qui lisent, *vôtre femme Jézabel.* Mais saint Jean se seroit-il contenté de le traiter comme il fait ici, s'il eût souffert dans sa propre épouse les désordres qu'il lui reproche. D'autres croyent (*d*) qu'il veut marquer les Nicolaïtes qui étoient dans

(*a*) *Bernard. Ep. 96. ad Richard. Fontan. Abbat.*

(*b*) *Ita Syr. Tichon Cyprian. Areth. Alii plures è veterib.*

(*c*) Ὅτι τὴν υἱὸν γυναῖκα Ἰεζαβήλ. *Alii plures:* Τὴν γυναῖκα σου Ἰεζαβήλ. *Steph. a. 11. Alex. Sin. Bavar. Pet. 2. Hunt. 1. Alii. Syr. Areth. Cyprian. Ep. 55. Tichonius, Seidel, & ita veteres, ait Grot.*

(*d*) *Tichonius, Primas. Rupert.*

21. *Et dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret : & non vult pœnitere à fornicatione sua.*

22. *Ecce mittam eam in lectum : & qui mechantur cum ea, in tribulatione maxima erunt, nisi pœnitentiam ab operibus suis egerint.*

23. *Et filios ejus interficiam in morte, & scient omnes Ecclesiæ, quia ego sum scrutans renes & corda, & dabo unicuique vestrùm secundùm opera sua. Vobis autem dico,*

21. Je lui ai donné du tems pour faire pénitence ; & elle n'a point voulu se repentir de sa prostitution.

22. Mais je m'en vais la réduire au lit, & accabler de maux & d'afflictions ceux qui commettent adultére avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaises œuvres.

23. Je frapperai de mort ses enfans, & toutes les Eglises connoîtront, que je suis celui qui sonde les reins, & les cœurs ; & je rendrai à chacun de vous, selon ses œuvres. Mais je vous dis à vous,

COMMENTAIRE.

cette ville, & qui corrompoient les mœurs des Fidéles, en les attirant dans leur hérésie. Il les appelle des femmes, à cause de leur mollesse, de leur vie, & de leurs mœurs efféminées. Mais la plûpart (*a*) croyent que c'étoit quelque femme puissante, & présomptueuse, qui séduisoit les peuples par ses vaines prophéties ; semblable apparemment à ces fausses Prophétesses des Montanistes, Priscille, Maximille, Quintille. Il n'y a peut-être aucune hérésie qui n'ait d'abord été soutenuë, & mise en vogue par quelques femmes.

FORNICARI, ET MANDUCARE DE IDOLOTHYTIS. *De les faire tomber dans la fornication, & de leur faire manger ce qui est immolé aux Idoles.* Cette femme étoit sans doute dans les sentimens des Nicolaïtes, ou des Gnostiques, qui mettoient au nombre des choses indifférentes, les actions impures, les viandes & les superstitions idolâtres.

℣. 21. DEDI ILLI TEMPUS. *Je lui ai donné le tems pour faire pénitence.* Je l'ai fait avertir, je l'ai invitée à retourner à moi, & à renoncer à son erreur. Mais ℣. 22. *je vais la réduire au lit, & l'accabler de maux, elle, & tous ceux qui commettent adultére avec elle ;* soit qu'on l'entende d'un adultére spirituel, par l'idolâtrie ; ou d'un adultére corporel, & grossier ; cette femme étoit, comme nous l'avons dit, dans les principes de ces hérétiques, qui ne se faisoient point de scrupule des plus honteuses actions d'impureté. Dans ce tems là Dieu punissoit souvent par des maladies corporelles, ceux des Fidéles qui tomboient dans quelques crimes. (*b*)

℣. 23. FILIOS EJUS INTERFICIAM MORTE. *Je frapperai de mort ses enfans ;* peut-être ses disciples, & ses partisans ; ou même ses

(*a*) *Beda, Rupert. Primas. Perer. Cornel. Alii.*

(*b*) *Vide* 1. *Cor.* XI. 30.

24. *Et cæteris qui Thyatiræ estis: Quicumque non habent doctrinam hanc, & qui non cognoverunt altitudines satanæ, quemadmodum dicunt, non mittam super vos aliud pondus.*

24. Et à tous ceux de vous autres qui êtes à Thyatire, & qui ne suivez point cette doctrine, & ne connoissez point les profondeurs de satan, comme ils les appellent, que je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous.

25. *Tamen id, quod habetis, tenete donec veniam.*

25. Mais gardez bien seulement ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.

COMMENTAIRE.

enfans imitateurs de sa vie corrompuë. Je les frapperai de peste, ou d'autre maladie mortelle; ou enfin je leur donnerai la seconde mort, la mort de l'enfer. (*a*)

℣. 24. QUI NON COGNOVERUNT ALTITUDINES SATANÆ. *Qui ne connoissez point les profondeurs de satan.* Qui n'avez pas voulu prêter l'oreille à la nouvelle, & pernicieuse doctrine des Nicolaïtes, des Simoniens, & des Gnostiques; ou qui ne l'avez ni acceptée, ni approuvée. (*b*) *Les hauteurs*, ou plûtôt (*c*) *les profondeurs de satan*; c'est à-dire, les profondeurs de la doctrine abstruse de ces hérétiques, vrais disciples, ou vrais suppôts de satan; ce qu'ils enseignoient des intelligences qui avoient créé le monde, & qui étoient opposées au Créateur; ce qu'ils disoient des Anges, & de leurs divers dégrez; les mystéres de leurs actions déréglées, leurs Livres sécrets, qui comprenoient leurs doctrines. Voilà ce que saint Jean appelle *les profondeurs de satan, comme eux-mêmes les nommoient.* Ils les nommoient *profondeurs*; mais saint Jean y ajoute *de satan*, par dérision; leurs prétenduës profondeurs, qui ne sont que des mystéres diaboliques.

ALIUD PONDUS. *Je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous.* Je ne veux point vous imposer de nouveau le joug de la Loi. (*d*) Ou plûtôt: (*e*) Je ne vous ferai point de nouvelles menaces; je ne vous annoncerai point de nouvelles prophéties fâcheuses. Dans le style des Prophétes, *onus* se met pour une prophétie qui annonce des malheurs. *Onus Ninive, Onus Babylonis*; & ainsi des autres.

℣. 25. ID QUOD HABETIS TENETE. *Gardez ce que vous avez.* Conservez le dépôt de la foi; persévérez dans le bien, dans la patience, dans la charité que j'ai loüées dans vous, ℣. 19. Si vous n'en déchéez point, vous pouvez compter que ma colére ne tombera pas sur vous; mais seulement sur Jézabel; ℣℣. 20. 21. 22. 23.

(*a*) *Drus. hic. Vide Sup. ad* ℣. 11.
(*b*) *Beda, Rupert. Primas. Richard. Alii.*
(*c*) Τὰ βαθέα, οὐ τὰ βάθη τοῦ Σατανᾶ.
(*d*) *Victorin. Ambros. Primas. Rupert. Beda, Haymo, Joachim. Aubert. Lyr. Hugo, Pannon.*
(*e*) *Tichon. Cornel. Durham.*

26. *Et qui vicerit, & custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes.*

27. *Et reget eas in virga ferrea, & tamquam vas figuli confringentur,*

28. *Sicut & ego accepi à Patre meo: & dabo illi stellam matutinam.*

29. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.*

26. Et quiconque aura vaincu, & aura perseveré jusqu'à la fin dans les œuvres que j'ai commandées, je lui donnerai puissance sur les nations.

27. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, & elles seront brisées comme des vases d'argile;

28. Selon que j'ai reçû moi-même ce pouvoir de mon Pere; & je lui donnerai l'étoile du matin.

29. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

COMMENTAIRE.

℣. 26. QUI VICERIT, DABO ILLI POTESTATEM SUPER GENTES. *Quiconque aura vaincu, je lui donnerai puissance sur les nations.* Celui qui surmontera la malheureuse Jézabel, qui résistera à ses attraits, & qui s'opposera à sa doctrine pernicieuse, aura la puissance sur les nations; il sera mis à la tête des peuples Gentils convertis au Christianisme; (*a*) ou je lui donnerai la grace, & les lumiéres pour les convertir, & les appeller à la foi; ou enfin je le rendrai participant de ma gloire dans le Ciel, & il jugera avec moi les nations au jour du Jugement. (*b*)

℣. 27. REGET EAS IN VIRGA FERREA. *Il les gouvernera avec un sceptre de fer.* Ceci confirme l'explication qui l'entend du Jugement dernier: Car le gouvernement Ecclésiastique des Pasteurs sur leur troupeau, n'a jamais été désigné par le sceptre de fer; & le Sauveur n'a pas promis à son Eglise un empire violent, & redoutable sur les nations vaincuës. Il a déclaré lui-même que son Royaume n'étoit pas de ce monde. (*c*) Toutefois le Psalmiste parlant de son regne sur les nations, dit (*d*) qu'il les gouvernera avec le sceptre de fer, & qu'il les brisera comme un vase d'argile. Et ci aprés saint Jean (*e*) dit que l'enfant que l'Eglise a mis au monde, c'est à-dire, le peuple Chrétien, gouvernera les nations infidelles *avec la verge de fer*; pour marquer que l'empire temporel du monde sera entre les mains des Princes Chrétiens, qui exerceront sur leurs sujets Gentils une domination absolue, & souveraine, & useront envers eux de tous les droits de la Royauté. Ici on peut à proportion l'entendre de même.

℣. 28. DABO ILLI STELLAM MATUTINAM. *Je lui donnerai*

(*a*) *Cornel. Hammond. Ita Bed. Primas. Adsert.*
(*b*) *Ribera. Lyran. Gomar. Menoch. Cornel. Ita ex Antiq. Victorin. Andra. & Areth. &c.*
(*c*) *Joan.* XVIII. 38.
(*d*) *Psal.* II. 9.
(*e*) *Apoc.* XII. 5.

l'étoile du matin. Cette étoile du matin est, selon les uns, (*a*) l'Ange gardien que Dieu nous donne pour nous conduire. Selon d'autres, (*b*) c'est JESUS-CHRIST même, ou sa grace, ou le don de la foi, ou la lumiére surnaturelle; ou enfin la lumiére de la gloire, & le bonheur du Ciel. (*c*)

CHAPITRE III.

Avis aux Evêques de Sardes, de Philadelphie, de Laodicée. JESUS-CHRIST *a les clefs de David. Colomnes sur lesquelles est gravé le nom de Dieu, & de Sion.* JESUS-CHRIST *rejette les tiédes, châtie ceux qu'il aime, frappe à la porte.*

℣. 1. *ET Angelo Ecclesiæ Sardis scribe: Hæc dicit qui habet septem Spiritus Dei, & septem stellas: Scio opera tua, quia nomen habes quòd vivas, & mortuus es.*

℣. 1. ECrivez à l'Ange de l'Eglise de Sardes: Voici ce que dit celui qui a les sept Esprits de Dieu, & les sept étoiles. Je sai quelles sont vos œuvres; vous avez la réputation d'être vivant, mais vous êtes mort.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ECCLESIÆ SARDIS. *Ecrivez à l'Eglise de Sardes.* Il ne dit point comme ci devant: *Ecrivez à l'Ange de Sardes;* parce que cette Prophétie, ou cette Lettre ne regarde pas seulement l'Evêque; mais aussi les Eglises des lieux ausquels elle est adressée. Sardes étoit autrefois la Capitale de Lydie, & la ville Royale du fameux Crésus: *Quid Cræsi Regia Sardis?* (*d*)

QUI HABET SEPTEM SPIRITUS DEI. *Celui qui a les sept Esprits de Dieu, & les sept étoiles.* C'est une périphrase pour exprimer JESUS-CHRIST. Comparez le Chap. I. ℣℣. 4. 16. & 20. On pourroit peut-être aussi l'entendre du Pere, & du Fils, de cette sorte: Celui qui a prés de son trône les sept Esprits, c'est le Pere, selon le Chap. I. 4. & celui qui a en main les sept étoiles, c'est le Fils, marqué au Ch. I. 16. 20.

(*a*) *Richard. de Sancto Victor. Dionys. Carthus. Maldon. not. Mss. apud Cornel. hic.*
(*b*) *Pater. Viegas, Riber. Cornel.*
(*c*) *Richard. Primas. Areth. Alii.*
(*d*) *Horat. lib. 1. Ep. 2.*

Le

2. *Esto vigilant, & confirma cetera, quæ moritura erant. Non enim invenio opera tua plena coram Deo meo.*

3. *In mente ergo habe qualiter acceperis, & audieris, & serva & pœnitentiam age. Si ergo non vigilaveris; veniam ad te tamquam fur, & nescies quâ horâ veniam ad te.*

2. Soyez vigilant, & confirmez le reste *de vôtre peuple*, qui est prêt de mourir: car je ne trouve point vos œuvres pleines devant mon Dieu.

3. Souvenez-vous donc de quelle maniére vous avez reçû & entendu l'instruction, & gardez-là, & faites pénitence: car si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un larron, & vous ne saurez à quelle heure je viendrai.

COMMENTAIRE.

Le Grec (*a*) ne lit pas le nombre de *sept* Esprits; mais ce nombre se trouve dans plusieurs excellens Manuscrits.

NOMEN HABES QUOD VIVAS; ET MORTUUS ES. *Vous avez la réputation d'être vivant; mais vous êtes mort.* Ceux qui ne vous connoissent que superficiellement, vous tiennent pour bon Chrétien, & pour homme de probité; mais moi qui connois le fond de vos dispositions, je vous déclare que vous êtes mort à la grace, & que je vous regarde comme un cadavre, dont la vûë m'est à charge. Dans le style des Ecrivains sacrez, *vivre* c'est être dans la grace de Dieu, & produire de bonnes actions; *être mort*, c'est vivre dans le péché, & dans la négligence de ses devoirs. (*b*)

℣. 2. ESTO VIGILANS. *Soyez vigilant, & confirmez le reste de vôtre peuple* (*c*) *qui est prêt de mourir*, ou *le reste de vos œuvres: Confirma cetera.* Vous êtes mort dans la plus grande partie de vous-même, & dans les principaux membres de vôtre troupeau; ressuscitez, ranimez ce reste de vie qui est en vous, & en eux; faites revivre cette étincelle qui est cachée sous la cendre; reprenez une ferveur nouvelle; rentrez sérieusement dans vous-même; recourez à la pénitence; chassez les mauvais Docteurs; appliquez vous à la connoissance, & à la pratique des véritez du salut; veillez sur vôtre troupeau, guérissez les playes que l'hérésie y a faites: *Car je ne trouve point vos œuvres pleines devant mon Dieu.* Il leur manque l'esprit, la charité, le zéle qui doivent les animer, & les rendre parfaites, méritoires, & agréables à Dieu. Les actions qui paroissent les plus éclattantes aux yeux des hommes, sont souvent mortes, & vuides aux yeux de Dieu, par le défaut de la charité qui doit les accompagner,

(*a*) Ὁ ἔχων τὰ πνεύματα τοῦ Θεοῦ. *Alii plures:* Τὰ ἑπτὰ πνεύματα. *Ita Steph. a. 11. 16. Alex. Cov. 2. Hunt. 1. Sin. Baroc. Colinai. Edit. & alia quæ Edit. Syr. Arab. Æth. Arcth. Vulg.*

(*b*) *Vide Ephes.* II. 1. 2. *Timoth.* V. 6. *Luc.* XV. 22. *Ephes.* V. 14.

(*c*) Στήριξον τὰ λοιπὰ. *Alii:* Τὰς λοιπὰς, ὅτι. *Ita Syr. Æth. Arab. Ita explicant Beda, Primas. Lyran. Perer. Alcazar. Cornel. Menoch. Pata. Alii.*

4. *Sed habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua: & ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.*

4. Vous avez néanmoins à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point soüillé leurs vêtemens. Ceux-là marcheront avec moi, habillez de blanc; car ils en sont dignes.

COMMENTAIRE.

pour les rendre méritoires pour le salut éternel.

℣. 3. IN MENTE HABE QUALITER (*a*) ACCEPERIS. *Souvenez vous de quelle maniére vous avez reçû l'instruction.* Souvenez-vous de la doctrine que vous avez reçûë de vos premiers Apôtres, & du dépôt de la foi qu'ils vous ont confié; gardez-le soigneusement, & ne permettez point que personne y donne atteinte par des nouveautez toûjours dangereuses.

VENIAM AD TE TAMQUAM FUR. *Je viendrai à vous comme un larron*, & lorsque vous y penserez le moins. Dieu ne cherche pas à nous surprendre, ni à nous tendre des piéges. Il nous avertit qu'il viendra comme un voleur, afin que nous ne nous endormions pas. S'il avoit dessein de nous prendre au dépourvû, il n'auroit garde de nous avertir. (*b*)

℣. 4. HABES PAUCA NOMINA IN SARDIS. *Vous avez néanmoins à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point soüillé leurs vêtemens.* A la lettre: (*c*) *Vous avez quelque peu de noms, &c.* Le nom se met quelquefois pour les personnes. (*d*) Dieu avoit conservé à Sardes un petit nombre d'ames fidelles, qui lui avoient conservé une éxacte fidélité, & qui ne s'étoient pas laissé aller aux ordures des Nicolaïtes, ni aux profanes nouveautez des hérétiques. *Les vêtemens soüillez* dans le langage allégorique, marquent les actions mauvaises, & impures. Ceux qui n'ont point soüillé leurs habits, sont ceux qui ont conservé l'innocence de leur Baptême, ou la pureté de leur foi, & de leurs mœurs. *Ils marcheront avec le Fils de Dieu, habillez de blanc, parce qu'ils en sont dignes.* Ils joüiront dans le Ciel de la présence de leur Seigneur; ils seront à sa suite, & auront part à sa gloire, comme des amis, ou des serviteurs choisis. Voyez ci-aprés Chap. VII. 9. *Je vis ensuite une grande troupe, que personne ne pouvoit compter.... Ils se tenoient debout devant le trône, en présence de l'Agneau, vêtus de robbes blanches, & ayant des palmes à la main.* Voilà quelle sera la compagnie des Fidéles de Sardes.

(*a*) Πως ἐλάβετε, καὶ ἤκουσας. *Quidam: qualis, quos, pro quale. Arab. Æth. Bez. Grot. Zeger. Cornel. A Lap.* Τὴν παραδοσιν ἣν εἰς τὴν Ἀπεστόλων ἐδέξασθε τέρψεσι.

(*b*) Voyez *Matth.* XXIV. 43. 1. *Thessal.* V. 2. *Apocal.* XVI. 15.

(*c*) *Pauca nomina*, ὀλίγα ὀνόματα.

(*d*) *Vide Act.* I. 15. Ἦν τε ὄχλος ὀνομάτων ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἑκατὸν εἴκοσι. *Apoc.* XI. 13. Ὀνόματα ἀνθρώπου χιλιάδες ἑπτά. *Tibull. Eleg.* Nec fidum femina, nomen, *&c.*

5. *Qui vicerit, sic vestietur vestimentis albis, & non delebo nomen ejus de Libro vitæ, & confitebor nomen ejus coram Patre meo, & coram Angelis ejus.*

5. Celui qui sera victorieux, sera ainsi vêtu d'habits blancs, & je n'effacerai point son nom du Livre de vie; & je confesserai son nom devant mon Pere, & devant ses Anges.

COMMENTAIRE.

D'autres (*a*) croyent que saint Jean fait ici allusion à ces pompes célébres, où les Grands, les Prêtres, la Noblesse paroissoient vêtus de blanc; ou plûtôt, à la cérémonie des triomphes, où le vainqueur, & ceux qui l'accompagnoient par honneur, & qui suivoient son char, étoient vêtus de blanc. Cette couleur est la couleur de la joye, des fêtes, des triomphes. Les Anges paroissent toûjours vêtus de blanc.

℣. 5. QUI VICERIT. *Celui qui sera victorieux, sera ainsi vêtu de blanc;* ce qui confirme l'explication que l'on vient de donner; *& je n'effacerai point son nom du livre de vie.* Cette maniére de parler, écrire dans le livre de vie, & effacer du livre de vie, marque d'ordinaire dans l'Ecriture la prédestination, & la réprobation. Les prédestinez sont écrits au livre de vie, & les réprouvez en sont effacez. (*b*) Mais comme la prédestination à la gloire, & la réprobation sont immuables, on demande comment le Fils de Dieu promet ici qu'il n'effacera point de son livre celui qui sera victorieux? Cela n'insinuë-t'il pas qu'il en auroit été effacé, s'il se fût laissé vaincre? On répond à cela qu'il y a deux espéces de réprobation, & de prédestination: l'une totale, & irrévocable; & l'autre partielle; l'une à la vocation, & à la justification, & l'autre à toute grace & à la gloire.

Tous ceux qui sont entrez dans le Christianisme, qui ont reçû la grace du Baptême, & qui ont goûté le don divin, sont élûs, & prédestinez à la grace; ils ont eu part à cette sorte de prédestination, que nous avons appellée partielle, & que S. Thomas (*c*) appelle commencée, ou ébauchée. Dieu a paru les écrire au livre de la vie; en les recevant au nombre de ses enfans, & de ses fidéles: mais s'ils ne persévérent point dans la grace, ou dans la foi; ou plûtôt, parce qu'ils n'y persévéreront point, n'étant pas du nombre des prédestinez à la gloire, ils seront effacez du livre de vie. Ceux au contraire qui sont prédestinez à la gloire par un décret total, & irrévocable, ne seront point effacez du livre de vie, parce qu'ils persévéreront dans le bien, & que s'ils tombent dans l'infidélité, ou dans le crime, ils s'en releveront par la pénitence. Ils paroissoient

(*a*) *Vide Para. Dius. Gemar. Durham. Pisc. Cluver.*
(*b*) *Ambrosiast. D. Thom. Perer. Est. Cornel. Riber. Men. Alii.*
(*c*) *D. Thom. 1. parte qu. 24. art 3.*

6. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

7. Angelo Philadelphiæ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit Sanctus & Verus, qui habet clavem David: qui aperit, & nemo claudit: claudit, & nemo aperit:

6. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

7. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Philadelphe: Voici ce que dit le Saint, & le Véritable, qui a la clef de David; qui ouvre, & personne ne ferme; qui ferme, & personne n'ouvre:

COMMENTAIRE.

écrits dans le livre de vie, dit saint Augustin; (*a*) mais ils ne l'étoient point en effet: ils ont commencé l'œuvre de leur salut; mais ils ne l'ont pas achevée. Ceux dont parle ici saint Jean, seront confirmez dans la grace; Dieu leur donnera des marques qu'ils sont du nombre des prédestinez; il leur accordera la grace de la persévérance.

Et au dernier jour *il confessera leur nom devant son Pere*; il les reconnoîtra pour siens, de même que durant cette vie ils l'ont confessé, & reconnu devant les hommes; suivant cette parole de l'Evangile: (*b*) *Celui qui me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Pere; & celui qui m'aura renoncé*, ou *qui aura rougi de moi devant les hommes, je le renoncerai*, ou *je rougirai de lui devant mon Pere*. Il a eu honte de se confesser mon disciple, à mon tour j'aurai honte de lui, & je le renoncerai devant mon Pere. (*c*)

℣. 7. ANGELO PHILADELPHIÆ ECCLESIÆ, &c. *Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Philadelphie.* Philadelphie étoit une ville de Phrygie, ou de Mysie, ou même de Lydie. Ces trois Provinces sont contiguës, & dans différens tems la ville de Philadelphie a été attribuée tantôt à l'une, & tantôt à l'autre de ces Provinces, suivant les différens partages qu'on en a faits.

HÆC DICIT SANCTUS, ET VERUS, QUI HABET CLAVEM DAVID. *Voici ce que dit le Saint, & le véritable, qui a la clef de David.* Ce sont de nouveaux épithétes de JESUS CHRIST. Il est le Saint, & le vrai par excellence; la sainteté, & la vérité essentielle; source de toute vérité, & de toute sainteté. *Il a la clef de David*, ou *la clef de la maison de David*, comme il est dit dans le passage d'Isaïe, (*d*) auquel saint Jean fait ici allusion. La clef étoit la marque de la dignité de Grand-Maître de la Maison du Roi. Dans le sens figuré, *la maison de David* est l'Egli-

(*a*) *Augustin. in Psal.* LXVIII. 29. *& Ambrosiast. hic*

(*b*) *Matth.* X. 32. 33. *& Luc.* IX. 26.

(*c*) *Matth.* XXV. 12. *Amen dico vobis; nescio vos.*

(*d*) *Isai.* XII. 22. *Dabo clavem domûs David super humerum ejus; & aperiet, & non erit qui claudat; & claudet, & non erit qui aperiat.*

8. *Scio opera tua. Ecce dedi coram te ostium apertum, quod nemo potest claudere: quia modicam habes virtutem, & servasti verbum meum, & non negasti nomen meum.*

8. Je sai quelles sont vos œuvres. Je vous ai ouvert une porte, que personne ne peut fermer; parce que vous avez peu de force, & que vous avez gardé ma parole, & n'avez point renoncé mon nom.

COMMENTAIRE.

se, (*a*) ou le Ciel. JESUS-CHRIST a la clef de l'une, & de l'autre. Il ouvre, & ferme le Ciel par sa puissance infinie. (*b*) Ses Apôtres, & ses Ministres sur la terre éxercent en son nom dans l'Eglise le pouvoir de lier, & de délier les péchez. L'Eglise de la terre, ou l'Eglise militante, & l'Eglise du Ciel, ou l'Eglise triomphante, ne forment en quelque sorte qu'une même Eglise. Ce qui est lié, ou délié ici bas, est lié, ou délié dans le Ciel. JESUS-CHRIST fait invisiblement dans le Ciel ce que ses serviteurs font sur la terre en son nom. C'est donc lui qui a la clef de la maison de David, puisque c'est lui qui la leur mer en main.

D'autres (*c*) entendent sous le nom de *clef de David*, l'intelligence des prophéties, & en général des saintes Ecritures. C'est JESUS-CHRIST qui la donne à son Eglise, à ses Apôtres, à ses amis. C'est lui-même en quelque sorte, qui est cette clef, puisque sans lui tout l'ancien Testament est un Livre scéllé, dont on ne trouve l'intelligence que dans l'application que l'on fait à JESUS-CHRIST, des prophéties, & des figures qui y sont renfermées.

℣. 8. ECCE DEDI CORAM TE OSTIUM APERTUM. *Je vous ai ouvert une porte, que personne ne peut fermer.* Inutilement les ennemis de la vérité, & de l'Evangile voudront vous empêcher de prêcher aux peuples, & entreprendront de fermer aux Gentils l'entrée de l'Eglise; je leur en ai ouvert la porte, & ils y entreront; je vous ai envoyé prêcher, & j'ai répandu ma bénédiction sur vos travaux, & malgré vos ennemis, vous réüssirez. (*d*) Saint Paul disoit à peu prés dans le même sens, en parlant de sa prédication: (*e*) *Je vois une grande porte qui m'est ouverte, & en même tems beaucoup d'adversaires.* Et ailleurs: (*f*) *Etant venu à Troade, & la porte m'ayant été ouverte au nom du Seigneur.* Et encore: (*g*) *Priez pour nous, afin que Dieu nous ouvre la porte pour la prédication.*

(*a*) *Tichonius, Primas. Andra. Aretas, Bed. Anselm. Ribet. Perer. Alcazar. Cornel. Alii.*

(*b*) *Arethas hic.* Κλεῖδα, τὴν ἐξουσίαν καλῶ. Ὁ γὰρ ἔχων ἐξουσίαν τῆς κλεῖδος, καὶ ἀνοίξας τὸν οἶκον, οὗτος καὶ τὸν οἶκον κεκλείδωκε. Ἐπειδὴ ἡ κλεὶς τὴν ἐξουσίαν σημαίνει, ὁ λέγων ἑαυτὸν ἔχειν τὴν κλεῖδα τοῦ Δαβὶδ, εἰ ἄλλο λέγοι, οὐ μὴ ἔστι εἰπεῖν ὁ Δαβὶδ τὸν σωτῆρα Γεγωνὰ βασιλεύειν, οὐδὲ καὶ ἐγὼ περὶ τοῦ σωτῆρος, καὶ τοῦ νοητοῦ

(*c*) *Ambrosius. Anselm. Rupert. Richard. Lyr. Joachim. Thom. Panaon. Vieges.*

(*d*) *Ribera. Cornel. Men. Grot. Gemar. Alii.*

(*e*) 1 Cor. XVI. 9.

(*f*) 2. Cor. II. 12.

(*g*) *Coloss.* IV. 3.

9. *Ecce dabo de synagoga satanæ, qui dicunt se Judæos esse, & non sunt, sed mentiuntur: Ecce faciam illos ut veniant, & adorent ante pedes tuos: & scient quia ego dilexi te.*

10. *Quoniam servasti verbum patientiæ meæ, & ego servabo te ab hora tentationis, quæ ventura est in orbem universum tentare habitantes in terra.*

9. Je vous amenerai bien-tôt quelques-uns de ceux qui sont de la synagogue de satan, qui se disent Juifs, & ne le sont point, mais qui sont des menteurs. Je les ferai bien-tôt venir se prosterner à vos pieds, & ils connoîtront que je vous aime.

10. Parce que vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation qui viendra dans tout l'univers, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre.

COMMENTAIRE.

QUIA MODICAM HABES VIRTUTEM. *Parce que vous avez peu de force*, (*a*) je ne vous exposerai pas à de grandes épreuves; (℣. 10.) *je vous garantirai de l'heure de la tentation qui viendra dans tout l'univers.* Car la sagesse de Dieu a toûjours soin de proportionner les tentations qu'elle envoye aux Chrétiens, à la force, & aux graces qu'elle leur a données; elle ne permet jamais qu'ils soient tenrez au dessus de leurs forces: (*b*) *Fidelis Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis; sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere.*

On peut aussi l'expliquer ainsi: *Parce que vous avez peu de force*, peu de talents, peu de lumiéres, (*c*) peu de graces, & de dons surnaturels du Saint Esprit, peu d'éloquence, & de science; & par conséquent puisque vous êtes peu en état de faire de grands progrés dans la prédication de l'Evangile, toutefois *puisque vous avez été fidéle à garder ma parole, & que vous ne m'avez point renoncé*, je veux récompenser vôtre fidélité, & suppléer par ma puissance à ce qui vous manque; (℣. 9.) *je vous aménerai bien-tôt quelques-uns de ceux qui sont de la Synagogue de satan, de ceux qui se disent Juifs, & ne le sont pas*; (voyez ci devant Chap. II. 9.) qui ne sont ni Chrétiens, ni Juifs, quoiqu'ils paroissent zélez pour les cérémonies légales, qu'eux-mêmes n'observent pas. Je les aménerai *à vos pieds*; ils y viendront reconnoître, & abjurer leurs erreurs, & ils seront forcez *d'avoüer que je vous aime*, & que je favorise vos bonnes intentions.

℣. 10. QUONIAM SERVASTI VERBUM PATIENTIÆ MEÆ. *Parce que vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation.* Pour récompenser vôtre fidélité, & vôtre patience, je vous mettrai à couvert de la tentation, ou de la per-

(*a*) Ὅτι μικρὰν ἴσχυν ἔχεις.
(*b*) 1. Cor. X. 13.
(*c*) Victorin. Ambrosiast.

11. *Ecce venio citò : tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.*

11. Je viendrai bien-ôt. Conservez ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne vôtre couronne.

COMMENTAIRE.

sécution ; je ne permettrai pas qu'elle vienne jusqu'à vous. On croit (*a*) que saint Jean veut parler de la persécution qui éclatta sous l'empire de Trajan. Pline qui vivoit en ce tems-là, & dans la Bithynie, Province voisine de la Mysie, & de la Phrygie, où l'on place Philadelphie, témoigne qu'il a fait lui-même beaucoup de Martyrs. (*b*) On ne croit pas que Trajan ait publié aucun Edit contre la Religion Chrétienne ; mais on sait trés-certainement que sous son regne plusieurs Eglises furent troublées, & plusieurs Chrétiens mis à mort pour la foi. Dieu ne permit pas que l'Eglise de Philadelphie fût exposée à ces malheurs ; & cela en considération de la vertu de l'Evêque qui la gouvernoit alors, & des Fidéles qui la composoient.

Saint Jean dit que cette *tentation viendra dans tout l'univers* ; c'est-à-dire, dans tout l'Empire Romain : Car encore que Trajan, comme nous l'avons dit, n'ait fait expressément aucune nouvelle Loi contre les Chrétiens, il arrivoit assez souvent que les Payens pour satisfaire leur haine particuliére, ou par un faux zéle pour leurs Dieux, demandoient publiquement dans les théatres qu'ils fussent tous exterminez ; (*c*) & quelquefois sans attendre les ordres des Magistrats, ils employoient contre eux les pierres, & le feu. L'Histoire Ecclésiastique (*d*) nous fournit un assez grand nombre de Martyrs sous le regne de cet Empereur.

℣. 11. ECCE VENIO CITO ; TENE QUOD HABES. *Je viendrai bien-tôt* pour rendre à chacun selon ses œuvres, & pour visiter l'ouvrage de mes serviteurs ; soyez donc dans la vigilance ; *conservez ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne vôtre couronne.* Dieu nous visite par les traverses, par la maladie, par la mort. Saint Jean vient de dire que J. C. garantiroit l'Evêque de Philadelphie du danger de la persécution ; il veut donc apparemment insinuer ici que ce Prélat devoit bien tôt mourir, & recevoir la couronne de la gloire, & de l'immortalité. (*e*)

℣. 12. QUI VICERIT, FACIAM ILLUM COLUMNAM. *Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colomne dans le Temple de mon Dieu.* Celui qui résistera aux efforts, & aux ruses des hérétiques, & qui

(*a*) *Ribet. Alcazar. Cornel. Men. Tirin. Gomar.*

(*b*) *Apud Euseb. lib.* 3. 32. & 33. & *Plin. lib.* x. *Ep* 102.

(*c*) *Euseb. lib.* 4. *cap.* 15. *Hist. Eccl. Tertull. Apologet. cap.* 17.

(*d*) Voyez M. de Tillemont, tom. 2. pag. 181. & suiv. Persécution de Trajan.

(*e*) *Ribet. Men. Hamm.*

12. *Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, & foras non egredietur amplius, & scribam super eum nomen Dei mei, & nomen civitatis Dei mei, nova Jerusalem, quæ descendit de cœlo à Deo meo, & nomen meum novum.*

13. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.*

12. Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colomne dans le temple de mon Dieu; il n'en sortira plus, & j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, & le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du Ciel venant de mon Dieu, & mon nom nouveau.

13. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

COMMENTAIRE.

persévérera jusqu'à la fin dans la foi, & dans la pratique de la vertu, sera une colomne dans l'Eglise de JESUS-CHRIST; (*a*) il en sera un ferme appui: & dans le Ciel il sera honoré comme ayant soutenu les Fidéles par ses exemples, & par sa doctrine. Saint Paul dit qu'on regardoit saint Pierre, sainr Jacque, & saint Jean comme les colomnes de l'Eglise naissante. (*b*) On érigeoit quelquefois des colomnes aux vainqueurs, que l'on plaçoit dans les Temples, où l'on gravoit leurs noms, & leurs belles actions. (*c*) D'autres (*d*) veulent que saint Jean fasse allusion aux deux colomnes de bronze qui étoienr à l'entrée du Temple de Jérusalem. (*e*)

ET FORAS NON EGREDIETUR AMPLIUS. *Il ne sortira plus* de mon Temple. Ceci marque qu'il s'agir principalement de l'état fixe des bienheureux dans le Ciel. *Et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu*, du Seigneur Dieu Créateur du monde, du Pere Eternel; *& le nom de la ville de mon Dieu*, qui est l'Eglise Chrétienne, nommée en style prophétique, *la nouvelle Jérusalem*; & enfin le nom de JESUS-CHRIST, *mon nom nouveau*. Les Saints dans le Ciel ont donc trois caractéres qui les distinguent; la qualité d'enfans, & de serviteurs de Dieu; celle d'enfans, ou de membres de l'Eglise; & celle de freres de JESUS-CHRIST. Ils portent en quelque sorte sur leur front le nom de Dieu, le nom de JESUS-CHRIST, & le nom de l'Eglise. Ils sont adorateurs du Pere, imitateurs du Fils, & citoyens de Jérusalem, ou membres vivans de l'Eglise Chrétienne. Ceux qui auront porté ces caractéres dans l'Eglise militante, les porteronr encore, mais d'une maniére infiniment plus glorieuse, dans la triomphante.

℣. 14. ANGELO LAODICIÆ SCRIBE. *Ecrivez à l'Eglise de Laodicée.* Cette ville est dans la Lydie, & située sur le fleuve Lycus. Saint Paul parle de l'Eglise de Laodicée dans son Epître aux Colossiens. (*f*)

(*a*) *Tichon. Beda. Haymo, Andra Aretas, Anselm. Alcazar.*
(*b*) *Galat* II. 9.
(*c*) *Vide Paranum, & Cornel. Menoch.*
(*d*) *Ribera. Para Gret.*
(*e*) 3. *Reg.* XVII. 15. 21. & 2. *Par.* III. 15. 16. 17.
(*f*) *Coloss.* II. 1. IV. 13. 15. 16.

Nous

14. *Et Angelo Laodiciæ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit Amen, testis fidelis, & verus, qui est principium creaturæ Dei:*

14. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Laodicée: Voici ce que dit celui qui est la vérité même, le témoin fidéle & véritable, le principe des œuvres de Dieu:

COMMENTAIRE.

Nous ne croyons pas qu'il y eût jamais prêché: mais Epaphras, qui en étoit apparemment l'Evêque, & peut-être le fondateur, & l'Apôtre, & qui avoit été trouver saint Paul, avoit engagé cet Apôtre à s'intéresser comme lui au salut des Laodicéens, aussi bien que des Colossiens. On ne sait pas qui pouvoit être l'Evêque de cette Eglise, lorsque saint Jean leur écrivit ceci de la part de JESUS-CHRIST.

HÆC DICIT AMEN. *Voici ce que dit celui qui est la vérité même, qui est le témoin fidéle.* A la lettre: (*a*) *Voici ce que dit celui dont le nom est Amen, & le témoin fidéle. Amen* en Hébreu, signifie *la vérité*, ou *celui qui est vrai.* Voyez *Apoc.* I. 5. où JESUS-CHRIST est appellé *le témoin*, ou *le Martyr fidéle*; car Martyr en Grec, signifie témoin; & JESUS-CHRIST est le premier des Martyrs, selon les Peres. (*b*) Dans l'Evangile (*c*) le Sauveur s'est aussi donné le nom de vérité: il nous a trés-souvent assûre que son témoignage étoit vrai, parce qu'il ne disoit que ce qu'il apprenoit de Dieu même, & ce qu'il puisoit dans lui, qui est la vérité essentielle.

QUI EST PRINCIPIUM CREATURÆ DEI. *Qui est le principe des œuvres de Dieu.* Le Fils de Dieu, la Sagesse du Pere, le Verbe Eternel est le principe des œuvres de Dieu, entant que Dieu a créé toutes choses par son Verbe, & par sa Sagesse. (*d*) Autrement, JESUS-CHRIST est le principe de la nouvelle créature, ou de la nouvelle création, de la régénération de l'homme, de sa renaissance à la grace, & au salut: (*e*) Car l'Ecriture se sert assez souvent du mot de nouvelle création, en parlant de la régénération, & de la foi Chrétienne: Par exemple: (*f*) *S'il y a en Jesus-Christ une nouvelle créature, ce qui est ancien est passé, toutes choses sont devenuës nouvelles.* Et ailleurs: (*g*) *En Jesus-Christ ce n'est ni d'être circoncis qui sert, ni de n'être pas circoncis; mais d'être une créature toute nouvelle.*

(*a*) Τάδε λέγει ὁ Ἀμήν. *Plures Vulgata Libri post Vaticanos ann.* 1590. 1592. 1593. & 1598. & *Romann.* 1614. & *Plantin. Et alii universi ab anno* 1600. *usque nunc, sic legunt: Hæc dicit: Amen. Cum duobus punctis ante Amen. Sed alii omnes ante Vaticanos Editi legebant: Hæc dicit amen. Benè. Eukintop. Lux de luce lib.* 2. *pag.* 212. 213.

(*b*) *Greg. Nazianz. Orat.* 18. *August. serm.* 2. *de sancto Stephano.*

(*c*) *Joan.* XIV. 6. XVI. 7. XVIII. 37.

(*d*) *Psal.* XXXII. 6. *Prov.* VIII. 27. 28. & *sequ.*

(*e*) *Vide Rupert. Grot. Alcuzar. Ribet. Cornel.*

(*f*) 1. *Cor.* V. 17.

(*g*) *Galat.* VI. 15. *Vide & Ephes.* II. 10. & *Coloss.* III. 10.

15. *Scio opera tua, quia neque frigidus es, neque calidus. Utinam frigidus esses, aut calidus.*

15. Je sai quelles sont vos œuvres; que vous n'êtes ni froid ni chaud. Que n'êtes-vous ou froid, ou chaud.

COMMENTAIRE.

D'autres l'expliquent ainsi: JESUS-CHRIST est engendré avant toute créature, de la même sorte qu'il est dit dans saint Paul, (*a*) que JESUS-CHRIST est *le premier-né de toute créature*, c'est à dire, engendré du Pere de toute éternité, avant qu'il eût produit au dehors aucune créature. Ou bien, *principium creaturæ Dei*, marquera non le commencement, mais l'empire, le pouvoir que JESUS-CHRIST éxerce sur toutes les créatures, en qualité de Fils de Dieu. En Grec le même terme qui signifie commencement, signifie aussi empire, domination. (*b*) Les Ariens l'expliquoient comme si JESUS-CHRIST eût été une simple créature, qui n'eût au dessus des autres que la primauté d'ordre, ou de tems; plus ancienne, plus relevée que les autres créatures. Mais l'Eglise a rejettée une explication si contraire à la Divinité du Verbe. Saint Jean fait ici allusion au Chap. I. 8. *Je suis Alpha, & Omega, le commencement, & la fin.*

℣. 15. UTINAM FRIGIDUS ESSES, AUT CALIDUS. *Que n'êtes-vous ou froid, ou chaud.* La tiédeur dans la vie Chrétienne, & dans le service de Dieu, est souvent plus dangereuse que le froid; parce qu'au moins celui qui est froid, ne se flatte point. Il est aisé de lui faire connoître le danger de son état. Il en a quelquefois du remords, & de la peine. Mais le tiéde vit sans remords, sans crainte, & sans défiance, & n'écoute point ceux qui peuvent lui faire peur de son état. (*c*) Le serviteur qui ne sait point la volonté de son maître, sera moins puni, que celui qui l'a sçûë, & l'a négligée. (*d*) Il vaudroit mieux n'avoir jamais connu la vérité, que de ne la pas suivre avec ardeur aprés l'avoir connuë. (*e*) Il y a plus de ressource dans la disposition d'un homme manifestement pécheur, que dans celle d'un hypocrite, & d'un tiéde. (*f*) Il est quelquefois expédient à ceux qui s'élévent de vanité, & qui se font une conscience trop large, & trop aisée, & qui vivent dans la négligence, & dans la tiédeur, de faire des chûtes éclattantes; afin qu'ils reconnoissent leur foiblesse, & qu'ils conçoivent contre eux-mêmes une haine salutaire,

(*a*) *Coloss* I. 15.
(*b*) *Vide Areth. Cornel. Vatab. Tir. Durham. Gemar.*
(*c*) *Vide Ambros. in Psal.* CXVIII. *Berengaud. hic. Salvian. lib.* 4. *de Provid. Bernard. serm.* 3. *de Ascensione.*
(*d*) *Luc.* XII. 48.
(*e*) 2. *Petri* II. 21.
(*f*) *Riber. Est. Cornel. Durham. Grot. Drus. Alii passim.*

16. *Sed quia tepidus es, & nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo.*

17. *Quia dicis: Quòd dives sum, & locupletatus, & nullius egeo: & nescis quia tu es miser, & miserabilis, & pauper, & cæcus, & nudus.*

18. *Suadeo tibi emere à me aurum ignitum probatum, ut locuples fias, & vestimentis albis induaris, & non appareat confusio nuditatis tuæ, & collyrio inunge oculos tuos ut videas.*

16. Mais parce que vous êtes tiéde, & que vous n'êtes ni froid, ni chaud, je suis prêt de vous vomir de ma bouche.

17. Vous dites: Je suis riche, je suis comblé de biens, & je n'ai besoin de rien; & vous ne savez pas que vous êtes malheureux, & misérable, & pauvre, & aveugle, & nud.

18. Je vous conseille donc d'achéter de moi de l'or éprouvé au feu, pour vous enrichir; & des habits blancs, pour vous habiller, & pour cacher vôtre nudité honteuse; & un collire, pour vous l'appliquer sur les yeux, afin que vous voiyez clair.

COMMENTAIRE.

eux qui étoient tombez par un excés d'une dangereuse complaisance: (a) *Audeo dicere superbis esse utile cadere in aliquod apertum, manifestumque peccatum, undè sibi displiceant, qui jam sibi placendo ceciderant.*

℣. 16. INCIPIAM TE EVOMERE. *Je suis prêt de vous vomir*, de vous abandonner, de vous rejetter de mon sein, de mon Eglise, de retirer de vous ma grace, & de vous laisser tomber dans quelque faute scandaleuse, pour punir vôtre présomption, pour humilier vôtre orgueil, & pour guérir vôtre vaine complaisance.

℣. 17. QUIA DICIS: QUOD DIVES SUM. *Vous dites: Je suis riche; & vous ne savez pas que vous êtes malheureux, pauvre, &c.* Vous croyez être riche des biens de l'esprit; vous vous flattez d'être agréable à Dieu, & de pouvoir résister aux tentations du monde, de la chair, & du démon. Ne vous y trompez point; vous êtes dénué des biens spirituels, pauvre des biens de la grace, foible, aveugle, misérable. Une grande marque de pauvreté dans les biens de l'esprit, est de s'en croire fort rempli. Les plus grands Saints sont les plus humbles, & les plus persuadez de leur foiblesse, & de leur nudité; les plus circonspects, & les plus attentifs sur eux-mêmes; les plus avides des graces du Ciel, les plus ardens à les demander sans se lasser, & sans se relâcher. La Sagesse dit dans l'Ecriture que celui qui la boira, aura encore soif; & que celui qui la mangera, aura encore faim. (b) Celui qui ne sent ni faim, ni soif de cette nourriture céleste, fait voir qu'il n'en a aucun goût, & qu'il s'en faut bien qu'il en soit rempli.

℣. 18. SUADEO TIBI EMERE A ME AURUM IGNITUM. *Je*

(a) *Aug. lib. 14. de Civit. cap. 13.* (b) *Eccli. XXIV. 29.*

19. *Ego quos amo, arguo, & castigo. Æmulare ergo, & pœnitentiam age.*

20. *Ecce sto ad ostium, & pulso: si quis audierit vocem meam, & aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, & cœnabo cum illo, & ipse mecum.*

19. Je reprends & châtie ceux que j'aime: animez-vous donc de zéle, & faites pénitence.

20. Me voici à la porte, & j'y frappe. Si quelqu'un entend ma voix & m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, & je souperai avec lui, & lui avec moi.

COMMENTAIRE.

vous conseille d'achetter de moi de l'or éprouvé au feu, pour vous enrichir. Cet or est la charité, (*a*) accompagnée de la foi, de l'espérance, & des autres bonnes œuvres. C'est la sagesse du Ciel, qui nous fait connoître le prix de la vertu, & qui nous en inspire l'amour. Il faut achetter tout cela aux dépens de vos aises, de vos plaisirs, de cette fausse sécurité où vous vivez. Il faut vous dépoüiller de cette présomption, & de cette tiédeur, qui vous tiennent dans l'indolence sur l'affaire de vôtre salut; & *vous serez riche* devant Dieu, lorsque vous serez bien persuadé que vous ne l'êtes nullement.

Et vestimentis albis induaris. *Et des habits blancs pour vous habiller.* Vous croyez être bien vêtu; vous ne l'êtes point. Achettez promtement des habits blancs, nets, purs, pour couvrir vôtre nudité honteuse. Et quels sont ces habits? C'est l'innocence, la justice, l'humilité, la charité, la modestie, la patience. Ecoutez saint Paul: (*b*) *Induite vos sicut electi Dei, sancti, & dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam.*

Collyrio inunge oculos tuos. (*c*) *Un collyre pour vous l'appliquer sur les yeux.* Vous croyez être clair-voyant; vous vous trompez; achettez un collyre, un reméde pour vous nettoyer les yeux. Ce collyre est la pénitence, (*d*) le retour sur vous-même, les lumiéres du Ciel que vous devez demander avec persévérance; c'est l'humilité, (*e*) qui vous fera voir vos défauts, & qui vous en inspirera une sainte horreur.

℣. 19. Ego quos amo arguo, et castigo. (*f*) *Je reprens, & châtie ceux que j'aime.* Ne prenez point ce que je viens de vous dire comme une marque de haine, ou de mépris; je reprens, & je châtie ceux que j'aime; je hais d'autant plus leurs défauts, que j'aime leur personne. Un pere qui aime tendrement son fils, est sensible à tout ce qui le blesse, ou le déshonore. Voyez *Prov.* III. 12.

(*a*) *Vide Bedam, Richard. Aubert. Hugen. Alios.*

(*b*) *Coloss.* III. 12.

(*c*) Καὶ κολλούριον ἐγχρίσον τοῖς ὀφθαλμοῖς σου. *Alii:* Κολλούριον ἵνα ἐγχρίσῃς. *Alii:* Κολλούριον ἐγχρίσαι.

(*d*) *Berengaud. Thom Anglic.*

(*e*) *Rupert. Cornel. Cagn. Minor.*

(*f*) Ἐλέγχω καὶ παιδεύω.

21. *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo: sicut & ego vici, & sedi cum Patre meo in throno ejus.*

21. Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône; comme ayant été moi-même victorieux, je me suis assis avec mon Pere sur son trône.

COMMENTAIRE.

ÆMULARE. (*a*) *Animez-vous de zéle, & faites pénitence.* Quittez cette tiédeur où vous croupissez, faites pénitence, afin que vous méritiez mes loüanges, & mon estime.

℣. 20. ECCE STO AD OSTIUM. *Me voici à la porte, & j'y frappe.* Dieu frappe à la porte de nôtre cœur par ses inspirations, & par les avertissemens qu'il nous donne ou intérieurement par lui-même, ou extérieurement par ses ministres; ou même par les créatures, & par les traverses qui nous arrivent. (*b*) C'est à nous à lui ouvrir, & à le prier de nous ôter le cœur de pierre, pour nous donner un cœur de chair: Car il est certain, comme dit le Concile de Trente, (*c*) que de même que l'homme par son libre arbitre, peut toûjours consentir, ou ne pas consentir, résister, ou ne pas résister à la grace; aussi de lui-même, & par les seules forces de la nature, il ne peut se porter à aucun bien d'une maniére utile au salut, sans le secours des lumiéres, & des graces du Ciel. C'est Dieu qui commence toûjours dans nous le bien que nous achevons en coopérant avec lui: (*d*) *Ipse Deus ut velimus operatur incipiens, qui volentibus cooperatur perficiens.* Il prépare la volonté, & achéve par son secours, ce qu'il a commencé par l'opération de sa grace: *Ille præparat voluntatem, & cooperando perficit, quod operando incipit.* Nos efforts sont inutiles, si Dieu ne les aide; & nous ne faisons pas même d'efforts, si Dieu ne nous prévient, & ne nous excite, dit saint Bernard: (*e*) *Conatus nostri & cassi sunt, si non adjuventur; & nulli, si non excitentur.*

COENABO CUM ILLO, ET IPSE MECUM. *Je souperai avec lui, & lui avec moi.* Cela marque la bonté infinie de Dieu envers nous, & la familiarité dont il honore ceux qui lui sont fidéles, & qui répondent à ses desseins. Cela marque aussi la douceur d'une bonne conscience, & les consolations dont Dieu comble ses amis. Les larmes que l'on répand dans la priére, sont plus douces que toute la joye des spectacles, dit saint Augustin: (*f*) *Dulciores sunt lacrymæ orantium, quàm gaudia theatrorum.*

(*a*) Ζήλωσον, καὶ μετανόησον. *Alii*: Ζῆλω καὶ μετανόησον.

(*b*) *Vide Riber. Cornel. Menoc. Tirin. Para Alii.*

(*c*) *Concil. Trident. sess. 6. cap. 5. 6. & can. 1. 2. 3. &c.*

(*d*) *August. de Grat. & Liber. Arbitr. cap. 17.*

(*e*) *Bernard. de Grat. & Lib. Arbitr.*

(*f*) *Aug. in Psal. CXXVII. n. 10.*

22. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.*

22. Qui a des oreilles, entende ce que qui l'Esprit dit aux Eglises.

COMMENTAIRE.

℣. 21. QUI VICERIT, DABO EI SEDERE IN THRONO MEO. *Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône;* ou plûtôt, sur le trône que je lui donnerai: Car les bienheureux dans le Ciel seront participans du Royaume de JESUS-CHRIST; (*a*) mais ils ne lui seront point égalez. Ils seront assis avec lui au jour du Jugement, pour condamner les méchans; (*b*) mais non pas sur un même trône. Quelques-uns toutefois (*c*) croyent que JESUS-CHRIST fait ici allusion à ce qui se pratique en Orient, où les trônes, & les siéges sont longs, & peuvent contenir plus d'une personne. Il sera assis sur mon trône; je lui ferai tout le plus grand honneur qu'il puisse recevoir. Il sera assis à la même table, & sur le même siége que moi. Je ne le traiterai point comme mon serviteur, mais comme mon fils, & mon ami. Cela renferme une espéce d'hyperbole: & je crois que c'est le vrai sens du passage.

(*a*) *Riber. Cornel. Pars. Men. Alii.*

(*b*) Voyez *Apoc.* II 26. *Joan.* XVII. 24. *Matth* XIX. 28.

(*c*) *Gregor. Magn. lib.* 26. *Moral. cap.* 26. *Quia judicii principatum ex Christi virtute percipimus, hinc veluti in ejus throno residemus. Vide Lud. de Dieu. hic.*

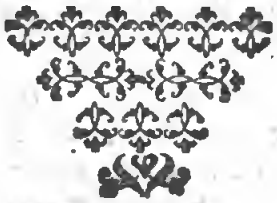

CHAPITRE IV.

Saint Jean transporté en esprit dans le Ciel, voit le trône de Dieu, & vingt-quatre vieillards autour de lui. Sept Esprits. Mer de crystal. Animaux pleins d'yeux. Adoration que les vieillards rendent à Dieu.

℣. 1. *POst hæc vidi, & ecce ostium, apertum in Cœlo, & vox prima, quam audivi, tamquam tubæ loquentis mecum, dicens: Ascende huc: & ostendam tibi quæ oportet fieri post hæc.*

℣. 1. APrés cela, je regardai & je vis une porte ouverte dans le Ciel; & la premiére voix que j'avois oüie, & qui m'avoit parlé avec un son aussi éclatant que celui d'une trompette, me dit: Montrez ici haut, & je vous montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.

COMMENTAIRE.

℣. 1. POST HÆC VIDI: ET ECCE OSTIUM APERTUM IN COELO. *Aprés cela, je vis une porte ouverte dans le Ciel.* Jusqu'ici saint Jean nous a décrit les avertissemens que le Fils de Dieu donne aux sept Eglises d'Asie: Voici des prophéties d'une autre sorte; elles regardent l'état général de toute l'Eglise de JESUS-CHRIST répanduë dans l'Empire Romain. Il représente ce qui y devoit arriver aprés sa mort, qui suivit d'assez prés ces prédictions. On y voit les persécutions que l'Eglise eut à souffrir de la part des hérétiques, & des Juifs d'une part, & des Romains idolâtres de l'autre; la victoire qu'elle remporta sur ces deux sortes d'ennemis, & la vengeance que JESUS-CHRIST tira de ceux qui l'avoient persécutée. Voilà le sujet général des prophéties qui se lisent depuis ce Chapitre, jusqu'au Chapitre XX. Aprés cela saint Jean décrit ce qui doit arriver à la fin du monde. Ces choses se développeront dans le Commentaire à mesure qu'elles se présenteront. On peut voir ce qui a été dit dans la Préface.

Il étoit important, dans le siécle où vivoit cet Apôtre, de consoler les Fidéles, de les fortifier contre les persécutions qui s'élevoient contre eux de tous côtez, & de leur annoncer de la part de Dieu, que malgré ses ennemis, & ses persécuteurs, l'Eglise demeureroit inébranlable, que les portes de l'enfer ne prévaudroient point contre elle, & qu'elle demeureroit enfin victorieuse de ceux qui lui faisoient la guerre. C'est ainsi

2. *Et statim fui in spiritu : & ecce sedes posita erat in Cœlo, & supra sedem sedens.*

3. *Et qui sedebat, similis erat aspectui lapidis jaspidis & sardinis : & iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdina.*

2. Et ayant été soudain *ravi* en esprit, je vis au même instant un trône dressé dans le Ciel, & quelqu'un assis sur ce trône.

3. Celui qui étoit assis paroissoit semblable à une pierre de jaspe, & de sardoine; & il y avoit autour de ce trône un arc en ciel, qui paroissoit semblable à une émeraude.

COMMENTAIRE.

que les Prophétes Isaïe, Jérémie, & Ezéchiel, qui avoient prédit d'une maniére si expresse la captivité de Babylone, & la ruine de Jérusalem, reçûrent ordre de Dieu, pour rassûrer les Israëlites, de leur annoncer d'une maniére encore plus précise, le rétablissement de la ville, & du Temple, & le retour du peuple dans son pays.

Saint Jean dit donc qu'aprés avoir entendu les ordres que le Fils de Dieu lui avoit donnez d'écrire aux sept Eglises d'Asie, il vit en esprit le Ciel qui s'ouvroit en sa présence, & qu'en même-tems il oüit une voix, qui lui dit de monter. Etant donc ravi en esprit, & se trouvant tout d'un coup transporté dans le Ciel, il y vit le Seigneur sur son trône, environné de toute sa Cour, & au milieu de sa gloire, & de sa majesté. C'est ce qu'il dit dans les versets 1. & 2. Dans le verset 3. & dans les suivans il donne la description de la majesté qu'il y vit.

℣. 3. ET QUI SEDEBAT; SIMILIS ERAT ASPECTUI LAPIDIS JASPIDIS. *Celui qui étoit assis sur le trône, paroissoit semblable à une pierre de jaspe.* Il est remarquable que dans toute cette vision, il y a une allusion perpétuelle avec le Temple de Jérusalem. (*a*) Dans ce Temple, au fond du Sanctuaire, étoit l'Arche, & les Chérubins, qui étoient considérez comme le trône de Dieu. Devant le Sanctuaire étoit *le Saint*, où se trouvoit l'Autel des parfums, & le chandelier d'or à sept branches. Le mer de crystal dont parle ici S. Jean, a rapport au grand vase nommé mer, que Salomon avoit mis dans le Temple. Les vingt quatre vieillards sont imitez des vingt-quatre classes de Lévites, qui y étoient en service à l'alternative. Les quatre animaux pleins d'yeux, sont pris sur les Chérubins décrits par Ezéchiel. Dieu placé sur son trône, a devant lui sept Esprits, comme le Seigneur dans son Sanctuaire avoit devant lui, au-delà du voile, le chandelier d'or à sept branches. Le jaspe, la sardoine, les autres pierres précieuses ausquelles le Seigneur étoit semblable, ne doivent pas s'entendre comme si saint Jean eût vû un visage de la couleur de ces pierres : mais il sortoit de la face du Seigneur un éclat ébloüissant, pareil au feu de ces pierres.

(*a*) *Grot. hic. Med. lib. 3. pag. 541. & 544. lib. 5. pag. 1122.*

4. *Et in circuitu sedis sedilia viginti-quatuor : & super thronos viginti-quatuor seniores sedentes, circumamicti vestimentis albis, & in capitibus eorum corona aurea.*

5. *Et de throno procedebant fulgura, & voces, & tonitrua : & septem lampades ardentes ante thronum, qui sunt septem Spiritus Dei.*

4. Autour de ce même trône il y en avoit vingt-quatre autres, sur lesquels étoient assis vingt-quatre vieillards, vêtus de robbes blanches, avec des couronnes d'or sur leurs têtes.

5. Il sortoit du trône des éclairs, des tonnerres, & des voix ; & il y avoit devant le trône sept lampes allumées, qui sont les sept Esprits de Dieu.

COMMENTAIRE.

IRIS ERAT IN CIRCUITU THRONI. *Il y avoit autour du trône un arc-en ciel.* Ezéchiel (*a*) nous représente de même la gloire du Seigneur assis sur son trône, ayant autour de lui comme un arc-en-ciel chargé d'une infinité de couleurs : (*b*)

Mille trahit varios adverso sole colores.

La personne qui étoit assise sur le trône, étoit comme la source de la lumiére qui produisoit cette diversité de couleurs. Saint Jean nous dit ici que la couleur qui dominoit dans l'arc-en-ciel qu'il vit, étoit celle de l'émeraude, c'est à-dire, le vert.

℣. 4. SEDILIA VIGINTI-QUATUOR. *Vingt-quatre trônes, sur lesquels étoient vingt-quatre vieillards.* Ces vingt-quatre vieillards assis autour du trône de Dieu, nous représentent le jugement que le Tout-puissant doit prononcer contre les ennemis de l'Eglise de son Fils. Ainsi dans Daniel, (*c*) lorsqu'il s'agit de prononcer la sentence contre Antiochus Epiphanes, *on plaça les trônes, l'Ancien des jours s'assit, ... les Juges prirent séance, & les livres furent ouverts.* Ici les vingt-quatre vieillards *sont vêtus de robbes blanches, & ont des couronnes d'or sur la tête*, pour marque de leur dignité. Ils représentent les Rois, & les Prêtres, assesseurs du souverain Juge. Il semble que Dieu ait voulu nous désigner par ce nombre de vingt-quatre, les anciens Patriarches, & les douze Apôtres, qui jugent avec le Seigneur, & qui condamnent l'injustice des persécuteurs. (*d*)

℣. 5. ET DE THRONO PROCEDEBANT FULGURA. *Il sortoit du trône des éclairs, &c.* Tout cela étoit un signe de la colére de Dieu contre les pécheurs, & des châtimens qu'il devoit éxercer contre les persécuteurs des Saints. *Les éclairs, les tonnerres, & les voix*, sont représentez comme quelque chose d'animé, qui sort du trône, & qui part avec impétuo-

(*a*) *Ezech.* I. 27. 28.
(*b*) *Æneid.* IV.
(*c*) *Dan.* VII. 9. 10.
(*d*) *Vide Victorin. Ribet. Andrea. & Areth. & alios.*

6. Et in conspectu sedis tamquam mare vitreum simile crystallo : & in medio sedis, & in circuitu sedis, quatuor animalia plena oculis ante & retrò.

6. Vis-à-vis du trône il y avoit une mer transparente comme le verre, & semblable à du cristal ; & au milieu du trône, & alentour il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant & derriére.

COMMENTAIRE.

sité pour exterminer les méchans. *Les tonnerres, & les voix*, ne sont que la même chose. Dans l'Ecriture le tonnerre est nommé la voix de Dieu ; & *les éclairs*, ses fléches.

SEPTEM LAMPADES ARDENTES. *Il y avoit devant le trône sept lampes allumées*, comme dans le Temple étoit le chandelier d'or a sept branches, dont chacune étoit chargée d'une lampe ; & elles marquoient *les sept Esprits de Dieu*, ou les principaux ministres de ses volontez, les sept Archanges, qui sont chargez de la conduite de l'Eglise. (*a*) Plusieurs entendent par-là les sept dons du Saint Esprit. Voyez ce qui a été dit sur les mêmes termes ci-devant, Chap. I. ℣. 4.

℣. 6. TAMQUAM MARE VITREUM. *Vis à-vis du trône, il y avoit une mer, transparente comme le verre.* Dans les Palais des Rois d'Orient, il y a toûjours des jets d'eau dans les appartemens, pour les tenir frais, & propres. Dans le Temple du Seigneur il y avoit de même de l'eau dans plusieurs grands vases, & sur tout dans celui qu'on appelloit la mer de Salomon. Il semble même que dans les derniers tems il y avoit une fontaine amenée d'ailleurs avec de grands frais. (*b*) Les Prophétes en ont souvent parlé. (*c*) Voyez le Commentaire sur *Ezech.* XLVII. 1. *& suiv.* La mer, ou le bassin d'eau pure, & transparente comme le crystal que vit saint Jean devant le trône du Seigneur, & dont il parle encore ci-aprés, Chap. XV. 2. marque, selon les uns, (*d*) le Baptême ; selon les autres, (*e*) le Sacrement de pénitence. Ceux-ci l'expliquent du siécle présent ; & ceux-là du Ciel empyrée, qui est la demeure des bienheureux. (*f*) Peut-être qu'il n'y faut point chercher de mystére, & que cette mer ne servoit là que d'ornement, non plus que les bassins, & les jets d'eau dans les Palais des Rois d'Orient. C'est un air de grandeur, de magnificence, de propreté.

IN MEDIO SEDIS, ET IN CIRCUITU SEDIS, QUATUOR ANIMALIA. *Au milieu du trône, & à l'entour, il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant, & derriére.* Ces quatre animaux étoient appa-

(*a*) *Cornel. alii plures.*
(*b*) *Aristæ lib. de 70 Interpp. Eupolem. apud Euseb. lib. 9. Præparat. Tacit. Annal. 5.*
(*c*) *Joël.* III. 18. *Zachar.* XIV. 8. *Ezech.* XLVII. 1. 2. 3.
(*d*) *Primas. Beda, Richard. Rupert.*
(*e*) *Carthusian. Alcazar.*
(*f*) *Peter. Cornel. &c.*

7. *Et animal primum simile leoni, & secundum animal simile vitulo, & tertium animal habens faciem quasi hominis, & quartum animal simile aquilæ volanti.*

8. *Et quatuor animalia, singula eorum habebant alas senas: & in circuitu, & intùs plena sunt oculis: & requiem non habebant die ac nocte, dicentia: Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus omnipotens qui erat, & qui est, & qui venturus est.*

7. Le premier animal étoit semblable à un lion, le second étoit semblable à un veau, le troisiéme avoit le visage comme celui d'un homme, & le quatriéme étoit semblable à un aigle qui vole.

8. Ces quatre animaux avoient chacun six aîles: ils étoient pleins d'yeux alentour & au dedans, & ils ne cessoient jour & nuit de dire: Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui étoit, & qui est, & qui doit venir.

COMMENTAIRE.

remment comme les quatre soutiens du trône du Seigneur; ils étoient aux quatre coins du siege à proportion comme les bœufs étoient sous la mer de Salomon; ils la supportoient, & lui servoient d'ornement; ou plûtôt, comme les quatre Chérubins, qui portoient le char du Seigneur, lorsqu'il apparut à Ezéchiel. (*a*) Les rouës de ce chariot d'Ezéchiel paroissoient toutes chargées d'yeux, (*b*) & étoient animées. Ici ce sont les Chérubins, ou les quatre animaux qui sont chargez d'yeux de tous côtez. (*c*) Ceux qui ont cherché les sens mystiques de cette représentation, ont crû les uns, (*d*) que les quatre animaux représentoient les quatre Evangélistes; d'autres, les Apôtres, & les hommes apostoliques; d'autres, les Anges, ou les Archanges. Mais tout cela est arbitraire; & je ne voudrois pas même assûrer que cela fût autrement mystérieux. Tout n'est pas symbolique dans ces sortes de visions; & il est évident par la suite du discours, que toute cette description n'est qu'un préambule, & une disposition aux prophéties qu'on veut nous proposer, & qui doivent être le principal objet de nôtre attention.

℣. 7. PRIMUM ANIMAL SIMILE LEONI. *Le premier animal étoit semblable à un lion.* Il étoit composé de différentes figures, à la maniére de ce que les Hébreux appelloient ouvrage de Chérubins, (*e*) & les Egyptiens figures hiéroglyphiques; en sorte que la figure du lion dominoit. Il avoit une tête de lion. Les autres animaux étoient de même à proportion chacun selon son espéce; en sorte que tous quatre étoient placez chacun à un coin du trône du Seigneur, & le supportoient; com-

(*a*) Ezech. I. 4.
(*b*) Ezech. I 18. x. 12.
(*c*) Voyez Basil. Sophron. Cyrill. Item Prado & Villalpand. in Ezechiel.
(*d*) Ita Patres plerique apud Perer. hic. & Cornel Vide & Victorin Bedam, Barengaud. Haymon. &c.
(*e*) Voyez Exod. XXVI. 1. Et le Commentaire sur cet endroit.

9. *Et cùm darent illa animalia gloriam, & honorem, & benedictionem sedenti super thronum, viventi in sæcula sæculorum;*

9. Et lorsque ces animaux rendoient gloire, honneur, & action de grace à celui qui est assis dans le trône, qui vit dans les siécles des siécles;

COMMENTAIRE.

me les Chérubins d'Ezéchiel supportoient le Ciel où étoit placé le trône du Tout-puissant.

℣. 8. SINGULA EORUM HABEBANT ALAS SENAS. *Ils avoient chacun six aîles;* au lieu que ceux d'Ezéchiel n'en avoient chacun que quatre. (*a*) Mais ceux que vit Isaïe, (*b*) en avoient six. La forme des Chérubins qui nous sont décrits dans l'Ecriture, est toûjours fort variée, mais jamais d'une maniére ressemblante. Saint Jean ne nous dit pas l'usage qu'ils faisoient de leurs aîles, ni si elles étoient étenduës, ou repliées. On ne s'étend pas sur les significations mystiques de ces figures, premiérement parce qu'il n'y a rien de fixe, ni d'assûré; & en second lieu, parce que cela ne sert de rien au fond de la prophétie. Tout ceci n'est qu'un prélude, ou un embellissement purement accessoire à la chose.

PLENA ERANT OCULIS. *Ils étoient pleins d'yeux* à l'entour, & au dedans, *in circuitu, & intùs.* Tant ce qui paroissoit au dehors, que ce qui étoit caché sous le trône, tout le corps de ces quatre Chérubins étoit chargé d'yeux, à peu prés comme la queuë d'un paon. Le Grec: (*c*) *Ils sont pleins d'yeux en dedans;* c'est-à-dire, tout ce qui étoit sous les aîles, & sur tout leur corps. Au verset 6. il est dit qu'ils en étoient pleins au dedans, & au dehors, comme nous l'avons marqué auparavant.

ET REQUIEM NON HABEBANT. *Ils ne cessoient point jour & nuit de dire: Saint, Saint, Saint.* Plusieurs Manuscrits Grecs lisent neuf fois: (*d*) *Saint, Saint, Saint; Saint, Saint, Saint; Saint, Saint, Saint.* C'étoit le cri, ou la voix ordinaire de ces animaux hiéroglyphiques. Comparez *Isai.* VI. 3. où les Séraphins crient de même: *Saint, Saint, Saint le Seigneur, le Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa gloire.*

℣. 9. ET CUM DARENT ILLA ANIMALIA GLORIAM. *Lorsque ces animaux rendoient gloire à Dieu;* c'est à-dire, lorsqu'ils commençoient leur cantique; car encore qu'ils ne cessassent pas de le dire jour & nuit, comme il a été marqué au verset précédent, il y avoit toutefois quelque intervalle entre chaque reprise; & au commencement de chaque chant, les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant le trône du Tout-puissant.

(*a*) *Ezech.* I. 6.
(*b*) *Isai.* VI. 2.
(*c*) *Graec.* Καὶ ἔσωθεν γέμουσι ὀφθαλμῶν. *Unus, Pet.* 3. Ἔξωθεν καὶ ἔσωθεν.

(*d*) *Ita Valla omnes. Cod. Hispan. apud Erasm. Steph. a. n. M. Baroc. Barb. 2. Petit. 2. Hunt. 1.*

10. *Procidebant viginti-quatuor seniores ante sedentem in throno, & adorabant viventem in sæcula sæculorum & mittebant coronas suas ante thronum, dicentes :*

11. *Dignus es, Domine, Deus noster accipere gloriam, & honorem & virtutem : quia tu creasti omnia, & propter voluntatem tuam erant ; & creata sunt.*

10. Les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant celui qui est assis sur le trône, & ils adoroient celui qui vit dans les siécles des siécles ; & ils jettoient leurs couronnes devant le trône, en disant :

11. Vous êtes digne, ô Seigneur nôtre Dieu, de recevoir gloire, honneur & puissance, parce que vous avez créé toutes choses, & que c'est par vôtre volonté qu'elles subsistent, & qu'elles ont été créées.

COMMENTAIRE.

℣. 10. PROCIDEBANT, ET MITTEBANT CORONAS, (*a*) &c. *Ils adoroient celui qui vit dans les siécles des siécles*, en se levant de leurs trônes, & se prosternant jusqu'en terre en sa présence ; & pour marquer qu'ils tenoient de lui toute leur gloire, & toute leur puissance, *ils jettoient leurs couronnes à ses pieds.* Rien n'est plus capable de nous donner une grande idée de la majesté infinie de Dieu, & du souverain respect qui lui est dû, que cette description. Comment les Chrétiens devroient-ils paroître dans les Temples en présence du Dieu des armées, si ce qu'il y a de plus auguste, & de plus élevé dans le Ciel, reconnoît son néant, & sa bassesse devant cette Majesté redoutable ?

℣. 11. DIGNUS ES, DOMINE DEUS NOSTER, (*b*) ACCIPERE GLORIAM, &c. *Vous êtes digne, ô Seigneur nôtre Dieu, de recevoir gloire, honneur, &c.* C'est à vous seul qu'appartiennent la gloire, l'honneur, les loüanges de tout ce qu'il y a de bien dans le monde. Vous êtes l'auteur, le créateur, le promoteur, le conservateur de toute bonne action. Ce que nous sommes, nous le sommes par vôtre grace ; nous ne pouvons rien nous attribuer de ce que vous avez mis en nous, sans commettre une usurpation sacrilége contre vos droits. A nous appartient la douleur, & la confusion ; & à vous la justice, & la miséricorde : (*c*) *Tibi, Domine, justitia ; nobis autem confusio faciei.* Ne nous donnez point la gloire, ne nous la donnez point ; mais donnez-la à vôtre nom : (*d*) *Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam.*

(*a*) Πεσοῦνται, καὶ προσκυνήσουσι καὶ βαλοῦσι Mais plusieurs Manuscrits Grecs lisent au futur : Προσκυνήσουσι, καὶ βαλοῦσι. *Ita Steph. a. 11. Alexand. Hunt. 2. &c*

(*b*) Le Grec lit simplement : *Dignus es, Domine.* Mais plusieurs Manuscrits Grecs, le Syr. l'Arab. &c. sont conformes à la Vulgate.

(*c*) *Dan.* IX. 7.

(*d*) *Psal.* CXIII. 9.

CHAPITRE V.

Livre scéllé que personne ne peut ouvrir, sinon l'Agneau qui a été immolé. Tout le Ciel lui en rend gloire, par un Cantique nouveau. Les quatre animaux, & les vingt-quatre vieillards confirment les loüanges qui sont données au Pere, & au Fils.

℣. 1. *ET vidi in dextera sedentis supra thronum, librum scriptum intùs & foris, signatum sigillis septem.*

℣. 1. JE vis ensuite dans la main droite de celui qui étoit assis sur le trône, un Livre écrit dedans & dehors, & scéllé de sept sceaux.

COMMENTAIRE.

℣. 1. VIDI IN DEXTERA SEDENTIS, LIBRUM SCRIPTUM INTUS, ET FORIS. (*a*) *Je vis dans la main droite de celui qui étoit assis sur le trône, un livre écrit dedans, & dehors.* Aprés nous avoir décrit l'appareil dans lequel la Majesté de Dieu se fit voir, saint Jean entre en matiére, & nous représente les décrets de Dieu (*b*) comme cachettez dans un livre écrit des deux côtez, mais cachetté de sept sceaux, de maniére que personne ne le pouvoit ni ouvrir, ni lire, ni expliquer. Ce qui marque bien clairement la certitude des événemens futurs arrêtez dans la volonté de Dieu, mais entiérement impénétrables à l'esprit humain. Il ne se trouve que JESUS-CHRIST, la Sagesse du Pere, qui en ouvre les sceaux, & qui nous en donne l'intelligence, & encore sous l'enveloppe des énigmes, & des figures.

Les Hébreux appellent *livre* toute sorte d'Ecrits. Celui dont il s'agit ici, étoit plûtôt une maniére de lettre, pliée, & enveloppée de lin, ou d'autre chose, & cachettée en sept endroits, à la maniére des Anciens, ainsi que nous l'avons expliqué dans nôtre Dissertation sur les Livres anciens, à la tête de la Génése. Nos Peintres qui représentent un livre avec sept sceaux pendans en forme de bulles, font voir qu'ils n'ont aucune notion de la maniére ancienne dont on cachettoit les lettres, & les

(*a*) Γεγραμμένον ἔσωθεν καὶ ὄπισθεν. *Alii plures:* Ἔσωθεν καὶ ἔξωθεν. *Ita Steph. a. n. 15. Bavoc. Petav. 2. Hunt. 1. Cov. 2. & 6. Arab. Æth. Areth.*

(*b*) *Andra. Cazar. Aureol. Piscat. Hammon. Durham Coccei.*

2. *Et vidi Angelum fortem, praedicantem vocem magna: Quis est dignus aperire librum, & solvere signacula ejus?*

3. *Et nemo poterat, neque in Cœlo, neque in terra, neque subtus terram, aperire librum, neque respicere illum.*

2. Et je vis un Ange fort & puissant, qui disoit à haute voix: Qui est digne d'ouvrir le Livre, & de lever les sceaux?

3. Mais nul ne pouvoit, ni dans le Ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le Livre, ni le regarder.

COMMENTAIRE.

autres Ecrits qu'on envoyoit. D'autres croyent que c'étoit sept feüilles roulées l'une sur l'autre, ayant chacune son sceau, en sorte que la premiére étant ouverte, & développée, les autres demeuroient cachettées, & enveloppées. Quoi qu'il en soit, on tient que ce livre n'étoit autre que l'Apocalypse; (*a*) du moins l'Apocalypse comprend ce qui y étoit, quant à ce qui concerne l'état général de l'Eglise, jusqu'à son entier établissement. Saint Jean remarque que ce livre étoit écrit en dedans, & en dehors; ce qui étoit singulier; car alors les livres étoient composez de grands rouleaux de parchemin, ou de papier d'Egypte, que l'on n'écrivoit d'ordinaire que d'un côté. Pour les lettres, il étoit moins rare de les écrire des deux côtez. Ce livre pouvoit avoir la figure ou d'un volume, ou d'une lettre: mais il étoit enveloppé de lin, ou de linge, & cachetté en sept endroits, afin que l'on ne pût pas voir l'écriture. Le nombre de sept sceaux, marque la profondeur du mystére, & la difficulté de l'explication.

℣. 2. VIDI ANGELUM FORTEM. *Je vis un Ange fort, & puissant.* Saint Jean donne l'épithéte de *fort* à certains Anges (*b*) pour marquer apparemment leur dignité. On connoît dans la Hiérarchie céleste *des puissances, des dominations*; ou des forces, & des principautez. Quelques-uns (*c*) croyent que celui-ci étoit Gabriel, dont le nom signifie la force de Dieu. Cet Ange pour relever la grandeur infinie de Dieu, & la profondeur de ses conseils, crie à haute voix, & demande si dans le Ciel il y a quelqu'un qui puisse lever les sceaux du livre qui est entre les mains du Tout-puissant, & en révéler le mystére aux hommes. Mais ni les ames bienheureuses, marquées par les vingt-quatre vieillards, ni les Anges, ni aucune créature n'est capable par elle-même de pénétrer dans les desseins éternels de la Providence. Il n'y a que JESUS-CHRIST, l'Agneau mis à mort dés le commencement du monde, qui soit digne d'ouvrir ce livre, & de nous en donner l'intelligence.

(*a*) *Ita Pannon. Prado. Ribera. Viegas, Cornel. Menoc. Pata Durham. Bossuet. Vide Ambros. lib. 3. de Fide, cap. 7.*

(*b*) Voyez *Apoc.* x. 1. XVIII. 21.

(*c*) *Liran.*

4. Et ego flebam multùm, quoniam nemo dignus inventus est aperire librum, nec videre eum.

5. Et unus de senioribus dixit mihi: Ne fleveris: ecce vicit leo de tribu Juda, radix David, aperire librum, & solvere septem signacula ejus.

6. Et vidi: & ecce in medio throni, & quatuor animalium, & in medio seniorum, Agnum stantem tamquam occisum, habentem cornua septem, & oculos septem: qui sunt septem Spiritus Dei, missi in omnem terram.

4. Je fondois en larmes de ce que personne ne s'étoit trouvé digne d'ouvrir le Livre, ni de le regarder.

5. Alors l'un des vieillards me dit: Ne pleurez point: voici le lion de la tribu de Juda, le rejetton de David, qui a obtenu par sa victoire, le pouvoir d'ouvrir le Livre, & d'en lever les sept sceaux.

6. Je regardai, & je vis au milieu du trône & des quatre animaux, & au milieu des vieillards, un Agneau comme égorgé, qui étoit debout, & qui avoit sept cornes & sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu, envoyez par toute la terre.

COMMENTAIRE.

℣. 3. NEQUE IN COELO, NEQUE IN TERRA, NEQUE SUB TERRAM. *Ni dans le Ciel, ni sur la terre, ni sous la terre.* Ni les Anges, ni les bienheureux, ni les hommes mortels, ni beaucoup moins ceux qui sont dans l'enfer. Les Hébreux mettoient l'enfer sous la terre, ou sous les eaux, au fond des abîmes. (*a*) Ils plaçoient là les ames des sages Payens, des Héros, des Rois, des méchans. Nulle créature en un mot ne peut découvrir ce que Dieu veut tenir caché.

℣. 5. NE FLEVERIS; ECCE VICIT LEO. *Ne pleurez point; voici le lion de la tribu de Juda;* JESUS-CHRIST, sorti de cette tribu, lion par sa valeur, & par sa puissance, désigné dans la prophétie de Jacob (*b*) sous l'idée d'un lion: *Juda, vous êtes comme un lion plein de vigueur. Vous êtes allé prendre vôtre proye; vous vous êtes retiré comme un lion dans vôtre fort; vous vous y êtes endormi comme une lionne; qui osera l'éveiller?* JESUS CHRIST, *est le rejetton de la famille de David.* (*c*) C'est lui qui a mérité par la victoire qu'il a remportée sur le monde, sur le péché, sur la mort, sur le démon, d'ouvrir le livre, d'en lever les sceaux, de le lire, d'en découvrir la teneur. JESUS-CHRIST comme Dieu, tient le livre de même que son Pere; comme homme-Dieu, il mérite de l'ouvrir, & de nous en révéler les mystéres.

℣. 6. VIDI AGNUM STANTEM TAMQUAM OCCISUM. *Je vis au milieu du trône*, c'est à dire, dans l'espace qui étoit entre le trône supporté, & élevé par les quatre Chérubins, & les siéges des vingt-quatre vieillards, qui environnoient le trône en demi cercle par-devant; je vis

(*a*) *Vide Prov.* IX. 18 XV. 11. *Job* XXVI. 5 *Is.* XIV. 9. XXVI. 14. *Ezech.* XXVI. 17. 18. XXXII. 19. Voyez le Comment. sur Job. XXVI. 5.

(*b*) *Genes.* XLIX. 9.

(*c*) *Isai.* XI. 1. LIII. 1.

dans

7. *Et venit, & accepit de dextera sedentis in throno librum.*

7. Et il vint prendre le Livre de la main droite de celui qui étoit assis sur le trône.

COMMENTAIRE.

dans cet espace, comme un agneau égorgé, & immolé. Remarquez qu'il fait toûjours allusion à la disposition qui se voyoit dans le Temple de Jérusalem, où les victimes immolées se mettoient sur l'Autel des holocaustes, au-devant de la porte du Saint, & vis-à-vis le Sanctuaire, qui étoit considéré comme le lieu de la demeure du Tout-puissant. L'agneau que vit saint Jean, étoit donc sur l'Autel, immolé, & toutefois vivant, ayant sept cornes, & autant d'yeux. Cela marquoit JESUS-CHRIST, l'Agneau de Dieu, (*a*) la victime d'expiation de tout le genre humain, qui par sa mort nous a réconciliez avec son Pere, & qui dans le Ciel même porte les marques de sa passion, & de son sacrifice. Il est immolé sur la croix; il est debout devant son Pere, pour intercéder pour nous; (*b*) il est vivant, & ressuscité; il porte sept cornes, comme autant de couronnes, & de symboles de sa toute-puissance; il a sept yeux, pour représenter sa science, sa sagesse, sa pénétration infinie; il voit tout; il connoît tout; il est maître de tous les tems; ou plûtôt, le tems n'est point à son égard, il n'est que par rapport à nous.

QUI SUNT SEPTEM SPIRITUS DEI. *Ses sept yeux, sont les sept Esprits de Dieu, envoyez par toute la terre.* Les sept yeux de l'Agneau étoient les symboles des Anges, qui sont envoyez par toute la terre, pour éxécuter les ordres du Tout-puissant. Les anciens Rois de Perse avoient, comme nous l'avons déja remarqué, (*c*) sept principaux Officiers, qui voyoient leurs faces, & qui étoient les éxécuteurs de leurs ordres. On les appelloit les yeux, & les oreilles du Roi, (*d*) parce que le Roi ne voyoit, & n'entendoit, pour ainsi dire, que par le canal de ces Ministres, qui lui rendoient compte de tout, & qui agissoient en suivant ses ordres. Les Hebreux avoient à peu prés la même idée de la Cour céleste. Le nombre de sept Anges, qui se remarque en plus d'un endroit de l'Ecriture, (*e*) en est une preuve, aussi-bien que ce qui est dit dans le Livre de Job, que les Enfans de Dieu, ou les Anges étant venus devant

(*a*) *Joan.* I. 29. 36. *Act.* VIII. 32. *Isai.* LIII. 7. *&c.*

(*b*) *Rom.* VIII. 34. *Hebr.* VII. 25. *Semper vivens ad interpellandum pro nobis. Vide Aug. Quæst. in nov. Test. qu.* 88.

(*c*) Ci-devant Chap. I. 12. 13.

(*d*) *Xenophon. lib.* 8. *Cyropæd. Apul. de Mundo. Apud Persas aures Regis & Imperatorum oculi, quidam homines dicebantur, per quos officiorum genera Rex ille ab hominibus Deus esse credebatur, cum omnia quæ ubique gerebantur, ille otacustarum delatione discebat. Aristid. orat Panegyr. Cyzicen.* Ὁ μὲν γὰρ τῶν Περσῶν βασιλεὺς οἷόνεί τι διαφορὰ κατὰ τὸν καὶ ἡμῶν βασιλέως ὀφθαλμὸν, καὶ βασιλέως ὦτα.

(*e*) *Tobia* XII. 15.

8. *Et cùm aperuisset librum, quatuor animalia, & viginti-quatuor seniores ceciderunt coram Agno, habentes singuli citharas, & phialas aureas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes Sanctorum.*

8. Et aprés qu'il l'eut ouvert, les quatre animaux, & les vingt-quatre vieillards se prosternérent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes & des coupes d'or pleines de parfum, qui sont les priéres des Saints.

COMMENTAIRE.

le Seigneur, pour lui rendre compte de ce qui se passoit sur la terre, satan se trouva aussi parmi eux. (*a*)

℣. 8. ET CUM APERUISSET, ... CECIDERUNT CORAM AGNO. *Aprés qu'il eut ouvert le livre*, & qu'il eut commencé d'en lever les sceaux, *les quatre animaux*, qui étoient aux quatre coins du trône, *& les vingt-quatre vieillards*, se prosternérent devant l'Agneau, & l'adorérent comme Dieu. Au Chap. VI. ℣. 1. & suivans, saint Jean raconte dans un plus grand détail ce qui arriva lorsque l'Agneau eut pris le livre, & qu'il en leva les sceaux les uns aprés les autres. Dés qu'il l'eut pris, & qu'il eut commencé à vouloir l'ouvrir, les quatre Chérubins, & les vingt-quatre vieillards reconnurent son pouvoir souverain. Le Grec porte : (*b*) *Et l'ayant pris*, au lieu de, *l'ayant ouvert*. Tichonius, Bérengaude, Béde, Primasius lisent : *Et cùm accepisset.*

HABENTES SINGULI CITHARAS, ET PHIALAS. (*c*) *Ayant chacun des harpes*, ou des lyres antiques, *& des coupes d'or pleines de parfum.* Ces lyres, ou ces cithares sont un symbole des loüanges que l'on rend à Dieu ; & ces coupes pleines de parfum, les figures des oraisons des Saints. Suivant cette idée, il semble que saint Jean a voulu nous représenter ces vingt-quatre vieillards, comme des Sénateurs qui présentent au souverain Seigneur dans le Ciel, les vœux, les priéres, les adorations, les sacrifices, les loüanges que les ames saintes lui rendent sur la terre. (*d*) Cela est encore imité de ce qui se pratiquoit dans le Temple, où il y avoit toûjours autour de l'Autel, dans le tems des sacrifices, des Lévites avec des instrumens de musique, qui loüoient Dieu, & des Prêtres avec des patéres, ou des coupes, dont ils se servoient pour répandre le vin, & le sang ; & avec des encensoirs, dans lesquels on mettoit l'encens. Le feu se prenoit sur l'Autel des holocaustes, & l'encens ne se mettoit sur l'encensoir que dans le Saint, en présence du Seigneur.

℣. 9. ET CANTABANT CANTICUM NOVUM. *Ils chantoient un*

(*a*) *Job.* I. 6. II. 1.
(*b*) Καὶ ὅτι ἔλαβε.
(*c*) *Græc.* Κιθάρας καὶ φιάλας χρυσᾶς. *Alii :* Κιθάρας καὶ φιάλας. *Ita Alex. Baroc. Petav.* 2. *Hunt* 1. *Syr. Æth. Arath.*
(*d*) *Vide Est. Perer. Cornel. Alios. Philon. de Sacrificantib. Clem. Alexand. lib.* 6. *Stromat. Origen. lib.* 8. *contra Celsum. apud Gros. hic.*

9. *Et cantabant canticum novum dicentes : Dignus es, Domine, accipere librum, & aperire signacula ejus : quoniam occisus es, & redemisti nos Deo in sanguine tuo ex omni tribu, & lingua, & populo, & natione,*

10. *Et fecisti nos Deo nostro regnum, & Sacerdotes : & regnabimus super terram.*

9. Et ils chantoient un cantique nouveau, en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le Livre, & d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, & que par vôtre sang, vous nous avez rachetez pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, & de toute nation ;

10. Et que de plus vous nous avez faits Rois & Prêtres pour nôtre Dieu ; & nous regnerons sur la terre.

COMMENTAIRE.

cantique nouveau. Les quatre Chérubins, & les vingt-quatre vieillards entonnérent en l'honneur de l'Agneau le cantique suivant. Il l'appelle *nouveau*, c'est à-dire, excellent. Dans l'Ecriture on donne ordinairement aux cantiques l'épithéte de nouveau. (*a*) Les chansons nouvelles sont toûjours les plus agréables, dit Pindare. (*b*)

DIGNUS ES, DOMINE, ACCIPERE LIBRUM. *Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre.* JESUS-CHRIST a mérité par le fruit de sa mort, & de sa passion, (*c*) de révéler à qui il lui plait ce qui regarde son Eglise, & ce qui lui doit arriver dans les tems à venir. Tout le Ciel applaudit, lorsqu'il éxerce son empire, & qu'il use de son droit.

REDEMISTI NOS DEO EX OMNI TRIBU. *Vous nous avez rachettez pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, &c.* Les vingt-quatre vieillards représentent les ames saintes, qui joüissent de la béatitude. Ils reconnoissent que c'est à JESUS-CHRIST qu'ils ont l'obligation de leur félicité ; qu'il les a rassemblez au pied du trône du Tout-puissant, de toutes les nations du monde, sans distinction du Juif, & du Gentil, du Grec, ou du Barbare. Quiconque a crû, & a pris part aux mérites du Sauveur par le Baptême, & par la pratique de l'Evangile, a été admis dans l'Eglise, & a reçû la récompense promise aux enfans de Dieu.

℣. 10. FECISTI NOS DEO NOSTRO REGNUM, ET SACERDOTES. (*d*) *Vous nous avez faits Rois, & Prêtres pour nôtre Dieu.* Tous les Chrétiens sont Rois, & Prêtres du Seigneur, entant qu'ils ont tous part au Royaume, & au Sacerdoce de JESUS-CHRIST, & qu'ils éxercent sur leurs passions, & sur le monde un empire spirituel, par l'éxer-

(*a*) *Psal.* XXXII. 3. XXXIX. 3. XCV. 1. CXLIX. 1. *Isai.* XLII. 10.
(*b*) *Vide Grot. hic. Forer Homer. Odyss. à.*
(*c*) *Cornel. Grot. Men. Alii.*
(*d*) Ἐποίησας ἡμᾶς τῷ Θεῷ ἡμῶν βασιλεῖς καὶ ἱερεῖς. *Alii plures :* Ἐποίησας αὐτοὺς βασιλείαν καὶ ἱερεῖς.

11. *Et vidi, & audivi vocem Angelorum multorum in circuitu throni, & animalium, & seniorum: & erat numerus eorum millia millium,*

12. *Dicentium voce magna: Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, & divinitatem, & sapientiam, & fortitudinem, & honorem, & gloriam, & benedictionem.*

11. Je regardai encore, & j'entendis autour du trône, & des animaux, & des vieillards, la voix de plusieurs Anges, & il y en avoit des milliers de milliers,

12. Qui disoient à haute voix : L'Agneau qui a été égorgé, est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire, & bénédiction.

COMMENTAIRE.

cice des vertus Chrétiennes, & qu'ils offrent à Dieu sur l'autel de leur cœur un sacrifice de bonne odeur, par les priéres qu'ils font à Dieu. (*a*) Ceci est pris de l'Exode XIX. 6. Voyez aussi I. *Petri* II. 5. 9. & *Apoc.* I. 6.

ET REGNABIMUS SUPER TERRAM. *Nous regnerons sur la terre*, par l'empire que nous éxercerons sur nos passions, par l'union que nous aurons avec JESUS-CHRIST, & avec son Eglise, triomphans de tous ceux qui les auront persécutez. Nous y regnerons encore au jour du Jugement, lorsque nous jugerons les infidéles, & les incrédules. Enfin nous regnerons dans la terre des vivans, (*b*) dans le Ciel avec JESUS-CHRIST nôtre Chef, & nôtre Seigneur. (*c*)

℣. 11. ERAT NUMERUS EORUM MILLIA MILLIUM. *Il y avoit des milliers de milliers d'Anges.* Le Grec dans plusieurs Exemplaires porte : (*d*) *Leur nombre étoit des dix mille de cent mille, & des milliers de milliers.* Les Ecrivains sacrez nous représentent roûjours le nombre des Anges comme trés-grand, (*e*) comme innombrable. Voyez nôtre Dissertation sur les Anges, à la tête de saint Luc.

℣. 12. DIGNUS EST AGNUS QUI OCCISUS EST, ACCIPERE VIRTUTEM, ET DIVINITATEM, ET SAPIENTIAM. *L'Agneau qui a été égorgé, mérite de recevoir puissance, divinité, sagesse.* Il est digne de recevoir les loüanges, les hommages, & les adorations qui sont dûës

---

(*a*) *Origen. lib. 8 contra Cels. pag* 389. Βωμοὶ μὲν ἔστιν ἡμῖν τὸ ἐκάστου ἡγεμονικὸν, ἀφ' οὗ ἀναπεμπόμενος ἀληθῶς, καὶ ἐκλεκτὸς θυσίας θυμιάματα, προσδεχομένου ἀπὸ συνειδήσεως καθαρᾶς.

(*b*) *Andreas, & Est. hic. Vide Matth.* V. 5. 2. *Petri* III. 13.

(*c*) *Anselm. Ep.* 3. *ad Hugonem. In cœlo singuli erunt perfecti Reges, quia quod singuli volent, hoc erit; & omnes simul cum Deo unus Rex, & quasi unus homo, quia omnes unum volent, & quod volent erit*

(*d*) Καὶ χιλιάδες χιλιάδων. *Alii plures:* Καὶ ἦν ὁ ἀριθμὸς αὐτῶν μυριάδων, καὶ χιλιάδες χιλιάδων *Ita Alex Covel.* 2. *Hunt.* 1. *Colinei. edit. & alia quadam. Syr. Arab. Æthiop. Arab. Alii.*

(*e*) *Dan.* VII. 10. *Deut.* XXXIII. 2. *Psam.* LXVII. 17. *Hebr.* XII. 22. *Matth.* XXVI. 53.

13. *Et omnem creaturam quæ in Cœlo est, & super terram, & sub terra, & quæ sunt in mari, & quæ in eo: omnes audivi dicentes: Sedenti in throno, & Agno, benedictio, & honor, & gloria, & potestas in sæcula sæculorum.*

13. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le Ciel, sur la terre, sous la terre, & dans la mer, & tout ce qui est dans ces lieux, qui disoient: A celui qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire, & puissance dans les siécles des siécles.

COMMENTAIRE.

à Dieu même, puisqu'il est une même essence avec le Pere. Quand on dit qu'il mérite de recevoir la Divinité, ce n'est pas à dire qu'il l'ait reçûë comme une grace qu'il n'eût pas auparavant; le Verbe de Dieu n'a jamais cessé d'être Dieu. JESUS-CHRIST comme Dieu-homme mérite les honneurs divins, (*a*) que l'humanité seule n'étant pas unie hypostatiquement à la Divinité, n'auroit jamais pû mériter, quelque excellent que fût son mérite. Mais JESUS-CHRIST étant *l'image de Dieu, n'a point crû qu'être égal à Dieu, fût pour lui une usurpation.* (*b*) *Il s'est anéanti lui-même, en prenant la figure d'esclave... Il s'est abaissé jusqu'à mourir, & à mourir sur la croix: C'est pour cela que Dieu l'a élevé, & lui a donné un nom, qui est au-dessus de tout nom.* Il est remarquable qu'il y a ici, comme ci-aprés VII. 12. sept noms de loüanges, ou de bénédictions.

Le Grec au lieu de *divinitatem*, porte *les richesses.* (*c*) Les Manuscrits sont en cela conformes à l'Imprimé. On voit par Tichonius, Victorin, & Primasius dans leurs Commentaires, qu'ils lisoient de même dans leur Texte. Les Versions Orientales portent aussi les richesses. Au lieu de *divitias*, les Copistes auront pû faire *divinitatem*, comme on lit généralement dans tous les Exemplaires Latins.

℣. 13. ET OMNEM CREATURAM QUÆ IN COELO EST. *J'entendis toutes les créatures qui sont dans le Ciel, sur la terre, & sous la terre, & dans la mer;* les Anges, les hommes, les ames des morts qui sont en purgatoire, (*d*) les démons, & les damnez mêmes, qui rendoient leurs hommages au Pere, & au Fils, *à celui qui est assis sur le trône, & à l'Agneau*, qui a été égorgé, & immolé. Voilà JESUS-CHRIST encore reconnu pour Dieu, & recevant les mêmes adorations, & le même culte

(*a*) *Vide Lyran. D. Thom. Perer. Cornel. Alii.*

(*b*) *Philipp.* II. 5. 6. 7. 8. 9.

(*c*) Λαβεῖν τὴν δύναμιν, καὶ πλοῦτον, καὶ σοφίαν. Et au Chap. VII. 12. Εὐλογία καὶ ἡ δόξα, καὶ ἡ σοφία. *Velez* Θεότητα, au lieu de Πλοῦτον. Mais les Commentateurs Grecs lisent constamment *les richesses*, de même que les plus anciens Commentateurs Latins.

(*d*) *Suarez. Riber. Cornel. Alii passim.*

14. *Et quatuor animalia dicebant: Amen. Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas: & adoraverunt viventem in sæcula sæculorum.*

14. Et les quatre animaux disoient : Amen. Et les vingt-quatre vieillards tombérent sur leurs visages, & adorérent celui qui vit dans les siécles des siécles.

COMMENTAIRE.

que le Pere. Saint Paul aux Philippiens, (*a*) met de même que saint Jean en cet endroit, le Ciel, la terre, & les enfers aux pieds du Fils de Dieu : *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium, & infernorum, & omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus est in gloria Dei Patris.*

℣. 14. QUATUOR ANIMALIA DICEBANT : AMEN. (*b*) *Les quatre animaux disoient : Amen.* Ils concluoient la priére par l'acclamation, en disant : Ainsi soit-il. Plusieurs Exemplaires Grecs (*c*) ne lisent pas dans ce verset *les vingt-quatre vieillards ;* ils portent simplement : *Les quatre animaux disoient : Amen, & se prosternoient ;* sans lire ce qui suit : *Viventem in sæcula sæculorum.* Plusieurs Manuscrits Latins omettent aussi ces derniéres paroles.

(*a*) *Philipp.* II. 9. 10.

(*b*) Ἔλεγον Ἀμήν. *Alii plures :* Λέγοντα τὸ Ἀμήν.

(*c*) *Ita Alex. Baroc. Covel* 2. *Petav.* 2. 3. *Hunt* 1. *&c. Areth. Syr. Arab. &c. Vide Zeger. & Mill. hic.*

CHAPITRE VI.

Ouverture des sept sceaux du Livre. Au premier, un cheval blanc est vainqueur. Au second, un cheval roux excite de grandes guerres. Au troisiéme, un cheval noir apporte la disette. Au quatriéme, un cheval pâle suscite de grandes persécutions. Au cinquiéme, les Martyrs demandent vengeance. Au sixiéme, paroît la vengeance du Seigneur contre les persécuteurs des Saints.

℣. 1. *ET vidi quòd aperuisset Agnus unum de septem sigillis, & audivi unum de quatuor animalibus, dicens tamquam vocem tonitrui: Veni, & vide.*

℣. 1. APrés cela, je vis l'Agneau qui avoit ouvert l'un des sept sceaux; & j'entendis l'un des quatre animaux qui dit avec une voix comme d'une tonnerre: Venez, & voyez.

COMMENTAIRE.

℣. 1. VIDI QUOD APERUISSET AGNUS UNUM DE SEPTEM SIGILLIS. (a) *Je vis l'Agneau qui avoit ouvert un des sept sceaux*, qui fermoient le livre. Il l'ouvrit pendant que les Chérubins, & & les vingt quatre vieillards lui rendoient leurs adorations. Et saint Jean, dont toute l'attention avoit d'abord été appliquée à ce que disoient les Chérubins, & toutes les créatures, s'apperçut que pendant ce tems-là l'Agneau avoit levé un des sept sceaux du livre.

AUDIVI UNUM DE QUATUOR ANIMALIBUS. *J'entendis l'un des quatre animaux*, ou *le premier des quatre*, (b) qui me cria avec une voix comme un tonnerre: *Venez, & voyez.* (c) Quelques Manuscrits Grecs lisent simplement: *Venez.* L'ouverture des sept sceaux, est la révélation de ce qui doit arriver dans l'Empire Romain, par rapport à l'Eglise de JESUS-CHRIST. Les sceaux étoient placez sur le lin qui enveloppoit le livre, ou la lettre; & l'écriture étoit immédiatement au-dessous du lin. Dés que le premier sceau fut levé, & que l'Agneau eut ôté ce qui cou-

(a) *Grec. Μίαν ἐκ τῶν σφραγίδων. Unum de sigillis. Alii plures: Μίαν ἐκ τῶν ἑπτὰ σφραγίδων. Ita Steph. a. Alex Petau. 2. Cov. 2. Lyr. Arab. Æthiop. Areth. Alii.*

(b) Comparez ce verset au ℣. 3. *Audivi secundum animal, &c.*

(c) Ἔρχου καὶ βλέπε *omittunt, βλέπε. Alexan. Complut. Cod. Joan. Mori.*

2. *Et vidi: & ecce equus albus, & qui sedebat super illum habebat arcum, & data est ei corona, & exivit vincens ut vinceret.*

2. En même-tems je vis paroître tout d'un coup un cheval blanc. Celui qui étoit monté dessus avoit un arc, & on lui donna une couronne, & il partit en vainqueur, pour continuer ses victoires.

3. *Et cùm aperuisset sigillum secundùm, audivi secundùm animal, dicens. Veni, & vide.*

3. Lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal qui dit: Venez, & voyez.

COMMENTAIRE.

vroit l'écriture; au haut de la page, il lut, ℣. 2. Qu'*un cavalier monté sur un cheval blanc, armé d'un arc, & ayant sur la tête une couronne, marche pour faire la conquête des nations.* Au lieu de dire que cela se lisoit dans le livre, ou sur la planche écrite des deux côtez, saint Jean dit qu'il vit lui-même ce cavalier, qui partoit pour continuer ses victoires. Cette image est plus vive, plus belle, plus animée. Elle peint mieux, que s'il disoit qu'il lut, ou qu'il entendit: & il est même très-probable qu'à mesure que l'Agneau développoit la lettre, & levoit les sceaux, Dieu représentoit dans l'esprit de saint Jean, ce qu'il nous décrit ici, afin que cela demeurât plus profondément imprimé dans sa mémoire.

℣. 2. ECCE EQUUS ALBUS. *Je vis paroître un cheval blanc*, & un cavalier, qui représentoit JESUS-CHRIST, (*a*) qui partit pour assujettir les nations à la Foi, & pour faire la conquête de son Eglise. *Vous êtes le peuple conquis*, dit saint Pierre, en parlant aux Fidéles. (*b*) Saint Paul (*c*) se sert aussi assez souvent du terme de conquérir, & de conquête, quand il parle des peuples convertis à la Foi. Les Apôtres & les hommes Apostoliques sont les ministres, & comme les soldats dont s'est servi ce divin Conquérant, pour réduire tout le monde sous son empire. (*d*) L'arc désigne l'Evangile, & la parole de Dieu, ces armes puissantes, dont saint Paul parle en tant d'endroits. (*e*) La couronne marque la souveraine puissance de JESUS-CHRIST, & l'assurance de la victoire.

℣. 3. CUM APERUISSET SIGILLUM SECUNDUM. *Lorsqu'il eut ouvert le second sceau*, & qu'il eut développé le livre, *le second des quatre animaux* me dit d'approcher; & aussi-tôt, ℣. 4. *Il sortit un autre cheval qui étoit roux.* C'est ce qui étoit contenu dans cette partie du livre que l'Agneau venoit de développer. Ce cheval roux marque la guerre

(*a*) *Cornel. Bossuet, Du Pin. Vide Apoc.* XIX. 11. 13. *Ita Grot. Zeger. Riber. Menoc. Durham. Hammon. Lyss. Med. Para. &c.*

(*b*) 1. *Petri* II. 9.

(*c*) *Act.* XX. 18 *Quam acquisivit sanguine suo. Ephes.* I. 14. *&c.*

(*d*) *Grot. Forer. Perer. Riber.*

(*e*) 2. *Cor.* X. 4. *Arma militiæ vestræ non carnalia sunt, sed potentia Deo, ad destructionem munitionum, &c. Et* 2. *Cor.* VI. 7. *Rom.* VI. 13. *Ephes.* VI. 11. 13.

que

4. *Et exivit alius equus rufus: & qui sedebat super illum, datum est ei, ut sumeret pacem de terra, & ut invicem se interficiant, & datus est ei gladius magnus.*

4. Il sortit aussi tôt un autre cheval qui étoit roux; & le pouvoir fut donné à celui qui étoit dessus, d'enlever la paix de dessus la terre, & de faire que les hommes s'entretuassent; & on lui donna une grande épée.

5. *Et cùm aperuisset sigillum tertium, audivi tertium animal, dicens: Veni, & vide. Et ecce equus niger: & qui sedebat super illum, habebat stateram in manu sua.*

5. Quand il eut ouvert le troisiéme sceau, j'entendis le troisiéme animal qui dit: Venez, & voyez. Et je vis paroître tout d'un coup un cheval noir; & celui qui étoit dessus avoit en sa main une balance.

COMMENTAIRE.

que les Empereurs Romains firent à la Religion Chrétienne. (*a*) La couleur de ce cheval, (*b*) & les caractéres qui sont donnez au cavalier qui le montoit, sont des preuves de ce que nous venons de dire. *Le pouvoir fut donné à ce cavalier, d'enlever la paix de dessus la terre, de faire que les hommes s'entretuassent; & on lui donna une grande épée.* JESUS-CHRIST dans l'Evangile (*c*) avoit déclaré qu'il étoit venu apporter l'épée sur la terre; que les hommes, mêmes les plus proches, & les plus liez par le sang, se livreroient, & se trahiroient l'un l'autre. L'événement n'a que trop répondu à ces prédictions.

℣. 5. SIGILLUM TERTIUM, ... EQUUS NIGER. *A l'ouverture du troisiéme sceau, je vis paroître un cheval noir, & celui qui étoit dessus, avoit en main une balance.* Ce cheval noir marquoit les miséres publiques, la disette, la famine. Le noir est le symbole du deüil. (*d*) La balance que tient en main le cavalier, n'est pas une balance de justice; elle est pour peser les grains dans la grande nécessité. C'est ce qui est expliqué au ℣. 6. *Le litron de bled vaudra une dragme, & trois litrons d'orge, une dragme.* La rareté du bled sera telle que premiérement on ne le vendra pas dans de grandes mesures, mais dans un litron. Et secondement, on le vendra un prix excessif. *Bilibris* est une mesure creuse, qui contient deux livres de liqueur. Il n'est pas naturel d'employer ces sortes de mesures pour livrer le bled, ou l'orge. Le denier Romain étoit de la valeur de dix sols.

Le Grec porte: (*e*) *Le chœnix de froment se vendra un denier, & les trois chœnix d'orge, un denier.* Le chœnix est une mesure antique des

(*a*) *Andrans, Riber. Cornel. Gagna. Menoc. Grot. Alii passim. Bossuet, Du Pin.*

(*b*) Ἵππος πυρρὸς. *Alii plures:* Ἵππος μελας. *Equus ignitus. Ita Alex. Petav. Baroc. Cod. Joan. Mori.*

(*c*) *Matth.* x. 34.

(*d*) *Andra. Forer. Cotter. Grav. Pisc. Para. Hamm. Bossuet. Du Pin.*

(*e*) Χοῖνιξ σίτου δηναρίου. Καὶ τρεῖς χοίνικες κριθῆς δηναρίου.

6. Et audivi tamquam vocem in medio quatuor animalium dicentium : Bilibris tritici denario ; & tres bilibres hordei denario : & vinum & oleum ne laseris.

7. Et cùm aperuisset sigillum quartum, audivi vocem quarti animalis, dicentis : Veni, & vide.

6. Et j'entendis une voix du milieu des quatre animaux, qui dit : Le litron de bled vaudra une dragme ; & trois litrons d'orge, une dragme ; mais ne gâtez ni le vin, ni l'huile.

7. Lorsqu'il eut ouvert le quatriéme sceau, j'entendis la voix du quatriéme animal, qui dit : Venez, & voyez.

COMMENTAIRE.

Grecs, dont on ignore la juste capacité, parce qu'elle varioit selon les lieux. Quelques-uns la font de deux livres ; d'autres, de deux & un quart ; d'autres de quatre. (*a*) Tout le monde convient que le chœnix de froment est une mesure suffisante pour la nourriture d'un homme sain pendant un jour. (*b*) Le denier étoit ce que gagnoit un ouvrier chaque jour. (*c*) Or un manœuvre qui ne peut gagner par son travail, que le pain dont il se nourrit, est toûjours malheureux, sur tout s'il a une femme & des enfans, dont il doit aussi gagner la vie. (*d*) L'Empire Romain fut souvent affligé de la famine depuis que les Empereurs se furent mis à persécuter l'Eglise. Il seroit superflu de vouloir entendre ceci d'une famine plûtôt que d'une autre, pendant l'espace de plus de deux cens ans, qui s'écoulérent depuis cette prophétie, jusqu'au regne de Constantin, auquel l'Eglise se trouva paisible, & victorieuse de ses ennemis.

℣. 6. ET VINUM ET OLEUM NE LÆSERIS. *Ne gâtez ni le vin, ni l'huile.* Dieu veut que la disette, & que la playe dont il afflige la terre, ne tombent que sur les grains, & non sur le vin & l'huile.

℣. 7. SIGILLUM QUARTUM, ... 8. ECCE EQUUS PALLIDUS. *Lorsqu'il eut ouvert le quatriéme sceau, je vis paroître un cheval pâle*, qui désignoit la mortalité. Le cavalier étoit *la mort*, il étoit suivi de *l'enfer*, ou du tombeau. (*e*) Dieu lui donna (*f*) le pouvoir de *faire mourir la quatriéme partie* des habitans *de la terre*, (*g*) par les divers fleaux dont ils doivent être frappez ; *par l'épée, par la famine, par la mortalité*, ou par la peste, *& par les bêtes sauvages.* Tous ces maux devoient tomber sur l'Empire Romain, & l'Histoire nous a conservé la mémoire de ces divers fleaux, plus qu'il n'en faut pour vérifier la prophétie de saint Jean.

(*a*) *Vide Budæum, Agricol. Alios in Synopsi, hic.*

(*b*) *Vide Buda. Grot. Zeger. &c.*

(*c*) *Matth.* XX. 1.

(*d*) *Vide Grot. Hamm.*

(*e*) Καὶ, ὁ ᾅδης. *Vide Grot. Cotter. Drus. Pisc. &c.*

(*f*) Καὶ ἐδόθη αὐτοῖς ἐξουσία. *Data est illis potestas.* A ces deux cavaliers à la mort, au sépulchre, &c. plusieurs Exemplaires lisent : Ἐδόθη αὐτῷ. *Data est illi.*

(*g*) Ἐπὶ τὸ τέταρτον τῆς γῆς. Sur la quatriéme partie de la terre. La Vulgate : *Super quatuor partes terræ.* Il faut l'expliquer par le Grec,

8. *Et ecce equus pallidus : & qui sedebat super eum nomen illi mors, & infernus sequebatur eum : & data est illi potestas super quatuor partes terræ, interficere gladio, fame & morte, & bestiis terræ.*

8. En même-tems je vis paroître un cheval pâle ; & celui qui étoit monté dessus s'appelloit la mort, & l'enfer le suivoit ; & le pouvoir lui fut donné sur la quatrième partie de la terre, pour y faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, & par les bêtes sauvages.

9. *Et cùm aperuisset sigillum quintum, vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei, & propter testimonium quod habebant.*

9. Lorsqu'il eut ouvert le cinquiéme sceau, je vis sous l'autel les ames de ceux qui avoient souffert la mort pour la parole de Dieu, & pour la confession de son nom, dans laquelle ils étoient demeurez fermes jusqu'à la fin.

COMMENTAIRE.

℣. 9. CUM APERUISSET SIGILLUM QUINTUM, VIDI SUBTUS ALTARE ANIMAS INTERFECTORUM. (*a*) *Lorsqu'il eut ouvert le cinquiéme sceau, je vis sous l'autel les ames de ceux qui avoient souffert la mort pour la parole de Dieu*, qui demandoient vengeance contre leurs meurtriers. On a déja remarqué sur le ℣. 6. du Chap. V. que Dieu pour se proportionner aux idées de saint Jean, lui avoit apparu dans le Ciel, à peu prés comme les Hébreux se le représentoient dans son Temple. L'Agneau immolé & vivant étoit sur l'Autel des holocaustes ; les vingt-quatre vieillards l'environnoient en demi cercle du côté de l'Orient. Le Seigneur assis sur un trône porté par quatre Chérubins, étoient à l'Occident, au fond du Sanctuaire. Les ames des Martyrs étoient sous l'Autel des holocaustes, qui étoit de bronze, fort vaste, & creux pardessous. C'est-là où elles attendoient que le nombre de leurs freres fût rempli, & demandoient avec de grands cris, que Dieu ne différât pas plus long tems de tirer vengeance de leur sang.

PROPTER TESTIMONIUM QUOD HABEBANT. *Pour la confession de son nom, dans laquelle ils étoient demeurez fermes jusqu'à la fin* ; ou, *pour le martyre qu'ils avoient souffert* ; ou *pour le témoignage qu'ils lui avoient rendu* ; ou enfin, selon plusieurs Exemplaires Grecs : (*b*) *A cause du témoignage qu'ils avoient rendu à l'Agneau.*

On s'étonne que les ames des Martyrs demandent à Dieu la vengeance de leur sang répandu, & qu'on leur dise d'attendre encore un peu de

(*a*) Τὰς ψυχὰς τῶν ἐσφαγμένων. *Quid.* Τὰς ψυχὰς τῶν ἀνθρώπων ἐσφαγμένων. Medus, le P. Martianay, & quelques autres l'entendent des corps morts de ceux qui ont été tuez. *Anima* se met souvent pour un homme mort. Mais il ne nous paroît pas que ce soit le vrai sens de cet endroit.

(*b*) Διὰ τὴν μαρτυρίαν ἣν εἶχον. *Alii plures* : Διὰ τὴν μαρτυρίαν τοῦ ἀρνίου ἣν εἶχον *Propter testimonium agni quod habebant. Steph. a. et. Cov. 2. Sin. Baroc. Pet. 2. Hunt. 1. Syr. Arab. Arsib.*

10. *Et clamabant voce magna, dicentes : Usquequo, Domine, (sanctus, & verus) non judicas, & non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra?*

10. Et ils crioient d'une forte voix, en disant : Seigneur, qui êtes saint & véritable, jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice, & à venger nôtre sang de ceux qui habitent sur la terre?

COMMENTAIRE.

tems, jusqu'à ce que le nombre de leurs freres soit rempli. Ignoroient-elles que Dieu ne devoit les venger qu'aprés un long tems; ou avoient-elles de l'impatience de n'être pas vengées? Non sans doute; mais le saint Evangéliste nous représente le désir qu'elles ont que la Justice de Dieu soit manifestée, afin que les hommes la craignent, & qu'ils se convertissent. C'est ainsi que les Prophétes demandoient à Dieu, qu'il chargeât leurs ennemis de confusion, qu'il les humiliât sur la terre, qu'il abattît leur orgüeil; afin qu'ils cessassent d'opprimer les innocens, & de s'élever contre Dieu. (*a*) La vengeance que les Martyrs demandent, fut éxercée par la main des peuples barbares, qui se répandirent sur l'Empire Romain; & par les Empereurs Chrétiens, qui détruisirent l'empire de satan, & exterminérent les principaux ennemis du Christianisme.

On lit dans le quatriéme Livre d'Esdras (*b*) un passage à peu prés pareil à celui-ci : *Les ames des Justes n'ont-elles pas demandé du fond de leurs demeures, jusqu'à quand espererai-je? Et quand viendra la récompense, & le fruit de nôtre aire? L'Archange Jérémiel répondit : Lorsque le nombre de la semence sainte sera rempli dans vous : Car le Seigneur a pesé le siécle dans la balance, & il a mesuré les tems, & il n'y aura aucun changement, que les tems marquez ne soient accomplis.* Et un peu aprés, *dans l'enfer*, ou dans le lieu où les ames des morts sont détenuës, *la demeure des ames est semblable au sein de la mere; car de même que le sein de la mere souhaite d'être bien-tôt déchargé de son fruit; ainsi la demeure des ames a quelque espéce d'impatience de rendre les ames qui lui sont confiées.* L'Auteur de ce Livre n'est pas de beaucoup plus nouveau que le Livre de l'Apocalypse : son idée revient assez à celle de saint Jean. L'un & l'autre représentent les ames qui attendent la résurrection, & leur beatitude parfaite, qui ne sera qu'aprés la réünion de l'ame à son corps.

Il y a assez d'apparence que c'est de cet endroit qu'est venuë l'ancienne coutume d'enterrer les corps des Martyrs sous les Autels des Eglises; ou de bâtir les Autels sur les corps des Martyrs. Comme ils avoient offert à Dieu leur sang comme en sacrifice, & que leurs ames avoient été vûës dans le Ciel sous l'Autel même où l'Agneau vivant, & immolé étoit de-

(*a*) *Vide Perer. Bossuet. Du Pin. Alios.*

(*b*) 4. *Esdr.* IV. 35. *& sequ.*

bout, les Fidéles crurent qu'il n'y avoit point de lieu plus convenable que les tombeaux des Martyrs, pour y immoler l'hostie sans tache du Corps, & du Sang de JESUS CHRIST, & pour y offrir le sacrifice de leurs loüanges, & de leurs priéres.

Les anciens Peres ont été fort partagez sur l'état des ames aprés la mort. Les paroles de l'Apocalypse que nous venons d'expliquer, ont fait croire à plusieurs que les ames des justes, & des méchans ne recevoient ni leur récompense complette, ni leur punition entiére, qu'aprés le jour du jugement, & la résurrection. D'autres ont crû qu'elles ne joüissoient d'aucun plaisir, mais aussi qu'elles ne ressentoient aucune douleur, & qu'elles demeuroient dans une entiére inaction, sans connoissance, & sans amour, & comme ensevelies dans un profond sommeil, jusqu'au jour du jugement. D'autres enfin ont enseigné qu'elles étoient anéanties: héréfie soutenuë par quelques Chrétiens d'Arabie dans le troisiéme siécle, réfutée par Origénes, qui les fit revenir de leur erreur, enseignée auparavant par Tatien, & renouvellée depuis par les Anabaptistes au seiziéme siécle. Enfin le sentiment qui est le mieux fondé, & qui est celui de l'Eglise, est qu'incontinent aprés la mort, nos ames sont jugées par un jugement particulier, qui précéde le général; que celles des justes qui sont sans soüillures, joüissent aussi-tôt de la béatitude éternelle; & que celles des méchans sont précipitées dans les feux éternels. Ceux qui meurent chargez de péchez véniels, ou qui ayant commis des péchez mortels dont ils ont obtenu le pardon quant à la coulpe, meurent néanmoins sans avoir entiérement satisfait pour les peines temporelles dûës à leurs crimes; ceux-là sont retenus dans le purgatoire, pour achever de les expier.

Tous ceux qui ont soutenu le regne des Saints pendant mille ans sur la terre, ont nié que les ames joüissent de la béatitude avant la résurrection. Saint Justin (*a*) est visiblement de cette opinion, lorsqu'il dit que les ames des bons, & celles des méchans attendent le jour du jugement, placées les unes dans un lieu commode, & agréable, & les autres dans un lieu plus fâcheux. Saint Irénée (*b*) soutient que les ames s'en vont aprés la mort dans un lieu invisible, que Dieu leur a marqué, & où elles restent jusqu'à la résurrection; qu'alors réunies à leurs corps, elles se présentent devant le Seigneur. Tertullien (*c*) place dans l'enfer, & dans les supplices les ames des méchans: mais il met celles des justes dans le sein d'Abraham, où elles attendent en paix la résurrection de leurs corps, & la fin du monde: *Nam & nunc animas torqueri, foverique penes inferos licet nudas, licet adhuc exiles carnis, probavit Lazari exemplum.* Ce ne

(*a*) *Justin. Dialog cum Tryphon.*
(*b*) *Iren. lib. 5. contra hæres. c. 31. n. 2.*
(*c*) *Tertull. lib. 4. contra Marcion. & lib. de Resurrect. carnis.*

sera qu'aprés la résurrection que les ames des justes monteront au Ciel avec leurs corps, & joüiront pleinement de la béatitude. (a) Avant ce tems, il ne les met que dans le lieu du rafraîchissement. Lactance (b) dit la même chose d'une maniére trés-expresse : *Nec tamen quisquam putet animas post mortem protinùs judicari ; omnes in una, communique custodia detinentur, donec tempus adveniat quo maximus Judex meritorum faciat examen : Tum quorum fuerit probata justitia, ii præmium immortalitatis accipient ; quorum autem peccata, & scelera detecta fuerint, non resurgent, &c.*

Origénes (c) croit que les ames qui sortent de ce monde, passent par différentes demeures, & arrivent enfin les unes dans le sein d'Abraham, & les autres dans l'enfer, suivant le mérite de leur vie. Il dit (d) que les Apôtres, & les Saints ne joüissent pas encore de la gloire, & du bonheur dont ils joüiront un jour : *Nondum enim receperunt lætitiam suam, ne Apostoli quidem ; sed & ipsi expectant ut & ego lætitiæ eorum particeps fiam.* Saint Hilaire (e) dit aussi que les ames des justes sortant du corps, sont réservées dans le sein d'Abraham, jusqu'à ce que le Royaume des Cieux arrive ; qu'elles sont séparées des impies, mais qu'elles n'entreront dans le regne éternel que quand le Seigneur les y recevra. Saint Ambroise (f) croit que les ames demeurent en quelque sorte en suspens aprés leur mort jusqu'au jour du jugement : *Solvitur corpore anima, & post finem vitæ hujus adhuc tamen futuri judicii ambiguo suspenditur.* Il dit ailleurs (g) que de même que dans les jeux publics on ne couronne les vainqueurs que tous à la fois ; ainsi au jour du jugement tous les Saints recevront leur récompense en un même tems : *Coronæ dies expectatur ab omnibus, ut intra eum diem & victi erubescant, & victores palmam adipiscantur victoriæ.* Saint Chrysostome (h) étoit dans les mêmes principes. Il dit que tandis que le corps n'est point ressuscité, l'ame demeure sans récompense, & ne joüit point de la béatitude. Il tient (i) que ni les Patriarches, ni les Martyrs n'ont pas encore reçû leur récompense ; qu'ils attendent leurs freres, & qu'ils seront tous couronnez ensemble. Théodoret, Théophylacte, & Oecuménius suivent à leur ordinaire saint Chrysostome.

Saint Augustin (k) a toûjours été fort persuadé que les ames des justes joüissoient d'un grand bonheur avant la résurrection, & que celles des

(a) *Idem Tract. de Testim. Animæ.*
(b) *Lactant. lib. 7. cap. 21.*
(c) *Origen. lib. 4. de Principiis.*
(d) *Idem Homil. 7. in Levit.*
(e) *Hilar. in Psal. cxx. n. 16.*
(f) *Ambros. lib. 2. de Cain & Abel, c. 2.*
(g) *De Bono Mortis, cap. 10. n. 45. 46.*
(h) *Chrysost. Homil. 39. in 1 Cor.*
(i) *Idem Homil. 28. in Epist. ad Hebræ. cap. XI.*
(k) *August. in Psal. XXXVI. serm. 1. & de Genes. ad Litter. lib. 12. cap. 32. Et de fide, spe, & charit. cap. 109. & lib. 12. de Civit. cap. 9. n. 2.*

méchans souffrent de grands supplices : mais il ne croit pas que les ames des Saints joüissent d'une béatitude parfaite dans le Ciel. Il les place dans le sein d'Abraham, ou dans des réceptacles inconnus, attendant leur résurrection, sans quoi leur bonheur ne peut être parfait. Saint Bernard (*a*) que l'on considére comme le dernier des Peres, paroît avoir été dans les mêmes sentimens que S. Augustin. Il dit que les Saints pendant qu'ils sont en cette vie, sont comme dans une tente; qu'aprés leur mort, ils sont comme dans les parvis de la Maison de Dieu; & qu'aprés la résurrection, ils seront dans l'intérieur du Temple du Seigneur. C'est beaucoup d'être entré dans le parvis; mais la joye, & la béatitude ne sont parfaites que lorsqu'on est entré dans la Maison de Dieu. Les ames n'y entrent point sans leurs corps, & les Saints n'y entreront que tous ensemble. C'est pourquoi les justes demandant la résurrection de leurs corps, il leur fut répondu : (*b*) *Attendez un peu de tems, jusqu'à ce que le nombre de vos freres soit rempli.* Ils ont déja reçû une robbe blanche; mais ils ne recevront la seconde robbe, la robbe de la gloire, & de l'immortalité, qu'aprés la résurrection de leurs corps.

Ce sentiment fut renouvellé au quatorziéme siécle par le Pape Jean XXII. Ce Pape le prêcha publiquement, l'appuya par ses Lettres, par ses Ecrits, & par ses Nonces : mais il ne put le faire passer. La Faculté de Théologie de Paris le rejetta; Jean XXII. lui-même fut obligé de le révoquer; & Benoît XII. qui lui succéda, décida la question de cette sorte : Que les ames de tous les Saints morts avant la passion de JESUS-CHRIST, & celles des saints Apôtres, Martyrs, Confesseurs, Vierges, & autres Fidéles qui sont morts aprés avoir reçû le Sacrement du Baptême, dans lesquels il n'y avoit rien à purifier au tems de leur décés; comme aussi de ceux qui doivent mourir dans la suite, sans qu'elles ayent besoin d'être purifiées; ou celles qui auront été purifiées en l'autre monde, & celles des enfans morts aprés le Baptême avant l'usage de raison. Que toutes ces ames voyent, & verront l'essence divine immédiatement, & clairement; & que par cette vision, & joüissance, elles sont, & seront vraiment bienheureuses, joüissant de la vie, & du repos éternel. C'est là le sentiment que l'Eglise suit aujourd'hui, & qui a toûjours été suivi par plusieurs des anciens Peres, comme on le peut voir dans la Dissert. X. de M. Du Pin sur l'Apocalypse, p. 468. & suivantes.

Il est fort croyable que saint Jean a pris des Auteurs Juifs, cette idée des ames des Saints placées sous l'Autel du Seigneur : (*c*) Car ils les mettent à peu prés de même sous le trône de Dieu; & ils disent que lorsque les Hébreux sont dans quelque disgrace, les ames des Saints qui sont

(*a*) *Bernard. serm. 3. & 4. in Festo omnium Sanctorum.*

(*b*) *Apoc.* VI. 11.

(*c*) *Mekir in Pulvere aroma.*

11. *Et datæ sunt illis singulæ stolæ albæ: & dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum, & fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut & illi.*

11. Alors on leur donna à chacun une robe blanche, & il leur fut dit, qu'ils attendissent en repos encore un peu de tems, jusqu'à ce que soit rempli le nombre des serviteurs de Dieu, & de leurs freres, qui doivent aussi-bien qu'eux souffrir la mort.

COMMENTAIRE.

sous le trône de la gloire, ptienr pour eux; & lorsque Dieu touché de leurs cris, leur demande qui veut aller vers les hommes pour les secourir, il donne à celles qui se présentent, des aîles comme aux Anges, & les envoye faire des miracles en faveur de ceux qui sont dans l'oppression. Ils enseignent entre autres choses que l'ame de Moyse est placée sous le trône du Seigneur. (*a*)

℣. 11. DATÆ SUNT ILLIS SINGULÆ STOLÆ. *On leur donna à chacun une robbe blanche.* On différe l'éxécution de la vengeance qu'elles demandent; mais on leur accorde sur le champ la récompense particuliére dûë à leurs souffrances. On leur donne une robbe blanche, pour marque de leur innocence, & de la béatitude dont elles joüissent. Peut-être que l'unité de cette robbe signifie que leur félicité n'étoit pas encore consommée, & qu'elle ne le seroit qu'aprés la résurrection générale, lorsque leur corps seroit revêtu d'immortalité. (*b*)

UT REQUIESCERENT ADHUC TEMPUS MODICUM. *Il leur fut dit qu'ils demeurassent en repos encore un peu de tems.* L'Ange qui étoit debout sur l'Autel, ou plûtôt le Seigneur qui étoit assis sur son trône, leur dit, ou leur fit dire qu'ils attendissent encore un peu de tems; c'est-à-dire, encore environ deux cens vingt ans, si l'on borne ceci au regne de Constantin, qui rendit la paix à l'Eglise, & qui la vengea des injures qu'elle avoit reçûës de la part des Payens; ou tout le tems qui s'est écoulé, & qui doit encore s'écouler jusqu'au jour du jugement dernier, si l'on doit attendre que le nombre de tous les Saints soit rempli, que Dieu leur donne à tous la gloire, & la récompense parfaite par la résurrection, (*c*) & qu'il se venge avec éclat de tous les persécuteurs de son Eglise, & de ses Fidéles depuis le commencement du monde. Lorsque saint Jean écrivoit, il y avoit déja plusieurs Martyrs du Christianisme. Tous les Apôtres, & la plûpart des premiers Disciples de JESUS-CHRIST étoient morts. Plusieurs autres Fidéles convertis avoient souffert le martyre, tant de la part des Juifs, que de la part des Payens. Mais le nombre

(*a*) *Vide apud. Gaulmin not. in Pitirath. Mose, l. b. 3. cap. 7.*

(*b*) *Vide Grot. Cornel.*

(*c*) *Vide August. serm. XI. de Sanctis. Greg. Mag. lib. 2. Moral. cap. 4. Cornel. Alii.*

en

12. *Et vidi cùm aperuisset sigillum sextum : & ecce terræ motus magnus factus est, & sol factus est niger tamquam saccus cilicinus : & luna tota facta est sicut sanguis :*

12. Je vis aussi que lorsqu'il eut ouvert le sixiéme sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre : le soleil devint noir comme un sac de poil, la lune devint comme du sang ;

COMMENTAIRE.

en devoit être bien plus grand dans la suite. On ne comptoit alors proprement que deux persécutions ; celle de Néron, & celle de Domitien, quoique plusieurs Martyrs eussent souffert sous d'autres regnes.

℣. 12. SIGILLUM SEXTUM. *A l'ouverture du sixiéme sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre.* Ce sixiéme sceau découvre à saint Jean la maniére dont Dieu éxercera la vengeance que les Martyrs lui ont demandée. La peinture qu'il nous en fait est horrible. On peut la rapporter à deux tems : Le premier, qui arriva lorsque Constantin ayant fait triompher la Religion Chrétienne sur les ruines du Paganisme, (*a*) on vit l'idolâtrie abattuë, & aprés la mort de Constantin, & de ses enfans, l'Empire livré en proye aux Barbares, Rome prise, & pillée, & toutes les Provinces dans le trouble, & dans la consternation. Le second, lorsque Dieu au derniet jour du jugement, fera boire le vin de sa colére à tous les méchans en présence de tous les justes. (*b*) Les vengeances particuliéres que Dieu éxerce de tems en tems sur les persécuteurs de ses amis, ne sont que des figures de celle qu'il doit éxercer à ce grand, & terrible jour.

Le tremblement de terre, l'éclypse du soleil, & de la lune, la chûte des étoiles, l'ébranlement des montagnes sont des maniéres de parler hyperboliques, communes dans les Prophétes, d'où saint Jean les a imitées, pour marquer des maux extrêmes, & généraux. L'Empire Romain fut agité de guerres, de divisions, de séditions au dedans, & au dehors. Les personnes des persécuteurs furent frappées de Dieu d'une maniére sensible. Maxence fut précipité dans le Tibre, le pont Milvius étant fondu sous lui. Maximin Jovius fut attaqué d'une maladie horrible, & incurable, qui lui fit reconnoître au milieu de ses douleurs, que la main de Dieu étoit appesantie sur lui, pour venger les maux qu'il avoit faits aux Chrétiens. Maximin Daïa s'étant broüillé avec Licinius, fut vaincu en bataille rangée, & obligé de se sauver en habit déguisé. Etant arrivé dans ses Etats, il fit mourir les Prêtres des Idoles, & fit un Edit en faveur des Chrétiens. Enfin il fut attaqué d'une maladie étrange ; c'étoit un feu intérieur qui le dévoroit, & qui lui fit perdre les yeux, & le réduisit en

(*a*) *Med. Durham, Bossuet, Du Pin.*
(*b*) *Victorin. Primas. Tichon. Haymo, Andra Beda, Perer. Ribet. Cornel. Bossuet, Du Pin.*

13. *Et stellæ de cœlo ceciderunt super terram, sicut ficus emittit grossos suos cùm à vento magno movetur.*

13 Et les étoiles du Ciel tombérent sur la terre, comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes.

COMMENTAIRE.

l'état d'un squélette. Licinius s'étant broüillé avec Constantin, fut toûjours battu, & enfin relégué, & étranglé par ses ordres. Maximien, autre compétiteur de Constantin, fut obligé de s'étrangler lui-même dans Marseille, où il s'étoit renfermé. Toutes ces guerres, & ces révolutions ne pûrent arriver, sans que l'Empire en ressentit de terribles secousses, & sans que les Payens, qui étoient opposez à Constantin, n'en souffrissent extrémement, ce Prince s'étant toûjours déclaré pour la Religion Chrétienne.

Si l'on veut voir dans l'Ecriture des maniéres de parler, & des descriptions aussi fortes que celles que saint Jean employe ici, employées pour marquer des révolutions, & des calamitez peut-être moindres que celles qui arrivérent à l'Empire Romain Payen, & persécuteur, lorsque Constantin abattit tous ses concurrens, & porta le dernier coup à l'idolâtrie, on peut comparer les expressions de cet endroit à *Isai.* XIII. 10. XXXIV. 4. *Deut.* XXXII. 20. 21. *Jerem.* IV. 23. *Isai.* XXIV. 4. 19. 20. 23. LXV. 17. *Joel.* II. 1. 10. III. 2. 14. *Ezech.* XXXII. 7. *& seq. Amos* VIII. 9. *& seq. Matt.* XXIV. 27. 29. 2. *Petri* III. 10. &c.

SACCUS CILICINUS. *Un sac de poil;* comme ces sacs de deüil, faits d'un poil noir, ou brun, & dont se servoient ordinairement les Prophétes. (*a*) C'étoit une espéce de gros camelot, fait de poil de chévre, ou de chameau. Le soleil dans les grandes éclypses, paroît comme couvert d'un voile noir, & épais, & la lune comme couverte de sang.

℣. 13. STELLÆ COELI CECIDERUNT. *Les étoiles du Ciel tombérent sur la terre.* On ne doit pas l'entendre à la lettre. On sait que les étoiles ne sont pas de nature à pouvoir tomber sur la terre; elles sont sans comparaison plus grandes que tout le globe que nous habitons. C'est donc une maniére de parler populaire, & hyperbolique, pour exprimer un renversement extraordinaire dans tout l'univers. Ceux qui se trouvent dans de grandes calamitez, s'expriment d'une maniére qui se sent du trouble où ils sont. On voit quelquefois des météores enflammez qui tombent, ou qui volent dans l'air; le peuple dit que ce sont des étoiles qui tombent:

Fertur ut interdum de Cœlo stella sereno,
Etsi non cecidit, potuit cecidisse videri.

(*a*) 4. *Reg* I. 8. *Zachar.* X. 4.

14. *Et cœlum recessit sicut liber involutus : & omnis mons, & insulæ de locis suis motæ sunt :*

15. *Et Reges terræ, & Principes, & Tribuni, & divites, & fortes, & omnis servus, & liber absconderunt se in speluncis, & in petris montium :*

14. Le Ciel se retira comme un livre que l'on roule, & toutes les montagnes & les isles furent ébranlées de leur place :

15. Et les Rois de la terre, les Princes, les officiers de guerre, les riches, les puissans, & tous les hommes esclaves ou libres, se cachérent dans les cavernes, & dans les rochers des montagnes ;

COMMENTAIRE.

On en infére que les étoiles peuvent tomber du Ciel ; & on dit pour exprimer le trouble général de la nature, que le Ciel sera dépoüillé de tous ses ornemens, & que les étoiles en tomberont aussi fréquentes, que les figues vertes tombent d'un arbre agité d'un grand vent.

℣. 14. COELUM RECESSIT SICUT LIBER. *Le Ciel se retira comme un livre que l'on roule.* Les anciens livres étoient de grands rouleaux de papier, ou de vélin, que l'on rouloit pour les fermer, & qu'on étendoit pour les ouvrir, & pour les lire ; car ils n'étoient écrits que d'un côté, & en dedans. Le peuple se représente le Ciel comme un grand volume étendu, que Dieu par sa puissance peut rouler, & envelopper ; de sorte qu'il ne paroisse plus ni ciel, ni soleil, ni lune, ni étoiles. Quelquefois dans l'Ecriture (*a*) on compare les Cieux à une tente, que Dieu dresse, & qu'il peut abattre dans un moment. Ces expressions frappent l'imagination, & donnent une haute idée de la grandeur de Dieu.

OMNIS MONS, ET INSULÆ. *Les montagnes, & les isles furent ébranlées de leur place.* Dans l'agitation où se trouva l'Empire Romain, pendant que Constantin faisoit la guerre à tous ses compétiteurs, on vit en quelque sorte les montagnes, & les isles s'ébranler, & changer de place, par les mouvemens qui arrivérent, & les batailles qu'on livra dans les diverses Provinces de l'Empire. On vit à la fois sept personnes, sans y comprendre Constantin, qui prétendoient à l'Empire ; Maximien Galére, Maxence, Sévére César, Maximin, Aléxandre, Maximien Hercules, & Licinius. Les six premiers furent défaits dans l'espace de neuf ans, depuis l'an 306. jusqu'en 314. Licinius fut étranglé en 324. Tous ces Princes étoient ennemis de la Religion Chrétienne. Constantin qui la favorisoit, demeura seul maître de l'Empire ; mais ce ne fut qu'aprés avoir fait la guerre dans presque toutes les parties de l'Empire, & avoir livré un trés-grand nombre de combats.

℣. 15. OMNIS SERVUS, ET LIBER. *Tous les hommes esclaves, ou*

(*a*) *Psal.* CIII. 2. *Isai.* LX. 22.

16. *Et dicunt montibus, & petris: Cadite super nos, & abscondite nos à facie sedentis super thronum, & ab ira Agni:*

17. *Quoniam venit dies magnus iræ ipsorum; & quis poterit stare?*

16. Et ils dirent aux montagnes, & aux rochers: Tombez sur nous, & cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, & de la colére de l'Agneau:

17. Parce que le grand jour de leur colére est arrivé; & qui pourra subsister en leur présence?

COMMENTAIRE.

libres. Depuis le Roi, jusqu'au dernier des esclaves, tous les hommes *se retireront alors dans les cavernes*, (℣. 16.) *& diront aux montagnes: Tombez sur nous.* Les Empereurs dont on vient de parler, & les peuples vaincus furent contraints ou de se sauver, ou de chercher la mort, pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur. Les Payens, qui jusques-là avoient traité les Chrétiens avec la derniére cruauté, se virent enfin obligez, dans la confusion, & dans le désespoir où ils étoient réduits, de se cacher en quelque sorte dans les cavernes, & de dire aux montagnes: Tombez sur nous; & aux rochers: Ecrasez-nous. Ces maniéres de parler marquent admirablement la frayeur, le trouble, le désespoir d'un peuple vaincu, & à qui la conscience reproche d'avoir mérité les plus sévéres châtimens. Comparez *Isai.* II. 18. *Introibunt in speluncas petrarum, & in voragines terræ, à facie formidinis Domini, & à gloriâ majestatis ejus.* Voyez aussi *Osee* x. 8. & *Luc.* XXIII. 30. On applique tout ceci au jugement dernier, dont les malheurs que nous avons marquez, n'étoient que des symboles, ou des figures.

CHAPITRE VII.

Quatre Anges qui retiennent tous les vents. Un autre Ange défend aux quatre de rien gâter, qu'il n'ait imprimé la marque aux Elûs. Nombre de ceux qui sont marquez. Ils loüent Dieu, sont vêtus de blanc, & joüissent de la béatitude.

℣. 1. *POst hæc vidi quatuor Angelos stantes super quatuor angulos terræ, tenentes quatuor ventos terræ, ne flarent super terram, neque super mare, neque in ullam arborem.*

℣. 1. APrés cela, je vis quatre Anges aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents du monde; afin que le vent ne soufflât point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

COMMENTAIRE.

℣. 1. POST HÆC, VIDI QUATUOR ANGELOS. *Aprés cela, je vis quatre Anges.* Ceci est une suite de ce que vit saint Jean aprés l'ouverture du sixiéme sceau; car on ne verra le septiéme qu'au Chapitre suivant. Je pense que ces quatre Anges qui retiennent les vents, & qui empêchent qu'ils ne troublent rien sur la terre, marquent la paix qui regna sous le regne du Grand Constantin. Depuis l'an 324. ce Prince joüit d'une profonde paix, & l'Eglise ne fut plus troublée par aucun ennemi au dehors. (*a*) Les trois fils de Constantin imitérent le zéle de leur pere pour l'agrandissement, & pour le repos de l'Eglise; & il y a assez d'apparence que les calamitez qui sont encore désignées ci-aprés Chap. VIII. à l'ouverture du huitiéme sceau, sont celles que l'Eglise eut à souffrir de la part des peuples barbares, qui aprés Constantin, & ses fils, se répandirent dans l'Empire Romain, & en démembrérent plusieurs grandes Provinces.

Les ames des Martyrs avoient demandé à Dieu qu'il vengeât leur sang répandu; il leur avoit été répondu qu'elles attendissent encore un peu de tems, jusqu'à ce que le nombre de leurs freres fût rempli. (*b*) Ce nombre étant enfin rempli sous les derniers persécuteurs, & la justice de Dieu ayant éclatté contre ces ennemis de l'Eglise, de la maniére que nous

(*a*) *Vide Andra. Bedam. Carthus. Perer. Vide & Ambrosiast. Primas. Aubert. Anselm.*

(*b*) *Apocal.* VI. 9. 10. 11.

2. *Et vidi alterum Angelum ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi: & clamavit voce magna quatuor Angelis, quibus datum est nocere terræ, & mari,*

2. Je vis encore un autre Ange qui montoit du côté de l'orient, ayant le sceau du Dieu vivant; & il cria d'une forte voix aux quatre Anges qui avoient reçû le pouvoir de frapper de playes la terre, & la mer,

COMMENTAIRE.

l'avons vû dans le Chapitre précédent, il s'agit ici de compter à loisir le nombre des Saints, & des Martyrs; afin qu'étant tous réünis avec ceux qui parurent d'abord sous l'Autel, ils se présentent devant le trône du Tout-puissant, & qu'ils lui rendent les loüanges, & les actions de graces qui lui sont dûës, tant pour la gloire dont il les comble, que pour la vengeance qu'il a éxercée contre leurs meurtriers, & pour la paix qu'il a donnée à son Eglise.

Les vents qu'on empêche de souffler sur la terre, & sur la mer, sont en général tout ce qui peut troubler la paix des Etats, & le repos des peuples. (*a*) Guerres, révoltes, persécutions, tout fut banni de l'Eglise, & de l'Etat, au moins pendant les derniéres années de Constantin, qui regna trente ans & quelques mois, depuis 306. jusqu'en 337.

℣. 2. VIDI ALTERUM ANGELUM, HABENTEM SIGNUM DEI VIVI. *Je vis un autre Ange qui montoit du côté de l'orient, ayant le sceau du Dieu vivant.* Les uns (*b*) croyent que cet Ange étoit le Fils de Dieu; & les autres, que c'étoit un des premiers Anges. Ce dernier sentiment nous paroît le plus probable. (*c*) Il venoit du côté de l'orient, par rapport à l'Autel des holocaustes, où étoit l'Agneau, & au Sanctuaire, où étoit le trône de Dieu. *Il avoit en main le signe du Dieu vivant;* un sceau, où étoit gravé le nom de Dieu, qu'il imprimoit sur le front de tous ceux qui appartenoient au Seigneur. Voyez ci-aprés Chap. XIV. 1. *Habentes nomen ejus, & nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.* Ceci est imité de ce qui est dit dans Ezéchiel, (*d*) où Dieu ordonne à un de ses Anges d'imprimer sur le front de ceux qui gémissent, le signe de leur conservation; afin que les Anges ministres de sa colére, les trouvant ainsi marquez, les épargnent; comme autrefois la nuit de la sortie d'Egypte, l'Ange exterminateur épargna les maisons qui étoient teintes du sang de l'agneau de la Pâque. (*e*)

Ici l'Ange imprime apparemment le nom de *Jehovah*, ou le signe de la Croix, (*f*) sur le front des Elûs, & de ceux qui ont donné leur vie pour

(*a*) *Grot. Med. Alii.*
(*b*) *Ita Berengaud. Ausbert. Primas. Haymo, Anselm. Richard. Bed. Zeger. Para. Forer. Cluver. Durham. &c.*
(*c*) *Perer. Riber. Grot. Cornel.*
(*d*) *Ezech.* IX. 4.
(*e*) *Genes.* XII. 22. 23.
(*f*) *Cornel. Grot.*

3. *Dicens : Nolite nocere terræ, & mari, neque arboribus, quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum.*

4. *Et audivi numerum signatorum, centum quadraginta quatuor millia signati, ex omni tribu filiorum Israël.*

3. En disant : Ne frappez point la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de nôtre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marquez, étoit de cent quarante-quatre mille, de toutes les tribus des enfans d'Israël.

COMMENTAIRE.

JESUS CHRIST. Dans l'Orient c'étoit l'usage d'imprimer aux esclaves, & quelquefois aussi aux soldats, certains caractéres ineffaçables, qui les faisoient reconnoître, au cas qu'ils prissent la fuite. (*a*) Les anciens Chrétiens faisoient presque continuellement le signe de la Croix sur leur front ; ce signe y demeuroit en quelque sorte tracé, & imprimé, par le fréquent mouvement de leurs doigts : (*b*) *Ad omnem progressum, atque promotum, ad omnem aditum, & exitum, ad vestitum, & ad calceatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia, quâcumque nos conversatio exercet, frontem Crucis signaculo terimus.*

CLAMAVIT VOCE MAGNA QUATUOR ANGELIS. *Il cria d'une forte voix*, pour se faire entendre aux quatre coins du monde, *aux quatre Anges* qui tenoient les vents, & qui étoient les maîtres d'exciter les tempêtes, *& qui avoient reçû le pouvoir de frapper de playes la terre, & la mer.* On voit ici l'ancienne opinion des Hébreux, qui donnoient des Anges pour présider aux astres, aux élémens, aux saisons, aux empires. On dispute si ces quatre Anges étoient bons, ou mauvais. L'emploi qu'on leur donne de nuire à la terre, & à la mer, semble insinuer que c'étoit de mauvais Anges. (*c*) Mais on sait que dans l'Ecriture Dieu envoye souvent de bons Anges pour éxercer sa vengeance, (*d*) & pour punir les hommes. Dans l'Orient les Princes donnent souvent commission à leurs premiers Officiers de mettre à mort, ou de punir par la mutilation de quelques membres, ceux qui leur ont déplû. Cela paroît dans l'Histoire des Rois des Hébreux. Cette maniére d'éxécution n'avoit rien de honteux, pour ceux qui en étoient les ministres.

℣. 4. AUDIVI NUMERUM SIGNATORUM. *J'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marquez* sur le front, dans la seule nation des Juifs, sans compter les peuples Gentils convertis au Christianisme,

(*a*) *Aristophan. apud Grot. hic. Herodot. lib. 7. cap. 233. Cod. Theodot. tit. 21. lib. 4.*

(*b*) *Tertull. de Corona Militis, cap. 3. Vide & Cyprian. Ep. 63. & lib. 3. Testimon. cap. 22. Ambros. de Isaac. cap. 8. &c.*

(*c*) *Vide Delrio. lib. 2. de Magia. cap. 11. Zager. Cluver. Pisc. Grav. Parz.*

(*d*) *Vide Genes. XIX. Infra cap. VIII. Ezech. IX. Alcazar. Ribet. Pererr. Cornel.*

5. *Ex tribu Juda duodecim millia signati; ex tribu Ruben duodecim millia signati; ex tribu Gad duodecim millia signati;*

6. *Ex tribu Aser duodecim millia signati; ex tribu Nephthali duodecim millia signati; ex tribu Manasse duodecim millia signati;*

7. *Ex tribu Simeon duodecim millia signati; ex tribu Levi duodecim millia signati; ex tribu Issachar duodecim millia signati;*

5. Il y en avoit douze mille de marquez de la tribu de Juda, douze mille de la tribu de Ruben, douze mille de la tribu de Gad,

6. Douze mille de la tribu d'Aser, douze mille de la tribu de Nephthali, douze mille de la tribu de Manassé.

7. Douze mille de la tribu de Siméon, douze mille de la tribu de Lévi, douze mille de la tribu d'Issachar,

COMMENTAIRE.

dont il parlera au ℣. 9. *étoit de cent quarante-quatre mille*, en prenant douze mille par chacune des douze tribus, ainsi qu'il l'explique ci-aprés. Il est visible que ce nombre est mis pour marquer en général un fort grand nombre, puisque dans la distribution que saint Jean fait des tribus, il omet celle de Dan, dont on ne peut pas dire qu'elle n'ait point produit de prédestinez. De plus on sait que pendant la révolte de Barcoquébas, il y eut une infinité de Chrétiens hébraïzans qui furent martyrisez, & qui sont marquez ici sous le nom de *ceux qui sont marquez sur le front*, du nombre des tribus d'Israël. Barcoquébas lui-même les persécutoit, parce qu'ils ne vouloient pas entrer dans sa révolte; (*a*) & les Romains d'autre part les maltraitoient, & les chassoient comme Juifs, & déclarez ennemis de l'Empire.

On demande pourquoi la tribu de Dan ne se trouve point ici dans le dénombrement des tribus d'Israël? Plusieurs anciens Peres, (*b*) & plusieurs Commentateurs (*c*) sur cet endroit, croyent que c'est à cause que l'Ante-Christ doit naître de cette tribu; & que la plûpart des Juifs se rangeront sous sa conduite, lorsqu'il paroîtra à la fin des siécles. Mais cette tradition n'a jamais passé pour certaine; & des Auteurs Catholiques ne feignent pas de la traiter de douteuse, (*d*) ou même de fabuleuse. (*e*) Ainsi il vaut mieux dire que saint Jean l'a omise, parce qu'elle étoit une des moins nombreuses des tribus d'Israël, & parce qu'il s'étoit prescrit de donner un nombre certain, & fixe d'élûs, pour un nombre in-

(*a*) *Vide Justin. Apolog. 2. & Euseb. in Chronico.*

(*b*) *Iren. lib. 5. cap. 30. August. qu. 22. in Josue. Theodoret qu. ult. in Genes. Ambros. de Benedict. Patriarch. cap. 7. Hippolyt. Tract. de Consummat. mundi. Greg. lib. 31. Moral. 18. Cyrill. Eucher. Isidor. Prosper. Rufin. &c.*

(*c*) *Andra. Haymo. Richard. Anselm. Bed. Rupert. Lyran. Alii hic.*

(*d*) *Testat. in Genes. XLIX. 17 Fromond, hic Bossuet.*

(*e*) *Oleaster. in Genes. XLIX. 17.*

certain

8. *Ex tribu Zabulon duodecim millia signati; ex tribu Joseph duodecim millia signati; ex tribu Benjamin duodecim millia signati.*

9. *Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus & tribubus, & populis, & linguis: stantes ante thronum, & in conspectu Agni, amicti stolis albis, & palma in manibus eorum.*

10. *Et clamabant voce magna dicentes: Salus Deo nostro, qui sedet super thronum, & Agno.*

8. Douze mille de la tribu de Zabulon, douze mille de la tribu de Joseph, douze mille de la tribu de Benjamin.

9. Je vis ensuite une grande multitude; que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, & de toute langue. Ils étoient debout devant le trône & devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, & ayant des palmes à la main.

10. Ils chantoient à haute voix: Gloire à nôtre Dieu, qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, pour nous avoir sauvez.

COMMENTAIRE.

certain, & indéterminé: (*a*) De même que saint Matthieu s'étant prescrit le nombre de trois fois quatorze générations dans la généalogie de JESUS CHRIST, a omis exprés quelques personnes, (*b*) pour ne pas excéder le nombre qu'il s'étoit proposé. Ajoutez que si ceci devoit s'entendre à la rigueur, la tribu de Joseph partagée entre Manassé, & Ephraïm, produiroit elle seule deux fois autant d'élûs que deux autres tribus, pendant que Dan n'en produiroit aucun; ce qui n'est nullement probable.

℣. 8. EX TRIBU JOSEPH. *De la tribu de Joseph.* Il auroit pû dire: *De la tribu d'Ephraïm;* car il a déja parlé de Manassé au ℣. 6. On sait qu'Ephraïm, & Manassé fils de Joseph, eurent le double lot, dont Ruben, qui étoit l'aîné, étoit déchû, (*c*) & formérent deux tribus dans Israël.

℣. 9. VIDI TURBAM MAGNAM. *Je vis une grande multitude, que personne ne pouvoit compter.* Cette multitude marquoit le nombre innombrable des prédestinez des peuples tant Juifs que Gentils convertis au Christianisme, (*d*) & en particulier des Martyrs, (ci-aprés ℣. 14.) qui furent marquez au front du nom de Dieu. *Les robbes blanches, & les palmes* qu'on leur donne, sont des symboles de leur innocence, de leur justice, & de la victoire qu'ils ont remportée contre le monde, le démon, la chair, & les persécuteurs.

℣. 10. SALUS DEO NOSTRO. *Gloire à nôtre Dieu.* A la lettre:

(*a*) *Cluver. Hammond. Beda. Bossuet.*
(*b*) *Vide Matth* I. 8. 9. 11. 17.
(*c*) 1. *Par.* v. 2. *Primogenita reputata sunt Joseph. Vide Genes.* XLVIII. 17. 18. *& seq.* XLIX. 27.
(*d*) *Riber. Per. Aureol. Cornel. Bossuet. Du Pin. Alii.*

11. *Et omnes Angeli stabant in circuitu throni, & seniorum, & quatuor animalium: & ceciderunt in conspectu throni in facies suas, & adoraverunt Deum,*

12. *Dicentes: Amen. Benedictio, & claritas, & sapientia, & gratiarum actio, honor, & virtus, & fortitudo Deo nostro, in sæcula sæculorum, Amen.*

13. *Et respondit unus de senioribus, & dixit mihi: Hi, qui amicti sunt stolis albis, qui sunt? Et unde venerunt?*

14. *Et dixi illi: Domine mi, tu scis. Et dixit mihi: Hi sunt, qui venerunt de tribulatione magna, & laverunt stolas suas, & dealbaverunt eas in sanguine Agni.*

11. Et tous les Anges étoient debout autour du trône, & des vieillards, & des quatre animaux; & s'étant prosternez sur le visage devant le trône, ils adorérent Dieu,

12. En disant: Amen. Bénédiction, gloire, sagesse, action de graces, honneur, puissance, & force à nôtre Dieu, dans tous les siécles des siécles: Amen.

13. Alors un des vieillards prenant la parole, me dit: Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches? Et d'où sont-ils venus?

14. Je lui répondis: Seigneur, vous le savez. Et il me dit: Ce sont ceux qui sont venus ici aprés avoir passé par de grandes afflictions, & qui ont lavé & blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.

COMMENTAIRE.

Salut à nôtre Dieu. Graces au Dieu tout-puissant, qui nous a garantis de nos ennemis, & qui nous a donné la victoire.

℣. 11. ET OMNES ANGELI. *Et tous les Anges étoient debout autour du trône.* Il n'a pas encore parlé de cette multitude d'Anges, parce qu'il a été jusqu'ici occupé à nous décrire d'autres choses plus intéressantes, & qui avoient plus de rapport à son sujet. Ces Anges répondirent aux loüanges des saints Martyrs, & enchérirent encore sur tout ce qu'ils avoient dit. ℣. 12. *Ils répondirent: Amen*, à la fin des bénédictions des Martyrs; puis ils continuérent, en disant: *Bénédiction, gloire*, (a) *sagesse, &c.*

℣. 13. ET RESPONDIT UNUS DE SENIORIBUS. *Un des vieillards prenant la parole, me dit*; à la lettre, *répondit.* Mais les Hébreux mettent souvent *il répondit*, pour, *il prit la parole.*

℣. 14. HI SUNT QUI VENERUNT DE TRIBULATIONE MAGNA. *Ce sont ceux qui sont venus ici, aprés avoir passé par de grandes afflictions.* Il parle du futur, comme étant déja passé, à la maniére des Prophétes. Ces personnes que vous voyez vêtuës de blanc, & ayant la palme à la main, comme des vainqueurs dans la cérémonie d'un triomphe, sont les Martyrs de l'Eglise des Gentils convertis. Ils ont passé par bien des afflictions, pour parvenir à la béatitude; & les robbes blanches

(a) *Vulg. Claritas. Grec. δόξα. gloire.*

15. *Ideò sunt ante thronum Dei, & serviunt ei die ac nocte in templo ejus: & qui sedet in throno, habitabit super illos.*

16. *Non esurient, neque sitient amplius, nec cadet super illos sol, neque ullus æstus:*

15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, & ils le servent jour & nuit dans son temple; & celui qui est assis sur le trône les couvrira comme une tente.

16. Ils n'auront plus ni faim, ni soif, & le soleil, ni aucune autre chaleur ne les incommodera plus;

COMMENTAIRE.

qu'ils portent, *ils les ont lavées dans le sang de l'Agneau.* (*a*) Il n'est pas naturel de blanchir des habits dans le sang: mais ici tout se doit prendre dans le sens mystique, & spirituel. Le bain du sang de l'Agneau est le Baptême, c'est la pénitence, c'est le martyre; on y lave l'ame de ses soüillures, de ses péchez; le mérite du sang, & de la passion de JESUS-CHRIST nous y est appliqué.

℣. 15. SERVIUNT EI DIE AC NOCTE IN TEMPLO EJUS. *Ils le servent jour, & nuit dans son Temple.* Ceci confirme ce que nous avons déja remarqué plus d'une fois, que saint Jean nous représente le Ciel comme un Temple, comme le Palais du Trés-Haut, où l'on voyoit tout ce qui se remarque dans les Palais des grands Princes, & en particulier dans le Temple de Jérusalem: Grand nombre de ministres, & de serviteurs de différens étages; le Prince assis sur son trône, au fond de son appartement; ses Conseillers, ou ses amis assis en sa présence, &c. Ici les ames des Saints nous sont représentées comme ayant l'honneur d'entrer au service du Seigneur, d'être reçûës dans son Temple. C'est-là leur récompense, pour avoir donné leur vie pour JESUS-CHRIST. *Ils serviront le Seigneur jour & nuit, & celui qui est assis sur le trône, les couvrira comme une tente.* (*b*) Il sera leur protecteur, & leur défense. C'est-là le comble du bonheur de la créature; être à Dieu, le servir, l'aimer, l'adorer durant toute l'éternité, sans crainte de le perdre jamais; avoir l'honneur de ses bonnes graces, & de sa protection. *Heureux ceux qui habitent dans vôtre maison, ô mon Dieu! Ils vous louëront dans les siécles des siécles.* (*c*) C'étoit toute l'ambition du Prophéte, même en cette vie, de demeurer dans le Temple du Seigneur: *J'aime mieux être le dernier dans vôtre maison, que de demeurer dans les tentes des pécheurs.* (*d*) Comparez *Apoc.* XXI. 3. *Levit.* XXVI. 11. & 2. *Cor.* VI. 16.

(*a*) Plusieurs Manuscrits portent: *Ils les ont dilatées dans le sang de l'Agneau.* Ἐπλάτυναν τὰς στόλας αὐτῶν, au lieu de ἐπλύναν. *Ita Steph. in. Hunt.* 1. *Ald. Colina. Frobin. Edit.* 2. *priores Roberti Steph.*

(*b*) Σκηνώσει ἐπ' αὐτοὺς. *Psal.* XC. 1. *Qui habitat in adjutorio altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur.* Comparez *Apoc.* XXI 3.

(*c*) *Psal.* LXXXIII. 5.

(*d*) *Psal.* LXXXIII. 11.

17. *Quoniam Agnus, qui in medio throni est, reget illos, & deducet eos ad vitæ fontes aquarum, & absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.*

17. Parce que l'Agneau qui est au milieu du trône, sera leur Pasteur, & il les conduira aux fontaines des eaux vivantes, & Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux.

COMMENTAIRE.

℣. 16. NON ESURIENT, NEQUE SITIENT AMPLIUS. *Ils n'auront plus ni faim, ni soif*, ni chaud, ni froid. (*a*) Il représente la béatitude des Saints sous l'image d'une éxemption de tous les besoins, & de tous les maux de la vie. Un homme qui est entré au service d'un grand Prince, est comme sûr de ne ressentir jamais aucun de ces besoins ausquels le commun des hommes est sujet. Mais pour se former une idée de l'état des Saints dans le Ciel, il faut élever son esprit à une félicité infiniment plus parfaite. Concevez tous les maux ausquels la vie de l'homme est sujette; vous n'en souffrirez jamais aucun. Représentez-vous tout ce que le cœur, & l'esprit de l'homme peuvent goûter de plaisirs innocens, & raisonnables; vous les goûterez dans le Ciel. S. Jean dit donc ici moins qu'il ne veut dire; parce que tous les termes manquent pour exprimer comme il faut ce que l'œil n'a point vû, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme compris. (*b*) Il est bien plus aisé de dire ce que ce ne sera pas, que ce que ce sera.

℣. 17. AGNUS REGET ILLOS. *L'Agneau sera leur pasteur;* il saura les garantir de la faim, de la soif, & des autres incommoditez dont la vie des hommes est environnée. Il sera lui-même leur nourriture, leur boisson, l'eau vivante qui les enyvrera, (*c*) le torrent de délices où ils iront se désaltérer: (*d*) *Torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Tout ceci est imité d'Isaïe XLIX. 10. Voyez aussi le Pseaume XXXV. 9. 10. Dans les pays chauds, c'est une chose fort délicieuse de trouver de belles eaux; & l'Ecriture y fait souvent allusion. Au lieu de, *ad vitæ fontes aquarum*, le Grec porte, (*e*) *ad vivos fontes aquarum:* mais plusieurs Manuscrits sont conformes à la Vulgate. Quelques Editions Grecques (*f*) omettent ces mots: *Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux.* Ce qui paroît être pris du Chap. XXI. 4. de ce Livre.

(*a*) Οὐδὲ καῦμα. Comparez Isai. XLIX. 10. Les Hébreux expriment tous les maux de la vie par le feu, & le vent brûlant. Grot.

(*b*) 1. *Cor.* II. 9.

(*c*) *Joan.* IV. 10. 11. 14. VIII. 38.

(*d*) *Psal.* XXXV. 9.

(*e*) Ἐπὶ ζῶντας πηγὰς ὑδάτων. *Alii plures:* Ἐπὶ ζῶντας πηγὰς. *Sta Steph. 1. Alex. Boroc. Petav. 2. Cov. 2. Hunt. 1. Complut. Æthiop. Arm. Cyprian.*

(*f*) *Ald. & Erasm. Edit. 1. N. Test.*

CHAPITRE VIII.

Septiéme sceau ouvert. Silence pendant une demie heure. Sept Anges avec des trompettes. Un Ange offre des parfums. Il répand sur la terre le feu de l'Autel. Le premier Ange sonne de la trompette, & la troisiéme partie de la terre est brûlée. Les trois autres trompettes se font aussi entendre. Effets qu'elles produisent.

℣. 1. *ET cùm aperuisset sigillum septimum, factum est silentium in cælo, quasi media hora.*

℣. 1. L'Orsque l'Agneau eut ouvert le septiéme sceau, il se fit un silence dans le Ciel d'environ une demie heure.

COMMENTAIRE.

℣. 1. SIGILLUM SEPTIMUM. *Aprés que l'Ange eut ouvert le septiéme sceau, il se fit un silence dans le Ciel d'environ une demie-heure.* Il restoit un septiéme sceau à ouvrir. Dés qu'il fut ouvert, les Anges, les bienheureux, les vingt-quatre vieillards, les quatre Chérubins demeurérent dans un profond silence; silence d'admiration, & d'attente. (*a*) En effet ce sceau propose de plus grands objets qu'aucun des six premiers. Il semble que tout ce qui est contenu dans les Chap. VIII. IX. & X. étoit renfermé dans ce septiéme sceau. Le grand sujet de la persécution des Saints, & de la vengeance éxercée contre les persécuteurs, n'avoit été proposé à saint Jean que d'une maniére assez superficielle, à l'ouverture du sixiéme sceau. Dieu ne lui avoit fait voir proprement que ce qui s'étoit passé dans le Ciel aprés la fin des persécutions. La chûte des persécuteurs, & le détail des persécutions étoient réservez pour l'ouverture du septiéme sceau. C'est ce que nous allons voir dans ce Chapitre, & dans les deux suivans. (*b*)

D'autres (*c*) croyent que ce septiéme sceau regarde 1°. les malheurs des Juifs sous Trajan, & sous Adrien; 2°. les hérésies judaïques qui s'élevérent dans les premiers siécles; & 3°. enfin les persécutions suscitées contre l'Eglise. D'autres l'entendent des maux qui doivent précéder le jugement dernier. D'autres (*d*) l'expliquent des malheurs de l'Eglise

(*a*) *Virgas. Perer. Cornel. Bossuet, Du Pin.*
(*b*) *Du Pin.*
(*c*) *Bossuet, Alcazar, Zeger. Cluver. Alii ad ℣. 7.*
(*d*) *Durham. Med. Synop. pag. 1783.*

2. *Et vidi septem Angelos stantes in conspectu Dei: & data sunt illis septem tubæ.*

3. *Et alius Angelus venit, & stetit ante altare habens thuribulum aureum: & data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus Sanctorum omnium super altare aureum, quod est ante thronum Dei.*

2. Et je vis les sept Anges qui sont devant la face de Dieu, & on leur donna sept trompettes.

3. Alors il vint un autre Ange, qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or, & on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il offrît les priéres de tous les Saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu.

COMMENTAIRE.

depuis la mort de Constantin, & de ses enfans, jusqu'à la prise de Rome par Alaric, Genseric, Odoacre, Totila, & autres barbares. Ce sens est assez probable; & il paroît encore dans les Chapitres suivans. Il est assez ordinaire aux Prophétes de représenter les mêmes objets sous différentes figures, sur tout lorsqu'ils sont importans: Par exemple dans Isaïe, en combien de maniéres diverses la captivité de Babylone, & le retour de cette captivité nous sont-ils prédits? Et dans Daniel, les persécutions que les Juifs devoient souffrir de la part des Rois de Syrie, nous sont dépeintes en quatre endroits divers. (*a*)

℣. 2. VIDI SEPTEM ANGELOS. *Je vis les sept Anges*, principaux ministres des volontez du Seigneur, & qui sont les plus prés de sa personne, & dont on a déja parlé plus d'une fois; (*b*) je vis qu'on leur donnoit à chacun une trompette, pour en sonner, & pour donner divers signaux des malheurs qui devoient arriver sur la terre.

℣. 3. ALIUS ANGELUS VENIT. *Il vint un autre Ange.* Mais avant que les sept Anges sonnassent de la trompette, il parut un autre Ange, qui ayant pris un encensoir d'or, le porta dans le Saint, en la présence du Trés-Haut, & le plaça sur l'Autel d'or, où le Prêtre de semaine avoit coutume tous les jours, soir & matin, d'offrir le parfum ordonné par Moyse. (*c*) On donna à cet Ange une grande quantité d'encens, qu'il jetta sur son encensoir; Les Rituels des Juifs (*d*) marquent que l'encens est mis par un autre que celui qui le porte dans le Saint; & cet encens est le symbole des priéres des Saints, comme saint Jean nous le dit expressément. (*e*) Remarquez que nôtre Prophéte fait continuellement allusion à ce qui se pratiquoit dans le Temple de Jérusalem, & qu'il donne des raisons symboliques de ce qui s'y faisoit. La fumée de cet encens, qui représentoit les priéres des Saints, marque ici celles que

(*a*) *Dan.* VII. 2. 3. 4. *& seq. Ibidem* ℣. 17. 18. *& seq. &* VIII. 2. 3. 4. *& seq. Ibid.* 19. 20. *&* XI. XII.

(*b*) *Apoc.* I. 4. 12. III. 1. XV. 1.

(*c*) *Exod.* XXX. 1. 8. 9.

(*d*) *Maseechet Tamid. Capell. hic.*

(*e*) *Hic, & Sup.* V. 8.

4. *Et ascendit fumus incensorum de orationibus Sanctorum de manu Angeli coram Deo.*

5. *Et accepit Angelus thuribulum, & implevit illud de igne altaris, & misit in terram, & facta sunt tonitrua, & voces, & fulgura, & terra motus magnus.*

4. Et la fumée des parfums composée des priéres des Saints, s'élevant de la main de l'Ange, monta devant Dieu.

5. L'Ange prit ensuite l'encensoir, & l'emplit du feu de l'autel, & l'ayant jetté sur la terre, il se fit des bruits dans l'air, des tonnerres, des voix & des éclairs, & un grand tremblement de terre.

COMMENTAIRE.

l'Eglise militante, & que la triomphante offroient à Dieu, pendant que les persécutions étoient le plus animées contre les Fidéles. La ferveur, & la dévotion ne furent jamais plus grandes que pendant le tems des calamitez de l'Eglise. Dés que les persécutions cessent, les Peres se plaignent que le zéle des Fidéles se ralentit.

℣. 5. ET ACCEPIT ANGELUS THURIBULUM. (*a*) *L'Ange prit ensuite l'encensoir, & l'emplit du feu de l'Autel.* Aprés que l'Ange eut offert l'encens sur l'Autel d'or, & que la fumée fut montée en la présence du Seigneur, il remporta l'encensoir hors du Saint; & ayant versé le feu qui y étoit, il en prit d'autre sur l'Autel des holocaustes; car il n'étoit pas permis dans le Temple d'en prendre ailleurs; (*b*) *il le versa sur la terre*, que nous habitons, *& y excita* en tombant *des bruits dans l'air, des tonnerres, des éclairs, & un grand tremblement de terre.* Tout cela semble marquer que Dieu touché des priéres des Saints qui sont sur la terre, & dont les vœux lui ont été présentez comme la fumée de l'encens, répand ensuite sur les méchans les effets de sa colére, (*c*) par la même voye qui lui a amené les priéres, & les gémissemens des Saints. Le même encensoir qui lui offre le parfum, jette aussi la terreur sur la terre. La fumée, & la bonne odeur des priéres des Elûs qui demandent justice, montent de la terre au Ciel; en même-tems les ménaces, & la vengeance descendent du Ciel en terre, pour exterminer ceux qui affligent les serviteurs de Dieu. Ainsi dans Ezéchiel (*d*) un Chérubin prend du feu de l'Autel, & le répand sur la ville de Jérusalem. Dans l'Ecriture le feu marque presque toûjours la colére, & la vengeance.

TONITRUA, ET VOCES. *Des tonnerres, des voix*; ou, *des voix*, c'est-à-dire, *des tonnerres.* Dans l'Ecriture le tonnerre est ordinairement appellé *la voix*, ou *la voix de Dieu.* (*e*) Voyez la même expression ci-

(*a*) Quelques Manuscrits Latins ajoutent: *Aureum. Luc. Brug.*

(*b*) *Levit.* x. 1. 2.

(*c*) *Ita Grot. Cotter. Cornel. Bossuet. Alii passim.*

(*d*) *Ezech.* x. 2.

(*e*) *Vide Genes.* III. 8. 10. *Psal.* XVII. 14 XXVIII. 3. 4. 5. *& seq.* XLV. 7. XLVII. 34. 2. *Reg.* XXII. 14. *Isai.* XXX. 20. *Joël.* II. 11. *Abac.* III. 10.

6. Et septem Angeli, qui habebant septem tubas, præparaverunt se ut tubâ canerent.

7. Et primus Angelus tubâ cecinit, & facta est grando, & ignis, mista in sanguine, & missum est in terram, & tertia pars terræ combusta est, & tertia pars arborum concremata est, & omne fœnum viride combustum est.

8. Et secundus Angelus tubâ cecinit: & tamquam mons magnus igne ardens missus est in mare, & facta est tertia pars maris sanguis.

6. Alors les sept Anges qui avoient les sept trompettes se préparéront pour en sonner.

8. Le premier Ange sonna de la trompette; & il se forma une grêle & un feu mêlé de sang, qui tombérent sur la terre, & la troisiéme partie de la terre & des arbres fut brûlée, & le feu consuma toute l'herbe verte.

8. Le second Ange sonna de la trompette, & il parut comme une grande montagne toute en feu, qui fut jettée dans la mer, & la troisiéme partie de la mer fut changée en sang.

COMMENTAIRE.

devant Chap. IV. 5. Ceci n'est encore que des ménaces. On va voir les effets réels de la vengeance dans les versets suivans.

℣. 6. SEPTEM ANGELI PRÆPARAVERUNT SE. *Les sept Anges, qui avoient les sept trompettes*, ci-devant ℣. 2. ayant reçû comme le signal, par l'effusion de ce feu sur la terre, se préparérent à en sonner en la présence du Seigneur, qui étoit assis sur son trône. Ces sept Anges étoient rangez autour de l'Autel des holocaustes, comme les Lévites qui sonnoient de la trompette dans les sacrifices solemnels. (*a*)

℣. 7. PRIMUS ANGELUS TUBA CECINIT. *Le premier Ange sonna de la trompette*, & en même-tems *il se forma une grêle, & un feu mêlé de sang*, qui consuma *la troisiéme partie de la terre, & des arbres.* Le Grec omet *la troisiéme partie de la terre*; mais on la trouve dans plusieurs excellens Manuscrits, dans le Syriaque, & dans l'Arabe. Il ne faut pas prétendre trouver tout cela à la lettre, ni montrer l'éxécution rigoureuse de toutes ces figures. Il suffit que cela marque les fleaux dont Dieu punit les ennemis de son Eglise, soit par la guerre, ou la famine, ou la peste; car tous les malheurs sont fort bien désignez par la grêle, le feu, les tonnerres, les tremblemens de terre, &c. & l'Histoire ne fournit que trop d'événemens pour vérifier tout cela à la lettre dans les fleaux dont l'Empire Romain fut affligé sous les Empereurs ennemis de l'Eglise. Ce premier fleau a beaucoup de rapport à la septiéme playe de l'Egypte. (*b*)

℣. 8. SECUNDUS ANGELUS. *Lorsque le second Ange sonna de la trompette*, on vit une montagne de feu jettée dans la mer. Quelle est

(*a*) *Num.* x. 10.

(*b*) *Exod.* IX. 18.

cette

9. *Et mortua est tertia pars creaturarum quæ habebant animas in mari, & tertia pars navium interiit.*

9. La troisiéme partie des créatures qui étoient dans la mer, & avoient vie, mourut; & la troisiéme partie des navires périt.

COMMENTAIRE.

cette montagne? Les uns (*a*) l'expliquent du démon, qui est nommé montagne pour son orgüeil, & qui est tout en feu par le supplice de l'enfer auquel il est condamné. D'autres (*b*) l'entendent de la ville de Jérusalem, ou de la Judée, que les Romains désolérent, réduisirent en servitude, dont ils ruinérent la Capitale, renversérent le Temple, dissipérent le peuple. Si ce sentiment est vrai, il faut dire que ceci est raconté par récapitulation, & que ce n'est point une prophétie; puisque quand saint Jean écrivit l'Apocalypse, il y avoit déja nombre d'années que la ville, & le Temple de Jérusalem étoient détruits par les Romains. Il est vrai que la guerre recommença sous Trajan, & que la nation des Juifs se révolta contre ce Prince en Egypte, dans la Lybie, & dans l'Isle de Chypre. (*c*) Ils commirent dans tous ces pays des désordres, & des meurtres infinis. On compte qu'ils firent périr dans la Lybie d'Egypte plus de deux cens mille hommes; & dans l'Isle de Chypre, deux cens quarante mille hommes. Mais tout cela fut bien vengé par Trajan, & par les peuples ausquels cette nation devenoit odieuse de plus en plus. Il est bien croyable que les Juifs, qui dans toutes les occasions avoient témoigné tant d'animosité contre les Chrétiens, leur firent sentir durant cette révolte tous les effets de leur haine, & qu'ils en égorgérent un trés-grand nombre.

La montagne de feu, semblable aux monts Vesuve, & Ethna, lorsqu'ils vomissent la flamme avec plus de véhémence, représente, quoiqu'assez imparfaitement, la fureur, & l'opiniâtreté des Juifs. Dans les Prophétes Jérusalem est souvent représentée sous l'idée d'une montagne. Elle étoit située sur une hauteur, & le feu de la guerre en étoit souvent sorti. Cette explication nous paroît assez probable: *Cette montagne fut jettée dans la mer, & la troisiéme partie de la mer fut changée en sang.* Les guerres que les Juifs firent aux Romains, furent toûjours malheureuses pour eux mêmes; mais elles furent trés sanglantes pour les Romains. Ceux-ci perdirent bien du monde, tant dans les révoltes des Juifs, qui firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrérent, que dans les batailles, où ils vendirent toûjours leur vie bien cher.

(*a*) *Primas. Beda Para. Cluver.*
(*b*) *Vide Zeger. Grot. Bossuet.*
(*c*) *Vide Euseb lib. 4. cap. 2. Hist. Eccl. & in Chronic. & Dio lib. 68.*

10. *Et tertius Angelus tubâ cecinit: & cecidit de cœlo stella magna ardens tamquam facula, & cecidit in tertiam partem fluminum, & in fontes aquarum:*

10. Le troisiéme Ange sonna de la trompette, & une grande étoile, ardente comme un flambeau, tomba du ciel sur la troisiéme partie des fleuves, & sur les sources des eaux.

COMMENTAIRE.

Ceux qui expliquent ceci des guerres que les peuples barbares firent contre l'Empire Romain, entendent par cette montagne la ville de Rome, qui fut prise, & pillée par ces peuples, qui portérent la terreur, le feu, & le carnage dans tout l'Empire Romain. Enfin on peut l'interpréter des maux dont Dieu frappa les Empereurs qui avoient persécuté l'Eglise, & des secousses que souffrit l'Empire Romain, dans le tems que Constantin monta sur le trône, & abattit ses compétiteurs. Voyez ce qu'on a dit sur le Chap. VI. Comparez principalement le ℣. 9. de ce Chapitre avec le huitiéme du Chap. VI. Dans le Chapitre VI. la quatriéme partie des habitans de la terre périt; ici c'est le tiers de ce qui étoit dans la mer. Je ne sai si cela ne marqueroit pas la révolte des Juifs dans l'Isle de Chypre. La guerre qui s'y alluma, dérangea sans doute beaucoup la navigation, & le commerce de la mer: *Tertia pars navium periit.* Je préfére le sens qui l'explique des guerres des Juifs contre les Romains, & de la chûte de la nation Juive.

℣. 10. TERTIUS ANGELUS. *Le troisiéme Ange sonna de la trompette*, & aussi tôt *une grande étoile* tomba sur les fleuves. Les uns l'entendent de Mahomet; (*a*) les autres, d'Arius; (*b*) d'autres, des hérésiarques en général; d'autres, de Barchochebas. (*c*) Le nom de ce faux Messie revient à celui d'étoile. *Bar-chochebas* signifie en Syriaque le fils de l'étoile. Il se révolta sous Adrien (*d*) dans la Judée, & dans la Syrie. Il s'attaquoit principalement aux Chrétiens, & ils étoient les seuls contre qui il employât les plus rigoureux supplices, pour les obliger à renoncer, & à blasphémer JESUS-CHRIST, & pour les contraindre à se joindre à lui contre les Romains. Les larmes, & les gémissemens de tant de Martyrs pénétrérent jusqu'au trône de Dieu. C'est ce que marquoit le parfum qui lui fut présenté dans l'encensoir d'or. Barchochebas s'appliquoit ce qui est dit dans les Nombres (*e*) de l'étoile qui doit sortir de Jacob. La plûpart des Juifs le reconnurent pour leur Roi, & pour leur Messie.

(*a*) *Cotter.*
(*b*) *Viegas, alii quid.*
(*c*) *Bossuet.*
(*d*) *Euseb. lib. 4. cap 6. Hist. Eccles. Idem in Chronico*
(*e*) *Num.* XXIV, 17. *Vide Euseb. in Chronico.*

11. *Et nomen stellæ dicitur, Absinthium: & facta est tertia pars aquarum in absinthium: & multi hominum mortui sunt de aquis, quia amara facta sunt.*

11. Cette étoile s'appelloit, Absinthe; & la troisiéme partie des eaux ayant été changée en absinthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bû, parce qu'elles étoient devenuës ameres.

GOMMENTAIRE.

Mais enfin Tinnius Rufus, Gouverneur de la Judée, & Jule Sévére qu'Adrien envoya contre eux, leur firent une guerre sanglante. Il y périt un nombre infini de Juifs. On en compta cinq cens quatre-vingt mille de tuez dans les batailles, & dans les rencontres; car pour ceux qui périrent par la maladie, par le feu, ou par la faim, le nombre en est innombrable. Il en fut vendu une trés-grande quantité à la foire du Térébinthe, au prix des chevaux; & ensuite à la Foire de Gaze. Ceux dont on ne put se défaire, furent embarquez pour être transportez en Egypte: Mais les uns périrent par le naufrage, & les autres par la famine, ou furent tuez par les Payens. Ainsi la Judée demeura entiérement déserte.

Cette malheureuse nation ne se releva jamais de cette disgrace; & il est vrai de dire, comme fait ici saint Jean, qu'aprés la chûte de la montagne de feu dans la mer, qui y fit mourir la troisiéme partie de ce qui avoit vie, cette étoile fatale qui tomba dans les fleuves, acheva d'en gâter les eaux, & qu'un grand nombre d'hommes qui en avoient bû, en moururent. Il mourut non-seulement une infinité de Juifs, comme nous l'avons vû, mais aussi un trés grand nombre de Romains; & Dion (*a*) remarque que l'Empereur Adrien écrivant au Senat le succés de cette guerre, n'osa se servir de la formule ordinaire, en disant que les armées étoient en bon état. On croit que ce fut dans cette guerre que *Tinnius Rufus*, ou, comme l'appellent les Juifs, *Turanus Rufus*, (*b*) fit passer la charruë sur la place où avoit été le Temple de Salomon; & aprés la guerre, Adrien défendit à tous les Juifs par un Edit affiché publiquement, (*c*) de mettre le pied dans Jérusalem, sous peine de la vie. Cette ville fut donnée à une Colonie Romaine, & on la nomma *Ælia Capitolina*.

℣. 11. NOMEN STELLÆ DICITUR ABSINTHIUM. *Cette étoile s'appelloit absinthe.* Elle avoit les qualitez de l'absinthe; elle étoit amére; elle communiqua son amertume aux eaux où elle tomba; & cette amertume fut mortelle à tous les hommes qui en bûrent. *Appeller*, dans le

(*a*) *Dio. lib. 69. pag. 794.*
(*b*) *Scaliger. Isagog. lib. 3. pag. 311. Alii,*
(*c*) *Euseb. lib. 4. cap. 6.*

12. *Et quartus Angelus tubâ cecinit: & percussa est tertia pars solis, & tertia pars lunæ, & tertia pars stellarum, ita ut obscuraretur tertia pars eorum, & diei non luceret pars tertia, & noctis similiter.*

12. Le quatriéme Ange sonna de la trompette, & le soleil, la lune, & les étoiles ayant été frappez *de ténébres* dans leur troisiéme partie, la troisiéme partie du soleil, de la lune, & des étoiles fut obscurcie, & le jour fut privé de la troisiéme partie de sa lumiére, & la nuit de même.

COMMENTAIRE.

stile de l'Ecriture, se met souvent pour, *être*. Par éxemple: (*a*) *Ma maison sera appellée maison de priéres*; & : *Vous, enfant, vous serez appellé Prophéte du Trés Haut*; (*b*) & : Le Messie *sera appellé Admirable, Conseiller, &c. Emmanuël*; (*c*) & : *Son nom sera l'Orient*; (*d*) & : *Appellez son nom, Jezraël; appellez son nom, sans miséricorde.* (*e*) Ces dénominations marquent les qualitez de la personne, & non pas la maniére dont on devoit les appeller communément dans le monde.

MULTI MORTUI SUNT. *Un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bû.* Il périt une infinité de Juifs dans la révolte de Barchochébas, comme nous l'avons déja vû. L'Auteur du Livre appellé *Juchasim*, dit qu'il en mourut deux fois autant qu'il en étoit sorti de l'Egypte; c'est-à-dire, douze cens mille hommes, sans compter les femmes, & les enfans. Et un autre Auteur Juif, cité par Drusius, (*f*) dit que ni Nabuchodonosor, ni Tite n'avoient pas fait tant de maux aux Juifs, que leur en fit Adrien.

℣. 12. PERCUSSA EST TERTIA PARS SOLIS. *Le quatriéme Ange ayant sonné de la trompette, le soleil, la lune, & les étoiles furent frappez dans leur troisiéme partie.* Ils furent éclypsez, & couverts de ténébres dans la troisiéme partie de leur disque; ou, ils perdirent la troisiéme partie de leur lumiére. Les Interprétes continuënt ici dans leurs variations, les uns entendant ceci en général des fleaux dont Dieu frappa les persécuteurs de son Eglise; d'autres, des disgraces de la nation Juive; d'autres, des hérésies qui parurent dans les premiers siécles; M. Bossuet Evêque de Meaux, de l'obscurcissement des prophéties par la malice des Juifs. Ce fut vers le tems de Barchochebas, qu'ils firent leur Talmud, & les autres Livres, où ils rangérent leurs traditions, qui ont presque anéanti la Loi, & les Prophétes. Tout cela me paroît fort arbitraire. Je ne parle point de ceux qui prétendent que l'Eglise est tombée dans une espéce d'éclypse depuis plusieurs siécles, & qu'elle y est encore

(*a*) *Luc.* XIX. 26.
(*b*) *Luc.* I. 76.
(*c*) *Isai.* VII. 14. IX. 6.
(*d*) *Zachar.* VI. 12.
(*e*) *Osee* I. 4. 6.
(*f*) *Drus. in Prætermiss.*

13. *Et vidi, & audivi vocem unius aquilæ volantis per medium cœli, dicentis voce magna: Væ, væ, væ habitantibus in terra, de cæteris vocibus trium Angelorum, qui erant tubâ canituri.*

13. Alors je vis & j'entendis la voix d'un aigle qui voloit par le milieu du ciel, & qui disoit à haute voix: Malheur, malheur, malheur aux habitans de la terre, à cause du son des trompettes dont les trois Anges doivent sonner.

COMMENTAIRE.

aujourd'hui sous l'empire du Pape; ce sont des emportemens dignes de mépris, ou plûtôt de compassion. En général l'obscurcissement de la lune, ou du soleil signifie de grandes disgraces. Ci-devant Chapitre VI. 12. 13.

℣. 13. AUDIVI VOCEM AQUILÆ. *J'entendis la voix d'un aigle, qui disoit: Malheur! Malheur! &c.* Ceci n'est qu'une préparation, ou un avertissement pour réveiller l'attention sur les malheurs que doivent annoncer les quatre Anges, qui n'ont pas encore sonné de la trompette. Ce que vous venez d'entendre est terrible sans doute; mais c'est peu de chose au prix de ce que vous allez voir. Au lieu *d'un aigle*, le Grec porte *un Ange.* (*a*) Mais le Syriaque, l'Ethiopien, & plusieurs bons Manuscrits Grecs lisent *un aigle*, comme la Vulgate. Il y a aussi quelques Editions (*b*) qui ne portent que deux fois: *Malheur! Malheur!* Cet aigle vola par *le milieu du Ciel*; ou du Ciel où saint Jean étoit alors en esprit, devant le trône de Dieu; ou du Ciel, c'est-à dire, de l'air; afin que les hommes pûssent entendre ce qu'il leur annonçoit.

(*a*) Ἑνὸς ἀετοῦ. Alii plures: Ἑνὸς ἀετοῦ. Ita Steph. a. Alex. Baroc. Hunt 1. Sin. Æthiop. Syr. Areth. Victorin. Ambros. Tichon. Beda. Quidam. Ἀετοῦ ὁς ἀετοῦ Seidel.

(*b*) Aldin. Colina. Erasm. Edit. 3. Priores Æthiop.

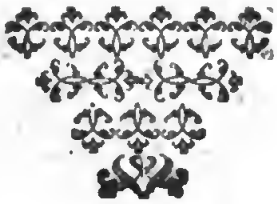

CHAPITRE IX.

Cinquiéme trompette. Chûte d'une étoile, qui fait ouvrir l'enfer. Sauterelles qui en sortent. Sixiéme trompette. Les quatre démons de l'Euphrate déchaînez. Armée de deux millions d'hommes. Impénitence des pécheurs.

℣. 1. *ET quintus Angelus tubâ cecinit: & vidi stellam de cœlo cecidisse in terram, & data est ei clavis putei abyssi.*

℣. 1. LE cinquiéme Ange sonna de la trompette, & je vis une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre, & la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

COMMENTAIRE.

℣. 1. QUINTUS ANGELUS. *Le cinquiéme Ange ayant sonné de la trompette, je vis une étoile qui tomba du Ciel, & qui ouvrit l'abîme.* Comme si les hommes n'étoient pas encore assez punis par les playes qu'on a vûës dans le Chapitre VIII. le Seigneur fait tomber une étoile du Ciel, qui tira de l'abîme une infinité de sauterelles, qui ravagérent la terre, & réduisirent les hommes à un tel désespoir, qu'ils souhaitérent la mort comme un bien, sans qu'ils pûssent l'obtenir.

La plûpart des Interprétes (*a*) entendent par cette étoile qui tombe du Ciel, Lucifer, qui étant déchû de l'état de gloire, & de bonheur dans lequel il avoit été créé, a reçû de Dieu la clef de l'abîme, & en a fait sortir les hérésies, & les schismes, qui ont toûjours été si fatales à l'Eglise, & si en horreur aux gens de bien. D'autres (*b*) l'expliquent des malheurs arrivez au peuple Juif. M. Bossuet Evêque de Meaux, l'interprête des premiéres hérésies formées par les Juifs mal convertis, qui conspiroient toutes à nier la Divinité de JESUS-CHRIST. En suivant cette ouverture, on peut dire que l'étoile tombée du Ciel marquoit quelques-uns des plus fameux hérésiarques d'alors, comme Simon, Cérinthe, Ebion, Valentin; ou même le démon, auteur de toutes les hérésies. Lucifer est tombé du Ciel par sa révolte contre Dieu. Les hérésiarques par leur apostasie sont tombez de l'état de grace, où ils étoient entrez par le

(*a*) *August. Beda. Primas. Gagna. Ribet. Zeger. Med. Cornel. &c.*

(*b*) *Alcazar.*

2. *Et aperuit puteum abyssi : & ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magnæ : & obscuratus est sol & aër de fumo putei :*

3. *Et de fumo putei exierunt locustæ in terram ; & data est illis potestas, sicut habent potestatem scorpiones terræ.*

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme, & il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise ; & le soleil & l'air furent obscurcis de la fumée de ce puits.

3. Ensuite de la fumée du puits, il sortit des sauterelles qui se répandirent sur la terre, & la même puissance qu'ont les scorpions de la terre leur fut donnée.

COMMENTAIRE.

Baptême, dans l'état le plus affreux où l'on puisse concevoir une ame en cette vie, livrée à l'orgüeil, à l'erreur, à l'esprit de séduction, & de révolte contre JESUS-CHRIST même, pour servir d'instrument au démon dans la perte des hommes. Enfin on peut entendre par ces sauterelles les barbares, qui se répandirent sur l'Empire Romain, (*a*) & qui y causérent tant de ravages aprés la mort du grand Constantin. Les restes d'Idolâtres qui étoient dans l'Empire, n'avoient pas encore assez souffert par les guerres de Constantin contre les Princes ses compétiteurs ; il falloit leur envoyer de nouveaux ennemis, pour les exterminer. Ce dernier sentiment me paroît le plus probable.

℣. 2. APERUIT PUTEUM ABYSSI. (*b*) *Elle ouvrit le puits de l'abîme* ; de l'enfer, où sont renfermez comme dans une prison, les suppôts de satan, les ministres du démon, les Anges révoltez. (*c*) Il sortit d'abord de ce puits une fumée insupportable, symbole de la mauvaise odeur que les méchans répandent dans le monde par leurs désordres. Le soleil, & la lune furent obscurcis par l'épaisseur de cette fumée ; la beauté de l'Eglise fut en quelque sorte ternie par les erreurs, & déshonorée par les crimes des hérésiarques. Les Payens, qui ne savoient pas distinguer la vraye Eglise de ces synagogues de satan, imputoient aux Fidéles tous les maux que l'on remarquoit dans ces membres pourris, qu'elle avoit retranchez de son Corps. Cela peut s'appliquer à tous les hérétiques : mais il convient beaucoup mieux à ceux qui parurent dans les deux, ou trois premiers siécles. L'Eglise n'en vit jamais de plus monstrueux, ni de plus corrompus ; & leurs erreurs étoient toutes sorties du sein du Judaïsme.

℣. 3. DE FUMO PUTEI EXIERUNT LOCUSTÆ. *De la fumée du puits, il sortit des sauterelles, qui se répandirent sur la terre.* La fumée sembloit les avoir produites. Ce n'étoit pas des sauterelles ordinaires,

(*a*) *Aureol. Liran. S. Anton. 1. parte Chronic. tit. 6. c. 1.*

(*b*) *Quidam omittunt hæc verba. Ita Baroc.*

Pet. 2. 3. Hunt. 1 Sin. Æthiop Arethas.

(*c*) *Judæ* ℣. 6. & 2. *Petri.* II. 4.

semblables à celles que l'on voit dans nos campagnes. Celles-ci *avoient la même puissance qu'ont les scorpions de la terre.* (℣. 5.) *On leur donna le pouvoir, non de tuer les hommes, mais de les tourmenter durant cinq mois, & de leur causer la même douleur que cause la piqueure du scorpion.* (℣. 7.) *Elles étoient semblables à des chevaux de bataille.* (℣. 8.) *Leurs dents étoient comme des dents de lion.* Voilà une partie de la description de ces sauterelles mystérieuses. Ceux qui aiment à débiter des conjectures, & à chercher des sens allégoriques, pourront trouver ici de quoi se contenter. On peut, comme nous l'avons dit, les expliquer ou des hérétiques des premiers siécles, ou des peuples barbares que Dieu envoya sur les terres des Romains. On ne peut pas l'entendre de vrayes sauterelles, ni d'autres insectes qui ayent désolé les campagnes. Celles-ci ne sont envoyées que contre les hommes. Voyez ci-apres les versets 4. 5. 6.

On sait que quelquefois dans l'Orient des armées de sauterelles ont ravagé les Provinces entiéres. (*a*) Une irruption d'ennemis ne faisoit pas de plus grands désordres. La description que saint Jean fait de ces insectes, est un peu poëtique, & revient assez à celle que Joël fait de pareils animaux, qui de son tems se jettérent sur la Judée. Il les décrit comme une armée ennemie qui seroit tombée sur le pays. Voici ses termes. On peut les comparer à ceux de saint Jean : (*b*) *Sonnez de la trompette en Sion; jettez des cris sur ma montagne sainte. Que tous les habitans du pays soient dans la consternation. Le jour terrible du Seigneur est venu. En un matin tout d'un coup on a vû paroître sur les montagnes un peuple nombreux, & puissant;* (il parle d'une nuée de sauterelles;) *peuple qui n'a jamais eu, & qui n'aura jamais son pareil. Devant lui marche un feu dévorant, & aprés lui une flamme brûlante. La terre avant son arrivée étoit comme un jardin de délices, & aprés lui elle est un désert affreux. A les voir, on les prendroit pour des chevaux; ils courent comme des cavaliers. On les entend qui viennent sur les montagnes avec un bruit pareil à celui des chariots de guerre, comme le bruit de la flamme qui a pris dans un monceau de paille, comme une armée qui est prête à en venir aux mains, &c.* Le reste de la description est de même stile.

SICUT HABENT POTESTATEM SCORPIONES TERRÆ. *La même puissance qu'ont les scorpions de la terre.* Bochart (*c*) montre que les Anciens ont reconnu des scorpions de trois sortes; de terre, de mer, & d'air. Ceux dont saint Jean parle, sont des scorpions terrestres. Les scor-

(*a*) Voyez Bochart, *De Animal. sacr. tom. 2. lib. 4. cap.* 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. Et nôtre Commentaire sur Joël, II.

(*b*) *Joël.* II. 1. 2. 3. 4.

(*c*) *Bochart. de Animal. sacr. tom. 2. lib. 4. cap.* 29.

pions

4. *Et præceptum est illis ne lederent fœnum terræ, neque omne viride, neque omnem arborem: nisi tantùm hominibus, qui non habent signum Dei in frontibus suis.*

4. Et il leur fut défendu de faire aucun tort à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui étoit vert, ni à tous les arbres; mais seulement aux hommes qui n'auroient point la marque de Dieu sur le front.

COMMENTAIRE.

pions marins, & les scorpions volans n'ont rien de commun avec ceux de terre, que des éguillons venimeux, qu'ils portent non à la queuë, comme ceux de terre, mais dans la bouche, & dans le reste du corps. Le scorpion terrestre est assez connu. Les hérétiques frappent, & répandent leur venin dans les ténébres, & sans qu'on s'en défie, comme le scorpion. Cet animal ne fait pas mourir tout d'un coup; il cause une mort lente, mais douloureuse: (*a*) *Pestis importuna veneni serpentium, nisi quod graviore supplicio, lentâ per triduum morte conficiunt.* Ainsi l'hérésie s'insinuë doucement, & cause une mort lente, mais certaine. L'Auteur du Livre de la Sagesse (*b*) parlant de la huitiéme playe de l'Egypte, qui fut celle des sauterelles, (*c*) dit qu'elles tuérent beaucoup d'hommes par leurs morsures. Saint Jean fait ici visiblement allusion à cette playe d'Egypte, & il veut apparemment comparer les sauterelles sorties de l'abîme, à celles qui affligérent les Egyptiens.

℣. 4. PRÆCEPTUM EST ILLIS NE LÆDERENT FOENUM. *Il leur fut défendu de faire aucun tort à l'herbe de la terre.* Les sauterelles ordinaires sont funestes aux prairies, aux arbres, à tout ce qui est vert. Leur morsure est mortelle à toutes les plantes: *Multa contactu adurentes, omnia verò morsu erodentes, & fores quoque tectorum*, dit Pline. (*d*) Celles-ci ne firent rien de pareil. Ce n'est point contre les plantes qu'elles furent envoyées, mais *contre les hommes qui n'auroient point la marque de Dieu sur le front.* Ceux qui ont la marque de Dieu sur le front, sont les prédestinez, ou les Chrétiens en général. Voyez ci-devant Chap. VII. 1. 2. 3. 4. Dans ce Chapitre cette marque est pour les Martyrs seuls.

Les sauterelles dont il s'agit ici, n'ont donc de pouvoir que contre les ennemis de l'Eglise, ou contre les Chrétiens réprouvez. Ces deux objets partagent les Interprétes. Les uns par ces sauterelles, entendent les ennemis que Dieu suscita contre l'Empire Romain; & les autres, les hérétiques, à qui Dieu permit d'attaquer son Eglise. Dans l'Empire Romain la plûpart ne portoient point sur leur front le signe du Dieu vivant; ils étoient encore idolâtres. Dans l'Eglise il y eut un trés-grand nombre de mauvais Chrétiens, qui se laissérent séduire par les hérétiques, & qui

(*a*) *Plin. lib.* XI. 25.
(*b*) *Sap.* XVI. 19.
(*c*) *Exod.* X. 1. 2. 3.
(*d*) *Plin. lib.* XX. *cap.* 19.

effacérent par leur apostasie, le signe sacré qui faisoit leur gloire, & leur bonheur. Mais le premier sens me paroît plus naturel. Les sauterelles prises pour les hérétiques, éxercérent principalement leur pouvoir, & leur malice contre les Chrétiens, qui avoient sur eux le caractére du Dieu vivant; au lieu que les mêmes sauterelles prises pour les ennemis de l'Empire, en vouloient principalement à ceux qui le défendoient, & dont la plûpart étoient encore idolâtres.

Lorsque Julien l'Apostat se fut déclaré ennemi des Chrétiens, on vit bien-tôt que l'idolâtrie n'étoit pas morte, & que la haine des idolâtres contre l'Eglise, n'étoit que comme un feu caché sous la cendre. Rome ne pouvoit revenir de ses erreurs, ni de ses faux Dieux. Elle imputoit toûjours au Christianisme tous les malheurs qui lui arrivoient. Les Tyrans qui s'élevoient, ou ceux qui aspiroient à la tyrannie, un Maxime, un Eugéne, un Euchere, gagnoient les Romains, en leur faisant croire qu'ils seroient plus favorables à l'idolâtrie, que les Empereurs contre qui ils se soulevoient. Le Senat Romain étoit toûjours idolâtre, au moins dans la plus grande partie de ses membres. Symmaque redemanda plus d'une fois aux Empereurs que l'Autel de la Victoire fût rétabli. Rome étoit toute infectée du Paganisme, de même que la plûpart des villes de l'Empire. Ce sont-là ces hommes qui n'ont point le caractére du Dieu vivant, contre qui les sauterelles sorties de l'abîme, ont reçû pouvoir d'éxercer leur cruauté.

Les Gots d'un côté; les Perses de l'autre; les Francs, les Allemans, les Bourguignons, de l'autre; les Huns, les Isaures firent diverses irruptions dans l'Empire sous les Empereurs Julien, Jovien, Valentinien, Gratien. Aprés ceux-là, les Alains, les Vandales, les Suéves, & autres barbares, se jetterent sur les Gaules. Deux Rois Goths ménaçoient en même-tems l'Italie, Radagaise, & Alaric; le premier Payen, & le second Chrétien, mais attaché à l'Arianisme. Radagaise marchoit avec deux cens mille hommes. Les Romains le croyoient plus redoutable par le secours de ses Dieux, que par les forces de son armée; toutefois il fut taillé en piéces, & son armée anéantie. Alaric assiégea Rome, & la prit, malgré les sacrifices, & les superstitions que les Romains firent dans cette occasion. Il établit un azyle dans les Eglises des Chrétiens, & les Payens furent heureux de pouvoir s'y retirer.

Depuis ce tems, la majesté du nom Romain fut anéantie, l'Empire fut mis en piéces, & chaque peuple barbare enleva quelque partie de son débris. Quarante-cinq ans aprés, Genseric Vandale la pilla encore. Odoacre Roi des Erules, s'en saisit quelques années aprés. Enfin pendant vingt ou trente ans, on vit Rome comme balottée entre les Gots, & les Capitaines Romains, qui la prenoient tour à tour. Dieu ne cessa de la poursuivre, jusqu'à ce que l'idolâtrie y fut entiérement détruite. Tout cela n'est

5. *Et datum est illis ne occiderent eos : sed ut cruciarent mensibus quinque : & cruciatus eorum, ut cruciatus scorpii cùm percutit hominem.*

6. *Et in diebus illis quærent homines mortem, & non invenient eam : & desiderabunt mori, & fugiet mors ab eis.*

5. Et on leur donna le pouvoir, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois ; & le mal qu'elles font est semblable à celui que fait le scorpion, quand il a piqué l'homme.

6. En ce tems-là les hommes chercheront la mort, & ils ne la pourront trouver ; ils souhaiteront de mourir, & la mort s'enfuira d'eux.

COMMENTAIRE.

pas enfermé dans ce Chapitre, ni dans le suivant ; il faut en chercher l'accomplissement jusqu'à la chûte de Babylone, depuis le Chapitre X. jusqu'aux XVIII. & XIX.

℣. 5. NE OCCIDERENT EOS. *Non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois.* Les sauterelles ordinaires font un mal terrible dans un pays, sur tout dans les Provinces d'Orient, où elles viennent quelquefois en si grande quantité, qu'elles obscurcissent le soleil. On les voit venir de loin comme une nuée ; elles passent les mers ; ce qui a donné occasion à S. Jean de dire ci-devant qu'elles sont sorties de l'abîme avec une noire fumée ; les peuples tremblent de crainte qu'elles ne viennent sur leurs terres : *Solem obumbrant, sollicitè suspectantibus populis ne suas operiant terras ; sufficiunt quippè vires, &c.* Mais c'est un mal passager, qui ne dure dans un pays que quelques semaines, ou au plus quelques mois. Une sauterelle ne vit jamais un été entier. (*a*) Celles-ci affligent les hommes *pendant cinq mois* ; ce qui marque une longue durée, mais indéfinie, à cause de la similitude des sauterelles, à laquelle ce nombre de mois est joint.

NE OCCIDERENT, SED UT CRUCIARENT. *Non de les tuer, mais de les tourmenter*, & de les tourmenter de telle sorte, (℣. 6.) *qu'ils recherchent la mort, sans la pouvoir trouver ; qu'ils souhaitent de mourir, & que la mort s'enfuye d'eux.* On ne peut mieux exprimer l'ennui, le découragement, le désespoir où ces maux jettérent les hommes d'alors. L'Empire Romain attaqué à la fois presque de toute part par les barbares, tomba dans une consternation, qui est trés-bien représentée par les paroles de saint Jean. On peut voir, sans parler des Auteurs profanes, ce que les Peres ont dit des Gots, des Visigots, des Vandales, qui inondérent les principales Provinces de l'Empire. *Hoc tempore*, dit Ammien

(*a*) *Plin. lib. XI. cap. 29. Vergiliarum ortu parere ; deinde ad canis ortum obire, & alias renasci. Quidam arcturi occasu renasci ; mori matres cum peperierint, certum est. Eodem tempore mares obeunt.*

7. *Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prelium: & super capita earum tamquam corona similes auro: & facies earum tamquam facies hominum.*

8. *Et habebant capillos sicut capillos mulierum; & dentes earum, sicut dentes leonum erant:*

7. Or ces espéces de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparez pour le combat. Elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissoient d'or. Leur visage étoit comme des visages d'hommes.

8. Elles avoient des cheveux, comme des cheveux de femmes, & leurs dents étoient comme des dents de lion.

COMMENTAIRE.

Marcellin, (*a*) *velut per universum orbem Romanum, bellicum canentibus buccinis, excita saevissima gentes limites sibi proximos persultabant.*

℣. 7. SIMILES EQUIS PARATIS AD PRÆLIUM. *Elles étoient semblables à des chevaux préparez pour le combat.* Joël (*b*) fait la même comparaison, en parlant des vrayes sauterelles, qui de son tems se jettérent sur la Judée. Tout le monde sait que la sauterelle a la tête à peu prés comme le cheval, & que son saut a quelque rapport au galop de cet animal. Les Italiens l'appellent, *cavalette*; & Job fait manifestement allusion à cela, lorsqu'il dit: (*c*) *Ferez-vous marcher le cheval comme la sauterelle?* Celles dont saint Jean parle ici, sont des sauterelles mystiques, qui marquent des troupes, & de la cavalerie réelle: *Facies earum tamquam facies hominum.* Les peuples barbares, dont nous parlons, n'alloient guéres qu'à cheval. Si on l'entend des hérésies, l'application en sera aisée. Le cheval est un animal fier, belliqueux, hardi. C'est-là le caractére des hérétiques.

SUPER CAPITA EARUM TAMQUAM CORONÆ. *Elles avoient sur la tête comme des couronnes, qui paroissoient d'or.* Il y a quelque petite chose de pareil sur la tête des sauterelles ordinaires. Mais celles dont il s'agit ici, les peuples barbares qui se répandirent dans l'Empire, avoient à leur tête leurs Rois, qui portoient la couronne. Ces peuples étoient indépendans de l'Empire, & établirent divers Royaumes tant dans l'Afrique, que dans l'Europe.

℣. 8. HABEBANT CAPILLOS TAMQUAM CAPILLOS MULIERUM. *Elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes.* Les peuples dont nous venons de parler, sur tout ceux qui venoient de delà le Rhin, portoient des cheveux longs; & parmi eux c'étoit une marque de la dignité Royale. Bochart (*d*) montre par les Talmudistes, & par

(*a*) *Ammian. lib. 26. cap. 5.*
(*b*) *Joël.* II. 4.
(*c*) *Job.* XXXIX. 20.
(*d*) *Bochart. de Animal. sacr. tom. 2. lib. 4. cap. 2.*

9. *Et habebant loricas sicut loricas ferreas, & vox alarum earum sicut vox curruum equorum multorum currentium in bellum.*

10. *Et habebant caudas similes scorpionum, & aculei erant in caudis earum: & potestas earum nocere hominibus mensibus quinque: & habebant super se.*

9. Elles avoient des cuirasses comme de fer, & le bruit de leurs aîles étoit comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui courent au combat.

10. Leur queuë étoit semblable à celle des scorpions, y ayant un aiguillon; elles avoient pouvoir de nuire aux hommes cinq mois durant.

COMMENTAIRE.

les Auteurs Arabes, qu'il y a une sorte de sauterelles veluës, & chargées d'une maniére de poil.

DENTES EARUM. *Leurs dents étoient comme des dents de lion.* Le lion a les dents terribles. Les sauterelles rongent jusqu'au bois dur, & aux portes des maisons: (*a*) *Omnia morsu erodentes, & fores quoque tectorum.* Les peuples barbares qui envahirent l'Empire Romain, avoient toute la force, la voracité, la fierté du lion.

℣. 9. HABEBANT LORICAS. *Elles avoient des cuirasses comme de fer.* La figure des sauterelles y revient fort bien. Leur dos, & leur ventre sont couverts d'une espéce de cuirasse, ou d'écaille. (*b*) Les ennemis dont nous parlons, étoient armez de toutes piéces.

VOX ALARUM. *Le bruit de leurs aîles étoit comme celui des chariots de bataille.* On sait que les sauterelles volent avec grand bruit, sur tout quand elles vont en grande bande: *Tanto volant pennarum stridore, ut aliæ alites credantur*, dit Pline. (*c*) Quel devoit être le bruit, & le fracas des armées de barbares composées de tout un peuple, avec les femmes, & les enfans? Quel bruit, quelle frayeur dans les Provinces où ces peuples passoient!

℣. 10. CAUDAS SIMILES SCORPIONUM. *Leur queüe étoit comme celle du scorpion.* La queüe de la sauterelle a quelque proportion avec la figure de celle du scorpion; mais elle n'est pas venimeuse. Celle du scorpion est dangereuse, & toûjours prête à piquer, & à répandre son venin: *Semper cauda in ictu est*, dit Pline, (*d*) *nulloque momento meditari cessat, nequando desit occasioni.* Les armées répanduës dans les Provinces de l'Empire, laissoient aprés elles la désolation, la famine, la solitude. Voilà ce qu'on pouvoit appeller la queüe de ces sauterelles. Saint Jean

(*a*) *Plin. lib.* XI. *cap.* 29.
(*b*) *Claudian. de Locustis loquens.*
Cognatus dorso durescit amictus,
Armavit natura cutem.
(*c*) *Plin. lib.* XI. *cap.* 29.
(*d*) *Plin. lib.* XI. *cap.* 25.

11. *Regem Angelum abyssi, cui nomen Hebraice Abaddon, Græcè autem Appollyon, Latinè habens nomen Exterminans.*

12. *Va unum abiit, & ecce veniunt adhuc duo va post hæc.*

13. *Et sextus Angelus tubâ cecinit: & audivi vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei, quod est ante oculos Dei.*

11. Elles avoient pour Roi l'Ange de l'abîme, appellé en Hébreu Abaddon, & en Grec Apollyon, c'est à-dire, l'Exterminateur.

12. Ce premier malheur étant passé, en voici encore deux autres qui suivent.

13. Le sixiéme Ange sonna de la trompette, & j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or, qui est devant Dieu;

COMMENTAIRE.

ajoute que ces insectes ont pouvoir de nuire aux hommes *cinq mois de l'année*; c'est-à-dire, un long tems; car les sauterelles ne demeurent pas à beaucoup prés si long-tems sur la terre.

℣. 11. HABEBANT SUPER SE REGEM. *Elles avoient pour Roi l'Ange de l'abîme.* Cet endroit est trés favorable à ceux qui expliquent tout ceci des hérétiques, dont le pere, & le Roi n'est autre que le démon, l'Ange de l'abîme. Mais en demeurant dans le systême que nous avons proposé jusqu'ici, ce passage nous montre quelle étoit la Religion de ces ennemis, dont Dieu a employé les armes pour humilier l'orgüeil des Romains, & pour exterminer parmi eux l'idolâtrie. Les Gots, les Vandales, les Francs, les Allemans étoient Gentils de Religion; ils avoient le démon pour Dieu: la plûpart embrassérent depuis la Religion Chrétienne, & contribuérent beaucoup à la propagation de l'Evangile. Mais cela ne se fit qu'assez tard.

CUI NOMEN HEBRAICE ABADDON. *Appellé en Hébreu Abaddon, & en Grec Appollyon.* L'enfer chez les Auteurs Hébreux s'appelle quelquefois *Abaddon.* (*a*) Ils disent que dans l'enfer il y a deux lieux fort voisins l'un de l'autre; l'un appellé *Sceol*, & l'autre *Abaddon.* L'on peut sortir du premier aprés quelque tems de peines; mais non pas du second. Ils donnent aussi le nom d'*Abaddon* au démon. (*b*) Ce terme signifie celui qui perd, qui extermine. Apollyon en Grec a la même signification; il peut convenir à l'enfer, & au Prince des ténébres.

℣. 13. SEXTUS ANGELUS. *Le sixiéme Ange sonna de la trompette, & j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'Autel d'or;* de l'Autel du parfum, qui étoit dans le Saint, *devant le Seigneur*, parce que le trône du Seigneur étoit au fond du Sanctuaire. Saint Jean représente ici l'Au-

(*a*) *Liber Zohar apud Drus. Apud inferos duæ sunt regiones contiguæ Sheol* שאול, *& Abaddon*, אבדון *Ex illa homines pœnâ persolutâ tandem subducuntur; ex hac numquam liberantur.*

(*b*) *Liber Aruch. Vide Grot. Drus. Capell.*

14. *Dicentem sexto Angelo, qui habebat tubam: Solve quatuor Angelos, qui alligati sunt in flumine magno Euphrate.*

14. Et il dit au sixiéme Ange qui avoit la trompette : Déliez les quatre Anges qui sont liez sur le grand fleuve de l'Euphrate.

COMMENTAIRE.

tel d'or comme animé, & parlant, à la maniére des Prophétes, qui donnent de la vie à tout ce qui paroît dans leurs écrits. Au commencement c'étoient les ames, ou les corps des saints Martyrs qui crioient de dessous l'Autel des holocaustes ; (*a*) ici c'est l'Autel d'or qui crie lui-même, comme irrité contre les crimes des persécuteurs.

℣. 14. SOLVE QUATUOR ANGELOS. *Déliez les quatre Anges qui sont liez sur le grand fleuve de l'Euphrate.* Ces quatre Anges, qu'on nous représente ici comme gardans la frontiére entre l'Empire Romain, & celui des Parthes, & empêchans que ces deux peuples ne se fissent la guerre, ne sont pas plûtôt déliez, que la guerre commença *à l'heure, au jour, au mois, en l'année* marquez, & déterminez dans les décrets de Dieu ; & les quatre Anges, ou plûtôt les guerriers désignez sous leur nom, firent périr *la troisiéme partie des hommes.* Il s'agit de trouver dans l'Histoire une guerre entre les Parthes, & les Romains sur le fleuve de l'Euphrate, aprés le regne de Constantin ; & une guerre qui fasse périr le tiers des hommes de ces deux puissantes Monarchies. Dans les versets précédens nous avons vû la guerre que les peuples barbares sortis du fond de l'Occident, firent à la ville de Rome, & aux Provinces d'Occident ; ici l'on nous conduit en Orient, pour y voir quelque chose de semblable.

Saint Jean désigne assez clairement les Parthes au ℣. 17. *Je vis aussi des chevaux ; & ceux qui étoient montez dessus, avoient des cuirasses comme de feu, d'hyacinthe, & de souffre, &c.* On sait que ces peuples sont les plus grands, & les meilleurs cavaliers du monde. Il ajoute encore une chose qui les caractérise admirablement, c'est que leurs chevaux tuënt & par la bouche, & par la queüe ; par devant, & par derriére. Les Parthes se servent de l'arc, & de la fléche en avant, & en arriére avec une dextérité nompareille.

Fidentemque fugâ Parthum, versisque sagittis. (*b*)

Les quatre Anges qui gardoient la frontiére des deux Empires ; je veux dire, les garnisons Romaines d'un côté, & celles des Parthes de l'autre, demeurérent en paix, & en quelque sorte enchaînées depuis le commencement de Constantin, jusqu'à la fin de son regne ; c'est-à-dire, depuis l'an de JESUS-CHRIST 320. jusqu'en 337. ou même depuis l'an 297.

(*a*) *Apoc.* VI. 9.

(*b*) *Virgil. Georgic.* 3.

15. *Et soluti sunt quatuor Angeli, qui parati erant in horam, & diem, & mensem, & annum, ut occiderent tertiam partem hominum.*

16. *Et numerus equestris exercitûs vicies millies dena millia. Et audivi numerum eorum.*

15. Aussi-tôt on délia ces quatre Anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois & l'année, où ils doivent tuer la troisiéme partie des hommes.

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cens millions : car j'en oüis dire le nombre.

COMMENTAIRE.

que Narsés leur Roi avoit été défait par Maximien Galére, jusqu'en 337. que Sapor envoya demander à Constantin les cinq Provinces sur le Tigre, que Narsés avoit été obligé de céder. Constantin mourut la même année, comme il se préparoit à réprimer Sapor. Constance son fils fut obligé de soutenir la guerre commencée contre les Perses. Cette guerre dura autant que son regne, & les succés lui en furent avantageux, si l'on en croit quelques flatteurs. Mais Libanius (*a*) dit au contraire que ce Prince se contentoit tous les ans d'étaller ses troupes sur les frontiéres, sans oser ni combattre l'ennemi, ni s'opposer à ses progrés.

Julien ayant été déclaré Empereur, marcha contre les Perses avec de grandes forces. Son entreprise fut la plus malheureuse du monde. Il y périt, & son armée déconcertée choisit Jovien pour lui succéder. Ce Prince se voyant sans vivres au milieu du pays, & des troupes des ennemis, fut obligé de faire avec les Perses une paix, qui n'étoit nullement glorieuse aux Romains. Mais la situation des affaires ne permettoit pas de faire autrement. La paix fut signée pour trente ans, & l'Empire pendant toute cette guerre, qui dura depuis 337. jusqu'en 363. n'eut aucun avantage considérable. Il périt une infinité de troupes durant ces hostilitez ; & on peut dire que la prophétie de saint Jean se vérifia à la lettre, & que *la troisiéme partie* des troupes Romaines y fut consumée *par le feu* de la guerre ; *par la fumée*, par les maladies ; *& par le souffre*, par la chaleur excessive du climat. Venons maintenant à l'éxamen de nôtre Texte, en conformité de ce systême.

℣. 16. NUMERUS EQUESTRIS EXERCITUS VICIES MILLIES DENA MILLIA. *Le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cens millions.* Quelques Exemplaires Grecs (*b*) lisent, sans spécifier le nombre des soldats : *Des millions* ; saint Epiphane : *Des millions, & des milliers de milliers.* Un nombre certain, & défini, pour un nombre incertain, & indéfini. Cela marque les armées des Perses toûjours fort nombreuses.

(*a*) *Liban. Orat. XII. pag. 309. 310.*

(*b*) Τῶν ἱππικῶν ἐνὸς μυριάδες μυριάδων. *Quidam : ἱππικῶν, vel ἱππικῶν μυριάδες μυριάδων. Ita Steph. a. 11. Sin. Hunt. 1. Seidel. Cov. 2. Arab. Alii quidam. Epiphan. haeres. 51. cap. 54.* Ἱππικῶν μύριαι μυριάδες, καὶ χίλιαι χιλιάδες.

Saint

17. *Et ita vidi equos in visione, & qui sedebant super eos, habebant loricas igneas & hyacinthinas, & sulphureas, & capita equorum erant tanquam capita leonum: & de ore eorum procedit ignis, & fumus & sulphur.*

17. Je vis aussi des chevaux dans la vision; & ceux qui étoient montez dessus, avoient des cuirasses *comme* de feu, d'hyacinthe, & de soufre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions: & il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée, & du soufre.

18. *Et ab his tribus plagis occisa est tertia pars hominum, de igne, & de fumo, & sulphure, quæ procedebant de ore ipsorum.*

18. Et par ces trois playes, c'est-à-dire, par le feu, par la fumée, & par le soufre, qui sortoient de leur bouche, la troisiéme partie des hommes fut tuée.

COMMENTAIRE.

Saint Jean semble pourtant marquer que c'est un nombre certain, puisqu'il ajoute: *Car j'en oüis le nombre.* (*a*) Ainsi on peut croire que le Saint Esprit lui révéla le nombre préfix des troupes qui furent employées dans toute la guerre, depuis l'an 337. jusqu'en 363.

℣. 17. VIDI EQUOS IN VISIONE. *Je vis aussi des chevaux.* Les Perses sont célébres dans toute l'antiquité par leur excellente cavalerie. Ils s'accoutument tellement à aller à cheval, qu'ils ne vont presque jamais autrement. (*b*) Le nom même de Perse, en Hébreu *Pharas*, semble venir du cheval, ou d'aller à cheval.

HABEBANT LORICAS IGNEAS. *Ils avoient des cuirasses comme de feu, d'hyacinthe, & de souffre.* Les cuirasses des cavaliers que saint Jean vit, étoient ou de couleur de feu, ou de bleu céleste, ou d'un bleu pâle, comme le souffre enflammé. Plusieurs Anciens usoient de cuirasses de lin de diverses couleurs. Les Perses en particulier en avoient l'usage, comme il paroît par Xénophon. (*c*) Ils se servoient aussi de cuirasses de métal; & peut-être les teignoient-ils pour se distinguer.

CAPITA EQUORUM ERANT TAMQUAM CAPITA LEONUM. *Les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions.* Les chevaux des pays voisins de l'Euphrate sont excellens. Appian dit que les peuples de ces Provinces s'en servent dans la chasse aux lions. Ils sont d'une légéreté surprenante, & ne craignent point la vûë du lion.

℣. 18. AB HIS TRIBUS PLAGIS. *Par ces trois playes; c'est-à-dire,*

(*a*) L'Ethiopien & l'Arabe omettent ces mots.

(*b*) *Xenophon. lib. 1. Cyropæd.* Οὐδεὶς ἂν τῶν καλῶν καγαθῶν ἱππεῦν ἀφθείη Περσῶν ἀδαμῶ πεζὸς ἰὼν. *Ieronym. in Jerem.* XII. *Juxta historiam omnis Persis, & universa Chaldæa & regionum illarum exercitus, gaudet equitatum. Justin. lib.* 41. *Equis omni tempore vectabantur. Illis bella, illis convivia, illis privata & publica officia obibant.*

(*c*) *Xenophon. lib. 6. Cyropæd.* Ἐπεὶ δὲ ἔμελλε τὸν λεῶν θάρρος, ἐς ἐπιχάρσιον ἐν αὐτοῖς, εὐθύνεσθαι.

19. *Potestas enim equorum in ore eorum est, & in caudis eorum, nam caudæ eorum similes serpentibus, habentes capita: & in his nocent.*

19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche, & dans leur queuë; parce que leurs queuës sont semblables à celles des serpens, & qu'elles ont des têtes dont elles blessent.

COMMENTAIRE.

par le feu, par la fumée, & par le souffre, qui sortoient de la bouche des chevaux, *la troisiéme partie des hommes fut tuée.* Nous avons déja dit que *le feu* peut marquer la guerre; c'est-à-dire, ceux qui sont morts dans le combat. *La fumée, & le souffre* peuvent désigner ou la famine, ou la peste, ou les autres maladies causées par la disette, & par la chaleur du climat. Les meilleurs Poëtes ont imité ces nobles expressions de saint Jean: (*a*)

Collectúmque premens volvit sub naribus ignem.

Et Silius Italicus: (*b*)

Prima in cornipedis sedit spirantibus ignem,
Naribus hasta volans.

Et Claudien: (*c*)

Ignescunt patulæ aures, &c.

Job: (*d*) *Son hennissement est terrible.* Nahum: (*e*) *Le bouclier de ces braves est enflammé; les brides de leurs chevaux sont toutes en feu.*

℣. 19. POTESTAS EORUM IN ORE, ET IN CAUDIS. *La puissance de ces chevaux est dans leur bouche, & dans leur queuë.* Les Anciens (*f*) nous apprennent unanimement que les Perses, & les Parthes s'appliquoient de trés-bonne-heure à tirer de l'arc, & à lancer des fléches. Ils passoient pour les plus habiles archers du monde. Ils tiroient avec une égale adresse par derriére, & par devant, en attaquant, & en fuyant: (*g*)

Fidentemque fugâ Parthum, versísque sagittis.

Et Horace: (*h*)

Et versis animosum equis Parthum, &c.

Ainsi ces cavaliers, ou ces chevaux étoient également terribles par la tête, & par la queuë. *Leurs queuës sont semblables à celles des serpens,* à celles des scorpions, qui répandent par-là leur venin, *& elles ont des têtes, dont elles blessent.* (*i*) Leurs queuës ont des têtes; c'est-à-dire, en

(*a*) *Virgil. Georgic.* 3.
(*b*) *Silius lib.* 7.
(*c*) *Claudian. in.* 4°. *Consulatu Honorii.*
(*d*) *Job.* XXXIX. 20.
(*e*) *Nahum.* II. 3.
(*f*) *Xenoph. lib.* 1. *Cyrepad. Curt. lib.* 7. *Justin. lib.* 41. *Herodot. lib.* 1. *Strabo. lib.* 15.
(*g*) *Virgil. Georgic.* 3.
(*h*) *Horat. lib.* 1. *Ode* 19.
(*i*) Αἱ γὰρ οὐραὶ αὐτῶν ὅμοιαι ὄφεσιν, ἔχουσαι κεφαλάς. Καὶ ἐν αὐταῖς ἀδικοῦσι.

20. *Et cæteri homines, qui non sunt occisi in his plagis, neque pœnitentiam egerunt de operibus manuum suarum, ut non adorarent dæmonia, & simulacra aurea, & argentea, & ærea, & lapidea, & lignea, quæ neque videre possunt, neque audire, neque ambulare.*

21. *Et non egerunt pœnitentiam ab homicidiis suis, neque à veneficiis suis, neque à fornicatione sua, neque à furtis suis.*

20. Et les autres hommes qui ne furent point tuez par ces playes, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour cesser d'adorer les démons, & les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre, & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher.

21. Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnemens, ni de leurs impudicitez, ni de leurs voleries.

COMMENTAIRE.

fuyant ils vous font tête, & ils vous blessent comme s'ils vous attaquoient de front. C'est une répétition de ce qu'il a dit immédiatement auparavant.

℣. 20. ET CÆTERI HOMINES. *Et les autres hommes qui ne furent point tuez, ne se repentirent point de leurs œuvres.* Ni les irruptions des peuples barbares dans les Provinces d'Occident, ni les guerres contre les Parthes, qui furent si funestes à l'Empire, ne furent pas encore capables de ruiner absolument l'idolâtrie, & de faire revenir à Dieu les Payens qui survêcurent à toutes ces calamitez. Il y eut encore beaucoup d'idolâtres, & de méchans, *qui* (℣. 21.) *ne firent point pénitence de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnemens, ni de leurs impudicitez, ni de leurs voleries.* Sous ces crimes il comprend tous les autres.

CHAPITRE X.

Ange qui descend du Ciel ayant en main un livre. Sept tonnerres. Il n'y aura plus de tems. Mystére de Dieu qui doit s'accomplir. Livre mangé, doux & amer.

℣. 1. *ET vidi alium Angelum fortem descendentem de cœlo amictum nube, & iris in capite ejus, & facies ejus erat ut sol, & pedes ejus tamquam columna ignis.*

℣. 1. ALors je vis un autre Ange fort & puissant qui descendoit du ciel, revêtu d'une nuée, & ayant un arc-en-ciel sur la tête. Son visage étoit comme le soleil, & ses pieds comme des colomnes de feu.

COMMENTAIRE.

℣. 1. VIDI ALIUM ANGELUM FORTEM. *Je vis un autre Ange fort, & puissant*, du nombre des Puissances, & des Dominations célestes. (Voyez ci-devant Chap. V. 2.) Cet Ange n'est pas celui qui doit sonner de la septiéme trompette. Saint Jean n'en parlera qu'au Chap. XI. ℣. 15. Cette vision est une espéce d'interméde, que Dieu fit voir à saint Jean, entre la sixiéme & la septiéme trompette; peut-être pour lui montrer la cause qui avoit attiré la colére de Dieu sur l'Empire Romain, avant que de décrire les effets de cette colére, & la vengeance que Dieu tira de Rome persécutrice des Saints, de la grande prostituée. On a déja remarqué que Dieu faisoit souvent voir aux Prophétes le même objet sous différentes vûës, soit pour l'inculquer davantage, ou pour plus grande certitude, & afin que l'on ne s'avisât point de dire que les choses étoient prédites au hasard, & que l'événement étoit purement casuel. Ici les persécutions des Empereurs contre l'Eglise, & la vengeance de Dieu contre les persécuteurs, sont si souvent rebattuës, qu'on ne peut raisonnablement nier que ce n'ait été le grand objet de cette prophétie.

L'Ange que l'on nous représente ici, est, selon plusieurs Interprétes, (a) JESUS-CHRIST même. La puissance dont il est revêtu, l'éclat avec lequel il paroît, la splendeur de son visage, l'arc-en-ciel qui lui en-

(a) *Primas. Beda, Richard. Zeger. Piscat. Cotter. Durham. Med. Merus, Gagn. & alii plures.*

2. *Et habebat in manu sua libellum apertum: & posuit pedem suum dextrum super mare, sinistrum autem super terram.*

3. *Et clamavit voce magna, quemadmodum cùm leo rugit. Et cùm clamasset, locuta sunt septem tonitrua voces suas.*

2. Il avoit à la main un petit livre ouvert, & il mit son pied droit sur la mer, & son pied gauche sur la terre.

3. Et il cria d'une voix forte, comme un lion qui rugit. Et aprés qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.

COMMENTAIRE.

vironne la tête, insinuënt quelque chose de plus qu'un simple Ange. Au Chap. XI. ℣. 3. il parle en Dieu: *J'ordonnerai à mes deux témoins, qui sont couverts de sacs, & ils prophétiseront.* D'autres (*a*) croyent que c'étoit un Ange qui représentoit JESUS-CHRIST, comme saint Michel, qui parloit à Moyse dans le désert, & celui qui apparut à Daniel. D'autres enfin (*b*) soutiennent que c'étoit un simple Ange, envoyé sur la terre pour annoncer la persécution de Dioclétien, & pour marquer que Dieu lui mettroit des bornes, & en arrêteroit le progrés quand il le jugeroit à propos.

La description que saint Jean nous donne de la forme de cet Ange, & de l'éclat qui l'environne, est peut-être mystérieuse: mais comme elle n'a point de rapport à la prophétie, & qu'on n'en peut rien dire qu'en devinant, il vaut mieux la laisser aux contemplatifs.

℣. 2. HABEBAT IN MANU LIBELLUM APERTUM. *Il tenoit en main un petit livre ouvert.* Ce livre contenoit ce que S. Jean nous dit dans la suite. Cet Apôtre le mangea, il l'avalla, il s'en remplit. Il fut dans lui comme le symbole des lumiéres, & des connoissances surnaturelles dont le Saint Esprit l'éclairoit intérieurement. Ce livre étoit ouvert, pour montrer que la sentence étoit déja prononcée, & prête à s'éxécuter.

POSUIT PEDEM SUUM DEXTRUM SUPER MARE. *Il mit son pied droit sur la mer, & son pied gauche sur la terre.* Cela insinuë qu'il étoit d'une taille fort au-dessus de l'ordinaire. Il marquoit par sa situation que ce qu'il venoit annoncer de la part de Dieu, regardoit la terre, & la mer; le continent, & les isles. C'est ce qu'il exprime assez clairement au ℣. 6. où la terre, & la mer sont mises pour tout le monde. Mais on doit l'entendre à la maniére de ce tems-là, de tout l'Empire Romain, que l'on exprimoit sous le nom d'Empire du monde.

℣. 3. CLAMAVIT VOCE MAGNA. *Il cria d'une voix forte*, comme

(*a*) *Vide Grot.*

(*b*) *Andreas, Areth. Viegas, Ribera, Cluver.*

4. *Et cùm locuta fuissent septem tonitrua voces suas, ego scripturus eram: & audivi vocem de cœlo dicentem mihi: Signa quæ locuta sunt septem tonitrua, & noli ea scribere.*

5. *Et Angelus quem vidi stantem super mare, & super terram, levavit manum suam ad cœlum.*

6. *Et juravit per viventem in sæcula sæculorum, qui creavit cœlum, & ea quæ in eo sunt; & terram, & quæ in ea sunt; & mare, & ea quæ in eo sunt: quia tempus non erit amplius:*

4. Et les sept tonnerres ayant fait retentir leurs voix, je m'en allois écrire : mais j'entendis une voix du ciel, qui me dit : Scêllez les paroles des sept tonnerres, & ne les écrivez point.

5. Alors l'Ange que j'avois vû, qui se tenoit debout sur la mer & sur la terre, leva la main au ciel,

6. Et jura par celui qui vit dans les siécles des siécles, qui a créé le ciel, & tout ce qui est dans le ciel; la terre, & tout ce qui est dans la terre; la mer, & tout ce qui est dans la mer, qu'il n'y auroit plus de tems;

COMMENTAIRE.

un héraut envoyé du Ciel, pour signifier aux hommes le décret du souverain Juge. *Aprés qu'il eut parlé, sept tonnerres firent éclatter leurs voix.* Mais nous ne savons pas ce qu'ils disent; parce que (℣. 4.) comme saint Jean alloit écrire ce qu'ils disoient, on lui cria du haut du Ciel : *Scêllez les paroles des sept tonnerres, & ne les écrivez point*; elles doivent demeurer scêllées, & inconnuës jusqu'au tems qu'il plaira à Dieu de les révéler. Comparez ce passage à Daniel VIII. 26. *Tu ergò visionem signa*; & XII. 4. *Signa librum usque ad tempus.*

℣. 5. ET ANGELUS.... LEVAVIT MANUM SUAM. *L'Ange qui se tenoit sur la terre, & sur la mer*, qui avoit un pied sur la mer, & un sur la terre, ci-devant ℣. 2. *leva la main au Ciel*, pour faire un serment solemnel, *& jura* (℣. 6.) *qu'il n'y auroit plus de tems*, plus de délai, plus de retard. (*a*) Ce que l'on va vous annoncer, est prêt d'arriver. Ce n'est pas comme ces visions qui ne doivent s'accomplir que dans un long tems; (*b*) celles-ci sont toutes prochaines. Daniel (*c*) nous propose une figure à peu prés pareille, lorsqu'il dit qu'un Ange *qui étoit sur les eaux du fleuve, leva les deux mains au Ciel, & jura par le Dieu qui vit éternellement*, que ce qu'il prédit *durera un tems, des tems, & la moitié d'un tems*, c'est-à-dire, trois ans & demi. Ici l'Ange jure qu'il n'y aura point de tems, ou de délai entre ce qu'il annonce, & l'événement; & (℣. 7.) *qu'au jour que le septiéme Ange sonnera de la trompette*, (ci-aprés Chap. XI. 15.) *le mystére de Dieu s'accomplira.* (*d*)

(*a*) *Ita Grot. Cornel. Hammon. Cluver. Bossuet, Ligfoot. Alii passim.*

(*b*) *Vide Apoc.* VI. 11. VII. 1. 2. 3. *&c. Dan.* X. 14. *Adhuc visio in dies. Num.* XXIV. 17. *Videbo eum, sed non modò; considerabo illum sed non propè, &c.*

(*c*) *Dan.* XII. 7.

(*d*) *Græc.* Καὶ τελεσθῇ τὸ μυστήριον τοῦ Θεοῦ. *Alii:* Ἐτελέσθη *Consummatum est mysterium Dei. Alii:* Τελεσθήσεται, *consummabitur. Vulg. Syr. Arab. Æthiop.*

7. *Sed in diebus vocis septimi Angeli, cùm cœperit tubâ canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per servos suos Prophetas.*

7. Mais qu'au jour où le septiéme Ange feroit entendre sa voix, & sonneroit de la trompette, le mystére de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophétes ses serviteurs.

8. *Et audivi vocem de cœlo iterùm loquentem mecum, & dicentem: Vade & accipe librum apertum de manu Angeli stantis super mare, & super terram.*

8. Et la voix que j'avois entenduë du ciel s'adressa encore à moi, & me dit: Allez prendre le petit livre qui est ouvert, dans la main de l'Ange, qui se tient debout sur la mer, & sur la terre.

9. *Et abii ad Angelum, dicens ei, ut daret mihi librum. Et dixit mihi: Accipe librum, & devora illum: & faciet amaricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tamquam mel.*

9. Je m'en allai donc trouver l'Ange, & je lui dis: Donnez moi le livre. Et il me dit: Prenez ce livre, & le dévorez: il vous causera de l'amertume dans le ventre; mais dans vôtre bouche, il sera doux comme du miel.

COMMENTAIRE.

On verra ci-aprés ce que c'est que ce mystére de Dieu. Il paroît en général que ce n'est autre chose que la glorification de l'Eglise, & la fin des persécutions qui avoient été prédites par les Prophétes en plusieurs endroits; car on peut dire que rien ne les a tant occupez, aprés le mystére de l'incarnation, & de la mort du Messie, que l'établissement de l'Eglise, & la conversion des peuples Gentils à l'Evangile. C'est ce qui se voit principalement dans tout ce qu'ils ont dit de la captivité de Babylone, du retour de cette captivité, & des tems qui l'ont suivi. Les guerres de Nabuchodonosor, & celles d'Antiochus Epiphanes contre l'Eglise Judaïque, furent des symboles de celles que l'Eglise Chrétienne devoit souffrir de la part des Payens; comme l'état qui suivit ces guerres, est la figure de ce qui devoit suivre les persécutions suscitées contre l'Eglise de JESUS-CHRIST.

℣. 8. AUDIVI VOCEM DE COELO. *Et la voix que j'avois entenduë du Ciel*, (*a*) (plus haut ℣. 4.) *me parla de nouveau, & me dit* de prendre le petit livre de la main de l'Ange. Je le lui demandai, (℣. 9.) & il me dit de le dévorer, & que ce livre me seroit doux dans la bouche, mais amer dans le ventre. La même chose étoit arrivée autrefois à Ezéchiel. Dieu lui fit manger un volume, qu'il lui présenta; (*b*) il le trouva doux comme le miel dans sa bouche: mais il n'est point dit qu'il l'ait senti amer dans ses entrailles. Aussi ne sent-on jamais dans les entrailles le goût des choses que l'on a mangées; si ce n'est lorsque cela cause des renvois. Le sens du goût réside uniquement sur la langue: mais quand on a

(*a*) *Grac.* Καὶ ἡ φωνὴ ἣν ἤκουσα ἐκ τοῦ οὐρανοῦ, πάλιν λαλοῦσα μετ' ἐμοῦ, &c.

(*b*) *Ezech.* III. 1. 2. 3.

10. *Et accepi librum de manu Angeli, & devoravi illum : & erat in ore meo tamquam mel dulce, & cum devorassem eum, amaricatus est venter meus :*

11. *Et dixit mihi : Oportet te iterùm prophetare gentibus, & populis, & linguis, & regibus multis.*

10. Je pris donc le livre de la main de l'Ange, & le dévorai, & il étoit dans ma bouche doux comme du miel ; mais aprés que je l'eus avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre.

11. Alors il me dit : Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les hommes de diverses langues, & devant plusieurs Rois.

COMMENTAIRE.

mangé quelque chose d'acre, & d'amer, assez souvent cela piquotte l'estomach, ou cause des nausées ; & c'est apparemment ce que saint Jean veut nous dire en cet endroit. La douceur que ce livre cause dans la bouche, marque la consolation que les gens de bien ont de voir la justice de Dieu éclatter, & sa vengeance s'éxercer contre les méchans. *Le juste se réjoüira lorsqu'il verra la vengeance*, dit le Psalmiste ; (*a*) *il lavera ses mains dans le sang du pécheur, & il dira : Certes il y a une récompense pour le juste ; certes il y a un Dieu qui le juge sur la terre.* Mais en même-tems ce livre lui cause de la douleur, ou des tranchées intérieurement ; pour marquer l'affliction qu'il ressent de voir la perte de tant de malheureux : (*b*) *Jusqu'à quand, Seigneur, serez-vous en colére ? Jusqu'à quand vôtre fureur sera-t'elle allumée ? Répandez vôtre indignation sur les peuples qui ne vous connoissent point. &c.* (*c*)

Autrement ce livre contenoit & les persécutions que l'Eglise devoit souffrir, & la victoire qu'elle devoit remporter contre ses ennemis. Ces deux objets, dont l'un est triste, & l'autre est consolant, sont marquez ici par la douceur que le livre cause dans la bouche, & par l'amertume qu'il produit étant dans l'estomach. (*d*) Les nourritures douces se changent souvent en bile, & en amertume : (*e*)

Dulcia se in bilem vertunt, stomachóque tumultum
Lenta feret pituita.

Avez-vous trouvé du miel, dit le Sage ; (*f*) *mangez-en avec modération, de peur que si vous en prenez trop, vous ne soyez obligé de le rejetter.*

℣. 11. OPORTET TE ITERUM PROPHETARE GENTIBUS. *Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, & devant les Rois ;* comme il fut dit à Jérémie : (*g*) *Je vous ai établi comme une ville forte,*

(*a*) *Psalm* LVII. 11.
(*b*) *Vide Riber. Cornel. Bossuet.*
(*c*) *Psal.* LXXVIII. 5.
(*d*) *Du Pin, hic.*
(*e*) *Horat. Sat. lib.* 2. *sat.* 2.
(*f*) *Prov.* XXV. 16.
(*g*) *Jerem.* I. 18. 19.

& une colomne de fer, & un mur d'airain sur toute la terre, contre les Rois de Juda, les Princes, les Prêtres, & le peuple. Et saint Paul (a) fut envoyé *pour porter le nom du Seigneur devant les nations, devant les Rois, & devant les enfans d'Israël.* Ainsi l'Apocalypse, ou la prophétie de saint Jean étoit non seulement pour les Fidéles, mais aussi pour les peuples Gentils. Il prophétisoit contre ces derniers, & annonçoit aux Chrétiens leur malheur, & leur délivrance; les persécutions qu'ils devoient souffrir, & la victoire qu'ils devoient remporter. Saint Victorin de Petavv dans son Commentaire sur ce livre, dit que saint Jean se voyant banni dans l'Isle de Patmos, & dans un âge fort avancé, espéroit voir bien-tôt la fin de ses travaux; mais que Dieu lui révéla qu'il falloit qu'il prophétisât encore devant les peuples, & devant les Rois; ce qui marquoit qu'il seroit bien-tôt rappellé, comme il arriva en effet.

CHAPITRE XI.

Saint Jean mesure le Temple. La sainte Cité abandonnée aux Gentils, pendant trois ans & demi. Deux Prophétes qui ont pouvoir dans tout le monde. Leur mort, leur résurrection. Malheur de la grande ville. Joye des Saints de ce que le regne de JESUS-CHRIST *est venu.*

℣. 1. *ET datus est mihi calamus similis virgæ, & dictum est mihi: Surge, & metire templum Dei, & altare, & adorantes in eo.*

℣. 1. ON me donna ensuite une canne semblable à une toise, & il me fut dit: Levez vous, & mesurez le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui y adorent.

COMMENTAIRE.

℣. 1. DATUS EST MIHI CALAMUS SIMILIS VIRGÆ. *On me donna une canne semblable à une toise.* L'Ange qui présenta le livre à manger à saint Jean, ne lui apprit rien de particulier. Il lui dit seulement que bien-tôt *le mystére de Dieu s'accompliroit, ainsi que les Prophétes l'avoient prédit.* Pour le reste il lui dit de scêller sa prophétie, & de ne la pas publier encore; qu'il le feroit dans la suite. Aprés cela on

(a) Act. IX. 15.

2. *Atrium autem quod est foris templum, ejice foras, & ne metiaris illud: quoniam datum est Gentibus, & civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus:*

2. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le, & ne le mesurez point; parce qu'il a été abandonné aux Gentils, & ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois:

COMMENTAIRE.

lui donne une toise, ou un bâton de mesure, (*a*) de même qu'autrefois à Ezéchiel, (*b*) pour mesurer le Temple, & l'Autel. Lorsqu'Ezéchiel prit les dimensions du Temple, qui étoit alors démoli, c'étoit pour donner aux Hébreux captifs des assûrances que ce saint Lieu seroit rétabli, & que la captivité finiroit dans le tems marqué par les Prophétes. Ici c'est à peu prés la même chose. Le Temple que saint Jean mesure, désigne l'Eglise. (*c*) Elle sera affligée, & persécutée; mais non pas profanée, ni détruite. Les Gentils entreront dans ses parvis extérieurs; ils se rendront maîtres de la ville sainte: mais ce ne sera que pour un tems; Dieu mettra fin à tous ces malheurs. Il paroît par toute la suite, que ceci regarde les persécutions des Payens contre l'Eglise, & particuliérement celle de Dioclétien. (*d*) C'est ce que nous allons faire voir plus en détail.

Metire Templum Dei, et Altare. *Mesurez le Temple de Dieu, & l'Autel, & ceux qui y adorent.* Le Temple est pris ici d'une maniére stricte, pour le Sanctuaire, le Saint, & le parvis des Prêtres, où étoit l'Autel des holocaustes. Pour le parvis du peuple, qui étoit au-dehors, & au-devant de celui des Prêtres, il ne le mesure pas, parce qu'il étoit abandonné à la profanation des Gentils.

Quand il est commandé à saint Jean de mesurer le Temple, *& ceux qui y adorent*, c'est-à-dire, les Prêtres, les Lévites, & ceux des Fidéles qui sont purifiez, & qui sont dignes d'entrer dans le parvis intérieur pour y offrir leurs sacrifices, ce n'est pas à dire qu'il mesure les hommes; mais il les compte, & prend les dimensions du lieu où ils sont. Lorsque saint Jean écrivoit, le Temple de Jérusalem ne subsistoit plus; il avoit été ruiné par les Romains environ trente-sept ans auparavant: mais il lui fut représenté comme subsistant, ainsi qu'à Ezéchiel; il y fut transporté en esprit, & Dieu le lui fit voir comme une représentation de l'Eglise Chrétienne.

(*a*) Il y a assez d'apparence que ce bâton lui fut donné par un Ange; & peut-être par le même Ange, qui lui avoit dit de manger le livre. Quelques Manuscrits portent: Ἔδωκέν μοι καλάμῳ ὅμοιον ῥάβδῳ, καὶ εἰστήκει ὁ ἄγγελος λέγων, ἔγειρε, &c. *Ita Steph. a. Cod. Mori, & Leicestr. Edit. aliq Syr.*

(*b*) *Ezech.* XL 3. *Calamus mensura.*

(*c*) *Ita Bossuet, Du Pin, Ribet. Corneh Men. Para Lagfoot. Cotter. Cluver. Durham. Forer & alii plures.*

(*d*) Voyez M. Bossuet sur ce Chapitre.

3. *Et dabo duobus testibus meis, & prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amictis saccis.*

3. Mais j'ordonnerai à mes deux témoins, & ils prophétiseront couverts d'un sac, durant mille deux cens soixante jours.

COMMENTAIRE.

℣. 2. ATRIUM QUOD EST FORIS TEMPLUM, (*a*) EJICE FORAS. *Pour le parvis qui est hors du Temple, laissez-le, & ne le mesurez point.* Ce parvis faisoit partie du Temple pris dans son tout; mais il étoit extérieur au lieu sacré. Il désignoit les Eglises matérielles, qui dans la Religion Chrétienne ne sont regardées que comme un accessoire, & comme choses dont en rigueur le culte spirituel, & véritable que JESUS-CHRIST est venu établir sur la terre, pourroit se passer, & dont il s'est effectivement passé pendant assez long-tems. Dans les premiers tems lorsqu'on demandoit aux Martyrs où étoit leur Temple, ils répondoient qu'il étoit par tout; que Dieu remplit le Ciel, & la terre; qu'en tous lieux ceux qui ont le cœur pur, lui rendent l'honneur, & la gloire qui lui sont dûës. (*b*) On prétend qu'il n'y a point eu de Temples publics parmi les Chrétiens, que vers l'an 230. de JESUS-CHRIST, aprés Tertullien, & la persécution de Sévére. Ainsi on ne doit pas être scandalisé que Dieu permette que les Payens les démolissent sous Dioclétien. (*c*) Ce n'est point en cela que consiste le vrai Temple de Dieu; c'est la foi, c'est le culte intérieur, c'est la charité dont Dieu fait cas, & qu'il conserve dans ses Fidéles, pendant qu'il abandonne aux persécuteurs la pierre, & le bois des Eglises matérielles.

CIVITATEM SANCTAM CALCABUNT MENSIBUS QUADRAGINTA DUOBUS. *Ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois;* ou pendant trois ans & demi. En effet depuis la persécution commencée en 303. le 23. Février, jusqu'au commencement de Constantin en 305. au 25. Juillet, il y a trois ans & demi. Constantin tout au commencement de son empire, fait une Ordonnance pour les Chrétiens. (*d*) Trois mois aprés que Constantin eut été déclaré Empereur, Maxence ayant pris le même titre à Rome, ordonna aussi de cesser la persécution contre les Chrétiens. (*e*)

(*a*) *Grec.* Τὴν αὐλὴν τὴν ἔξωθεν τοῦ ναοῦ, ἔκβαλε ἔξω. *Alii plures:* Τὴν αὐλὴν τὴν ἐξωθεν τοῦ ναοῦ ἔκβαλε ἔξω. *Ita Alex Steph a Cov. 2. Sin. Hunt 1. Biroc. Syr. Arab. Arcth. Ieronym. Victorin. Vulg. Alii optimè.*

(*b*) Voyez les Actes du martyre de saint Justin, & de ses Compagnons. Et ceux de sainte Seraphie.

(*c*) En 303. la persécution commença le 23. Fevrier, par la démolition des Eglises. Voyez le Livre *De Morte persecutorum*, & *Euseb. lib.* X. *cap.* 4. *Lib.* 8. *cap* 2. Ἐκωλύετο δὲ καθ' ἡμᾶς ἅπαντα, ὁπόσα τῷ μὲν προσκυνητῷ θεῷ ἔτυπε τὸ ὕψος εἰς ἔδαφος ἀυτοῖς θεμελίοις καθαιρούμενα, ἔτι δὲ σάββατα καὶ ἱερὰς γραφὰς καὶ μίσους ἀγορὰς καὶ παρεδιδόμεθα ἀυτοῖς ἐπιδεικνυμένοις ὀφθαλμοῖς.

(*d*) *Lactant. seu alius de Morte persecutorum, cap.* 24. *Institut. lib.* 1. *cap.* 1. *Surius* 31. *Jul pag.* 361. *Socrat. lib* 1.

(*e*) *Euseb. lib.* 8. *cap.* 14. *Hist. Eccl.*

℣. 3. DABO DUOBUS TESTIBUS MEIS. *J'ordonnerai à mes deux témoins*, où *à mes deux Martyrs, qui sont couverts d'un sac*, qui vivent dans la douleur, dans l'humiliation, dans le deüil, dans la pénitence, *& ils prophétiseront durant mille deux cens soixante jours*; c'est-à dire, pendant les trois ans & demi de persécution dont il vient de parler. Il s'en faut environ dix-huit jours (*a*) qu'il n'y ait trois ans & demi, dans mille deux cens soixante jours: mais il faut savoir que saint Jean se sert ici de la supputation qui étoit en usage parmi les Hébreux pour le sacré; maniére qu'ils avoient prise des anciens Prophétes, qui dattoient ordinairement leurs prophéties suivant le cours de l'année sainte. Or en ce tems-là les Juifs avoient des mois lunaires à trente jours l'un, pour la célébration de leurs fêtes. Voyez nôtre Dissertation sur la Chronologie, à la tête de la Génése.

Au reste ces deux témoins, suivant nôtre hypothése, ne marquent pas deux personnes particuliéres; ils désignent la totalité des Martyrs, qui confessérent JESUS-CHRIST durant la persécution de Dioclétien. Il en mourut en Orient, & en Occident; il en mourut du nombre des Gentils convertis, & des Chrétiens hébraïzans. Deux peuples étoient réünis dans l'Eglise de JESUS-CHRIST; les deux témoins marquent ces deux peuples. Les uns rendirent témoignage à la vérité, en abandonnant leurs biens; les autres, en livrant leur vie. Les uns étoient dans le Clergé; & les autres dans l'état des Laïcs. JESUS-CHRIST eut des témoins, & des Martyrs, des colomnes de l'Eglise, & des Prophétes dans tous les états. Le nom de *Prophéte* en cet endroit, marque un homme rempli de l'Esprit de Dieu, prêchant sa parole, rendant témoignage à la vérité.

La ville sainte au milieu de laquelle ils prophétisent, est l'Eglise. Elle est abandonnée aux Gentils, aux persécuteurs, pour trois ans & demi. Ils la foulent aux pieds, & en profanent la sainteté extérieure: mais Dieu ne permet pas qu'ils prévalent contre le Sanctuaire, ni contre le Temple intérieur. Les Saints demeurent victorieux au milieu des persécutions; le sang des Martyrs devient la semence des Chrétiens; l'Eglise ne fut jamais plus glorieuse, ni plus pure que dans le tems qu'elle fut la plus persécutée.

La durée de trois ans & demi de persécution, se remarque dans celle qu'Antiochus Epiphanes fit aux Juifs sous les Maccabées, (*b*) & qui fut une figure de celle de Dioclétien contre les Fidéles. Saint Jean ci-aprés Chap. XII. 6. 14. dit que l'Eglise persécutée sera nourrie, & retirée

(*a*) Les trois ans & demi contiennent 1278. jours.

(*b*) *Dan.* XIII. 7.

4. *Hi sunt duæ olivæ, & duo candelabra, in conspectu Domini terræ stantes.*

5. *Et si quis voluerit eos nocere, ignis exiet de ore eorum, & devorabit inimicos eorum: & si quis voluerit eos ladere, sic oportet eum occidi.*

4. Ce sont deux oliviers & deux chandeliers posez devant le Seigneur de la terre.

5. Que si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis; & celui qui les voudra offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte.

COMMENTAIRE.

dans le désert pendant *un tems, des tems, & la moitié d'un tems*, ou, *mille deux cens soixante jours*, qui font trois ans & demi, à prendre les mois à trente jours l'un, comme les Juifs les prenoient alors, au moins pour le sacré. Voyez aussi le Chap. XIII. 5. où la guerre qu'on fera aux Saints, doit durer quarante-deux mois; ce qui revient toûjours à mille deux cens soixante jours, ou à trois ans & demi.

Les Peres, & les Interprétes (*a*) ont entendu communément par ces deux Prophétes, Hénoch, & Elie; & nous ne doutons point qu'à la fin du monde, & avant le Jugement dernier, ils ne doivent paroître réellement dans l'Eglise, pour soutenir les Fidéles contre les violences de l'Ante-Christ. Mais avant que cela arrive en réalité, il est arrivé souvent en figure dans la personne des saints Personnages, qui durant les diverses persécutions de l'Eglise, ont signalé leur foi, & leur courage contre les ennemis de la vérité.

℣. 4. HI SUNT DUÆ OLIVÆ. *Ce sont deux oliviers, & deux chandeliers posez devant le Seigneur de la terre.* Ce passage est imité de Zacharie, (*b*) où ce Prophéte parlant de Zorobabel, & de Josué, dont le premier étoit Chef, & l'autre Grand-Prêtre de la nation des Juifs, dit qu'ils lui furent représentez en vision sous l'idée de deux chandeliers à sept branches, chargez de sept lampes, dans lesquelles couloit l'huile de deux oliviers placez à côté d'elles. Les deux témoins, ou en général les Martyrs, dont parle ici saint Jean, sont à l'égard de l'Eglise de JESUS-CHRIST, ce qu'étoient Zorobabel, & Josué à l'égard du peuple Juif revenu depuis peu de la captivité de Babylone. Ils conduisent, ils instruisent, ils soutiennent, ils fortifient les Fidéles; & Dieu par sa puissance les défend contre tous ceux qui voudroient leur nuire.

℣. 5. SI QUIS VOLUERIT EOS NOCERE. *Si quelqu'un veut leur nuire, il sortira de leur bouche un feu, &c.* Une des preuves les plus sen-

(*a*) *Ambros. in Psal.* XLV. 10. *Berengaud. Aretb. Ausbert. Hayme, Richard Hugo. Dionys. Vat Cornel. Vieg. Riber. Alii. Vide & Tertull. lib. de Anima, Et Ieronym. ad Marcellam. Ambrosiast. in* 1. *Cor.* IV. *August. de Genes. ad Lit. lib.* 6. *cap.* 9. *Gregor. lib.* 9. *Moral. cap.* 3.

(*b*) *Zachar.* IV. 14.

6. Hi habent potestatem claudendi cœlum, ne pluat diebus prophetiæ ipsorum: & potestatem habent super aquas, convertendi eas in sanguinem: & percutere terram omni plaga quotiescumque voluerint.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluye durant le tems qu'ils prophétiseront: & ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, & de frapper la terre de toute sorte de playes, toutes les fois qu'ils voudront.

COMMENTAIRE.

sibles de la protection de Dieu sur son Eglise, est la maniére dont il la conserva au milieu de cette conspiration générale de toutes les Puissances de la terre à la détruire. Dieu mit des bornes à la violence, & à la fureur de ses ennemis; il suscita le zéle de ses témoins, pour leur résister, & il les revêtit de force, pour s'opposer à eux comme un mur d'airain. Pendant le plus fort de la persécution, combien de grands Evêques sont demeurez intrépides au milieu de leurs troupeaux, couverts en quelque sorte par une main invisible qui les garantissoit? D'autres ont été pris, ont confessé, ont été mis dans les prisons, & en sont enfin glorieusement sortis, aprés les persécutions. Une infinité d'autres ont donné leur sang, ou ont abandonné leurs biens, ou se sont retirez dans des solitudes, pour ne pas perdre la foi.

Au milieu de cette horrible tempête, les Chrétiens faisoient des miracles, qui chargeoient de confusion leurs persécuteurs. Dieu favorisoit plusieurs Martyrs du don de prophétie; il faisoit éclatter sa vengeance contre les délateurs, & contre les ministres de la cruauté des Empereurs. Le Saint Esprit nous a voulu marquer tout cela par ces mots: *Si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu, qui dévorera leurs ennemis;* comme quand Elie fit descendre le feu sur ceux qui venoient pour le prendre; (*a*) *& celui qui les voudra offenser, sera tué de cette sorte*, par le feu du Ciel; comme les deux cens cinquante hommes qui se soulevérent contre Moyse & Aaron dans le désert. (*b*) *Ils ont le pouvoir de fermer le Ciel, & d'empêcher que la pluye n'en tombe;* ainsi que fit Elisée, pour punir les crimes d'Achab. (*c*) Enfin *ils ont le pouvoir de changer l'eau en sang, & de frapper la terre de toute sorte de playes;* comme fit Moyse dans l'Egypte. (*d*) Tout cela marque le don des miracles, qui étoit alors fréquent dans l'Eglise. Saint Jean fait une allusion continuelle aux plus fameux miracles de l'ancien Testament.

℣. 7. CUM FINIERINT TESTIMONIUM SUUM. (*e*) *Aprés qu'ils*

(*a*) 4 *Reg.* I. 10. 12.
(*b*) *Num.* XVI. 35.
(*c*) 3. *Reg.* XVII. 1. *Jacobi* V. 17.
(*d*) *Exod.* VII. VIII. IX. X. XI. XII.

(*e*) Ὅταν τελέσωσι τὴν μαρτυρίαν αὐτῶν. *Arab. Prophetiam. Æthiop. Testimonium & prophetiam. Hippolyt.* Τὸν δρόμον τῆς τοῦ μαρτυρίου. *Cursum & prophetiam.*

7. *Et cùm finierint testimonium suum, bestia quæ ascendit de abysso, faciet adversùm eos bellum, & vincet illos, & occidet eos.*

8. *Et corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magnæ, quæ vocatur spiritualiter Sodoma, & Ægyptus, ubi & Dominus eorum crucifixus est.*

7. Et aprés qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra, & les tuëra :

8. Et leurs corps demeureront étendus dans les ruës de la grande ville, qui est appellée spirituellement Sodome & Egypte, où leur Seigneur même a été crucifié.

COMMENTAIRE.

auront achevé de rendre leur témoignage, & d'annoncer les véritez de la Religion, *la bête qui monte de l'abime*, le démon, (*a*) *leur fera la guerre, les vaincra, & les tuëra.* La persécution fut à un tel point, que les ennemis de JESUS-CHRIST crurent en avoir aboli le nom. En effet l'on en flatta les Empereurs Dioclétien, & Maximien ; & on a trouvé des inscriptions en Espagne, qui leur attribuoient l'honneur d'avoir exterminé le Christianisme. Voici l'abrégé de ces inscriptions : *Aux Empereurs Dioclétien, & Maximien, pour avoir étendu l'Empire Romain, éteint le nom des Chrétiens qui détruisoient l'Etat, aboli leur superstition par toute la terre, & augmenté le culte des Dieux.*

℣. 8. CORPORA EORUM JACEBUNT IN PLATEIS (*b*) CIVITATIS. *Leurs corps demeureront étendus dans les ruës de la grande ville.* Comme il a nommé ci-devant l'Eglise *la ville sainte*, ainsi il appelle en cet endroit le Paganisme *la grande ville*, nommée spirituellement, c'est-à-dire, dans le sens allégorique, (*c*) *Sodome, & Egypte, où leur Seigneur a été crucifié.* (*d*) Il sembleroit que par ces derniers mots, saint Jean auroit voulu désigner Jérusalem. Mais depuis sa destruction sous Tite, jusqu'au tems où l'on peut présumer que saint Jean fait allusion en cet endroit, Jérusalem n'a pû être nommée la grande ville. De plus en rigueur JESUS-CHRIST n'a pas été crucifié au dedans, mais au-dehors de Jérusalem : *Extra portam passus est*; *Hebr.* XIII. 12. & dans le tems dont nous parlons, Jérusalem n'étoit presque peuplée que de Payens.

Il vaut donc mieux l'entendre de la ville de Rome, où saint Pierre, saint Paul, & tant d'autres Martyrs ont été crucifiez, & martyrisez, & où JESUS-CHRIST l'a été aussi en quelque sorte avec eux, comme les Anciens nous l'apprennent expressément, en parlant du martyre de saint

(*a*) Ci-devant Chap. IX. 1. 2. Ci-aprés Ch. XIII. 1. & XVII. 8.

(*b*) *Grec. In platea.* Ἐπὶ τῆς πλατείας πόλεως.

(*c*) Πνευματικῶς Σόδομα καὶ Αἴγυπτος. *Arethas.* Πνευματικῶς, κατὰ ἀλληγορίαν.

(*d*) *Dominus eorum. Grec. Dominus noster.* Κύριος ἡμῶν ἐσταυρώθη, *Alii plures :* Κύριος αὐτῶν. *Ita Steph. 11. Alex. Cov. Sin. Barec. Petav. Hunt. Compl. Syr. Arab. Æthiop. Areth. &c.*

9. *Et videbunt de tribubus, & populis, & linguis, & Gentibus, corpora eorum per tres dies & dimidium: & corpora eorum non sinent poni in monumentis.*

9. Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues, & de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours & demi, sans vouloir permettre qu'on les mette dans le tombeau.

COMMENTAIRE.

Pierre. (*a*) Enfin la ville de Jérusalem, lorsque JESUS-CHRIST y fut condamné, étant aux Romains, conduite par un Gouverneur Romain, le Sauveur ayant été condamné, & exécuté par les Romains; il est vrai à la lettre qu'il est mort dans la grande ville, c'est-à-dire, dans le grand Empire, appellé spiriruellement *Sodome*, à cause de ses déréglemens; & *Egypte*, à cause des persécutions qu'il a suscitées contre les Saints.

℣. 9. VIDEBUNT DE TRIBUBUS, ET POPULIS... CORPORA EORUM PER TRES DIES ET DIMIDIUM. *Les hommes de diverses tribus verront leurs corps trois jours & demi* abandonnez, sans sépulrure, & personne n'osera entreprendre de la leur donner. Il y alloit souvent de la vie de vouloir donner la sépulture aux corps des Martyrs. Les Payens qui savoient le respect que les Chrétiens portoient aux Reliques des Saints, faisoient ce qu'ils pouvoient pour leur enlever la consolation de les posséder, & de les révérer. Ils les jettoient dans la mer; ils les exposoient aux animaux carnaciers; ils les réduisoient en cendres; il les mêloient avec les corps des Payens, & des scélérats, afin qu'ils ne les pûssent discerner. (*b*) Saint Jean dans tout ce passage attribuë aux deux témoins, ce qui étoit commun à tous, ou à presque tous les Martyrs.

Le nombre de trois jours & demi, marqué en cet endroit, & encore répété au ℣. 11. n'est pas sans mystére. Il revient dans le stile des Prophétes, à trois ans & demi; ce qui est, comme nous l'avons dit, (*c*) le terme de la persécution de Dioclétien. Mais comme le saint Apôtre a représenté la multitude des Martyrs sous le nom de deux témoins, il a aussi exprimé la durée des outrages qu'on a faits à leurs corps, pendant toute la persécution, par le nombre de trois jours & demi, qui répondent à trois ans & demi. Il ne pouvoit pas s'exprimer autrement, s'il vouloit continuer dans son allégorie. On peut laisser des corps deux ou trois jours sans sépulture; mais on ne les laissera pas trois ans & demi au milieu d'une ville, sans les enterrer.

℣. 10. INHABITANTES TERRAM GAUDEBUNT SUPER ILLOS,

(*a*) Voyez ce que j'ai remarqué sur 2. *Petr.* I. 14.

(*b*) Voyez les Actes de saint Taraque, dans Baron. an. 290.

(*c*) *Sup* ℣. 2. 3.

Les

10. *Et inhabitantes terram gaudebunt super illos, & jucundabuntur, & munera mittent invicem, quoniam hi duo Propheta cruciaverunt eos, qui habitabant super terram.*

11. *Et post dies tres & dimidium, spiritus vitæ à Deo intravit in eos. Et steterunt super pedes suos, & timor magnus cecidit super eos, qui viderunt eos.*

10. Les habitans de la terre leur insulteront en cet état, ils en feront des réjoüissances, & ils s'envoyeront des présens les uns aux autres, parce que ces deux Prophétes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre.

11. Mais trois jours & demi aprés, Dieu répandit en eux un esprit de vie : ils se relevérent sur leurs pieds; & ceux qui les virent, furent saisis d'une grande crainte.

COMMENTAIRE.

Les habitans de la terre leur insulteront en cet état. Les Payens insultoient aux Fidéles jusqu'aprés leur mort, outrageant leurs corps en mille maniéres. Ils regardoient comme un triomphe le renversement des Eglises, & les tourmens des innocens. *Ils s'envoyoient mutuellement des présens*, comme il se pratiquoit dans les fêtes, (*a*) & dans les réjoüissances. Ils se sentoient comme déchargez d'un grand poids, quand on faisoit mourir quelque Chrétien, dont la vie austére, & réglée condamnoit leur dissolution, & leurs désordres. C'est ce qu'il veut marquer par ces mots : *Parce que les deux Prophétes avoient fort tourmenté ceux qui habitent sur la terre.* Voyez ce que dit la Sagesse, en parlant des impies, qui complottent la perte de l'homme de bien : (*b*) *Opprimons-le, parce qu'il est contraire à nos œuvres, qu'il nous reproche les violemens de la Loi, & qu'il diffame nôtre conduite. Il tourne en ridicule nos pensées, & nos occupations : il nous est insupportable même à voir, parce que sa vie est différente de la nôtre.*

℣. 11. POST TRES DIES ET DIMIDIUM, SPIRITUS VITÆ. *Trois jours & demi aprés, Dieu répandit en eux un esprit de vie.* Dans le stile des Prophétes, (*c*) l'état de mort, le tombeau, la poussiére, les ténébres de la mort, marquent le tems de disgraces, & de persécutions ; & au contraire la résurrection, le retour du tombeau, se relever de la poussiére, reprendre l'esprit de vie, marquent la paix, & la prospérité, qui succédent à ces disgraces, & à ces persécutions. (*d*) Saint Jean veut donc marquer ici qu'aprés les trois jours & demi, qui sont en cet endroit les mêmes que les trois ans & demi des versets précédens, la paix sera renduë à l'Eglise, comme elle le fut en effet par Constantin, quoique

(*a*) *Esther.* IX. 18. 19. 22.
(*b*) *Sap.* II. 3. 12.
(*c*) *Ezech.* XXXVII. *Thren.* III. 6. *Dan.* XII. 2. *Baruc.* III. 4. 11.
(*d*) *Vide Judic.* XV. 19. 2. *Reg.* XII. 3. *Psal.* LX. 10. LXXXIV. 7. CXVIII. *sæpius.*

12. *Et audierunt vocem magnam de cœlo, dicentem eis: Ascendite huc. Et ascenderunt in cœlum in nube: & viderunt illos inimici eorum.*

13. *Et in illa hora factus est terræ motus magnus, & decima pars civitatis cecidit: & occisa sunt in terra motu nomina hominum septem millia: & reliqui in timorem sunt missi, & dederunt gloriam Deo cœli.*

13. Alors ils entendirent une puissante voix qui venoit du ciel, & qui leur dit: Montez ici. Et ils montérent au ciel dans une nuée, à la vûë de leurs ennemis.

13. A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre; la dixiéme partie de la ville tomba, & sept mille hommes périrent dans ce tremblement de terre; & les autres étans saisis de frayeur, rendirent gloire au Dieu du ciel.

COMMENTAIRE.

cette paix ne fut pas tout d'un coup entiére, ni universelle. Mais celui qui devoit achever ce grand ouvrage, fut reconnu Empereur, & commença à faire des Edits favorables à la Religion Chrétienne, dès le commencement de son empire. (*a*)

℣. 12. AUDIERUNT VOCEM MAGNAM DE COELO. *Ils entendirent une puissante voix qui venoit du Ciel,* & qui les invitoit à y monter. Ils y montérent à la vûë de leurs ennemis. Les Payens ne furent pas témoins sans doute de la glorification des Martyrs dans le Ciel; mais ils virent avec admiration la constance dans laquelle ils mouroient, & la joye que leur causoit la ferme espérance d'aller joüir dans le Ciel des couronnes éternelles. C'étoit-là en quelque sorte les voir monter au Ciel dans une nuée. Leur mort étoit une béatitude anticipée. Des supplices soufferts avec tant de constance pour une si bonne cause, aprés une vie si pure, ne pouvoient être récompensez que par un bonheur éternel.

℣. 13. IN ILLA HORA (*b*) FACTUS EST TERRÆ MOTUS MAGNUS. *A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre.* Dés que Constantin eut été reconnu Empereur, tout l'Empire fut comme saisi d'étonnement. Les autres Empereurs virent avec effroi ce jeune Prince s'élever contre eux. Cela produisit des guerres. *La dixiéme partie de la ville tomba, & sept mille hommes* (*c*) *périrent dans ce tremblement de terre.* La grande ville marque l'Empire, comme nous l'avons dit sur le ℣. 8. En 305. pendant le fort de la persécution, Galére engagea Hercule, & Dioclétien à quitter l'Empire. Ils le quittérent tous deux le premier de May de cette année; Dioclétien à Nicomédie, & Hercule à Milan.

(*a*) Voyez Lactance, *De Morte Persecutor.* & *Instit. lib.* 1. *cap.* 1. *Socrat. lib.* 1. *Histor.*

(*b*) Ἐν ἐκείνῃ τῇ ὥρᾳ. *Alii plures:* Ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ. *Ita Steph. a. 11. 12. Baroc. Petav.* 2. *Hunt.* 1. *Cov.* 2. *Sin. Arab. Areth.*

(*c*) *Occisa sunt nomina hominum septem millia.* Voyez la même expression ci-devant *Apoc.* III. 4. *Act.* I. 15. *Nomina* est mis pour *capita.*

14. *Va secundum abiit, & ecce va tertium veniet citò.*

15. *Et septimus Angelus tubâ cecinit: & facta sunt voces magnæ in cœlo dicentes: Factum est regnum hujus mundi Domini nostri & Christi ejus, & regnabit in sæcula sæculorum: Amen.*

14. Le second malheur est passé, & le troisiéme viendra bien tôt.

15. Alors le septiéme Ange sonna de la trompette, & on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient: Le regne de ce monde a passé à nôtre Seigneur, & à son CHRIST, & il regnera dans les siécles des siécles. Amen.

COMMENTAIRE.

Le même jour Constance pere de Constantin, & Galére sont déclarez Augustes. Constance prend le gouvernement des Gaules, de l'Espagne, & de l'Angleterre. Constantin son fils demeure comme en ôtage auprés de Galére. En 306. Constantin s'échappe, & vient trouver son pere Constance en Angleterre. Constance meurt le 25. de Juillet, & le même jour Constantin est déclaré Auguste, & fait d'abord une Ordonnance favorable aux Chrétiens. Voilà la fin des trois ans & demi de persécutions.

Aprés cela suivit le tremblement de terre dont parle ici saint Jean. Ce n'est autre chose que les mouvemens que l'on vit dans l'Empire aussi-tôt aprés l'élévation de Constantin. En 306. le 28. Octobre, Maxence s'empare de Rome, & de l'Italie, prend le titre d'Auguste, & le rend à Hercule son pere, qui l'avoit quitté l'année précédente. Le César Sévére vient attaquer Maxence, & assiéger Rome: mais la plûpart de ses soldats l'ayant abandonné, il fut obligé de se retirer, & de s'enfermer dans Ravenne. Il se rendit à Maximien Hercule, qui le fit mourir bien-tôt aprés. En 307. Galére, & Maximien Hercule vinrent en Italie pour ôter l'Empire à Maxence: mais Galére fut obligé de se retirer, ayant été abandonné d'une grande partie de ses troupes. Tous ces mouvemens sont trés-bien représentez par le tremblement de terre de la grande ville, & par la chûte de la dixiéme partie de ses murs, qui écrasérent sept mille de ses habitans.

℣. 14. VÆ SECUNDUM ABIIT. *Le second malheur est passé.* Le premier est marqué au Chap. VIII. 13. & suivans, jusqu'au Chap. IX. 12. Le second tient depuis le Chap. IX. 12. jusqu'ici. Le troisiéme commence ici, ℣. 15. & continuë jusqu'au Chap. XX. M. Bossuet Evêque de Meaux, ne le fait commencer qu'au Chapitre XVIII. & continuer au Chapitre XIX.

℣. 15. SEPTIMUS ANGELUS TUBA CECINIT. *Le septiéme Ange sonna de la trompette.* Voici le dernier signal des sept Anges marquez au Chap. VIII. 2. Le premier sonne de la trompette au Chap. VIII. 7. le second, au même Chap. ℣. 8. le troisiéme, là-même, ℣. 10. le quatriéme

16. *Et viginti-quatuor seniores, qui in conspectu Dei sedent in sedibus suis, ceciderunt in facies suas, & adoraverunt Deum, dicentes:*

17. *Gratias agimus tibi, Domine, Deus omnipotens, qui es, & qui eras, & qui venturus es: quia accepisti virtutem tuam magnam, & regnasti.*

18. *Et iratæ sunt gentes, & advenit ira tua, & tempus mortuorum judicari, & reddere mercedem servis tuis Prophetis, & Sanctis, & timentibus nomen tuum pusillis & magnis, & exterminandi eos qui corruperunt terram.*

16. En même tems les vingt-quatre vieillards, qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu, tombérent sur leurs visages, & adorérent Dieu, en disant:

17. Nous vous rendons graces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, & qui devez venir, de ce que vous êtes entré en possession de vôtre grande puissance, & de vôtre regne.

18. Les nations se sont irritées, & le tems de vôtre colére est arrivé; le tems de juger les morts, & de donner la récompense aux Prophétes vos serviteurs, & aux Saints, & à ceux qui craignent vôtre nom, aux petits, & aux grands, & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

COMMENTAIRE.

me, au ℣. 12. du même Chap. VIII. le cinquiéme, au Chap. IX. 1. le sixiéme, au même Chapitre, ℣. 13. Enfin le septiéme fait ici sa fonction. Mais au lieu que les premiers n'annonçoient que des malheurs, celui-ci prédit la victoire de JESUS-CHRIST, & de son Eglise. *On entendit de grandes voix dans le Ciel, qui disoient: Le regne de ce monde a passé à nôtre Seigneur,* (a) *à son Christ.* Lorsque Constantin fut déclaré Auguste, le regne de JESUS-CHRIST dans l'Eglise commença. Il s'affermit à mesure que ce Prince abattit ses compétiteurs. Il fut enfin parfaitement tranquille; & la paix fut entiére dans toute l'Eglise, aprés la défaite de Licinius en 323. Sous Constantin on vit les peuples entiers embrasser le Christianisme; la Croix fut arborée par tout; par tout on bâtit des Eglises, & l'idolâtrie tomba dans l'opprobre, & dans le mépris. Le Ciel, & la terre retentirent des loüanges de Dieu, & de cantiques d'actions de graces; ℣℣. 16. 17.

℣. 18. ET IRATÆ SUNT GENTES. *Les nations se sont irritées, & le tems de vôtre colére est arrivé.* Le tems de la paix de l'Eglise ne fut pas un tems de paix pour tout le monde. La justice de Dieu qui avoit éprouvé son Eglise, & qui avoit permis que les Payens la persécutassent pendant un si long tems; cette même justice se tourna enfin contre les persécuteurs, & leur fit sentir toute la pesanteur de son bras. La division se mit entre les Empereurs, qui étoient alors au nombre de quatre: Ga-

(a) Ἐγένετο αἱ βασιλεῖαι τοῦ κόσμου τοῦ Κυρίου ἡμῶν. *Alii plurimi:* Ἐγένετο ἡ βασιλεία τοῦ κοσμοῦ, *&c. Ita Vulg. Syr. Arab. Æthiop. Arethas. Steph. a. 11. 15. Alex. &c.*

19. *Et apertum est templum Dei in cœlo : & visa est Arca testamenti ejus in templo ejus, & facta sunt fulgura, & voces, & terræ motus, & grando magna.*

19. Alors le temple de Dieu s'ouvrit dans le ciel, & on vid l'Arche de son alliance dans son temple, & il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre, & une grosse grêle.

COMMENTAIRE.

lére, & Constantin, Maxence, & Maximien Hercule. Nous avons vû sur le ℣. 13. les efforts inutils du César Sévére, & de Galére contre Maxence. Maximien Hercule voulut dépoüiller Maxence son propre fils. Galére fit Auguste *Licinius*, en 307. L'année suivante Maximin prit la même qualité. Presqu'en même-tems Aléxandre se fit déclarer Empereur en Afrique. Tous ces Empereurs sont détruits les uns aprés les autres, & Constantin demeure seul maître de l'Empire.

Maximien Hercule ayant voulu ôter l'Empire, & la vie à Constantin, est prévenu, & réduit à s'étrangler. Maximin en 311. accablé de douleurs, & prêt de mourir, fait un Edit solemnel pour appaiser la persécution, & meurt peu de tems aprés. Aléxandre est défait, & tué en Afrique par les troupes de Maxence. En 312. Constantin défait les troupes de Maxence en quatre combats divers, & Maxence se noye dans le Tibre. Maximin, autre fameux persécuteur de l'Eglise, fut vaincu en 313. par Licinius d'une maniére que l'on crut miraculeuse, ses troupes n'ayant fait aucune résistance, quoique beaucoup supérieures en nombre à celles de Licinius. Enfin Licinius, qui tandis qu'il fut uni avec Constantin, avoit toûjours paru favorable à la Religion Chrétienne, se déclara contre elle, (*a*) & se broüilla avec Constantin, qui le battit d'abord en 314. à Cibales en Hongrie, & le défit enfin entiérement par mer, & par terre en 323. Il fut relégué à Thessalonique, & étranglé en la même année. Ainsi se vérifia ce que saint Jean dit en cet endroit, *que le tems de la colére de Dieu arriva, & le tems de juger les morts*, ou de venger la mort des Martyrs; *de donner la récompense aux Prophétes, & aux Saints, aux petits, & aux grands; & d'exterminer* les tyrans, les persécuteurs, *qui ont corrompu la terre* par leurs cruautez, & leurs crimes abominables; car tous ces Empereurs ennemis de l'Eglise, étoient trés-corrompus, comme les Historiens nous l'apprennent.

℣. 19. ET APERTUM EST TEMPLUM DEI IN COELO. *Le Temple de Dieu s'ouvrit dans le Ciel; & on vit l'Arche d'Alliance dans son Temple.* L'Eglise de JESUS-CHRIST est figurée par le Temple de Dieu qui est dans le Ciel; & l'Arche d'Alliance est le symbole de l'Evangile.

(*a*) Voyez *Euseb. lib. x. cap. 8. pag. 395. 396. 397. Hist. Eccles.*

Le Temple ouvert marque la liberté de professer publiquement la Religion Chrétienne ; l'Arche dans le Temple désigne la prédication publique de l'Evangile. Tout cela se vit avec éclat sous Constantin. Par tout on rétablit les anciennes Eglises, & on en érigea de nouvelles ; par tout on vit des Edits favorables au Christianisme ; par tout l'Evangile fut prêché, & reçû avec respect.

Saint Jean semble faire ici allusion à ce qui se passoit sous les derniers Rois de Juda, dont quelques-uns fermérent le Temple ; en sorte que les Prêtres n'y faisoient plus aucune fonction : mais lorsqu'un Prince pieux, comme Ezéchias, ou Josias, montoit sur le trône, on ouvroit d'abord le Temple du Seigneur, & les Prêtres y reportoient l'Arche (*a*) qu'ils en avoient ôtée : (*b*) *Ponite Arcam in Sanctuario Templi ; ... nequaquam enim eam ultrà portabitis.* On a fait voir ailleurs, (*c*) que l'Arche d'Alliance n'avoit pas été remise dans le second Temple bâti depuis la captivité, & qu'apparemment elle n'a jamais été retrouvée, ni tirée du lieu où Jérémie l'avoit cachée avant la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Voyez *Maccab.* II. 4... 9. *L'Evangile éternel*, (*d*) placé dans l'Eglise de Jesus-Christ, y a avantageusement suppléé. *Les éclairs, les tonnerres, le tremblement de terre*, (*e*) *& la grêle* qui accompagnérent ce grand événement, marquent les guerres, & les troubles qui agitérent l'Empire, pendant que Constantin rétablissoit la paix dans l'Eglise.

(*a*) 2. *Par.* XXXIV. 4. 7. 8. 2. *Par.* XXIX. 3.

(*b*) 2. *Par.* XXXV. 3.

(*c*) Dissertation, si l'Arche a été dans le second Temple ; à la tête des Maccabées, pag XXIII.

(*d*) *Apoc.* XIV. 6.

(*e*) Le Grec l'omet dans plusieurs Exemplaires Manuscrits. *Steph. a. n. 15. Seidel. Leicester. Mori.*

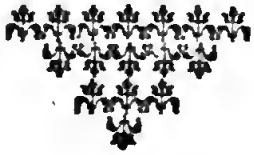

CHAPITRE XII.

Femme revêtuë du Soleil. Dragon roux à sept têtes. L'enfant de la femme enlevé au Ciel. Elle se retire dans le désert pendant trois ans & demi. Combat de S. Michel contre le dragon. Victoire de S. Michel. Le dragon poursuit la femme dans le désert. Fleuve englouti dans la terre. Fureur du dragon contre les Saints.

℣. 1. *ET signum magnum apparuit in cœlo: Mulier amicta sole, & luna sub pedibus ejus, & in capite ejus corona stellarum duodecim.*

℣. 1. IL parut encore un grand prodige dans le ciel : c'étoit une femme revêtuë du soleil, qui avoit la lune sous ses pieds, & une couronne de douze étoiles sur sa tête.

COMMENTAIRE.

℣. 1. SIGNUM MAGNUM APPARUIT IN COELO. *Il parut un grand prodige dans le Ciel.* Voici une nouvelle figure, qui nous représente encore les persécutions que souffrit l'Eglise (*a*) de la part de *Dioclétien*, de *Maximien Hercule*, de *Galére*, de *Maximin*, de *Sévére*, de *Maxence*, & de *Licinius*, représentez ici sous le symbole du dragon à sept têtes, ayant sept diadêmes sur ses sept têtes. L'Eglise y est figurée sous l'emblême *d'une femme revêtuë du soleil, ayant la lune sous ses pieds, & une couronne de douze étoiles sur sa tête.* La peinture n'en peut être ni plus riche, ni plus auguste. Saint Jean rappelle la même chose en plus d'un endroit de sa vision, sous différentes figures, pour l'imprimer plus fortement dans l'esprit. Daniel, & les autres Prophétes en ont usé de même dans les occasions importantes. *Le soleil* dont l'Eglise est revêtuë, marque JESUS-CHRIST. *La lune* marque les créatures, les Empires, & les choses terrestres, & sujettes au changement. *Les douze étoiles* qui composent sa couronne, peuvent désigner les douze Apôtres, & ceux qui leur ont succédé. Les Peres, & les Auteurs Ecclésiastiques (*b*) ont souvent appliqué à la sainte Vierge ce qui est dit ici de l'Eglise : mais ces

(*a*) *Bossuet. Du Pin, Alcazar. Alii.*
(*b*) *Vide August. lib. 4. de Symbolo ad Catechum. Bernard. serm. in hunc loc. Auspert. Berengaud. Haymo. Gagnei. Pannon. Cornel. Andra. Arsth. hic.*

2. *Et in utero habens, clamabat parturiens, & cruciabatur ut pariat.*

3. *Et visum est aliud signum in cœlo: & ecce draco magnus rufus, habens capita septem, & cornua decem: & in capitibus ejus diademata septem.*

4. *Et cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum cœli, & misit eas in terram: & draco stetit ante mulierem, quæ erat paritura; ut cùm peperisset, filium ejus devoraret.*

2. Elle étoit grosse, & elle crioit *comme* étant en travail, & ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut ensuite dans le ciel. Un grand dragon roux, qui avoit sept têtes, & dix cornes, & sept diadêmes sur ses *sept* têtes.

4. Il entraînoit avec sa queuë la troisiéme partie des étoiles du ciel, & il les fit tomber sur la terre. Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin de dévorer son fils, aussi-tôt qu'elle en seroit délivrée.

COMMENTAIRE.

applications sont purement mystiques, & spirituelles. L'Eglise est féconde, sans perdre sa virginité, de même que la sainte Vierge Mere de JESUS-CHRIST.

℣. 2. IN UTERO HABENS, CLAMABAT. (*a*) *Elle étoit grosse, & crioit* comme une femme en travail. L'Eglise Chrétienne comme une mere féconde, fut dans les douleurs de l'enfantement pendant plusieurs années. Elle enfantoit des enfans à Dieu par la foi, & par le Baptême; (*b*) non sans douleur, & sans tranchées, puisqu'il falloit surmonter & les erreurs, & les ménaces, & les mauvais traitemens de la part du monde, & du démon. Mais c'étoit peu de choses en comparaison de ce qu'elle souffroit, quand il falloit les enfanter pour le Ciel, par les persécutions, par les souffrances, & par le martyre. Le dragon la poursuivoit alors avec toute la rage dont il étoit capable, pour la perdre avec son fruit. C'est ce que nous allons voir dans les versets suivans.

℣. 3. VISUM EST ALIUD SIGNUM. *Un autre prodige parut dans le Ciel* en même-tems. *Un grand dragon roux, qui avoit sept têtes, & dix cornes.* Ce grand dragon est la puissance de l'Empire Romain. Il est roux, à cause de sa cruauté. Il a sept têtes, parce qu'alors il y avoit sept Empereurs qui gouvernoient l'Empire, & qui à diverses reprises persécutérent l'Eglise de JESUS-CHRIST. Le dragon avoit sept couronnes; ce qui marque l'autorité, & la dignité des sept personnes dont on a donné les noms sur le ℣. 1. Enfin ce redoutable animal avoit dix cornes; pour représenter les Rois barbares qui dominérent sur une grande partie des Provinces de l'Empire. Comparez les Chap. XIII. 1. & XVII. 7. 12. de ce Livre.

(*a*) Κράζει. *Clamat. Alii*; ἔκραζεν. *Clamabat. Ita Steph. a. 11. 15. Baroc. Pet. 2. Sin. Cov. 2. Syr. Æthiop. Arab. Alii.*

(*b*) *Joan.* XVI. 21. *Galat.* IV. 19.

℣. 4.

5. *Et peperit filium masculum, qui recturus erat omnes gentes in virga ferrea: & raptus est filius ejus ad Deum, & ad thronum ejus.*

5. Elle enfanta un enfant mâle, qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer, & son fils fut enlevé vers Dieu, & vers son trône.

COMMENTAIRE.

℣. 4. CAUDA EJUS TRAHEBAT TERTIAM PARTEM STELLARUM. *Il entraînoit avec sa queuë la troisiéme partie des étoiles du Ciel.* Durant le fort des persécutions, il y eut plusieurs Chrétiens qui apostasiérent; d'autres livrérent les Livres saints; d'autres prirent pour de l'argent des billets comme s'ils avoient sacrifié. L'Histoire de l'Eglise dans ces tems fâcheux, est pleine du récit de ces chûtes. On sait qui furent les *Traditeurs* en Afrique. Ils livrérent les Livres sacrez, pour rachetter quelques momens de vie; & on vit des Evêques mêmes, & des Prêtres commettre cette lâcheté. Il paroît par l'histoire de saint Romain, que plusieurs laïcs venoient en foule se soüiller par des sacrifices aux Idoles. Auprés des fontaines, dans les marchez, & même dans toutes les ruës, on avoit placé de petites Idoles, & des gens qui obligeoient tout le monde à leur offrir de l'encens; de sorte qu'on ne pouvoit ni vendre, ni achetter, ni même puiser de l'eau, sans sacrifier au démon. On employoit par tout le fer, le feu, les ménaces, les caresses, les violences, pour obliger les Chrétiens à adorer les Idoles, & à blasphémer JESUS-CHRIST. Est-il étrange aprés cela que la queuë du dragon ait entraîné dans l'enfer le tiers des étoiles du Ciel, des Evêques, des Prêtres, des Diacres? Car dans la premiére année la peine de mort n'étoit portée par les Edits que contre eux. Mais bien-tôt cette peine devint commune à tous les Fidéles.

DRACO STETIT ANTE MULIEREM. *Le dragon s'arrêta devant la femme*, ayant la gueule béante, & les yeux ménaçans, *prêt à dévorer l'enfant qui devoit naître.* Les persécuteurs paroissoient avoir borné toute leur attention à ruiner le Christianisme, & à faire périr les Fidéles par la mort, ou par l'apostasie; en leur ôtant la vie du corps, ou celle de l'ame.

℣. 5. ET PEPERIT FILIUM MASCULUM. *Elle enfanta un enfant mâle.* Les Fidéles à qui Dieu donna la constance dans les tourmens; ceux qui donnérent leur vie pour JESUS-CHRIST, ou qui abandonnérent tout pour conserver leur foi, furent les vrais enfans de l'Eglise; une race mâle, & vigoureuse. (a) Les uns furent transportez au Ciel devant

(a) Comparez Isai. LXVI. 7. *Antequam veniret partus ejus, peperit masculum. Quis audivit unquam tale? Et quis vidit huic similis? Numquid pariet terra unâ die? Aut parietur gens simul; quia parturivit & peperit Sion filios suos.*

6. Et mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum à Deo, ut ibi pascant eam diebus mille ducentis sexaginta.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée, pour l'y faire nourrir durant mille deux cens soixante jours.

COMMENTAIRE.

le trône de Dieu, pour y joüir de la béatitude. Les autres qui survêcurent, demeurérent sur la terre, & devinrent maîtres des nations, *pour les gouverner avec une verge de fer.* La Religion Chrétienne devint dominante sous Constantin, & les Payens se virent à leur tour dans l'humiliation, & dans l'opprobre. On n'employa pas contre eux les tourmens, pour les obliger à quitter leur fausse Religion; mais Dieu éxerça sur eux toute la rigueur de sa justice. Comparez cette expression: *Qui recturus erat gentes in virga ferrea*, avec *Apoc.* II. 27. & *Psalm.* II. 9.

℣. 6. MULIER FUGIT IN SOLITUDINEM. *La femme s'enfuit dans le désert.* Plusieurs Chrétiens durant cette persécution se sauvérent dans les solitudes, où les uns moururent, les autres s'y accoutumérent à la vie solitaire, & les autres revinrent dans leurs maisons aprés la persécution. Les parens de saint Basile le Grand se retirérent dans les forêts du Pont, & y passérent sept ans. (*a*) D'autres s'étant éxilez volontairement, trouvérent chez les étrangers un asile assûré, & le libre éxercice de leur Religion. (*b*) Dieu se servit de ce moyen, pour appeller un grand nombre de Payens à la foi. Saint Jérôme remarque que ce fut à l'occasion des persécutions, que se forma l'institut de la vie Hermitique. Saint Paul premier Hermite, sous l'empire de Déce, & de Valérien, se retira dans le désert, s'y accoutuma, & ne songea plus à retourner dans le siécle. Dans les Actes des Martyrs de Nicomédie, il est porté que les Chrétiens s'enfuyoient, & se retiroient sur les montagnes, dans les cavernes, & dans les déserts les plus reculez. Saint Basile nous parle du saint Martyr Gordius, qui pendant les persécutions s'enfonça dans des déserts inaccessibles; mais qui quelque tems aprés, animé du désir du martyre, sortit de sa retraitte, & vint se présenter devant le peuple assemblé dans l'ampithéatre. Tout le monde sait que saint Denys d'Alexandrie, saint Cyprien, saint Grégoire Taumaturge se cachérent dans la solitude, attendant ce que Dieu ordonneroit de leurs personnes.

UBI HABEBAT LOCUM PARATUM A DEO. *Où elle avoit une retraitte que Dieu lui avoit préparée.* Dieu par sa providence permit que plusieurs Fidéles trouvérent dans les déserts, & chez les nations barbares

(*a*) *Nazianz. Orat. 20. pag. 319. 320.*

(*b*) *Euseb. lib. 2. de Vita Constant. cap. 53.*

7. *Et factum est prelium magnum in cœlo : Michaël, & Angeli ejus preliabantur cum dracone, & draco pugnabat, & Angeli ejus.*

8. *Et non valuerunt, neque locus inventus est eorum ampliùs in cœlo.*

9. *Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus, & satanas, qui seducit universum orbem : & projectus est in terram, & Angeli ejus cùm illo missi sunt.*

7. Alors il se donna une grande bataille dans le ciel. Michel & ses Anges combattoient contre le dragon; & le dragon avec ses Anges combattoient contre lui.

8. Mais ceux-ci furent les plus foibles; & depuis ce tems là, ils ne parurent plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, cet ancien serpent, qui est appellé le diable & satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, & ses anges avec lui.

COMMENTAIRE.

un asile assûré contre les persécuteurs, comme nous l'avons déja dit. Ils y furent nourris durant *mille deux cens soixante jours*; c'est à-dire, pendant les trois ans & demi de la persécution de Dioclétien; depuis l'an 303. jusqu'au mois de Juillet de l'an 306. Voyez ci-devant Chap. XI. 3.

℣. 7. FACTUM EST PRÆLIUM MAGNUM (*a*) IN COELO. *Il se donna une grande bataille dans le Ciel.* Saint Michel à la tête des bons Anges, & lucifer, ou le dragon à la tête des démons, se font la guerre; les premiers, pour défendre l'Eglise, & la Religion Chrétienne; & les seconds, pour la ruiner, & la détruire. Mais ces guerriers sont invisibles. Ceux qui nous paroissent, sont d'un côté les Chrétiens persécutez, & de l'autre, les Empereurs Payens persécuteurs. L'Eglise soutenuë des bons Anges, & de la protection toute-puissante de JESUS-CHRIST, demeure victorieuse. Les Payens animez par le dragon, sont vaincus. La Religion Chrétienne devient plus puissante, plus glorieuse, plus étenduë que jamais. Les sept têtes du dragon sont coupées; ses dix cornes sont abattuës. Les sept Empereurs concurrens de Constantin, périssent malheureusement. Constantin regne seul, & fait regner JESUS-CHRIST sur la terre. On peut comparer à ceci Daniel, (*b*) dans ce qu'il dit du secours que saint Michel donne au peuple de Dieu persécuté par Antiochus Epiphanes, précurseur, & figure de Dioclétien.

℣. 9. DRACO ILLE MAGNUS. *Ce grand dragon* à sept têtes; *cet ancien serpent*, qui séduisit Eve, & qui par son moyen engagea Adam dans le péché; cet ennemi de JESUS-CHRIST, *appellé le diable*, ou calomniateur, & *satan*, ou adversaire; *qui séduit tout le monde* par ses tentations, & qui retient les idolâtres dans la fascination de l'idolâtrie;

(*a*) Le Grec simplement : *Factum est prælium in cœlo.* Quelques Exemplaires Latins omettent aussi, *magnum.* Primasius ne le lit pas.

(*b*) *Dan.* XII. 1. X. 13. 21.

10. *Et audivi vocem magnam in cœlo, dicentem : Nunc facta est salus, & virtus, & regnum Dei nostri, & potestas Christi ejus : quia projectus est accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos ante conspectum Dei nostri die ac nocte.*

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit : C'est maintenant qu'est établi le salut & la force, & le regne de nôtre Dieu, & la puissance de son CHRIST; parce que l'accusateur de nos freres, qui les accusoit jour & nuit devant nôtre Dieu, a été précipité ;

11. *Et ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni, & propter verbum testimonii sui, & non dilexerunt animas suas usque ad mortem.*

11. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, & par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage, & ils ont renoncé à l'amour de la vie, jusqu'à vouloir bien souffrir la mort.

12. *Propterea lætamini cœli, & qui habitatis in eis. Va terra, & mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quòd modicum tempus habet.*

12. C'est pourquoi, cieux, réjoüissez-vous, & vous qui y habitez. Malheur à la terre, & à la mer, parce que le diable est descendu vers vous plein de colére, sachant le peu de tems qui lui reste.

COMMENTAIRE.

(℣. 10.) *Cet accusateur de nos freres, qui les accuse jour & nuit devant le trône de Dieu*, est vaincu, il est terrassé, il est chassé du Ciel. Quelques Exemplaires Grecs (*a*) omettent ces mots : *L'accusateur de nos freres.* Saint Jean fait allusion à ce qui est dit dans Job, que satan vint se présenter devant Dieu, & accusa Job de ne servir le Seigneur que par intérêt ; (*b*) & à ce qui est dit dans Zacharie, (*c*) qu'il se tint debout pour accuser devant Dieu Jésus fils de Josédech, & Zorobabel. Voyez aussi le Pseaume CVIII. 6. *Diabolus stet à dextris ejus.* Saint Jean suppose que la persécution n'étoit arrivée que par la permission de Dieu, & par l'instigation du démon, qui avoit en quelque sorte forcé sa clémence à lui en donner la liberté ; & qu'ensuite cet ennemi des Fidéles avoit trouvé dans les Empereurs Payens des instrumens propres à éxercer sa rage, & sa malice contre l'Eglise.

℣. 11. ET IPSI VICERUNT EUM PROPTER SANGUINEM AGNI. *Ils l'ont vaincu par le Sang de l'Agneau.* La victoire que les Fidéles remportérent sur le démon, & sur les idolâtres acharnez à leur destruction, ne fut pas l'effet d'une force humaine ; ce fut par la vertu du Sang de JESUS-CHRIST, & de sa parole sainte, que le Saint Esprit avoit gravée dans leurs cœurs, & à laquelle ils rendirent témoignage jusqu'à l'effusion de leur sang. *Non dilexerunt animas suas usque ad mortem :* Il méprisérent la vie jusqu'à souffrir la mort.

(*a*) ὁ κατήγορος τῶν ἀδελφῶν ἡμῶν. Omittunt Aldin. Colina, Erasm. Edit. 3. priores.

(*b*) *Job.* I. 6. 9. 12. & II. 1. 2. 3.

(*c*) *Zach.* III. 1. 2.

13. *Et postquam vidit draco quòd projectus esset in terram, persecutus est mulierem, quæ peperit masculum.*

14. *Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ, ut volaret in desertum in locum suum, ubi alitur per tempus, & tempora, & dimidium temporis, à facie serpentis.*

13. Le dragon se voyant donc précipité en terre, commença à poursuivre la femme, qui avoit mis au monde l'enfant mâle.

14. Mais on donna à la femme deux aîles d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât dans le désert au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un tems, des tems, & la moitié d'un tems, hors de la présence du serpent.

COMMENTAIRE.

℣. 12. VÆ TERRÆ, ET MARI, (*a*) QUIA DESCENDIT DIABOLUS. *Malheur à la mer, & à la terre, parce que le diable est descendu vers vous.* Le grand dragon est vaincu; mais il n'est pas encore mis à mort. Il est chassé du Ciel; & la femme, ou l'Eglise malgré lui a mis au monde un enfant mâle, un peuple saint, juste, & victorieux des tourmens, & de la mort. Cela ne regarde que les trois ans & demi, ou les mille deux cens soixante jours de la persécution de Dioclétien. Le dragon jetté sur la terre, est plus irrité que jamais contre les Chrétiens. Il sait que bien-tôt son empire va être détruit; que Constantin, qui doit faire regner JESUS-CHRIST par tout, est déja reconnu pour Empereur. Il va faire de nouveaux efforts pour venger la honte de sa défaite.

En effet pendant que Constantin faisoit cesser la persécution dans les Provinces qui lui obéïssoient, Maxence en Italie, & les Gouverneurs des Provinces faisoient plusieurs Martyrs dans l'Orient; las de les tourmenter, & de les faire mourir, ils les envoyoient travailler aux mines, & les véxoient de diverses autres maniéres. Au commencement de l'an 308. la persécution fut trés-violente; mais elle se ralentit ensuite, & se ralluma aussi-tôt. Maximin demeura toûjours acharné contre les Chrétiens; & ce ne fut que malgré lui qu'en 311. il accepta l'Edit solemnel, que Maximien Galére pressé par ses douleurs, & prêt à mourir, fit à Sardique, pour appaiser la persécution. (*b*) Il est vrai que de tems en tems Maximin faisoit éclatter sa haine contre les Chrétiens: mais il n'y eut point de persécution ouverte; & en 312. il fut contraint par Constantin, & Licinius d'accepter les Edits qu'ils avoient faits en faveur du Christianisme. Ainsi le grand dragon aprés avoir fait bien des efforts pour se relever, fut terrassé, & forcé de céder.

℣. 14. DATÆ SUNT MULIERI ALÆ DUÆ. *On donna à la femme deux aîles d'un grand aigle*, & elle s'envola dans le désert, où elle de-

(*a*) Οὐαὶ τοῖς κατοικοῦσι τὴν γῆν, καὶ τὴν θάλασσαν. *Alii*: Οὐαὶ τῇ γῇ καὶ τῇ θαλάσσῃ. *Ita Steph. a. 11. Baroc. Petav. 2. Hunt. 1. Cov. 2. Alii. Vulg. Syr. Arab. Æthiop. Areth. &c.*

(*b*) *Euseb. lib. 8 cap 17. & lib. 9. cap. 1. Et Lactant. de Morte Persecut. cap 33 35.*

15. *Et misit serpens ex ore suo post mulierem, aquam tamquam flumen, ut eam faceret trahi à flumine.*

16. *Et adjuvit terra mulierem, & aperuit terra os suum, & absorbuit flumen quod misit draco de ore suo.*

15. Alors le serpent jetta de sa gueule aprés la femme, comme un fleuve, pour l'entraîner, & la submerger dans ses eaux.

16. Mais la terre aida la femme, & s'étant entr'ouverte, elle engloutit le fleuve que le dragon avoit vomi de sa gueule.

COMMENTAIRE.

meura *un tems, des tems, & la moitié d'un tems*, c'est-à-dire, trois ans & demi. Depuis le commencement de l'an 308. que Maximin en Orient recommença la persécution plus fort que jamais, jusqu'en 311. qu'il fut forcé de laisser les Fidéles en paix, en recevant l'Edit de Maximien Galére, qui fut affiché publiquement dans la ville de Nicomédie. Pendant tout ce rems l'Eglise accoutumée à céder à la violence, en se retirant dans la solitude, y demeura jusqu'à ce que la paix lui fût entiérement renduë.

℣. 15. ET MISIT SERPENS POST MULIEREM AQUAM. *Le serpent jetta de sa gueule aprés la femme comme un fleuve.* Ne pouvant plus jetter contre elle ni la flamme, ni le venin; ne pouvant plus l'attaquer par le fer, & par le feu, il vomit contre elle, par un dernier effort, comme un fleuve d'eau. Maximin n'osant plus faire de violence aux Fidéles, employa divers artifices, pour les faire chasser des villes, pour empêcher qu'ils ne s'assemblassent dans les cimetiéres, qu'ils ne bâtissent aucun lieu d'assemblée, & qu'ils ne fissent en public aucun acte de leur Religion. (*a*)

Mais ce fleuve d'eau vomi par le serpent, (℣. 16.) *fut englouti par la terre.* Les Empereurs pour la premiére fois vinrent au secours de l'Eglise. Constantin, & Licinius obligérent, comme nous l'avons dit, Maximin à faire des Edits conformes aux leurs, & favorables à la Religion de JESUS-CHRIST. Maximin ayant témérairement entrepris la guerre contre Licinius, fut battu, & forcé de se sauver en habit déguisé. Lorsqu'il fut arrivé dans ses Etats, il fit punir les Prêtres des Idoles qui l'avoient engagé dans cette guerre, & publia un Edit en faveur des Chrétiens; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût puni de Dieu d'une maladie étrange, qui lui fit reconnoître son péché, mais sans lui en inspirer une vraye, & sincére douleur. (*b*)

℣. 17. ET IRATUS EST DRACO IN MULIEREM. *Le dragon*

(*a*) *Lactant. de Morte Persecutor. cap.* 36. *Eusèb. lib.* 9. *cap.* 2. *&* 4. *Histor. Eccles.* Tillemont, persécution de Dioclétien, tom. 5. chap. 42. pag. 104. 105.

(*b*) Voyez *Eusèb. Histor. Eccles. lib.* IX. *cap.* 10. *de Vita Constant. l.* 1. *c.* 58. 59. *& Lactant. de Morte Persecutor. cap.* 45. 46. 49.

17. *Et iratus est draco in mulierem: & abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus, qui custodiunt mandata Dei, & habent testimonium Jesu Christi.*

18. *Et stetit supra arenam maris.*

17. Et le dragon irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans, qui gardent les commandemens de Dieu, & qui demeurent fermes dans la confession de JESUS-CHRIST.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer.

COMMENTAIRE.

irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans, aux autres enfans de l'Eglise, *qui gardent les commandemens de Dieu*, & qui ayant résisté à la violence des premiéres persécutions, ne songent qu'à vivre en paix dans l'Eglise. Ce dernier effort du dragon marque apparemment la persécution de Licinius, commencée en 320. Elle ne fut ni longue, ni fort étenduë. Son pouvoir ne s'étendoit que sur une partie des Provinces d'Orient; & la crainte qu'il avoit de Constantin, le retenoit. Il chassa d'abord les Chrétiens de son Palais; (*a*) il bannit ceux qui lui étoient les plus fidéles, & réduisit aux plus viles fonctions des esclaves, ceux qu'il avoit lui-même élevez aux dignitez. Il défendit aux Evêques d'avoir aucune communication les uns avec les autres, & de tenir aucune assemblée générale, ou aucun Synode. Il défendit aux hommes de s'assembler dans les Eglises en même-tems que les femmes, & aux femmes de se trouver dans ces assemblées. Il ordonna que l'Evêque ne se mêleroit plus de leur instruction; mais qu'on choisiroit des femmes pour instruire celles de leur sexe. (*b*) Il ordonna de plus que les assemblées des Chrétiens se feroient en plein air, & en pleine campagne.

Voyant que ces Loix étoient méprisées, il en vint à la persécution ouverte. Il commanda que ceux qui dans la milice des villes avoient part à l'administration de la justice, seroient privez de leurs emplois, s'ils ne sacrifioient aux Idoles. Il priva plusieurs Chrétiens de leurs biens, ou de leurs libertez. D'autres furent réduits à des fonctions basses, & honteuses; d'autres bannis, & condamnez aux mines. (*c*) Enfin sa fureur allant par dégrez, il persécuta encore plus ouvertement l'Eglise, dans la personne des Evêques; il fit mourir un assez grand nombre. (*d*) C'étoit-là le dernier sifflement du dragon. Licinius fut attaqué, & vaincu par Constantin en 323. Il perdit la victoire, l'empire, & bien tôt aprés la vie, ayant été étranglé à Nicomédie. Ainsi finit la derniére persécution des Chrétiens par les Empereurs Payens.

(*a*) *Euseb. lib. x. cap. 8. & Vit. Constantin. lib. 1. cap. 52.*

(*b*) *Euseb. Hist. Eccl. lib. x. c. 8. & de Vita Const. l. 2. c. 53.*

(*c*) *Vita Constant. lib. 2. cap. 20. 30. 31. 32.*

(*d*) *Euseb. Hist. lib. x. cap. 8. & Vita Const. lib. 1. cap. 56. lib. 2. cap. 2.*

℣. 18. Et stetit super arenam maris. *Et il s'arrêta sur le sable de la mer.* Le dragon fut arrêté, ensablé, ne pouvant plus se remuer, terrassé, & vaincu par la constance des Chrétiens, contre lesquels il avoit mis en œuvre toute sa ruse, & toute sa cruauté. Peut-être aussi que saint Jean a voulu marquer par ces paroles Licinius, qui fut battu d'abord par Constantin prés d'Andrinople. Ensuite sa flotte composée de deux cens vaisseaux, fut en partie brisée contre les rochers, & en partie défaite par Crispe. L'armée navale de Constantin n'étoit que de quatre-vingt vaisseaux. Il en périt cent trente de Licinius. Ce Prince se sauva à Bizance, où Constantin l'assiégea. Il en sortit, passa la mer, & se retira à Calcédoine. Constantin l'y poursuivit, & lui livra la bataille. Licinius fut vaincu, & d'une armée de cent trente mille hommes, à peine lui en resta t'il trente mille. De là il se retira à Nicomédie, où étant assiégé par Constantin, il fut forcé de se rendre, & de renoncer à l'empire. Enfin quelques années aprés, il fut étranglé à Thessalonique. Cette derniére ville est maritime, & en ce sens le dragon est arrêté sur le sable. Le Grec (*a*) au lieu de: *Il s'arrêta*, porte: *Je m'arrêtai sur le sable*; comme si saint Jean disoit de lui-même qu'aprés cette vision, il se trouva en esprit sur le sable de la mer. Mais la leçon de la Vulgate se trouve dans le Manuscrit Aléxandrin, dans le Syriaque, dans Tichonius, dans la Version Arabe, dans l'Edition d'Alde. Celle du Grec convient trés-bien à ce qui suit, où saint Jean voit sortir de la mer un dragon marin: J'étois en esprit sur le bord de la mer, lorsque je vis une bête à sept têtes qui en sortoit.

(*a*) Καὶ ἐστάθην ἐπὶ τὴν ἄμμον. *Alii plures:* Καὶ ἐστάθη. *&c.*

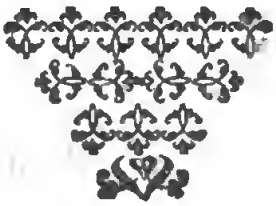

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

Bête à sept têtes, & à dix cornes, qui s'éleve de la mer. Le dragon lui donne sa puissance. Une de ses têtes qui paroissoit morte, est guérie. Tout le monde adore le dragon & la bête. Elle fait la guerre aux Saints, & les surmonte. La bête qui a deux cornes, comme celles de l'Agneau, séduit toute la terre. Elle fait parler l'image de la bête, & tous portent cette image.

℣. 1. *ET vidi de mari bestiam ascendentem, habentem capita septem, & cornua decem, & super cornua ejus decem diademata, & super capita ejus nomina blasphemiæ.*

℣. 1. ET je vis s'élever de la mer, une bête qui avoit sept têtes, & dix cornes; & sur ses cornes dix diadêmes, & sur ses têtes des noms de blasphême.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ET VIDI DE MARI BESTIAM ASCENDENTEM *Je vis s'élever de la mer une bête qui avoit sept têtes, & dix cornes.* C'est ici la troisiéme fois que la même persécution est représentée à saint Jean. Au Chap. XI. il vit en gros ce qui devoit arriver aux Fidéles persécutez, dans la personne de deux témoins mis à mort, puis ressuscitez. Au Chap. XII. les Princes persécuteurs de l'Eglise, sont représentez sous l'emblême d'un dragon à sept têtes, & à dix cornes. Ici Chap. XIII. la même chose est représentée sous la figure d'un monstre marin à peu prés semblable au dragon dont on a parlé. Daniel (a) vit de même les quatre grands Empires sortir de la mer, sous la figure de quatre animaux monstrueux. Les Princes successeurs d'Aléxandre, sont représentez dans le même Prophéte sous l'idée de cornes; de même qu'ici le monstre marin a sept têtes, & dix cornes. Trois de ces têtes en avoient apparemment chacune deux, & les quatre autres chacune une. Les dix cornes avoient le diadême, pour marquer la Royauté, ou la souveraine puissance.

La bête qui sort de la mer, est l'Empire Romain. Les sept têtes marquent les sept Empereurs qui persécutérent l'Eglise; savoir, Dioclétien,

(a) Dan. VII. 3. 4.

2. *Et bestia, quam vidi, similis erat pardo, & pedes ejus sicut pedes ursi, & os ejus sicut os leonis. Et dedit illi draco virtutem suam, & potestatem magnam:*

2. Cette bête que je vis étoit semblable à un léopard; ses pieds étoient comme des pieds d'ours; sa gueule, comme la gueule d'un lion, & le dragon lui donna sa force & sa grande puissance.

COMMENTAIRE.

Maximien, Galére, Maximin, Sévére, Maxence, Licinius. Quelques-uns (*a*) au lieu de Sévére, dont le regne fut court, mettent Constantius Chlorus pere de Constantin, qui fut toûjours fort éloigné des violences qu'on éxerçoit contre les Chrétiens; mais qui n'eut pas assez d'autorité pour les empêcher dans les parties de l'Empire où il ne commandoit pas: en sorte que les Edits contre les Chrétiens portoient son nom, de même que celui des autres Empereurs, & qu'on obligeoit les Chrétiens à l'adorer avec les Empereurs ses collégues.

Les dix cornes avec leurs diadêmes, lesquelles sont entées sur les têtes de la bête, & portent toutes le diadême, signifient dix Rois barbares, qui démembrérent des Provinces de l'Empire Romain, & qui y établirent autant de Royaumes; (*b*) comme firent les Perses, & les Sarazins dans l'Asie, les Vandales dans l'Afrique, les Gots dans l'Espagne, les Lombards dans l'Italie, les Francs, & les Bourguignons dans les Gaules, les Huns dans la Pannonie; &c. Et ce sens est le seul véritable, comme il paroîtra clairement par les versets 12. 13. 14. 15. 16. 17. du Chap. XVII.

Les noms de blasphême (*c*) qui étoient sur les sept têtes, sont les noms des faux Dieux, que quelques-uns de ces Empereurs joignirent à leur nom propre; comme Dioclétien prit celui de *Jovius*, tiré de Jupiter; Maximien celui d'*Hercule*, ou d'*Herculius*. Maximin prit aussi celui de *Jovius*, à l'imitation de Dioclétien. Mais il est plus probable que ces noms de blasphême sont, ou les Edits qu'ils firent contre les Chrétiens, ou l'idolâtrie qu'ils commandérent. Il faut comparer ce Chap. au XVII. pour en avoir l'intelligence. Saint Jean l'explique lui-même.

℣. 2. BESTIA QUAM VIDI, SIMILIS ERAT PARDO. *Cette bête que je vis, étoit semblable à un léopard.* Le léopard est un animal tacheté de diverses couleurs, qui est trés-cruel, trés-rusé, & extrêmement vîte. Il est le symbole de l'inconstance. Dans Daniel (*d*) il marquoit Alexandre le Grand, Prince inégal par le mélange de ses bonnes, & de ses mauvaises qualitez, d'une vivacité, & d'une rapidité extraor-

(*a*) M. Bossuet sur cet endroit-ci.

(*b*) *Berengaud. in Cap* XVII. *Bossuet, Du Pin ibidem.*

(*c*) *Nomina blasphemiæ. Græc. Nomen blasphemiæ Ἐπὶ τὰς κεφαλὰς αὐτοῦ ὄνομα βλασφημίας. Alii plures: Ὀνόματα βλασφημίας. Ita Steph. n. 11. Beroc. Cov. 2. Vulg. Syr. Arab. Areth. Seidel. &c.*

(*d*) *Dan.* VII. 6.

3. *Et vidi unum de capitibus suis quasi occisum in mortem : & plaga mortis ejus curata est. Et admirata est universa terra post bestiam.*

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort ; mais cette blessure mortelle fut guérie, & toute la terre en étant dans l'admiration, suivit la bête.

COMMENTAIRE.

dinaires dans toutes ses entreprises. De plus la bête que vit saint Jean, avoit les pieds de l'ours, & la tête, ou la gueule du lion ; pour marquer sa force, & sa cruauté. Elle réünissoit en elle seule tous les caractéres des quatre animaux qui apparurent à Daniel. (*a*) Elle étoit comme cette quatriéme bête dont parle ce Prophéte, (*b*) à qui il ne donne aucune forme particuliére, mais qui étoit terrible, admirable, cruelle, & fort dissemblable des trois autres bêtes. L'Empire Romain avoit réüni les trois grands Empires ; celui des Chaldéens, celui des Perses, & celui des Grecs ; au moins il possédoit tout ce que ces anciens Empires avoient possédé au-deçà de l'Euphrate ; & les sept Empereurs qui font le principal objet de cette prophétie, rassembloient dans leurs personnes toutes les qualitez qu'on peut remarquer dans les Nabuchodonosors, dans les Cyrus, dans les Aléxandres fondateurs des Monarchies que Daniel vouloit désigner.

M. Bossuet Evêque de Meaux, a remarqué dans les Empereurs Maximien Hercule, Galére Maximin, & Dioclétien, le propre caractére des trois animaux qui se faisoient distinguer dans la bête ; *le léopard* dans Maximien, Prince changeant, inquiet, cruel ; *l'ours* dans Galére Maximin, homme venu du Nord, d'une humeur sauvage, & brutale, d'une mine féroce, d'une taille énorme, & informe. (*c*) Lactance remarque qu'il se plaisoit à nourrir des ours, qui lui ressembloient par leur grandeur, & leur férocité. (*d*) Enfin *le lion* paroît dans Dioclétien, Prince cruel, & terriblement animé contre les Chrétiens.

DEDIT ILLI DRACO VIRTUTEM. *Le dragon lui donna sa force, & sa grande puissance.* C'est toûjours la même puissance qui persécute l'Eglise, soit que cette puissance soit représentée par le dragon, ou par le monstre marin. C'est le même démon animant les Empereurs Payens, que le Saint Esprit a voulu nous désigner dans le Chapitre précédent, & dans celui-ci.

℣. 3. VIDI UNUM DE CAPITIBUS EJUS QUASI OCCISUM. *Je vis une de ces têtes comme blessée à mort.* En comparant ce Chapitre au XVII. 10. qui en est comme la clef, & l'explication, (*e*) il paroît que

(*a*) *Dan.* VII. 4. 5. 6.
(*b*) *Dan.* VII. 7.
(*c*) *Lactant. de Morte Persecut. cap.* 9.
(*d*) *Lactant. de Morte Persecut. cap.* 21.
(*e*) *Apoc.* XVII. 10. 14.

4. *Et adoraverunt draconem, qui dedit potestatem bestiæ: & adoraverunt bestiam, dicentes: Quis similis bestiæ? Et quis poterit pugnare cum ea?*

4. Alors ils adorérent le dragon, qui avoit donné sa puissance à la bête, & ils adorérent la bête, en disant: Qui est semblable à la bête? Et qui pourra combattre contre elle?

COMMENTAIRE.

ces sept têtes, qui marquent sept Empereurs, devoient périr les unes aprés les autres. Il en tomba d'abord cinq. De tous les persécuteurs il ne resta pendant un tems que Maximin, qui persécura l'Eglise d'Orient, tout le reste de l'Empire étant en paix. Aprés la chûte de cette sixiéme tête, il en vint une septiéme, qui est Licinius; mais elle ne dura guéres, comme il est dit au Chap. VII. 10. Ce Prince se trouva seul d'ennemi de l'Eglise aprés la chûte de Dioclétien, de Maximien, de Galére, de Maximin, de Sévére, & de Maxence. Enfin au même Chap. XVII. 11. il est dit qu'il en viendra *une huitiéme, qui est du nombre des sept.* C'est apparemment Julien l'Apostat, imitateur de l'idolâtrie des persécuteurs, & de leur cruauté contre l'Eglise. C'est sous son regne que devoit s'accomplir ce que nous lisons dans ce verset, & dans les suivans.

ET PLAGA MORTIS EIUS CURATA EST. ET ADMIRATA EST UNIVERSA TERRA. (*a*) *Sa blessure mortelle fut guérie.* La bête qui avoit paru morte sous les regnes de Constantin, & de Constance, parut reprendre vie lorsque Julien monta sur le trône. Ce Prince plus zélé pour le Paganisme que ne l'étoient les anciens Empereurs, entreprit de le rétablir, *toute la terre étant dans l'admiration* d'un changement si inespéré. Les Payens qui ne comptoient pas que cette fausse Religion pût jamais se relever de sa chûte, regardérent comme un coup du Ciel, que Julien s'en déclarât le protecteur. Tout le monde *suivit la bête*; tous les Payens retournérent à leurs Idoles avec une ardeur nouvelle; plusieurs mauvais Chrétiens suivirent l'inclination du Prince.

℣. 4. *Alors* on vit les peuples en foule *adorer le dragon, qui avoit donné sa puissance à la bête; & ils adorérent la bête* elle-même. On sait que l'on rendoit aux images des Empereurs Payens un culte sacrilége, & des honneurs impies. Les Fidéles ne leur refusoient pas certaine révérence rélative que leur Religion permettoit. Pour les engager en quelque sorte malgré eux, & sans qu'ils le sçûssent, dans l'idolâtrie, Julien se faisoit représenter avec les images des Dieux; (*b*) afin qu'on ne pût lui rendre

(*a*) Καὶ ἐθαυμάσθη ὅλη τῇ γῇ ὀπίσω τοῦ θηρίου. *Alii*: Ἐθαυμάσθη ὅλη ἡ γῆ *Alii plures*: Ἐθαυμάσθη ὅλη ἡ γῆ. *Ita Vulg. Syr. Arab. Aethi. Iren. Editi aliquot: Mss nonnulli.*

(*b*) *Nazianz. Orat. 3. pag. 83. Sozom. lib. 5. cap. 17.*

5. Et datum est ei os loquens magna, & blasphemias : & data est ei potestas facere menses quadraginta duos.

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, & qui blasphêmoit; & elle reçût le pouvoir de faire la guerre durant quarante deux mois.

6. Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus, & tabernaculum ejus, & eos qui in cœlo habitant.

6. Elle ouvrit donc la bouche, pour blasphêmer contre Dieu, pour blasphêmer son nom, & son tabernacle, & ceux qui habitent dans le ciel.

COMMENTAIRE.

un honneur civil & permis, qu'on ne rendît en même-tems aux Idoles qui y étoient jointes, un culte impie. Il y avoit dans quelques-unes de ses images un Jupiter sortant des nuës, qui lui mettoit le diadême sur la tête. Dans d'autres c'étoit un Mercure, & un Mars qui le regardoient; comme pour dire qu'il excelloit également dans la guerre, & dans les sciences. Il fit aussi mettre des statuës de lui, & de sa femme, sous les figures d'Apollon, & de Diane; (*a*) ce qui fut un piége pour plusieurs Fidéles.

Ils disoient : Qui est semblable à la bête, & qui pourra combattre contre elle ? Les Gentils disoient alors que la Religion Romaine étoit invincible, puisqu'elle revenoit de si loin; ils insultoient aux Chrétiens, & aux Empereurs Constantin, & Constance; ils blasphémoient contre Dieu, & contre JESUS-CHRIST.

℣. 5. DATUM EST EI OS LOQUENS MAGNA. *Il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, & qui blasphémoit.* Julien est fort bien représenté par ces caractéres. Il faisoit éclatter sa vanité en toute occasion. On la voit sur tout dans la Satyre qu'il a faite des Empereurs qui l'ont précédé. Il étoit si passionné pour les loüanges du peuple, qu'il ne se contenoit point; (*b*) & Libanius son admirateur avouë qu'il faisoit tout pour être loüé. (*c*) A l'égard de ses blasphêmes contre JESUS-CHRIST, & contre la Religion Chrétienne, les Auteurs même Payens (*d*) ont blâmé son attachement trop superstitieux au Paganisme, & ses dépenses excessives en sacrifices d'animaux; & enfin ses persécutions contre les Chrétiens. On dit qu'à la mort se sentant blessé, & prenant dans ses mains le sang qui couloit de sa playe, il le jetta en l'air, en disant : *Tu as vaincu, Galiléen.* (*e*) Philostorge (*f*) dit qu'il jetta son sang contre le soleil, & proféra ces paroles : *Rassasie-toi donc ; c'est toi, soleil,*

(*a*) *Codin. Origin. Constantinopol. pag. 97.*
(*b*) *Ammian. lib. 25. pag. 291. 294.*
(*c*) *Liban. Orat 12.*
(*d*) *Eutrop. pag. 589. Themist. Orat. 5. Ammian. lib. 22. & 25.*
(*e*) *Theodoret. lib. 3. cap. 20. Hist. Eccles. Sozomen. lib. 6. cap. 2.*
(*f*) *Philostorg. pag. 105. Sozomen pag. 638.*

7. *Et est datum illi bellum facere cum Sanctis, & vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum, & populum, & linguam, & gentem.*

7. Il lui fut aussi donné le pouvoir de faire la guerre aux Saints, & de les vaincre; & la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue, & de toute nation.

COMMENTAIRE.

qui fais périr Julien. (*a*) On dit aussi qu'il blasphêma ses Dieux, les appellant des traîtres, & des méchans. (*b*)

DATA EST EI POTESTAS. *Elle reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois*, ou mille deux cens soixante jours, ou trois ans & demi; car c'est toûjours le même nombre de jours, de mois, & d'années; comme si Dieu par une providence particuliére, avoit voulu borner à ce terme les persécutions d'Antiochus Epiphane contre les Juifs, (*c*) celle de Dioclétien, (*d*) celle de Maximin en Orient, (*e*) celle de Licinius; (*f*) & enfin celle de Julien l'Apostat contre l'Eglise Chrétienne. Si l'on veut bien éxaminer les choses, toutes ces persécutions durérent à peu de chose prés, le même nombre d'années. Julien fut déclaré Auguste à Paris vers le printems de l'an 360. Il fut reconnu Empereur aprés la mort de Constance, arrivée en 361. le 3. de Novembre. Il mourut en 363. le 27. de Juin. Ainsi il ne regna qu'un an, & sept ou huit mois; mais il fut Auguste trois ans & demi. Pendant tout ce tems, il eut le pouvoir de faire la guerre. Il est vrai qu'il ne la fit à découvert, & d'une maniére déclarée qu'environ deux ans: mais il étoit déja l'ennemi des Saints, & de l'Eglise; (℣. 6.) il blasphémoit déja en sécret contre Dieu, contre JESUS-CHRIST, & contre les Saints, lorsqu'il prit le titre d'Auguste contre Constance, seul légitime Empereur. Il adoroit les Idoles sécrettement durant la nuit, & JESUS CHRIST publiquement dans nos Eglises pendant le jour. (*g*) Dés le commencement de son apostasie, il s'efforça d'effacer par des cérémonies éxécrables, le caractére du Baptême qu'il avoit reçû. (*h*) Il le fit en sécret par le sacrifice du Taurobolium, auquel les Payens donnoient le titre de Régénération. On immoloit un taureau, & celui qui devoit être purifié, recevoit sur lui-même dans une fosse au-dessous d'une claye, tout le sang de cet animal égorgé. (*i*)

℣. 7. DATA EST ILLI POTESTAS IN OMNEM TRIBUM, ET

(*a*) *Chronic. Alex. pag.* 692.
(*b*) *Philostorg. pag.* 105.
(*c*) *Dan.* XII. 7.
(*d*) *Apocal.* XI. 3. 11.
(*e*) *Apoc.* XII. 14.
(*f*) *Apoc.* XII. 17.
(*g*) *Vide Nazianz. Orat.* 3.
(*h*) *Nazianz. Orat.* 3. *pag.* 62.
(*i*) *Vide Prudent. Hym. de Martyrib.*

8. *Et adoraverunt eam omnes, qui inhabitant terram : quorum non sunt scripta nomina in Libro vitæ Agni, qui occisus est ab origine mundi.*

8. Et elle sera adorée par tous ceux qui habitent sur la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le Livre de vie de l'Agneau, qui a été immolé dés la création du monde.

COMMENTAIRE.

POPULUM, (a) ET LINGUAM. *La puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue.* Sa puissance alla en s'augmentant. De César il fut fait Auguste malgré Constance. A la mort de Constance, arrivée peu aprés, il se vit seul maître de l'Empire. La persécution qu'il suscita contre l'Eglise, fut universelle. Comme il connoissoit le Christianisme, il ne le persécuta point avec la cruauté brutale des premiers persécuteurs ; il essaya de pousser la patience des Fidéles à bout, par ses lentes, & artificieuses véxations, par ses railleries, & ses insultes, par ses blasphêmes contre JESUS-CHRIST, contre la sainte Vierge, contre les saints Apôtres.

℣. 8. ADORAVERUNT EUM OMNES. *Elle sera adorée par tous ceux qui habitent sur la terre.* Voyez ci-devant ℣. 4. Les Payens regardérent Julien comme une nouvelle Divinité venuë à leur secours. Il vouloit se faire passer pour fils du soleil, ou du moins pour son favori. (b) Il fut donc en quelque sorte adoré ; ou plûtôt, il procura aux Idoles de véritables adorations ; mais de la part de qui ? *De la part de ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau* ; c'est-à dire, des Payens, & de quelques mauvais Chrétiens, qui n'étoient dans l'Eglise que de corps, & qui n'appartenoient pas au petit troupeau des prédestinez ; entraînez par l'amour du siécle, par l'ambition, ou par la crainte des peines, ils renoncérent à JESUS-CHRIST, pour adorer la bête. Julien gagna, dit-on, sur tout beaucoup de gens de guerre. (c)

Saint Jean dit ici que *l'Agneau a été immolé dés la création du monde* ; paroles qui sont expliquées assez diversement. Les uns (d) croyent qu'il faut disposer de cette sorte les paroles de tout le verset : *Ceux dont les noms ne sont pas écrits dés le commencement du monde dans le livre de l'Agneau qui a été tué.* Cette maniére d'expliquer est fort simple. Saint Jean lui-même nous la fournit ci-aprés Chap. XVII. 8. où il dit que *les habitans de la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie dés*

(a) Le Grec omet, *populum*. Mais on le lit dans un grand nombre de Manuscrits, & dans les Versions Orientales.

(b) *Julian. in Cæsarib. in fine. Libanius, orat. 11, 12. Socrates, lib. 3. cap. 23.*

(c) *Nazian. Orat 3 pag. 75.*

(d) *Andreas, Arethas, Tichonius, Ambrosiast. Beda, Ribera, Alcazar. Cluver. Est Pa. ra. Grot. Gatak. Cantchull. Colomiez. Cassal.*

9. *Si quis habet aurem, audiat.*

10. *Qui in captivitatem duxerit, in captivitatem vadet : qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia, & fides Sanctorum.*

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende.

10. Celui qui aura réduit les autres en captivité, sera réduit lui-même en captivité. Celui qui aura tué avec l'épée, il faut qu'il périsse lui même par l'épée. C'est ici la patience, & la foi des Saints.

COMMENTAIRE.

le commencement du monde, s'étonneront de voir la bête qui étoit, & qui n'est plus. Ces sortes d'hyperbates, ou de transpositions ne sont point fort extraordinaires dans l'Ecriture.

D'autres (*a*) l'entendent ainsi : *L'Agneau a été mis à mort dés le commencement du monde*, non réellement, puisque saint Paul (*b*) dit que JESUS-CHRIST *n'a point souffert plusieurs fois depuis la fondation du monde ; mais qu'il n'a paru qu'une fois vers la fin des siécles, pour abolir le péché ;... & qu'enfin il n'a été offert qu'une fois, pour abolir les péchez de plusieurs.* Il a donc été mis à mort dés le commencement du monde, ou par rapport au décret éternel de sa passion, & de sa mort, qui a été résolu de toute éternité, mais qui n'a été éxécuté qu'à la fin des siécles ; ou par rapport au métite de sa mort, qui a été appliqué aux Saints dés le commencement du monde ; (*c*) ou par rapport aux anciens sacrifices offerts par les Patriarches, & par les Prêtres de la race d'Aaron. Tous ces sacrifices étoient des types de celui que le Sauveur a offert pour nos péchez. (*d*) En tous ces sens il a été immolé dés la création du monde. Mais la premiére explication paroît meilleure.

℣. 10. QUI IN CAPTIVITATEM DUXERIT. *Celui qui aura réduit les autres en captivité, sera réduit lui-même en captivité.* Avis important aux persécuteurs, & aux méchans : *Discite justitiam moniti.* Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute. Les Princes qui ont persécuté l'Eglise, soit qu'ils ayent tiré l'épée contre elle, comme les Maximins, les Dioclétiens, les Galéres ; soit qu'ils l'ayent simplement dispersée, ou réduite en captivité, comme Licinius, & Julien, seront punis par la vengeance de Dieu d'une maniére proportionnée à leur malice. On a vû ci-devant la maniére dont la plûpart des Princes persécuteurs sont morts ; les uns par l'épée, comme Julien ; les autres par la corde, comme Licinius ; les autres dans des douleurs cruelles, & dans des remords

(*a*) *Ita Hugo. Gagna. Valentin. Vasquez. apud Cornel. hic.*

(*b*) *Hebr.* IX. 25. 26. 27.

(*c*) *Confer Act.* XV. 11. 18. *Galat.* III. 17. *Para. Cluver.*

(*d*) *Berengaud. Anselm. Aubert. Thom. Viegas, &c.*

pleins

11. *Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, & habebat cornua duo similia Agni, & loquebatur sicut draco.*

11. Je vis encore s'élever de la terre une autre bête, qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau; mais elle parloit comme le dragon.

COMMENTAIRE.

pleins de désespoir. Je ne parle que des châtimens sensibles que Dieu éxerce contre eux en cette vie. Ce qu'il leur réserve dans l'autre, sera tout autrement terrible. *C'est ici la patience, & la foi des Saints.* Ils meurent dans l'espérance d'un bonheur éternel pour eux, bien assûrez que la justice de Dieu ne laissera pas impunie la cruauté de leurs ennemis.

℣. 11. VIDI ALIAM BESTIAM ASCENDENTEM DE TERRA. *Je vis s'élever de la terre une autre bête, qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau, & qui parloit comme le dragon.* Voici de nouveaux ennemis de l'Eglise. Il n'est plus question de meurtre, d'éxil, de privation de biens, de carnage, comme dans la guerre que le dragon déclara à l'Eglise; il s'agit de raisonnemens, de Philosophie, de faux miracles, de fausses vertus, que l'on opposa aux Ecrits, & aux raisonnemens des Apôtres, & des défenseurs de la Religion Chrétienne; aux miracles, & aux vertus de J. C. & de ses Disciples. Porphyre, & Hiérocle se distinguérent par leur haine contre les Fidéles sous l'empire de Dioclétien. Hiérocle fut un de ceux qui parurent les plus ardens pour persuader à ce Prince de les persécuter. (*a*) Il écrivit contre eux dés l'année 303. qui fut la premiére de la persécution. Eusébe a réfuté son Ouvrage, & nous avons encore son Ecrit. (*b*) Ces ennemis parloient le langage du dragon; ils avoient le démon pour maître.

Lactance (*c*) dit qu'il y en eut encore un autre à Nicomédie dans le même tems, qui écrivit trois Livres contre nous. C'étoit un grand Maître de Philosophie, mais dont la vie ne répondoit guéres à sa profession. Son Ouvrage fut méprisé dés ce tems-là, & est tombé dans l'oubli. Porphyre avoit plus d'esprit, & de subtilité qu'aucun de ceux qui avoient jusques-là attaqué l'Eglise; aussi l'a-t'il fait avec plus de solidité qu'aucun autre. Son Ouvrage partagé en quinze Livres, ne subsiste plus; mais on en trouve dans les Peres divers fragmens, où l'on voit ses calomnies, sa malignité, & ses médisances. L'Empereur Julien se mit lui-même au nombre de ceux qui persécutoient les Chrétiens par les Ecrits, & par le raisonnement. (*d*) Nous n'avons plus son ouvrage; mais nous avons celui

(*a*) *Lactant. de Morte Persecut. cap. 16. Institut. lib. 5. cap. 2.*
(*b*) *Euseb. contra Hierocl.*
(*c*) *Lactant Instit. lib. 5. cap. 2.*
(*d*) *Vide Ieronym. Ep. 84. & Cyrill. in Julian.*

12. *Et potestatem prioris bestiæ omnem faciebat in conspectu ejus : & fecit terram, & habitantes in eo, adorare bestiam primam, cujus curata est plaga mortis.*

12. Et elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence ; & elle fit que la terre, & ceux qui l'habitent, adorérent la première bête, dont la playe mortelle avoit été guérie.

COMMENTAIRE.

de saint Cyrille d'Aléxandrie, qui l'a réfuté au long, & pied à pied. Il en vouloit principalement à la Divinité de JESUS-CHRIST.

La Cour de Julien étoit pleine de Philosophes, de Magiciens, & de gens perdus ; tous ennemis déclarez des Chrétiens, imposteurs, enchanteurs, pleins de vanité, & d'ambition. (*a*) Ces gens étoient fort passionnez pour Apollonius de Thyane, qui étoit leur héros, & qu'ils ne feignoient point d'égaler, ou même de préférer à JESUS-CHRIST, à cause des prétendus miracles qu'il avoit faits. Ils le regardoient comme une Divinité, ou du moins comme un homme d'une sainteté admirable.

Maxime Philosophe Cynique, & Magicien, fut le plus considéré de Julien. Cet Empereur le manda, & le fit venir auprés de lui dés le commencement de son Empire. Il suivit beaucoup ses avis. C'est peut-être à sa sollicitation que Julien entreprit d'introduire dans le Paganisme, toute la discipline qu'il voyoit pratiquer dans l'Eglise. Il voulut établir des Ecoles publiques dans toutes les villes, le chant des hymnes à deux chœurs, les pénitences publiques pour les grands crimes, les instructions morales. Il voulut faire bâtir des hôpitaux, & des maisons pour recevoir, & loger les étrangers ; des Monastéres pour des personnes qui vivroient dans la virginité : En un mot il affecta de devenir le singe de la Religion Chrétienne. *Il avoit deux cornes* (*b*) *semblables à celles de l'Agneau :* mais il étoit aisé de s'en défier ; car *il parloit comme le dragon.* Il paroissoit le plus benin de tous les Princes ; mais il étoit le plus impie, & le plus méchant de tous les hommes.

℣. 12. ET POTESTATEM PRIORIS BESTIÆ. *Elle éxerça toute la puissance de la première bête en sa présence.* Julien étoit seul Empereur, & éxerçoit toute la puissance que le dragon, ou la bête à sept têtes avoit éxercée contre les Chrétiens. Il employa contre eux les menaces, les caresses, les raisons, les cruautez mêmes des sept persécuteurs, dont nous avons parlé ci-devant. Quoiqu'il affectât un air de modération, on trouve un grand nombre de Martyrs sous son regne. Il en priva plusieurs de

(*a*) *Vide Chrysost. in Gentes, pag. 676. Nazianz. Orat. 4.*

(*b*) Εἴκοσι κέρατα δύο Quidam omittunt, duo. *Stat Steph. a. 11. 15. Baroc. Pet. 2. Hunt. 1. Sin. Areth.*

13. *Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de cœlo descendere in terram in conspectu hominum.*

13. Et elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes.

COMMENTAIRE.

leurs biens, & de leurs emplois, & il étoit disposé à faire bien pis, lorsque Dieu le tira du monde. (*a*)

FECIT TERRAM ADORARE BESTIAM PRIMAM. *Elle fit que la terre adora la premiére bête.* Sous son regne l'idolâtrie reprit le dessus, & la bête à sept têtes, qui avoit été blessée mortellement, & qui avoit paru comme morte sous les Empereurs Constantin, & Constance, reprit vigueur, & parut guérie.

℣. 13. ET FECIT SIGNA MAGNA. *Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du Ciel.* Julien assez long tems avant qu'il se fût déclaré ennemi des Chrétiens, s'étoit livré à la magie, & aux Magiciens, qui l'avoient séduit par divers prestiges, & par de faux miracles. Tous les Ecrits de Jamblique, ceux de Porphyre, & des autres, (*b*) tant estimez de Julien, sont pleins de ces prestiges trompeurs, que les simples prenoient pour des miracles. Eunape (*c*) rapporte plusieurs prétendus prodiges arrivez en ce tems-là, jusqu'à de fausses résurrections des morts, dans les vies de Porphyre, de Maxime, de Chrysante, & des autres Magiciens d'alors. Comme Julien étoit en Asie, assez long-tems avant qu'il eût renoncé au Christianisme, il y vit tous les plus célébres Philosophes, & Magiciens qui fussent alors; & il y fit connoissance particuliére avec Maxime, qui étoit le plus fameux de tous.

Eusébe disciple d'Edése, jaloux de la gloire de Maxime, ou plûtôt feignant de le méprisser, pour engager Julien à le rechercher avec plus d'empressement, lui dit un jour que Maxime étoit un imposteur, qui s'amusoit à des choses indignes : *Un jour*, ajouta-t'il, *avec un peu d'encens, & quelques paroles, il fit rire la statuë de la Déesse Hécaté, & nous dit même qu'il alloit allumer les flambeaux éteints qu'elle tenoit dans ses mains. A peine avoit-il achevé de parler, qu'une soudaine lumiére alluma tous les flambeaux.* Il n'en fallut pas davantage pour gagner Julien. Il dit qu'il avoit enfin trouvé celui qu'il cherchoit. Il envoya chercher Maxime, & se livra à lui. (*d*) Voilà de quoi vérifier ce que dit ici saint Jean des prodiges que la bête fit, pour induire en erreur les Payens, & pour les porter à se livrer plus que jamais au culte des Idoles.

(*a*) *Nazianz. Orat. 3. pag. 94. & Sozom. lib. 5. cap. 18.*

(*b*) Voyez M. Bossuet sur ce ℣. & Ammien Marcell. l. 23. 24. 25.

(*c*) *Eunap. in Porphyr. Ædes. Maxim. Praeres. Chrysant.*

(*d*) *Eunap. in Maxim.*

14. *Et seduxit habitantes in terra, propter signa, quæ data sunt illi facere in conspectu bestiæ, dicens habitantibus in terra, ut faciant imaginem bestiæ, quæ habet plagam gladii & vixit.*

15. *Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestiæ, & ut loquatur imago bestiæ: & faciat ut quicumque non adoraverint imaginem bestiæ, occidantur.*

14. Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre, à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils dressassent une image à la bête, qui ayant reçû un coup d'épée, étoit encore en vie.

15. Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, & de faire parler cette image, & de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête.

COMMENTAIRE.

℣. 14. DICENS HABITANTIBUS IN TERRA. *En disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils fissent une image à la bête.* On a vû sur les versets 4. & 8. que Julien, de même que les autres Empereurs Payens, recevoit des honneurs divins avec les faux Dieux, au milieu desquels il se faisoit représenter. L'usage des Romains étoit d'offrir de l'encens, & des libarions aux images de l'Empereur; (*a*) & on a souvent voulu contraindre les Martyrs de sacrifier aux Dieux, & aux Empereurs, (*b*) & de jurer par le génie de ces derniers. Constantin pour sanctifier le respect que les peuples, & les soldats rendoient au *Labarum*, qui étoit la principale enseigne des armées, y fit mettre la Croix, avec le monogramme de *Christ*. (*c*) Julien l'en fit ôter, & le remit dans son ancienne forme; (*d*) afin que n'y ayant rien que de profane, & d'humain, les Fidéles ne pûssent continuer à lui rendre le respect solemnel, sans s'exposer au danger d'idolâtrie; ni y manquer, sans s'exposer à la colére du Prince, & à la vengeance des Généraux, & des Magistrats, qui regardoient cela comme un violement de la majesté de l'Empire.

℣. 15. UT DARET SPIRITUM IMAGINI BESTIÆ. *Il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête.* Julien, & ses Magiciens remirent en vogue les oracles d'Apollon, & des autres Dieux. Il n'entreprenoit rien, qu'il ne les eût fait consulter auparavant. (*e*) Il faut bien que les Prêtres de ces faux Dieux les fissent parler, puisque l'on en rapportoit les réponses à Julien. Libanius (*f*) rapporte que les Dieux avoient dit à cet Empereur qu'il mourroit aprés avoir humilié les Perses; & il le louë de ce qu'il avoit mieux aimé avancer sa mort, que de se priver de la gloire qu'il espéroit de cette guerre. Suidas (*g*) rapporte un

(*a*) *Plin. lib. x. Ep. 97.*
(*b*) *Vide Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 7. cap. 11.*
(*c*) *Euseb. Vit. Constant. l. 1. c. 31.*
(*d*) *Sozom. l. 5. c. 17. Nazianz. Orat. 3.*
(*e*) *Theodoret. l. 3. c. 10.*
(*f*) *Liban. Orat. pro Templis Gentil.*
(*g*) *Suidas in Juliano.*

16. *Et faciet omnes pusillos, & magnos, & divites, & pauperes, & liberos, & servos habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis.*

16. Elle fera encore que tous les hommes, petits & grands, riches & pauvres, libres & esclaves, reçoivent le caractére de la bête, à la main droite, ou au front.

COMMENTAIRE.

oracle qu'on prétend lui avoir été rendu sur cela. Quand saint Jean dit *qu'il anima la bête*, il parle selon l'opinion du peuple, qui croyoit que les faux Dieux animoient les statuës, ausquelles la friponnerie des Prêtres, ou la malicieuse subtilité du démon faisoient rendre de prétendus oracles. L'oracle d'Apollon de Daphné, proche Antioche, étoit demeuré muet depuis que le corps du Martyr saint Babilas y avoit été placé. Julien fit ôter les Reliques du Martyr, & le démon rendit des oracles comme auparavant. (*a*)

ET FACIAT UT QUICUMQUE NON ADORAVERINT IMAGINEM BESTIÆ, OCCIDANTUR. *De faire tuer tous ceux qui n'adoreroient point l'image de la bête.* Il eut ce pouvoir, & il l'exécuta dans le sang des Martyrs, qui souffrirent sous son regne. Il avoit, dit-on, (*b*) voüé à ses Dieux le sang des Chrétiens, s'il revenoit victorieux de la guerre de Perse. Il avoit déja marqué le jour pour détruire le Christianisme, & pour en abolir même le nom. Il avoit promis de mettre dans les Eglises l'image infame de Vénus; &, s'il en faut croire Orose, (*c*) il avoit ordonné que l'on bâtît à Jérusalem un amphitéatre, pour y exposer les Evêques, les Moines, & tous les Fidéles de ces quartiers là. Il disoit par une cruelle raillerie, qu'il alloit vîte se débarasser de la guerre de Perse, pour n'avoir plus à penser qu'à la ruine des Chrétiens. (*d*) Saint Jean dit, selon le langage des Prophétes, que Julien fera ce qu'il avoit résolu de faire, & ce qu'il ne tint pas à lui qu'il ne fît.

℣. 16. FACIET OMNES PUSILLOS, ET MAGNOS... HABERE CARACTEREM IN DEXTERA, AUT IN FRONTIBUS. *Elle fera que tous les hommes petits, & grands, reçoivent le caractére de la bête à la main droite, ou au front.* Saint Jean fait allusion à la coutume des Payens, de porter sur leur poignet, ou sur leur front le nom de la fausse Divinité à laquelle ils se consacroient; ou quelqu'autre emblême qui y eût rapport. Par éxemple, dans le troisiéme Livre des Maccabées, (*e*) Philopator ordonne qu'on imprime une feüille de lierre sur le poignet de ceux qui ne voudroient point obéïr à ses ordres. Ce Roi lui-même s'étoit fait

(*a*) *Sozomen. lib. 5. cap. 19.*
(*b*) *Sozom lib. 5. cap. 18. Nazianz. Orat. 4. pag. 114. 124. Theodoret. lib. 3. cap. 16.*
(*c*) *Oros lib. 7 cap 30.*
(*d*) *Chrysost in Julian pag. 694.*
(*e*) *3. Macc. II. 21.*

17. *Et ne quis possit emere, aut vendere, nisi qui habet characterem, aut nomen bestiæ, aut numerum nominis ejus.*

17. Et que personne ne puisse ni acheter, ni vendre, que celui qui aura le caractére, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.

COMMENTAIRE.

imprimer cette marque, (*a*) de même que la portoient les Galles, sorte de Prêtres des faux Dieux. Lucien (*b*) raconte que les Assyriens peignoient sur leur poignet le caractére de la Déesse de Syrie. Prudence (*c*) dit que cela se faisoit avec des éguilles brûlantes, avec lesquelles on piquottoit la peau, pour y représenter la figure que l'on vouloit :

Quod cùm sacrandus accipit Sphragitida,
Acus minutas ingerunt fornacibus,
His membra pergunt urere; utque igniverint,
Quamcumque partem corporis fervens nota signarit,
Hunc sic consecratum prædicant.

Dans l'Orient on marquoit les esclaves sur le front, pour les reconnoître. Chez les Romains cela ne se pratiquoit qu'envers les serviteurs fugitifs. On imprimoit aussi sur le corps des soldats certaines marques : *Puncturis in cute punctis scribuntur milites*, dit Végéce. (*d*)

Quand on dit que tout le monde fut obligé de porter sur soi le caractére de la bête, cela ne veut donc marquer autre chose, sinon que Julien fit ce qu'il put, & étoit résolu à faire encore beaucoup davantage, pour obliger tous les sujets de l'Empire à adorer les Idoles, & à faire profession publique du Paganisme.

℣. 17. ET NE QUIS POSSIT EMERE, VEL VENDERE. *Et que personne ne puisse ni acheter, ni vendre*, qu'il n'ait le caractére de la bête, & qu'il ne prenne part à l'idolâtrie. Théodoret (*e*) nous apprend que Julien, à l'éxemple de Dioclétien, (*f*) soüilla les fontaines qui étoient à Antioche, & à Daphné, par des sacrifices abominables; afin que personne n'y pût puiser de l'eau, sans prendre part aux sacrifices profanes qu'on y avoit mêlez. Il fit la même chose pour le pain, la viande, les fruits, les herbes, & tout ce qui sert à la nourriture, faisant jetter de l'eau consacrée aux Idoles sur tout ce qui se vendoit dans les marchez. Mais cela n'empêcha point les Fidéles d'user sans scrupule des choses nécessaires à la vie, sachant que l'Idole n'est rien, & suivant la régle de

(*a*) *Vide Etymologic. in* Γαλλος.
(*b*) *Lucian. de Dea. Syr.* Στιζεται ις καρπος.
(*c*) *Prudent. Hymno* x. *Vide Grot. hic, & Hamm &c.*
(*d*) *Veget. lib.* 1. *cap.* 8. *& lib.* 2. *cap.* 5.
(*e*) *Theodoret. lib.* 3 *cap* 11 *Hist. Eccl.*
(*f*) *Lactant. lib. de Morte Persecutor. c.* 15.

saint Paul : (a) *Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous informer d'où il vient, par scrupule de conscience.*

℣. 18. HIC SAPIENTIA EST. *C'est ici la sagesse. Que celui qui a l'intelligence, compte le nombre de la bête. Son nombre est six cens soixante-six.* La premiére bête que saint Jean vit, & qui parut le plus dans toute cette vision, est le dragon à sept têtes. (b) C'est de lui que la bête à sept têtes, (c) qui parut depuis, reçut sa puissance; & c'est elle enfin à qui l'autre bête, ayant deux cornes semblables à celles de l'Agneau, (d) a succédé, & dont elle a suivi l'esprit, & les sentimens. C'est donc apparemment de cette premiére bête dont saint Jean veut nous donner ici le chiffre. Or cette bête, comme nous l'avons montré au long, n'est autre que *Dioclétien.* Le nom de cet Empereur avant son empire étoit *Dioclés.* (e) En joignant à *Dioclés* sa qualité, qui est *Augustus*, il en résultera clairement le nombre de 666. en prenant les lettres numérales des Latins, puisqu'il s'agit d'un Empereur Latin. DICLVVV.

D	500
I	1
O	0
C	100
L	50
E	0
S	0
A	0
U	5
G	0
U	5
S	0
T	0
U	5
S	0
Total	*666.*

C'est l'explication de M. Bossuet Evêque de Meaux, qui nous paroît la plus probable de toutes celles qu'on rapporte en cet endroit. M. de la Chétardie trouve le nombre de 666. dans le nom de C. F. JULIANUS CÆSAR ATHEUS, ou ANTICHRISTUS, dont les lettres

(a) 1. *Cor.* x. 15.
(b) *Apoc.* XII. 3.
(c) *Apoc.* XIII. 1. 2.
(d) *Apoc.* XIII. 11. 12.
(e) *Lactant. de Morte Persecutorum cap.* 9. & 19.

18. *Hic sapientia est. Qui habet intellectum, computet numerum bestiæ. Numerus enim hominis est: & numerus ejus sexcenti sexaginta sex.*

18. C'est ici la sagesse. Que celui qui a l'intelligence, compte le nombre de la bête. Car son nombre est le nombre d'un homme, & son nombre est six cents soixante-six.

COMMENTAIRE.

numériques font IϽCLVVVI. J'aimerois mieux lire : C. F. JULIANUS CÆS. AUG. C'est ainsi que son nom s'écrivoit dans les médailles, & dans les inscriptions ; & il est certain que ces lettres réünies de cette sorte, IϽCLXVI. font le nombre marqué ici. Mais je croirois que l'intention de saint Jean a été qu'on cherchât plûtôt le nombre du nom de la bête dans son nom Grec, parce que ce Livre est écrit en cette Langue. Voyez nôtre Dissertation sur l'Ante-Christ, art. 3.

Les Anciens ont expliqué tout ceci de l'Ante-Christ, & ont cherché son nom dans le nombre de 666. (*a*) La plûpart se sont tenus à *Lateinos*, (*b*) qui dans le chiffre Grec forme la somme de 666. Grotius a crû trouver ce nombre dans *Oulpianos*, qui est le prénom de Trajan. Mais les autres caractéres de la bête ne conviennent point à ce Prince. D'ailleurs il n'est pas croyable que saint Jean l'eût voulu désigner par son prénom, plûtôt que par son nom propre. Ajoutez que dans la rigueur de la Grammaire, le nom Grec *Oulpianos* fait 860. (*c*) D'autres (*d*) ont prétendu que le nombre de 666. ne marquoit pas ici le chiffre de la bête, mais le tems auquel elle devoit paroître. Mais où commencent, & où finissent ces 666. ans ? C'est ce qui n'est point arrêté entre eux, & de quoi on peut assûrer qu'ils ne conviendront jamais. D'autres (*e*) soutiennent que le nom de la bête ne signifie autre chose que son autorité, & que cette autorité n'a commencé qu'en 666.

Les Auteurs Protestans, qui veulent à toute force trouver l'Ante-Christ dans le Pape, & dans l'Eglise Romaine, forment à l'envi différens systêmes, pour ajuster ceci à leur injuste préjugé. Les uns croyent que ce regne prétendu de l'Ante-Christ a commencé en l'an de JESUS-CHRIST 606. sous l'Empereur Phocas. D'autres le placent plûtôt. Je connois un Savant, qui met la fin des 666. ans sous Barcoquébas. Potte-

(*a*) *Irena. Areth. Andra. Alii.*

(*b*) *Irena. lib. 5. Circa finem. Ita Med. Para. Cluver. Brigtman. Henric. Mer. Napier. Lud. de Dieu, Pisc.*

(*c*) ΟΥΛΠΙΑΝΟΣ. Grotius veut que le sigma Σ ou C, ne vaille en cet endroit que six, & qu'on le prenne pour *s*, qui ne vaut à la vérité que six. Mais d'autres soutiennent que par tout le sigma vaut deux cens.

(*d*) *Bul. & Bala. Alii plures apud Malvend. de Anti-Christo l. 8. c. 17.*

(*e*) *Vide, si lubet, Durham, & N. Stephan. hic, in Synopsi.*

rus, qui a fait un Ouvrage exprés sur cet endroit, a mis en œuvre toute l'Algébre, & l'Arithmétique, pour montrer 1°. Que le nombre de la bête, qui est de 666. est corrélatif à la mesure de l'Eglise, qui est de 144. coudées; ci-aprés Chap. XXI. 17. 2°. Que la racine de 144. est le nombre 12. & que la racine de 666. est le nombre 25. 3°. Que comme dans la céleste Jérusalem, ou dans l'Eglise on trouve par tout le nombre de douze; douze Apôtres, douze tribus, douze portes, douze articles de foi, douze mille stades, douze fruits, douze fondemens; ainsi dans Rome Anti-Chrétienne; c'est ainsi qu'il leur plaît de nommer Rome, centre de l'Unité Catholique; on remarque vingt-cinq portes, vingt-cinq titres de Cardinaux, vingt cinq articles de foi, vingt-cinq Autels dans l'Eglise de saint Pierre, vingt-cinq mille stades de circuit, &c. En vérité cela fait pitié; & je m'étonne que Henry Morus, & Joseph Méde ayent donné tant d'éloges à une invention qui ne conclut rien du tout. Quand on trouveroit dans Rome ancienne, & nouvelle autant de vingt-cinq qu'il se l'imagine, ce qui est trés-faux, que s'ensuivroit-il de-là? Que le Pape est l'Ante-Christ, & que les Catholiques Romains sont esclaves de l'Ante-Christ? Que l'on rougisse au moins de ces excés, que Grotius a reconnu de bonne-foi, & qu'il a même réfuté dans ce qu'il a écrit sur l'Ante-Christ.

CHAPITRE XIV.

Les Vierges suivent l'Agneau. Evangile éternel. Le Jugement est venu. Ruine de Babylone. Adorateurs de la bête menacez de l'enfer. Moisson de JESUS-CHRIST. *La vendange des pécheurs.*

℣. 1. *ET vidi: & ecce Agnus stabat supra montem Sion, & cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, & nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.*

℣. 1. JE regardai encore, & je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, & avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avoient son nom, & le nom de son Pere écrit sur le front.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ECCE AGNUS STABAT. *Je vis l'Ange debout sur la montagne de Sion.* Aprés nous avoir décrit les persécutions que l'Eglise souffrit de la part des Empereurs Payens, figurez par les bêtes qui

2. *Et audivi vocem de cœlo, tamquam vocem aquarum multarum, & tamquam vocem tonitrui magni: & vocem, quam audivi, sicut citharœdorum citharizantium in citharis suis.*

2. J'entendis alors une voix qui venoit du ciel, semblable à un bruit de grandes eaux, & au bruit d'un grand tonnerre; & cette voix que j'oüis, étoit comme le son de plusieurs joüeurs de harpes, qui touchent leurs harpes.

3. *Et cantabant quasi canticum novum, ante sedem, & ante quatuor animalia, & seniores: & nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra.*

3. Ils chantoient comme un cantique nouveau devant le trône, & devant les quatre animaux, & les vieillards, & nul ne pouvoit chanter ce cantique, que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachettez de la terre.

COMMENTAIRE.

furent montrées à saint Jean, Dieu lui fait voir un objet consolant; c'est le triomphe de JESUS-CHRIST, désigné dans plus d'un endroit de ce Livre, sous le nom d'un Agneau. Il étoit accompagné, dit saint Jean, de *cent quarante-quatre mille personnes, qui avoient le caractére de son nom, & du nom de son Pere*, (a) *écrit sur leur front*; ce qui les distinguoit fort de ceux qui portoient sur eux le signe de la bête, Chap. XIII. 16. 17. 18. Ces cent quarante-quatre mille sont le symbole de tous les élûs, mais principalement de ceux qui étoient sortis des douze tribus d'Israël; (b) comme on le peut inférer de ce qui est dit ci-devant Chap. VII. 4. Au reste il paroît que ce nombre est mis pour un nombre indéfini, & très-considérable, qui est celui des prédestinez, dont le nom est écrit dans le livre de vie, & sur tout des Martyrs, (c) qui ont résisté à toutes les persécutions, dont il vient de parler.

℣. 2. AUDIVI VOCEM. *J'entendis une voix.* C'étoit la voix de ces cent quarante-quatre mille personnes, qui ornoient le triomphe de l'Agneau.

℣. 3. NEMO POTERAT DICERE (d) CANTICUM, NISI.... QUI EMPTI SUNT DE TERRA. *Nul ne pouvoit chanter ce cantique, que ceux qui ont été rachettez de la terre.* Ni les Anges, ni les hommes vivans ne pouvoient ni apprendre, ni chanter ce cantique; il n'appartenoit qu'aux Martyrs, qui avoient essuyé les rigueurs de la persécution, aux Elûs, & aux Vierges, de le chanter devant le trône. Il n'étoit composé que pour eux. Il contenoit des traits qui ne convenoient qu'à eux

(a) Ἔχουσι τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς αὐτοῦ γεγραμμένον. Alii plures: Ὄνομα αὐτοῦ, καὶ τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς. Ita Alex. Steph. a. 11. Syr. Arab. Æth. & alii.

(b) Ieronym. lib. 1. contra Jovini. Alcazar. hic. Grot. Bossuet.

(c) Estius hic.

(d) Grec Οὐδεὶς ἠδύνατο μαθεῖν. Nul ne pouvoit apprendre ce Cantique. On a peut-être mis *dicere*, au lieu de *discere*.

4. *Hi sunt, qui cum mulieribus non sunt coinquinati : virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quócumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo & Agno.*

4. Ce sont ceux qui ne se sont point soüillez avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ceux-là suivent l'Agneau par tout où il va : ils ont été achetez d'entre les hommes pour être consacrez à Dieu, & à l'Agneau, comme des prémices.

5. *Et in ore eorum non est inventum mendacium : sine macula enim sunt ante thronum Dei.*

5. Et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche, parce qu'ils sont purs, & sans tache devant le trône de Dieu.

COMMENTAIRE.

seuls, & à la victoire qu'ils avoient remportée. *Ils ont été rachettez de la terre.* Ils sont originairement du nombre des mortels ; & c'est par le mérite du sang de l'Agneau qu'ils ont été tirez de la servitude du péché, & de la mort, pour joüir dans le Ciel de la récompense de leur innocence, & de la bienheureuse immortalité. Ils ont été heureusement délivrez de la gueule de la bête, & de la séduction de l'idolâtrie.

℣. 4. HI SUNT QUI CUM MULIERIBUS NON SUNT COINQUINATI. *Ce sont ceux qui ne se sont point soüillez avec les femmes*, mais qui sont demeurez vierges. Dans le stile des Prophétes, la fornication est l'idolâtrie ; la virginité est l'éxemption des soüillures du culte sacrilége. Ceux-ci donc sont vierges en ce sens ; ils ne sont point tombez dans l'impureté de l'adoration des créatures. (*a*) Saint Jean nous représente ci-aprés la ville de Rome comme une grande prostituée qui s'est abandonnée à tous les peuples du monde. Les autres villes de l'Empire étoient à proportion, & dans le même sens, des femmes perduës, qui ne cherchoient qu'à corrompre & leurs propres habitans, & les étrangers. Ceux qui sont à la suite de l'Agneau, ont résisté à leurs attraits, à leurs caresses ; ils sont demeurez vierges. D'autres (*b*) entendent ici les vierges, & les personnes qui ont vêcu dans une parfaite continence. Mais le premier sens est plus littéral.

HI EMPTI SUNT EX HOMINIBUS (*c*) PRIMITIÆ DEO, ET AGNO. *Ils ont été achettez d'entre les hommes, pour être consacrez à Dieu, & à l'Agneau, comme des prémices.* Dieu par sa miséricorde les a séparez du milieu des hommes pécheurs, & idolâtres ; il les a préservez des dangers, & de la contagion communs ; il les a choisis pour son héritage, comme une portion choisie, & distinguée. *Primitiæ* se met quel-

(*a*) *Ambrosiast. in 2. Cor. x. 1. Prado in Ezech. xvi. 15. Medus. Cluver. Pasa. Gret. Durham Pisc. Bossuet, Du Pin.*

(*b*) *August. de sancta Virgin. cap. 27. 28. 29. Gagna Viegas, Cornel. Alii.*

(*c*) Οὗτοι ἠγοράσθησαν ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων. *Plures :* Οὗτοι ὑπὸ Ἰησοῦ ἠγοράσθησαν ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων. *Empti sunt à Jesu ex hominibus.*

6. Et vidi alterum Angelum volantem per medium cœli, habentem Evangelium æternum ut evangelizaret sedentibus super terram, & super omnem gentem, & tribum, & linguam, & populum:

7. Dicens magna voce: Timete Dominum, & date illi honorem, quia venit hora judicii ejus: & adorate eum, qui fecit cœlum & terram, mare, & fontes aquarum.

6. Je vis un autre Ange qui voloit par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, & à tout peuple;

7. Et il disoit d'une voix forte: Craignez le Seigneur, & rendez lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venuë; & adorez celui qui a fait le ciel & la terre, la mer, & les sources des eaux.

COMMENTAIRE.

quefois pour ce qui est de meilleur, & de plus excellent en chaque chose. En ce sens Jérémie (*a*) dit qu'Israël est consacré au Seigneur comme les prémices: *Sanctus Israël Domino, primitiæ frugum ejus.*

℣. 5. IN ORE EORUM NON EST INVENTUM MENDACIUM. *Il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche.* Ils n'ont point faussé la foi qu'ils doivent à Dieu; ils ne l'ont point renoncé devant les Juges; ils n'ont point donné le nom de Dieu à la créature, & aux Idoles. Le Grec porte: (*b*) *Il ne s'est point trouvé de fraude dans leur bouche.* Mais plusieurs excellens Manuscrits Grecs, le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, Origénes, saint Jérôme, Arétas lisent comme la Vulgate: *Il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche.* La plûpart des mêmes Textes omettent ce qui suit: *Devant le trône de Dieu;* ils lisent simplement: *Car ils sont sans tache.* Il y a quelques Exemplaires Latins qui lisent de même.

℣. 6. VIDI ALTERUM ANGELUM. *Je vis un autre Ange... portant l'Evangile éternel.* Aprés la chûte des persécuteurs, & l'abaissement de l'idolâtrie, il ne restoit plus qu'à faire regner l'Evangile de JESUS-CHRIST, à le faire annoncer par toute la terre, & à venger le sang des Martyrs répandu sur la terre. C'est ce que nous annonce l'Ange qui paroît ici. Il porte l'Evangile éternel, qui doit durer jusqu'à la fin des siécles, pour le distinguer & de la Loi de Moyse, qui ne devoit durer que jusqu'au Messie; & de la fausse Religion des Gentils, qui étoit sur le point d'être, pour ainsi dire, exterminée, & abolie par tout le monde.

℣. 7. TIMETE DOMINUM, .. QUIA VENIT HORA JUDICII EIUS. *Craignez le Seigneur,* (*c*) *parce que l'heure de son jugement est ve-*

(*a*) *Jerem.* II. 3.

(*b*) Ἐν τῷ στόματι αὐτῶν οὐχ εὑρέθη δόλος. *Alii plures:* Οὐχ εὑρέθη ψεῦδος.

(*c*) *Grec.* Φοβήθητε τὸν Θεόν. Craignez Dieu; D'autres lisent: Φοβήθητε τὸν Κύριον. *Steph. 11. Baroc. Barb. 2. Pet. 2. Cov. 2. Sin. Vulg. Arab. Aeth.*

8. *Et alius Angelus secutus est dicens : Cecidit, cecidit Babylon illa magna : quæ à vino iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes.*

8. Un autre Ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée ; elle est tombée cette grande ville, qui a fait boire à toutes les nations le vin de la colére de sa prostitution.

COMMENTAIRE.

nuë. Peuples Gentils, qui jusqu'ici avez vêcu dans l'ignorance, & dans le mépris de Dieu, commencez à le craindre, à l'adorer, à l'aimer, si vous ne voulez essuyer toute la rigueur de sa juste colére. Il est prêt à frapper ; mais auparavant il ménace, afin de vous donner le tems d'éviter ses coups. Il veut vous corriger, & vous sauver, & non pas vous perdre.

℣. 8. ALIUS ANGELUS SECUTUS EST. *Un autre Ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée ;* sa chûte est résoluë, sa ruine est certaine ; Dieu a prononcé sa perte. Sous le nom de Babylone, il entend la ville de Rome. (*a*) Elle fut attaquée par les peuples barbares qui inondérent l'Empire Romain. Elle fut prise, & pillée par Alaric. Saint Jean fait ici allusion à ces paroles de Jérémie : (*b*) *Subitò cecidit Babylon, & contrita est ;* ou à celles-ci d'Isaïe : (*c*) *Elle est tombée, elle est tombée Babylone, & toutes les Idoles de ses Dieux sont brisées avec elle.* Cette ville n'étoit pas encore tombée, lorsque ces Prophétes parloient de cette sorte : mais sa perte étoit résoluë dans les décrets de Dieu. Il en est de même ici de Rome idolâtre, & persécutrice. Elle devoit mettre le comble à ses iniquitez, par la mort des Martyrs, & attirer sur elle les derniers effets de la colére de Dieu. On verra l'accomplissement de cette prédiction mis dans une entiére évidence aux Chap. XVII. & XVIII.

QUÆ A VINO IRÆ FORNICATIONIS SUÆ POTAVIT OMNES GENTES. *Elle a fait boire à toutes les nations le vin de sa prostitution.* Elle a fait boire à toutes les nations le calice de la colére de Dieu, qui est la juste peine de sa prostitution, & de l'idolâtrie où elle les a engagées. Elle a attiré sur elle même, & sur tous ses complices la vengeance du Seigneur. Mais d'autres traduisent le Grec autrement : (*d*) *Elle a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa fornication ;* elle les a fait périr par le poison de son idolâtrie. Ou plûtôt : (*e*) *Elle leur a fait boire un philtre*, un breuvage qui donne de l'amour, pour les engager dans ses impudicitez, dans son idolâtrie. Cette derniére Ver-

(*a*) *Ribet. Grot. Menoc. Hamm. Pard. Bossuet. Du Pin, &c.*
(*b*) *Jerem* LI. 8.
(*c*) *Isai.* XXI. 9.
(*d*) Ὅτι ἐκ τοῦ οἴνου τοῦ θυμοῦ τῆς πορνείας αὐτῆς πεπότικε πάντα τὰ ἔθνη.
(*e*) *Med. Galak. Grot. Lud. de Dieu. Hamm.*

9. *Et tertius Angelus secutus est illos, dicens voce magna : Si quis adoraverit bestiam, & imaginem ejus, & acceperit characterem in fronte sua, aut in manu sua :*

10. *Et hic bibet de vino iræ Dei, quod mistum est mero in calice iræ ipsius, & cruciabitur igne & sulphure in conspectu Angelorum sanctorum, & ante conspectum Agni.*

11. *Et fumus tormentorum eorum ascendet in sæcula sæculorum : nec habent requiem die ac nocte, qui adoraverunt bestiam, & imaginem ejus, & si quis acceperit characterem nominis ejus.*

12. *Hic patientia Sanctorum est, qui custodiunt mandata Dei & fidem Jesu.*

9. Et un troisiéme Ange suivit ces deux, qui dit à haute voix : Si quelqu'un adore la bête, & son image, ou qu'il en reçoive le caractére sur le front, ou dans la main,

10. Celui-là boira du vin de la colére de Dieu, de ce vin tout pur, préparé dans le calice de sa colére, & il sera tourmenté dans le feu, & dans le soufre devant les saints Anges, & en présence de l'Agneau.

11. Et la fumée de leurs tourmens s'élevera dans les siécles des siécles, sans qu'il reste aucun repos ni jour ni nuit à ceux qui auront adoré la bête, ou son image, ou qui auront reçû le caractére de son nom.

12. C'est ici la patience des Saints, qui gardent les commandemens de Dieu, & la foi de JESUS.

COMMENTAIRE.

sion revient mieux à cet endroit. La plûpart des philtres sont de vrais poisons.

℣. 9. TERTIUS ANGELUS. *Un troisiéme Ange* explique ce que les deux avoient dit d'une maniére plus enveloppée. Il dit que quiconque a adoré la bête, ou qui a pris sur soi son caractére, (℣. 10.) *sera enyvré du vin de la colére de Dieu, & sera tourmenté dans le feu, & dans le soufre*, dans l'enfer, *en présence des Anges, & de l'Agneau.* L'Agneau sera leur Juge ; les Anges seront les spectateurs de leur supplice, les démons en seront les éxécuteurs. Il oppose le vin de la colére de Dieu au breuvage que Babylone fait boire à ses amans. Ceux qui auront goûté de la coupe de Babylone, seront enyvrez du calice du Seigneur.

℣. 11. FUMUS TORMENTORUM EORUM. *La fumée de leurs tourmens s'élevera dans les siécles des siécles.* Ils seront précipitez dans un abîme de feu, & de soufre, qui ne s'éteindra jamais, & dont la fumée s'élevera vers le Ciel dans les siécles des siécles. Cette peinture est vive, & terrible.

℣. 12. HIC PATIENTIA SANCTORUM EST. *C'est ici la patience des Saints.* Voilà ce qui fait que les Saints, & les Fidéles souffrent en ce monde toutes sortes de mauvais traitemens, sans tomber dans le découragement ; c'est qu'ils espérent de joüir un jour des récompenses promises à leur patience, & qu'ils craignent les tourmens qui sont préparez à ceux qui ont profané le nom de Dieu, & qui ont fléchi le genoû devant Baal. La vûë des supplices éternels des méchans apprend, aux justes à souffrir.

13. *Et audivi vocem de cœlo, dicentem mihi : Scribe : Beati mortui, qui in Domino moriuntur. A modò jam dicit Spiritus, ut requiescant à laboribus suis : opera enim illorum sequuntur illos.*

14. *Et vidi, & ecce nubem candidam : & super nubem sedentem similem Filio hominis habentem in capite suo coronam auream, & in manu sua falcem acutam.*

13. Alors j'entendis une voix, qui me dit du haut du ciel : Ecrivez : Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Dés maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux : car leurs œuvres les suivent.

14. Et comme je regardois, il parut une nuée blanche, & sur cette nuée quelqu'un assis qui ressembloit au Fils de l'homme, & qui avoit sur la tête une couronne d'or, & à la main une faulx tranchante.

COMMENTAIRE.

patiemment les maux de cette vie. *La foi de Jesus*, marque ou *la foi en Jesus-Christ*, ou *la foi que nous avons reçûë de Jesus-Christ.*

℣. 13. BEATI MORTUI, QUI IN DOMINO MORIUNTUR. *Heureux sont les morts, qui meurent dans le Seigneur*, dans sa foi, dans son amour, dans sa grace ; ou, qui meurent *pour le Seigneur*, (*a*) pour la défense de la vérité, de la Religion. Il parle particuliérement des Martyrs. (*b*)

OPERA ENIM ILLORUM SEQUUNTUR ILLOS. *Leurs œuvres les suivent.* Il est juste qu'ils se reposent de leurs travaux, & qu'ils joüissent dans l'éternité de la récompense de leur fidélité ; car dans le Ciel *leurs œuvres les suivent* ; ils les trouvent dans le besoin. Ils arrivent dans leur patrie accompagnez des trésors des bonnes œuvres qu'ils ont amassez dans ce monde. Il dit ceci contre ceux qui nioient la nécessité des bonnes œuvres, & qui soutenoient que toutes les actions étoient indifférentes. C'étoit le dogme des Simoniens, (*c*) des Nicolaïtes, & d'autres hérétiques de ce tems-là. (*d*) *Il faut que nous paroissions tous devant le tribunal de Jesus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû à son corps, selon le bien, ou le mal qu'il aura fait*, dit S. Paul. (*e*)

℣. 14. ECCE NUBEM CANDIDAM. *Il parut une nuée blanche.* Voici l'appareil du Jugement, & les préludes de la vengeance dont il a parlé ci-devant. On n'en verra l'éxécution que dans la suite. JESUS-CHRIST paroît sur les nuës, comme il a souvent averti dans l'Evangile, (*f*) qu'il viendroit pour éxercer sa vengeance contre les pécheurs.

HABENTEM IN MANU FALCEM ACUTAM. *Ayant à la main une faulx tranchante.* La vengeance prochaine du Seigneur nous est représen-

(*a*) *Berengaud. Ausbert. Haymo, Alcazar. Bez. Grot. Riber. Med. Jun. Alii.*
(*b*) *Bossuet. Med. Alii.*
(*c*) *Iren. lib. 1. cap. 35.*
(*d*) *Iren. lib. 1. cap. 35.*
(*e*) *2. Cor. v. 10.*
(*f*) *Matth. XXIV. 30. XXVI. 64. Luc. XXI. 27. Apoc. I. 7.*

15. *Et alius Angelus exivit de templo, clamans voce magna ad sedentem super nubem : Mitte falcem tuam, & mete, quia venit hora ut metatur, quoniam aruit messis terræ.*

16. *Et misit qui sedebat super nubem, falcem suam in terram, & demessa est terra.*

17. *Et alius Angelus exivit de templo, quod est in cœlo, habens & ipse falcem acutam.*

18. *Et alius Angelus exivit de altari, qui habebat potestatem supra ignem : & clamavit voce magnâ ad eum qui habebat falcem acutam, dicens : Mitte falcem tuam acutam, & vindemia botros vineæ terræ : quoniam maturæ sunt uvæ ejus.*

15. Et un autre Ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui étoit assis sur la nuée : Jettez vôtre faulx, & moissonnez ; car le tems de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Alors celui qui étoit assis sur la nuée jetta sa faulx sur la terre, & la terre fut moissonnée.

17. Et un autre Ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faulx tranchante.

18. Il sortit encore de l'autel un autre Ange qui avoit pouvoir sur le feu ; & il cria d'une puissante voix à celui qui avoit la faulx tranchante : Jettez vôtre faulx tranchante & coupez les grapes de la vigne de la terre, parce que les raisins en sont mûrs.

COMMENTAIRE.

tée ici, ℣℣. 14. 15. & 18. 19. sous l'idée d'une moisson, & d'une vendange. Ces figures ne sont point extraordinaires dans les Prophétes. Joël : (*a*) *Mettez la faucille dans la moisson, parce qu'elle est mûre ; descendez dans la cuve, & la foulez, parce qu'elle est pleine, & qu'elle regorge de raisins.* Et dans Isaïe (*b*) un héros qui revient de la guerre, ayant ses habits tout couverts de sang, dit : *J'ai foulé le pressoir moi seul, & nul autre n'étoit avec moi ; je les ai foulez dans ma colére, je les ai écrasez dans ma fureur, & leur sang a rejailli sur mes habits.* Et Jérémie : (*c*) *Le Seigneur a foulé son pressoir dans la vierge fille de Juda*, dans Jérusalem.

℣. 16. DEMESSA EST TERRA. *La terre fut moissonnée.* L'Empire Romain fut au pillage ; Rome fut prise, & ravagée par Alaric, & par ceux qui vinrent aprés lui.

℣. 18. ANGELUS, QUI HABEBAT POTESTATEM SUPRA IGNEM. *Il sortit encore de l'Autel*, ou du Temple, ci-devant ℣. 15. & *Apoc.* IX. 13. *un Ange, qui avoit pouvoir sur le feu*, qui étoit préposé à cet élément. Le saint Apôtre parle suivant le préjugé des Hébreux, qui donnoient des Anges aux élémens, aux astres, aux fleuves, aux villes, aux Provinces. L'Ange du feu marque donc l'Ange de la guerre, qui répand le feu de la vengeance divine sur les nations. Rien n'est plus commun dans l'Ecriture, que de représenter la guerre, & la colére de Dieu sous le

(*a*) *Joël.* III. 13.
(*b*) *Isai.* LXIII. 2.
(*c*) *Thren.* I. 15.

nom

19. *Et misit Angelus falcem suam acutam in terram, & vindemiavit vineam terræ, & misit in lacum iræ Dei magnum:*

20. *Et calcatus est lacus extra civitatem, & exivit sanguis de lacu usque ad frenos equorum, per stadia mille sexcenta.*

19. L'Ange jetta donc sa faulx en terre, & vendangea la vigne de la terre, & en jetta les raisins dans la grande cuve de la colére de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville, & le sang sortit de la cuve en telle abondance, que les chevaux en avoient jusqu'aux mords, dans l'étenduë de mille six cents stades.

COMMENTAIRE.

nom de feu. On peut aussi entendre l'Ange qui a pouvoir sur le feu perpétuel, celui qui présidoit au feu sacré de l'Autel des holocaustes, & qui avoit soin de l'entretenir, afin qu'il ne s'éreignît jamais. (*a*) Il sort de l'Autel, d'auprés de ce feu, dont il avoit la garde.

MITTE FALCEM TUAM, QUIA MATURÆ SUNT UVÆ. *Jettez vôtre faux tranchante*; ou plûtôt, *mettez vôtre faux dans la vendange*, commencez à couper le raisin, parce qu'il est mûr. Rome a rempli la mesure de ses crimes; le tems de la colére est arrivé. La faux fut jettée, (℣. 19.) le raisin fut coupé, & mis dans le pressoir de la colére de Dieu. Rome, & tout l'Empire se ressentirent de la vengeance que Dieu éxerça contre les restes de l'idolâtrie.

℣. 20. CALCATUS EST LACUS EXTRA CIVITATEM. *La cuve fut foulée hors de la ville.* La faucille jettée dans la moisson, marquoit la prise de Rome; la faux jettée dans la vigne, représenroit les guerres sanglantes, & les ravages que les barbares firent dans les Provinces. L'Ange ne propose encore ces objets qu'en général. On les verra plus en détail dans les Chapitres suivans. Le carnage fut tel, *que les chevaux avoient du sang jusqu'aux rênes, dans l'étenduë de mille six cens stades*, ou soixante-sept lieuës communes. Cette éxagérarion marque les ravages qu'Artila fit dans les Provinces d'Occident pendant les années 451. & 452. (*b*)

(*a*) *Levit.* VI. 12. *Ignis in altari semper ardebit.*

(*b*) *Bossuet.*

CHAPITRE XV.

Sept Anges qui ont en main les sept derniéres playes. Mer transparante sur laquelle les vainqueurs chantent le Cantique de Moyse. Les sept Anges de la vengeance sortent du Sanctuaire. Sept coupes de la colére de Dieu leurs sont données. Le Temple est rempli de fumée.

℣. 1. *ET vidi aliud signum in cœlo magnum & mirabile, Angelos septem, habentes plagas septem novissimas: Quoniam in illis consummata est ira Dei.*

2. *Et vidi tamquam mare vitreum mistum igne, & eos, qui vicerunt bestiam, & imaginem ejus, & numerum nominis ejus stantes super mare vitreum, habentes citharas Dei.*

℣. 1. JE vis dans le ciel un autre prodige grand & admirable: C'étoit sept Anges qui avoient les sept derniéres playes, par lesquelles la colére de Dieu est consommée.

2. Et je vis une mer comme de verre, mêlée de feu; & ceux qui étoient demeurez victorieux de la bête, de son image, & du nombre de son nom, étoient sur cette mer comme de verre, & avoient des harpes de Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 1. VIDI ALIUD SIGNUM IN COELO. *Je vis dans le Ciel un autre prodige. C'étoit sept Anges, qui avoient les sept derniéres playes*, qui étoient les ministres de la colére de Dieu, & qui devoient frapper Rome sanguinaire & persécutrice, des sept derniéres playes, qui répondent aux sept premiéres, dont il a parlé ci-devant Chap. VIII. 2. & suivans, jusqu'au Chap. XIV. Les premiéres étoient partie contre les Fidéles, & partie contre les persécuteurs. Elles marquoient & ce que devoient soufrir les serviteurs de Dieu de la part des Payens, & les fleaux dont Dieu devoit frapper les persécuteurs. Mais les sept Anges, dont il est parlé ici, n'en veulent qu'à l'Empire Romain, & à Rome, coupables du sang des Martyrs. On voit toûjours ce nombre de sept Anges, comme les sept premiers Officiers du Tout-puissant. On ne doit pas être surpris de voir les bons Anges employez à des ministéres odieux de vengeance, & de sévérité. La justice, & la miséricorde dans Dieu, sont également l'objet de l'adoration des Anges.

Les Chapitres suivans nous éclairciront sur l'éxécution littérale, &

3. *Et cantantes Canticum Moysi servi Dei, & Canticum Agni, dicentes: Magna & mirabilia sunt opera tua, Domine, Deus omnipotens, justa & vera sunt viæ tuæ, Rex sæculorum.*

3. Ils chantoient le Cantique de Moyse, serviteur de Dieu, & le Cantique de l'Agneau, en disant: Vos œuvres sont grandes & admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant; vos voyes sont justes & véritables, ô Roi des siécles.

COMMENTAIRE.

historique de ce que nous lisons ici. Aprés ces sept fleaux, *la colére de Dieu sera consommée* sur l'Empire Romain. Voici ce qui va lui porter le dernier coup; Dieu n'en fera pas à deux fois. On peut comparer cette expression de saint Jean à celles-ci des Prophétes, qui signifient un malheur sans retour. Isaïe: (*a*) *Le Seigneur fera une consommation*, une perte entiére. Nahum: (*b*) *Il fera la consommation, & il ne viendra pas une seconde tribulation.* Jérémie: (*c*) *Le pays sera réduit en solitude; mais je ne ferai pas la consommation*; je ne porterai pas ma colére où je pourrois la porter. Ailleurs: (*d*) *Montez sur ses murailles, renversez-les; mais ne consommez point*, n'achevez point de la perdre, de la ruiner. Ici au contraire Dieu ménace de consommer toute sa colére contre les persécuteurs de ses Saints.

℣. 2. VIDI TAMQUAM MARE VITREUM. *Je vis comme une mer de verre, mêlée de feu*; un bassin trés vaste, trés-magnifique, rempli d'une eau pure comme le crystal, & brillante comme le feu. Nous n'y entendons point d'autre mystére que ci-devant, Chap. IV. 6. *Tamquam mare vitreum simile crystallo.* C'étoit un bassin plein d'eau, qui fut représenté à S. Jean devant le trône de Dieu dans le ciel; comme il y avoit dans le Temple un trés-grand vaisseau d'airain nommé la mer, & comme dans la Cour des Grands, & des Princes d'Orient, on voit des bassins, & des jets d'eau dans les sales, & dans les appartemens. C'est sur ce bassin qu'étoient placez les saints Martyrs avec leurs instrumens de musique, loüant celui qui leur avoit donné la victoire sur la bête.

HABENTES CYTHARAS DEI. *Ils avoient les harpes de Dieu*; les harpes, & les autres instrumens de musique qui étoient en usage dans le Temple du Seigneur; (*e*) ou des instrumens de musique excellens, & tout divins. Dans le Temple de Jérusalem, les Lévites avec leurs harpes, & leurs trompettes, étoient placez assez prés de l'Autel des holocaustes. Ceux-ci étoient autour du bassin d'eau. On en va voir la raison.

(*a*) *Isai.* x. 22.
(*b*) *Nahum.* I. 8. 9. *Consummationem faciet, & non consurget duplex tribulatio.*
(*c*) *Jerem.* IV. 17.
(*d*) *Jerem.* V. 10.
(*e*) *Vide* 1. *Par.* XVI. 42. 2. *Par.* VII. 6. XXXIV. 12. *Grot. Med.*

4. *Quis non timebit te, Domine, & magnificabit nomen tuum? Quia solus pius es: quoniam omnes gentes venient, & adorabunt in conspectu tuo, quoniam judicia tua manifesta sunt.*

5. *Et post hæc vidi, & ecce apertum est templum tabernaculi testimonii in cœlo.*

4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur, qui ne glorifiera vôtre nom? Car vous seul êtes plein de bonté, & toutes les nations viendront à vous, & vous adoreront, parce que vous avez manifesté vos Jugemens.

5. Comme je regardois ensuite, je vis que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel.

COMMENTAIRE.

℣. 3. CANTANTES CANTICUM MOYSI, ET CANTICUM AGNI. *Ils chantoient le cantique de Moyse, & le cantique de l'Agneau.* Cette mer d'eau, & de feu représentoit la mer que Moyse passa avec les Israëlites au sortir de l'Egypte; & la mémoire de cet événement fameux, comparé à celui de la délivrance de la persécution, & de la mort, leur donne occasion de chanter le cantique que Moyse composa alors: (*a*) *Chantons des cantiques au Seigneur; car il a fait éclatter sa grandeur, & sa gloire; il a renversé dans la mer les chevaux, & les cavaliers. Le Seigneur est ma force, & le sujet de mes loüanges, &c. Le cantique de l'Agneau,* marque le cantique que l'Agneau leur avoit appris, où qui contenoit les loüanges de l'Agneau; ou enfin le cantique de Moyse appliqué à l'Agneau, & à la victoire qu'il leur a fait remporter sur le péché, le monde, & le démon. Saint Jean nous donne ici quelques paroles de ce cantique: *Vos œuvres sont grandes, & admirables, Seigneur Roi des siécles;* le Grec, (*b*) *Roi des Saints;* d'autres Exemplaires, *Roi des nations, &c.* C'étoit apparemment le refrain du cantique. Ils y louoient la justice, la grandeur, la majesté de Dieu, & prédisoient que toutes les nations viendroient adorer sa majesté, & reconnoître sa justice.

℣. 5. APERTUM EST TEMPLUM TABERNACULI. *Le Temple du Tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le Ciel.* On a souvent remarqué que saint Jean nous représente tout ce qui se passe dans le Ciel, sur le modéle de ce qui se voyoit dans le Temple de Jérusalem. Ce qu'il appelle ici *le Tabernacle du témoignage*, n'est autre apparemment que le Sanctuaire, où étoit l'Arche d'Alliance, où résidoit la majesté du Seigneur, & où elle rendoit ses oracles de dessus le Propitiatoire, quoique d'une maniére entiérement invisible. L'ouverture du Sanctuaire désigne la manifestation des décrets de Dieu. Dans le désert on appelloit *Tabernacle du témoignage*, la tente où Moyse se retiroit, pour recevoir les ordres du Seigneur. (*c*)

(*a*) *Exod.* XV. 1. 2. 3. *& sequ.*

(*b*) Ὁ βασιλεὺς τῶν αἰώνων. *Alii:* Ὁ βασιλεὺς τῶν ἐθνῶν. *Ita Steph. n. 11. Alex. Baroc. Petav. 2. 3. Hunt. 1. Cav. 2. Sin. Arab. Æth. Aretha Seidel. Alii,* Κύριον. *Velez. Syr. Bed. Vulg.*

(*c*) *Exod.* XXVI. 21. *&c.*

6. *Et exierunt septem Angeli habentes septem plagas, de templo, vestiti lino mundo & candido, & precincti circa pectora zonis aureis.*

7. *Et unum de quatuor animalibus dedit septem Angelis, septem phialas aureas, plenas iracundiæ Dei, viventis in sæcula sæculorum.*

6. Et les sept Anges qui portoient les sept playes, sortirent du temple, vêtus d'un lin propre & blanc, & ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.

7. Alors l'un des quatre animaux donna aux sept Anges, sept coupes d'or pleines de la colére de Dieu, qui vit dans les siécles des siécles.

COMMENTAIRE.

℣. 6. EXIERUNT SEPTEM ANGELI. *Les sept Anges qui portoient les sept playes, sortirent du Temple*, ou du Tabernacle, de devant la majesté de Dieu. Ils allérent revêtus de son pouvoir, & chargez de ses ordres, répandre les sept derniers fleaux de sa colére sur les Gentils persécuteurs de son Eglise.

VESTITI LINO MUNDO, ET CANDIDO. *Vêtus d'un lin propre, & blanc*, comme les Prêtres, tandis qu'ils étoient dans le Temple. Les Anges apparoissent ordinairement avec des habits blancs, & éclattans. (*a*) Quelques anciens Exemplaires Grecs, & Latins lisent : (*b*) *Vêtus de pierre pure, & brillante ;* & cette maniére de lire étoit commune même dans les Imprimez, avant la correction de Sixte V.

℣. 7. UNUM DE QUATUOR ANIMALIBUS. *Un des quatre animaux*, qui étoient aux quatre coins du trône, (*c*) & qui le soutenoient peut-être, de même que les Chérubins d'Ezéchiel. (*d*) Un de ces quatre animaux, ou de ces Chérubins donna à chacun des sept Anges qui sortoient du Sanctuaire, *sept coupes d'or pleines* du vin *de la colére du Dieu* tout-puissant, & éternel. On sait que dans l'Ecriture la colére, & la vengeance de Dieu sont ordinairement représentées sous l'idée d'une coupe, que l'on fait boire à la ronde, (*e*) sans que personne de ceux à qui elle est présentée, puisse s'en dispenser ; ce qui est une espéce d'allégorie prise de ce qui se pratiquoit dans les repas de cérémonie, dans lesquels tous les conviez étoient obligez de boire la coupe qui leur étoit présentée. *Phiala* signifie un vase propre à contenir des liqueurs, & du feu ; à faire des encensemens, & des libations de sang & de vin.

℣. 8. ET IMPLETUM EST TEMPLUM FUMO. *Le Temple fut*

(*a*) *Ezech.* IX. 2. *Dan.* X. 5. *Matth.* XXVIII. 3 *Joan* XX. 12. *Act* I 10.

(*b*) Ἐνδεδυμένοι λίθον καθαρὸν καὶ λαμπρόν. *Alii :* Λίθον καθαρὸν *Ita Alex. Velez. Meminit hujus lectionis Andreas Cæsar in hunc locum. Plures Vulgata libri antiqui :* Vestiti lapide mundo, *quam lectionem notant, Aubert. Beda. Haymon.*

(*c*) *Apoc.* IV. 6. 7. 8.

(*d*) *Ezech. lib.* 5. 6. 7. 8 *& seq.*

(*e*) *Isai.* LI. 17. 21. *Jerem* XXV 15. XLIX. 12. LI. 7. *Thren.* IV. 21. *Ezech.* XXIII. 31. *Abac.* II. 16. *Matth.* XXVI. 39 *Psalm.* LXXIV.

8. *Et impletum est templum fumo à majestate Dei, & de virtute ejus: & nemo poterat introire in templum, donec consummarentur septem plagæ septem Angelorum.*

8. Et le temple fut tout rempli de fumée, à cause de la majesté, & de la grandeur de Dieu: & nul ne pouvoit entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept playes des sept Anges fussent consommées.

COMMENTAIRE.

rempli de fumée, à cause de la majesté de Dieu. De même que quand Salomon en fit la dédicace, (*a*) une nuée épaisse remplit le saint Lieu, en sorte que les Prêtres n'y osoient entrer, persuadez que cette fumée étoit le symbole de la gloire du Seigneur; ainsi que dans le désert la colomne de nuée qui paroissoit sur le Tabernacle, étoit la marque, & le gage de la présence du Seigneur. (*b*) Dans Isaïe (*c*) lorsque le Seigneur parut dans son Temple assis sur son trône, la Maison, ou le Temple fut rempli de fumée, ou d'un nuage épais: *Domus impleta est fumo.* Cette fumée se répandit non seulement dans le Sanctuaire, & dans le Saint, mais aussi apparemment dans tout le parvis des Prêtres. Ou bien, elle ne remplit que le fond du Temple, le Saint, & le Sanctuaire; à peu prés de même que quand le Grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire, & le Prêtre de semaine dans le Saint, ils y portoient quantité d'encens fumant; ce qui remplissoit ces saints Lieux d'une obscurité, & d'une fumée qui empêchoit les Prêtres de considérer trop attentivement toutes les parties, & les ornemens, & qui conservoit à ces demeures sacrées un air de majesté, dont on n'approchoit qu'avec frayeur.

(*a*) 2. *Par.* 13. VI. 1. 2. VII. 1. 2. *& sequ.* (*b*) *Exod.* XXXIII. 9. 10. XL. 32. *Levit.* XVI. 2. *Num.* IX. 15. 16. (*c*) *Isai.* VI. 4.

CHAPITRE XVI.

Les sept coupes versées sur la terre. La premiére, cause des ulcéres. La seconde, change la mer en sang. La troisiéme, fait le même changement dans les autres eaux. La quatriéme, cause une chaleur brûlante. La cinquiéme, afflige le cœur des méchans. La sixiéme, séche l'Euphrate. La septiéme, produit un prodigieux tremblement de terre. Ses effets terribles. Grêle du poids d'un talent. Impénitence des pécheurs.

℣. 1. *ET audivi vocem magnam de templo, dicentem septem Angelis: Ite, & effundite septem phialas iræ Dei in terram.*

℣. 1. J'Entendis ensuite une voix forte qui venoit du temple, & qui dit aux sept Anges: Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colére de Dieu.

COMMENTAIRE.

℣. 1. EFFUNDITE SEPTEM PHIALAS (*a*) IRÆ DEI. *Répandez sur la terre les sept coupes de la colére de Dieu.* Ces sept playes sont une imitation des dix playes de l'Egypte. On doute (*b*) si ces sept coupes ne furent répanduës que successivement, ou si elles le furent toutes à la fois, dans les diverses Provinces de l'Empire Romain, désigné ici sous le nom de *la terre.* (*c*) Le récit de S. Jean semble demander qu'on l'explique plûtôt d'une effusion successive. Aprés avoir parlé au Chap. XIII. ℣. 11. & suivans, des persécutions de Julien contre l'Eglise, on nous représente ici les malheurs qui suivirent le regne de ce Prince. C'est le systême que nous suivrons dans ce Chapitre. Deux raisons nous y déterminent. La prémiére est que saint Jean nous avertit que ces sept playes sont les derniéres, (*d*) *plagas septem novissimas*, & que nul ne put entrer dans le Temple, que les sept playes ne fussent consommées. (*e*) La seconde, c'est qu'ici ℣. 17. aprés l'effusion de la septiéme coupe, on

(*a*) Ἐκχέατε τὰς φιάλας. *Effundite phialas. Alii:* Τὰς ἐπὶ τὰς φιάλας. *Ita Steph. a. Alex. Baroc. Hunt. 1. Covel. 2. Syr. Arab. Areth.*

(*b*) M. Du Pin sur cet endroit, & M. Bossuet.

(*c*) *Gret. Hamm. Bossuet, Du Pin.* Voyez ci-devant, VIII. 8. 13. IX. 1. 3. XI. 6. 10. &c.

(*d*) *Chap.* XV. 1.

(*e*) *Apoc.* XV. 8.

2. *Et abiit primus, & effudit phialam suam in terram, & factum est vulnus sævum & pessimum in homines, qui habebant characterem bestiæ; & in eos, qui adoraverunt imaginem ejus.*

2. Le premier s'en alla, & répandit sa coupe sur la terre : & les hommes qui avoient le caractére de la bête, & ceux qui adoroient son image, furent frappez d'une playe maligne & dangéreuse.

COMMENTAIRE.

entendit une voix qui venoit du trône, qui cria : *C'en est fait* ; & qu'au ℣. 19. *la grande ville* de Rome *fut divisée en trois parties, & que les villes des nations tombérent, & que Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui faire boire le calice du vin de la fureur.* Ces derniers traits ne conviennent qu'aux guerres des Gots contre les Romains, à la prise de Rome, & des villes de l'Empire par les barbares. Ces grands événemens sont proposez en gros dans ce Chapitre ; mais on les verra plus développez dans les Chapitres suivans.

M. Bossuet Evêque de Meaux, explique les cinq premiéres playes de ce qu'on vit arriver dans l'Empire Romain, sous les regnes de Valérien, & de Gallien. La sixiéme playe revient aux persécutions de Valérien, de Dioclétien, & de Julien ; & la septiéme playe au tems d'Honorius, & d'Alaric. (*a*) Ce systême se peut fort bien soutenir : mais j'y trouve trois inconvéniens. Le premier, que l'on recule tout d'un coup de Julien à Valérien, d'un espace de cent ans. Le second, que l'on passe ensuite tout d'un coup de Valérien à Julien, & de Julien à Honorius, & à Alaric. Ces intervalles me paroissent un peu trop grands. Le troisiéme ; S. Jean suppose que tout ceci est une punition des persécutions dont il vient de parler, (*b*) & que la bête qui les a causées, est encore subsistante. Or la bête n'a paru que quand on nous a décrit la persécution de Dioclétien.

℣. 2. ABIIT PRIMUS, ET EFFUDIT PHIALAM. *Le premier répandit sa coupe sur la terre*, & les hommes idolâtres furent frappez *d'une playe maligne, & dangereuse* ; le Grec, (*c*) *d'un ulcére.* Ces playes dont Dieu frappe les hommes, tombent d'ordinaire sur les bons comme sur les méchans ; mais avec cette différence essentielle, que les gens de bien les regardent comme des épreuves, ou comme des remédes, comme des moyens de mériter le Ciel, & comme des marques de la bonté de Dieu sur eux ; (*d*) au lieu que les méchans les regardent comme de vrais malheurs, qu'ils s'emportent, qu'ils blasphêment contre Dieu, ainsi que nous le voyons ici, ℣℣. 9. 10. 11. Les justes les supportent avec

(*a*) Ici ℣. 2. 5. 6. 7.
(*b*) Ici ℣ 2. 10. 13.
(*c*) Ἕλκος κακὸν καὶ πονηρόν. &c.
(*d*) *Vide Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 7. Hist. cap. 22. Cyprian. de Mortalitate.*

patience,

3. *Et secundus Angelus effudit phialam suam in mare, & factus est sanguis tamquam mortui : & omnis anima vivens mortua est in mari.*

3. Le second Ange répandit sa coupe sur la mer : & elle devint comme le sang d'un mort, & tout ce qui avoit vie dans la mer mourut.

COMMENTAIRE.

patience, avec joye; & les méchans avec fureur, avec emportement, avec désespoir. Dans ceux-ci ce sont des préludes des tourmens éternels qui les attendent; dans les justes, ce sont de nouveaux sujets de mérites, & de nouveaux motifs d'espérance.

℣. 3. SECUNDUS ANGELUS. *Le second Ange* ayant versé sa coupe dans la mer, toute l'eau en fut changée en sang, & tous les poissons y moururent. *Les eaux de la mer* marquent ici tout le corps de l'Empire, comme au verset suivant *les eaux des fleuves* désignent les Provinces. L'eau de la mer, & l'eau des fleuves changées en sang, marquent les guerres qui inondérent l'Empire sous les Empereurs Valentinien, Valens, Gratien, & les suivans. Pendant ce tems on vit les Perses attaquer l'Empire du côté de l'Orient, pendant que les Gots, & d'autres barbares le pressoient du côté de l'Occident. (*a*) Procope prend le diadême, & se révolte contre Valentinien. (*b*) Les Allemans passent le Rhin, & défont les Romains. (*c*) Les Isaures courent l'Asie; les Austuriens font des ravages en Afrique; l'Angleterre est ravagée par les Pictes, & les Ecossois. (*d*) L'Empire fut de nouveau troublé en 377. & 378. par les Gots, & les Allemans, qui continuérent leurs courses les années suivantes.

Le Paganisme alors étoit encore puissant, comme il paroît par le discours de Libanius prononcé en 384. pour la conservation des Temples, & par la demande que fit Symmaque en la même année du rétablissement de l'Autel de la Victoire. Le Senat réïtéra la même demande en 392. Eugéne meurtrier de Valentinien, ayant pris le titre d'Auguste, assembla une armée prodigieuse, (*e*) composée partie des troupes auxiliaires, & partie des troupes des barbares qu'il avoit attirées dans son parti. Eugéne favorisoit visiblement les Payens, puisqu'il leur accorda les revenus de leurs Temples, & le rétablissement de l'Autel de la Victoire. (*f*) On recommença à Rome à faire des sacrifices, & à soüiller cette ville du sang des animaux immolez au démon. Théodose marcha contre Eugéne. Il força d'abord le passage des Alpes : mais ayant livré la bataille, Dieu permit qu'il perdit un grand nombre de ses troupes. Il livra un second

(*a*) An de Jesus-Christ 364.
(*b*) An de Jesus-Christ 365.
(*c*) An de Jesus-Christ 366.
(*d*) An de Jesus-Christ 367.
(*e*) An de Jesus-Christ 393. Voyez Orose, l. 7. c. 35.
(*f*) *Paulin, Vit. S. Ambros. pag.* 85. *Ambros. Ep.* 15.

4. *Et tertius effudit phialam suam super flumina, & super fontes aquarum, & factus est sanguis.*

4. Le troisiéme Ange répandit sa coupe sur les fleuves, & sur les sources des eaux; & elles furent changées en sang.

COMMENTAIRE.

combat, où il vainquit Eugéne, lui tua beaucoup de monde, & le prit lui même prisonnier. Apres cela il fit entendre au Senat qu'il ne vouloit plus que l'on fournît de l'épargne à la dépense des sacrifices; ce qui fit que l'on les négligea entiérement, que les Temples demeurérent abandonnez, & que l'on chassa même les Prêtres, & les Prêtresses des Idoles. (*a*)

Dés l'an 389. Théodose avoit fait démolir le Temple de Sérapis, le plus fameux qui fût à Aléxandrie. En 399. on abatit les Idoles dans tout l'Empire; (*b*) on démolit les Temples de la campagne, en vertu d'une Loi de l'Empereur Arcade; (*c*) & le même Empereur défendit sous de rigoureuses peines d'entrer dans les Temples des faux Dieux, & de leur offrir des sacrifices en quelque lieu que ce fût; (*d*) & le 8. Décembre de l'année 400. il priva les Prêtres, & les ministres des Idoles des priviléges qu'on leur avoit autrefois accordez: il les en priva, comme personnes dont la profession étoit même condamnée par les Loix.

L'Empereur Honorius frere d'Arcade, ne fit pas paroître moins de zéle en Occident pour la destruction de l'idolâtrie. Dés l'an 399. il avoit fait une Ordonnance pour ruiner toutes les marques d'idolâtrie; (*e*) & l'Auteur du Livre des Promesses, sous le nom de saint Prosper, dit qu'il attribua tous les Temples aux Eglises, avec les enclos qui y étoient joints, & qui en dépendoient; & qu'il donna aux Chrétiens le pouvoir d'en briser toutes les statuës. Et saint Augustin (*f*) écrivant en l'an 400. contre Parménion Donatiste, dit que des Loix toutes nouvelles ordonnoient de briser les simulacres des Payens, & défendoient sous peine de la vie de laisser sacrifier aux Idoles; & qu'en effet on renversoit les Idoles presque par toute la terre, qu'on abolissoit les sacrifices, & qu'on punissoit ceux qui adoroient les démons, lorsqu'ils étoient reconnus, & convaincus.

Ainsi malgré les guerres, & les malheurs de l'Empire; car ces regnes d'Arcade, & d'Honoré ne furent nullement heureux; la Religion Payenne avoit toûjours du dessous; & Dieu permettoit que le contrecoup des disgraces mêmes, retombât toûjours sur les ennemis de sa Reli-

(*a*) *Zozym. lib. 4. cap. 5 Histor.*
(*b*) *Idacius & Tiro Prosper.*
(*c*) *Cod. Theodos. 16. t. 10. l. 16.*
(*d*) *Cod. Theodos. 16. t. 10. l. 13. pag. 277.*
(*e*) *Cod. Theodos 16. t. 10. lib. 15. pag. 280.*
(*f*) *August. contra Parmenian. lib. 1. cap. 9.*

5. *Et audivi Angelum aquarum dicentem: Justus es, Domine, qui es, & qui eras Sanctus, qui hæc judicasti:*

5. Et j'entendis l'Ange établi sur les eaux, qui dit: Vous êtes juste, Seigneur, vous qui êtes, & qui avez toûjours été; vous êtes Saint en exerçant de tels jugemens.

COMMENTAIRE.

gion. Arcade, & Honoré Princes foibles, se laissérent gouverner successivement par divers Généraux. Arcade fut d'abord gouverné par Rufin, & Honoré par Stilicon. Rufin fit descendre les Huns dans l'Orient, & les Gots dans la Thrace. Il fit soulever Alaric, qui ravagea toute la Gréce. (*a*) Rufin fut massacré par l'armée, & Eutrope prit sa place. En 397. Arcade déclara Stilicon ennemi. Gildon se révolta contre Honoré en Afrique. En 399. Tribigilde se révolta dans l'Asie. L'année suivante Gainas, aprés avoir soumis Tribigilde, se révolta lui-même. Il fut déclaré ennemi, défait, & tué au delà du Danube. D'un autre côté Alaric, & Radagaise firent une descente en Italie, vers Aquilée. En 402. Alaric entra en Italie, & fit tout trembler, jusqu'à Rome même. L'année suivante il y eut une grande bataille entre Alaric, & les Romains. Ceux-ci eurent d'abord de l'avantage; mais ensuite ils furent battus. (*b*) Stilicon engagea Alaric à faire la guerre à Arcade. Radagaise en 405. vint en Italie avec quatre cens mille hommes; & l'année suivante les Vandales, les Alains, & les Suéves entrérent dans les Gaules. Les François, les Bourguignons, & autres barbares s'y jettérent peu aprés les Vandales. Alaric gagné par Stilicon, pour faire la guerre à Arcade, revint contre Honoré, passa les Alpes, & envoya demander de l'argent à l'Empereur. Il s'avança jusqu'à Rome, il l'assiégea; & cette ville aprés avoir soufert la famine, & la peste, se rachetta, en donnant ses richesses. (*c*)

On essaya de contenter Alaric sur ses prétentions; il y eut divers pourparler à cet effet: mais on ne put rien conclure. Il assiégea Rome de nouveau, & la contraignit de donner à Attale le nom d'Empereur. Enfin le 24. d'Août de l'an 410. Alaric entre dans Rome, la pille, (*d*) & en sort le 26. pour aller ravager le reste de l'Italie. Voilà un abrégé sommaire de ce qui s'est passé dans l'Empire pendant les cinquante ans qui ont suivi la mort de Julien l'Apostat. On peut juger par cet échantillon s'il n'est pas vrai que pendant ce tems, *la mer, & les fleuves ont été changez en sang*, suivant l'expression prophétique de nôtre saint Evangéliste,

(*a*) An de Jesus-Christ 395.
(*b*) *Oros. lib. 7. cap 37. Cassiodor. Chronic. Jornand pag. 653.*
(*c*) *Zozym. lib. 5. pag. 814. 815. Sozomen. lib 9. cap. 6.*
(*d*) *Vide Ieronym. Ep. 16. Orosium lib. 7. cap. 39.*

6. Quia sanguinem Sanctorum, & Prophetarum effuderunt, & sanguinem eis dedisti bibere : digni enim sunt.

6. Parce qu'ils ont répandu le sang des Saints, & des Prophétes, vous leur avez même donné du sang à boire : c'est ce qu'ils méritent.

COMMENTAIRE.

par les guerres continuelles dont l'Empire a été affligé. On peut aussi entendre ceci de la perte que les Romains firent de l'empire de la mer. Depuis Maxime, qui équippa des vaisseaux sur la Méditerranée, contre le Grand Théodose, Rome ne put jamais remettre une flotte en état, ni réparer la perte que Maxime avoit faite, ayant été vaincu par Théodose.

℣. 5. AUDIVI ANGELUM AQUARUM. *J'entendis l'Ange établi sur les eaux*, sur la mer, & sur les fleuves, qui loüa la justice de Dieu, & qui au lieu de s'affliger de la perte de tant de peuples, désignez ici sous le nom des eaux, en louë le Seigneur, & reconnoît qu'il n'a rien fait en cela que de trés-juste, en vengeant le sang de ses Martyrs, en détruisant l'idolâtrie, & en faisant triompher la vérité, & la vraye Religion. Car comme on l'a déja remarqué, quoique les Chrétiens ne fussent pas exemts des malheurs communs de l'Empire, Dieu sçut toûjours les protéger d'une maniére spéciale. Les Empereurs étoient zélez Catholiques. Alaric même aprés la prise de Rome, quoiqu'il fût Arrien, voulut que les Eglises des Chrétiens fussent des asiles, pour tous ceux qui s'y réfugieroient. (*a*)

℣. 6. QUIA SANGUINEM SANCTORUM, ET PROPHETARUM EFFUDERUNT. *Puisqu'ils ont répandu le sang des Saints, & des Prophétes, vous leur avez aussi donné du sang à boire.* Les barbares répandus dans l'Empire, s'enyvrérent du sang Romain : *Omnes ferè barbaræ gentes Romanum sanguinem biberunt*, dit Salvien. (*b*) Il y a plus de vingt ans que depuis Constantinople jusqu'aux Alpes Juliennes, le sang Romain est continuellement répandu, dit saint Jérôme. (*c*) Le Got, le Sarmate, le Quade, l'Alain, les Huns, les Vandales, les Marcomans ont inondé la Scythie, la Thrace, la Macédoine, la Dardanie, la Dace, le pays de Thessalonique, l'Achaïe, l'Epire, la Dalmatie, & toutes les Pannonies. Ils ravagent ces Provinces, ils les désolent, ils entraînent tout le monde en captivité. De tous côtez on n'entend que cris, que gémissemens, que morts affreuses en mille & mille maniéres ; & comme si tant de désastres ne suffisoient pas pour nôtre ruine, la guerre civile fait

(*a*) *August. de Civit. lib. 5. cap. 23. Oros. lib. 7. cap. 39. Ieronym. Ep. 16.*
(*b*) *Salv. lib. 7. initio.*
(*c*) *Ieronym. Ep. ad Heliodor. Epitaph. Nepotiani.*

7. *Et audivi alterum ab altari dicentem : Etiam, Domine, Deus omnipotens, vera & justa judicia tua.*

8. *Et quartus Angelus effudit phialam suam in solem, & datum est illi æstu affligere homines, & igni.*

9. *Et æstuaverunt homines æstu magno, & blasphemaverunt nomen Dei, habentes potestatem super has plagas, neque egerunt pœnitentiam ut darent illi gloriam.*

7. J'en entendis un autre du côté de l'autel, qui disoit : Oüi, Seigneur, Dieu tout-puissant, vos jugemens sont véritables & justes.

8. Aprés cela le quatriéme Ange répandit sa coupe sur le soleil, & le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes, par l'ardeur du feu.

9. Et les hommes étant frappez d'une chaleur dévorante, blasphêmérent le nom de Dieu, qui avoit ces playes en son pouvoir ; & ils ne firent point pénitence, pour lui donner gloire.

COMMENTAIRE.

plus périr de monde, que le glaive des barbares n'en détruit. C'est ce que dit saint Jérôme de ce qu'il voyoit de son tems.

℣. 8. QUARTUS ANGELUS. *Le quatriéme Ange répandit sa coupe sur le soleil*, & les hommes furent tourmentez par l'ardeur excessive du chaud. Il est rare que l'Histoire conserve la mémoire de ces sortes d'événemens, à moins qu'ils ne soient fort extraordinaires. Saint Augustin, (*a*) Tiro Prosper, & Marcellin parlent d'une nuée de feu qui parut sur Constantinople pendant plusieurs jours, & qui ménaçoit de la réduire en cendres. Saint Augustin dit qu'il y en avoit parmi son peuple, & peut-être même parmi ceux qui l'écoutoient, qui avoient été témoins de cette merveille. Elle arriva l'an 396. de JESUS-CHRIST, & 2. de l'Empereur Arcade. On vit d'abord au commencement de la nuit une petite nuée de feu qui s'élevoit du côté de l'Orient. Elle s'avança en croissant toûjours, jusqu'à ce qu'enfin elle s'étendit sur toute la ville. Chacun voyoit pendre la flamme sur sa tête, & on sentoit en même tems une odeur de souffre. Tout le monde couroit aux Eglises, & ceux qui n'avoient pas encore reçû le Baptême, le demandoient avec empressement. C'est ce que dit saint Augustin.

Ce Saint ne fait attention qu'à ce qui se passoit entre les Fidéles : mais il n'est que trop croyable que les Payens, & les méchans ne firent point pénitence de leurs péchez, & qu'au contraire ils se laissérent aller au blasphême contre Dieu, qui les frappoit de ce fleau, comme le dit ici saint Jean. Peut-être même regardérent-ils ce phénoméne comme une marque de la colére de leurs Dieux contre les Chrétiens. Mais il ne nous est pas permis de deviner, ni de débiter ici des conjectures en l'air. Sal-

(*a*) *August. de Urbis Rom. Excidio. cap.*

10. *Et quintus Angelus effudit phialam suam super sedem bestiæ : & factum est regnum ejus tenebrosum, & commanducaverunt linguas suas præ dolore :*

10. Le cinquiéme Ange répandit sa coupe sur le trône de la bête : & son royaume devint ténébreux ; & les hommes se mordirent la langue, dans l'excez de leur douleur ;

COMMENTAIRE.

vien (*a*) parle des foudres réïtérez que le Ciel lança contre les monumens superbes de la ville de Rome, lesquels avoient résisté au feu de l'ennemi ; & saint Jérôme (*b*) assûre que les lieux les plus élevez, & les plus respectez de cette ville superstitieuse, avoient été frappez du feu du Ciel, en signe de la haine que Dieu en avoit.

℣. 10. QUINTUS ANGELUS. *Le cinquiéme Ange* répandit sa coupe sur le trône de la bête, & il devint ténébreux. Le trône de la bête est la ville de Rome, qui étoit comme le trône des Empereurs, & la citadelle de l'idolâtrie. Elle devient ténébreuse, & obscure, d'illustre, & de glorieuse qu'elle étoit auparavant, lorsque livrée aux barbares qui l'assiégent, qui la forcent, qui la pillent, qui la dépoüillent de ses richesses, & de ses ornemens, elle est réduite en l'état des plus misérables villes. C'est ce qu'on vit arriver dans les deux, ou trois derniéres années d'Alaric, depuis 408. jusqu'en 410. alors Rome fut prise, & abandonnée au pillage. Saint Jérôme (*c*) parlant de ces tems malheureux, s'écrie : *Clarissimum terrarum omnium lumen extinctum est. Imò Romani Imperii truncatum est caput ; & ut veriùs dicam, in una urbe totus orbis interiit.*

ET COMMANDUCAVERUNT LINGUAS SUAS PRÆ DOLORE. *Et les hommes se mordirent la langue dans l'excés de leur douleur ;* (℣. 11.) *ils blasphémérent Dieu, & ne firent point pénitence.* Rome étoit encore pleine de Payens, quoique la Religion Chrétienne y dominât, par l'autorité des Empereurs. La chûte de cette ville, autrefois Maîtresse du monde, ébranla tout l'Empire. Toutes les Provinces, & les villes considérables prirent part à son malheur. Les Romains, tant les Payens, que les Chrétiens, se sauvérent de cette malheureuse ville, réduits dans la derniére disette ; & toutes les Provinces d'Occident, & d'Orient se trouvérent remplies de personnes que la crainte des barbares avoit bannies de Rome. La peinture que les Auteurs du tems (*d*) nous font de cette dispersion, nous frappe encore aujourd'hui. Cependant les Romains ne se convertirent pas. Ceux qui étoient Payens attribuoient ces

(*a*) *Salvian lib. 7. cap. 39.*
(*b*) *Ieronym. Ep ad Marcellam.*
(*c*) *Ieronym Præfat. in Ezechiel.*
(*d*) Voyez saint Jérôme, *Epist. 12. & in Ezech. S. August lib 1. de Civit cap 1. & 32. & Serm. de Excidio Urbis Roma, &c. Oros. Hist.*

11. *Et blasphemaverunt Deum cœli, pra doloribus & vulneribus suis, & non egerunt pœnitentiam ex operibus suis.*

11. Et ils blasphêmérent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs, & de leurs playes; & ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

12. *Et sextus Angelus effudit phialam suam in flumen illud magnum Euphraten: & siccavit aquam ejus, ut prapararetur via Regibus ab ortu solis.*

12. Le sixiéme Ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate, & son eau fut séchée, pour ouvrir le chemin aux Rois qui devoient venir d'Orient.

COMMENTAIRE.

malheurs à l'abolition de l'idolâtrie, & au culte de JESUS-CHRIST; & ce qui est étrange, une partie de ceux qui proféroient ces blasphêmes, étoit du nombre de ceux qui n'avoient évité la mort qu'en se sauvant dans les Eglises des Chrétiens, ou en feignant d'adorer JESUS-CHRIST. (*a*) Saint Augustin (*b*) remarque que ces Romains fugitifs n'étoient pas plûtôt arrivez à Carthage, pour se sauver du naufrage de leur patrie, qu'ils couroient au théatre, prenoient part aux factions qui y regnoient, & y causoient plus de désordre qu'on n'y en avoit jamais vû.

C'est pour répondre aux blasphêmes des Payens sur cet événement, que ce Pere entreprit son grand Ouvrage de la Cité de Dieu, & qu'il porta Paul Orose à écrire l'Histoire universelle, que nous avons encore aujourd'hui. Et il faut que ces mauvais discours des Romains endurcis dans leurs crimes, & dans leur idolâtrie, fussent bien fréquens, puisque S. Augustin y répond d'une maniére si sérieuse, & qu'il en fait mention dans tant d'endroits de ses Ouvrages. (*c*) Voilà de quoi vérifier à la lettre ce que saint Jean nous dit des blasphêmes, & de l'impénitence des hommes attachez au trône de la bête. *Obsessa est urbs Roma, & expugnata, & non desierunt blasphemi, ac furiosi esse Romani*, dit Salvien. (*d*)

℣. 12. SEXTUS ANGELUS. *Le sixiéme Ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate, & son eau fut séchée, pour ouvrir le chemin aux Rois qui devoient venir d'Orient.* Saint Jean aprés nous avoir fait voir la chûte de Rome, & les maux qui la précédérent, & qui l'accompagnérent dans tout l'Occident, nous rappelle en Orient, pour y voir aussi les effets de la vengeance divine sur l'idolâtrie, sur l'hérésie, & sur la magie, comme on le marquera dans les versets suivans. L'Euphrate mis à sec, marque le passage ouvert aux Rois d'Orient, pour venir sur les terres des

(*a*) *August. lib. 1. de Civit. cap. 1.*
(*b*) *August. de Civit. lib. 1. cap. 31.*
(*c*) Voyez les Sermons 81. 105. 106 &c.
(*d*) *Salvian. lib. 6. de Providentia.*

Romains, dont ce fleuve étoit la barriére de ce côté là. Les Prophétes Isaïe, (a) & Zacharie (b) ont exprimé par la même figure, la facilité avec laquelle les Hébreux sont revenus de leur captivité d'Egypte, & de Babylone. Le Psalmiste (c) l'a marquée de même; & l'Auteur du quatriéme Livre d'Esdras (d) l'a prise à la lettre, prétendant que le Seigneur avoit ouvert un passage au travers de l'Euphrate à son peuple captif, pour se retirer dans d'autres pays, où il pût observer sa Loi.

Il s'agit à présent de montrer par l'histoire que les Rois d'Orient ont eu une entiére facilité de venir sur les terres des Romains. On a vû ci-devant que Julien s'étant engagé témérairement dans le pays des Perses, y avoit perdu la vie, avec une partie de son armée. Jovien qui lui succéda, ne put tirer l'armée Romaine du danger évident de périr, qu'en faisant une paix honteuse, & désavantageuse avec les Perses. Il fallut leur abandonner trois Provinces sur le Tigre, avec divers châteaux, & les villes de Nisibe, & de Singare, & s'engager à ne donner aucun secours à Arsace Roi d'Arménie contre les Perses. Ainsi les frontiéres de l'Empire Romain furent fort reculées. Valens ayant succédé à Jovien, s'engagea dans la guerre contre les Perses en l'an 372. voulant soutenir contre eux Para Roi d'Arménie. En 373. Valens remporta sur eux quelque avantage, sous la conduite du Comte Trajan, & de Vadomire, autrefois Roi d'Allemagne. (e) Mais en l'an 374. Valens ayant fait mourir en trahison Para Roi d'Arménie, la guerre se ralluma entre les Perses, & les Romains. Pendant qu'on travailloit à accommoder les affaires, il se passa deux ans; & enfin l'an 376. Sapor ayant fait diverses conquêtes dans l'Arménie, & dans l'Ibérie, obligea Valens, qui étoit d'ailleurs pressé par les Gots, d'accepter la paix (f) aux conditions qu'il put obtenir dans l'embarras où se trouvoit alors l'Empire.

Pendant tout ce tems, les frontiéres étoient exposées à toutes sortes de courses, & de brigandages, tant de la part des Perses, que des Isaures, & des Sarrasins. Saint Basile (g) dans une Lettre écrite apparemment à la fin de 373. dit que depuis la Cappadoce, jusqu'à Constantinople, tout étoit plein d'ennemis; en sorte qu'on n'y pouvoit pas voyager; & la maniére dont il parle, insinuë que cela arrivoit tous les jours. Les Sarrasins ayant rompu la paix, coururent jusqu'au mont Sinaï, & à la Mer Rouge. (h) Tous ces désordres ne venoient que du dérangement des affaires sur les frontiéres du côté de l'Euphrate, & de l'Orient; les trou-

(a) *Isai.* XI. 15. 16. & 1. 3.
(b) *Zachar.* X. 10. 11.
(c) *Psal.* LXV.
(d) 4. *Esdr.* XIII. 41. 42. 43. 44.
(e) *Ammian. Marcell. lib.* 29.
(f) *Zozym. lib.* 4 *pag.* 748 *Eunap. Excerpta de Legationib. ad calcem Eunap.*
(g) *Basil. Ep.* 250.
(h) *Sozomen. lib.* 6. *cap.* 38.

pes

13. *Et vidi de ore draconis, & de ore bestiæ, & de ore pseudo-Prophetæ spiritus tres immundos in modum ranarum.*

13. Et je vis sortir de la gueule du dragon, de la bête, & de la bouche du faux Prophéte, trois esprits impurs, semblables à des grenoüilles.

COMMENTAIRE.

pes Romaines n'étant point assez fortes pour contenir ces peuples dans le devoir.

℣. 13. ET VIDI DE ORE DRACONIS. *Et je vis sortir de la gueule du dragon, & de la bête, & de la bouche du faux Prophéte* trois démons en forme de grenoüilles. (℣. 14.) Ces trois démons *allérent vers les Rois de toute la terre, pour les assembler au grand jour du Dieu tout-puissant.* (℣. 16.) *Ils les assemblérent au lieu appellé en Hébreu Armagedon.* Ce lieu est apparemment le même que *Mageddo* (*a*) dans la Palestine, célébre par la défaite de plusieurs Princes. *Sisara*, & les Rois de Canaan ses alliez, furent taillez en piéces à Mageddon par Barac. (*b*) Ochosias Roi de Juda, périt au même endroit. (*c*) Josias fut blessé à mort, & son armée défaite dans le même lieu. (*d*) Enfin nous croyons que ce fut là que périt Cambyse, désigné dans la prophétie d'Ezéchiel sous le nom de Gog, & de Magog. (*e*) C'est prés du même lieu que Josué défit une grande armée de plusieurs Rois Cananéens. (*f*) Et dans la suite les Romains entretinrent au même endroit une forte garnison, dans la ville nommée *Legion*, pour la garde de ce défilé, qui étoit important entre la Phénicie, & la Palestine.

Armagedon en cet endroit est donc mis pour un lieu de vengeance, & de carnage. Zacharie (*g*) parle du deüil *d'Adadremmon*, qui étoit voisin de Mageddo, & célébre par la mort de Josias, comme d'une chose qui étoit passée en proverbe parmi les Juifs. Saint Jean veut marquer ici que les Rois, & les faux Prophétes, ou les Magiciens, qui se sont laissez séduire par l'esprit de la bête, & du dragon, & qui ont cherché à séduire les autres, seront jugez par le Tout-puissant, & recevront la juste peine de leur malice, & de leur séduction. Or nous apprenons que Valens Arrien, successeur de Jovien, qui n'avoit cessé pendant tout son regne de persécuter les Catholiques, & qui avoit confié la conduite de son armée à Sébastien hérétique Manichéen, & fameux par les maux qu'il avoit faits aux Catholiques d'Aléxandrie; Valens, dis-je, contre

(*a*) Armageddon, en Hebreu הר מגדון *Montagne de Mageden.*
(*b*) *Judic.* IV. 7. 16. V. 19.
(*c*) 4. *Reg.* IX. 21.
(*d*) 4. *Reg.* XXIII. 29.
(*e*) *Ezech.* XXXVIII. XXXIX. Voyez nôtre Dissertation sur le même sujet, à la tête d'Ezéchiel.
(*f*) *Josue* XI. 5. 7.
(*g*) *Zach.* XII. 11.

14. *Sunt enim spiritus dæmoniorum facientes signa, & procedunt ad Reges totius terræ, congregare illos in prælium ad diem magnum omnipotentis Dei.*

14. Ce sont des esprits de démons, qui font des prodiges, & qui vont vers les Rois de toute la terre, pour les assembler au grand jour du Dieu tout-puissant, destiné au combat.

COMMENTAIRE.

le conseil des plus expérimentez de ses Capitaines, & malgré la prédiction d'Isaac saint solitaire, qui lui avoit reproché les persecutions qu'il faisoit à l'Eglise, & lui avoir prédit sa perte, & celle de toute son armée, ne laissa pas de marcher contre les barbares. Il fut battu, son armée taillée en piéces; & lui-même ayant été porté blessé dans une maison voisine du champ de bataille, les barbares y mirent le feu, & il y fut brûlé vif, sans qu'on ait pû trouver ni ses os, ni aucune partie de son corps. Les Peres, & les Auteurs du tems (*a*) nous font regarder sa mort comme une juste peine de ses cruautez éxercées contre les Catholiques.

On peut joindre à ce Prince le Tyran Maxime, qui finit malheureusement, & dont la fin a été regardée par saint Ambroise (*b*) comme un effet de la malédiction de Dieu, qui le punissoit d'avoir pris le parti des Juifs contre les Catholiques, qui avoient brûlé leurs Synagogues. (*c*) On a vû ci devant sur le ℣. 3. la punition visible de Dieu contre Eugéne, usurpateur de l'Empire, meurtrier de Valentinien, & fauteur des Payens. (*d*) C'en est assez pour vérifier la prophétie de saint Jean contre les Rois remplis de l'esprit de la bête, & séduits par les démons qui étoient sortis de sa bouche, & de celle du dragon.

Reste à montrer le jugement de Dieu sur le faux Prophéte. Ce faux Prophéte n'est autre que les Magiciens, & les Philosophes de ce tems-là, qui faisoient presque tous profession de magie. (*e*) Ce furent ces gens qui pervertirent Julien, & qui l'engagérent à persécuter l'Eglise. La justice de Dieu étoit en quelque sorte intéressée à les punir de leur malice. Dés l'année 364. qui est celle qui suivit immédiatement la mort de Julien, les Empereurs Valentinien, & Valens étant tombez malades tous à la fois, on s'imagina que cela pouvoit venir de quelques sorcelleries des amis de Julien. Les Philosophes Prisque, & Maxime furent amenez à Constantinople. Prisque fut d'abord renvoyé absous, & Ma-

(*a*) *Ieronym. in Chronic. Rufin. lib. 2. cap. 13. Oros. lib. 7. cap. 33. Socrat. lib. 4. cap. 38. Chrysost. Theodoret. &c.*

(*b*) *Ambros. Ep. 117.*

(*c*) La défaite de Maxime arriva en 388.

(*d*) Celle du Tyran Eugéne arriva en 394.

(*e*) *Aug. l. 8. c. 9. de Civit. Dei.*

15. *Ecce venio sicut fur. Beatus qui vigilat, & custodit vestimenta sua, ne nudus ambulet, & videant turpitudinem ejus.*

15. Je viendrai bien-tôt comme un larron : Heureux celui qui veille, & qui garde bien ses vêtemens ; afin qu'il ne marche pas nud, & n'expose pas sa honte aux yeux *des autres.*

COMMENTAIRE.

xime ne sortit de ce pas, qu'en payant une grosse amande ; & il demeura en prison jusqu'à ce qu'il l'eût entiérement payée. (*a*)

Mais ce n'étoit-là que le prélude de ce que la colére de Dieu avoit préparé à ces faux Prophétes. L'an 374. Valens étant à Antioche, on découvrit une conspiration contre sa vie, qui étoit tramée par quelques Payens, lesquels ayant voulu apprendre par la magie le nom de celui qui devoit lui succéder, trouvérent qu'il commençoit par Théod. (*b*) Ils s'imaginérent que Théodore, le second des Sécrétaires de l'Empereur, étoit celui qui avoit été désigné par les Magiciens. Il étoit Payen, & tel au reste qu'ils souhaitoient. Théodore entra dans leur vûë, & pensa sérieusement à l'Empire : mais ayant été découvert, il eut la tête tranchée ; & son supplice fut suivi du carnage d'un trés-grand nombre d'autres personnes. (*c*) Mais comme les Philosophes, ou Magiciens Payens étoient les auteurs de la consultation qui avoit donné lieu à tant de meurtres, c'est sur eux principalement que tomba la colére de l'Empereur. Maxime, le célébre Maxime, Maître de Julien l'Apostat, fut amené prisonnier à Antioche, puis renvoyé à Ephése, où il eut la tête tranchée. (*d*) Simonide, autre Philosophe Magicien, fut brûlé. On fit aussi mourir Hilaire, Patrice, Andronique, & quelques autres. On dit que Jamblique Philosophe de ce tems là, s'empoisonna, de peur de tomber entre les mains de Valens. On fit même une recherche éxacte des Livres de magie, & il en fut brûlé une trés-grande quantité dans tout l'Orient, tant par les particuliers, que par l'autorité des Magistrats. (*e*)

Ainsi fut accomplie la prophétie de saint Jean, qui ménaçoit & les Rois persécuteurs, & ceux qui avoient suivi leur esprit, & les faux Prophétes, qui faisoient des prodiges, & qui séduisoient les Princes par leurs prestiges, de les rassembler dans le lieu d'Armagedon, pour les punir de leurs violences, & de leurs séductions.

℣. 15. ECCE VENIO SICUT FUR. *Je viendrai bien-tôt comme un*

(*a*) *Zozym lib 4 pag 735 Eunap cap. 5.*
(*b*) *Ammian. lib 29 Sozom. lib 6. cap. 35. Socrat. lib. 4. cap 15. &c.*
(*c*) *Ammian. lib. 29. Eunap. cap. 5.*
(*d*) *Zonar. pag. 28.*
(*e*) *Ammian. lib. 29. Chrysost. in Acta homil. 38.*

16. *Et congregabit illos in locum, qui vocatur Hebraicè Armagedon.*

17. *Et septimus Angelus effudit phialam suam in aërem, & exivit vox magna de templo à throno, dicens: Factum est.*

18. *Et facta sunt fulgura, & voces, & tonitrua, & terræmotus factus est magnus, qualis numquam fuit ex quo homines fuerunt super terram, talis terræmotus, sic magnus.*

19. *Et facta est civitas magna in tres partes: & civitates Gentium ceciderunt, & Babylon magna venit in memoriam ante Deum, dare illi calicem vini indignationis iræ ejus.*

16. Et ces esprits assemb'érent ces Rois au lieu qui est appellé en Hébreu Armagedon.

17. Le septiéme Ange répandit sa coupe dans l'air, & une forte voix se fit entendre du temple, *comme venant* du trône, qui dit: C'en est fait.

18. Aussi tôt il se fit des éclairs, des bruits, & des tonnerres; & un grand tremblement de terre, & si grand qu'il n'y en eut jamais un tel, depuis que les hommes sont sur la terre.

19. La grande ville fut divisée en trois parties, & les villes des nations tombérent, & Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de sa colére.

COMMENTAIRE.

voleur. Ce que nous venons de raconter arriva en l'an 374. dix ans aprés la mort de Julien. Saint Jean fait ici allusion aux voleurs qui prenoient les habits de ceux qui entroient dans les bains: *Balneorum latrones.* Tertullien en parle assez souvent.

℣. 17. SEPTIMUS ANGELUS. *Le septiéme Ange répandit sa coupe dans l'air*, & en même-tems on entendit une voix qui cria: *C'en est fait.* Voilà la fin des sept playes. Voici le dernier coup de la vengeance de Dieu sur les persécuteurs de son Eglise. Alaric s'avançant vers Rome, disoit hautement qu'il y étoit poussé comme malgré lui par je ne sai qui, qui lui disoit continuellement: *Va ruiner Rome.* (*a*)

℣. 18. ET FACTA SUNT FULGURA, ET VOCES, &c. *Aussi-tôt il se fit des éclairs, & des bruits de tonnerre*, & un si grand tremblement de terre, qu'on n'en vit jamais de pareil. Tout ceci marque un trés grand mouvement dans l'Empire. On ne le peut guéres plus grand que tout ce que nous avons remarqué sur le premier verset. Il y eut durant l'espace de cinquante ans une infinité de guerres, de révoltes, d'irruptions, d'ennemis dans l'Empire; & pour comble de malheur, on vit la prise, & le sac de Rome, la désolation des Provinces, l'épuisement des forces militaires.

℣. 19. FACTA EST CIVITAS MAGNA IN TRES PARTES. *La grande ville fut divisée en trois parties.* Depuis la mort de Julien, jusqu'à la prise de Rome par Alaric, on compte jusqu'à neuf, ou dix usurpateurs

(*a*) *Socrat. lib. 7. cap. 10. Sozomen. Alii.*

Digitized by Google

20. *Et omnis insula fugit, & montes non sunt inventi.*

20. Toutes les isles s'enfuirent, & les montagnes disparurent.

COMMENTAIRE.

de l'Empire, révoltez durant ce tems contre les Empereurs légitimes; *Procope* en 365. *Firme* en 372. *Théodore* en 374. *Maxime* en 383. *Eugéne* en 392. *Attale* en 409. *Jovin* en 411. *Sébastien* en 412. *Héraclien* en 413. Je ne parle pas de Rufin, de Stilicon, d'Eutrope, de Gaïnas, qui abusérent contre leurs Maîtres Arcade, & Honoré de l'autorité qu'ils en avoient reçûë. Comme il y avoit alors communément deux Empereurs; l'un en Orient, & l'autre en Occident, dés qu'il s'en élevoit un troisiéme, la grande ville, l'Empire Romain, Rome Capitale, & Maîtresse du monde, étoit nécessairement partagée en trois parties. Il y en a qui croyent que ces trois parties marquent les trois fleaux dont Dieu punit Rome; la peste, la famine, & la guerre. Ezéchiel (*a*) ménaçoit Jérusalem à peu prés de même, de faire périr le tiers de ses habitans par la peste, & par la famine, & le tiers par les malheurs du siége, & l'autre tiers par la captivité, & la dispersion. Rome est aussi partagée en trois. Les uns prirent le parti de la fuite, à l'arrivée d'Alaric; les autres demeurérent dans la ville fort partagez entre eux, puisque les uns étoient idolâtres, & les autres Chrétiens.

CIVITATES GENTIUM CECIDERUNT. *Les villes des nations tombérent.* Il est impossible de faire le dénombrement des villes qui furent ruinées, & désolées par les barbares qui inondérent l'Empire de tous côtez, durant le tems dont nous parlons. Il n'y eut aucune Province de l'Empire qui ne se ressentît de la cruauté de ces peuples. Rome perdit sa domination sur la terre, & sur la mer.

BABYLON MAGNA VENIT IN MEMORIAM ANTE DEUM. *Dieu se ressouvint de la grande Babylone;* Dieu s'en souvint dans sa colére; il *lui fit boire le calice du vin de sa fureur.* Depuis qu'Alaric eut pris Rome, cette Capitale de l'Empire devint, pour ainsi dire, le joüet de ses ennemis, qui la prirent, & reprirent plusieurs fois en l'espace de cent quarante ans. Elle fut prise par Alaric, en 410. par Ataulphe, en 411. par Giséric, en 455. par Odoacre, en 476. par Théodoric, en 500. par Totilas, en 546. & 549.

℣. 20. OMNIS INSULA FUGIT. *Toutes les Isles s'enfuirent, & les montagnes disparurent.* La chûte de Rome effraya tellement tout l'Empire, que les Provinces, les Isles, les villes, les montagnes, tout sembloit sensible à son malheur. (*b*) Ces expressions sont souvent employées

(*a*) Ezech. v. 12.
(*b*) *Vide Ieronym. Epist. 16. & in Ezech. Proem. August. lib. 1. de Civit. cap. 33.*

21. *Et grando magna sicut talentum descendit de cœlo in homines : & blasphemaverunt Deum homines propter plagam grandinis : quoniam magna facta est vehementer.*

21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes : & les hommes blasphêmérent Dieu, à cause de la playe de la grêle ; parce que cette playe étoit fort grande.

COMMENTAIRE.

dans les Prophétes pour exprimer des malheurs pareils, à la chûte de Tyr. Isaïe (*a*) représente les isles, les villes maritimes, & les vaisseaux, qui font le deüil de sa chûte. Ezéchiel (*b*) dit de même qu'à la ruine de cette fameuse ville, les isles seront dans la consternation, & que les Princes de la terre s'asséïeront dans la poussiére. Dans d'autres endroits ils représentent les montagnes émuës, & en quelque sorte fonduës, & abaissées à la vûë de la colére du Tout-puissant. Tout cela ne marque autre chose qu'une vengeance extraordinaire de la part du Seigneur.

℣. 21. GRANDO MAGNA SICUT TALENTUM. *Une grêle comme du poids d'un talent tomba du Ciel.* Soit qu'on l'entende figurément pour le poids terrible de la colére de Dieu qui tomba alors sur cette malheureuse ville, ou qu'on l'entende des grêles, & des autres malheurs semblables qui affligérent l'Empire, il est aisé d'en montrer l'éxécution par l'histoire. La grêle qui tomba à Constantinople aprés l'éxil de saint Jean Chrysostome en 404. est marquée dans les Historiens comme un des plus sensibles, & des plus terribles effets de la vengeance de Dieu. (*c*) Philostorge (*d*) dit que la grêle pesoit jusqu'à huit livres. D'autres disent qu'elle étoit de la grosseur d'une noix. Mais il vaut mieux prendre cette grêle comme une marque générale de la vengeance de Dieu. Ce qui suit favorise cette explication. Saint Jean dit que *les hommes blasphémérent Dieu à cause de la playe de la grêle ;* & saint Augustin (*e*) nous apprend que les Payens toûjours endurcis attribuoient à l'abolition du culte des Idoles, tous les malheurs dont ils étoient frappez, & en particulier la prise, & le saccagement de Rome.

(*a*) *Isai.* XXIV. 3. 4.
(*b*) *Ezech.* XXVI. 15.
(*c*) *Sozom lib.* 8. *cap* 27. *Socrat. lib.* 6. *cap.* 19. *Chronic. Alex. pag.* 714.
(*d*) *Philostorg. l.* XI *c.* 7. *pag.* 530.
(*e*) *August. lib.* 1. *de Civit cap.* 1. *& de Urbis Excidio. tom.* 6. *nov. edit. in fine.*

CHAPITRE XVII.

Babylone la grande prostituée est assise sur les eaux. Elle est enyvrée du sang des Saints. Description de la bête qui portoit Babylone. Explication de ses sept têtes, & de ses sept cornes. Rois qui suivent la bête. Victoire de l'Agneau.

℣. 1. *ET venit unus de septem Angelis, qui habebant septem phialas, & locutus est mecum, dicens: Veni, ostendam tibi damnationem meretricis magnæ, quæ sedet super aquas multas,*

℣. 1. ALors l'un des sept Anges, qui avoient les sept coupes, vint me parler, & me dit: Venez, & je vous montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux;

COMMENTAIRE.

℣. 1. VENIT UNUS DE SEPTEM ANGELIS. *Un des sept Anges* que l'on a vû dans le Chapitre précédent qui avoient les sept coupes de la colére de Dieu, vint dire à saint Jean: *Je vais vous montrer la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux.* La grande prostituée est Rome idolâtre. (*a*) Les grandes eaux sont les peuples ausquels elle commande, comme l'Ange le dit lui même ci-aprés ℣. 15. Ce Chapitre est l'explication du treiziéme; c'est comme la clef de tout ce Livre. Rien ne convient mieux à Rome idolâtre que le nom de prostituée, pris dans le sens des Prophétes, (*b*) qui représentent d'ordinaire sous ce nom les villes corrompuës, & infidelles. Les caractéres que saint Jean donne ci-aprés à cette prostituée, nous déterminent encore plus à la prendre pour Rome. (℣. 18.) *Elle a l'empire sur les Rois de la terre;* (℣. 9.) elle est bâtie *sur sept montagnes;* (℣. 6.) elle est *enyvrée* du sang des Saints, & *des Martyrs de Jesus:* Enfin son nom mystique (℣. 5.) *est la grande Babylone*, comme elle est déja appellée dans la premiére Epître de saint Pierre: (*c*) *L'Eglise qui est à Babylone, vous saluë.*

(*a*) *Ieronym in Isai.* XIV. *Tertull. contra Judæos cap.* 9. *Andreas & Areth. Cæsariensis. Berengaud. Victorin. Oecumen. Viegas, Ribera, Sixt. Sen. lib.* 2. *Biblioth. Bellarm. lib.* 2. *de Pontif. cap* 2. *Alcazar Apoc* 13. *Cornel. Alii plures apud eum, Bossuet, Du Pin.*

(*b*) *Isai.* XXIII. 17. & XLVII. 3. 8. *Nahum.* III. 4.

(*c*) 1. *Petr.* V. 13. *Vide Papiam apud Euseb. lib.* 2. *Hist. Eccl. cap.* 15. *Ieronym. Catalogo. Bed. Oecum. in* 1. *Petri.*

2. *Cum qua fornicati sunt Reges terræ, & inebriati sunt qui inhabitant terram de vino prostitutionis ejus.*

3. *Et abstulit me in spiritu in desertum. Et vidi mulierem sedentem super bestiam coccineam, plenam nominibus blasphemiæ, habentem capita septem, & cornua decem.*

2. Avec laquelle les Rois de la terre se sont corrompus; & qui a enyvré du vin de sa prostitution, les habitans de la terre.

3. Et m'ayant transporté en esprit dans le désert, je vis une femme assise sur une bête, de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphême, qui avoit sept têtes & dix cornes.

COMMENTAIRE.

℣. 2. CUM QUA FORNICATI SUNT REGES TERRÆ. *Avec laquelle les Rois de la terre se sont corrompus.* Non-seulement les Empereurs Romains, mais aussi les Rois soumis à leur empire, se sont soüillez par l'idolâtrie; ils ont même adoré la ville de Rome: (*a*)

Terrarum Dea, gentiumque Roma.

Elle a enyvré du vin de sa prostitution les habitans de la terre. Elle a voulu faire recevoir par tout ses Dieux, & sa Religion, & elle y a réüssi. Comme elle admettoit la pluralité des Dieux, elle voyoit sans jalousie qu'on en adorât d'autres avec les siens, & elle se faisoit une religion de n'en exclure aucun de son culte: (*b*) *Cùm penè omnibus dominaretur gentibus, omnium gentium serviebat erroribus; & magnam sibi videbatur assumpsisse religionem, quia nullam respuebat falsitatem.*

℣. 3. ABSTULIT ME IN SPIRITU IN DESERTUM. *M'ayant transporté dans le désert.* L'Ange qui me parloit, pour m'expliquer plus distinctement ce que vouloit dire la vision que j'avois euë auparavant, me transporta en esprit dans une solitude, où je n'étois point distrait par d'autres objets. *J'y vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlatte.* Les villes, & les Provinces sont ordinairement représentées sous l'idée de femmes. Cela est commun dans les Prophétes, dans les Poëtes, & dans les autres Auteurs profanes. Celle-ci est revêtuë d'écarlatte, ou de pourpre; c'étoit la couleur dont les Empereurs étoient revêtus; cela marque la souveraine puissance. (*c*) L'écarlate peut aussi marquer le sang des Martyrs dont elle s'étoit soüillée. Elle étoit *pleine de noms de blasphême*, des blasphêmes qu'elle avoit proférez contre JESUS-CHRIST, & de ceux qu'elle avoit forcé les nations, & ceux mêmes d'entre les Chrétiens qui étoient tombez dans l'apostasie, de proférer contre lui.

Elle avoit sept têtes, & dix cornes; c'est ce qu'on a déja vû ci-devant Chap. XIII. 1. Les sept têtes, sont les sept Empereurs qui persécutérent

(*a*) *Martial. Ep.* XII.

(*b*) *Leo Magn. homil.* 1. *in Natali Apostol. Petri & Pauli.*

(*c*) *Horat. Carm. lib.* 1. *Ode* 35. *Purpurei metuunt Tyranni.*

l'Eglise

4. *Et mulier erat circumdata purpurâ, & coccino, & inaurata auro, & lapide pretioso, & margaritis, habens poculum aureum in manu sua, plenum abominatione, & immunditiâ fornicationis ejus.*

5. *Et in fronte ejus nomen scriptum: Mysterium: Babylon magna mater fornicationum, & abominationum terræ.*

4. Cette femme étoit vêtuë de pourpre & d'écarlate; elle étoit parée d'or, de pierres précieuses, & de perles, & avoit à la main un vase d'or, plein des abominations & de l'impureté de sa fornication.

5. Et sur son front ce nom étoit écrit: Mystére: La grande Babylone, mere des fornications, & des abominations de la terre.

COMMENTAIRE.

l'Eglise; savoir, *Dioclétien*, *Maximien*, *Galére*, *Maximin*, *Sévére*, *Maxence*, *Licinius*; si l'on veut mettre *Constance Chlore* en la place de Sévére, nous ne nous y opposerons pas. Les dix cornes sont ou les Gouverneurs des Provinces, qui éxécutoient les ordres de ces Empereurs; ou ces dix cornes marquent les dix Empereurs qui se trouvérent revêtus de la pourpre pendant le tems de cette persécution, quoiqu'ils n'ayent pas tous persécuté l'Eglise. Ces dix Empereurs sont Dioclétien, Maximien, Galére, Maximin, Sévére, Maxence, Licinius, Constance Chlore, Constantin, & Eugéne.

℣. 4. MULIER ERAT CIRCUMDATA PURPURA, &c. *Cette femme étoit vêtuë de pourpre, &c.* Saint Jean a grand soin de caractériser cette femme, parce qu'elle étoit le principal objet de sa prophétie. Il lui donne tous les ornemens qui peuvent la désigner pour la maîtresse du monde, & pour le siége, & le rempart de l'idolâtrie, & de la prostitution spirituelle de tous les habitans de la terre: En cela fort semblable à l'ancienne Babylone, dont il est écrit: (a) *Babylone est une coupe d'or, qui enyvre toute la terre: toutes les nations ont bû de son vin; c'est pourquoi elles sont enyvrées.* C'est à quoi saint Jean fait ici allusion.

℣. 5. IN FRONTE EJUS NOMEN SCRIPTUM: MYSTERIUM: BABYLON MAGNA. *Et sur son front ce nom étoit écrit: Mystére: La grande Babylone.* Ce n'est point la Babylone réelle, ville de Chaldée, située sur l'Euphrate; c'est une Babylone mystique, qui a tous les caractéres de cette ancienne Babylone; ville pleine d'idolâtrie, de superstitions, qui opprime les peuples sous le joug de son injuste domination, qui persécute les Saints, qui renverse les Temples du Seigneur, qui n'a point d'autres régles que son ambition, qui est le fleau de Dieu pour châtier les peuples, & qui aprés avoir rempli la mesure de ses crimes, boira à son tour le calice de la colére de Dieu, dont elle a enyvré tant de na-

(a) *Jerem. LI. 7.*

6. Et vidi mulierem ebriam de sanguine Sanctorum, & de sanguine Martyrum Jesu. Et miratus sum cum vidissem illam admiratione magna.

7. Et dixit mihi Angelus : Quare miraris ? Ego dicam tibi sacramentum mulieris, & bestiæ quæ portat eam, quæ habet capita septem, & cornua decem.

6. Et je vis cette femme enyvrée du sang des Saints, & du sang des Martyrs de Jesus, & en la voyant je fus saisi d'un grand étonnement.

7. Alors l'Ange me dit : De quoi vous étonnez vous ? Je vous dirai le mystére de la femme, & de la bête sur laquelle elle est assise, qui a sept têtes & dix cornes.

COMMENTAIRE.

tions. On peut voir les Prophétes qui ont écrit contre Babylone. (*a*) On remarque que les prostituées à Rome portoient quelquefois leur nom sur le front, & le mettoient sur la porte de leur chambre. (*b*) Saint Jean semble faire allusion à cet usage.

℣. 6. VIDI MULIEREM EBRIAM DE SANGUINE SANCTORUM. *Je vis cette femme enyvrée du sang des Saints, du sang des Martyrs de Jesus.* Rome idolâtre, ses Empereurs, ses Gouverneurs de Provinces, ses peuples avoient persécuté l'Eglise de JESUS-CHRIST avec une fureur outrée. C'est ce que marque l'yvresse du sang. Elle en a bû jusqu'à s'enyvrer. Cette yvresse, cet excés de cruauté jette saint Jean dans l'étonnement. Quel intérêt avoit-elle à persécuter les plus fidéles, les plus soumis, les plus gens de bien de tous ses sujets ? Elle qui recevoit toutes les fausses Religions, qui ne rejettoit aucune Divinité étrangére, rejette la seule vraye Religion, seule capable de rendre son peuple meilleur, plus sage & plus juste.

℣. 7. DICAM TIBI SACRAMENTUM MULIERIS. *Je vous dirai le mystére de la femme, & de la bête.* L'Ange va expliquer à saint Jean ce qu'il vient de voir, & ce qu'il a décrit dans le Chapitre XIII. des persécutions de la bête, & des châtimens qu'elle doit souffrir pour venger sa cruauté.

℣. 8. BESTIA QUAM VIDISTI, FUIT, ET NON EST. *La bête que vous avez vûë, étoit, & n'est plus.* La bête que vous avez vûë persécutrice, cruelle, enyvrée du sang des Saints, a été ; mais bien-tôt elle ne sera plus. La puissance lui a été donnée d'éxercer sa rage pendant trois ans & demi ; elle a abusé de son pouvoir, elle a satisfait sa haine : mais ç'en est fait ; elle n'est plus ; vous l'allez voir abattuë, condamnée, pré-

(*a*) *Jerem.* LI. *Isai.* XIII. XIV. XXI. *Ezech.* XXIX XXX. *Vide & Ieronym. in Jovinian. lib.* 2. *ad fidem.*

(*b*) *Senec. Controverf.* 1. *Meretrix vocata es, in communi loco stetisti, superpositus est cella tua titulus. Idem ibidem. Nomen tuum pependit in fronte, pretia stupri accepisti, &c. Juvenal. satyr* 6. *de Messalina.*

. . . . . *Nuda papillis*
Constitit auratis titulum mentita Lyciscæ.

Vide Martial Epigr. 2. 46 *Cornel. & Med. hic. Durant. lib.* 1. *Variar. c.* 2.

8. *Bestia quam vidisti, fuit, & non est, & ascensura est de abysso, & in interitum ibit: & mirabuntur inhabitantes terram, (quorum non sunt scripta nomina in Libro vitæ à constitutione mundi,) videntes bestiam, quæ erat & non est.*

9. *Et hic est sensus, qui habet sapientiam. Septem capita, septem montes sunt, super quos mulier sedet.*

8. La bête que vous avez vûë, étoit, & n'est plus; & elle doit monter de l'abîme, & périr ensuite sans ressource: & les habitans de la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le Livre de vie, dés le commencement du monde, s'étonneront de voir cette bête qui étoit, & qui n'est plus.

9. Et en voici le sens plein de sagesse. Les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise.

COMMENTAIRE.

cipitée dans l'abîme. Elle ne sera plus, parce que téduite dans l'état le plus malheureux, elle sera regardée comme anéantie: *Non quòd desistat qui in pœnis est sempiternis*, dit saint Jérôme, (a) *sed quòd qui Deo non vivit, in Scripturis sanctis dicatur non subsistere.*

Rome humiliée quitteta l'idolâtrie Payenne, & devenuë fidelle, elle sera le centre de la Religion Chrétienne, comme elle avoit été le centre, & le fort de la superstition, & de l'erreur. Pour entendre ceci, il faut se transporter non au tems auquel saint Jean écrivoit, mais à celui qui étoit le sujet de la prophétie; au tems qui suivit les persécutions de Dioclétien, & des autres, jusqu'à Constantin; & ensuite au tems qui suivit Julien, & Valens. Ce dernier étoit Chrétien, mais porté d'un zéle outré pour l'Arianisme. Alors il étoit vrai de dire qu'il n'y avoit qu'un moment entre Rome florissante, & Rome abattuë; entre Rome enyvrée du sang des Saints, & Rome qui n'est plus; c'est-à dire, qui n'est plus cette ancienne Rome superbe, superstitieuse, cruelle, maîtresse du monde; mais une autre Rome Chrétienne, soumise, obéïssante, déchûë de son ancienne splendeur, & autant favorable à la Religion de JESUS-CHRIST, qu'elle lui avoit été contraire.

ASCENSURA EST DE ABYSSO. *Elle doit monter de l'abîme, & périr ensuite.* Ceci est au futur, parce qu'en effet il n'étoit pas encore arrivé lorsque saint Jean écrivoit, & que l'Ange lui parloit: Mais si l'on fait attention à ce qui lui a été prédit au Chapitre XIII. 1. & à ce qu'il vient de dire de la chûte de la bête, il semble qu'on devroit le mettre au passé. Elle est montée de l'abîme, & elle doit périr aussi-tôt. Les Prophétes mettent assez indifféremment le passé, & le futur, à cause de la certitude de leurs prédictions.

MIRABUNTUR INHABITANTES TERRAM. *Les habitans de la terre, dont les noms ne sont pas écrits au livre de vie, s'étonneront* de la

(a) *Ieronym. in Ezechiel.* XXVI.

10. *Et Reges septem sunt; quinque ceciderunt, unus est, & alius nondum venit: & cum venerit, oportet illum breve tempus manere.*

10. Ce sont aussi sept Rois, dont cinq sont morts, il en reste un, & l'autre n'est pas encore venu; & quand il sera venu, il doit demeurer peu.

COMMENTAIRE.

chûte de cette bête, à qui les destins, & les oracles sembloient promettre l'éternité: (*a*)

His ego nec metas rerum, nec tempora pono.
Imperium sine fine dedi.

Mais les Chrétiens n'en furent nullement surpris. Ils s'attendoient bien qu'une ville qui s'étoit soüillée par tant de crimes, & qui avoit répandu tant de sang, n'échapperoit pas à la vengeance de Dieu. Sainte Mélanie quitta la ville de Rome, & persuada à plusieurs autres de la quitter, par le présentiment intérieur qu'elle avoit qu'elle devoit bien tôt périr. (*b*)

℣. 9. SEPTEM CAPITA, SEPTEM MONTES SUNT. *Les sept têtes, sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise.* Tout le monde sait que Rome est bâtie sur sept collines: (*c*)

Dis quibus septem placuêre colles,
Dicere carmen.

Et Ovide: (*d*)

Sed quæ de septem totum circumspicit orbem
Montibus, imperii Roma, Deûmque locus.

℣. 10. ET REGES SEPTEM SUNT. *Ce sont aussi sept Rois.* Les sept têtes marquent & la ville, & les Empereurs Romains, qui ont persécuté l'Eglise. Ces sept Princes persécuteurs sont, comme nous l'avons dit souvent, Dioclétien, Maximien, Galére, Maximin, Maxence, Sévére, Licinius. *Cinq de ces Rois sont morts;* ce sont Dioclétien, Maximien, Galére, Maxence, & Sévére. *Il en reste un;* c'est Maximin, qui persécuta l'Eglise d'Orient avec la derniére violence. Mais ce Prince ayant enfin été abattu comme les autres, Licinius parut, persécuta l'Eglise pendant un peu de tems, & tomba aussi comme les autres sous les armes de Constantin. C'est ce qui est marqué ici par ces mots: *L'autre n'est pas encore venu; & quand il sera venu, il doit demeurer peu.* On peut

---

(*a*) *Virgil. Æneid.* 1. *Vide & Horat. carm. sæculare.*
Vosque veraces cecinisse Parcæ,
Quod semel dictum est stabilisque rerum
Terminus servet, bona jam peractis,
Jungite fata.
Florus in Tarquinio Superbo. De manubriis captarum urbium templum erexit, quod cum in aiguraretur, cedentibus cæteris Diis, restitêre juventus & terminus. Placuit vetibus contumacia numinum, siquidem firma omnia, & æterna pollicebantur.

(*b*) *Historia Lausiaca, cap.* 118.

(*c*) *Horat. Carmen sæculare.*

(*d*) *Ovid. lib.* 1. *Tristium.*

11. *Et bestia, quæ erat, & non est: & ipsa octava est: & de septem est, & in interitum vadit.*

12. *Et decem cornua, quæ vidisti, decem Reges sunt, qui regnum nondum acceperunt, sed potestatem tamquam Reges unâ horâ accipient post bestiam.*

11. La bête qui étoit, & qui n'est plus, est elle-même la huitiéme, est aussi une des sept, & elle va périr bien-tôt.

12. Les dix cornes que vous avez vûës, sont dix Rois, à qui le royaume n'a pas encore été donné; mais ils recevront comme Rois, la puissance pour une heure aprés la bête.

COMMENTAIRE.

comparer ce qui a été dit sur le Chap. XIII. 1. 2. 3.

℣. 11. BESTIA QUÆ ERAT, ET NON EST, ET IPSA OCTAVA EST, ET DE SEPTEM EST. *La bête qui étoit, & qui n'est plus, est elle-même la huitiéme, & une des sept.* Aprés la chûte des sept têtes, & la mort des sept Empereurs persécuteurs, dont on a parlé, la bête parut morte, comme il est dit au Chap. XIII. 3. 12. Mais sa playe fut guérie, du moins elle parut l'être, lorsqu'il *s'éleva une bête qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau.* C'étoit comme une huitiéme tête de la bête. *Elle étoit du nombre des sept premiéres*, elle en avoit tout le venin, toute la cruauté, toute la malice: *Et de septem est*; mais elle en étoit différente en nombre; elle étoit la huitiéme: *Et ipsa octava est.* C'est Julien l'Apostat, dont les caractéres sont marquez d'une maniére si expresse au Chap. XIII. 11. 12. 13. 15. 16. 17. *Elle va périr bien tôt.* Ce Prince ne regna qu'un an, & sept ou huit mois; mais il ne laissa pas de faire une infinité de maux à l'Eglise. Les Payens se flattoient qu'il rétabliroit entiérement le Paganisme.

℣. 12. DECEM CORNUA QUÆ VIDISTI, DECEM REGES SUNT. *Les dix cornes que vous avez vûës, sont dix Rois.* La bête que saint Jean vit Chap. XIII. 1. avoit sept têtes, & dix cornes, & sur ses cornes dix diadêmes: Ce que nous entendons des Rois, qui s'établirent dans diverses Provinces de l'Empire Romain, (*a*) & qui formérent leurs Etats des démembremens de ce vaste Corps. De-là vient qu'ils sont comme entez sur le corps de la bête. Les versers suivans démontrent que c'est-là la seule vraye explication de cet endroit. Le nombre de dix peut marquer en général un grand nombre; (*b*) & si l'on veut trouver le nombre précis de dix, on peut suivre Bérengaud, Auteur du septiéme siécle, qui a souvent été imprimé sous le nom de saint Ambroise sur l'Apocalypse. Cet Ecrivain dit que les Perses, & les Sarrasins se rendi-

(*a*) *Vide Berengaud. hic. Bossuet, Du Pin. Grot. Alios plerosque.*

(*b*) *Tichon. Beda. Alcazar. Alii passim.*

13. *Hi unum consilium habent : & virtutem & potestatem suam bestiæ tradent.*

13. Ils ont tous un même dessein, & ils donneront à la bête leur force, & leur puissance.

COMMENTAIRE.

rent maîtres d'une partie de l'Asie, les Vandales de l'Afrique, les Gots de l'Espagne, les Lombards de l'Italie, les Bourguignons de la Gaule, les François de la Germanie, les Huns de la Pannonie, les Alains, & les Suéves de beaucoup d'autres pays qu'ils ravagérent.

Qui Regnum nondum acceperunt. *Le Royaume n'a pas encore été donné à ces dix Rois.* Ils ne l'ont reçû ni pendant, ni immédiatement aprés la persécution. Ce ne fut ni sous les sept Empereurs ennemis de l'Eglise, ni sous Constantin, & ses fils, ni même sous Julien, que ces Rois barbares, & étrangers fondirent sur l'Empire Romain, & y établirent leur domination; ce ne fut qu'au cinquiéme siécle que ces Monarchies se formérent. Comme saint Jean avoit vû les dix cornes avec leurs diadêmes sur le corps de la bête, en même-tems que les sept cornes, il auroit pû s'imaginer que ces dix cornes regnoient tout à la fois avec les Empereurs persécuteurs. L'Ange le prévient ici, & lui dit que ces dix Rois n'ont pas encore reçû le Royaume, dans le tems que les sept Empereurs paroissent; *mais qu'ils recevront la puissance comme Rois pour une heure aprés la bête;* ou, suivant le Grec, (*a*) *avec la bête.* Cela ne fait rien au fond. Ces Rois étrangers furent établis Rois *aprés la bête*, aprés sa chûte, aprés l'abaissement, & l'affoiblissement de l'Empire Romain; ou *avec la bête*, en même-tems que l'Empire Romain avoit encore des Empereurs, mais Chrétiens, & Catholiques, & fort affoiblis par le démembrement de tant de Provinces.

Saint Jean dit de plus qu'*ils reçûrent la puissance pour une heure.* On peut traduire le Grec par, *à la même heure*, aussi tôt aprés; & l'une & l'autre traduction se peut aussi défendre. Les Rois dont nous avons parlé, s'établirent à peu prés dans le même tems dans les Provinces de l'Empire; ils firent irruption comme de concert dans toutes les parties de cette vaste Monarchie. (*b*) Ce fut depuis l'an 400. jusqu'en 410. que les Gots s'avancérent de plus en plus dans le cœur de l'Empire, & que les Huns, les Isaures, les Vandales, les Alains, les Suéves, les Bourguignons, les Francs, & autres barbares y fondirent de toutes parts; & depuis ce tems ils ne songérent qu'à s'y établir, comme ils le firent en effet les uns

(*a*) Ἀλλ' ἐξουσίαν ὡς βασιλεῖς μίαν ὥραν λαμβάνουσι μετὰ τοῦ θηρίου. Alii: Μετὰ τὸ θηρίον. *Post bestiam. Ita Velox. Vulg. Alii, Iren. Andra. Areth. Primas. Cum bestia.*

(*b*) Voyez saint Jérôme Ep. 21. *Zozym. lib. 6. Oros. l. 7. c. 38. 39. 40.*

14. *Hi cum Agno pugnabunt, & Agnus vincet illos: quoniam Dominus dominorum est, & Rex Regum, & qui cum illo sunt, vocati, electi, & fideles.*

14. Ils combattront contre l'Agneau, & l'Agneau les vaincra; parce qu'il est le Seigneur des Seigneurs, & le Roi des Rois; ceux qui sont avec lui, sont les appellez, les élûs, & les fidéles.

COMMENTAIRE.

un peu plûtôt, & les autres un peu plus tard; mais presque tous en l'espace de moins de trente ans.

℣. 13. HI UNUM CONSILIUM HABENT. *Ils ont tous un même dessein*, qui est de s'établir dans un pays plus gras, & plus commode que le leur; de faire la conquête de quelque bonne Province; de s'enrichir des dépoüilles de cet Empire, qui avoit ruiné tous les autres. Les autres Rois lorsqu'ils font la guerre, c'est d'ordinaire afin de venger leurs injures, ou dans la vûë d'aggrandir leurs Etats, & de faire valoir leurs droits: Ceux ci étoient des Rois d'une espéce toute différente. Ils n'avoient aucun droit aux Provinces qu'ils attaquoient; ils ne cherchoient point à ajouter quelque chose à leurs Royaumes; leur vûë étoit d'en fonder de nouveaux, & de s'y maintenir par les armes.

POTESTATEM SUAM BESTIÆ TRADENT. *Ils donneront à la bête leur force, & leur puissance.* Comment cela, puisqu'ils viennent pour ruiner sa domination, & pour mettre en piéces son grand Empire? Il faut distinguer les tems. D'abord les Gots, les Francs, & les autres peuples entrérent à force ouverte dans l'Empire. On s'opposa tant qu'on put à leur entrée: mais enfin lorsqu'ils y furent, il fallut les y souffrir; & comme ils n'avoient point d'autre profession que la guerre, les Empereurs, & leurs Généraux se trouvérent heureux en plus d'une occasion d'acheter leur secours, & d'employer leurs forces contre d'autres barbares, ou contre leurs concurrens dans l'Empire. On leur donna des Provinces à garder; on les reçut dans l'alliance des Romains; on leur céda de vastes pays pour s'y établir. On vit Alaric commander les armées Romaines sous Arcade, en l'an 399. Gaïnas Got fut envoyé par le même Prince contre Tribigilde, qui s'etoit révolte en Asie, en l'an 400. Stilicon voulut employer Alaric à usurper l'Illyrie Orientale sur Arcade, & il lui donna pour cela la charge de Général de l'Illyrie, en 405. Les Francs se sont souvent distinguez par leur valeur dans les armées Romaines; ils étoient comme troupes auxiliaires avec les Bourguignons, les Saxons, & les Gots dans l'armée d'Aëtius contre Attila. (a) Les Alains, & les Huns servoient contre Radagaise dans l'armée d'Hono-

(a) *Jornand. de Reb. Gethicis.*

15. *Et dixit mihi : Aquæ, quas vidisti ubi meretrix sedet, populi sunt, & gentes, & lingua.*

15. Il me dit encore : Les eaux que vous avez vûës, où cette prostituée est assise, sont les peuples, les nations, & les langues.

COMMENTAIRE.

ré. (*a*) Rome ne fut prise par Alaric, que parce qu'on ne lui tint pas ce qu'on lui avoit promis. (*b*)

℣. 14. HI CUM AGNO PUGNABUNT. *Ils combattront contre l'Agneau.* D'abord ces peuples furent Payens, & idolâtres ; ils persécutérent les Chrétiens, & plusieurs Fidéles périrent dans les premiéres irruptions qu'ils firent dans les Provinces de l'Empire. (*c*) Saint Augustin, (*d*) & Paul Orose (*e*) parlent d'un Roi Got, nommé Athanaric, sous lequel un nombre infini de Chrétiens reçut la couronne du martyre.

AGNUS VINCET ILLOS. *L'Agneau les vaincra.* Il les soumettra à la foi, & à la Religion Chrétienne. Toutes ces nations, dont une partie subsiste encore aujourd'hui, reçûrent d'assez bonne heure la foi de JESUS-CHRIST. *Adorez ce que vous avez brûlé*, disoit saint Remy à Clovis. Il est vrai que quelques-uns d'entre eux tombérent dans l'Arianisme, qui étoit alors fort puissant : mais bien tôt la plûpart revinrent à l'Eglise Catholique. Les Bourguignons étoient d'abord Catholiques ; les François l'ont été dés le commencement. Les Visigots d'Espagne embrassérent la vraye foi, & quittérent l'Arianisme sous Récaréde frere de saint Hermengilde, qui avoit souffert le martyre pour la même créance. Orose (*f*) dit que les Eglises se remplissoient de Huns, de Suéves, de Vandales, de Bourguignons, & de tant d'autres sortes de peuples, à la confusion de ceux des Romains qui demeuroient obstinez dans l'idolâtrie au milieu des Chrétiens. J. C. réduisit ces barbares à son obéïssance, *parce qu'il est le Seigneur des Seigneurs, & le Roi des Rois* ; & ces peuples qui étoient auparavant l'objet de l'horreur, de la haine, ou du mépris des autres nations, devinrent par leur conversion *les élûs, & les fidéles.*

℣. 15. AQUÆ QUAS VIDISTI, . . . POPULI SUNT. *Les eaux que vous avez vûës, sont les peuples.* Elles marquent ces nations entiéres ausquelles Rome donne la Loi, & sur lesquelles elle étend son empire. Les peuples sont assez souvent comparez aux fleuves, & aux inondations. Voyez *Isai.* VIII. 6. 7. *Jerem.* LI. 13. *Nahum.* II. 8.

(*a*) *Zozym lib* 4. *Oros lib.* 7. *c.* 37.
(*b*) *Jornand de Reb. Gothic. Alii.*
(*c*) *Bossuet hic, Du Pin.*
(*d*) *August. de Civit. lib.* 17. *cap.* 5.
(*e*) *Oros lib.* 1. *cap* 32.
(*f*) *Paul. Oros. lib* 7. *cap.* 41. *Vide & Berengaud. hic & Bossuet, & Du Pin, & Grot. Vide & Ieronym. ad Heliodor. & ad Latam.*

℣. 16.

16. *Et decem cornua, quæ vidisti in bestia: hi odient fornicariam, & desolatam facient illam, & nudam; & carnes ejus manducabunt, & ipsam igni concremabunt.*

17. *Deus enim dedit in corda eorum ut faciant quod placitum est illi: ut dent regnum suum bestiæ, donec consummentur verba Dei.*

16. Les dix cornes que vous avez vûës dans la bête, sont ceux qui haïront cette prostituée: ils la réduiront dans la derniére désolation; la dépoüilleront, dévoreront ses chairs, & ils y mettront le feu.

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'éxécuter ce qu'il lui plaît, qui est de donner leur royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

COMMENTAIRE.

℣. 16. DECEM CORNUA. *Les dix cornes... haïront cette prostituée.* Les peuples barbares qui inondérent l'Empire Romain, & les Rois qui les commandoient, haïssoient tous la prostituée; ils étoient tous ennemis de Rome, & de l'Empire, & conspiroient tous à sa ruine, & à sa désolation. Nous avons montré ci-devant Chap. XVI. 3. que le Paganisme, & l'idolâtrie regnoient encore dans Rome. Lors même qu'Alaric la prit, la plûpart étoient passionnez pour les Idoles, comme on l'a vû sur le Chap. XVI. ℣. 10. Ainsi Rome est à bon droit nommée la prostituée. (*a*) Les Gots *la réduisirent dans la derniére désolation*, lorsqu'Alaric la prit; *ils la dépoüillérent*; cette grande ville fut abandonnée au pillage; il n'y eut que les Eglises de privilégiées: *ils la brûlérent*; ils y mirent le feu. C'est ce qui est marqué expressément par Marcellin, (*b*) par saint Jérôme, (*c*) par Orose, (*d*) par Philostorge. (*e*) On n'y épargna l'honneur ni des filles, ni des femmes, ni même des vierges consacrées à Dieu. (*f*) Rome périr par le feu, par l'épée, par la peste, par la famine, comme le remarque saint Augustin en plus d'un endroit. (*g*) Saint Jean dit que les ennemis *dévoreront les chairs* de cette prostituée: Ce qui pourroit bien marquer l'extrême famine que l'on souffroit dans Rome avant, & pendant le siége; ou, si l'on veut, la bruralité que le soldat vainqueur éxerça sur le corps des personnes d'honneur qui tombérent entre ses mains. Saint Jérôme (*h*) dit que la famine alla jusqu'à contraindre les hommes de se nourrir de chair humaine.

℣. 17. DEUS DEDIT IN CORDA EORUM. *Dieu leur a mis dans le cœur d'éxécuter ce qui lui plaît.* (*i*) Ne croyez pas que ces barbares pen-

(*a*) *Berenguad. Bossuet.*
(*b*) *Marcell. Chronic.*
(*c*) *Ieronym. Ep. 12.*
(*d*) *Oros. lib. 7. cap. 39.*
(*e*) *Philostorg. pag. 534.*
(*f*) *August. de Civit. lib. 1. cap. 16.*
(*g*) *August. Serm. 296. cap. 5. lib. 1. de Civit. cap. 7. Serm. de Urbis Excidio, cap. 2.*
(*h*) *Ieronym. Ep. 16. ad Principiam.*
(*i*) Le Grec ajoute: Καὶ ποιῆσαι μίαν γνώμην. Mais ces mots ne se trouvent ni dans la Vulgate, ni dans le Manuscrit Alexandrin; il y a quelque apparence qu'ils sont pris du ℣. 13. de ce Chapitre.

18. *Et mulier, quam vidisti, est civitas magna, quæ habet regnum super Reges terræ.*

18. Et quant à la femme que vous avez vûë, c'est la grande ville, qui regne sur les Rois de la terre.

COMMENTAIRE.

fassent à obéir à Dieu, & à venger les injures faites à son nom, ni les blasphêmes prononcez contre lui, ni le sang des Martyrs répandu; ils ne songeoient qu'à contenter leur vengeance, & leur avarice, & à établir l'idolâtrie dans les lieux où ils pénétroient. Mais l'Ecriture dit que Dieu leur mit dans le cœur d'éxécuter ses ordres; c'est-à-dire, qu'il se servit des dispositions de leur cœur pour templir ses décrets, qu'il lâcha la bride à leur passion, & les conduisit comme des instrumens libres, & animez à ce qu'il vouloit qu'ils fissent pour son service, quoiqu'eux-mêmes n'y pensassent pas. C'est ainsi que dans l'ancien Testament il améne Nabuchodonosor contre Jérusalem, & qu'il suscite contre son peuple rébéle des ennemis des extrémitez de la terre.

Ut dent Regnum suum bestiæ. *Il leur mit dans le cœur de donner leur Royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu fussent accomplies.* Leur premiére intention en se jettant dans l'Empire, étoit de s'y établir, & d'y maintenir en même-tems la fausse Religion; & par conséquent de soumettre leur domination à l'empire de la bête, & à l'idolâtrie: mais Dieu en disposa autrement; ils furent eux-mêmes vaincus par l'Agneau, auquel ils vouloient déclarer la guerre, & dont ils vouloient détruire l'empire. (*a*) On peut aussi l'entendre ainsi: Leur premiére intention étoit *de donner leur Royaume à la bête.* Quand ils entrérent dans l'Empire, ils n'osoient se flatter d'y faire les progrés qu'ils y firent. Ils comptoient d'y vivre sous les Loix, & la Religion des Romains, dans des pays meilleurs que ceux qu'ils avoient quittez. La plûpart y furent attirez, dit-on, par Stilicon, (*b*) qui vouloit employer leurs forces contre les Empereurs Arcade, & Honoré. Mais trouvant plus de facilité qu'ils n'avoient crû dans la conquête des Provinces, ils suivirent les voyes que la Providence leur ouvrit. Aprés avoir pendant quelque tems aidé la bête, & servi dans les armées Romaines comme troupes auxiliaires, (*c*) ils se partagérent les Provinces de l'Empire, dont ils s'étoient rendus les maîtres. Enfin Alaric ayant obligé les Romains de recevoir Attale pour Empereur, travailloit manifestement à établir l'empire de la bête, puisque ce nouvel Empereur étoit Arrien, & favorisoit les Payens. (*d*)

(*a*) Voyez le ℣. 14.

(*b*) *Vide Oros. lib. 7. cap. 37. Marcell. & Tiro Prosper. Chronia.*

(*c*) Voyez ci devant sur le ℣. 13.

(*d*) Voyez *Zozym. l. 6. Oros. l. 7. c. 42. Sozom. lib. 8. cap. 9.*

℣. 18. MULIER QUAM VIDISTI. *La femme que vous avez vûë* assise sur la bête, *est la grande ville, qui regne sur les Rois de la terre;* c'est Rome, clairement marquée par ces caractéres. Il l'a déja décrite dans les premiers versets : mais il étoit important de la désigner d'une maniére qui ne laissât point d'ambiguité.

CHAPITRE XVIII.

Chûte de Babylone. Le Peuple du Seigneur en sort. Son orgüeil abattu. Surprise de ceux qui étoient en commerce avec elle. Ils la maudissent. Joye des Saints. Le sang des Martyrs se trouve en elle.

℣. 1. *ET post hæc vidi alium Angelum descendentem de cœlo, habentem potestatem magnam: & terra illuminata est à gloria ejus.*

℣. 1. APrés cela je vis un autre Ange, qui descendoit du ciel, ayant une grande puissance, & la terre fut toute éclairée de sa gloire.

COMMENTAIRE.

℣. 1. POST HÆC VIDI ALIUM ANGELUM. *Aprés cela je vis un autre Ange qui descendoit du Ciel,* (℣. 2.) *& qui cria de toute sa force :* (a) *Elle est tombée Babylone.* La chûte de Rome étoit le grand objet de cette prophétie. Ce fameux événement y est marqué souvent, & caractérisé d'une maniére qui ne laisse aucun doute. Saint Jean emprunte les traits, & les couleurs dont Isaïe, & Jérémie se sont servis en décrivant la chûte de Babylone, Capitale de Chaldée, pour peindre la ruine, & la désolation de Rome, Capitale de l'Empire Romain. Comparez *Isai.* XXI. 9. *Jerem.* LI. 8. *Babylonia quasi prima Roma; Roma quasi secunda Babylonia est*, dit saint Augustin. (b)

℣. 2. FACTA EST HABITATIO DÆMONIORUM. *Elle est devenuë la retraitte des démons, le repaire de tout oiseau impur.* Les Prophétes qui nous décrivent la chûte, & la ruine des grandes villes, ne manquent pas de nous dire, de même que saint Jean fait ici, qu'elles se-

(a) Ἔκραξε ἐν ἰσχυῖ φωνῇ μεγάλῃ. *Alii:* Ἐβόησε φωνῇ λέγων. *Ita Syr. Arab. Æthiop. Seidel. Alii. Quidam Latini: Forti voce dicens.*

(b) *August. de Civit. l.* 18. *c.* 2.

2. *Et exclamavit in fortitudine, dicens: Cecidit, cecidit Babylon magna: & facta est habitatio dæmoniorum, & custodia omnis spiritus immundi, & custodia omnis volucris immundæ & odibilis:*

2. Et il cria de toute sa force: Elle est tombée la grande Babylone, elle est tombée; & elle est devenuë la demeure des démons, la retraite de tout esprit immonde, & le repaire de tout oiseau impur & haïssable:

COMMENTAIRE.

ront réduites à servir de retraitte aux démons, aux spectres, & aux oiseaux impurs, & lugubres; aux animaux dangereux, & de mauvais augure. Voici par exemple ce que dit Isaïe: (*a*) *Cette superbe Babylone, l'objet de l'orgüeil des Chaldéens, sera détruite, comme le Seigneur a renversé Sodome, & Gomorrhe. Elle ne sera jamais ni rebâtie, ni habitée; les Arabes n'y dresseront point leurs tentes, & les pasteurs ne s'y reposeront point.* La place même sera maudite, stérile, & inhabitée. *Les bêtes y demeureront. Les maisons* de cette ville maudite *seront le repaire des dragons; les autruches, & les faunes y sauteront; les hiboux s'y répondront l'un à l'autre, & les syrènes auront leur retraitte dans ses maisons de plaisir.* Voyez aussi *Isai.* XXXIV. 11. 14. 23. *Jerem.* LI. 37. *Baruc* IV. 35. Les Septante ont traduit par *les démons* ce que saint Jérôme a rendu par *les satyres: Pilosi saltabunt ibi.* Saint Jean suit d'ordinaire les Septante dans ses citations. On croit communément que les démons, & les spectres se saisissent des lieux déserts, & abandonnez. (*b*)

Rome ayant été prise par Alaric, fut exposée à toute la barbarie, & à la brutalité des Gots; (*c*) le feu, l'épée, les chaînes, partagérent la fortune de ces superbes Dominateurs du monde. Rome devint le tombeau de ses propres enfans, dit saint Jérôme. (*d*) Elle avoit été vaincuë & ravagée par la famine, avant que de l'être par l'épée. Une partie de la ville fut réduite en cendre. Procope assure qu'aucun bâtiment ni public, ni particulier ne demeura en son entier. (*e*) En un mot Rome essuya tous les maux qui sont ordinaires aux villes prises dans la guerre par des ennemis cruels, & animez. Elle se vit en quelque sorte dépeuplée, tant par la mort de ses citoyens, dont les uns périrent par la famine, & les autres par l'épée; les autres se sauvérent dans les isles, & au-delà de la mer. Et saint Jérôme (*f*) dit que toutes les Provinces étoient pleines de personnes, que la crainte des barbares avoient bannies de Rome. Les côtes de l'Orient, de l'Egypte, & de l'Afrique furent couvertes de ceux qui

(*a*) *Isai.* XIII. 19. 20. 21.
(*b*) *Vide Cyrill. & Procop. apud Grat. Riber. Confer Matth.* XII. 43. *Marc* V. 2. 5.
(*c*) *Prosper Tyro, Ieronym. Ep.* 16.
(*d*) *Ieronym. in Ezech. Proëm.*
(*e*) *Procop. de Bello Vandal. pag.* 170.
(*f*) *Ieronym. Ep.* 14.

de citoyens de cette maîtresse du monde, étoient réduits à la servitude. (a)

Je sai que Rome se rétablit, & que peu d'années aprés sa prise par Alaric, elle se trouvoit tellement repeuplée, & rebâtie, qu'il ne paroissoit pas que les ennemis y eussent fait aucun tort, si ce n'est dans les édifices où ils avoient mis le feu. Et Albin en étant Préfet en 414. c'est-à-dire quatre ans aprés la prise, écrivoit à l'Empereur Honoré, que la quantité ordinaire de pain que l'on distribuoit gratuitement au peuple, ne suffisoit plus, tant le nombre des habitans étoit augmenté, s'étant vû jusqu'à quatorze mille personnes en un jour, qui y étoient venus demeurer. Ainsi il semble que les prédictions de saint Jean n'eutent pas leur éxécution dans cette occasion. Il est vrai que ce n'étoit-là que le commencement de ses douleurs : car dans la suite elle fut souvent prise & reprise par ses ennemis, qui y causérent toûjours de nouveaux ravages. Alaric la prit en 410. Genséric en 455. Odoacre en 467. Totila en 546. & en 549. Aprés toutes ces prises & reprises, cette grande ville se vit réduite à une solitude, & à une pauvreté extrême; ce n'étoit plus qu'un grand désert. Ainsi la main de Dieu éxécutoit sur elle ses grands desseins; mais à la longue, & par succession de tems, pour lui donner le tems de se repentir. De plus, les nouveaux habitans qui venoient s'y établir, étoient bien moins passionnez pour l'idolâtrie que les anciens. Saint Jérôme témoigne que de son tems le Capitole avec ses dorures, étoit tout noir de fumée; que les temples de Rome étoient remplis de toiles d'araignées; que les Dieux abandonnez au haut des toits & des masures, n'avoient point d'autre compagnie que les chats huants, & les hiboux.

C'est ainsi que Dieu en usa envers Babylone, dont les Prophétes avoient prédit la chûte d'une maniére si évidente. Elle ne fut ruinée qu'aprés plusieurs siécles. Mais si elle subsista depuis sa prise par Cyrus, ce ne fut plus comme capitale d'un grand Empire, ni dans son ancien éclat. Il en fut de même de Rome, depuis sa prise par Alaric. Elle ne s'en releva jamais parfaitement, fut tout par rapport à l'idolâtrie, qui depuis ce tems-là ni regna plus. Et on peut même assuret, que si dans cette occasion elle ne périt pas entiérement, ce ne fut qu'à la faveur de la Religion Chrétienne. Ceux qui s'étoient réfugiez aux tombeaux des Saints Apôtres, & dans les Eglises de la ville, ayant été épargnez, servirent dans la suite à la repeupler, comme nous l'avons vû. (b)

℣. 3. DE VINO IRÆ FORNICATIONIS EJUS. *Elle a fait boire*

(a) *Idem in Ezech. Proëm.*

(b) *Vide Sozom. lib. 9. cap. 9.*

3. *Quia de vino ira fornicationis ejus biberunt omnes gentes : & Reges terræ cum illa fornicati sunt : & mercatores terræ de virtute deliciarum ejus divites facti sunt.*

4. *Et audivi aliam vocem de cœlo, dicentem : Exite de illa, populus meus : ut ne participes sitis delictorum ejus, & de plagis ejus non accipiatis.*

3. Parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la colére de sa prostitution, & les Rois de la terre se sont corrompus avec elle ; & les marchands de la terre se sont enrichis par l'excés de son luxe.

4. Alors j'entendis du ciel une autre voix, qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchez ; & que vous ne soyez enveloppez dans ses playes.

COMMENTAIRE.

à toutes les nations du vin de la colére de sa prostitution. Ou plûtôt : (*a*) Elle leur a fait boire du vin de sa furieuse prostitution ; de la passion déréglée qui l'a portée à se prostituer aux idoles ; ou du breuvage amoureux de sa prostitution, comme une malheureuse, qui donne des philtres, & des breuvages à ses amans. Voyez la même expression ci-devant Chap. XIV. 8. Les Rois étrangers, & les peuples qui ont eu commerce avec elle, se sont soüillez par son idolâtrie. Elle a fait passer sa religion dans tous les pays qu'elle a conquis.

℣. 4. AUDIVI ALIAM VOCEM. *J'entendis du ciel une autre voix, qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchez ;* ou plûtôt, à ses châtimens, à la peine de ses péchez, & que vous *ne soyez enveloppez dans sa ruine.* Ceci est imité de Jérémie, LI. 6. *Fuyez du milieu de Babylone, & que chacun sauve son ame.* C'étoit un avis que le Prophéte donnoit aux Juifs, de se sauver du milieu de cette ville, comme on se sauve d'un vaisseau, qui est sur le point de faire naufrage. Lorsque Dieu fut prêt de faire éclatter sa vengeance contre Rome, il retira de cette vie par une mort heureuse, quelques-uns de ses serviteurs, comme le Pape Anastase, dont S. Jérôme disoit, (*b*) que Rome ne l'avoit pû posséder long-tems, & que Dieu l'avoit enlevé du monde, de peur que la Capitale de l'univers ne fût abattuë sous un si grand Evêque. Il en fit encore sortir plusieurs autres gens de bien, en les tirant de cette ville par une secrette providence ; comme le Pape Innocent, qui, comme dit Orose, (*c*) fut tiré de Rome, ainsi que Lot de Sodome, de peur qu'il ne vit la ruine d'un peuple livré au péché. Sainte Melanie, par un présentiment intérieur de la chûte prochaine de cette ville corrompuë, la quitta, & persuada à plusieurs de la quitter (*d*)

(*a*) Ἐκ τοῦ οἴνου τοῦ θυμοῦ τῆς πορνείας αὐτῆς πέπωκε πάντα τὰ ἔθνη.

(*b*) *Ieronym. Ep.* 16.

(*c*) *Orosius lib.* 7. *cap.* 39.

(*d*) *Histor. Lausiac. cap.* 118.

5. *Quoniam pervenerunt peccata ejus usque ad cœlum, & recordatus est Dominus iniquitatum ejus.*

6. *Reddite illi sicut & ipsa reddidit vobis, & duplicate duplicia secundùm opera ejus: in poculo, quo miscuit, miscete illi duplum.*

5. Car ses péchez sont montez jusqu'au ciel, & Dieu s'est ressouvenu de ses iniquitez.

6. Traitez-la comme elle vous a traitez, rendez lui au double toutes ses œuvres: dans le même calice où elle *vous a* donné à boire; faites-là boire deux fois autant.

COMMENTAIRE.

comme elle. Dans le sac de Rome, Dieu prépara un azyle hors de la ville dans les Eglises de saint Pierre & de saint Paul, à tous ceux qui s'y réfugiérent. (*a*) Ces azyles dans la premiére intention d'Alaric, qui les avoit ordonnez, n'étoient qu'en faveur des Chrétiens, quoi que plusieurs Payens s'en soient aussi servis. (*b*) Enfin nous avons vû sur le ℣. 1. de ce Chapitre, qu'aprés la prise de Rome, une infinité de Chrétiens se retirérent dans l'Egypte, dans l'Afrique, & dans la Syrie, & y trouvérent une heureuse ressource dans la charité de leurs freres. On vit la même chose aprés sa prise sous Genséric. Deogratias Evêque de Carthage, se distingua par sa charité, & par son zéle envers les captifs. (*c*)

℣. 5. PERVENERUNT PECCATA EJUS, *Ses péchez sont montez jusqu'au ciel.* Tout ceci est imité de Jérémie, dans ce qu'il dit contre Babylone de Chaldée, dont Rome avoit suivi les excez, les cruautez, l'Idolâtrie. Voyez *Jerem.* LI. 9. *Pervenit usque ad cœlos judicium ejus.* Le cri des péchez de Rome est monté jusqu'au ciel. Le Grec: (*d*) *Ses péchez l'ont suivie jusqu'au ciel.* D'autres Exemplaires portent: *Ils lui sont attachez jusqu'au ciel.*

℣. REDDITE ILLI, SICUT ET IPSA REDDIDIT VOBIS. *Traitez-la comme elle vous a traitez.* Ceci est encore copié d'aprés Jérémie, L. 14. 15. LI. 24. 29. Le Seigneur ne commande pas aux Chrétiens de se venger des Romains persécuteurs & idolâtres; il ne le leur permet point: mais il prédit qu'ils se trouveront en état de le faire, s'ils le veulent. Qui auroit empêché les Chrétiens de chasser les Idolâtres des azyles où ils s'étoient réfugiez, en feignant de croire en JESUS-CHRIST? Qui les auroit empêché dans cette consternation générale, de faire main basse sur leurs ennemis, & de rejetter avec indignation & avec mépris ceux

(*a*) *August. lib.* 1. *de Civit. cap.* 4.
(*b*) Voyez Grot. Hamm. Bossuet. Du Pin.
(*c*) *Victor. Vit. lib.* 1. *cap.* 8
(*d*) *Grec.* Ἠκολούθησαν αὐτῆς αἱ ἁμαρτίαι ἄχρι τοῦ οὐρανοῦ. *Ses péchez l'ont suivie jusqu'au ciel.* Mais plusieurs Exemplaires Grecs lisent: Ἐκολλήθησαν αἱ ἁμαρτίαι, *Ses péchez lui sont attachez*, lui sont comme collez *jusqu'au ciel. Ita Steph. a. et. Alex. Petau* 3. *Hunt.* 1. *Cov* 2. *Syr. Areth. Hippolyt. Arab. Vide Zach.* XIV. 5.

7. *Quantùm glorificavit se, & in deliciis fuit; tantùm date illi tormentum & luctum: quia in corde suo dicit: Sedeo regina: & vidua non sum: & luctum non videbo.*

7. Multipliez ses tourmens, & ses douleurs à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgüeil, & de ce qu'elle s'est plongée dans les délices; parce qu'elle dit en elle même: Je suis sur le trône comme reine, je ne suis point veuve, & je ne serai point sujette au deüil.

8. *Ideò in una die venient plagæ ejus, mors, & luctus, & fames, & igne comburetur: quia fortis est Deus, qui judicabit illam.*

8. C'est pourquoi ses playes, la mort, le deüil, & la famine viendront fondre sur elle en un même jour, & elle sera brûlée par le feu; parce que Dieu qui la condamnera, est puissant.

COMMENTAIRE.

qui venoient implorer leur assistance dans les Provinces étrangéres? Mais ils firent tout le contraire, ils les traitérent avec charité, ils les garantirent de la mort autant qu'ils purent, pour obéir aux loix de l'Evangile, qui ordonnent de rendre le bien pour le mal.

Si on veut que ces paroles s'adressent à Alaric, & aux soldats de son armée; (*a*) il est aisé de montrer que les Romains leur avoient fait tous les maux qu'ils avoient pû, tandis qu'ils avoient été les plus forts. Enfin on doit considérer ici que cette nation étoit dans cette rencontre l'instrument de la vengeance publique de toutes les nations contre Rome. Cette superbe ville avoit traité tous les peuples avec une hauteur, & avec une violence extrêmes.

℣. 7. QUANTUM GLORIFICAVIT SE. *Multipliez ses tourmens, & ses douleurs, à proportion de ce qu'elle s'est élevée d'orgüeil. . . . Elle a dit: Je suis sur le trône comme Reine.* Saint Jean fait allusion à Isaïe, XLVII. 7. 8. & suiv. & *Soph.* II. 15. Ce qui a été dit autrefois de Babylone, se vérifia admirablement dans Rome. *Elle a dit: Je dominerai éternellement.* C'étoit, disoient les Romains, une des premiéres prérogatives que les Destins avoient données à Rome, que l'éternité. Voyez ce que nous avons remarqué sur le Chap. XVII. 8. Ammien Marcellin appelle Rome éternelle; (*b*) & Virgile: (*c*) *Imperium sine fine dedi.* Tertullien, Lactance, & quelques autres ont paru supposer la même chose, lorsqu'ils ont dit que le monde ne finiroit que quand on verroit Rome abattuë. (*d*) On trouve encore une inscription où l'on lui donne le nom d'*Eternelle*, six ou sept ans avant sa prise, à l'occasion de ses murailles rebâties. (*e*)

(*a*) Voyez M. Bossuet.
(*b*) *Ammian. Marcell. lib. 15. cap. 14.*
(*c*) *Virgil. Æneid. 1.*
(*d*) *Tertull. Apologet. cap 32. Idem ad Scapulam, cap. 2. Lactant. l. 7. c. 25.*
(*e*) *Baron. t. 5. an. 403. Bossuet. hic.*

℣. 8.

9. *Et flebunt, & plangent se super illam Reges terræ, qui cum illa fornicati sunt, & in deliciis vixerunt, cùm viderint fumum incendii ejus.*

10. *Longè stantes propter timorem tormentorum ejus, dicentes: Va! va! civitas illa magna Babylon, civitas illa fortis: quoniam unâ horâ venit judicium tuum.*

11. *Et negotiatores terræ flebunt, & lugebunt super illam: quoniam merces eorum nemo emet amplius;*

12. *Merces auri, & argenti, & lapidis pretiosi, & margaritæ, & byssi, & purpuræ, & serici, & cocci, (& omne lignum thyinum & omnia vasa eboris, & omnia vasa de lapide pretioso, & æramento, & ferro, & marmore,*

9. Alors les Rois de la terre, qui se sont corrompus avec elle, & qui ont vêcu dans les délices, pleureront sur elle, & frapperont leur poitrine, en voyant la fumée de son embrasement.

10. Ils se tiendront loin d'elle, dans la crainte de ses tourmens, & ils diront: Hélas! hélas! Babylone grande ville, ville si puissante, ta condamnation est venuë en un moment.

11. Les marchands de la terre pleureront, & gémiront sur elle; parce que personne n'achetera plus leurs marchandises;

12. Ces marchandises d'or & d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soye, d'écarlate, de toute sorte de bois odoriférant, de toutes sortes de meubles d'yvoire, & de pierres précieuses, d'airain, de fer, & de marbre,

COMMENTAIRE.

℣. 8. UNA DIE VENIENT PLAGÆ EJUS. *Ses playes, la mort, le deüil, la famine, viendront fondre sur elle en un même jour.* Nous avons déja vû cela sur les versets précédens; il est certain que la famine y fut extrême. (*a*) Le nombre des morts y fut tel, qu'on ne pouvoit leur donner la sépulture; (*b*) on y vit un deüil & une désolation qu'on ne peut exprimer. *Elle fut brûlée par le feu;* il n'y eut presqu'aucun édifice que la flamme n'endommageât. (*c*)

℣. 9. PLANGENT SE SUPER ILLAM REGES TERRÆ. *Les Rois de la terre pleureront sur elle.* Les Provinces de l'Empire, & les Princes alliez regardérent le malheur de Rome comme le leur propre. Ils crurent voir tomber l'Empire, en voyant Rome abattuë. Saint Augustin (*d*) remarque que les peuples d'Orient en faisoient un deüil public, & que les plus grandes villes, & les plus éloignées en étoient dans la consternation: *Plangentibus orientalibus populis, & maximis civitatibus in remotissimis terris publicum luctum, mœroremque ducentibus.* Cet endroit de saint Jean est encore imité d'Isaïe, (*e*) & d'Ezéchiel; (*f*) sur tout de ce dernier. On peut comparer ce que dit ici nôtre saint Apôtre aux versets

(*a*) *Hieronym. Ep. 16.*
(*b*) *August. lib. 1. de Civit. cap. 12.*
(*c*) *Procop. de Bello Vandal. lib. 1. cap. 2. pag. 179.*
(*d*) *August. lib. 1. de Civit. cap. 33.*
(*e*) *Isai. XIV. 9. 10.*
(*f*) *Ezech. XXVI. 16. 17. XXVI. 30. 31.*

13. *Et cinnamomum,) & odoramentorum, & unguenti, & thuris, & vini, & olei, & simila, & tritici, & jumentorum, & ovium, & equorum, & rhedarum, & mancipiorum, & animarum hominum.*

13. De cinnamome, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de bled, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de carosses, d'esclaves, & d'hommes libres.

COMMENTAIRE.

10. 11. 12. 13. 14. 15. des marchands, & des marchandises de Rome, avec ce que dit Ezéchiel de celles de Tyr, Chap. XXVII. XXVIII.

℣. 12. ET SERICI. (*a*) *Marchandises de soye.* La soye étoit fort rare, & fort chére du tems de saint Jean; mais elle n'étoit nullement inconnuë à Rome. Pétrone parlant du luxe des Romains:

Hinc Numidæ crustas, illinc sua vellera Seres.

Nous nous sommes étendus sur ce qui regarde la soye dans le Commentaire sur Ezéchiel. (*b*)

OMNE LIGNUM THYINUM. *Toute sorte de bois odoriférant.* C'est ainsi que quelques Interprétes traduisent le Grec *thyïnon.* (*c*) Mais Grotius croit avec beaucoup plus de raison, que c'est un bois célébre venu d'Afrique, & nommé *citra*, dont les Romains faisoient des tables, & des plat-fonds précieux. Pline, (*d*) & Martial en parlent assez souvent. La racine du *citra* sur tout étoit estimée, à cause des veines, & des variétez de ses couleurs: *Radice nihil crispius, nec aliundè pretiosiora opera.*

℣. 13. CINNAMOMUM. *De cinnamome.* Le Syriaque, le Manuscrit Aléxandrin, & quelques autres Manuscrits Grecs, & l'Ethiopien lisent: *Le cinamome, & l'amome.* Ce sont deux espéces d'aromates, qui ont assez de rapport l'un à l'autre.

MANCIPIORUM, ET ANIMARUM HOMINUM. *D'esclaves, & d'hommes libres.* Le Grec à la lettre: (*e*) *Des corps, & des ames d'hommes.* Mais les Grecs sous le nom de corps, *sômata*, entendent d'ordinaire des esclaves. *Les ames d'hommes* dans le stile de l'Ecriture, sont en général des hommes vivans. Mais vendoit-on des hommes libres? Non sans doute; au moins lorsqu'ils étoient reconnus pour tels: Mais on voloit souvent des hommes, que l'on vendoit ensuite comme esclaves; & c'est apparemment ce que saint Jean a voulu marquer en cet endroit. Quelques-uns pour distinguer *les esclaves* de ce qui est appellé ici *ames des hommes*, veulent que ces derniers ayent été des esclaves que l'on achettoit pour

(*a*) Καὶ σηρικῶν.
(*b*) Ezech. XVI. 10 *pag.* 123.
(*c*) Πᾶν ξύλον θύϊνον. *Alex* Πᾶν σκεῦος θύϊνον *Omne vas Thyinum. Thyinum odoratum. Beza. Camerar. Pare. Cornel. Syr.*
(*d*) *Plin. lib.* 13. *cap.* 16.
(*e*) Σωμάτων, καὶ ψυχὰς ἀνθρώπων.

14. *Et poma desiderii animæ tuæ discesserunt à te, & omnia pinguia, & præclara perierunt à te, & ampliùs illa jam non invenient.*

15. *Mercatores horum, qui divites facti sunt, ab ea longè stabunt, propter timorem tormentorum ejus, flentes, ac lugentes,*

16. *Et dicentes: Væ! væ! civitas illa magna, quæ amicta erat bysso, & purpurâ, & cocco, & deaurata erat auro, & lapide pretioso, & margaritis:*

17. *Quoniam unâ horâ destitutæ sunt tanta divitiæ. Et omnis gubernator, & omnis qui in lacum navigat, & nauta, & qui in mari operantur, longè steterunt;*

14. Et les fruits dont tu faisois tes délices, t'ont quittée; toute délicatesse, & toute magnificence est perduë pour toi, & tu ne les retrouveras plus jamais.

15. Les marchands qui vendent ces choses, & qui se sont enrichis avec elle, s'en tiendront éloignez, dans l'appréhension de ses tourmens, & en pleurant & soupirant,

16. Ils diront: Hélas! hélas! cette grande ville, qui étoit vêtuë de fin lin, de pourpre & d'écarlate, & couverte d'or, de pierreries, & de perles.

17. Comment tant de richesses se sont-elles évanoüies en un moment? Et tous les pilotes, tous ceux qui navigent sur les lacs; les mariniers, & ceux qui sont employez sur les vaisseaux, se sont tenus loin d'elle;

COMMENTAIRE.

les faire entre-battre dans l'amphithéatre. (*a*) D'autres soutiennent que ces deux termes signifient la même chose. (*b*) D'autres enfin prennent le premier terme pour *des esclaves* que l'on vendoit; & le second, pour ceux dont on perdoit les ames, en les engageant dans des crimes honteux d'impureté, ou dans l'idolâtrie. (*c*) Grotius croit au contraire que *les ames d'hommes* sont des esclaves, conformément à Ezéchiel, (*d*) & que *les corps* sont des hommes libres qui se prostituoient, ou qui se vendoient pour combattre dans l'amphithéatre.

℣. 14. POMA DESIDERII. *Les fruits dont tu faisois tes délices.* Le luxe des Romains, & leur délicatesse étoient extrêmes en matiére de fruits rares, & exquis, & d'autres friandises. Les pommes se mettent quelquefois comme un symbole de l'amour. Grotius les prend en ce sens: *Non ultrà poteris indulgere amoribus.*

℣. 17. ET OMNIS QUI IN LACUM NAVIGAT. *Tous ceux qui navigent sur les lacs.* Le Grec: (*e*) *Tous ceux qui montent des vaisseaux*, ou, *toute la troupe de ceux qui navigent.* Ou, selon d'autres Exemplaires: *Tous ceux qui navigent sur le lieu.* Et il y a apparence que c'est-là la Leçon qu'a

(*a*) *Menoch.*
(*b*) *Hammond Alii.*
(*c*) *Cornel. Forer.*
(*d*) *Ezech.* XXVII. 13.
(*e*) Καὶ πᾶς ἐπὶ τὸν πλοῖον ὁ ἔμπορος. *Alii:* Ὁ ἐπὶ τὸν τόπον πλοῖον, καὶ, &c. *Alii:* Ὁ ἐπὶ τόπον πλοῖον. *Et omnis in locum navigans. Ita Alexand. Sin. Barber. 2. L. Hunt. 1. Gev. 2. Pet. 2. Seidel.*

18. *Et clamaverunt videntes locum incendii ejus, dicentes: Quæ similis civitati huic magnæ?*

19. *Et miserunt pulverem super capita sua, & clamaverunt flentes, & lugentes, dicentes: Væ! væ! civitas illa magna; in qua divites facti sunt omnes, qui habebant naves in mari, de pretiis ejus: quoniam unâ horâ desolata est.*

20. *Exulta super eam cœlum, & sancti Apostoli, & Prophetæ: quoniam judicavit Deus judicium vestrum de illa.*

21. *Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum, & misit in mare, dicens: Hoc impetu mittetur Babylon civitas illa magna, & ultra jam non invenietur.*

18. Et se sont écriez, en voyant la place de cette ville brûlée: Quelle ville, disoient-ils, a jamais égalé cette grande ville?

19. Ils se sont couverts la tête de poussiére, jettant des cris accompagnez de larmes, & de sanglots, & disant: Hélas! hélas! cette grande ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avoient des vaisseaux en mer, comment se trouve-t'elle ruinée en un moment?

20. Ciel, témoignez-en vôtre joye, & vous aussi, saints Apôtres, & Prophétes; parce que Dieu vous a vengez d'elle.

21. Alors un Ange fort leva en haut une pierre semblable à une grande meule de moulin, & la jetta dans la mer, en disant: C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec impétuosité, en sorte qu'elle ne se trouvera plus.

COMMENTAIRE.

suivie la Vulgate, & qu'il faut lire *in locum*, & non pas *in lacum*, dans son Texte. Ainsi il faut traduire: *Et tous ceux qui abordent en ce lieu-là*, qui abordent dans vos ports, dans les ports de Rome, & de l'Italie; comme s'il y avoit: *Omnis qui in locum istum navigat.*

℣. 18. LOCUM INCENDII EJUS. *La place de cette ville brûlée*; ou, *la place de son embrasement.* Le Grec: (a) *La fumée de son embrasement.* Ils verront de loin la fumée de cette ville toute en feu.

℣. 20. EXULTA SUPER EAM, COELUM. *Ciel, témoignez-en vôtre joye.* Il n'y a que le Ciel qui se réjoüisse de la chûte de Rome. Les Saints voyent avec joye que la justice de Dieu s'éxerce, & que l'empire du démon est détruit. Les Saints qui sont sur la terre en tremblent, & en gémissent. Plusieurs Manuscrits Grecs au lieu de *sancti Apostoli, & Prophetæ*, lisent: (b) *Sancti, & Apostoli, & Prophetæ*: Et vous aussi, Saints, vous Apôtres, & vous Prophétes.

℣. 21. SUSTULIT LAPIDEM QUASI MOLAREM. *Un Ange jetta*

(a) Τὸν καπνὸν τῆς πυρώσεως αὐτῆς. *Alii*: Τὸν τόπον τῆς πυρώσεως αὐτῆς. *Ita Alex. Vulg. &c.*

(b) Οἱ ἅγιοι Ἀπόστολοι, καὶ οἱ Προφῆται. *Alii*: Οἱ ἅγιοι, καὶ Ἀπόστολοι, καὶ Προφῆται. *Ita Steph. a. 11. Alexand. Baroc. Areth. & alii.*

22. *Et vox citharœdorum, & musicorum, & tibiâ canentium, & tubâ non audietur in te ampliùs: & omnis artifex omnis artis non invenietur in te ampliùs: & vox molæ non audietur in te ampliùs.*

23. *Et lux lucernæ non lucebit in te ampliùs: & vox sponsi & sponsæ non audietur adhuc in te: quia mercatores tui erant Principes terræ, quia in veneficiis tuis erraverunt omnes gentes.*

22. Et la voix des joüeurs de harpe, & des musiciens, ni celle des joüeurs de flûte & de trompettes, ne s'entendront plus chez toi; & nul artisan, de quelque métier que ce soit, ne s'y trouvera plus, & on n'y entendra plus le bruit de la meule.

23. La lumiére des lampes ne luira plus chez toi, & la voix de l'époux & de l'épouse ne s'y entendra plus: car tes marchands étoient des Princes de la terre, & toutes les nations ont été séduites par tes enchantemens;

COMMENTAIRE.

dans la mer une pierre semblable à une grande pierre de moulin; pour marquer d'une maniére plus expresse que Rome ne se releveroit jamais de sa chûte. En effet elle ne s'est jamais vûë rétablie dans son éclat, dans sa grandeur, dans sa puissance, dans ses richesses. Rome depuis sa prise par Alaric, n'a plus été qu'un grand nom; elle n'a eu que l'ombre de son ancienne splendeur. Jérémie ayant écrit la prophétie qui contenoit la ruine de Babylone, ordonna à Saraïas quand il l'auroit lûë, de la jetter dans l'Euphrate attachée à une pierre, en disant: (a) *C'est ainsi que sera précipitée Babylone; & elle ne se relevera jamais des maux que je vais faire fondre sur elle.*

℣. 22. VOX MOLÆ. *On n'entendra plus chez toi le bruit de la meule.* Ceci est imité de *Jerem.* XXV. 9. 10. Rome sera réduite en solitude. On n'y entendra plus le bruit des meules, & des moulins, qui travailloient à fournir de la nourriture à une si grande ville. Le Syriaque, & l'Ethiopien ne lisent point ceci.

℣. 23. MERCATORES TUI PRINCIPES ERANT. *Tes marchands étoient des Princes de la terre.* Maniére de parler tirée d'Ezéchiel, XXVII. 25. & d'Isaïe, XXIII. 8. Non-seulement les Princes & les Grands, les Sénateurs & les Nobles vivoient en Rois; les marchands mêmes avoient un train de Princes, & amassoient des biens immenses. On peut l'entendre dans un sens figuré: Ces marchands dont j'ai parlé, & qui étoient en commerce avec toi, sont les Princes des nations; tu les as corrompus; tu leur as inspiré tes superstitions, & tes déréglemens.

℣. 24. IN EA SANGUIS PROPHETARUM, ET SANCTORUM.

(a) *Jerem.* 51. 53.

24. *Et in ea sanguis Prophetarum & Sanctorum inventus est; & omnium qui interfecti sunt in terra.*

24. Et on a trouvé dans cette ville le sang des Prophétes, & des Saints, & de tous ceux qui ont été tuez sur la terre.

COMMENTAIRE.

On a trouvé dans cette ville le sang des Prophétes, & des Saints; non pas des Prophétes de l'ancien Testament; Rome n'étoit pas coupable de leur mort; mais des Prophétes du nouveau, des Apôtres, des Martyrs, des Fidéles qu'elle avoit persécutez, & fait mourir. (*a*) Comparez *Jerem.* II. 34. LI. 35. Elle a attiré sur elle la peine non-seulement de tous les Martyrs qui ont été tuez dans elle, mais aussi de tous ceux *qui ont été tuez dans toute la terre*, dans toutes les Provinces, & dans toutes les villes de l'Empire. Elles ont toutes suivi les ordres, & l'éxemple de Rome, & de ses Princes.

(*a*) *Gros. Cluver. Bossuet.*

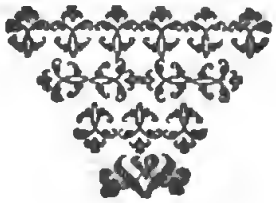

CHAPITRE XIX.

Alleluia chanté dans le Ciel. Nôces de l'Agneau. Bonheur de ceux qui y sont invitez. JESUS-CHRIST *paroît comme un général d'armée. Il est le Roi des Rois, le vengeur des crimes. Le monde combat contre lui. Jesus est victorieux.*

℣. 1. *POst hæc audivi quasi vocem turbarum multarum in cœlo dicentium : Alleluia : Salus, & gloria, & virtus Deo nostro est :*

2. *Quia vera & justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretrice magna, quæ corrupit terram in prostitutione sua, & vindicavit sanguinem servorum suorum de manibus ejus.*

3. *Et iterùm dixerunt : Alleluia. Et fumus ejus ascendit in sæcula sæculorum.*

℣. 1. APrés cela j'entendis comme la voix d'une nombreuse troupe qui étoit dans le Ciel, & qui disoit : Alleluia, salut, gloire, & puissance à nôtre Dieu,

2. Parce que ses jugemens sont véritables & justes, qu'il a condamné la grande prostituée, qui a corrompu la terre par sa prostitution, & qu'il a vengé le sang de ses serviteurs, que ses mains ont répandu.

3. Ils dirent encore une seconde fois : Alleluia. Et la fumée de son embrasement s'éleve dans les siécles des siécles.

COMMENTAIRE.

℣. 1. POST HÆC AUDIVI. *Aprés cela j'entendis comme la voix d'une nombreuse troupe, qui disoit : Alleluia.* Aprés les combats suit le triomphe ; aux persécutions succéde la paix, à l'affliction la joye. L'Eglise de JESUS-CHRIST est enfin délivrée des persécutions, le sang des Martyrs est vengé, l'idolâtrie est abatuë ; Rome, la nouvelle Babylone, la meurtriére des Saints, & la grande prostituée, est renversée. Aprés ces grands objets, qui nous ont été décrits dans les Chapitres précédens, saint Jean nous représente ici la joye de l'Eglise triomphante. Une troupe innombrable de Saints, & de Martyrs chante dans le Ciel : *Alleluia, salut, gloire, & puissance à nôtre Dieu,* (℣. 2.) *parce que ses jugemens sont véritables, & justes.* Il a jugé, il a condamné, il a puni la grande prostituée ; il l'a traitée selon ses œuvres, & selon ses mérites. On sait qu'*Alleluia* signifie : Loüez le Seigneur, & que c'est une espéce de cri de joye, qui a une emphase particuliére dans les cérémonies saintes d'actions de graces.

℣. 3. FUMUS EIUS ASCENDIT IN SÆCULA SÆCULORUM.

4. *Et ceciderunt seniores viginti-quatuor, & quatuor animalia, & adoraverunt Deum sedentem super thronum, dicentes: Amen: Alleluia.*

5. *Et vox de throno exivit, dicens: Laudem dicite Deo nostro, omnes servi ejus: & qui timetis eum, pusilli & magni.*

6. *Et audivi quasi vocem turbæ magnæ, & sicut vocem aquarum multarum, & sicut vocem tonitruorum magnorum, dicentium: Alleluia: Quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens.*

7. *Gaudeamus, & exultemus, & demus gloriam ei: quia venerunt nuptiæ Agni, & uxor ejus præparavit se.*

4. Alors les vingt-quatre vieillards, & les quatre animaux se prosternérent, & adorérent Dieu, qui étoit assis sur le trône, en disant: Amen: Alleluia.

5. Et il sortit du trône une voix, qui disoit: Loüez nôtre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs, & qui le craignez, petits & grands.

6. J'entendis encore comme le bruit d'une grande troupe, comme le bruit de grandes eaux, & comme le bruit d'un grand tonnerre, qui disoit: Alleluia: Loüez Dieu, parce que le Seigneur nôtre Dieu, le Tout-puissant est entré dans son regne.

7. Réjoüissons nous, faisons éclater nôtre joye, & rendons-lui gloire; parce que les nôces de l'Agneau sont venuës, & que son épouse s'est préparée.

COMMENTAIRE.

La fumée de son embrasement s'éléve dans les siécles des siécles. La mémoire de sa chûte ne s'effacera point; la fumée de son embrasement durera toûjours, ou trés-long-tems. Rome ne sera pas tellement exterminée, qu'il n'en reste rien du tout. Ce qui en demeurera sera comme un monument éternel de sa chûte, & de sa grandeur ancienne.

℣. 4. SENIORES VIGINTI QUATUOR. *Les vingt-quatre vieillards, & les quatre animaux*, ou les quatre Chérubins, qui sont aux quatre coins du trône, joignirent leurs voix, & leurs loüanges à celles des Martyrs, & conclurent leur chant, en disant: *Amen: Alleluia:* Ainsi soit-il: Loüez Dieu.

℣. 6. ALLELUIA, QUONIAM REGNAVIT DOMINUS. *Alleluia: Loüez Dieu, parce que nôtre Dieu est entré dans son regne.* Dieu a regné dans toute l'éternité; il a toûjours regné, & regnera dans tous les siécles malgré la malice, & l'animosité des démons, & des hommes qui ne le connoissent point. Il éxerce sur eux son regne absolu, & tout-puissant, lors même qu'il permet qu'ils persécutent ses serviteurs, qu'ils détruisent son culte, qu'ils s'opposent à ses desseins. Mais selon nôtre maniére de concevoir, il regne, il éxerce son empire, lorsqu'il extermine ses ennemis, qu'il fait éclatter contre eux sa vengeance, qu'il renverse leurs projets, & qu'il triomphe de leur malice. Pendant les tems de persécution, c'étoit en quelque sorte le regne de l'iniquité, de l'injustice, de la cruauté, & de l'idolâtrie; depuis ce tems, le Seigneur commence à regner d'une façon plus parfaite, au moins selon nos idées.

℣. 7.

8. *Et datum est illi, ut cooperiat se byssino splendenti & candido. Byssinum enim, justificationes sunt Sanctorum.*

9. *Et dixit mihi: Scribe: Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt, & dicit mihi: Hæc verba Dei vera sunt.*

10. *Et cecidi ante pedes ejus, ut adorarem eum. Et dicit mihi: Vide ne feceris: conservus tuus sum; & fratrum tuorum habentium testimonium Jesu. Deum adora. Testimonium enim Jesu, est spiritus prophetiæ.*

8. Et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin d'une blancheur éclatante; & ce fin lin, sont les bonnes œuvres des Saints.

9. Alors il me dit: Ecrivez: Heureux ceux qui ont été appellez au souper des nôces de l'Agneau. Et l'Ange ajouta: Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Aussi-tôt je me prosternai à ses pieds pour l'adorer; mais il me dit: Gardez vous bien de le faire: je suis serviteur de Dieu, comme vous, & comme vos freres, qui ont le témoignage de Jesus. Adorez Dieu: car l'esprit de prophétie, est le témoignage de Jesus.

COMMENTAIRE.

℣. 7. VENERUNT NUPTIÆ AGNI. *Les nôces de l'Agneau sont venuës, & son Epouse est préparée.* Dans le nouveau Testament, (*a*) l'établissement de l'Eglise, la vocation des peuples à la foi, le regne du Messie sont assez souvent désignez sous le nom d'une nôce, & d'un repas solemnel. JESUS-CHRIST est l'Epoux, l'Eglise est l'Epouse, les conviez sont les peuples tant Juifs, que Gentils. En cet endroit il semble que ces nôces regardent principalement le bonheur dont les justes joüissent dans le Ciel, sur tout aprés la victoire que l'Agneau a remportée sur ses ennemis, & aprés que la paix a été renduë à l'Eglise.

℣. 8. DATUM EST ILLI UT COOPERIAT SE BYSSINO. *Il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin.* L'Eglise Epouse de JESUS-CHRIST, est revêtuë d'innocence, de sainteté, de justice, de bonnes œuvres; voilà ses ornemens, comme le dit ici saint Jean lui-même: *Ce fin lin sont les bonnes œuvres des Saints.* Le byssus dans les Auteurs Grecs se met d'ordinaire pour le plus fin lin. Mais nous avons montré dans le Commentaire sur les Paralipoménes, (*b*) que celui des Hébreux étoit une espéce de soye produite par le poisson à écaille nommé *pinna.*

℣. 10. CECIDI ANTE PEDES EIUS UT ADORAREM EUM. *Je me prosternai à ses pieds pour l'adorer;* mais il m'en empêcha, en me disant: Je suis serviteur de Dieu comme vous. Quelques Peres (*c*) ont crû que saint Jean avoit pris cet Ange pour JESUS-CHRIST, & qu'en cette qualité il avoit voulu lui rendre l'adoration de latrie. D'autres (*d*)

(*a*) *Matth.* XXII. 2. XXV. 1. 2. 3 *&c. Luc.* XIV. 16. 17.
(*b*) 1. *Par* XV. 27.
(*c*) *Athanas. Serm.* 3. *contra Arianos. Aug. lib.* XX. *contra Faust. cap.* 21. *Vide & D. Thom.* 2. 2. *qu.* 84. *art.* 1.
(*d*) *Vide Menoch.*

veulent que saint Jean le connut assez pour ce qu'il étoit, & que s'imaginant que la vision étoit finie, puisqu'il voyoit l'appareil des nôces de l'Agneau, il se jetta à ses pieds, comme pour lui rendre graces de tout ce qu'il lui avoit fait voir jusqu'alors; mais que l'Ange, qui avoit encore d'autres choses à lui dire, ne reçut point son adoration; à peu prés comme JESUS-CHRIST ne reçut point celle de Madelaine dans le jardin: *Ne me touchez point, lui dit-il; car je ne suis pas encore monté à mon Pere;* (a) vous aurez le loisir de me voir encore, & de m'entretenir: ou comme saint Pietre refusa l'adoration, ou les marques de respect que le Centenier Corneille voulut lui rendre. Cet Apôtre le relevant, lui dit: (b) *Levez-vous; je suis homme comme vous.* Saint Jean étoit si peu persuadé que les marques de respect qu'il avoit voulu rendre à l'Ange, lui fussent désagréables, qu'à la fin de l'Apocalypse (c) il essaye de nouveau de lui faire agréer son adoration; c'est-à dire, le culte de dulie, que l'homme peut légitimement rendre à un Ange.

D'autres (d) croyent que l'Ange ne souffrit pas que saint Jean lui rendît même ce culte de dulie, à cause du respect qu'il avoit pour l'incarnation du Fils de Dieu. Depuis qu'un Dieu s'est fait homme, dit saint Grégoire Pape, (e) l'Ange ne peut voir un homme à ses pieds: *Angeli enim postquam naturam nostram supra se assumptam in Christo perspiciunt, prostratam eam videre pertimescunt.* D'autres veulent que l'Ange ait respecté dans saint Jean sa qualité de vierge, (f) ou celle de Prêtre, (g) ou celle d'Apôtre, ou celle de Prophéte. (h) L'Ange semble favoriser cette derniére raison ci-aprés, (i) lorsqu'il lui dit: *Je suis comme vous serviteur de Dieu, & comme tous vos freres les Prophétes;* ou comme il dit ici, *de tous ceux qui ont le témoignage de Jesus*, qui ont le don de prophétie, (k) ou qui ont souffert le martyre pour rendre témoignage à JESUS-CHRIST.

TESTIMONIUM ENIM JESU, EST SPIRITUS PROPHETIÆ. *Car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jesus.* L'Ange rend raison du refus qu'il fait de recevoir l'adoration, ou les respects que saint Jean vouloit lui rendre. C'est à Dieu à qui vous & moi devons tous nos respects, & tout nôtre culte. Si je vous ai découvert ce qui doit arriver à l'Eglise de JESUS-CHRIST, ce n'est point à moi, c'est à Dieu qu'en est dû tout l'honneur. Si j'ai la prophétie, & si je vous révéle les mysté-

(a) *Joan.* XX. 17.
(b) *Act* X 25. 26.
(c) *Apoc.* XXII. 9.
(d) *Berengaud. Rupert. Ausbert. Richard. Haymo.*
(e) *Gregor. homil.* 8. *in Evangelia.*
(f) *Petr. Damiani Serm.* 1. *de Excell. Sancti Joan.*
(g) *Viegas hic.*
(h) *Cornel. à Lapide.*
(i) *Apoc.* XXII. 9.
(k) *Beda, Rupert, Berengaud, Viegas.*

11. *Et vidi cœlum apertum, & ecce equus albus, & qui sedebat super eum, vocabatur Fidelis, & Verax, & cum justitia judicat, & pugnat.*

12. *Oculi autem ejus sicut flamma ignis, & in capite ejus diademata multa, habens nomen scriptum, quod nemo novit nisi ipse.*

11. Je vis ensuite le ciel ouvert, & il parut un cheval blanc; & celui qui étoit dessus s'appelloit le Fidéle, & le Véritable, qui juge, & qui combat justement.

12. Ses yeux étoient comme une flamme de feu, il avoit sur la tête plusieurs diadêmes, & il portoit écrit un nom que nul autre que lui ne connoît.

COMMENTAIRE.

res cachez, *vous avez le témoignage de Jesus-Christ*, vous confessez son nom, vous annoncez ses véritez, vous étes inspiré de son esprit, vous pouvez souffrir le martyre pour son amour; tout cela vaut autant que la prophétie que vous admirez en moi. Ou plus simplement: Gardez-vous bien de vous prosterner devant moi; je suis le serviteur de Dieu comme vous, & comme les autres qui ont l'esprit de prophétie, & qui rendent par-là témoignage à JESUS-CHRIST. Adorez Dieu seul; car l'esprit de prophétie que Dieu vous a donné, est le témoignage de JESUS-CHRIST, ou le témoignage que vous rendez à JESUS-CHRIST. Cela vous égale en quelque sorte aux Anges.

℣. 11. ECCE EQUUS ALBUS. *Il parut un cheval blanc; & celui qui étoit dessus, s'appelloit le Fidéle.* Voici une peinture de JESUS-CHRIST, (*a*) qui nous est représenté comme un conquérant, & comme un vainqueur qui a terrassé l'idolâtrie, le démon, & le péché, & qui triomphe de tous ses ennemis. Comparez le Chap. VI. 2. où l'on nous représente JESUS-CHRIST monté comme ici, sur un cheval blanc, ainsi qu'en avoient les vainqueurs au jour de leur triomphe.

℣. 12. IN CAPITE EJUS DIADEMATA MULTA. *Il avoit sur la tête plusieurs diadêmes;* pour montrer l'étenduë, la grandeur, la puissance de son empire; pour marquer qu'il est le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs. Les Rois vainqueurs prenoient d'ordinaire les couronnes des Rois vaincus. David ayant surmonté les Ammonites, mit sur sa tête la couronne de leur Roi. (*b*) Ptolomée Roi d'Egypte étant entré à Antioche, prit deux diadêmes, pour marquer qu'il étoit Roi de la Syrie, & de l'Egypte. (*c*) Le diadême, comme l'on sait, n'est autre qu'une bande de lin, qui serroit la tête des Monarques.

HABENS NOMEN SCRIPTUM. *Il portoit écrit un nom, que nul autre que lui ne connoît.* Ce nom est ou *le Verbe de Dieu*, marqué ci-

(*a*) *Ita Interpp passim.*
(*b*) 2. *Reg.* XII. 30.
(*c*) 1. *Mace.* XI. 13. *Vide Grot. hic.*

13. *Et vestitus erat veste aspersâ sanguine : & vocatur nomen ejus, Verbum Dei.*

13. Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang, & il s'appelle, le Verbe de Dieu.

14. *Et exercitus qui sunt in cœlo, sequebantur eum in equis albis, vestiti byssino albo & mundo.*

14. Les armées qui sont dans le Ciel le suivoient sur des chevaux blancs, vêtuës d'un lin blanc & pur.

COMMENTAIRE.

aprés ℣. 13. ou *le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs*, qu'il portoit écrit sur son vêtement, ci aprés ℣. 16. Nul homme ne connoît la grandeur, la majesté, la dignité de ce nom. Il étoit apparemment écrit en lettres d'or au-devant de son diadême, & sur son front, de même que *la sainteté est au Seigneur*, que portoit sur une lame d'or le Grand-Prêtre des Juifs. (*a*) Saint Jean fait peut être allusion à une coutume ancienne, qui est encore aujourd'hui en vigueur parmi les peuples d'Orient, d'avoir un nom sécret, que l'on ne découvre à personne. (*b*) Les Divinitez, & les villes avoient aussi leurs noms sécrets ; afin qu'on ne pût pas les évoquer par les charmes.

℣. 13. VESTITUS ERAT VESTE ASPERSA SANGUINE. *Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang ;* comme le héros dont parle Isaïe : (*c*) *Qui est celui-ci qui vient de l'Idumée, qui retourne de Bozra ayant ses habits teints de sang ? &c.* JESUS-CHRIST a teint ses habits dans son propre sang dans sa passion : mais il les a teints en quelque sorte dans le sang de ses ennemis, par le carnage qu'en ont fait les Rois éxécuteurs de ses vengeances, sur tout Constantin, par la défaite de ses concurrens, tous ennemis de JESUS-CHRIST ; & Alarie, envoyé de Dieu pour venger le sang des Martyrs, & pour faire périr la grande prostituée, & la bête à sept têtes.

VOCATUR NOMEN EIUS VERBUM DEI. *Il s'appelle le Verbe de Dieu.* Le conquérant dont il vient de parler, s'appelle *le Verbe de Dieu*, le Verbe du Pere, sa Sagesse, son Fils unique, égal, & consubstantiel au Pere. Voyez le premier Chap. & le premier verset de l'Evangile de saint Jean.

℣. 14. EXERCITUS QUI SUNT IN COELO. *Les armées qui sont dans le Ciel, le suivirent*, montées comme lui sur des chevaux blancs. Ces armées sont les Anges, & les saints Martyrs, & Confesseurs, qui joüissent de la béatitude dans le Ciel. Ils accompagnent le triomphe de JESUS-CHRIST, comme autrefois dans Rome les soldats qui avoient

(*a*) *Exod.* XXVIII. 36. 37. 38.
(*b*) *Vide Grot. hic.*
(*c*) *Isai.* LXIII. 1. 2. 3. 4.

15. *Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus : ut in ipso percutiat gentes. Et ipse reget eas in virga ferrea : & ipse calcat torcular vini furoris iræ Dei omnipotentis.*

15. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante des deux côtez, pour frapper les nations : car il les gouvernera avec une verge de fer ; & c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur de la colére de Dieu tout-puissant.

COMMENTAIRE.

servi dans l'armée du vainqueur. Saint Jean fait allusion aux cérémonies du petit triomphe, nommé *Ovation*, dans lequel celui qui triomphoit entroit, non sur un chariot, mais à cheval, accompagné des soldats, qui tenoient des branches d'olivier. On accordoit ce triomphe lorsque les ennemis avoient été vaincus sans beaucoup de peine, ou qu'on avoit entrepris la guerre contre des ennemis qui ne méritoient pas qu'on employât les armes contre eux. L'idolâtrie, le démon, les persécuteurs étoient de petits adversaires pour JESUS CHRIST ; il auroit pû les renverser, & les faire périr par le simple souffle de sa bouche. (*a*)

℣. 15. DE ORE EJUS PROCEDIT GLADIUS. *Il sortoit de sa bouche une épée tranchante.* Cette épée est la parole de Dieu, l'Evangile de la vérité. C'est par ces armes, & non par le fer, qu'il frappera les nations, qu'il les domptera, & qu'il les assujettira à son empire, *& qu'il les gouvernera avec une verge de fer.* Il abattra leur orgüeil, & les réduira à adorer les traces de ses pieds. La victoire du Sauveur sur toutes les nations, est d'autant plus glorieuse, qu'il n'employe contre elles que le glaive de la parole, & les armes de la vérité. On peut comparer ce passage à Isaïe, XI. 4. *Il frappera la terre par la verge de sa bouche, & par le souffle de ses lévres il fera périr l'impie.* On a déja vû en deux endroits (*b*) *la verge de fer*, pour marquer l'autorité, & la force absoluë de JESUS-CHRIST dans la conversion des peuples Gentils à la foi, & dans le gouvernement de son Eglise. Rien de plus doux que le gouvernement Ecclésiastique de la part des Ministres de JESUS-CHRIST. Rien de plus absolu que le même gouvernement de la part de JESUS-CHRIST tout-puissant, & invincible. Rien ne lui résiste, soit qu'il employe la force pour nous terrasser, ou la douceur pour nous gagner.

IPSE CALCAT TORCULAR. *Il foule la cuve du vin de la fureur de Dieu.* Voyez ci-devant Chap. XIV. 19. 20. & ci-devant ℣. 13. & *Isai.* LXIII. 1. 2. 3. Cette peinture convient admirablement au triomphe de JESUS-CHRIST.

(*a*) *Thessal.* II. 8 & *Isai.* XI. 4. *Percutiet terram virgâ oris sui, & spiritu labiorum suorum interficiet impium.*

(*b*) *Apoc.* II. 27. XII. 5.

16. *Et habet in vestimento & in femore suo scriptum : Rex Regum, & Dominus Dominantium.*

17. *Et vidi unum Angelum stantem in sole, & clamavit voce magna, dicens omnibus avibus, quæ volabant per medium cœli : Venite, & congregamini ad cœnam magnam Dei ;*

18. *Ut manducetis carnes Regum, & carnes tribunorum, & carnes fortium, & carnes equorum, & sedentium in ipsis, & carnes omnium liberorum, & servorum, & pusillorum, & magnorum.*

16. Et il porte écrit sur son vêtement, & sur sa cuisse : Le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs.

17. Alors je vis un Ange debout dans le soleil, qui cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez, & assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu;

18. Pour manger la chair des Rois, la chair des officiers de guerre, la chair des puissans, la chair des chevaux, & de ceux qui sont dessus, & la chair de tous les hommes libres & esclaves, petits & grands.

COMMENTAIRE.

℣. 16. HABET IN VESTIMENTO, ET IN FEMORE SUO SCRIPTUM. *Il porte écrit sur son vêtement, & sur sa cuisse : Le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs.* Outre le nom ineffable, & sécret qu'il portoit sur ses diadêmes, ℣. 12. il en avoit un autre écrit d'une maniére lisible sur son habit de dessus, sur son manteau Royal, & sur le pommeau de son épée, ou sur le pan de son habit, qui lui tomboit sur les cuisses étant à cheval, *in femore ;* & ce nom étoit : *Le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs.* Les Théologiens mystiques prennent la cuisse de JESUS-CHRIST pour son humanité, ou pour son incarnation. JESUS-CHRIST même entant qu'homme, est le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs.

℣. 17. VIDI UNUM ANGELUM STANTEM IN SOLE. *Je vis un Ange debout dans le soleil*, qui cria aux oiseaux de venir *au grand souper de Dieu ;* ou, selon le Grec imprimé, (*a*) *au souper du grand Dieu :* Mais plusieurs excellens Manuscrits portent comme la Vulgate : *Au grand souper de Dieu.* Saint Jean nous représente ici le carnage que le Fils de Dieu doit faire des Rois, des Princes, des persécuteurs ses ennemis, comme un grand festin qu'il fait aux oiseaux du Ciel, & aux animaux carnaciers de la terre. La même description se remarque dans Ezéchiel, (*b*) lorsqu'il parle de la défaite de Gog, & de Magog. Ces maniéres de parler figurées, & hyperboliques ne doivent pas se prendre à la lettre ; elles marquent simplement un carnage extraordinaire, tel qu'on en vit

(*a*) Εἰς τὸ δεῖπνον τοῦ μεγάλου Θεοῦ. *Alii :* Εἰς τὸν δεῖπνον τὸν μέγαν ; ou bien, εἰς τὸ δεῖπνον τὸ μέγα τοῦ Θεοῦ. *Ita Alex. Complut. Vulg. Syr. Arethas, Baroc. Petav. Cov. Hunt. Steph. a. &c.*

(*b*) Ezech. XXXIX. 17. *& sequ.*

19. *Et vidi bestiam, & Reges terræ, & exercitus eorum congregatos, ad faciendum prælium cum illo qui sedebat in equo, & cum exercitu ejus.*

20. *Et apprehensa est bestia, & cum ea pseudo-Propheta: qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos, qui acceperunt characterem bestiæ, & qui adoraverunt imaginem ejus. Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis sulphure.*

21. *Et cæteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius: & omnes aves saturatæ sunt carnibus eorum.*

19. Et je vis la bête, & les Rois de la terre, & leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval *blanc*, & à son armée.

20. Mais la bête fut prise, & avec elle le faux Prophéte, qui avoit fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient le caractére de la bête, & qui avoient adoré son image; & ces deux furent jettez tout vivans dans l'étang brûlant de feu & de souphre.

21. Le reste fut tué par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit sur le cheval; & tous les oiseaux du ciel se soûlérent de leur chair.

COMMENTAIRE.

dans les guerres dont nous avons parlé sur les Chapitres précédens.

℣. 19. VIDI BESTIAM, ET REGES TERRÆ. *Je vis la bête, & les Rois de la terre.* Aprés avoir dépeint JESUS-CHRIST, & son armée victorieuse, il nous représente ici les ennemis qu'il a eus à combattre, & qu'il a vaincus; c'est la bête à sept têtes, dont il a souvent parlé, l'Empire de Rome, l'idolâtrie, & les Empereurs Romains, qui la soutenoient, & qui vouloient la maintenir, en ruinant l'Eglise de JESUS-CHRIST.

℣. 20. ET APPREHENSA EST BESTIA, ET CUM EA PSEUDO-PROPHETA. *Mais la bête fut prise, & avec elle le faux Prophéte.* Elle fut vaincuë, & terrassée, elle tomba entre les mains du vainqueur. L'Empire Romain fut ôté aux Gentils, & donné aux Chrétiens. Constantin abattit Máxence, & Licinius, & tous ceux qui avoient voulu lui contester l'Empire; il en demeura seul maître. *Le faux Prophéte* marque en général les Prêtres du Paganisme, les Philosophes, les Magiciens, les Hérésiarques, qui furent comme les défenseurs, & les suppôts de la bête. On peut voir ce que nous avons remarqué ci devant sur le Chap. XVI. 13.

VIVI MISSI SUNT HI DUO. *Ces deux furent jettez tout vivans dans l'étang brûlant.* La bête, & le faux-Prophéte furent précipitez dans l'enfer: *La bête*, c'est à dire, les idolâtres, & les persécuteurs de l'Eglise; *le faux-Prophéte*, c'est à dire, les Magiciens, les Prêtres des faux Dieux, les auteurs des faux oracles, ceux qui furent les boutefeux de la guerre que les Empereurs Payens déclarérent à l'Eglise.

℣. 21. CÆTERI OCCISI SUNT IN GLADIO. *Le reste fut tué par l'épée* qui sortoit de la bouche de JESUS-CHRIST, qui étoit monté sur le

cheval blanc. Les autres idolâtres qui restérent aprés la défaite de la bête, & des Empereurs, se convertirent, & moururent à l'idolâtrie, pour vivre de la vie de la grace, & de la foi. Ils furent tuez par l'épée de la parole de Dieu, *& les oiseaux du Ciel se soulérent de leur chair.* Ils réjoüirent les Anges, & les Saints par leur conversion. (*a*) Ceux qui expliquent ce passage des idolâtres sécrets qui subsistérent assez long-tems dans l'Empire, sur tout à la campagne, disent qu'ils furent réellement mis à mort, lorsque l'Empereur Justinien fit une Loi qui défendoit l'idolâtrie sous peine de la vie. (*b*)

CHAPITRE XX.

Satan lié durant mille ans. Regne des Saints avec JESUS-CHRIST, *pendant tout ce tems. Premiére résurrection. Satan délié pour un peu de tems. Guerre contre les Saints. Satan précipité en enfer. Résurrection des morts. Jugement dernier.*

℣. 1. *ET vidi Angelum descendentem de Cœlo, habentem clavem abyssi, & catenam magnam in manu sua.*

℣. 1. JE vis descendre du Ciel un Ange qui avoit la clef de l'abîme, & une grande chaîne à la main.

COMMENTAIRE.

℣. 1. VIDI ANGELUM DESCENDENTEM DE COELO. *Je vis descendre du Ciel un Ange, qui avoit la clef de l'abîme.* Aprés nous avoir parlé des persécutions que l'Eglise a souffertes, sous l'idée d'un dragon furieux, (*c*) & d'une bête à sept têtes, (*d*) qui persécute les Saints, qui souléve contre eux toutes les Puissances de l'Empire Romain, & qui employe la force, & la ruse pour les faire tomber; aprés avoir décrit le combat de l'Agneau contre le dragon, & contre la bête, & la victoire qu'il remporte sur eux, saint Jean nous a marqué au Chapitre précédent la fin de ces persécutions, sous le symbole du triomphe de JESUS-CHRIST, & de ses nôces avec l'Eglise. Il continuë de nous décrire ici la même chose par une autre figure, corrélative à ce qu'il a dit

(*a*) *Luc.* XV. 7.
(*b*) Voyez Grotius sur cet endroit.
(*c*) *Apoc.* XII. 3. *& sequ.*
(*d*) *Apoc.* XIII. 1. 2. *& sequ.*

ailleurs

2. *Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus & satanas, & ligavit eum per annos mille.*

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable & satan, & l'enchaîna pour mille ans.

COMMENTAIRE.

ailleurs du déchaînement du démon contre l'Eglise; c'est l'enchaînement du même dragon, & sa précipitation dans l'enfer. La peinture en est grande, & magnifique, & représente admirablement le souverain domaine du Seigneur sur toutes ses créatures. Satan ne combat que quand il plaît à Dieu, qu'autant de tems qu'il le permet; & il n'a de succés, & de force qu'autant qu'il lui en donne. Il met des bornes à sa malice, à sa puissance; & quand il est tems, il sait le renfermer dans l'abîme, comme il a sçû l'en faire sortir quand il l'a jugé à propos.

L'Ange que saint Jean voit descendre du Ciel, ayant en main la clef de l'abîme, & une grande chaîne à la main, dont il enchaîne satan, & l'enferme dans l'abîme, marque la puissance du Seigneur, qui met fin à la persécution. Il est maître d'ouvrir, & de fermer l'abîme, de lâcher, ou d'enchaîner satan. Aprés l'avoir laissé persécuter les Saints durant trois ans & demi, (*a*) il le renferme pour mille ans dans l'abîme; ce qui marque que la paix de l'Eglise sera bien plus longue que la guerre. Et de même que les trois ans & demi que dura la persécution de Dioclétien, n'empêchent pas qu'il n'y en ait eu d'autres & avant, & aprés, mais moins fortes, & moins violentes; ainsi les mille ans de paix qu'on promet ici, ne doivent pas s'entendre comme si l'Eglise pendant tout ce tems ne devoit souffrir aucun trouble, ni aucune persécution dans aucune de ses parties. Ce terme ne doit pas non plus s'entendre d'un nombre précis de mille années; mais d'un trés-long tems, aprés lequel Dieu permettra de nouveau que son Eglise soit troublée, mais pour un tems assez court; aprés quoi viendra le jugement, & la résurrection derniére, qui est la fin de toute la révélation, & de toute l'économie du salut des hommes, & de la Religion que JESUS-CHRIST est venu établir sur la terre.

℣. 2. LIGAVIT EUM PER MILLE ANNOS. *Il l'enchaîna pour mille ans*, à commencer à la victoire de l'Agneau sur la bête, & à la paix procurée à l'Eglise. Mais comme cette paix a eu ses commencemens, ses progrés, & sa consommation, il n'est pas bien marqué d'où se doit prendre le commencement de ces mille ans. Depuis l'an 410. qui est l'année de la prise de Rome par Alaric, qui donna, pour ainsi dire, le coup de la mort à cette superbe ville, & à la bête qui en étoit le symbole jusqu'en

(*a*) *Apoc.* XI. 3. XII. 6. 14.

540. elle fut prise & reprise plusieurs fois. De-là jusqu'en 1540. il y a environ mille ans. Ce fut vers ce tems-là que commencérent les derniéres hérésies, (a) qui ont coûté tant de sang à l'Europe, & qui ont causé une si terrible playe à l'Eglise. Mais sans prétendre faire ici les Prophétes, disons avec saint Augustin, (b) & les plus judicieux Interprétes, (c) que le nombre de mille ans n'est pas un terme préfix, mais un nombre qui désigne tout le tems qui s'écoulera jusqu'à la fin des siécles.

C'est de ce passage mal-entendu qu'est venuë l'opinion des Millenaires, qui ont cru que JESUS-CHRIST regneroit sur la terre avec ses Saints pendant mille ans, avant le jour du Jugement. Ceux qui ont défendu ce sentiment, n'étoient point une secte d'hérétiques, & de schismatiques séparez de l'Eglise; c'étoient d'anciens Peres célébres dans l'Eglise, & vénérables par leur sainteté, qui ont avancé ce sentiment, sans y avoir été opiniâtrément attachez. Leur autorité a entraîné un grand nombre d'Ecrivains Ecclésiastiques; & l'opinion des Millenaires a eu cours assez long-tems dans les Ecrits des Anciens. Saint Jérôme (d) déclare que quoiqu'il ne la suive pas, il n'oseroit la condamner, parce que plusieurs Auteurs Ecclésiastiques, & même des Martyrs l'ont soutenuë; que sur cela chacun peut abonder en son sens, & qu'on doit en laisser le jugement à Dieu. Saint Augustin (e) a eu la même réserve; il n'a point mis les Millenaires au nombre des hérétiques, mais seulement au nombre des gens charnels, qui entendoient d'une maniére grossiére, ce qui devoit s'expliquer spirituellement.

Il est vrai que saint Epiphane, (f) & saint Philastre (g) parlent des Millenaires comme d'une secte d'hérétiques; & il se peut fort bien faire que plusieurs de ceux qui étoient dans ce sentiment, fussent hérétiques pour d'autres opinions qu'ils tenoient, & pour leur attachement opiniâtre à celle-ci: mais s'ils n'avoient tenu le regne de mille ans que comme un sentiment qui leur paroissoit probable, & fondé sur quelques passages de l'Ecriture, & des Peres, on ne voit pas pourquoi on les auroit traitez d'hérétiques. On sait que saint Philastre met souvent au nombre des hérésies des choses qui ne sont point condamnées par l'Eglise; & saint Epiphane ne fait point un article particulier des Millenaires. Il dit que ceux qui croyoient que la sainte Vierge avoit eu com-

(a) Luther commença à se déclarer en 1516. & 1517. La Bulle d'excommunication contre lui est de 1520.

(b) *August. lib. xx. de Civit. cap. 7. & sequ.*

(c) *Vide Greg. lib 4 Moral. cap. 12. Andra. Cazarienf Berengaud. Ribera, Viegas, Alcazar. Bossuet, Du Pin. Alios.*

(d) *Ieronym in Jerem. xx. Quæ licet non sequamur, tamen damnare non possumus, quia multi Ecclesiasticorum virorum & martyres ita dixerunt; & unusquisque suo sensu abundet, & Domini tuncta judicio reserventur.*

(e) *Aug. de Civit. lib. 20. cap. 7.*

(f) *Epiphan haref 77.*

(g) *Philastr. haref. 59.*

merce avec saint Joseph, aprés la naissance de JESUS-CHRIST, étoient aussi dans les sentimens des Millenaires.

Le sentiment des Millenaires tire son origine des Juifs. Ils attendoient sous le Messie un regne de mille ans sur la terre, comme on le voit dans le quatriéme Livre d'Esdras, (a) & dans quelques Rabbins même des plus célébres, comme Maimonides, & Menassé Ben-Israël. Mais celui qui a donné plus de crédit à ce systême, est Papias Disciple de saint Jean l'Evangéliste, & compagnon de saint Polycarpe, qui prétendoit avoir reçû des Apôtres, & de leurs Disciples l'opinion du regne de mille ans de JESUS-CHRIST sur la terre. (b) C'est ce qui a engagé saint Irénée, (c) saint Justin le Martyr, (d) Tertullien, (e) Victorin dans son Commentaire sur l'Apocalypse, (f) Lactance, (g) & divers autres dans ce sentiment, qui a été combattu par divers autres dés les premiers siécles de l'Eglise. Et certes la remarque que fait Eusébe sur le caractére de l'esprit de Papias, doit suffire pour faire tomber son autorité sur cet article. C'étoit un homme d'un génie fort médiocre, qui n'ayant pas sçû comprendre ce que les Apôtres lui disoient, a pris dans un sens littéral ce qui devoit s'entendre dans un sens mystérieux. (h) Saint Denys d'Alexandrie (i) dans le troisiéme siécle réfuta expressément un nommé Népos, qui avoit composé un Livre pour soutenir le sentiment des Millenaires. Caïus (k) Prêtre de l'Eglise Romaine, qui vivoit au second siécle, le traite de fable inventée par Cérinthe. Origénes le rejette en plus d'un endroit de ses Ouvrages. (l)

Ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'Apocalypse de saint Jean, montre, ce me semble, d'une maniére bien distincte que le regne de JESUS-CHRIST est dans le Ciel; que les saints Martyrs y joüissent avec lui de la béatitude, & de la gloire, & qu'ils y attendent la résurrection de leurs corps, qui doit rendre leur gloire, & leur bonheur plus parfaits. Ainsi on peut conclure avec un trés habile homme, (m) qui a traité à fonds cette matiére, que le sentiment des Millenaires est contraire & à l'Evangile, & à la doctrine de saint Paul, & n'est nullement fondé dans l'Apoca-

(a) 4. Esdr. IV. 35. & seq. & VI. 18.

(b) Eusèb. lib. 3. Hist. Eccl. cap. 39.

(c) Irena. lib. 5. cap. 33. & apud Eusèb. lib. 3. cap. 39.

(d) Justin. Mart. Dialog. cum Tryphone.

(e) Tertull. lib. 3. contra Marcion. cap. 24.

(f) Victorin. apud Ieronym. in Ezech. XXXVI.

(g) Lactant. lib. 7. cap. 24.

(h) Eusèb. lib. 3. cap. 39. Hist. Eccles. Ἀ· ᾧ ἐγὼ μὲν τὴν Ἀποκαλύψεως παρειδεξάμην διηγήσεις, ὑπολαβὼν ἐξ ὧν ὑποδείγματος περὶ αὐτῶν μυθικῶς ὑπονοήσα μὴ σωματικήν. σφόδρα γὰρ τοῦ σημικροῦ ὢν τὸν νοῦν, ὡς ἂν τὰ τῶν ἁγίων λόγων τιθεμένοις ὀνόμασιν, φαίνεται.

(i) Dionys. Alex. apud Eusèb. lib. 7. cap. 24. Hist. Eccl.

(k) Caïus apud Eusèb. lib. 3. cap. 28. Hist. Eccles.

(l) Origen. lib. 2. de Princip. cap. 2. & in Matth.

(m) M. Du Pin, Dissertation 9. sur l'Apocalypse. Dissertation sur les Millenaires.

3. *Et misit eum in abyssum, & clausit, & signavit super illum, ut non seducat ampliùs gentes, donec consummentur mille anni: & post hæc oportet illum solvi modico tempore.*

3. Et l'ayant jetté dans l'abîme, il le ferma sur lui, & le scêlla; afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis; aprés quoi il doit être delié pour un peu de tems.

COMMENTAIRE.

lypse. Ce systême doit sa naissance à la superstition Judaïque, son introduction dans le Christianisme à la malice de Cérinthe, son établissement parmi les Chrétiens à la crédulité de Papias, son accroissement à la facilité des Auteurs, qui sans éxaminer si Papias étoit un témoin digne de foi, se sont laissez entraîner par l'autorité que lui donnoit la qualité de Disciple de saint Jean, sa vraisemblance apparente aux infidelles explications de l'Apocalypse, & son faux brillant à l'allégorie. Ainsi quelque ancien qu'il soit dans l'Eglise, & quelque grande que soit l'autorité de ceux qui l'ont soutenu, séduits par le faux sens que Papias a donné aux discours des Apôtres, il est absolument insoutenable.

Car nous devons avoir pour maxime, conformément au principe de Tertullien suivi par tous les Peres, que l'opinion la plus ancienne, est la plus véritable: *Id verius, quod prius*; & que la plus ancienne, est celle qui nous vient de JESUS-CHRIST, & des Apôtres: *Id prius, quod ab initio; id ab initio, quod ab Apostolis.* JESUS-CHRIST, & l'Apôtre saint Paul nous parlent clairement; le premier, lorsqu'il nous dit qu'aprés la résurrection il n'y aura plus de mariage, mais que nous serons dans le Ciel comme les Anges de Dieu; (*a*) & l'autre, (*b*) que nos corps ressuscitez seront tout spirituels, glorieux, incorruptibles, célestes, dégagez de toutes les qualitez grossiéres qui les appesantissent aujourd'hui. Nous ne devons donc écouter que leurs oracles sur cette matiére, & n'avoir aucun égard à ce que les Anciens nous ont dit de contraire, puisque la tradition dans son origine nous doit venir de JESUS-CHRIST, & des Apôtres. L'Eglise n'a point prononcé sur cela ni dans des Conciles généraux, ni par un consentement universel. Ainsi il faut s'en tenir au Texte de l'Evangile, & des Ecrits des Apôtres.

℣. 3. MISIT EUM IN ABYSSUM. *L'ayant jetté dans l'abîme, il le ferma sur lui.* Il le lia à plusieurs tours avec la longue chaîne qu'il tenoit en main, & qui marque l'ordre, & le décret inviolable du Seigneur. On ferme sur lui l'entrée de l'abîme, on la scêle; *afin que satan ne séduise plus les nations, jusqu'à ce que mille ans soient accomplis.* Ce n'est pas à dire que le démon à présent ne séduise plus personne, & que tous les Fidéles joüis-

(*a*) *Matth.* XXV. 24. *Luc.* XX. 28.

(*b*) 1. *Cor.* XV. 44. 45. &c.

4. *Et vidi sedes, & sederunt super eas, & judicium datum est illis: & animas decollatorum propter testimonium Jesu, & propter verbum Dei, & qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus, aut in manibus suis & vixerunt, & regnaverunt cum Christo mille annis.*

4. Je vis aussi des trônes, & des personnes qui s'assirent dessus, & la puissance de juger leur fut donnée. Je vis encore les ames de ceux à qui on a coupé le coû, pour avoir rendu témoignage à JESUS, & pour la parole de Dieu, & qui n'ont point adoré la bête, ni son image, ni reçû son caractére sur le front, ou aux mains: & ils ont vêcu & regné avec JESUS-CHRIST pendant mille ans.

COMMENTAIRE.

sent d'une paix qui ne soit jamais troublée. Combien de guerres, d'hérésies, de divisions, de schismes, de meurtres, d'autres crimes que l'Ecriture attribuë au démon, n'avons-nous pas vû depuis ce tems, & ne voyons nous pas encore tous les jours? Mais il ne s'élevera plus comme autrefois pour persécuter l'Eglise entiére, & pour faire contre elle d'aussi grands efforts en matiére de séduction, qu'il en fit en fait de cruauté, & de violence sous les Empereurs Payens qui déclarérent la guerre à l'Eglise, & qui entreprirent de détruire le Royaume de JESUS-CHRIST.

Et quand vous entendez que la guerre qu'il doit faire aux Fidéles, n'est pas une guerre sanglante, où il s'agisse de répandre le sang, & de poursuivre leur vie, ne croyez pas qu'il doive absolument se contenir dans les bornes d'une simple séduction. Il employera principalement la ruse, & l'erreur; mais il ne négligera pas les autres moyens de force, & de cruauté, quand il les croira propres à parvenir à ses desseins. Le démon est roûjours le même dans tous les siécles; ennemi également rusé, & cruel; roûjours occupé à nuire, & à dresser des piéges aux Fidéles. (*a*) Mais Dieu ne lui permet que par intervalle d'exercer toute sa rage contre les Fidéles. Il le déchaîne quelquefois, & alors il fait des ravages infinis.

DONEC CONSUMMENTUR MILLE ANNI. *Jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis;* jusqu'à la fin du monde, & à la venuë de l'Ante-Christ. *Alors il doit être délié pour un peu de tems.* Nôtre Sauveur dans l'Evangile (*b*) décrivant ce qui doit arriver dans les derniers tems, dit qu'il s'élevera alors de faux Christs, & de faux Prophétes, qui feront des prodiges, & des signes capables d'induire à erreur, s'il étoit possible, même les élûs; & que si ces jours n'avoient pas été abrégez, il n'y auroit personne de sauvé; mais qu'en considération des élûs, ces jours si mau-

(*a*) *Vide August. lib.* XX. *de Civit. cap.* 7. §. *Bossuet hic.*

(*b*) *Matth.* XXIV. 22. 23.

vais seront abrégez. Ce qui revient admirablement à ce que saint Jean nous dit en cet endroit. On croit que le regne de l'Ante-Christ sera violent, & dangereux, mais court; c'est-à-dire, selon la plûpart des Interpréres, (*a*) de trois ans & demi.

℣. 4. Et vidi sedes. *Je vis des trônes, & des personnes qui s'assirent dessus; & la puissance de juger leur fut donnée.* Ces trônes sont pour *les ames* des Martyrs de Jesus-Christ, *pour ceux à qui on a coupé le coû, pour avoir rendu témoignage à Jesus-Christ.* (*b*) Couper le coû, est un supplice usité parmi les Romains. Ceux-ci sont ceux qui ont souffert sous la persécution de la bête, ou des Empereurs, dont on a si souvent parlé. Quelques uns (*c*) sous le nom d'*ames* en cet endroit, de même que dans le Chap. VI. 9. entendent les corps des Martyrs. Quelques Anciens (*d*) ont crû qu'avant la derniére résurrection, il y auroit une résurrection anticipée en faveur des Martyrs: Ce qu'ils inféroient du ℣. 5. de ce Chapitre. Mais il y a deux choses à répondre à cela. 1°. Qu'il n'est nullement certain que le nom d'*ames* ici désigne les corps de ceux qui ont souffert le martyre. Saint Jean ne parle en aucun endroit d'une maniére distincte de cette premiére résurrection; & ceux mêmes qui entendent ici les corps des Martyrs, n'ont garde de soutenir ce sentiment. 2°. Quand il s'agiroit ici des Martyrs en corps, & en ames, il n'y auroit rien de contraire au sentiment commun de l'Eglise, qui croit conformément aux Ecritures, que la résurrection des corps précédera le Jugement dernier. Or ici saint Jean nous parle du Jugement dernier, où les saints Apôtres, & les Martyrs seront assis pour juger, & pour condamner les infidéles, & leurs persécuteurs.

Vixerunt, et regnaverunt cum Christo. *Ils ont vêcu, & regné avec Jesus-Christ pendant mille ans.* Depuis les persécutions des Empereurs contre l'Eglise, les saints Martyrs vivent, & regnent dans le Ciel; ils y joüissent de la gloire, & de la béatitude par une espéce de résurrection anticipée, *pendant mille ans*, c'est-à-dire, jusqu'au jour du Jugement. Alors ils ressusciteront réellement; & leurs corps étant réünis à leurs ames glorieuses, ils joüiront d'une félicité, & d'une gloire encore plus parfaites. Alcazar, Grotius, & aprés eux M. Bossuet Evêque de Meaux, font aussi consister le regne des Martyrs avant le jour du Jugement, dans les merveilles que Dieu opére à leurs tombeaux, dans les respects qu'on leur y rend, dans les honneurs publics que l'Eglise a dé-

(*a*) *Ita ferè Interpretes ad Apoc.* XI 3.

(*b*) Τὰς ψυχὰς τῶν πεπελεκισμένων διὰ τὴν μαρτυρίαν Alcx. in. Τῶν πεπολεμηκότων, *Eorum qui bellum sustinuerunt.*

(*c*) Le Pere Martianay traduit: *Les corps de ceux*, &c Voyez Apoc. VI. 9

(*d*) C'est le sentiment de la plûpart des Millenaires.

5. *Ceteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni. Hæc est resurrectio prima.*

5. Les autres morts ne sont point rentrez dans la vie, jusqu'à ce que mille ans soient accomplis. C'est-là la premiére résurrection.

COMMENTAIRE.

cernez à leur mémoire. Voilà une maniére de résurrection figurative, qui précéde la résurrection réelle, & générale.

℣. 5. CÆTERI MORTUORUM NON VIXERUNT. *Les autres morts ne sont point rentrez dans la vie, jusqu'à ce que mille ans soient accomplis.* Les Martyrs ont un grand privilége par-dessus les autres morts; même au-dessus des justes qui meurent dans l'état de grace, qui est qu'ils entrent aussi-tôt en joüissance de la béatitude; le martyre étant la consommation de la charité, & comme un nouveau baptême, qui efface tout ce qui pouvoit leur rester de fautes à expier. (*a*) Les autres justes que l'ardeur de leur charité, & la perfection de leur justice n'a pas égalez au mérite des Martyrs, demeurent dans le purgatoire, & ne joüissent de la gloire, & de la béatitude, qu'*aprés mille ans*, c'est-à-dire, aprés le tems qui leur a été prescrit par la justice de Dieu. (*b*) En sorte qu'à proprement parler, la premiére résurrection ne convient qu'aux Martyrs. Ce sont les seuls pour lesquels l'Eglise n'a point d'inquiétude, & pour qui elle n'offre point de priéres, mais seulement des loüanges, & des actions de graces. (*c*) Le Syriaque, & quelques Exemplaires Grecs (*d*) omettent ces mots: *Cæteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni.*

HÆC EST RESURRECTIO PRIMA. *C'est là la premiére résurrection.* La résurrection se peut prendre en quatre sens divers. 1°. Pour la résurrection réelle, que nous attendons à la fin des siécles. 2°. Pour une résurrection figurative, qui est celle de l'ame qui sort de l'état du péché, pour vivre de la vie de la grace. Saint Paul nous parle souvent de cette derniére résurrection: (*e*) *Levez-vous, vous qui dormez, & ressuscitez d'entre les morts; & Jesus-Christ vous éclairera* Et ailleurs: (*f*) *Si vous êtes ressuscitez avec Jesus-Christ, cherchez les choses célestes, puisque Jesus Christ est dans le Ciel assis à la droite du Pere. N'ayez du goût que pour les choses célestes, & non pour celles de la terre, &c.* 3°. La résurrec-

(*a*) *Clem. Alex. apud Grot. ad* ℣. 4. *Ἐπε. Μαρτύσιν ἀθρόα καὶ τὴν πρῶτον μετάνοιαν ἀπολάβωσι ἁμαρτιῶν μετὰ δάκρυα. Tertull. Ut totam Dei gratiam redimat, ut omnem veniam ab eo compensatione sanguinis sui expediat; omnia enim huic operi delicta donantur.*

(*b*) Voyez la Dissertation x. de M. du Pin sur l'Apocalypse.

(*c*) *August. Serm.* 18. *De verbis Apostoli.*

(*d*) *Petav.* 2. *Hunt.* 1. *Cov.* 2. *Sin. Leicest. Syr.*

(*e*) *Ephes.* v. 14.

(*f*) *Coless.* III. 1.

6. Beatus & sanctus, qui habet partem in resurrectione prima: in his secunda mors non habet potestatem: sed erunt Sacerdotes Dei & Christi, & regnabunt cum illo mille annis.

6. Heureux & saint est celui qui aura part à la premiére résurrection; la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux; mais ils seront Prêtres de Dieu, & de JESUS-CHRIST, & ils regneront avec lui pendant mille ans.

COMMENTAIRE.

tion peut marquer l'état glorieux où entrent les ames aprés la sortie du corps; car à le bien prendre, cette vie mortelle est plûtôt une mort qu'une vraye vie; nôtre ame est en quelque sorte ensevelie dans nos corps comme dans un tombeau, & lorsqu'elle en est dégagée, pour aller joüir de la béatitude, on peut dire qu'elle ressuscite, & vit d'une vie nouvelle. 4°. Enfin une ame qui sort du Purgatoire, & qui entre dans la joüissance de la gloire, & du bonheur des Saints; ou celle qui est préservée du purgatoire, & qui sans passer par les délais, & par les peines de cet état, entre tout d'un coup dans le Ciel, ressuscite en quelque sorte par une résurrection anticipée.

Or les saints Martyrs ont reçû & la résurrection qui nous purifie de nos péchez, & celle qui nous délivre de ce corps de mort, & celle qui nous garantit des peines du purgatoire; ils ont donc véritablement la premiére résurrection, & attendent la seconde, qui réünira leurs corps à leurs ames pour toute l'éternité. On doit penser de cette premiére résurrection à proportion comme de la mort de l'ame. Il y a une mort premiére, qui est celle du péché; (*a*) & il y a une mort seconde, (*b*) qui est celle de l'enfer. De même il y a une premiére résurrection, qui est l'éxemption du péché, & la joüissance du bonheur du Ciel; & une seconde résurrection, qui est celle des bienheureux à la fin des siécles. C'est ce que saint Jean marque fort bien ici ℣. 6. *Heureux celui qui aura part à la premiére résurrection. La seconde mort n'aura point de pouvoir sur lui.*

℣. 6. SED ERUNT SACERDOTES DEI, ET CHRISTI. *Mais ils seront les Prêtres de Dieu, & de Jesus-Christ, & ils regneront avec lui pendant mille ans.* Les saints Martyrs ont part au sacerdoce de JESUS-CHRIST, à son royaume, à sa gloire; en ce sens ils sont Prêtres, & ils sont Rois. Ils éxercent dans le Ciel une espéce de Sacerdoce, en offrant à Dieu les priéres des Fidéles, & en intercédant pour eux, & pour l'Eglise, (*c*) dont ils se considérent toûjours comme les membres, & les

(*a*) *Rom* v. 15. 1. *Cor.* XVI. 22.
(*b*) *Apoc.* II. 11. & XX. 22.
(*c*) *Grot. hic. Sicut olim Deus preces Sacerdotum ex audiebat pro populo; ita nunc preces Martyrum exaudit pro Ecclesiâ.*

citoyens

7. *Et cùm consummati fuerint mille anni, solvetur satanas de carcere suo, & exibit, & seducet gentes, quæ sunt super quatuor angulos terræ, Gog & Magog, & congregabit eos in prælium, quorum numerus est sicut arena maris.*

8. *Et ascenderunt super latitudinem terræ, & circuierunt castra Sanctorum, & civitatem dilectam.*

7. Aprés que les mille ans seront accomplis, satan sera délié, & il sortira de sa prison, & il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog & Magog, & il les assemblera pour combattre. Leur nombre égalera celui du sable de la mer.

8. Je les vis se répandre sur la terre, & environner le camp des Saints, & la ville bien-aimée.

COMMENTAIRE.

citoyens. Ils regnent dans le Ciel avec JESUS-CHRIST *pendant mille ans*, c'est-à-dire, jusqu'à la fin des siécles, & jusqu'à la résurrection générale.

℣. 7. CUM CONSUMMATI FUERINT MILLE ANNI, SOLVETUR SATANAS. *Aprés que ces mille ans seront accomplis, satan sera délié.* Lorsque les tems marquez dans les décrets de Dieu pour la durée du monde, seront prêts à expirer, le Seigneur permettra de nouveau à satan d'attaquer l'Eglise. Cet ennemi des Saints sortira de l'abîme, *& séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde*, c'est-à-dire, tous les peuples de l'univers; au moins il essayera de les séduire par de faux miracles, & par tous les moyens dont il pourra s'imaginer. Il séduira *Gog, & Magog, & il les assemblera pour combattre* contre l'Eglise. On ne doit pas prendre ceci à la lettre. Gog, & Magog sont des noms célébres par la prophétie d'Ezéchiel, (a) qui prédit la guerre qu'ils voudront faire au peuple de Dieu, & la maniére miraculeuse dont Dieu les exterminera. Tous les ennemis de l'Eglise sont Gog, & Magog par leur cruauté, par leur animosité contre les Saints, par leur complot impie de ruiner l'œuvre de Dieu.

℣. 8. ASCENDERUNT SUPER LATITUDINEM TERRÆ. *Je les vis se répandre sur la terre, & environner le camp des Saints.* Saint Jean nous représente ici les efforts de l'Ante-Christ à la fin des siécles, sous l'idée d'une guerre. Cet ennemi de JESUS-CHRIST aura une armée aussi nombreuse que le sable de la mer; il couvrira la superficie de la terre; il environnera le camp des Saints; il formera le siége de la ville sainte. Tout cela est métaphorique. Cette ville sainte est l'Eglise; le camp des Saints est l'assemblée de ceux qui sont demeurez fideles. L'armée de l'Ante-Christ sera-t'elle de combattans effectifs, & d'hommes armez pour faire une guerre réelle aux Princes Chrétiens qui seront alors; ou sera-t'elle

(a) Ezech. XXXVIII. XXXIX.

9. *Et descendit ignis à Deo de cœlo, & devoravit eos: & diabolus, qui seducebat eos, missus est in stagnum ignis & sulphuris, ubi & bestia,*

10. *Et pseudo-Propheta cruciabuntur die ac nocte, in sæcula sæculorum.*

11. *Et vidi thronum magnum candidum, & sedentem super eum, à cujus conspectu fugit terra & cœlum, & locus non est inventus eis.*

9. Mais Dieu fit descendre du Ciel un feu qui les dévora; & le diable qui les séduisoit fut jetté dans l'étang de feu, & de souffre, où la bête,

10. Et le faux Prophéte seront tourmentez jour & nuit, dans les siécles des siécles.

11. Alors je vis un grand trône blanc, & quelqu'un qui étoit assis dessus, devant la face duquel la terre & le ciel s'enfuirent; & il n'en resta pas même la place.

COMMENTAIRE.

simplement composée de séducteurs, d'hommes remplis de l'esprit du démon, de faux Docteurs, de faux Prophétes, qui chercheront d'engager les hommes dans l'idolâtrie, ou dans l'infidélité? C'est ce que nous n'osons décider. Dieu seul connoît ce qui est futur; il ne nous appartient pas de vouloir percer dans l'avenir, & dans les choses que le Pere s'est réservées. On croit d'ordinaire que ce seront de vrais soldats.

℣. 9. DESCENDIT IGNIS DE COELO. *Dieu fit descendre sur eux du Ciel un feu qui les dévora.* Il fera pleuvoir sur l'armée de l'Ante-Christ, comme autrefois sur celle de Gog, & de Magog, (a) *le feu, & le souffre*, la grêle, & la foudre, qui les feront périr. Dieu détruira ce fier, & dangereux ennemi par le souffle de sa bouche. Le peuple Chrétien menacé, & environné, sera miraculeusement garanti des derniers malheurs. Les efforts de satan seront promts, & violens; mais ils n'auront point de suite contre ceux qui seront demeurez fidéles: il sera précipité pour toûjours *dans l'étang de feu, & de souffre*, (℣. 10.) *où la bête, & le faux-Prophéte*, les idolâtres, les persécuteurs, les magiciens, les hérésiarques *sont tourmentez jour & nuit, dans les siécles des siécles.* Voilà l'éternité des peines des démons, & des damnez bien marquée, & la consommation de tout ce qui regarde l'Eglise militante, & les guerres qu'elle doit soutenir. Aprés le Jugement, tout demeure dans un état fixe, & immuable, soit de bonheur dans le Ciel pour les bienheureux, soit de tourmens dans l'enfer pour les démons, & les méchans.

℣. 11. VIDI THRONUM MAGNUM. *Je vis un grand trône blanc*, tout éclattant de lumiére, (b) JESUS-CHRIST étoit assis dessus, & *devant sa face le Ciel, & la terre s'enfuirent; & il n'en resta pas même la place.* Voici l'appareil du dernier Jugement. JESUS-CHRIST paroît sur

(a) Ezech. XXXVIII. 22.

(b) Vide Apoc. XIV. 14. Gros. Cornel. Bossuet. Alios.

12. *Et vidi mortuos, magnos & pusillos stantes in conspectu throni, & libri aperti sunt: & alius liber apertus est qui est vitæ: & judicati sunt mortui ex his quæ scripta erant in libris, secundùm opera ipsorum.*

12. Je vis ensuite les morts, grands & petits, qui comparurent devant le trône: & des livres furent ouverts; & puis on en ouvrit encore un autre, qui étoit le livre de vie, & les morts furent jugez sur ce qui étoit écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

COMMENTAIRE.

le trône de sa majesté; le Ciel, & la terre comme effrayez par sa présence redoutable, se fondent, se dissipent, disparoissent. Tout change de face en la présence du souverain Juge. Ce ne sont plus les Cieux anciens, & la terre ancienne; mais un Ciel nouveau, & une terre nouvelle. Dieu n'anéantira pas ses créatures; il les changera, & les réduira dans un état plus parfait. (*a*) Voyez nôtre Dissertation sur la fin du monde. Saint Augustin (*b*) croit que ce changement n'arrivera qu'aprés le Jugement; ce qui est fort suivi par les Interprétes.

℣. 12. ET VIDI MORTUOS. *Je vis les morts, grands & petits qui comparurent devant le trône.* Tous les hommes paroissent en jugement devant le trône de JESUS-CHRIST, pour recevoir selon leurs œuvres. (*c*) *Les livres furent ouverts*; on éxamina ce que chacun avoit fait, ce qu'il devoit faire; car on tient registre de tout, du bien, & du mal. Ces livres ne sont pas matériels, & sensibles; ils marquent que dans le souvenir de Dieu rien ne s'oublie, rien ne s'efface. (*d*) Il n'y a point ici de lieu au déguisement, à la tromperie, à l'erreur. Ni la multitude de ceux qu'il faut juger, ni le détail infini de leurs actions ne troublent point le Juge. Tout est écrit, tout est marqué, tout subsiste dans lui. Au lieu de ces mots, *devant le trône*, le Grec imprimé lit, *devant Dieu*. Mais la leçon de la Vulgate est autorisée par le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, & par plusieurs Manuscrits.

ALIUS LIBER APERTUS EST, QUI EST VITÆ. *On en ouvrit encore un autre, qui est le livre de vie.* C'est le livre des prédestinez. Il comprend le nom des élûs, & leurs bonnes actions. Il est seul, pour marquer leur petit nombre, comparé à celui des réprouvez, & à celui de leurs mauvaises actions, renfermées dans plusieurs livres. *Libri aperti sunt.* Chacun est jugé selon ses œuvres. Il n'y a point là d'excuse. On n'impute à personne le mal qu'il n'a point fait. Celui qui n'a point pro-

(*a*) *August. lib. xx. de Civit. cap. 14. Primas. Beda, Arcth. Berengaud. hic. Vegas, Cornel. Mon. Tir. Gagn. Ziger. Grot. Pasa. Cluver. Durham. &c.*

(*b*) *August. loco citato.*

(*c*) *2. Cor. v. 10. Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum.*

(*d*) *Vide August. lib. xx. de Civit. cap. 14.*

13. *Et dedit mare mortuos, qui in eo erant: & mors & infernus dederunt mortuos suos, qui in ipsis erant: & judicatum est de singulis secundùm opera ipsorum.*

14. *Et infernus & mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mors secunda.*

13. Et la mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux: la mort & l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient, & chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. Et l'enfer & la mort furent jettez dans l'étang de feu. C'est-là la seconde mort.

COMMENTAIRE.

duit de bonnes œuvres, n'a point de grace à espérer. Tout se fait ici dans toute la rigueur de la justice. Quelques-uns (*a*) ont crû que ces livres qui sont ouverts au dernier Jugement, sont ceux des saintes Ecritures de l'ancien, & du nouveau Testament, qui renferment tous nos devoirs. Ils disent que ces livres ainsi ouverts, seront lûs par tous les hommes; en sorte que chacun sera convaincu par lui-même de la justice de sa propre condamnation, & de celle de tous les autres. *Quædam igitur intelligenda est vis divina, quâ fiet ut cuique opera sua, vel bona, vel mala cuncta in memoriam revocentur, & mentis intuitu mirâ celeritate cernantur, ut accuset, vel excuset scientia conscientiam, atque ita simul & singuli judicentur*, dit S. Augustin. (*b*) Pour lui il croit que ces livres qui sont ouverts, ne sont autres que les Saints eux-mêmes, ou la conscience de chacun de nous; & que la lecture qui en sera faite, n'est autre que la pénétration que Dieu nous donnera pour découvrir ce que chacun aura fait. Au reste cet endroit est pris de Daniel: (*c*) *Judicium sedit, & libri aperti sunt.*

℣. 13. DEDIT MARE MORTUOS. *La mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux.* La résurrection sera générale. Tous les hommes généralement paroîtront devant le tribunal de JESUS-CHRIST. *La terre, & la mer*, ou le tombeau, (*d*) & la mer, rendront ceux qu'ils tenoient comme en dépôt. On nous représente la mer, la mort, le tombeau comme des tyrans qui détiennent les morts sous leur empire. Au commandement de JESUS-CHRIST ils les remettront en liberté, & leur permettront d'aller rendre compte à leur Seigneur.

℣. 14. INFERNUS, ET MORS. *L'enfer, & la mort furent jettez dans l'étang de feu.* Il continuë dans son allégorie. Ces deux tyrans, le tombeau, & la mort, sont condamnez au feu éternel; c'est-à-dire, le démon qui a introduit la mort, les maux, & le péché dans le monde,

(*a*) *Beda. Alcazar.*
(*b*) *August. lib. XX. de Civit. cap. 14.*
(*c*) *Dan. VII. 10.*
(*d*) *Alcazar. Hamm. Cornel. Bossuet.*

15. *Et qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis.*

15. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie, fut jetté dans l'étang de feu.

COMMENTAIRE.

sera puni par des supplices qui ne finiront point, avec ceux qui se sont livrez à son injuste domination. Saint Paul (*a*) dit que la mort est le dernier ennemi que JESUS-CHRIST détruira aprés son Jugement, & qu'alors on verra l'accomplissement de cette parole: *La mort a été engloutie par la victoire.* Saint Jean ajoute: *C'est-là la seconde mort.* Ce feu éternel, cet étang de feu est *la seconde mort*, (*b*) dont la premiére n'étoit, pour ainsi dire, que l'ombre, & l'image. L'ame qui quitte le corps, est plus véritablement vivante aprés cette séparation, que devant: mais quand elle tombe dans l'enfer, elle meurt, pour ainsi dire, éternellement, sans pouvoir mourir: *Non perit, ut possit sæpè perire.* La mort, & l'anéantissement seroient un bonheur qu'elle devroit souhaiter, si elle pouvoit l'obtenir.

℣. 15. QUI NON EST INVENTUS IN LIBRO VITÆ. *Celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie*, dans le nombre des prédestinez à la gloire, *fut jetté dans l'étang de feu* avec satan, avec la bête, & avec le faux Prophéte. Les justes, & les élûs iront dans le Ciel joüir du bonheur éternel, & les méchans seront précipitez dans l'enfer: Ce qui est conforme à ce que dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile, (*c*) qu'au jour du Jugement il séparera les élûs des réprouvez, qu'il mettra ceux-ci à sa gauche, & les autres à sa droite, & qu'il envoyera les uns dans la vie, & les autres aux supplices éternels.

(*a*) 1. *Cor.* XV. 26. 54.

(*b*) Quelques Manuscrits Grecs ajoutent: *L'étang de feu est la seconde mort.* Οὗτός ἐστιν ὁ δεύτερος θάνατος ἡ λίμνη τοῦ πυρός. *Syr. Arab. Æthiop. Areth. Alex. Seidel. Alii.*

(*c*) *Matth.* XXV. 33. 46.

CHAPITRE XXI.

Nouveau Ciel, & nouvelle terre. Nouvelle Jérusalem épouse de l'Agneau. Dieu demeure avec les hommes. Tout sera nouveau. Les pécheurs seront jettez dans l'étang de feu & de souffre. Description de la nouvelle Jérusalem. Ses portes, ses murs, sa forme, ses dimensions. Dieu & l'Agneau en sont le Temple. Rien de soüillé n'y entrera.

℣. 1. *ET vidi cœlum novum, & terram novam. Primum enim cœlum, & prima terra abiit, & mare jam non est.*

℣. 1. APrés cela je vis un ciel nouveau, & une terre nouvelle. Car le premier ciel, & la premiére terre avoient disparu, & la mer n'étoit plus.

COMMENTAIRE.

℣. 1. VIDI COELUM NOVUM, ET TERRAM NOVAM. *Je vis un Ciel nouveau, & une terre nouvelle.* Ce Chapitre, & le suivant renferment la description de la Jérusalem céleste, de l'Eglise triomphante, & de la béatitude des Saints dans le Ciel. (*a*) C'est l'accomplissement de toutes les prophéties de l'ancien, & du nouveau Testament, & l'unique objet des désirs, & des espérances des Chrétiens. Aprés le Jugement dernier on verra, comme nous l'avons dit sur le Chapitre précédent, ℣. 11. *un Ciel nouveau, & une terre nouvelle;* nouveaux par leur forme, & par leurs qualitez, mais non pas par leur substance. Cette maniére de parler devoit être commune parmi les Juifs, puisqu'on la trouve en plus d'un endroit de ce Livre, (*b*) & dans Isaïe en deux lieux divers, (*c*) & encore dans la seconde Epître de saint Pierre. (*d*) Vouloir dire quels seront ce nouveau Ciel, & cette nouvelle terre, quels seront leurs ornemens, & leur qualité, c'est à mon avis la plus grande de toutes les présomptions. En général ces maniéres de parler marquent de trés-grands changemens dans l'univers.

℣. 2. VIDI SANCTAM CIVITATEM, JERUSALEM NOVAM.

(*a*) *August. lib.* XXII. *de Civit. cap.* 27. *Cornel. Bossuet. Alii passim.*
(*b*) *Sup.* XX. 11. *infra* ℣. 4.
(*c*) *Isai.* LXV. 17. & LXVI. 22.
(*d*) 2. *Petri.* III. 13.

2. *Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de cœlo à Deo, paratam, sicut sponsam ornatam viro suo.*

3. *Et audivi vocem magnam de throno dicentem: Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, & habitabit cum eis. Et ipsi populus ejus erunt, & ipse Deus cum eis erit eorum Deus.*

2. Et moi Jean je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui venant de Dieu, descendoit du ciel, étant parée comme une épouse qui se pare pour son époux.

3. Et j'entendis une grande voix, qui venoit du trône, & qui disoit: Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes; & il demeurera avec eux, & ils seront son peuple, & Dieu demeurant lui-même au milieu d'eux, sera leur Dieu.

COMMENTAIRE.

Je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui descendoit du Ciel, parée comme une épouse. Les saints Martyrs, & les autres élûs sont montez de la terre aux Cieux, pour former l'Eglise triomphante, tandis que l'Eglise militante a subsisté sur la terre. A présent qu'il n'y a plus d'Eglise militante, que tous les prédestinez sont réünis dans un même bonheur, que toute la nature est changée en mieux, que le Ciel, & la terre sont perfectionnez, l'Eglise de JESUS-CHRIST descend du Ciel en terre, aussi belle, aussi propre, aussi magnifique qu'une nouvelle épouse que l'on améne à son époux; pour marquer que le Ciel, & la terre sont réünis, que JESUS-CHRIST, que ses Saints, que son Eglise y regnent dans une paix, & une béatitude parfaites. La Jérusalem céleste en descendant en terre, ne quitte pas pour cela le Ciel; mais aprés la résurrection son regne s'étend & sur la terre, & dans le Ciel.

℣. 3. AUDIVI VOCEM MAGNAM DE THRONO DICENTEM. *J'entendis une grande voix qui venoit du trône;* plusieurs Exemplaires portent, (*a*) *qui venoit du Ciel*, & qui disoit: Voici le Tabernacle de Dieu avec les hommes. Dieu avoit promis autrefois à son peuple (*b*) qu'*il mettroit son Tabernacle au milieu d'eux;* il avoit éxécuté sa parole en un sens, en donnant aux Hébreux des marques de sa présence dans son Tabernacle, & dans son Temple. Il a fait quelque chose de plus pour les Chrétiens, en leur donnant JESUS-CHRIST incarné, & immolé pour nous; & ensuite par une continuation de son incarnation, & de son sacrifice, présent parmi nous dans le Sacrement de son Corps, & de son Sang: Mais ce n'étoit point là encore la consommation de la promesse du Seigneur; elle ne s'accomplit parfaitement que dans le Ciel, & que dans la Jérusalem céleste, où tous les élûs réünis sans aucun mélange d'étrangers, composent le vrai peuple de Dieu.

(*a*) *Grec. impress.* Ἤκουσα φωνῆς μεγάλης ἐκ τοῦ οὐρανοῦ λεγούσης. *Alii:* Ἐκ τοῦ θρόνου. *Alexand.* *Vulg. Iren. lib. 3. cap. 55.*

(*b*) *Levit.* XXVI. 11. 12.

4. *Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum : & mors ultrà non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultrà, quia prima abierunt.*

5. *Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia. Et dixit mihi : Scribe, quia hæc verba fidelissima sunt, & vera.*

6. *Et dixit mihi : Factum est. Ego sum Alpha & Omega : initium, & finis. Ego sitienti dabo de fonte aquæ vitæ, gratis.*

4. Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux, & la mort ne sera plus. Il n'y aura plus aussi là ni pleurs, ni cris, ni afflictions, parce que le premier état sera passé.

5. Alors celui qui étoit assis sur le trône dit : Je m'en vais faire toutes choses nouvelles. Il me dit aussi : Ecrivez : Ces paroles sont trés-certaines, & trés-véritables.

6. Il me dit encore : Tout est accompli : Je suis l'Alpha & l'Oméga, le commencement & la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif.

COMMENTAIRE.

℣. 4. ABSTERGET OMNEM LACRYMAM. *Il essuyera toutes leurs larmes.* Dans le Ciel il n'y aura ni larmes de douleur, ni larmes de pénitence, ni même larmes de compassion. Les Saints ne craindront rien, ne souffriront rien ; ils ne se souviendront plus de leurs maux passez : & pour ceux des autres, ils reconnoîtront qu'ils sont tout libres de la part de ceux qui se les ont attirez, & tout justes de la part de Dieu qui les a ordonnez. Il n'y aura ni cris d'un peuple opprimé, ni afflictions de la part de ses ennemis. Les Saints ne soupireront plus aprés la réünion de leurs corps à leurs ames ; ils ne demanderont plus que le Seigneur venge leur sang.

℣. 5. DIXIT QUI SEDEBAT IN THRONO. *Celui qui étoit assis sur le trône, dit : Je m'en vais faire toutes choses nouvelles ;* nouveau Ciel, nouvelle terre, nouvelle Jérusalem, nouveau Royaume, nouvelle Epouse, nouvelle Eglise. Ce seront les mêmes sujets qui ont composé l'Eglise militante, qui formeront la triomphante : mais leur état, leur gloire, leur bonheur vont changer. Leur félicité n'étoit pas parfaite, tandis que le nombre de leurs freres n'étoit pas rempli, que leur sang n'étoit pas vengé, que la justice de Dieu n'avoit point été éxercée contre les méchans, que leurs corps n'étoient point ressuscitez. (*a*) A présent tout cela est fait.

℣. 6. ET DIXIT MIHI : FACTUM EST. *Il me dit : Tout est accompli.* Par la résurrection générale, par le jugement dernier, & par la formation de la nouvelle Jérusalem, toute l'économie des desseins de

(*a*) *Apoc.* VI. 11. *Dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum, & fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut & illi.*

Dieu

7. *Qui vicerit possidebit hæc, & ero illi Deus, & ille erit mihi filius.*

7. Celui qui sera victorieux possédera ces choses, & je serai son Dieu, & il sera mon fils.

COMMENTAIRE.

Dieu sur le genre humain est remplie. Les figures, les prophéties, les promesses, les menaces, les Loix sont accomplies. En un mot, tout ce qui entroit dans le grand dessein de la Religion, & ce que Dieu s'étoit proposé dans la création du Ciel, & de la terre, est achevé. Tout est assujetti au Pere par le Fils. Il a remis le Royaume entre ses mains; il a anéanti toute puissance, & toute autorité. Le Pere à son tour a mis sous les pieds de JESUS-CHRIST tous ses ennemis, & la mort est la derniére ennemie qu'il lui a soumise. (*a*)

EGO SUM ALPHA, ET OMEGA. *Je suis l'alpha, & l'oméga, le commencement, & la fin.* Dieu l'est toûjours, & l'a toûjours été: mais il l'est par rapport à nôtre maniére de concevoir, plus parfaitement dans l'Eglise triomphante, & aprés la derniére résurrection, lorsque rien ne s'oppose à ses ordres, & que tous ses ennemis sont terrassez à ses pieds. Le Gree varie ici. (*b*) Quelques Exemplaires portent comme la Vulgate: *C'en est fait. Je suis l'alpha, & l'omega.* D'autres simplement: *Il me dit: J'ai été l'alpha, & l'omega*; ou, *je suis l'alpha, & l'omega.*

Je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif. Il appelle la béatitude, une source d'eau vive. Dans d'autres endroits de l'Evangile, (*c*) il entend par ces termes, la grace du Saint Esprit, la foi, la connoissance de la vérité. Il dit aux Saints qu'il leur a donné la souveraine félicité *gratuitement*; parce que ce n'est point par leurs propres forces, mais par le secours de sa grace qu'ils l'ont méritée; & que quand Dieu couronne nos mérites, il couronne ses dons: (*d*) mais il ne l'a donnée qu'à ceux qui en ont été altérez, qui l'ont désirée de tout leur cœur. Il a commencé par leur en inspirer un amour, & un désir ardent, & il a satisfait ce désir qu'il avoit formé lui-même dans leur cœur par son Saint Esprit.

℣. 7. QUI VICERIT, POSSIDEBIT HÆC. *Celui qui sera victorieux, possédera ces choses.* Ce n'est point sans peine, & sans combat que nous devons espérer d'obtenir les récompenses éternelles. Il faut combattre, il faut persévérer dans le combat, il faut remporter la victoire

(*a*) 1. Cor. XV. 26. 27.

(*b*) Grac. impress. Καὶ εἰμί μου γέγονε. ἐγὼ εἰμὶ τὸ Α, καὶ τὸ Ω. Alii: Εἰμί μου γέγονα ἐγὼ τὸ Α, καὶ τὸ Ω. Ita Petav. 2. 3. Cov. 2. Areth. Steph. a. n. Hunt. 1. Seidel.

(*c*) Joan. IV. 14. VII. 38. 39.

(*d*) August. Ep. 186. & 3. Hoc & ipsum hominis meritum donum est gratuitum. Et Epist. 194. cap. 5. Et cum Deus coronat merita nostra, nihil aliud coronat, quàm dona sua.

8. *Timidis autem, & incredulis, & execratis, & homicidis, & fornicatoribus, & veneficis, & idololatris, & omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne & sulphure: quod est mors secunda.*

8. Mais pour ce qui est des timides, & des incrédules, des éxécrables, & des homicides, des fornicateurs, des empoisonneurs, des idolâtres, & de tous les menteurs, leur partage sera dans l'étang brûlant de feu, & de souphre, qui est la seconde mort.

COMMENTAIRE.

contre le monde, contre le démon, contre nous-mêmes. Les Saints n'ont mérité les couronnes éternelles, qu'en résistant à la bête, & à ses suppôts; aux séductions de l'Ante-Christ, & des faux-Prophétes, aux attraits de la chair, & du monde, aux menaces, aux tourmens, à la mort même.

ERO ILLI DEUS, ET ILLE ERIT MIHI FILIUS. *Je serai son Dieu, & il sera mon fils.* Le Fils de Dieu nous a mérité l'adoption du Pere, & sa filiation s'est répanduë sur nous tous par la foi, & par le Baptême. Le Saint Esprit que nous avons reçû, nous donne la confiance de crier à Dieu: Mon Pere, mon Pere. (*a*) C'est principalement dans le Ciel que les élûs comprennent, & admirent avec des effusions de plaisirs ineffables, quelle est cette prérogative d'être enfans de Dieu. Ils verront avec une reconnoissance infinie les voyes de Dieu, l'éxécution de ses desseins sur eux, & toutes les suites de la filiation que JESUS-CHRIST leur a acquise par son sang.

℣. 8. TIMIDIS AUTEM, ET INCREDULIS. *Mais pour ce qui est des timides, & des incrédules.* Il y a une timidité loüable; c'est celle qui vient de la connoissance que l'on a de sa foiblesse, & qui est contraire à la témérité, & à la présomption. Il y en a une autre, qui vient d'un respect profond que l'on a en la présence d'une personne d'une dignité, ou d'un mérite supérieur. Ce ne sont pas ces sortes de timiditez que JESUS-CHRIST condamne ici; c'est celle qui vient de lâcheté, de défiance, d'incrédulité. Dieu condamne ceux qui rougissent de son nom, qui abandonnent sa cause, qui le renoncent devant les hommes, (*b*) qui cédant aux ménaces, aux frayeurs, aux tourmens, se livrent à la bête, & prennent sur eux son signe, & son caractére. La foi inspire une sainte hardiesse, également éloignée de la témérité, & de la lâcheté.

ET OMNIBUS MENDACIBUS. *Tous les menteurs*, principalement ceux qui séduisent les peuples par leurs fausses doctrines, & par leurs faux prodiges; les faux-Prophétes, les magiciens, les hypocrites, qui

(*a*) *Rom.* VIII. 15. *Galat.* IV. 6. (*b*) *Luc.* IX. 26. *Matth.* X. 32. 33.

9. *Et venit unus de septem Angelis habentibus phialas plenas septem plagis novissimis, & locutus est mecum, dicens : Veni, & ostendam tibi sponsam, uxorem Agni.*

10. *Et sustulit me in spiritu in montem magnum & altum, & ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem descendentem de cœlo à Deo,*

9. Il vint ensuite un des sept Anges qui tenoient les sept coupes pleines des sept dernieres playes, il me parla, & me dit : Venez, & je vous montrerai l'épouse, qui a l'Agneau pour époux.

10. Et il me transporta en esprit sur une grande & haute montagne, & il me montra la ville, la sainte Jérusalem, qui descendoit du ciel, *venant* de Dieu,

COMMENTAIRE.

abusent de la Religion, pour tromper les simples; en général tous les menteurs, & les trompeurs, qui blessent la vérité, la justice, la sincérité par des fautes mortelles, auront leur partage dans l'enfer.

℣. 9. VENIT UNUS DE SEPTEM ANGELIS. *Il vint un des sept Anges*, que j'avois vû ci-devant Chap. XVI. 1. & qui avoient sept coupes pleines des sept derniéres playes; il me dit : (*a*) *Venez, je vous montrerai l'épouse qui a l'Agneau pour époux;* ou, je vous montrerai la femme qui est l'épouse de l'Agneau; c'est la Jérusalem céleste, & l'Eglise triomphante. On nous la décrit en stile prophétique comme une personne d'une rare beauté, à proportion comme ci-devant on nous a dépeint l'idolâtrie, ou la ville de Rome idolâtre, comme une prostituée. Dans le stile figuré on représente les villes, & les Provinces comme des femmes, ou comme des vierges.

℣. 10. SUSTULIT ME IN SPIRITU. *Il me transporta en esprit sur une haute montagne*, sur laquelle étoit située cette nouvelle Jérusalem, épouse de l'Agneau, à peu prés comme l'ancienne Jérusalem étoit située sur une montagne élevée. Il semble faire allusion à ces mots d'Isaïe : (*b*) *Dans les derniers tems la montagne de la Maison de Dieu sera fondée sur le sommet des montagnes;* elle sera comme une montagne entée sur une autre montagne. Cette situation de la nouvelle Jérusalem fait à sa beauté, & à sa force; elle est imprenable, elle domine sur tout le pays, elle se fait remarquer de tous côtez. Telle sera l'Eglise triomphante dans un sens relevé, & mystique.

℣. 11. HABENTEM CLARITATEM DEI. *Elle étoit illuminée de la clarté de Dieu.* Il a dit ci-devant qu'aprés la résurrection on verra un Ciel nouveau, & une terre nouvelle. Pour soutenir cela, il falloit quelque chose qui suppléât à la lumiére du soleil, & qui éclairât la nouvelle

(*a*) Δεῦρο, δείξω σοι τὴν νύμφην τοῦ ἀρνίου τὴν γυναῖκα. *Alii plures :* Δείξω σοι τὴν γυναῖκα τοῦ ἀρνίου τὴν νύμφην. *Ita Vulg. Arab. Seidel, Cyprian. Areth. Alii.*

(*b*) *Isai.* II, 2.

11. *Habentem claritatem Dei : & lumen ejus simile lapidi pretioso, tamquam lapidi jaspidis, sicut chrystallum.*

11. Illuminée de la clarté de Dieu, & la lumiére qui l'éclairoit étoit semblable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspe, transparente comme du crystal.

12. *Et habebat murum magnum & altum, habentem portas duodecim : & in portis Angelos duodecim, & nomina inscripta, quæ sunt nomina duodecim tribuum filiorum Israël.*

12. Elle avoit une grande & haute muraille, où il y avoit douze portes & douze Anges, un à chaque porte ; où il y avoit aussi des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfans d'Israël.

COMMENTAIRE.

Jérusalem ; car elle n'étoit point dans l'obscurité. *Elle étoit éclairée de la clarté de Dieu*, d'une clarté, & d'un éclat surnaturel, & tout divin ; (*a*) comme on dit une beauté de Dieu, & une montagne de Dieu, pour une beauté singuliére, & une montagne extraordinairement haute. Enfin *la clarté de Dieu*, ou selon le Grec, (*b*) *la gloire de Dieu*, peut marquer la présence de Dieu, la lumiére surnaturelle du Saint Esprit, qui ne souffre jamais de diminution, ni d'éclypse. On n'y voyoit point la nuit succéder au jour, ni les nuits, & les jours dans une vicissitude perpétuelle d'accroissement, & de décroissement. La lumiére qui l'éclairoit étoit perpétuelle, uniforme, éternelle. Représentez-vous *une pierre précieuse, une pierre de jaspe transparente comme le crystal*, (*c*) qui n'est sujette à aucun changement, & qui brille toûjours d'une maniére égale.

℣. 12. HABEBAT MURUM MAGNUM, ET ALTUM, ... ET IN PORTIS ANGELOS DUODECIM. *Elle avoit une grande, & haute muraille, & douze Anges*, (*d*) *un à chaque porte*. Plusieurs anciens Exemplaires de la Vulgate lisent, *douze angles*, au lieu de *douze Anges*. C'est une faute manifeste. Les douze Anges placez, un à chaque porte de la nouvelle Jérusalem, sont ses gardes, ses portiers ; non qu'on y craigne que l'ennemi, ou les étrangers n'y entrent frauduleusement ; les démons, & les méchans sont enfermez pour toûjours dans l'enfer, & il n'y a rien sur la terre qui puisse troubler la paix & le repos de la céleste Jérusalem : mais il est de la majesté d'une ville si belle, si riche, si chérie de l'Agneau, qu'il y ait à ses portes des gardes, ne fût-ce que pour la bienséance.

NOMINA DUODECIM TRIBUUM. *Les noms des douze tribus d'Israël étoient écrits sur ses douze portes*. Chaque porte portoit le nom d'une

(*a*) *Cornel. Menoch &c.*

(*b*) Ἔχουσαν τὴν δόξαν τοῦ Θεοῦ. *Vide Grot. Durham. Alios*

(*c*) Ὅμοιος λίθῳ τιμιωτάτῳ, ὡς λίθῳ ἰάσπιδι, κρυσταλλίζοντι.

(*d*) Ἄγγελοι δώδεκα : *Omittit Alex. & Syr. In quibusdam Latinis*, Angulos duodecim. *Vide Veloz.* γωνίας δώδεκα.

13. *Ab oriente porta tres, & ab aquilone porta tres, & ab austro porta tres, & ab occasu porta tres.*

14. *Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, & in ipsis duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni.*

15. *Et qui loquebatur mecum, habebat mensuram arundineam auream, ut metiretur civitatem, & portas ejus, & murum.*

13. Il y avoit trois portes à l'orient, trois portes au septentrion, trois portes au midi, & trois portes à l'occident.

14. Et la muraille avoit douze fondemens, où sont les noms des douze Apôtres de l'Agneau.

15. Celui qui parloit avec moi, avoit une canne d'or, pour mesurer la ville, les portes, & la muraille.

COMMENTAIRE.

tribu. Ce qui marquoit que la ville enfermoit tout le peuple choisi; & hors de l'Eglise il n'y a ni salut, ni béatitude à espérer. Les douze tribus signifient la totalité des prédestinez. (*a*) Voyez ci-devant Chap. VII. 4. & suiv.

℣. 13. AB ORIENTE PORTÆ TRES. *Il y avoit trois portes à l'orient.* La ville étoit quarrée, & orientée vers les quatre parties du monde. De chacun de ses côtez elle avoit trois portes à une distance égale l'une de l'autre. Il y a beaucoup d'apparence que les noms des portes, & la disposition des tribus étoient les mêmes que ceux qui se remarquoient dans le camp d'Israël dans le désert. (*b*) A l'orient étoient Juda, Issachar, & Zabulon; au midi, Ruben, Siméon, & Gad; au couchant, Ephraïm, Manassé, & Benjamin; au septentrion, Dan, Aser, & Nephtali. Comparez cette ville de saint Jean, à celle d'Ezéchiel, XLVIII. 30. 31. *& sequ.*

℣. 14. MURUS CIVITATIS HABENS FUNDAMENTA DUODECIM. *La muraille avoit douze fondemens*, ou douze pierres d'une grandeur, & d'une solidité merveilleuse, qui lui servoient de fondement; & sur ces douze pierres du fondement, étoient *les noms des douze Apôtres de l'Agneau.* L'Eglise de JESUS-CHRIST est fondée sur lui-même, & sur ses Apôtres; il est le fondement essentiel, & premier sur lequel les Apôtres mêmes sont fondez.

℣. 15. HABEBAT MENSURAM ARUNDINEAM AUREAM. (*c*) *L'Ange qui me parloit, avoit une canne d'or pour mesurer la ville.* Il vouloit la mesurer devant saint Jean, afin qu'il en retînt mieux les dimensions. Comparez ceci à Ezéchiel, XL. 3. où un Ange lui montre les dimensions du Temple nouveau, qui devoit être rétabli au retour de la captivité. Ci-devant Chap. XI. 1. on donne à saint Jean une canne de me-

(*a*) *Gagn. Forer. Cluv. Cotter. Tir. Alii.*
(*b*) *Num.* II. 2. 3. *& sequ.*
(*c*) *Grac.* Ἔχων κάλαμον χρυσῆν. *Alii plures:* Ἔχων μέτρον κάλαμον χρυσῆν. *Ita Alex. Hom. Cov. Complut. Arab. Areth. Seidel. Alii.*

16. *Et civitas in quadro posita est, & longitudo ejus tanta est quanta & latitudo: & mensus est civitatem de arundine aurea per stadia duodecim millia: & longitudo, & altitudo, & latitudo ejus æqualia sunt.*

16. Or la ville est bâtie en quarré, & elle est aussi longue que large. Il mesura la ville avec sa canne, & il la trouva de douze mille stades; & sa longueur, sa largeur, & sa hauteur sont égales.

COMMENTAIRE.

sure, pour mesurer la partie du Temple qui devoit être éxempte de profanation. Tout ce détail ne doit pas se prendre à la lettre; mais il marque la certitude de la chose prédite, & qu'il y aura certainement aprés la résurrection une Eglise composée des seuls prédestinez, qui subsistera dans les Cieux nouveaux, & dans la terre nouvelle, qui succéderont aux Cieux, & à la terre d'à présent.

℣. 16. CIVITAS IN QUADRO POSITA EST. *La ville est bâtie en quarré, & elle est aussi longue que large.* Cela est clair, puisqu'elle étoit éxactement quarrée. *Elle avoit douze mille stades* (*a*) de circuit, & par conséquent trois mille stades de longueur, & autant de largeur d'une porte à l'autre. Mais ce qui suit souffre de la difficulté: *Sa longueur, sa largeur, & sa hauteur sont égales.* Comment sa hauteur peut-elle être égale à sa longueur, & à sa largeur? Les uns croyent que la ville avoit de longueur, & de largeur douze mille stades, & de circuit quarante-huit mille stades. Ses murs, à les prendre dés le fondement, ou plûtôt du pied de la montagne sur laquelle la ville étoit bâtie, étoient de douze mille stades de haut, & de cent quarante-quatre coudées d'épaisseur.

D'autres prétendent que la ville avoit trois mille stades de long, & autant de large, & douze mille stades de circuit; & que ses murs avoient de même douze mille stades de circuit, & cent quarante-quatre coudées de haut: Ce qui est bien plus probable. Les murs des villes anciennes, dont nous parlent les Historiens, étoient fort élevez. Ceux de Babylone avoient, dit-on, deux cens coudées de hauteur. Ce que dit ici saint Jean, que la hauteur de la ville étoit égale à sa longueur, doit s'entendre des murs, lesquels dans leur hauteur, qui étoit de cent quarante-quatre coudées, environnoient toute la ville de toutes parts à une hauteur égale.

Quelques Exemplaires Grecs (*b*) lisent: *Il mesura sa longueur, qui*

(*a*) Les douze mille stades font 1500. milles d'Italie, ou soixante lieuës de France, à 2500. pas la lieuë.

(*b*) Ἐπὶ σταδίους δωδέκα, χιλιάδας δωδέκα. *Steph. a. Petav. 2. Hunt. 1. Sin. M. Seidel. Item Complut. Montan. Et hanc Lectionem alteri Profert, Forer.*

17. *Et mensus est murum ejus centum quadraginta quatuor cubitorum, mensura hominis, quæ est Angeli.*

18. *Et erat structura muri ejus ex lapide jaspide: ipsa verò civitas, aurum mundum simile vitro mundo.*

17. Il en mesura aussi la muraille, qui étoit de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, qui étoit celle de l'Ange.

18. Cette muraille étoit bâtie de jaspe, & la ville étoit d'un or pur, semblable à du verre trés clair.

COMMENTAIRE.

étoit de douze stades, de douze mille: mais ce Texte ne signifie rien, à moins qu'on ne l'entende dans le sens de la Vulgate. Il est remarquable que dans toutes les parties, & les dimensions de la nouvelle Jérusalem, le nombre de douze s'y trouve toûjours, comme la racine, & la baze de toutes choses; douze portes, douze Anges, douze fondemens, douze tribus, douze mille stades de circuit, douze sortes de fruits, &c. L'étenduë de cette ville, qui étoit de soixante lieuës, & égaloit une grande Province, sa somptuosité, sa solidité, sa magnificence font bien voir qu'il n'y a rien de pareil dans la nature, & qu'elle est toute spirituelle, & toute mystique. Tout ceci est pris sur la description qu'Ezéchiel fait d'une nouvelle Jérusalem, & d'un nouveau Temple; & quelques uns même ont prétendu que c'étoient toutes les mêmes dimensions dans ces deux Prophétes. Mais la Jérusalem de saint Jean est tout autrement pompeuse que celle d'Ezéchiel; & les mesures mêmes en sont trés différentes, comme on peut s'en convaincre, en les comparant l'une à l'autre.

℣. 17. MENSUS EST MURUM EJUS. *Il en mesura la muraille*, les murs qui environnoient la ville, *qui avoient cent quarante coudées* de haut, *de mesure d'homme, qui étoit celle de l'Ange*; c'est à-dire, que l'Ange se servoit de coudées, & de mesures ordinaires dans tout ce toisé. (*a*) C'est une remarque nécessaire, afin qu'on n'aille pas s'imaginer que les coudées, & les stades dont il est parlé ici, sont d'une autre sorte que celles que nous connoissons.

℣. 18. STRUCTURA MURI EJUS. *Cette muraille étoit bâtie de jaspe.* Aprés avoit donné les dimensions de la nouvelle Jérusalem, il en marque la structure, & la matiére. Rien n'est plus riche, ni plus somptueux. Ce ne sont que pierres les plus fines, les plus rares, & les plus éclattantes. S'il y fait entrer l'or, il lui donne l'éclat, & la transparence du crystal. Dans la parure de l'Epouse du Fils de Dieu, on ne peut employer rien de trop précieux.

℣. 19. FUNDAMENTA MURI CIVITATIS. *Les fondemens du*

(*a*) *Men. Tir. Pard. Pisc. Durham. Ribera. Cornel.*

19. *Et fundamenta muri civitatis omni lapide preti so ornata. Fundamentum primum, jaspis : secundum, sapphirus : tertium, chalcedonius : quartum, smaragdus :*

20. *Quintum, sardonix : sextum, sardius : septimum, chrysolithus : octavum, beryllus : nonum, topazyus : decimum, chrysoprasus : undecimum, hyacinthus : duodecimum, amethystus.*

21. *Et duodecim porta duodecim margaritæ sunt, per singulas : & singulæ portæ erant ex singulis margaritis : & platea civitatis aurum mundum, tamquam vitrum perlucidum.*

22. *Et templum non vidi in ea. Dominus enim Deus omnipotens templum illius est, & Agnus.*

19. Et les fondemens du mur de la ville étoient ornez de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement étoit de jaspe, le second de saphir, le troisiéme de chalcédoine, le quatriéme d'émeraude,

20. Le cinquiéme de sardonix, le sixiéme de sardoine, le septiéme de chrysolithe, le huitiéme de beryle, le neuviéme de topaze, le dixiéme de crysoprase, l'onziéme d'hyacinthe, le douziéme d'amethyste.

21. Or les douze portes étoient douze perles, & chaque porte étoit faite de l'une de ces perles, & la place de la ville étoit d'un or pur, comme du verre transparent.

22. Je ne vis point de temple dans la ville ; parce que le Seigneur Dieu tout-puissant & l'Agneau en est le temple.

COMMENTAIRE.

mur de la ville étoient ornez de toutes sortes de pierres précieuses. Dans les bâtimens ordinaires, on ne se met pas en peine d'orner les fondemens, parce que pour l'ordinaire ils demeurent cachez, & que l'on ne pense guéres qu'à les rendre solides. Ici les fondemens mêmes sont ornez de tout ce qu'il y a de plus riche dans la nature. C'est que les Apôtres, dont ces fondemens sont les symboles, (a) sont revêtus de tous les dons les plus précieux du Saint Esprit, & de la grace.

℣. 21. DUODECIM PORTÆ, DUODECIM MARGARITÆ SUNT. *Les douze portes étoient de douze perles.* Il n'y a rien dans la nature qui approche de cette magnificence. Les perles ne viennent jamais à beaucoup prés d'une grosseur pareille à ce que dit ici saint Jean. Grotius croit que sous le nom de perles, il faut entendre ici un marbre blanc comme les perles. J'aime mieux prendre tout ceci dans le sens d'une hyperbole hardie, qui prodigue les plus belles, & les plus riches choses, pour tâcher de nous donner une grande idée de la beauté de l'Epouse de l'Agneau.

℣. 22. TEMPLUM NON VIDI IN EA. *Je ne vis point de Temple dans la ville ;* parce qu'elle est tout Temple. Dieu même, & l'Agneau en sont le Temple. On n'y fait que des actions saintes, que loüer Dieu, que l'adorer, que lui offrir les sacrifices de l'amour le plus pur, & le plus parfait. Les Temples que nous voyons sur la terre, ne sont établis que

(a) *Supra* ℣. 14.

pour

23. *Et civitas non eget sole, neque luna, ut luceant in ea: nam claritas Dei illuminavit eam, & lucerna ejus est Agnus.*

24. *Et ambulabunt gentes in lumine ejus: & Reges terræ afferent gloriam suam & honorem in illam.*

23. Et cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil, ou par la lune; parce que c'est la lumiére de Dieu qui l'éclaire, & que l'Agneau en est la lampe.

24. Les nations marcheront à la faveur de sa lumiére, & les Rois de la terre y porteront leur gloire, & leur honneur.

COMMENTAIRE.

pour procurer aux hommes des moyens de s'élever plus facilement à Dieu, & pour lui offrir leurs vœux, leurs sacrifices, & leurs priéres avec plus de décence, & de recüeillement. Ces lieux sacrez ne sont point pour servir de retraitte à la Divinité, ni pour la mettre à couvert de la pluye, & des injures de l'air; ils ne sont, à le bien prendre, que pour nous. C'est une indulgence du Seigneur d'avoir fait éclatter des marques de sa présence dans des lieux particuliers, & de les avoir choisis, pour y recevoir les éxercices extérieurs de nôtre culte: Mais dans le Ciel les bienheureux n'ont plus besoin de ces secours; ils trouvent Dieu par tout, ils le connoissent, ils le sentent, ils en sont pénétrez; Dieu est tout en tous: *Omnia in omnibus.*

℣. 23. CIVITAS NON EGET SOLE. *Cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil, ou par la lune.* Il a déja dit à peu prés la même chose au ℣. 11. Rien de commun, rien de naturel dans cette nouvelle Jérusalem. Elle est éclairée d'une lumiére éternelle, & incréée. Ce n'est ni le soleil, ni la lune, ni aucun autre corps lumineux; c'est Dieu même, c'est l'Agneau qui l'éclairent, & qui y répandent la lumiére dans les cœurs, & dans les esprits. Le corps même sera tout lumineux, spirituel, subtil, transparent.

℣. 24. AMBULABUNT GENTES IN LUMINE EJUS. (*a*) *Les nations marcheront à la faveur de sa lumiére.* Il fait allusion à ce que dit Isaïe, (*b*) en parlant du regne du Messie. Les prédestinez, dont un grand nombre est tiré des nations que JESUS-CHRIST a appellées à la foi, & à son culte, se réjoüiront en la présence de cette lumiére; ils en seront pénétrez; *& les Rois*, comme les plus petits des élûs, *y apporteront leur gloire, & leur honneur*; ils viendront rendre à Dieu, des hommages sincéres de tout ce qu'ils ont pû faire de bon; ils jetteront leurs couronnes au pied du trône; (*c*) ils crieront: Ce n'est point à nous, Sei-

(*a*) Καὶ τὰ ἔθνη τῶν σωζομένων διὰ τοῦ φωτὸς αὐτῆς περιπατήσουσι. *Et gentes eorum qui salvantur, ambulabunt in lumine ejus. Alii plures:* Καὶ περιπατήσουσι τὰ ἔθνη, &c. *Ut Vulg.*

(*b*) *Isai.* LX. 3.

(*c*) *Apoc* IV. 10.

25. *Et portæ ejus non claudentur per diem : nox enim non erit illic.*

26. *Et afferent gloriam & honorem gentium in illam.*

27. *Non intrabit in eam aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens & mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.*

25. Ses portes ne se fermeront point chaque jour, parce qu'il n'y aura point là de nuit.

26. On y apportera la gloire & l'honneur des nations.

27. Il n'y entrera rien de soüillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le mensonge; mais seulement ceux qui sont écrits dans le Livre de vie de l'Agneau.

COMMENTAIRE.

gneur, c'est à vôtre nom qu'appartient l'honneur, la gloire, la bénédiction. (*a*)

℣. 25. PORTÆ EIUS NON CLAUDENTUR. *Ses portes ne se fermeront point.* Ceci est encore imité d'Isaïe : (*b*) *Vos portes, ô Jérusalem, seront continuellement ouvertes ; on ne les fermera ni jour, ni nuit, afin que l'on vous apporte la force des nations, & que les Rois vous soient amenez.* La nouvelle Jérusalem ne craint ni la force, ni la surprise de ses ennemis. *Il n'y aura là ni nuit*, ni embûches, ni besoin de se reposer. (℣. 26.) *On y apportera la gloire, & l'honneur des nations.* Tous les peuples élûs, & fidéles y viendront recevoir les récompenses, & les couronnes dûës à leurs mérites ; ils y apporteront toute leur gloire, pour en faire hommage à l'Agneau ; ils viendront reconnoître à ses pieds son domaine, sa puissance, sa justice, sa sagesse infinie ; ils lui rendront mille actions de graces de tout ce qu'il a fait en leur faveur, en les écrivant dans son livre de vie.

℣. 27. NON INTRABIT IN EAM ALIQUOD COINQUINATUM. *Il n'y entrera rien de soüillé.* On n'aura que faire de se précautionner contre les étrangers, les incirconcis de cœur, (*c*) les hommes soüillez, (*d*) les nations haïes, & réprouvées ; (*e*) nul ne sera assez téméraire pour y entrer. Tous les réprouvez sont enfermez dans l'étang de feu, & de souffre, d'où ils ne sortiront jamais. La ville sainte ne craint rien de leur part. Le dragon, la bête, la prostituée, les faux-Prophétes ne sont plus. On n'y verra dans toute l'éternité *que ceux qui sont écrits dans le livre de vie ;* qu'un peuple juste : *Populus tuus omnes justi.* La paix, la charité, la justice y regneront éternellement. Bienheureux sont ceux qui habitent dans vôtre maison, ô mon Dieu ; ils vous louëront dans tous les siécles. (*f*)

(*a*) *Psal.* CXIII. 1.
(*b*) *Isai.* LX. 11.
(*c*) *Isai.* LII. 1. *Non adjiciet ut pertranseat per te omnis incircumcisus.*
(*d*) *Isai.* XXXV. 8. *Joël.* III. 17.
(*e*) *Isai.* LX. 21.
(*f*) *Psal.* LXXXIII. 5.

CHAPITRE XXII.

Fleuve d'eau vive qui sortoit du trône de Dieu. Arbre de vie dans la nouvelle Jérusalem. Fruits qu'il porte. Il n'y aura point de nuit dans cette ville. L'Ange défend à saint Jean de l'adorer, & de cachetter le Livre. L'Epouse désire l'avénement de JESUS-CHRIST *son Epoux.*

℣. 1. *ET ostendit mihi fluvium aquæ vitæ, splendidum tamquam crystallum, procedentem de sede Dei & Agni.*

℣. 1. IL me montra encore un fleuve d'eau vive claire comme du crystal, qui couloit du trône de Dieu, & de l'Agneau.

COMMENTAIRE.

℣. 1. OSTENDIT MIHI FLUVIUM AQUÆ VIVÆ. (*a*) *Il me montra un fleuve d'eau vive, qui couloit du trône de Dieu, & de l'Agneau.* Ce Chapitre est la continuation de la peinture qu'il nous fait de la nouvelle Jérusalem. Elle étoit arrosée d'un fleuve d'eau vive, qui avoit sa source au pied du trône de Dieu, & de l'Agneau. Comme la ville étoit trés longue, & trés-grande, une fontaine n'auroit pas suffi; il falloit un fleuve, & un grand fleuve pour l'arroser. Le Seigneur avoit fait voir à ses Prophétes de l'ancien Testament (*b*) une source d'eau qui sortoit du côté droit du Temple, & qui alloit adoucir les eaux du lac de Sodome. C'étoit comme une promesse de ces eaux dont saint Jean nous parle ici. Dans les Prophétes, & dans S. Jean sous le nom d'eaux, il faut entendre l'innocence des Saints, la grace justifiante du Baptême, la félicité des bienheureux. Saint Ambroise (*c*) l'entend du Saint Esprit; d'autres, (*d*) de la prédication de l'Evangile pour la guérison, & le salut de tous les peuples. Le Psalmiste (*e*) nous décrit le bonheur des Saints comme un torrent de plaisir qui les enyvre: *Inebria-*

(*a*) Ἔδειξέ μοι ποταμὸν καθαρὸν ὕδατος ζωῆς. Plures omittunt, καθαρὸν. Ita Vulg. Syr. Æthiop. Hilar. Hunt. 1. &c.

(*b*) Ezech. XLVII. 1. Joël. III. 18. Zachar. XVIII. 8. Voyez le Commentaire sur Ezéchiel.

(*c*) *Ambros. de Spiritu Sancto, lib. 3 cap. 21.*

(*d*) *Aubert. Haymo.*

(*e*) *Psal.* XXXV. 9. *Vide & Psal.* XLV. 5. *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei. Et Isai.* LXVI. 12. *Declinabo super eam quasi fluvium pacis, & quasi torrentem inundantem gloriam gentium.*

2. *In medio platea ejus, & ex utraque parte fluminis, lignum vitæ, afferens fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum, & folia ligni ad sanitatem gentium.*

2. Au milieu de la place de la ville, des deux côtez de ce fleuve, étoit l'Arbre de vie, qui porte douze fruits, & donne son fruit chaque mois; & les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations.

COMMENTAIRE.

buntur ab ubertate domûs tuæ, & torrente voluptatis tuæ potabis eos. Saint Jean semble faire allusion au fleuve qui sortoit du paradis terrestre, & à l'arbre de vie qui y étoit. (*a*)

℣. 2. IN MEDIO PLATEÆ EJUS. *Au milieu de la place de la ville, des deux côtez du fleuve, étoit l'arbre de vie.* Il y avoit donc plusieurs arbres de vie, qui avoient tous les mêmes qualitez, & la même vertu de guérir les nations, & de leur procurer l'immortalité. Nous rentrerons dans tous les droits dont le péché d'Adam nous avoit dépoüillez. Le Saint Esprit au commencement de ce Livre, avoit promis à celui qui demeureroit vainqueur, *de lui donner à manger du fruit de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis.* (*b*) Quand il dit ici que cet arbre *porte douze fruits, ou qu'il donne son fruit chaque mois;* car ces deux expressions ne disent que la même chose; *& que les feüilles de cet arbre sont pour guérir les nations,* cela ne veut dire autre chose, sinon que ces arbres marquent l'immortalité, qu'ils la donnent à ceux qui en goûtent, qu'ils produisent cet effet si sûrement, que leurs feüilles mêmes sont un remède contre la mort; non que la mort soit à craindre dans le paradis, ni qu'il faille manger de ce fruit, ou de ces feüilles pour s'en garantir. (*c*) Tout ceci n'est qu'un symbole; mais qui exprime admirablement l'état des bienheureux.

Quelques-uns (*d*) veulent qu'il n'y ait eu sur ce fleuve, ou au milieu de ses eaux, qu'un seul arbre, qui étendoit ses branches sur les deux bords du fleuve. Mais le parallèle de cet endroit avec celui d'Ezéchiel, (*e*) auquel saint Jean fait allusion, nous fait juger qu'il a voulu marquer plusieurs arbres, mais tous d'une même espèce; en sorte que l'Auteur sacré les a désignez tous sous le nom d'un seul arbre, parce qu'en effet ils ne représentoient qu'une seule chose, qui est ou l'immortalité, ou la vision béatifique, ou JESUS-CHRIST, (*f*) qui donne aux bienheureux l'immortalité par sa présence, & par sa vision. Quelques spéculatifs (*g*)

(*a*) *Genes.* II. 8. 9. 10.
(*b*) *Apoc.* II. 7
(*c*) *Zeger. Drus. Para. Gret. Cotter. Alii. Confer Ezech.* XLVII. 12.
(*d*) *Para. Cotter. Durham. Hamm.*
(*e*) *Ezech.* XLVII. 7. *Ecce in ripa torrentis ligna multa nimis.*
(*f*) *Ita Beda, Rupert. Ausbert Ribera.*
(*g*) *Vide, si placet, Cornel. à Lapide, hic & Authores ab eo laudatos magno numero.*

3. *Et omne maledictum non erit amplius : sed sedes Dei & Agni in illâ erunt, & servi ejus servient illi.*

4. *Et videbunt faciem ejus : & nomen ejus in frontibus eorum.*

5. *Et nox ultrà non erit : & non egebunt lumine lucernæ, neque lumine solis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos, & regnabunt in sæcula sæculorum.*

6. *Et dixit mihi : Hæc verba fidelissima sunt, & vera. Et Dominus Deus spirituum Prophetarum misit Angelum suum ostendere servis suis quæ oportet fieri citò.*

3. Il n'y aura plus là de malédiction; mais le trône de Dieu & de l'Agneau y sera, & ses serviteurs le serviront.

4. Ils verront sa face, & ils porteront son nom *écrit* sur le front.

5. Il n'y aura plus là de nuit, & ils n'auront point besoin de lampe, ni de la lumiére du soleil, parce que c'est le Seigneur Dieu qui les éclairera, & ils regneront dans les siécles des siécles.

6. Alors il me dit : Ces paroles sont trés certaines, & trés véritables; & le Seigneur, le Dieu des esprits des Prophétes, a envoyé son Ange, pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver dans peu de tems.

COMMENTAIRE.

ont crû que dans le Ciel il y auroit réellement & des arbres, & des eaux, & des fleurs, & que tous les sens y joüiroient du plaisir qui leur est propre.

℣. 3. OMNE MALEDICTUM NON ERIT AMPLIUS. (*a*) *Il n'y aura plus là de malédiction.* Dans le paradis terrestre l'homme étoit exposé à la tentation; il pouvoit perdre les bonnes graces de son Créateur, & encourir sa disgrace, & sa malédiction, comme en effet il l'encourut, & fut condamné à la mort. Mais dans le Ciel il n'y aura rien de pareil; plus de malédiction, plus de danger de mort, plus de changement. *Le trône de Dieu, & de l'Agneau y sera;* ce qui n'étoit pas dans le paradis terrestre; *ses serviteurs le serviront,* (℣. 4.) *verront sa face, & porteront son nom écrit sur le front.* Ils seront confirmez dans la grace, & rien ne sera capable de leur nuire. Ils joüiront d'une félicité si parfaite, qu'elle ne leur laissera rien à désirer.

℣. 5. NOX ULTRA NON ERIT. *Il n'y aura plus là de nuit.* Voyez ce qui a été dit ci-devant, Chap. XXI. 11. & 23. Il inculque en plus d'un endroit que Dieu seul fait toute la lumiére, & le bonheur de la nouvelle Jérusalem. Isaïe (*b*) avoit promis à la Jérusalem qui devoit être rétablie aprés le retour de la captivité, que *son soleil ne se coucheroit plus, & que sa lune ne seroit plus diminuée.* Mais cela n'a eu son parfait accomplissement que dans le Ciel. Ici finit la description de la céleste Jérusalem. Ce qui suit est la conclusion de tout l'Ouvrage.

(*a*) Πᾶν καταθεμα ἐκ ἔτι ἔτι *Alii plures:* Πᾶν κατάθεμα ἐκ ἔτι ἔτι. *Ita Steph. a. 11. Alex. Barb. 1. Cov. 2. Areth. Seidel. Complut. &c.*

(*b*) *Isai.* LX. 20

7. *Et ecce venio velociter. Beatus, qui custodit verba prophetæ Libri hujus.*

8. *Et ego Joannes, qui audivi, & vidi hæc. Et postquam audissem, & vidissem, cecidi ut adorarem ante pedes Angeli, qui mihi hæc ostendebat.*

7. Je m'en vais venir bien-tôt : Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce Livre.

8. C'est moi Jean, qui ai entendu, & qui ai vû toutes ces choses. Et aprés les avoir entenduës, & les avoir vûës, je me jettai aux pieds de l'Ange, qui me les montroit, pour l'adorer.

COMMENTAIRE.

℣. 6. HÆC VERBA FIDELISSIMA SUNT. *Ces paroles sont trés-certaines ;* ou, *ces choses sont trés-certaines.* C'est l'Ange qui parle à saint Jean. Tout ce que vous avez vû jusqu'ici, est d'une certitude infaillible. C'est Dieu même, *le Dieu des esprits des Prophétes*, (*a*) qui vous l'a révélé. Ne doutez point que ceci ne soit une vraye prophétie, émanée de Dieu même, Auteur de toute vraye révélation, & qui suscite les Prophétes quand il le juge à propos. Ainsi n'ayez nulle défiance sur la vérité de ce que vous avez vû, & ne regardez point ceci comme un songe, ou comme une vision naturelle ; Dieu *vous a envoyé son Ange, pour découvrir à ses serviteurs*, aux Fidéles persécutez, *ce qui doit arriver bien-tôt.* Il parle des persécutions qui arrivérent sous Dioclétien, & les autres Empereurs Payens, jusqu'au tems de Constantin, & de ce qui devoit arriver dans l'Empire Romain depuis ce tems, jusqu'à la chûte de Rome idolâtre. Tout cela se vit dans l'espace d'environ trois cens ans, aprés que ce Livre fut écrit. Les persécutions commencérent en 303. La ville de Rome fut prise en 410. Ce qui se passa dans l'Eglise, & dans l'Empire entre ces deux époques, est ce qui fait le principal objet de l'Apocalypse. Je ne parle pas des deux premiers Chapitres, qui regardent le tems même de saint Jean, c'est-à-dire, la fin du premier siécle ; ni des trois derniers, qui regardent le Jugement dernier, la fin du monde, & le regne des bienheureux dans le Ciel.

℣. 7. ECCE VENIO VELOCITER. *Je m'en vais venir bien-tôt.* C'est Dieu qui parle, & qui dit que bien-tôt on verra l'accomplissement de ces prophéties : Que mes fidéles donc ne se découragent point ; la délivrance que je leur promets, n'est point éloignée ; je viens incessamment à leur secours, & éxercer mon jugement contre leurs ennemis.

℣. 8. POSTQUAM AUDISSEM,...CECIDI UT ADORAREM.

(*a*) *Græc.* Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Πνευμάτων τῶν Προφητῶν. *Dominus Deus sanctorum Prophetarum. Alii plures :* Κύριος ὁ Θεὸς πνεύματος τῶν Προφητῶν. *Ita Vulg. Steph. a. 11. Alex. Petav. 2. Hunt. 1. Cov. 2. Syr. Arab. Æthiop. Areth. Seidel. &c.*

9. *Et dixit mihi : Vide ne feceris : conservus enim tuus sum, & fratrum tuorum Prophetarum, & eorum qui servant verba prophetiæ Libri hujus : Deum adora.*

9. Mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire ; car je suis serviteur de Dieu, comme vous, & comme vos freres les Prophétes, & comme ceux qui garderont les paroles de la prophétie de ce Livre. Adorez Dieu.

10. *Et dicit mihi : Ne signaveris verba prophetiæ Libri hujus : tempus enim propè est.*

10. Aprés cela il me dit : Ne scêllez point les paroles de la prophétie de ce Livre ; car le tems est proche.

11. *Qui nocet, noceat adhuc : & qui in sordibus est, sordescat adhuc : & qui justus est, justificetur adhuc : & sanctus, sanctificetur adhuc.*

11. Que celui qui fait l'injustice, la fasse encore ; que celui qui est soüillé, se soüille encore ; que celui qui est juste, se justifie encore ; & que celui qui est saint, se sanctifie encore.

COMMENTAIRE.

Aprés que j'eus oüi ces choses, je me jettai aux pieds de l'Ange pour l'adorer, pour lui marquer mon respect, & ma profonde reconnoissance. Il ne pensoit pas à lui rendre le culte de latrie, puisqu'il le connoissoit pour un Ange, & qu'il savoit que peu de tems auparavant, (*a*) il avoit même refusé l'adoration, ou la marque de respect qu'il veut lui rendre ici : mais croyant que la révélation étoit finie, il jugea qu'il étoit tems de donner à l'Ange, à qui il avoit tant d'obligation, des preuves de sa soumission, & de sa gratitude. Quelques-uns (*b*) veulent que ce soit ici une répétition de ce qui étoit arrivé auparavant, & qui est raconté au Chap. XIX. 10.

℣. 10. NE SIGNAVERIS VERBA PROPHETIÆ. *Ne scêllez pas les paroles de la prophétie de ce Livre ; car le tems est proche.* Lorsque les révélations que Dieu envoyoit à ses Prophétes, regardoient des tems éloignez, d'ordinaire Dieu leur disoit de les scêller, & les avertissoit que c'étoient choses dont on n'auroit l'intelligence, & dont on ne verroit l'accomplissement que long-tems aprés. Par éxemple dans Isaïe : (*c*) *Liez le témoignage, scêllez la Loi dans mes Disciples ; car j'attendrai le Seigneur, qui a caché sa face de Jacob.* Ce que je viens de dire, n'est pas prêt ; il faut l'attendre. Et Daniel : (*d*) *Pour vous, scêllez cette vision ; parce qu'elle n'arrivera qu'aprés un long-tems.* Et ailleurs : (*e*) *Et pour vous, Daniel, fermez ces discours, scêllez ce livre, jusqu'au tems arrêté. . . . Allez, Daniel, parce que ces discours demeureront scêllez, & fermez jusqu'au tems déterminé.* Dans cet endroit c'est tout le contraire : *Ne*

(*a*) *Apoc.* XIX. 18.
(*b*) *Pyraus, Cotter. Brigtmann.*
(*c*) *Isai.* VIII. 16.
(*d*) *Dan.* VIII. 26.
(*e*) *Dan.* XII. 4. 9.

12. *Ecce venio citò, & merces mea mecum est, reddere unicuique secundùm opera sua.*

13. *Ego sum Alpha & Omega, primus, & novissimus, principium, & finis.*

14. *Beati, qui lavant stolas suas in sanguine Agni: ut sit potestas eorum in ligno vitæ, & per portas intrent in civitatem.*

12. Je m'en vais venir bien-tôt, & j'ai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

13. Je suis l'Alpha & l'Oméga, le premier & le dernier, le commencement & la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtemens dans le sang de l'Agneau; afin qu'ils ayent droit à l'arbre de vie, & qu'ils entrent dans la ville par les portes.

COMMENTAIRE.

scèllez point cette vision, parce que l'accomplissement en est proche.

℣. 11. QUI NOCET, NOCEAT ADHUC. *Que celui qui fait l'injustice, la fasse encore; & que celui qui est juste, se justifie encore.* Que chacun fasse le bien, ou le mal, comme il a commencé: (℣. 12.) Pour moi je suis, pour ainsi dire, à la porte, prêt à rendre à chacun selon ses œuvres. Si les méchans continuënt à vous traverser, & à vous persécuter, ne vous en effrayez point; ils ne changeront point de conduite pour toutes mes ménaces, & pour toutes ces prophéties: mais ils ne porteront pas loin la peine de leur malice. Quand il dit: *Que celui qui fait l'injustice, la fasse encore*, ce n'est ni une permission, ni un conseil qu'il donne aux méchans de mal-faire; c'est comme un pere qui dit à son fils incorrigible: Puisque tu ne tiens compte ni de mes avis, ni de mes ménaces, va, suis la voye où tu es entré: mais je t'avertis que je suis résolu de te déshériter, & de t'abandonner à ton mauvais sort.

℣. 13. EGO SUM ALPHA, ET OMEGA. *Je suis l'Alpha, & l'Omega.* JESUS-CHRIST prend ici visiblement la qualité de Dieu. Voyez ci-devant Chap. I. 8. IV. 2. XX. 11. XXI. 6. C'est moi qui vous ai parlé dés le commencement, & qui vous ai déja dit plus d'une fois, (a) que je suis l'Alpha, & l'Omega, le commencement, & la fin, le premier, & le dernier, l'auteur des graces, & le distributeur des couronnes, le premier objet de vôtre culte, & de vos espérances, & la fin de vos actions. Dans Dieu, à prendre les choses à la rigueur, il n'y a ni commencement, ni fin: mais par rapport à nous, il est commencement, & fin, il est tout en toutes choses. C'est lui qui commence dans nous, & avec nous l'œuvre de nôtre sanctification, & c'est lui qui l'achéve, & qui lui donne sa perfection dans le Ciel.

(a) *Apoc.* I. 8. XXI. 6.

℣. 14.

15. *Foris canes, & venefici, & impudici, homicidæ, & idolis servientes, & omnis qui amat, & facit mendacium.*

15. Qu'on laisse dehors les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, & les idolâtres, & quiconque aime & fait le mensonge.

COMMENTAIRE.

℣. 14. BEATI QUI LAVANT STOLAS SUAS. (*a*) *Heureux ceux qui lavent leurs vêtemens dans le sang de l'Agneau.* Heureux ceux qui souffriront le martyre pour la défense de la foi, & qui se purifieront dans le Baptême, & par la pratique des actions de justice. Ils entreront dans la nouvelle Jérusalem, & goûteront du fruit de l'arbre de vie; ils auront part au bonheur des Saints, & à l'immortalité bienheureuse. Le monde plaint ceux qui sont dans l'oppression, & dans les souffrances pour la vérité: mais pour moi je les déclare heureux, & je leur promets tout ce qui peut ranimer leur courage, & soutenir leurs espérances: S'ils demeurent vainqueurs, ils regneront, & ils auront des couronnes éternelles.

℣. 15. FORIS CANES. *Qu'on laisse dehors les chiens*; qu'on les excluë à jamais de la céleste Jérusalem. Ces chiens marquent ou les persécuteurs, qui ne cessoient d'abboyer contre l'Eglise, & de la déchirer dans la personne de ses enfans; (*b*) ou les impudiques, qui se livrent sans honte aux actions les plus infames; ou les méchans en général, qui se soüillent dans le crime; ou les apostats, qui comme des chiens retournent à leur vomissement. (*c*) Chez les Hébreux, le chien passoit pour un animal immonde; on ne pouvoit marquer une plus grande horreur, & un plus grand mépris pour un homme, que de l'appeller chien. (*d*) Moyse avoit défendu d'offrir au Temple l'argent provenant d'un commerce honteux, & contraire à la nature, (*e*) sous le nom *du prix du chien: Non offeres mercedem prostibuli, nec pretium canis in Domo Domini.* Saint Paul appelle chiens, (*f*) les faux Apôtres, à cause de leur impudence, & de leurs criailleries continuelles contre les vrais Apôtres; & JESUS-CHRIST dans l'Evangile désigne les Gentils sous le nom de chiens: (*g*) *Il n'est pas juste de prendre le pain des enfans, pour le donner aux chiens.* Comparez ce verset au Chap. XXI. 8. & 27. Autrefois dans l'Eglise, à l'approche des saints Mystéres, le Diacre crioit à

(*a*) Le Grec porte: *Heureux ceux qui pratiquent ses Commandemens* Μακάριοι οἱ ποιοῦντες τὰς ἐντολὰς αὐτοῦ. Mais d'autres Exemplaires sont conformes à la Vulgate. Οἱ πλύνοντες τὰς στολὰς αὐτῶν Ita Alex. Cov. 2. Veletz Æthiop. La Vulgate ajoute: *Dans le sang de l'Agneau* S. Athanase: Οἱ πλυνόντες τὰς στολὰς αὐτῶν,

(*b*) *Vide Psal.* XXI. 17.

(*c*) *Prov.* XXVI. 11. & 2. *Petr.* II. 22.

(*d*) 1. *Reg.* XVII. 43. XXIV. 15. 2. *Reg.* III. 8. IX. 8. XV. 9. *Job.* XXX. 1.

(*e*) *Deut.* XXIII. 18.

(*f*) *Philipp.* II. 3.

(*g*) *Matth.* XV. 26.

16. *Ego Jesus misi Angelum meum, testificari vobis hæc in Ecclesiis. Ego sum radix & genus David, stella splendida & matutina.*

17. *Et spiritus, & sponsa dicunt: Veni. Et qui audit, dicat: Veni. Et qui sitit, veniat: & qui vult, accipiat aquam vitæ, gratis.*

16. Moi Jesus, j'ai envoyé mon Ange, pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Eglises. Je suis le rejetton, & le fils de David, l'étoile brillante, l'étoile du matin.

17. L'esprit & l'épouse disent : Venez. Que celui qui entend, dise : Venez. Que celui qui a soif, vienne, & que celui qui le désire, reçoive gratuitement de l'eau de la vie.

COMMENTAIRE.

haute voix : *Que les Cathécuménes se retirent : Que les Pénitens se retirent.*

℣. 16. Ego Jesus, misi Angelum meum. *Moi Jesus, j'ai envoyé mon Ange*, pour vous révéler ces choses ; afin que vous les annonciez dans les Eglises, & que vous consoliez les Fidéles, en leur apprenant que bien-tôt je vengerai le sang des Martyrs, & que je renverserai l'empire de l'idolâtrie.

Ego sum radix, et genus David. *Je suis le rejetton, & le fils de David.* Jesus-Christ se désigne ici à saint Jean d'une maniére qui ne lui laisse aucun doute : C'est moi, moi même, moi Jesus, qui suis le Messie, le rejetton de David, la gloire de sa race, *l'étoile brillante, l'étoile du matin*, (*a*) dont il est parlé ci-devant Chap. II. 28. Ainsi ne doutez point de la vérité de ce que je vous dis ; ne craignez point ici l'illusion ; c'est moi-même qui vous parle.

℣. 17. Spiritus, et Sponsa dicunt : Veni. *L'Esprit, & l'Epouse disent : Venez.* L'Esprit saint qui crie au fond du cœur des Fidéles, (*b*) & l'Eglise Epouse de l'Agneau, disent à Jesus-Christ : Venez promtement au secours de vos Saints ; venez venger les outrages faits à vos serviteurs. *Que celui qui entend* cette prophétie, *dise : Venez.* Qu'il joigne ses vœux à ceux de l'Eglise, & des Saints ; afin que le Sauveur vienne promtement à nôtre secours, ainsi qu'il l'a promis.

Et qui sitit, veniat. *Que celui qui a soif, vienne.* Que celui qui est affamé, & altéré de la justice, vienne se rassasier, & se desaltérer dans le fleuve d'eau vive qui arrose la nouvelle Jérusalem ; (*c*) qu'il accoure à Jesus-Christ, (*d*) qui est la source de toute vérité, & de toute justice ; qu'il croye en lui, qu'il s'unisse à lui. *Si quelqu'un a soif*, dit-il dans l'Evangile, (*e*) *qu'il vienne à moi, & qu'il boive. Si quelqu'un*

(*a*) *Num.* XXVII. 17. *Zach.* VI. 12.
(*b*) *Rom.* VIII. 26.
(*c*) *Apoc.* XXII. 1. 2.
(*d*) *Joan.* IV. 13. 14.
(*e*) *Joan.* VII. 37.

18. *Contestor enim omni audienti verba prophetiæ Libri hujus : Si quis apposuerit ad hæc, apponet Deus super illum plagas scriptas in Libro isto.*

18. Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de cette prophétie, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des playes qui sont écrites dans ce Livre.

COMMENTAIRE.

croit en moi, il sortira de son sein des sources d'eau vive. Saint Jean ajoute : *Que celui qui le désire, reçoive gratuitement de l'eau de la vie.* Il fait allusion à ces paroles d'Isaïe : (*a*) *Vous tous qui avez soif, venez aux eaux ; & vous qui n'avez point d'argent, hâtez-vous, achetez, mangez, prenez sans argent, & sans échange le vin, & le lait.* Dieu nous donne la béatitude *gratuitement*, comme nous l'avons déja expliqué ailleurs ; (*b*) c'est à dire, il nous appelle gratuitement, il nous donne ses graces gratuitement, il nous prédestine gratuitement ; & lorsqu'il couronne nos mérites, il couronne ses dons, & ses faveurs ; & en ce sens il nous donne encore la gloire gratuitement.

℣ 18. CONTESTOR ENIM. *Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de cette prophétie*, que s'ils y ajoutent quelque chose, ou s'ils en retranchent ; en un mot, que s'ils y font quelque changement, de quelque maniére que ce soit, Dieu les en punira, en faisant tomber sur eux toutes les peines qui sont exprimées dans ce Livre, & en les excluant de tous les biens qui y sont promis, & il les effacera du livre de vie. On ne peut rien de plus terrible que ces menaces. Il n'étoit que trop commun dans ces tems-là de voir des esprits téméraires, qui altéroient les saintes Ecritures, & qui y ajoutoient, ou en retranchoient ce qu'ils jugeoient à propos, pour appuyer leurs sentimens, ou pour affoiblir les véritez qui leur étoient contraires. On sait que les Ebionites, & Marcion par éxemple, firent de grands changemens dans les Evangiles : Les premiers, dans l'Evangile Hébreu, & Original de saint Matthieu ; & l'autre, dans celui de saint Luc. On a vû dans la Dissertation sur les Evangiles apocryphes, quelle étoit la licence des hérétiques des premiers siécles sur cela ; & c'est ce qui fait voir que la précaution de saint Jean n'étoit nullement inutile en cet endroit.

Moyse dans le Deutéronome (*c*) avoit fait la même défense à l'égard de ses Loix : *Vous n'ajouterez rien aux paroles que je vous dis, & vous n'en ôterez rien.* Et encore : *Exécutez fidélement ce que je vous demande, sans y ajouter, ni diminuer.* Saint Irénée à la fin de son Ouvrage de l'Oc-

(*a*) *Isai* LV. 1.
(*b*) *Apoc.* XXI. 6.
(*c*) *Deut.* IV. 2. & XII. 32.

19. *Et si quis diminuerit de verbis Libri prophetiæ hujus, auferet Deus partem ejus de Libro vitæ, & de civitate sanctâ, & de his quæ scripta sunt in Libro isto.*

19. Et que si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du Livre de cette prophétie, Dieu l'effacera du Livre de vie, l'exclura de la ville sainte, & ne lui donnera part à rien de ce qui est écrit dans ce Livre.

20. *Dicit qui testimonium perhibet istorum. Etiam venio citò. Amen. Veni, Domine Jesu.*

20. Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Certes, je vais venir bien-tôt. Amen. Venez, Seigneur JESUS.

COMMENTAIRE.

tave, (*a*) conjure ceux qui le copieront, de le faire fidélement, de le confronter avec l'Original, & de décrire cette même priére à la fin de la Copie qu'ils transcriront. Saint Jérôme à la fin de la Chronique d'Eusébe, & Rufin dans la Préface des Livres d'Origénes, dont il a donné la Traduction, supplient instamment les Copistes de n'y faire aucun changement. Origénes (*b*) s'est plaint autrefois qu'on avoit fourré bien des choses dans ses Ouvrages contre son esprit, & ses intentions. On a pû remarquer dans les variétez de Leçons que nous avons rapportées dans cet Ouvrage, que les Livres sacrez n'ont pas toûjours été assez respectez par les Copistes, & qu'ils en ont souvent changé les Textes, quoique non pas dans les choses essentielles.

℣. 20. DICIT QUI TESTIMONIUM PERHIBET ISTORUM. *Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Je vais bien-tôt venir.* C'est JESUS-CHRIST qui parle, & qui réïtére la promesse qu'il a faite en plus d'un endroit de ce Livre, (*c*) qu'il viendra bien-tôt pour sauver ses serviteurs, pour mettre fin à leurs peines, pour ruiner l'idolâtrie, pour établir son Royaume, pour punir les persécuteurs de son Eglise.

ETIAM VENI, DOMINE JESU. *Venez, Seigneur Jesus.* Saint Jean répond à la promesse du Sauveur : Oüi, venez, mon Seigneur ; suivant ce qu'il a dit au ℣. 17. *Que celui qui l'entend, dise : Venez.* Les impies ne craignent rien tant que la venuë du Seigneur ; c'est le commencement de leur supplice. Les bons la souhaitent, & la demandent de tout leur cœur, comme le commencement de leur félicité. Tel étoit le Psalmiste, qui disoit : (*d*) De même que le cerf altéré cherche avec ardeur les sources d'eau ; ainsi mon ame soupire aprés vous, ô mon Dieu ! Et saint Paul ; (*e*)

(*a*) *Iren. apud Euseb. lib. 5. Histor. Eccles. cap 20.* Ὁρκίζω δὲ τὸν μεταγράψαντα τὸ βιβλίον τοῦτο, διὰ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ .... ἵνα ἀντιβάλῃς ὁ μεταγράψας, καὶ κατορθώσῃς αὐτὸ πρὸς ἀντίγραφον τοῦτο ὅθεν μεταγράψας, ἐπιμελῶς, καὶ τὸν ὅρκον τοῦτον ὁμοίως μεταγράψῃς, καὶ θήσεις εἰς τοῦ ἀντιγράφου.

(*b*) *Vide Rufin. pro Origene pag. 195. 196.*

(*c*) *Apoc.* II 5. 16. III. 11. XVI. 15. XXII, 7. 12.

(*d*) *Psal.* XLI. 2.

(*e*) *Philipp.* I. 23.

21. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.*

21. Que la grace de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.

COMMENTAIRE.

Je souhaite d'être dégagé de ce corps de mort, pour être réüni à JESUS-CHRIST: *Desiderium habens dissolvi, & esse cum Christo.* Les ames des Saints qui étoient sous l'Autel, crioient à haute voix: (a) *Jusqu'à quand, Seigneur, ne jugez-vous point, & ne vengez-vous point nôtre sang?* Elles crioient à leur maniére: *Venez, Seigneur Jesus.*

℣. 21. GRATIA DOMINI NOSTRI. *Que la grace de nôtre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous tous.* (b) Comme ce Livre commence en forme de Lettre, il finit de même. Saint Jean (c) au commencement de l'Apocalypse, a souhaité *aux sept Eglises d'Asie la grace*, & la paix de la part de celui qui est, qui étoit, *& qui doit venir, &c.* Ici il souhaite à tous les Fidéles, & à tous ceux qui liront ce Livre, *la grace de la part de nôtre Seigneur Jesus-Christ.* Que Dieu les comble des lumiéres de son Esprit, & de la douceur de sa grace, pour connoître le sens de cette prophétie, & pour en tirer des motifs de foi, d'espérance, & de consolation, au milieu des maux dont ils sont environnez.

(a) *Apoc.* VI 10.

(b) Μετὰ πάντων ὑμῶν. *Quidam omittunt* ὑμῶν. *Ita Alexand. Æthiop. Alii:* Μετὰ πάντων ἁγίων. *Steph. a. 2. Hunt. 1. Petro. 2. 3 Cov. 2. Syr. Areth. Seidel. Cum omnibus Sanctis.*

(c) *Apoc.* I. 4.

Fin du Commentaire sur l'Apocalypse.